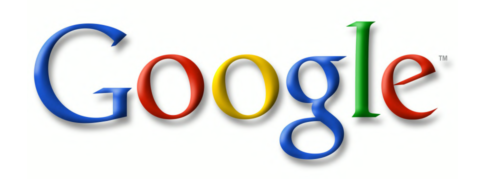
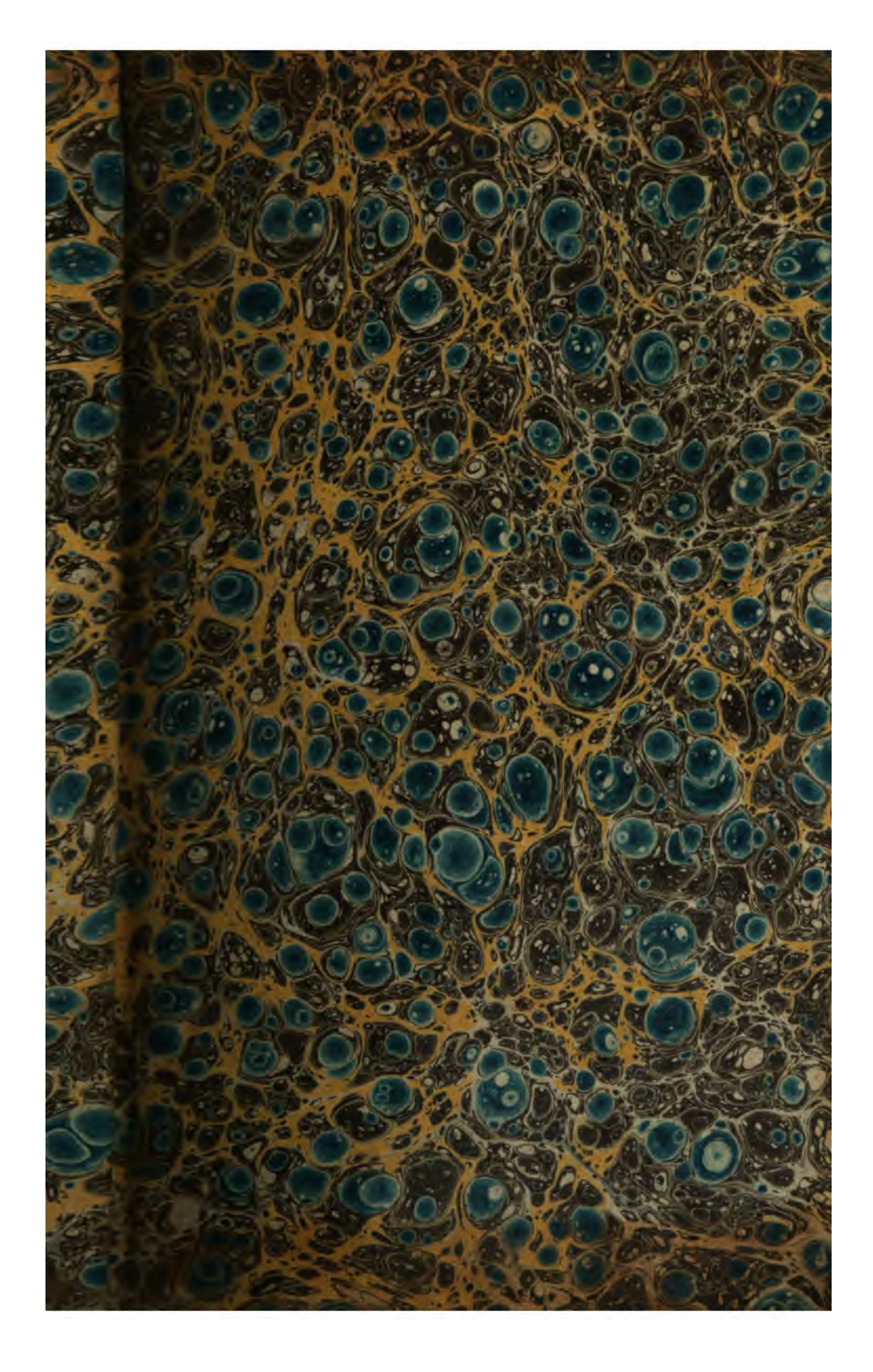

Google




82. f. 3
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN.

TOME VINGT-TROISIÈME.

A PARIS,

CHEZ
FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS, Libraires, rue Jacob, n° 24;
LOUIS JANET, Libraire, rue St-Jacques, n° 59;
BOSSANGE PÈRE, Libraire, rue de Richelieu, n° 60;
VERDIÈRE, Libraire, quai des Augustins, n° 25.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE ROLLIN.

NOUVELLE ÉDITION,

ACCOMPAGNÉE D'OBSERVATIONS ET D'ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES,

PAR M. LETRONNE,

MEMBRE DE L'INSTITUT

(ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

HISTOIRE ROMAINE.

TOME XI.



PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI, ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXIV.

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME

JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM.

LIVRE QUARANTE-TROISIÈME.

PRÉLIMINAIRES de la guerre civile entre César et Pompée. Première campagne de cette guerre. Ans de Rome 701-703.

§ I. *La vraie cause de la guerre entre César et Pompée n'est autre que leur ambition. Pompée, depuis son troisième consulat, jouissait presque d'une autorité absolue dans Rome. Politique de César pour ne se point dessaisir du commandement depuis qu'il en eut été une fois revêtu. Il se fait partout des créatures. Il n'était plus temps de l'attaquer lorsque Pompée s'en avisa. Mot de Cicéron à ce sujet. Le consul M. Marcellus propose de révoquer César. Quelques tribuns et le consul Sulpicius s'y opposent. César gagne à son parti L. Paulus et Curion, désignés, l'un consul, l'autre tribun pour l'année suivante. Divers arrêtés du sénat, auxquels s'opposent les tribuns amis de César. Deux mots remarquables de Pompée au*

sujet de ces oppositions. Vrai point de vue pour juger de la cause de César. Conduite artificieuse de Curion. Sur la proposition de révoquer César, il demande que l'on révoque en même temps Pompée. Modération affectée de Pompée. Curion le pousse à bout. Le censeur Appius veut flétrir Curion, mais ne peut y réussir. Maladie de Pompée. Fêtes dans toute l'Italie lorsqu'il eut recouvré la santé. Deux légions enlevées à César et transmises à Pompée. Présomption de Pompée. César, au contraire, prend habilement ses mesures. Les consuls désignés pour l'année suivante opposés à César. Il écrit au sénat. Adresse de Curion pour amener le sénat au point que voulait César. Le consul Marcellus ordonne à Pompée de défendre la patrie contre César. Curion s'enfuit de Rome, et se retire auprès de César. Marc-Antoine, devenu tribun, remplace Curion. César fait des propositions d'accommodement. L'accord était impossible entre César et Pompée, parce que tous deux voulaient la guerre. Nouvelles lettres de César au sénat. Le consul Lentulus anime le sénat contre César. Décret du sénat pour ordonner à César de licencier ses troupes. Antoine s'y oppose. Contestation violente. On emploie la forme de sénatus-consulte usitée dans les dernières extrémités. Antoine s'enfuit. César exhorte ses soldats à venger les droits du tribunat violés. Avec une seule légion il commence la guerre. Passage du Rubicon. César s'empare de Rimini. Consternation affreuse dans Rome. Pompée, accablé de

reproches, perd la tramontane. Il abandonne la ville, et est suivi des magistrats et de tout le sénat. Partisans de Pompée et de César comparés ensemble. Caton seul vraiment partisan de la république. Prétendus présages. Mort de Perperna. Pompée fait des levées dans toute l'Italie. Différents chefs qui agissent sous ses ordres. Négociation entre Pompée et César peu sincère et infructueuse. Labiénus passe du côté de Pompée. Progrès de César. Il assiége Domitius dans Corfinium. Les troupes de Domitius promettent de le livrer à César. Lentulus Spinther, qui était dans Corfinium, obtient sa grace. Domitius veut s'empoisonner. Son médecin lui donne un soporatif au lieu de poison. César pardonne à Domitius, et à tous ceux qu'il avait faits prisonniers avec lui. César poursuit Pompée, qui s'enferme dans Brindes. Nouvelles démarches de César vers la paix. Il a quelquefois altéré la vérité des faits dans ses Commentaires. César assiége Pompée, qui passe en Épire. Réflexion sur la fuite de Pompée. César, résolu d'aller en Espagne, envoie Valérius en Sardaigne, et Curion en Sicile. Les peuples de Sardaigne chassent Cotta, et reçoivent Valérius. Caton se retire de la Sicile sans attendre Curion. Incertitude et perplexités de Cicéron. César veut engager Cicéron à venir avec lui à Rome, et à paraître au sénat. Cicéron le refuse. Cicéron, après bien des délais, se rend enfin dans le camp de Pompée. Caton blâme cette démarche, avec raison. César vient à Rome, et affecte beaucoup de

modération dans ses discours au sénat et au peuple. Il ne peut rien exécuter de ce qu'il avait dessein de faire. Il force, malgré l'opposition du tribun Métellus, le trésor public, et enlève tout ce qu'il y trouve d'or et d'argent. Sa douceur passe pour feinte; à tort.

AVERTISSEMENT AU SUJET DES COMMENTAIRES DE CÉSAR SUR LA GUERRE CIVILE.

Le monument le plus complet et le plus authentique que nous ayons sur les deux premières campagnes de la guerre entre César et Pompée, c'est sans doute l'ouvrage connu de tout le monde, sous le titre de *Commentaires de César touchant la guerre civile*. Ces commentaires portent le nom de César : ils sont en possession, depuis des siècles, de passer pour être sortis de sa main; et Suétone les cite comme composés par lui.

Suet. Cæs. c. 56.

Cependant bien des savants en suspectent la légitimité. Les grammairiens, et ceux dont le goût épuré sent le plus délicatement les finesses de la langue latine, prétendent y remarquer plusieurs expressions peu correctes, ou du moins qui s'éloignent du bel usage. Premier moyen d'inscription de faux, et qui, en supposant la vérité du fait, est d'une très-grande force, puisqu'il est constant que jamais personne n'a parlé plus purement sa langue que César.

Juste Lipse, dont le jugement en pareille matière est d'un très-grand poids, autorise ce reproche contre la diction de l'ouvrage dont je parle. Il avait observé dans

ce prétendu César[1], dit-il, bien des endroits peu dignes du vrai César. Mais, de plus, il en attaque en général le style et le tour de la narration. « Combien, ajou-« te-t-il, la composition de cet auteur est-elle lâche, « décousue et négligée! Il veut plutôt dire les choses « qu'il ne les dit véritablement. Aussi trouve-t-on sou-« vent chez lui de l'obscurité et de l'embarras. Beau-« coup de paroles pour dire peu de choses, voilà le vice « de cet écrivain. »

Ces conjectures ne sont pas assurément à mépriser. Mais ce qui les fortifie puissamment, c'est un passage du troisième livre, où l'auteur paraît se distinguer visiblement de César. Il s'agit de propositions faites par Libon, l'un des lieutenants de Pompée, pour obtenir une trève. « César, est-il dit tout de suite, ne crut pas « alors devoir rien répondre aux demandes de Libon : « et nous ne pensons pas à présent qu'il soit fort néces-« saire d'en rendre compte à la postérité. » *Quibus rebus neque tùm respondendum Cæsar existimavit, neque nunc, ut memoriæ prodatur, satis causæ putamus.* Les personnes sont distinguées, aussi-bien que les temps : et je ne vois pas que l'on puisse douter que l'endroit que je cite ne soit d'une autre main que de celle de César. De Bello Civ. l. III, n. 17.

Le seul tour de la phrase par la première personne suffirait pour inspirer de la défiance : car il ne se rencontre rien de semblable dans les Commentaires sur la guerre des Gaules, où César parle toujours de lui-même

[1] « Multa in Cæsare isto legi Cæsare veteri parùm digna. Pluscula notavi : sed universè quàm frigida aut hians et supina sæpè tota scriptio est ! quàm conatur potiùs aliquid dicere, quàm dicit ! Itaque obscurítas et intricatio... Proprium in eo scriptore vitium, dicere multis, nec multa. » (LIPS. l. I, *Poliorcet. dial.* 9.)

en troisième personne. Cependant ce tour, justement suspect, est répété au nº 92 du même livre troisième des Commentaires sur la guerre civile. Ainsi il doit, ce me semble, demeurer pour constant que ce dernier ouvrage n'est point purement de César.

Je dis purement; car je ne prétends pas étendre mes soupçons au-delà de ce qui est exactement prouvé. Après une prescription de tant de siècles, après le témoignage de Suétone, si voisin des temps de la confection de cet ouvrage, quel moyen de l'ôter entièrement à César? Il l'a dirigé sans doute : il aura fourni des mémoires; il aura porté son attention sur les choses; mais une autre main a tenu la plume.

Dans cette supposition, je n'ai fait nulle difficulté de citer ces Commentaires comme l'ouvrage de César, soit dans mon texte, soit en marge. Il en doit passer pour l'auteur, puisqu'ils ont été écrits sous son nom, sur ses mémoires, par ses ordres, et selon son esprit.

AN. R. 701.
AV. J. C. 51.

SER. SULPICIUS RUFUS.
M. CLAUDIUS MARCELLUS.

La vraie cause de la guerre entre César et Pompée n'est autre que leur ambition.

La vraie cause de la guerre entre César et Pompée, personne ne l'ignore, fut l'ambition de ces deux rivaux de gloire et de puissance. C'est ce que Lucain a voulu exprimer en disant que César ne pouvait souffrir de supérieur [1], ni Pompée d'égal. Mais cette pensée, comme plusieurs autres de ce poète, plus imaginatif que judicieux, manque de justesse et d'exactitude. Ces deux fameux concurrents, dont la querelle partagea l'univers, avaient l'un et l'autre pour objet le premier

[1] Nec quemquam jam ferre potest Cæsarve priorem,
Pompeiusve parem. . . . .
(LUCAN. I, 125.)

rang. Pompée, qui en était en possession, ne voulait point en déchoir, et César aspirait à y monter. Il n'était pas homme à se contenter de l'égalité, qui d'ailleurs est impossible et impraticable en politique. Il voulait primer : et ses sentiments sur ce point ne peuvent être douteux, après la déclaration qu'il en a faite lui-même, lorsque, passant par un village des Alpes, il dit ce mot célèbre que j'ai rapporté en son lieu.

Pompée était parvenu à ce premier rang si fort envié, en se ménageant entre le sénat et le peuple. Sans se livrer pleinement ni à l'un ni à l'autre de ces deux partis, il s'était servi alternativement de tous les deux, selon qu'il convenait aux intérêts de sa fortune et de son élévation. Son troisième consulat apporta quelque changement à sa conduite. Charmé de la confiance que le sénat lui avait témoignée en remettant entre ses mains toute la puissance publique, il s'unit étroitement avec cette auguste compagnie; et il travailla à en mériter l'estime par le bon usage qu'il fit de l'autorité qui lui avait été confiée, et par les mesures efficaces qu'il prit pour rétablir dans Rome la paix et la tranquillité. Lorsqu'il fut sorti de charge, il ne laissa pas de conserver encore un pouvoir qui semblait inhérent à sa personne. Sans aucun titre de magistrature civile, et quoique obligé, par sa qualité de proconsul d'Espagne, à résider hors de Rome, il donnait néanmoins le branle à toutes les affaires, il était l'ame de toutes les délibérations. Il régnait presque, mais par la déférence volontaire que ses citoyens avaient pour lui, et non pas par la force.

Pompée, depuis son troisième consulat, jouissait presque d'une autorité absolue dans Rome.

Dans ces circonstances, si César fût revenu à Rome simple particulier, suivant le droit et l'usage, il aurait

Politique de César pour ne point se

dessaisir du commandement depuis qu'il en eut été une fois revêtu. Sueton. Cæs. c. 30.

été soumis avec les autres à cette autorité de Pompée, qui était appuyée de celle de tout le sénat. Il était craint et détesté de cette compagnie, qu'il avait pris à tâche, toute sa vie, d'attaquer et d'abaisser, et qu'il avait surtout traitée pendant son dernier consulat avec le dernier mépris. De plus, sa conduite donnait tant de prise, et il avait violé les lois en tant de manières, qu'il appréhendait d'être mis en justice et condamné. Caton l'en menaçait ouvertement : et peut-être cette vue roulait-elle dans l'esprit de Pompée. Nous avons observé que sa loi contre la brigue avait alarmé les amis de César, qui avaient cru qu'elle était une batterie dirigée contre lui. Aussi toute la politique de César tendit toujours à ne se point dessaisir des forces qu'il avait en main. Après avoir obtenu le gouvernement des Gaules pour cinq ans, il se le fit continuer pour cinq autres années. Il se proposait de redevenir consul au bout de dix ans, qui était l'intervalle prescrit par la loi entre les deux consulats d'un même citoyen. Et, pour passer sans milieu du commandement des armées à ce second consulat, il s'était fait accorder le privilége singulier de ne point demander la charge en personne, et de pouvoir être nommé quoique absent.

Il se fait partout des créatures. Id. ibid. 26-28.

Ces démarches éclatantes dévoilaient si évidemment les desseins de César, que les moins clairvoyants ne pouvaient pas s'y méprendre. Et tout le reste de sa conduite se soutenait. Il n'est point de voie de se faire des créatures, qu'il ne mît en œuvre. De tout temps attentif à se gagner la faveur de la multitude, il donna des jeux et un repas à tout le peuple à l'occasion de la mort de sa fille : il commença à construire une place dans Rome, dont le sol, y compris sans doute les édi-

fices qu'il fallut acheter et abattre, lui coûta plus de douze millions cinq cent mille livres : il doubla la paie des légions ; il enrichit ses soldats par le butin qu'il leur distribuait sans mesure. En un mot, gens de guerre, magistrats, rois étrangers, villes situées dans toutes les différentes parties de l'empire, il n'omit rien pour mettre, s'il eût pu, tout l'univers dans ses intérêts par des largesses immenses. Et l'on a eu raison de dire qu'il subjugua les Gaules avec le fer des Romains, et les Romains eux-mêmes avec l'or des Gaules. Plut. in Cæs.

Il n'était plus temps de l'attaquer lorsque Pompée s'en avisa. Mot de Cicéron à ce sujet.

Il n'était plus temps d'attaquer cette puissance si formidable lorsque Pompée s'en avisa. Il avait fait une première faute en se liguant avec César, et en lui donnant moyen d'acquérir de si grandes forces : il en fit une seconde en se rendant son ennemi. Rien n'est plus judicieux que ce mot de Cicéron, connu de tout le monde : « Plût aux dieux [1], Pompée, que vous ne « vous fussiez jamais uni à César, ou que vous n'eus- « siez jamais rompu avec lui ! Le premier parti con- « venait à la dignité et à la probité de votre caractère, « et l'autre à votre prudence. »

Le consul M. Marcellus propose de révoquer César. Suet. Cæs. Appian. Civ. l. 2. Dio, l. 40. Plut. in Cæs. et Pomp.

Au reste, Pompée garda d'abord de grands ménagements. Ce fut le consul Marcellus qui, sans doute de concert avec lui, fit le premier acte d'hostilité. Ce magistrat, qui avait l'ame haute et courageuse, publia une ordonnance par laquelle il annonçait qu'il mettrait en délibération une affaire d'où dépendait le salut public : et en conséquence il proposa au sénat assemblé de révoquer César, et de lui ordonner de quitter

[1] « Utinam, Cn. Pompei, cum C. Cæsare societatem aut nunquam coisses, aut nunquam diremisses! Fuit alterum gravitatis, alterum prudentiæ tuæ. » (Cic. *Phil.* II, n. 24.)

le commandement des Gaules au premier mars de l'année où l'on allait entrer; et, en même temps, de l'astreindre à demander le consulat en personne, et non pas par procureurs. C'était porter de rudes coups à César; et il était ruiné, si les deux points de la proposition du consul eussent pu passer et avoir leur exécution. Mais on sent avec quel avantage il pouvait se défendre sous la sauvegarde de deux lois, de l'effet desquelles on l'empêchait de jouir. On lui retranchait deux ans du commandement qui lui avait été prorogé par la loi de Trébonius, et on le dépouillait d'un privilége que lui avait accordé une autre loi portée par tout le collége des tribuns et du consentement de Pompée.

Quelques tribuns et le consul Sulpicius s'y opposent.

Avec des couleurs si favorables, il ne fut pas difficile à César de trouver de l'appui dans plusieurs magistrats. Non-seulement il y eut des tribuns qui se déclarèrent pour lui, mais le consul Sulpicius, homme doux, et qui d'ailleurs, par sa profession de jurisconsulte, était accoutumé à respecter scrupuleusement tout ce qui portait le nom de loi, s'opposa à son collègue. Pompée lui-même, toujours dissimulé, toujours porté à tergiverser dans les choses qu'il souhaitait le plus, affectait de dire que Marcellus allait trop loin, et qu'il ne convenait pas de faire un affront sanglant à un homme tel que César, dont les exploits étaient si glorieux et si utiles à la république.

Véritablement Marcellus outrait son zèle; et dans certaines occasions il montrait de l'animosité et de l'aigreur. César avait fait donner à la ville de Côme, dans la Gaule cisalpine, le droit du Latium, en vertu duquel ceux qui y avaient exercé la première magistra-

ture devenaient citoyens romains. Marcellus voulut priver de ce droit les habitants de Côme, prétendant qu'il leur avait été accordé sans cause légitime, et qu'ils n'en étaient redevables qu'à la seule ambition de César et au désir qu'il avait de se faire des créatures. Peut-être en cela avait-il raison; mais il alla jusqu'à faire battre de verges un citoyen de cette ville, qui en avait été le premier magistrat, en lui ordonnant d'aller montrer à César les marques des coups qu'il avait reçus. On sait que les citoyens romains étaient exempts de souffrir jamais un pareil traitement.

Ainsi Marcellus, par cette action, anéantissait les priviléges de la colonie fondée par César. Mais qu'y gagnait-il? C'était une insulte faite de gaîté de cœur et sans aucun fruit.

Pompée, en observant plus de modération à l'extérieur, tendait au même but. Quoiqu'il eût paru désapprouver la proposition du consul, il travaillait à la faire réussir pour l'année suivante. Dans cette vue, il fit nommer au consulat C. Marcellus, cousin de Marcus, et qui était dans les mêmes principes. Il crut encore s'appuyer beaucoup en portant au tribunat le célèbre Curion, dont nous avons eu déja occasion de parler plus d'une fois, jeune homme plein de feu et de hardiesse, éloquent au point d'être compté parmi les plus grands orateurs de son siècle, et qui s'était toujours montré jusque-là l'ennemi de César.

Celui-ci, pour le moins aussi habile que son rival, lui opposa une contre-batterie. Il tenta de gagner C. Marcellus : mais, l'ayant trouvé inaccessible à la corruption, il se tourna du côté de celui qui avait été

César gagne à son parti L. Paulus et Curion, désignés, l'un consul, l'au-

tre tribun pour l'année suivante. Plut. et Appian. Cœl. ad Cic. epist. 4.

désigné consul avec lui, L. Paulus, et il acheta son silence quinze cent mille écus. Paulus reçut cette somme immense, seulement pour ne point agir contre César; et il l'employa à élever une basilique superbe dans Rome, comme s'il eût voulu perpétuer, par ce monument, le souvenir de sa vénalité et de sa bassesse d'ame.

Val. Max. IX, I.

Curion se vendit encore plus chèrement. Il ne tenait point par le cœur à la cause publique; et il ne s'était donné à Pompée que parce que César l'avait méprisé. Il est étonnant que César eût fait cette faute contre ses maximes, lui qui employait toutes sortes de voies pour s'attacher souvent les derniers des hommes. Il sentit son tort, et ne plaignit point la dépense pour le réparer. Curion avait ruiné sa fortune par ses débauches et par ses prodigalités. Il devait plus de sept millions cinq cent mille livres. César lui paya toutes ses dettes, et par là s'acquit un homme qui le servit d'autant mieux, qu'il affecta, comme nous le verrons, une espèce d'impartialité.

Divers arrêtés du sénat, auxquels s'opposent les tribuns amis de César. Cœl. ad Cic. ep. 4 et 8.

Cependant le consul M. Marcellus suivait son plan, qu'il avait seulement modifié et adouci. Il se conformait sans doute en cela aux avis de Pompée, qui ne voulait point que l'on prît aucun parti au sujet de César avant le premier mars de l'année suivante, mais qui, après ce terme, pensait que l'on pouvait lui donner un successeur. Je ne vois point sur quoi Pompée se fondait pour croire qu'il lui fût permis de retrancher un an plutôt que deux du commandement de César. Mais sa volonté était tellement alors la règle de toutes choses, que, comme il eût un voyage à faire à Rimini, on

l'attendit pour tenir le sénat en sa présence ; et le dernier septembre on forma un décret conforme à ce qu'il souhaitait.

Il fut dit que les consuls designés, L. Paulus et C. Marcellus, au premier mars de l'année où l'on allait entrer, mettraient en délibération ce qui regardait les provinces consulaires (c'était une expression mesurée, pour ne pas dire en termes exprès que l'on délibérerait sur la révocation de César). On ajoutait que, ce jour du premier mars une fois venu, aucune autre affaire ne serait proposée avant celle des provinces consulaires, ni concurremment avec elle. Et comme on appréhendait une opposition au décret qui se formait actuellement, le sénat déclarait qu'aucun de ceux qui avaient droit de s'opposer aux sénatus-consultes ne devait faire usage de ce droit dans l'occasion dont il s'agissait ; que, si quelqu'un le faisait, il serait regardé comme ayant attenté au repos et au salut de la république : que l'arrêté serait mis sur les registres, et que le sénat délibérerait sur la conduite qu'il conviendrait tenir à l'égard des opposants. Toutes ces menaces n'empêchèrent point que quatre tribuns, et entre autres C. Pansa, qui avait servi long-temps sous César, ne fissent leur opposition en forme.

Par un second arrêté du même jour, le sénat tenta d'affaiblir César en offrant le congé à ceux de ses soldats dont les années de service seraient achevées, ou qui auraient d'autres raisons pour demander à être licenciés. Enfin un troisième arrêté regardait le choix des gouverneurs de provinces, qui devaient être administrées par des propréteurs, et réglait ce choix conformément aux derniers arrangements pris sous le con-

sulat de Calvinus et de Messala, et ratifiés l'année suivante. La chose était donc dans l'ordre. Mais nous avons observé ailleurs quelles raisons César prétendait avoir de se plaindre de ces nouveaux réglements. Ces deux derniers arrêtés eurent le même sort que le premier. Pansa et un autre tribun s'y opposèrent.

Deux mots remarquables de Pompée au sujet de ces oppositions.

Il était aisé de prévoir que de semblables oppositions empêcheraient l'effet des délibérations que l'on projetait de prendre l'année suivante par rapport à César. Quelqu'un en ayant fait l'objection à Pompée, il se déclara ouvertement par cette réponse : *Je ne vois aucune différence pour César, entre refuser d'obéir aux décrets du sénat, ou empêcher le sénat de décerner ce qui lui paraît convenable. Eh quoi!* reprit un autre, *s'il veut en même temps être consul et avoir le commandement d'une armée? Eh quoi!* répliqua Pompée avec vivacité, *si mon fils voulait me donner des coups de bâton?*

Vrai point de vue pour juger de la cause de César.

Ces réponses de Pompée, et surtout la dernière, paraissaient dures à Cœlius, qui les rapporte dans une lettre à Cicéron. Mais je ne crains pas de dire qu'elles fixent le vrai point de vue sous lequel nous devons considérer la conduite de César pour en juger sainement. Il prétendait se rendre maître de la république : l'événement l'a fait voir. C'était donc un fils qui voulait donner des coups de bâton à son père; mais, infiniment habile, il cache, autant qu'il lui est possible, ce dessein odieux. Il se rempare de lois, qu'il fait passer par la force ou par l'intrigue. Il s'appuie de l'autorité des magistrats, dont l'ame vénale se laisse corrompre par ses largesses. Il parvient ainsi à donner une couleur de légitimité à ses ambitieuses démarches. Qu'est-

ce que tout cela, sinon les procédés d'un enfant rebelle, qui, résolu de désobéir à son père, et voulant néanmoins éviter la tache de désobéissance, lui ferme la bouche pour l'empêcher de parler? C'est à la lumière de ces réflexions qu'il faut suivre toutes les chicanes par lesquelles César se défendit encore contre le sénat, pendant plus d'une année, avant que d'en venir à prendre les armes. Pour ne point se laisser éblouir par de vaines apparences, il suffit de se rappeler la maxime favorite qu'il avait sans cesse à la bouche, l'ayant empruntée d'Étéocle dans Euripide : *S'il faut violer la justice*[1], *c'est pour régner qu'il est beau de la violer : en toute autre matière soyez honnête homme.* [Phœnic. v. 528].

L. ÆMILIUS PAULUS.
C. CLAUDIUS MARCELLUS.

An. R. 702.
Av. J. C. 50.

Conduite artificieuse de Curion.
Dio, Appian. Plut.

Curion fut l'instrument dont César se servit pour disputer le terrain sous les consuls Paulus et C. Marcellus.

Ce tribun, qui avait beaucoup d'esprit, usa d'adresse pour cacher la turpitude de son changement de parti. Il demeura fort tranquille pendant les premiers commencements de sa magistrature, parlant même souvent contre César, mais jetant à la traverse quelques propos qui devaient déplaire à Pompée et aux partisans de l'aristocratie. Bientôt il leur chercha querelle avec

[1] Εἴπερ γὰρ ἀδικεῖν χρὴ, τυραννίδος περὶ
Κάλλιςον ἀδικεῖν· τ' ἄλλα δ' εὐσεβεῖν χρεών.

Ces deux vers grecs ont été ainsi traduits par Cicéron:

Nam si violandum est jus, regnandi gratiâ
Violandum est : aliis rebus pietatem colas.
(Cic. *de Offic.* III, 82.)

moins de ménagement; et afin d'avoir un prétexte de se brouiller avec eux, il mit en avant diverses lois, auxquelles il savait bien qu'ils ne manqueraient pas de s'opposer. L'une de ces lois regardait les grands chemins; une autre était une loi agraire, peu différente de celle de Rullus, qui avait été rejetée sous le consulat de Cicéron; une troisième avait pour objet les blés et les vivres : et dans les nouveaux arrangements qu'il proposait sur tous ces points, il se donnait à lui-même la principale administration et la première autorité. Le sénat ne manqua pas de s'élever contre ces lois. C'était ce que le tribun désirait : il crut par là être dispensé de tout égard pour une compagnie par laquelle il se prétendait lésé.

Sur la proposition de révoquer César, il demande que l'on révoque en même temps Pompée.

Il ne voulut pas cependant paraître se livrer totalement à César. Ainsi lorsque le premier mars fut venu, et que le consul C. Marcellus, en conformité de l'arrêté du dernier septembre précédent, eut proposé d'envoyer un nouveau proconsul dans les Gaules, son collègue Paulus ayant gardé le silence suivant qu'il en était convenu, Curion prit la parole. Il loua la proposition du consul Marcellus; mais il ajouta qu'en même temps que l'on rappelait César, il fallait aussi ordonner à Pompée d'abdiquer le gouvernement des Espagnes et le commandement des légions qui servaient dans ces provinces.

On sent combien ce tour était spécieux et favorable : c'était le langage d'un zélé républicain. L'habile tribun représentait « que la voie qu'il proposait pouvait seule « mettre en sûreté la liberté publique : que, si César « désarmait, Pompée, avec les forces qu'il avait en main, « devenait maître absolu de l'empire; au lieu qu'en les

« réduisant tous deux à la condition de simple citoyen, « la république n'avait plus rien à craindre ni de l'un ni « de l'autre ; mais que, si l'un demeurait armé, il fallait « que l'autre eût de quoi tenir la balance en équilibre ». Ces considérations, mises dans le plus beau jour par l'un des hommes les plus éloquents que Rome ait jamais portés, faisaient une grande impression. Le peuple, auprès duquel Pompée avait perdu une partie de son crédit par ses lois contre la brigue, approuvait et louait Curion, qui servait ainsi César le mieux qu'il fût possible, en affectant de se montrer neutre et uniquement attaché aux intérêts de la république.

Je dis qu'il servait César parfaitement ; car il savait que Pompée n'abdiquerait point. Ce n'était ni son intention, ni celle des premières têtes du sénat : et il faut avouer que la condition n'était pas égale, puisque Pompée n'avait commencé à jouir du gouvernement des Espagnes que quatre ans après l'année où César avait pris le commandement des armées de la Gaule ; mais la principale et la plus essentielle différence venait de la diversité des caractères et de la conduite. On craignait tout de l'ambition effrénée de César : celle de Pompée était plus mesurée, plus circonspecte, plus capable de respecter les lois. La proposition de Curion fut donc rejetée ; mais il empêcha, par l'autorité du tribunat dont il était revêtu, que celle du consul ne passât.

Modération affectée de Pompée. Curion le pousse à bout.

Pompée, sur cette attaque que lui avait portée le tribun, affecta d'abord beaucoup de modération. Étant en Campanie, il écrivit au sénat « que tout ce qu'il « avait de titres et de puissance était le fruit, non de « ses sollicitations, mais de la bienveillance de ses con-

« citoyens : qu'on lui avait offert, sans qu'il le recher« chât, un troisième consulat, et la prorogation du « gouvernement des Espagnes; qu'il était prêt à ren« dre, de bonne grace et de bon cœur, ce qu'il n'avait « accepté que malgré lui ». De retour à Rome, il tint de vive voix le même langage; et comme si, en qualité d'ancien ami et beau-père de César, il eût été mieux instruit qu'un autre de ses dispositions, il lui attribua la même façon de penser dont il se faisait honneur à lui-même. Il dit que César, las de faire la guerre et de vaincre, ne soupirait qu'après le repos, et ne désirait rien tant que de venir à Rome jouir, dans le sein de sa patrie, de la récompense de ses travaux et des honneurs qu'il avait si bien mérités.

Il ne pensait rien dans son ame ni de ce qu'il disait touchant lui-même, ni de ce qu'il avançait au sujet de César. Mais son but était de faire par sa modération un contraste odieux avec la cupidité de son rival. Il renonçait à cinq ans entiers de commandement des armées, pendant que César ne voulait quitter son emploi, qui expirait, qu'en entrant de plein saut dans le consulat.

Curion ne fut point la dupe de cet artifice. Il le somma de réaliser ses promesses en abdiquant sur-le-champ. Il renouvela les protestations qu'il avait déja faites touchant l'unique voie d'assurer la liberté publique, qui était de dépouiller en même temps Pompée et César de tout commandement. Il exhorta le sénat à leur ordonner de se démettre, sous peine de désobéissance; à les déclarer ennemis de la patrie en cas de refus de leur part, et à lever des troupes pour les réduire. Et comme il sentait que son avis était bien loin de pré-

valoir, il rompit l'assemblée sans souffrir que l'on prît aucune délibération au sujet de César.

Pompée se repentit alors sérieusement d'avoir relevé le tribunat de l'état d'humiliation où Sylla l'avait mis. Mais il n'était plus temps; et tout ce qu'il put faire, ce fut de chercher l'occasion de se venger du tribun par le ministère du censeur Appius.

Le censeur Appius veut flétrir Curion, mais ne peut y réussir. Dio.

Car toutes les circonstances portent à croire que ce magistrat était d'accord avec lui pour entreprendre de flétrir Curion. Il avait beau champ, s'il l'attaqua sur les déportements de sa première jeunesse, qui avait tout entière été livrée au luxe, aux folles dissipations et à la débauche la plus outrée. Cependant Appius se trouva arrêté tout court par l'opposition de son collègue Pison et du consul Paulus. L'autre consul, Marcellus, toujours prêt à agir contre César et contre tous ceux qui lui étaient attachés, reprit l'affaire, et prétendit la porter devant le sénat. Curion résista d'abord à une façon de procéder entièrement inusitée. Mais ensuite, ayant observé que la disposition des esprits lui était favorable, il accepta la condition, et se soumit à l'animadversion du sénat. Il ne se trompa pas dans son espérance. En vain le consul Marcellus fit contre lui une invective sanglante, la plupart des sénateurs se déclarèrent pour Curion; et le consul n'osa pas pousser jusqu'au bout une délibération qui ne pouvait tourner qu'à sa honte.

Maladie de Pompée. Fête dans toute l'Italie lorsqu'il eut recouvré la santé.

Pendant que la querelle entre Pompée et César s'échauffait de plus en plus, elle pensa être tout d'un coup terminée par un accident imprévu, c'est-à-dire par une maladie dangereuse, qui mit Pompée aux portes de la

mort, et qui eût été très-heureuse pour lui[1], selon la pensée de Juvénal, si réellement elle l'eût conduit au tombeau pendant qu'il était au comble des prospérités et de la gloire, et qu'elle lui eût ainsi épargné les cruelles disgraces que deux ans de vie de plus lui firent éprouver. C'est à Naples qu'il fut attaqué de cette maladie; et lorsqu'il eut recouvré la santé, les Napolitains signalèrent leur joie par des fêtes et par de solennelles actions de graces aux dieux. Jamais on n'avait rien fait de pareil pour aucun Romain. Mais l'exemple, une fois donné, ne se renferma point dans la ville où il avait pris commencement. Il fut suivi d'abord des villes voisines, et ensuite de toute l'Italie. Particulièrement sur la route de Pompée à Rome, lorsqu'il y retourna, nul lieu n'était assez spacieux pour contenir la foule de ceux qui venaient au-devant de lui. Les chemins, les bourgades, les ports, étaient remplis d'une multitude incroyable de personnes de tout âge et de toute condition qui offraient des sacrifices, et qui, parmi le vin et la bonne chère, louaient celui que le ciel leur avait rendu. Plusieurs, ornés de couronnes, et tenant des flambeaux à la main, le recevaient et l'accompagnaient en jetant sur lui des fleurs avec mille cris d'applaudissement; en sorte que toute sa marche fit un des plus beaux spectacles qui se puissent imaginer.

Plut. in Pomp.

Ces réjouissances, qui semblaient marquer une si grande estime et un si grand attachement de tous les

[1] Provida Pompeio dederat Campania febres
Optandas: sed multæ urbes et publica vota
Vicerunt. Igitur fortuna ipsius et Urbis
Servatum victo caput abstulit......
(Juven. *Sat.* 10. [285].)

peuples de l'Italie pour Pompée, lui haussèrent infiniment le courage, et peuvent être regardées, par cette raison, comme une des principales causes de la guerre civile. Jusque-là une prudence, souvent même un peu timide, avait guidé toutes ses démarches, et en avait établi la sûreté. Mais alors une espèce d'éblouissement de joie et de confiance fit disparaître à ses yeux toutes les raisons de craindre et de douter. Il se crut assez appuyé pour pouvoir mépriser César, et il se flatta qu'il le détruirait avec autant de facilité qu'il l'avait élevé.

Cette idée, dont il était plein, s'accrut encore par les discours de ceux qui lui amenèrent deux légions qui avaient servi sous César. Voici le fait.

Deux légions enlevées à César, et transmises à Pompée.

Le sénat, profitant de la crainte que l'on avait d'une invasion des Parthes en Syrie, ordonna que Pompée et César fourniraient chacun une légion pour être envoyée dans cette province. Cette couleur était si bien imaginée et si honnête, que le décret passa sans difficulté et sans opposition. Mais Pompée, pour obéir à ce décret, donna la légion qu'il avait prêtée à César après le désastre de Titurius et de Cotta. César était obligé d'en fournir une des siennes. Ainsi c'étaient réellement deux légions qu'on lui ôtait. Il le sentit : mais avec cette générosité qui lui donna toujours un air de supériorité au-dessus de ses adversaires, il renvoya les deux légions, en faisant à chaque soldat une libéralité de deux cent cinquante deniers (cent vingt-cinq livres). Ceux donc que Pompée avait chargés de lui amener ces légions lui rapportèrent que César était extrêmement haï dans son armée; que ses soldats, fatigués d'une guerre longue et pénible, ne pouvaient souffrir un général qui ne leur

avait laissé aucun repos; que Pompée n'aurait besoin que des troupes de César pour le vaincre et pour le ruiner, parce qu'elles l'abandonneraient dès le moment qu'elles auraient mis le pied en Italie. Dans le même temps, Labiénus, le plus accrédité et le plus expérimenté des lieutenants de César, prêtait l'oreille aux sollicitations par lesquelles on tâchait de l'engager à changer de parti, comme il fit réellement dans la suite.

Présomption de Pompée.

Ces différents événements inspiraient tant de présomption à Pompée, qu'il ne prit aucune mesure pour assembler des forces capables de résister à un tel ennemi. Il se moquait même de ceux qui craignaient la guerre : et quelqu'un lui ayant dit que, si César marchait contre Rome, on ne voyait rien qui pût l'arrêter : *En quelque lieu de l'Italie*, répondit Pompée, *que je frappe du pied la terre, il en sortira des légions.*

César, au contraire, prend habilement ses mesures.

César tenait une conduite bien opposée. Sans faire aucune démarche d'éclat qui pût être prise pour acte d'hostilité, il disposait toutes choses de façon à se trouver en état d'agir efficacement dès que le moment en serait venu. Il avait pacifié la Gaule, et tout y était parfaitement tranquille. Ses légions, distribuées dans leurs quartiers, n'attendaient que ses ordres. Lui-même il se transporta, au commencement de la belle saison, dans la Gaule cisalpine, pour être plus à portée de Rome et pour avoir l'œil à tout ce qui s'y passait, mais en se couvrant du prétexte d'appuyer de sa recommandation, dans la poursuite de la place d'augure, Marc-Antoine, qui avait été son questeur. Car ce pays était rempli de villes municipales et de colonies dont les habitants jouissaient des droits de citoyens romains,

De Bello Gall. l. 8.

et influaient par conséquent dans la nomination aux charges et aux sacerdoces. César apprit, lorsqu'il était encore en marche, qu'Antoine avait été fait augure. Au défaut donc de ce prétexte il en substitua un autre, et feignit d'être bien aise de se concilier à lui-même les suffrages des peuples de ce canton, par rapport au consulat qu'il devait demander l'année suivante. Il envoyait même à Rome plusieurs des officiers et des soldats de son armée, qui prenaient un congé de lui comme pour leurs affaires particulières. Et l'histoire fait mention, entre autres, d'un centurion qui, étant à la porte du sénat pendant que l'on y délibérait sur ce qui regardait César, et apprenant qu'on ne voulait pas lui accorder les délais qu'il demandait, mit la main sur la garde de son épée en disant : *Celle-ci lui donnera ce que le sénat lui refuse.* Plut. in Pomp. et Cæs.

César se croyait d'autant plus obligé de se précautionner, que les consuls qui venaient d'être désignés étaient du parti contraire. Ser. Galba, qui avait servi sous lui dans les Gaules comme lieutenant-général, s'était mis inutilement sur les rangs; et le crédit de Pompée avait déterminé les suffrages des citoyens en faveur de L. Lentulus et de C. Marcellus, tous deux peu favorables à César; mais surtout le premier, qui ne gardait aucune mesure, et qui se montrait résolu à pousser les choses à l'extrémité. Les consuls désignés pour l'année suivante opposés à César. De Bello Gall. l. 8.

Cependant, comme Curion tenait tout en bride, César crut pouvoir retourner encore dans les Gaules. Il y fit la revue de son armée : il y passa le reste de l'été; et, aux approches de l'hiver, laissant en Gaule huit légions, dont quatre dans le *Belgium*, et quatre dans le pays des Éduens, il repassa en Italie, où il avait distri-

bué la treizième légion dans tous les postes importants de la Gaule cisalpine.

Il écrit au sénat.

En arrivant il apprit que les troupes qu'on lui avait enlevées comme pour les envoyer contre les Parthes avaient été retenues en Italie et remises à Pompée par le consul Marcellus. C'était une vraie déclaration de guerre. Il dissimula néanmoins, et se contenta d'écrire au sénat pour demander qu'on ne le privât pas du bienfait que le peuple lui avait accordé, ou que les autres généraux fussent obligés comme lui à licencier leurs armées. Ce langage, conforme à celui de Curion, ne commettait point César, comme nous l'avons observé : et, de plus, Suétone remarque qu'il espérait, s'il était pris au mot, rassembler plus facilement ses vieux soldats que Pompée ne pourrait lever de nouvelles légions.

Suet. Cæs. c. 29.

Il paraît que cette lettre de César donna lieu à une dernière délibération du sénat sur les prétentions respectives des deux rivaux. Marcellus tourna la proposition d'une façon conforme à ses vues, et demanda les avis séparément sur Pompée et sur César. Le très-grand nombre opina pour donner un successeur à César; et quand il fut question de Pompée, on lui laissait le commandement. Mais Curion, réunissant ce que le consul avait divisé, exigea que le sénat fît connaître s'il voulait que Pompée et César abdiquassent tous deux à la fois. L'affaire présentée sous ce point de vue changea de face; et le tribun eut trois cent soixante et dix voix contre vingt-deux. Marcellus fut au désespoir, et il rompit sur-le-champ l'assemblée en criant à haute voix : *Triomphez donc, et emportez-le sur nous, afin de vous donner César pour maître.* Le tribun, au contraire, sortit glorieux, et fut reçu du peuple avec

Appian.

Adresse de Curion pour amener le sénat au point que voulait César.

mille acclamations. On jetait même sur lui des fleurs comme sur un athlète victorieux qui mérite des couronnes.

Marcellus, en congédiant le sénat, avait dit qu'il ne s'agissait plus d'écouter de vains discours pendant qu'on voyait dix légions prêtes à passer les Alpes, et que la patrie avait besoin d'un défenseur qu'elle pût opposer à leurs attaques. En conséquence de cette déclaration, s'étant fait accompagner des consuls désignés, pour s'autoriser davantage dans l'importante démarche qu'il voulait faire, il alla trouver Pompée, qui était dans un faubourg, parce que sa qualité de proconsul ne lui permettait pas d'entrer dans la ville; et, lui présentant une épée, il lui dit : *Nous vous ordonnons d'employer cette épée pour la défense de la patrie contre César; nous vous déférons le commandement de toutes les troupes qui sont en Italie, et le droit d'en lever d'autres à votre volonté.* Pompée répondit qu'il obéirait aux consuls, ajoutant cependant : *A moins qu'il n'y ait quelque chose de mieux à faire.* C'était son mot familier; et ce langage marquait moins irrésolution qu'un caractère dissimulé, qui aimait à sauver les apparences, qui craignait les engagements, et qui voulait toujours se laisser une ressource pour revenir sur ses pas, s'il en était besoin. On ne peut douter que, dans l'occasion dont je parle, Pompée ne fût tout-à-fait décidé; et il s'en expliqua de cette façon avec Cicéron, qui revenait alors de son gouvernement de Cilicie, et avec lequel il eut deux entretiens au mois de décembre de cette année.

Le consul Marcellus ordonne à Pompée de défendre la patrie contre César.

Cic. ad Att. VII, 4 et 8.

Curion fit encore quelques tentatives en faveur de César, et voulut empêcher Pompée de lever des soldats.

Curion s'enfuit de Rome et se retire

auprès de César.

Il ne gagna rien par ces nouveaux efforts que d'aigrir de plus en plus le sénat contre lui; et comme son tribunat expirait, et qu'il craignait pour sa personne dès qu'il serait sorti de charge, il s'enfuit de la ville, et se rendit auprès de César à Ravenne, lui portant toute l'animosité dont il était plein, et lui conseillant de mander incessamment ses légions et de commencer la guerre.

César, aussi déterminé que lui, mais plus mesuré et plus prudent, ne croyait pas qu'il fût encore temps de se mettre en action. Il craignait l'odieux d'une prise d'armes qui n'aurait eu pour objet, aux yeux de l'univers, que ses intérêts personnels. Il attendait quelque événement qui donnât une couleur plus spécieuse à ses hostilités contre la patrie; et il était bien aise de paraître avoir épuisé toutes les voies de conciliation avant que de recourir à la force. Il négociait donc d'une part, et de l'autre il suscitait contre Pompée et contre le sénat un nouveau tribun aussi violent et aussi emporté que Curion.

Marc-Antoine, devenu tribun, remplace Curion.

Ce tribun était le fameux Marc-Antoine, qui, à son retour de Syrie et d'Égypte, s'était attaché à la fortune de César. Ayant été nommé questeur, il était sur-le-champ parti pour la Gaule, sans attendre ni décret du sénat, ni ordre du peuple, ni décision du sort. Il savait[1], selon la remarque très-vraie et très-juste de Cicéron, que le camp de César était la seule ressource de ceux que l'indigence, que la débauche, que les dettes énormes rendaient mécontents de leur sort et ennemis du repos public. Il s'y conduisit en brave homme, et nous avons

[1] « Id enim unum in terris egestatis, æris alieni, nequitiæ... perfugium esse ducebas. » (Cic. *Phil.* II, n. 50.)

eu occasion de faire mention de lui plus d'une fois en décrivant la guerre des Gaules. Devenu cette année tribun du peuple par le crédit et par l'argent de César, il employa tout le pouvoir de sa place au service de celui à qui il en était redevable.

Il commença par demander que les deux légions qui avaient été destinées à marcher contre les Parthes fussent envoyées à Bibulus en Syrie; qu'il fût fait défense à Pompée de lever des soldats, et que ceux qu'il entreprenait d'enrôler fussent dispensés de lui obéir. Le 21 décembre, c'est-à-dire douze jours après son entrée en charge, il fit une harangue au peuple dans laquelle il insulta Pompée et le déchira à plaisir, parcourant toute sa vie depuis sa première enfance. En même temps il faisait des plaintes sur le sort de ceux qui avaient été condamnés en vertu des lois portées par Pompée dans son troisième consulat. A tout cela il joignit des menaces ouvertes d'une guerre civile. Sur quoi Pompée, raisonnant avec Cicéron, cette harangue à la main, lui disait avec raison : « Que fera César [1], s'il devient « l'arbitre des affaires publiques, puisque son questeur, « qui n'a ni argent ni crédit, ose tenir un pareil « langage? »

Plut. in Anton.

Cic. ad Att. VII, 8.

Au milieu de tant d'aigreur réciproque, les négociations, comme je l'ai dit, ne laissaient pas de cheminer. César offrait de licencier huit de ses légions et d'abandonner la Gaule transalpine, pourvu qu'on lui laissât l'autre Gaule et l'Illyrie, avec deux légions, jusqu'à ce qu'il fût consul. Ensuite, par l'entremise de Cicéron, qui par-dessus toute chose désirait la paix, les amis

César fait des propositions d'accommodement.

Plut. in Cæs. Appian. Cic. ad Fam. XVI, 12.

[1] « Quid censes facturum esse ipsum, si in possessionem reipublicæ venerit, quum hæc quæstor ejus infirmus et inops audeat dicere? »

de César se relâchèrent encore, et promirent qu'il se contenterait de l'Illyrie et d'une seule légion.

L'accord était impossible entre César et Pompée, parce que tous deux voulaient la guerre. Cic. ad Att. VII, 9.

Mais quel moyen qu'il se conclût un accord entre deux hommes qui l'un et l'autre voulaient la guerre? Les offres de César ne prouvent point du tout en lui une intention sincère pour la paix. S'il l'eût désirée sérieusement, il avait une voie sûre d'y parvenir : c'était de renoncer à ses gouvernements à condition d'être fait consul. Cicéron déclare expressément que, s'il s'en fût tenu là, il n'était pas possible de lui refuser sa demande. Aussi César ne se réduisit-il jamais purement et simplement à ces termes. Pompée, de son côté, n'avait pas moins d'éloignement pour la paix. Il se voyait écrasé si César devenait consul, tellement qu'il était résolu en ce cas de quitter Rome, et d'aller dans son gouvernement d'Espagne.

Les dispositions de Pompée et de César pour la guerre étaient donc à peu près les mêmes; avec cette seule différence, que Pompée, qui avait pour lui toute la majesté de la république, et qui ne doutait pas que le bon droit ne fût de son côté, prétendait donner la loi, montrait de la roideur, et ne cachait point la résolution où il était de recourir à la force pour obliger César à se soumettre aux volontés du sénat ; au lieu que celui-ci, profitant des intentions connues de son rival, faisait sans cesse des avances, qu'il savait bien devoir être rebutées, espérant mettre ainsi Pompée dans son tort, et donner lui-même à ses procédés un air de modération, au défaut de la justice qui manquait à sa cause.

Les choses étaient dans cette situation lorsque C. Marcellus et L. Lentulus prirent possession du consulat,

C. CLAUDIUS MARCELLUS.
L. CORNELIUS LENTULUS.

An. R. 703.
Av. J. C. 49.

Nouvelles lettres de César au sénat. Cæs. de Bello Civ. l. 1. Dio, l. 41. App. Plut.

Le premier jour de janvier Curion arriva à Rome avec des lettres de César adressées au sénat, qui portaient des propositions très-douces et très-modérées [1], au jugement de celui qui les faisait, c'est-à-dire, apparemment, conformes aux conditions d'accommodement proposées en dernier lieu, telles que je viens de les rapporter. Ces lettres furent très-mal reçues, jusque-là que les consuls, ne pouvant les supprimer, parce qu'elles leur avaient été rendues par Curion en plein sénat, voulaient au moins les renvoyer sans les ouvrir; et les tribuns Antoine et Q. Cassius eurent besoin d'employer tout le pouvoir de leurs charges pour obtenir qu'on en fît lecture. Après qu'elles eurent été lues, le consul Lentulus proposa de délibérer, non sur ce qu'elles contenaient, mais sur l'état présent des affaires et sur les mesures qu'il convenait prendre pour la sûreté de la république. Il exhorta les sénateurs à opiner avec vigueur et avec courage, leur déclarant en même temps que, s'ils mollissaient, il saurait bien prendre son parti et trouver les moyens de se réconcilier avec César.

Le consul Lentulus anime le sénat contre César.

Il disait vrai. César eût été charmé de le gagner; et il poursuivit si obstinément ses sollicitations et ses offres auprès de lui, que, dans le temps même que la guerre était ouverte, et les armées en présence dans l'Épire, Balbus négociait encore, par ordre de César, avec Lentulus, et passa pour ce sujet dans le camp de Pompée, au péril de sa liberté et de sa vie. Lentulus était bien

Vell. II, 51.

[1] « (Cæsar) exspectabat lenissimis suis postulatis responsa. » (Cæs. *de Bello Civ.* I, 5.)

dans le cas d'ouvrir l'oreille aux promesses de César. Ses affaires ruinées, ses dettes excessives, l'y invitaient puissamment. Mais il se persuadait que la victoire ne pouvait abandonner Pompée; et c'était de ce côté que les espérances d'une haute fortune lui paraissaient plus certaines. Par ce motif, il demeura toujours intraitable; et César le nomme comme ayant contribué plus qu'aucun autre à la rupture.

Décret du sénat pour ordonner à César de licencier ses troupes.

Métellus Scipion, beau-père de Pompée, ne pouvait manquer de suivre le même plan. Caton ne voulait point entendre parler de mettre en compromis les intérêts et la majesté de la république. Ainsi, malgré quelques avis plus doux, et qui tendaient au moins à temporiser, il passa à la pluralité « qu'il serait enjoint à « César de licencier ses troupes avant un certain jour « qu'on lui fixait; et que, s'il n'obéissait pas, il serait « déclaré coupable d'attentat contre la république. »

Antoine s'y oppose. Contestation violente.

Antoine et Q. Cassius firent leur opposition à ce décret. Alors la querelle recommence. Le consul propose de délibérer sur le parti qu'il faut prendre pour réduire les tribuns opposants. C'est à qui opinera le plus fortement contre eux. Les tribuns se retranchent dans le droit inviolable de leur charge. Enfin la nuit sépara les combattants. Les jours suivants la contestation se renouvela, et dura jusqu'au 7 janvier. Pendant cet espace, Pison, censeur et beau-père de César, L. Roscius, préteur, qui avait servi sous le même César dans les Gaules, s'offrirent de l'aller trouver pour l'instruire des dispositions du sénat. Leurs offres furent rejetées : les tribuns furent menacés des dernières violences; et l'on recourut à cette forme de sénatus-consulte qui n'était d'usage que dans les plus grandes

extrémités. Il fut dit « que les consuls, les préteurs, « les tribuns du peuple, et les proconsuls qui se trou« vaient près de Rome (ce qui comprenait Pompée et « Cicéron), étaient chargés de veiller à la sûreté de « la république ». Après cet éclat, Antoine et Cassius avaient tout à craindre. Ils s'enfuirent de nuit avec des habits d'esclaves dans une voiture de louage, et ils ne s'arrêtèrent qu'à Rimini. Curion et Cœlius les suivirent. Alors on fit la distribution des provinces, qui était arrêtée depuis plus d'un an par l'opposition des tribuns. On nomma deux successeurs à César, L. Domitius Ahénobarbus pour la Gaule transalpine, M. Considius pour la cisalpine. Métellus Scipion eut le département de Syrie, que quittait Bibulus. Je parlerai des autres à mesure que l'occasion s'en présentera.

On emploie la forme de sénatus-consulte usitée dans les dernières extrémités. Antoine s'enfuit.

Les ennemis de César, en mettant les tribuns en péril, lui fournissaient le prétexte qu'il attendait depuis long-temps. Il était alors à Ravenne, dernière place de son gouvernement; et il ne fut pas plus tôt instruit de ce qui s'était passé à Rome, qu'il assembla ce qu'il avait de soldats autour de lui, c'est-à-dire la treizième légion. Dans le discours qu'il leur fit, il n'insista sur rien avec plus de force que sur les droits de la puissance du tribunat violés en la personne d'Antoine et de Cassius. Il se plaignit, comme il le rapporte lui-même, du nouvel exemple qu'introduisaient dans la république ceux qui arrêtaient et étouffaient par la terreur des armes l'opposition des tribuns. Il ajouta que Sylla, qui avait pris à tâche d'affaiblir et presque d'anéantir le tribunat, lui avait laissé néanmoins la liberté de l'opposition; et que Pompée, qui se faisait honneur d'avoir rétabli cette charge dans toutes ses

César exhorte ses soldats à venger les droits du tribunat violés.

prérogatives, lui ôtait même celle dont elle avait toujours joui.

C'est donc avec grande raison que Cicéron rend Antoine responsable des maux de la guerre civile. Il outre sans doute les choses, selon la remarque de Plutarque, lorsqu'il l'accuse d'avoir été la cause de cette guerre malheureuse[1], de même qu'Hélène l'a été de celle de Troie. Mais ce qui est exactement vrai, c'est qu'Antoine fournit à César le prétexte le plus plausible et le plus capable d'imposer à la multitude, un prétexte nécessaire, sans lequel César aurait eu peut-être de la peine à prendre un parti extrême, ou du moins à se faire suivre de tous ses soldats.

Suet. Cæs. c. 51.

Il fallait bien qu'il craignît de trouver de la difficulté à les persuader, puisque, au rapport de Suétone, dans la harangue qu'il leur fit le lendemain à Rimini, il employa les prières les plus humbles; il recourut aux larmes; il déchira ses habits par devant pour exprimer l'excès de sa douleur et la grandeur du péril où il se trouvait. César ne dit rien de semblable dans le récit qu'il fait de ce qui se passa à Ravenne, et il omet entièrement sa harangue de Rimini. Mais on sait assez qu'il supprime bien des choses; et le passage du Rubicon, si célèbre chez tous les autres historiens, n'est pas mentionné dans ses Commentaires.

Avec une seule légion il commence la guerre.

Après qu'il eut cessé de parler devant la légion assemblée par ses ordres dans Ravenne, les officiers et les soldats lui témoignèrent avec de grands cris qu'ils étaient résolus à défendre l'honneur de leur général et à venger les injures des tribuns. Il accepta leurs offres;

[1] « Ut Helena Trojanis, sic iste huic reipublicæ causa belli, causa pestis atque exitii fuit. » (Cic. *Phil.* II, n. 55.)

et avec cinq mille hommes de pied et trois cents chevaux il entreprit, suivant l'expression de Tite-Live, qui nous a été conservée par Orose, d'attaquer l'univers. C'était sa maxime et sa pratique constante, Oros. VI, 15.
comme on le sait, de mettre dans la célérité la principale espérance de ses succès; et il était convaincu que, dans l'occasion dont il s'agit, il lui serait plus aisé d'effrayer avec peu de forces, en se montrant au moment où il n'était point attendu, que de vaincre en se donnant le temps de faire de grands préparatifs. Ainsi, se contentant d'écrire à ses lieutenants en Gaule de lui amener ses légions qu'il y avait laissées, il résolut de commencer la guerre en allant surprendre Rimini, qui était la première place d'Italie qu'il rencontrait au sortir de son gouvernement.

Le secret était nécessaire pour réussir. C'est pourquoi il fit partir à petit bruit ses dix cohortes sous les ordres du fils d'Hortensius. Pour lui, il resta dans la ville, assista à un spectacle qui s'y donnait, considéra le devis d'une école de gladiateurs qu'il voulait bâtir; et, sur le soir, il se mit à table en grande compagnie. Mais, lorsque la nuit commençait, il se déroba sous prétexte d'indisposition, sortit de Ravenne sans être vu, et, ayant pris des mulets au moulin le plus prochain pour les atteler à sa chaise, il enfila une route détournée dans laquelle il s'égara. Au point du jour, il trouva un guide à l'aide duquel il atteignit ses cohortes proche du Rubicon, petit ruisseau qui bornait sa province; en sorte qu'il ne pouvait le passer sans contrevenir aux lois et sans lever le masque.

Passage du Rubicon.

Quelque décidé qu'il fût, et quoique sans contredit le plus audacieux des hommes, l'idée des maux qu'il

allait causer à l'univers, et des périls auxquels il s'exposait lui-même, se présentant à son esprit en ce moment critique, l'effraya, et suspendit un peu son activité. Il s'arrêta sur le bord, et, se tournant vers ses amis, parmi lesquels était le célèbre Asinius Pollion, il leur dit : *Nous pouvons encore*[1] *revenir sur nos pas. Mais si nous passons ce ponceau, il faudra pousser l'entreprise jusqu'au bout par la force des armes.*

Suétone rapporte un prétendu présage arrivé dans cet instant. Un homme d'une taille et d'une grandeur extraordinaire, parut tout d'un coup assis dans le voisinage, jouant d'une flûte champêtre. Autour de lui s'amassèrent pour l'entendre, non-seulement les pâtres, mais des soldats et des trompettes. Cet homme saisit la trompette de l'un de ceux qu'il voyait près de lui : il l'emboucha, sonna la charge, et passa à l'autre bord. Si ce fait est vrai, ce pourrait bien être une aventure ménagée exprès par César pour encourager ses troupes. Quoi qu'il en soit, il s'écria aussitôt : *Allons*[2] *où nous appellent les présages des dieux et l'injustice de nos ennemis. Le sort en est jeté.* C'est ainsi qu'il fit cette décisive et hasardeuse démarche, s'étourdissant lui-même sur les suites horribles qu'elle devait avoir ; semblable, dit Plutarque, à un homme qui ferme les yeux et s'enveloppe la tête pour se cacher la vue de l'abîme où il va se précipiter[3].

César s'em-

César, ayant passé le Rubicon, marcha droit à Ri-

[1] « Etiam nunc regredi possumus. Quòd si ponticulum transierimus, omnia armis agenda erunt. » (SUET. *Cæs.* 31.)

[2] « Eatur, quò deorum ostenta et inimicorum iniquitas vocat : jacta esto alea. » (Idem, ibid.)

[3] Ὥσπερ οἱ πρὸς βάθος ἀφιέντες ἀχανὲς ἀπὸ κρημνοῦ τινὸς ἑαυτοὺς, μύσαντες τῷ λογισμῷ, καὶ παρακαλυψάμενος πρὸς τὸ δεινόν. (PLUT. *in Pomp.*

mini, et s'en empara. Ce fut là qu'il trouva les deux tribuns Antoine et Cassius; et il eut grand soin de les faire voir à ses soldats dans l'équipage servile qu'ils avaient été obligés de prendre pour se sauver plus sûrement. Ce spectacle anima de plus en plus les troupes, qui firent à leur général de nouvelles protestations de le suivre, en quelque lieu qu'il voulût les mener. pare de Rimini.

Ce que César avait prévu arriva. La consternation fut affreuse dans Rome à la nouvelle de la surprise de Rimini. On ne s'en tenait point à la réalité du mal, qui était déja assez grand : on s'imaginait voir incessamment César aux portes de la ville avec ses dix légions et des nuées de Gaulois et de Germains. Pompée lui-même perdit la tête. Il avait autour de lui plus de troupes que son rival. Mais il fut tellement fatigué et harcelé par les reproches qui l'assaillaient de toutes parts, qu'il ne put conserver cette tranquillité si nécessaire dans les grandes occasions, ni prendre une résolution digne de son courage et de sa prudence. C'était à qui l'accablerait de plaintes sur le passé; sur ce qu'il avait lui-même élevé César à ce haut degré de puissance qui le rendait actuellement redoutable à la patrie; sur ce que, n'étant point en état de lui résister, il avait refusé toute voie d'accommodement. On lui demandait où étaient les forces qu'il devait avoir assemblées : car, dans la pensée où l'on était que César avait avec lui ses dix légions, on aurait voulu en voir pour le moins autant à Pompée; et, comme il en était bien loin, Favonius, par une allusion insultante au mot qui lui était échappé quelque temps auparavant, l'exhortait à frapper la terre du pied pour en faire sortir des soldats.

Consternation affreuse dans Rome. Pompée, accablé de reproches, perd la tramontane.

Il est vrai que Pompée était bien en faute à cet égard. Il avait annoncé au sénat dix légions toutes prêtes; et dans le moment du besoin rien ne paraissait qui se rapportât à une si belle promesse : de sorte qu'interrogé sur cet article par Volcatius Tullus, homme consulaire, il répondit d'un air embarrassé qu'il avait les deux légions venues de la Gaule, et de plus environ trente mille hommes de nouvelles levées, qu'il ne s'agissait plus que d'assembler au drapeau. Sur cette réponse Tullus s'écria : *Vous nous avez trompés, Pompée.* Et il proposa d'envoyer des députés à César.

Plut. in Pomp. et Cat.

Caton lui-même contribua à chagriner Pompée par une réflexion qui n'était plus de saison. Car, comme on admirait avec quelle pénétration et quelle sagacité ce généreux et éclairé républicain avait prédit longtemps auparavant ce que l'on voyait enfin arrivé : *Oui, sans doute*, dit-il, *si vous aviez voulu m'en croire, vous ne seriez point réduits aujourd'hui ni à craindre un seul homme, ni à mettre vos espérances en un seul.* En effet, Caton, de tout temps, avait fait sentir la nécessité d'être en garde contre César. Mais surtout dans une occasion où celui-ci avait écrit au sénat une lettre de reproches et d'invectives contre lui, après qu'elle eut été lue, Caton prit la parole; et, ayant réfuté sans peine de vaines et frivoles accusations, il retomba sur César, et développa tous ses projets et tout son plan avec autant d'exactitude que s'il avait été, non pas son ennemi, mais son confident et son complice : et il conclut que ce n'était point les Germains et les Celtes, mais César, qu'ils devaient craindre, et contre qui il leur était important de se précautionner. Ce sont ces avis réitérés dont Caton

reprochait alors à Pompée de n'avoir pas fait son profit. *Vous avez pensé plus juste touchant l'avenir* (lui dit Pompée); *et moi, j'ai suivi davantage les mouvements de l'amitié.*

Au reste, quelque opposition qu'eût Caton aux puissances et aux commandements contraires aux lois, il ne s'opiniâtra point ici mal à propos, et il conseilla de remettre toute l'autorité entre les mains de Pompée, disant qu'il appartenait aux mêmes hommes de faire les grands maux, et d'y apporter les remèdes. Cet avis fut suivi : et l'on rendit en même temps un décret portant qu'il y avait *tumulte*, c'est-à-dire que la guerre était ouverte, et la ville en danger, en sorte qu'il fallait que tous les citoyens fussent en armes.

Le premier usage que fit Pompée du commandement suprême qui venait de lui être déféré ou confirmé, ce fut d'abandonner Rome, et d'ordonner à tous les sénateurs d'en sortir et de le suivre, avec déclaration expresse qu'il regarderait comme étant du parti de César quiconque demeurerait dans la ville. Cette résolution paraissait désespérée : en vain tâchait-il de la colorer de l'exemple de Thémistocle, qui en avait fait autant par rapport à Athènes, à l'approche de l'armée des Perses. Il avait beau faire valoir avec emphase la maxime, que la patrie ne consiste point dans les murs et dans les édifices, on ne se payait point de ces raisons. Cependant, en même temps que l'on blâmait la conduite du général, on ne pouvait haïr sa personne: et ce jour peut même passer pour un des plus glorieux de la vie de Pompée, puisque avec lui sortirent de Rome toutes les personnes les plus illustres de l'état. La fuite et l'exil en la compagnie de Pompée leur tenait lieu de la pa-

Il abandonne la ville, et est suivi des magistrats et de tout le sénat.

Cic. ad Att. VII, 11.

trie, et Rome sans lui n'était plus pour eux que le camp de César.

Je ne décrirai point ici le tumulte et le désordre de cette fuite, qu'il est aisé de se figurer. Je remarquerai seulement cette circonstance singulière, que pendant que ceux qui étaient dans Rome s'efforçaient d'en sortir en hâte et à pas précipités, de toutes les villes voisines on s'y retirait avec le même empressement pour éviter les approches de César et de son armée : et dans toute cette partie de l'Italie les chemins étaient couverts d'une multitude infinie d'hommes et de femmes qui se heurtaient par une espèce de mouvement de flux et de reflux.

Les consuls quittèrent Rome avant même que d'avoir fait les sacrifices et les cérémonies de religion que le devoir de leur charge exigeait ; ce qui n'était jamais arrivé. Les préteurs, les tribuns du peuple, au moins pour la plus grande partie, les personnages consulaires, en un mot presque tous les sénateurs suivirent Pompée d'un concert si unanime, que quelques-uns même de ceux qui étaient attachés à César furent entraînés par le torrent. Il n'y eut pas jusqu'à Pison son beau-père qui ne sortît de Rome avec les autres.

Partisans de Pompée et de César comparés ensemble : Caton seul vraiment partisan de la république. Cœl. ad Cic. Ad Fam. l. 8, ep. 14. Suet. Cæs. 27.

Ainsi toute la dignité de la république se trouva dans le parti de Pompée, mais toute la force était avec César. Je ne parle pas seulement de ses légions. Depuis long-temps il était la ressource de tous ceux qui étaient ou prévenus de crimes, ou endettés, et de toute la jeunesse débauchée. Ceux dont les affaires n'étaient point tellement délabrées qu'il ne fût possible de les remettre, il les aidait de son argent et de sa protection : aux autres, dont la misère ou les crimes étaient portés à l'extrême, il leur disait nettement qu'il leur fallait une guerre ci-

vile. Il s'était fait ainsi un nombre infini de créatures, tous gens de main, audacieux, et qui n'avaient d'espérance qu'en lui. On conçoit aisément quelle force et quel soutien donne à un parti un pareil assemblage. « La cause de César [1], disait Cicéron, n'a point d'appui « du côté de la justice. De tout autre côté, elle a tous « les appuis et tous les avantages imaginables. »

Parmi tant de citoyens, les uns partisans de César [2], les autres de Pompée, on cherche un partisan de la république; et peut-être serait-il difficile d'en découvrir un autre que Caton. J'emprunte cette réflexion de Sénèque, qui la développe parfaitement. « Si vous voulez, « (dit-il,) vous représenter à vous-même un fidèle ta- « bleau de ces temps-là, vous verrez d'un côté le peuple « et toute la multitude de ceux que le mauvais état de « leur fortune rend avides d'un changement; de l'autre, « les grands, l'ordre des chevaliers, tout ce qu'il y avait « d'illustre et de respectable dans la ville; au milieu, « Caton et la république, seuls et abandonnés de tous. » Caton, en effet, n'était guère plus content de Pompée que de César, puisque, s'il était résolu de se donner la mort au cas que le dernier fût vainqueur, il avait pris son parti d'aller en exil si c'était le premier.

C'est ce qui nous découvre un nouveau défaut de justesse dans ce fameux vers de Lucain, censuré d'ailleurs avec raison pour l'absurde impiété avec laquelle il ba-

[1] « Causam solùm illa causa non habet: cæteris rebus abundat. » (Cic. *ad Att.* VII, 3.)

[2] « Quum alii ad Cæsarem inclinarent, alii ad Pompeium, solus Cato fecit aliquas et reipublicæ partes. Si animo complecti volueris illius imaginem temporis, videbis illinc plebem, et omnem erectum ad res novas vulgum, hinc optimates et equestrem ordinem, quidquid erat in civitate lecti et sancti; duos in medio relictos, rempublicam et Catonem. » (*Sen. ep.* 104.)

lance l'approbation des dieux par celle d'un homme. « Les dieux [1], dit-il, ont jugé en faveur du parti vain- « queur; mais le vaincu a eu l'avantage de plaire à « Caton. » Il ne lui plaisait en aucune manière; seulement, dans la nécessité d'opter, il lui semblait le moins mauvais. Du reste, tout l'affligeait, tout le désolait. Il voulut même que son extérieur annonçât la douleur dont il était pénétré: car, du jour que la guerre commença jusqu'à sa mort, il laissa croître ses cheveux et sa barbe; il ne mit plus de couronne sur sa tête, selon l'usage qui se pratiquait dans les repas; en un mot, il porta sur sa personne toutes les marques d'un deuil amer et d'une vive affliction.

Plut. in Cat.

Prétendus présages. Mort de Perperna.

Je ne rapporterai point ici les prétendus prodiges qu'accumulent les anciens écrivains aux approches d'une guerre si terrible. Il est peut-être plus utile d'observer que les esprits, frappés de terreur, et par là plus disposés à la superstition, tournaient en présages les événements même les plus simples et les plus naturels. Ainsi, parce que Perperna mourut alors âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, resté le dernier de tous ceux qu'il avait vus sénateurs étant consul, et n'en laissant que sept de ceux que, trente-sept ans avant le temps où nous sommes, censeur avec Philippe, il avait mis sur le tab'eau du sénat, on jugea que sa mort, dans ces circonstances, annonçait la ruine du sénat et un changement de gouvernement.

Plin. lib. 7, c. 48. Val. Max. l. 8, c. 13. Dio, l. 41.

Pompée fait des levées dans toute l'Italie. Différents chefs

Pompée, en sortant de Rome, tira du côté de la Campanie, résolu de gagner la Pouille, où étaient les deux légions qui avaient été enlevées à César. Il ne

[1] Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

se fiait pas beaucoup aux soldats de ces légions, et il craignait qu'ils n'eussent conservé de l'attachement pour leur ancien général. Sa ressource était donc de faire des levées de toutes parts dans l'Italie, et de s'y soutenir, s'il était possible, ou, à toute extrémité, de passer la mer, pour avoir le temps d'assembler de tous les pays qui sont à l'orient, des troupes nombreuses et affectionnées; car son nom était grand dans ces contrées, où il avait fait de si glorieux exploits. Mais il cachait soigneusement cette dernière idée, qui aurait décrédité ses armes, et il ne montrait que le dessein de défendre l'Italie. Plusieurs chefs sous ses ordres en occupaient les différentes régions, et y enrôlaient le plus de monde qu'il leur était possible. Cicéron était chargé des côtes de la Campanie; mais plein d'amour comme il était pour la paix, il ne se portait pas avec beaucoup de chaleur à toutes les opérations qui avaient rapport à la guerre. Il avait pour objet de se rendre médiateur entre les deux partis tant qu'il resterait quelque espérance d'accommodement. Lentulus Spinther, P. Attius Varus, Domitius Ahénobarbus, et quelques autres, servaient la cause avec plus de vivacité, mais non pas avec plus de succès, comme nous aurons bientôt lieu de le raconter.

qui agissent sous ses ordres.

Pendant que César était encore à Rimini, un jeune homme de ses parents et de son nom, et le préteur Roscius, vinrent lui porter des paroles de paix. Quoiqu'ils ne fussent pas députés expressément, cependant Pompée les avait chargés de lui faire des compliments, et même des espèces d'excuses. Il leur avait dit « que ce « n'était point inimitié contre César qui le faisait agir, « mais uniquement le zèle pour la république, dont il

Négociation entre Pompée et César, peu sincère et infructueuse.

« avait toujours préféré les intérêts à toute liaison par- « ticulière : qu'il était digne de César de suivre les mê- « mes principes dans sa conduite, et de ne pas faire « tort à l'état pour vouloir se venger de ses ennemis ». Il est visible que Pompée, en faisant une pareille démarche, voulait entamer une négociation, moins sans doute dans le dessein de parvenir à la paix que de gagner du temps; parce qu'il se trouvait pris au dépourvu, et que les levées ne se faisaient pas avec autant de facilité et de bonne volonté de la part des peuples, qu'il l'avait espéré.

César, qui n'avait pas de meilleures intentions pour la paix, voulut néanmoins se faire honneur de la désirer. Il remit au jeune L. César et à Roscius de nouvelles propositions qu'il rapporte ainsi lui-même : « que « Pompée aille en Espagne : que toutes les armées « soient licenciées [1] : que dans toute l'Italie on mette les « armes bas : que l'on écarte tout ce qui ressent la ter- « reur et la violence : que les élections des magistrats « se fassent avec une liberté entière, et que la républi- « que soit administrée par l'autorité du sénat et du « peuple ». Pour convenir des détails de l'exécution, il demandait une entrevue avec Pompée.

Cic. ad Fam. XVI, 12. Cicéron explique davantage quelques-uns de ces articles. Selon lui, César promettait de céder la Gaule transalpine à Domitius, la cisalpine à Considius. Il renonçait au privilége qui lui avait été accordé de demander le consulat par procureurs, et il déclarait qu'il viendrait le solliciter en personne et selon toutes les règles.

Ces propositions avaient un air de modération, et

[1] Le texte de César porte, *ipsi exercitus dimittantur*; ce qui est visiblement fautif. Je lis *cuncti* au lieu de *ipsi*.

Cicéron en espérait quelque succès. Il lui semblait que César commençait à avoir honte de ses emportements, et il savait que Pompée était peu content des forces qu'il avait sous la main. Mais bientôt ces espérances s'évanouirent. Pompée exigeait pour préliminaire que César rentrât dans l'ordre, et abandonnât Rimini et les autres postes qu'il avait occupés hors de sa province; car pendant le cours de la négociation il avait toujours poussé la guerre. César, au contraire, voulait que Pompée et les consuls commençassent par interrompre les levées qui se faisaient sous leurs ordres, et par renvoyer les troupes qu'ils avaient déja assemblées. De plus, Pompée promettait bien d'aller en Espagne, mais il ne fixait point de terme; enfin, sur l'entrevue demandée par César, il ne faisait aucune réponse : César se prétendit donc en droit de rompre la négociation. Il fit courir par toute l'Italie une espèce de manifeste où il étalait ses raisons de la façon la plus spécieuse, et portait même un défi à Pompée, qu'il accusait de reculer et de craindre les éclaircissements. C'est sans doute dans cette pièce que, par un trait de son habileté accoutumée et de son attention à se concilier les esprits, il déclarait qu'il regardait comme étant à lui tous ceux qui ne seraient pas contre lui. Cette politique était d'autant mieux entendue, que Pompée tenait un langage tout contraire, et protestait qu'il traiterait en ennemis tous ceux qui manqueraient à la cause de la république, dont il était le défenseur.

Dio.

Suet. Cæs. c. 75.

Labiénus venait de lui hausser le courage en passant de son côté pendant qu'on traitait d'accommodement. C'était, comme nous l'avons vu, le plus accrédité des lieutenants de César, et celui à qui ce général avait

Labiénus passe du côté de Pompée. Cic. ad Att. VII, 9.

témoigné le plus d'estime et de confiance. Les partisans de Pompée firent beaucoup valoir l'autorité d'un tel transfuge en faveur de la justice de leur cause, et ils comptaient fort sur son habileté; mais il ne leur apporta que de frivoles espérances en rabaissant dans ses discours les forces de César; du reste ils en tirèrent peu de service effectif. Labiénus avait paru un excellent officier tant qu'il avait servi sous César[1]; depuis qu'il s'en fut séparé, il ne fit plus rien qui fût digne de sa réputation. César en usa à son égard avec sa générosité accoutumée, et lui renvoya son argent et ses bagages.

Progrès de César.

Cependant il poussait vivement la guerre, et, n'ayant encore que sa treizième légion avec lui, il s'empara de Pésaro, de Fano, d'Ancone, et d'Arezzo en Toscane. En même temps il faisait des levées dans tout le Picénum, et donnait partout la chasse aux partisans de Pompée. Je n'entrerai point dans le détail des expéditions de moindre conséquence; je me contenterai de dire que, sans tirer l'épée, il força Thermus, actuellement préteur, de lui abandonner Iguvium[2]; Attius Varus, Osimo; Lentulus Spinther, Ascoli. Mais il lui fallut mettre le siége devant Corfinium, où Domitius Ahénobarbus s'était enfermé avec plusieurs illustres personnages et un nombre considérable de troupes.

Il assiége Domitius dans Corfinium.

Ce fut un vrai coup de filet pour César, et il en eut obligation à la témérité de Domitius, qui, se voyant à la tête de trente cohortes, prétendit trancher de l'important. Pompée lui avait écrit de venir le joindre dans

[1] ....Fortis in armis
Cæsareis Labienus erat, nunc transfuga vilis.
(LUCAN. V, 345.)

[2] Eugubio.

la Pouille, lui représentant qu'ils ne pouvaient défendre l'Italie qu'en réunissant toutes leurs forces, et que, s'il se tenait seul, il se perdrait infailliblement. L'avis était bon, mais dans la guerre civile on connaît peu la subordination et l'obéissance. Domitius entreprit de se mesurer avec César et de l'empêcher d'avancer; son plan même était de passer dans la Gaule, dont le gouvernement lui avait été donné par le sénat. César ne lui en donna pas le temps, il marcha à lui; et, dès la première rencontre, ses coureurs mirent en fuite cinq cohortes de Domitius qui voulaient rompre un pont à trois milles de distance de Corfinium; ensuite de quoi il vint avec deux légions mettre le siége devant une place dont la garnison était plus forte que son armée. Il est vrai qu'il lui arriva bientôt de nouvelles troupes, qui le mirent en état de former un second camp de l'autre côté de la ville : il en donna le commandement à Curion.

Quand Domitius se vit assiégé, il sentit toute la grandeur du péril. Il écrivit en diligence à Pompée pour le prier de venir à son secours, et de ne le pas livrer à la merci de César, lui, trente cohortes, et un grand nombre de sénateurs et de chevaliers romains. En attendant la réponse de Pompée, il se prépara à se bien défendre, et tâcha d'encourager ses soldats par de magnifiques promesses.

La circonstance était des plus fâcheuses pour Pompée. Abandonner un si grand corps de troupes et tant de personnes de distinction, c'était une perte et une honte pour son parti. D'un autre côté il était très-faible : à l'exception des deux légions dont nous avons déja parlé plusieurs fois, et sur la fidélité desquelles il ne pouvait

pas beaucoup compter, il n'avait que de nouvelles levées. Avec de telles troupes, risquer une action contre César et ses vieilles bandes, c'était s'exposer à périr tout d'un coup et sans ressource: il prit donc son parti en habile homme, en homme de tête; et quoiqu'il sût que sa conduite était blâmée de timidité, comme il paraît par les lettres de Cicéron, qui en cela ne me semble pas lui rendre justice, il répondit à Domitius que c'était à lui à se tirer du mauvais pas où il s'était engagé; qu'il s'efforçât de venir le joindre.

Les troupes de Domitius promettent de le livrer à César.

Domitius, enfermé par les lignes et par les travaux de César, n'était plus à portée d'exécuter ce que Pompée lui conseillait. Tout son courage et toute sa fierté tombèrent dans le moment, et il résolut de se sauver par la fuite. Il fit néanmoins bonne contenance, autant qu'il lui fut possible, avec ses soldats, leur promettant le prochain secours de Pompée, et les exhortant à se mettre, par une vigoureuse résistance, en état de l'attendre. Mais son visage troublé et déconcerté démentait ses discours; et, de plus, on le voyait tenir de petits conseils avec ses amis plus familiers; en sorte que le vrai transpira, et les troupes surent qu'elles n'avaient point de secours à espérer, et que leur chef se préparait à les quitter et à s'enfuir. Aussitôt elles résolurent de penser aussi à leur sûreté et de députer à César. Les habitants résistèrent d'abord, ne sachant pas l'état des choses: mais en peu de temps tout s'éclaircit; et les uns et les autres, parfaitement réunis, s'emparent de la personne de Domitius, et envoient dire à César qu'ils sont prêts à lui ouvrir les portes, à faire tout ce qu'il lui plaira de leur ordonner, et à lui livrer Domitius vivant. César accepta leurs offres avec joie; mais cependant,

comme la nuit approchait, il ne voulut point entrer sur-le-champ dans la ville, de peur que pendant la licence des ténèbres elle ne fût pillée par le soldat. Seulement il ordonna à ses troupes de faire une garde très-exacte tout autour des murs, et d'empêcher que même un seul homme ne pût s'échapper. César remarque que la garde se fit avec une attention et une vigilance infinies, et que tout son camp était dans l'attente de ce qu'il allait décider, soit du sort des habitants, soit de celui des illustres personnages qui étaient enfermés dans la place.

Lentulus Spinther, qui était dans Corfinium, obtient sa grace.

Lentulus Spinther était de ce nombre; et, chassé d'Ascoli, comme je l'ai dit, il avait cherché un asyle dans Corfinium. Plus malheureux encore dans cette seconde place que dans l'autre, il résolut d'éprouver la clémence de son vainqueur. Ainsi, vers la quatrième veille de la nuit, il appela la garde du haut du mur, et demanda d'être mené à César. Il y fut conduit sous bonne escorte, non pas des soldats de César, mais de ceux de Domitius, qui avaient tant de peur de s'attirer le reproche d'avoir manqué à leurs conventions, qu'ils l'accompagnèrent jusqu'à ce qu'ils l'eussent remis entre les mains de César lui-même. Lentulus ne s'était point trompé dans l'idée qu'il avait eue de la générosité de son ennemi. A peine eut-il commencé à implorer sa miséricorde, que César l'interrompit, et lui dit « qu'il « n'était point sorti des limites de sa province pour « faire tort à qui que ce pût être, mais pour repousser « les injures de ses adversaires, pour venger les tribuns « outragés, et pour rétablir dans ses droits et dans sa « liberté le peuple romain opprimé par la faction d'un « petit nombre de puissants ». Lorsque Lentulus se vit

Domitius veut s'empoisonner. Son médecin lui donne un soporatif au lieu de poison.

hors d'inquiétude pour lui-même, il demanda la permission de rentrer dans la ville, « parce que, disait-il, « quelques-uns avaient été saisis d'une telle frayeur, « qu'ils s'étaient portés à des résolutions extrêmes ». Il voulait parler de Domitius, dont l'aventure est des plus singulières.

Nous avons vu que depuis plusieurs années Domitius s'était déclaré l'ennemi personnel de César. Il avait travaillé avec acharnement à le faire révoquer; et, en dernier lieu, il s'était fait donner sa place par le sénat. Jugeant donc de la haine de César pour lui par celle qu'il portait lui-même à César, lorsqu'il se vit près de tomber en sa puissance il n'en espéra aucun quartier; et, courageux par timidité, il résolut de se donner la mort pour ne point mourir au gré et par l'ordre de son ennemi. Il ordonne à son médecin, qui était un de ses esclaves, de lui préparer du poison; et, lorsque le breuvage lui est apporté, il l'avale avec constance et se jette sur son lit. Quelques heures après arrive Lentulus, qui lui fait le récit de la clémence de César. Alors Domitius, au désespoir, se lamente, et s'accuse lui-même de précipitation et d'aveuglement. Son médecin le consola : « Rassurez-vous, lui dit-il, c'est un sopo« ratif, et non pas un poison mortel, que je vous ai « donné. Il ne vous en arrivera aucun mal. » Domitius reprit courage, et attendit le moment où il lui faudrait paraître devant César.

César pardonne à Domitius, et à tous ceux qu'il avait faits prisonniers avec lui.

Ce fut au point du jour que César commanda qu'on lui amenât tous les sénateurs, les fils de sénateurs, les tribuns des soldats, et les chevaliers romains. Outre Lentulus et Domitius, personnages consulaires, il y avait dans la place trois autres sénateurs, dont l'un

était actuellement questeur, et, de plus, le fils de Domitius, et plusieurs jeunes gens de distinction, un grand nombre de chevaliers romains, enfin des décurions ou sénateurs des villes municipales voisines, qui avaient été mandés par Domitius. César donna ses ordres pour qu'on les mît à couvert des insultes du soldat; et après quelques reproches sur leur animosité contre lui, qu'il prétendait n'avoir pas méritée, il les renvoya tous sans tirer d'eux aucune vengeance, sans en exiger aucune promesse. Il fit plus. Domitius avait apporté à Corfinium six millions de sesterces [1], qui lui avaient été donnés par Pompée pour payer ses troupes; c'était donc un argent qui appartenait à la république, et César pouvait se l'approprier: il le rendit néanmoins à Domitius, ne voulant pas paraître, dit-il lui-même, respecter seulement la vie des hommes, mais être exempt de toute avidité pour leur argent [2]. Quant à ce qui regarde les troupes de Domitius, il les enrôla sous ses enseignes, et les fit bientôt après passer en Sicile.

Tel est le système de conduite que César se prescrivait dans cette première occasion, et qu'il suivit fidèlement, ou peu s'en faut, dans toutes les autres: conduite louable par toutes sortes d'endroits; par la clémence envers les chefs, si rare dans les guerres civiles; par l'utilité considérable de grossir ses forces à chaque victoire en s'attachant les soldats vaincus; par l'honneur qu'une telle générosité faisait à ses armes et à sa cause,

[1] Sept cent cinquante mille livres. = 1,227,000 fr. — L.

[2] « Ne continentior in vita hominum quàm in pecunia fuisse videatur. » (Cæs. *de Bell. Civ.* l. 1, n. 23.)

dont elle couvre encore aujourd'hui l'injustice aux yeux de bien des gens.

César se félicite lui-même à ce sujet dans une lettre à deux de ses amis, Balbus et Oppius; mais il découvre en même temps le motif d'intérêt et d'ambition d'où partait sa douceur. « Je suis charmé [1], leur dit-il, que « vous approuviez ce que j'ai fait à Corfinium.... Ten« tons de regagner par cette voie, s'il est possible, tous « les esprits, et de nous procurer une longue jouissance « des fruits de la victoire : car les autres, en se mon« trant cruels, n'ont pu éviter la haine publique, ni « jouir long-temps de leur victoire, excepté Sylla, que « je suis très-résolu de ne point imiter. Donnons l'exem« ple d'une nouvelle façon de vaincre, et assurons notre « fortune par la clémence et par l'humanité. » On voit dans cette lettre la résolution déterminée où César était dès lors de s'emparer de la souveraine puissance et de s'en maintenir en possession; d'où il s'ensuit que toutes ses négociations pour la paix n'étaient point sérieuses, ou avaient pour but d'amener Pompée à lui demeurer soumis avec le reste des citoyens, ce qu'il n'était pas possible d'espérer.

Cic. ad Att. l. IX. Domitius et Lentulus, au sortir du camp de César, allèrent cacher leur honte dans des maisons de campagne, où ils se tinrent quelque temps renfermés, se

[1] « Gaudeo mehercule vos significare litteris, quàm valdè probetis ea quæ apud Corfinium gesta sunt..... Tentemus hoc modo, si possumus, omnium voluntates recuperare, et diuturnâ victoriâ uti : quoniam reliqui crudelitate odium effugere non potuerunt, neque victoriam diutiùs tenere, præter unum L. Syllam, quem imitaturus non sum. Hæc nova sit ratio vincendi, ut misericordiâ et liberalitate nos muniamus. » (*Ep. Cæs.* apud Cic. *ad Att.* l. IX.)

livrant à de tristes réflexions. Lentulus même disait qu'il en avait assez fait pour Pompée, et qu'il se croyait obligé à se montrer reconnaissant du bienfait de César. Bientôt néanmoins nous les verrons reparaître l'un et l'autre dans le parti de Pompée, et s'y distinguer par leur acharnement contre celui à qui ils étaient redevables de la vie. On ne serait point étonné que César traitât cette conduite d'ingratitude punissable. Mais son ame fière et généreuse ne connaissait point un pareil langage : il s'explique sur ce sujet de la façon du monde la plus noble dans une lettre à Cicéron. « Ce « n'est point [1], dit-il, une raison pour moi de me re« pentir de ma clémence que d'apprendre que ceux que « j'ai renvoyés de Corfinium sont partis pour aller me « faire la guerre. Je suis charmé qu'ils se montrent « toujours dignes d'eux-mêmes, comme il me convient, « à moi, de ne me point démentir. »

César poursuit Pompée qui s'enferme dans Brindes.

César n'était resté que sept jours devant Corfinium; et, dès le moment qu'il eut terminé cette importante affaire, il décampa; et, quoique la matinée fût déja assez avancée, il fit une traite aussi forte que peut faire en un jour une armée en marche. Il allait à la poursuite de Pompée, qui n'avait plus d'autre ressource que de se retirer dans Brindes. Quoiqu'il en fût beaucoup plus proche que César, Cicéron craignait encore qu'il ne fût prévenu par son ennemi. « C'est un monstre [2], « disait-il avec effroi, que cet homme-là, pour l'activité,

[1] « Meum factum probari a te, triumpho gaudio. Neque illud me movet, quòd ii qui a me dimissi sunt discessisse dicuntur, ut mihi rursùs bellum inferrent. Nihil enim malo quàm et me mei similem esse, et illos sui. » (*Ep. Cæs. ad Cic.* apud Cic. *ad Att.* l. IX.)

[2] « Hoc τέρας horribili vigilantiâ, celeritate, diligentiâ est. » (Cic. *ad Att.* VIII, 9.)

« la vigilance, la célérité. » Pompée eut néanmoins le temps d'arriver à Brindes, et de s'y enfermer avec ce qu'il avait pu amasser et sauver de troupes. Le nombre en était médiocre, quoiqu'il n'eût méprisé aucune espèce de secours, et qu'il eût armé, si nous en croyons César, jusqu'à des pâtres et à des esclaves. César se rendit devant la place le huit mars, amenant six légions, dont quatre de vieilles troupes et deux de nouvelles levées. C'était avoir fait bien de l'ouvrage depuis le huit ou le neuf janvier que de s'être rendu maître de toute l'Italie, à l'exception d'une seule ville.

Nouvelles démarches de César vers la paix. Il a quelquefois altéré la vérité des faits dans ses Commentaires.

Sur sa route il avait fait prisonnier Cn. Magius, ingénieur en chef[1] de Pompée; et, suivant sa pratique, il l'avait sur-le-champ mis en liberté, et renvoyé à son général, en le chargeant de demander et de presser une entrevue, comme une voie sûre pour pacifier toutes choses. Il dit dans ses Commentaires que Magius ne lui apporta point de réponse de la part de Pompée. Mais nous avons une lettre de lui à Oppius et à Balbus, qui prouve le contraire. « Pompée, dit-il, m'a envoyé Magius pour traiter de paix; je lui ai répondu « ce que j'ai jugé à propos. » Il est difficile d'expliquer cette contradiction, si ce n'est en supposant que César ne s'est pas piqué d'une fidélité scrupuleuse sur les faits dans ses Commentaires, surtout dans la partie qui regarde la guerre civile. Asinius Pollion, qui l'accompagna dans plusieurs de ses expéditions, l'en accusait expressément, au rapport de Suétone. Ainsi ce grand homme, cette ame si élevée et si généreuse, ne craint

Ep. Cæs. ap. Cic. ad Att. l. IX.

Suet. Cæs. c. 56.

[1] Je hasarde cette façon de traduire *præfectus fabrûm*, qui signifie à la lettre *commandant des ouvriers* qui marchent à la suite d'une armée. D'Ablancourt traduit, *intendant des machines*.

point de se déshonorer par un mensonge, et d'altérer la vérité dans un ouvrage destiné à la postérité. Voilà les fruits de l'ambition.

Pompée n'était pas plus tôt entré dans Brindes, qu'il en avait fait partir Métellus Scipion pour son gouvernement de Syrie, et en même temps Cn. Pompée, son fils aîné, leur ordonnant à l'un et à l'autre de lui assembler de toutes les parties de l'Orient de puissantes forces de terre et de mer. Il engagea aussi les consuls à passer avec trente cohortes à Dyrrachium[1] dans l'Épire, où il se disposait à les suivre. Il se défiait d'eux, et surtout de Lentulus, que César ne cessait de solliciter par l'entremise de Balbus, lui faisant les plus grandes promesses s'il voulait revenir à Rome. Le départ des consuls rompit à cet égard les mesures de César; et Caninius Rébilus, l'un de ses lieutenants, ayant voulu entamer, par son ordre, une négociation avec Scribonius Libo, beau-père de Sextus, le plus jeune des fils de Pompée, il lui fut répondu qu'en l'absence des consuls il n'était pas possible de traiter.

Dio. Balbus ad Cic. ap. Cic. ad Att. l. VIII.

César ne s'occupa donc plus que du dessein d'enfermer Pompée dans Brindes; et pendant qu'il assiégeait la place du côté de terre, il entreprit de construire une digue et une estacade pour boucher l'entrée et la sortie du port. On se battit de part et d'autre avec vigueur autour de ces ouvrages pendant neuf jours, au bout desquels les vaisseaux qui avaient transporté les consuls étant revenus avant que les travaux de César fussent achevés, Pompée prépara toutes choses pour l'embarquement des vingt cohortes qu'il avait avec lui.

César assiége Pompée, qui passe en Épire.

Craignant qu'au moment du départ, César n'entrât

[1] Durazzo.

dans la ville et ne vînt l'attaquer, il mura les portes, il ferma les rues et les places avec des barricades, ou les coupa par des fossés, qu'il remplit de poutrelles et de pieux pointus recouverts de claies et de terre. Enfin il garnit d'une double palissade de pieux très-forts et très-aigus les deux rues qu'il laissait libres pour gagner le port. Lorsque tout fut prêt, pendant que les soldats s'embarquaient il laissa sur le mur et dans les tours quelques archers et quelques gens de trait, qui avaient ordre de se retirer à un certain signal, et qu'attendaient des barques légères avec lesquelles ils devaient rejoindre la flotte.

Il avait fait défense aux habitants, dont il se défiait, de sortir de leurs maisons. Ils trouvèrent pourtant moyen d'avertir César du départ de Pompée. Aussitôt les échelles sont plantées devant les murailles, et César pénètre dans la ville; mais ses soldats allaient s'engager dans ces fossés et ces piéges préparés par l'ennemi. Les habitants de Brindes les avertirent encore de ce danger. Pour l'éviter, il fallut qu'ils fissent un long circuit; et pendant ce temps Pompée eut la facilité de s'éloigner de la terre. Seulement deux vaisseaux, embarrassés dans les digues de César, furent pris avec les soldats qui les montaient.

Réflexion sur la fuite de Pompée.

Ainsi Pompée partit en fugitif de ce même port où, peu d'années auparavant, il avait abordé avec tant de gloire, amenant une armée victorieuse et chargée des dépouilles de l'Orient. Après avoir commencé par abandonner à son rival la capitale de l'empire, il lui abandonne ici toute l'Italie : conduite timide, s'il lui était possible de faire autrement; prudente, s'il ne pouvait que par cette voie se donner le temps de se fortifier.

Plutarque atteste que plusieurs ont regardé le parti qu'il prit dans cette conjoncture et la manière dont il l'exécuta, comme un des traits qui font le plus d'honneur à son habileté dans la guerre; et quiconque considérera quels avantages et quelle supériorité César avait alors sur lui, aura peine, selon ce que je m'imagine, à ne pas entrer dans cette pensée. Il n'y aurait eu vraisemblablement qu'une voix là-dessus, si Pompée eût vaincu César dans les plaines de Pharsale.

Son tort est de ne s'être pas préparé avant le choc, et d'avoir bravé son ennemi sans avoir encore de quoi soutenir son attaque. Il est vrai que le poste de César était bien plus commode que le sien pour commencer la guerre. César entrait de plain pied de sa province en Italie; du Rubicon à Rome la distance est petite: au lieu que les légions de Pompée en Espagne ne pouvaient venir à lui qu'en traversant la partie méridionale des Gaules, dont César était le maître. Il arriva de là que Pompée ne tira aucun autre service des excellentes troupes qui le reconnaissaient pour leur général que de gagner du temps pour en amasser de nouvelles.

César, résolu d'aller en Espagne, envoie Valérius en Sardaigne, et Curion en Sicile.

César eût bien souhaité suivre Pompée en Grèce, et profiter de son trouble et de sa faiblesse actuelle pour terminer tout d'un coup la guerre par sa défaite. Mais il n'avait point de vaisseaux; et de plus il appréhendait que, pendant qu'il serait au-delà des mers, les lieutenants de Pompée en Espagne, Afranius et Pétreïus, ne vinssent avec leurs cinq légions tomber sur la Gaule, et peut-être même sur l'Italie. Il résolut donc de commencer par s'ôter de cette inquiétude, et d'aller d'abord

en Espagne combattre[1], disait-il, des troupes sans général, pour revenir ensuite contre un général sans troupes. Il prit sur-le-champ les précautions nécessaires pour assurer pendant son absence les côtes et les environs de l'Italie. Il ordonna aux magistrats des villes municipales situées sur la mer, de rassembler tout ce qui se trouverait de vaisseaux, et de les faire conduire à Brindes. Il envoya Valérius, l'un de ses lieutenants, en Sardaigne, et Curion en Sicile, pour se rendre maîtres de ces deux îles, d'où Rome tirait principalement sa subsistance. Curion avait ordre, lorsqu'il aurait soumis la Sicile, de passer en Afrique. Pour lui, il crut nécessaire de se montrer à Rome.

Les peuples de Sardaigne chassent Cotta, et reçoivent Valérius.

Valérius n'avait qu'une légion : mais il n'en eut pas même besoin pour exécuter sa commission. Au premier bruit de son approche, les habitants de Cagliari chassèrent de leur ville Cotta, qui commandait dans l'île pour Pompée. Toutes les autres villes de Sardaigne étaient dans les mêmes sentiments. Ainsi Cotta fut obligé d'abandonner sa province et de se retirer en Afrique, et Valérius n'eut que la peine de venir occuper un poste qu'il trouva vacant.

Caton se retire de la Sicile sans attendre Curion. Plut. in Cat. Appian. Dio.

Caton avait le département de la Sicile, et il s'y comportait avec sa vigilance et son activité ordinaires. Il faisait radouber les vieux vaisseaux, il en construisait d'autres à neuf; il levait des troupes, non-seulement dans son île, mais dans la Lucanie et dans le pays des Bruttiens. Lorsque tous ces préparatifs étaient déja presqu'en état, il apprend qu'Asinius Pollion est arrivé

[1] « Ire se ad exercitum sine duce, et indè reversurum ad ducem sine exercitu. » (SUET. *Cæs.* c. 34.)

à Messine. C'était Curion qui l'y avait envoyé en attendant qu'il pût le suivre en diligence avec trois légions. Caton, qui était à Syracuse, dépêcha un exprès à Pollion pour lui demander par quel ordre et à quel titre il entrait en armes dans sa province. Pollion lui répondit qu'il venait par l'ordre de celui qui était le maître de l'Italie. C'est tout ce qu'il pouvait dire de mieux; car rien au monde n'était plus irrégulier qu'une commission donnée par un proconsul des Gaules pour aller chasser de Sicile celui que le sénat en avait établi gouverneur. Pollion exposa de plus au messager de Caton, ce qui s'était passé en Italie, la fuite de Pompée; et il ajouta que Curion le suivait. Caton, qui avait en horreur les combats entre citoyens, et qui d'ailleurs se croyait bien assez fort pour obliger Pollion de sortir de Sicile, mais non pas pour résister à Curion, assembla les Syracusains, et leur déclara que, ne pouvant défendre l'île, son dessein n'était pas d'en faire inutilement le théâtre de la guerre; qu'il allait donc se retirer, et que, pour eux, ils n'avaient rien de mieux à faire que de se soumettre au vainqueur.

Cette façon de penser et d'agir est assurément très-louable et pleine d'humanité. Je voudrais que Caton n'y eût pas joint des plaintes peu respectueuses contre la Providence, qui, disait-il, avait fait réussir Pompée dans mille projets injustes, et qui l'abandonnait lorsqu'il défendait la bonne cause et les droits de la liberté publique. Mais l'injustice triomphante et la vertu malheureuse sont un scandale que la seule révélation des biens futurs peut lever.

Si nous en croyons César, Caton ajouta encore des reproches contre Pompée qui avait attiré la guerre sans

être prêt à la soutenir. Ces réflexions auraient été bien déplacées : mais le fait est-il vrai ? César haïssait Caton ; et peut-être n'est-il pas fâché de jeter un ridicule sur son ennemi. Caton passa de Sicile dans l'île de Corcyre, et de là dans le camp de Pompée.

Incertitudes et perplexités de Cicéron.

César, en revenant de Brindes à Rome, vit Cicéron, qui, selon sa coutume, irrésolu par trop de lumières, n'avait point encore pris de parti. C'est une chose vraiment curieuse de suivre et d'étudier le flux et reflux des pensées contraires qui agitaient tour à tour ce grand et sublime esprit, sans autre fruit que de le tourmenter, et sans qu'il pût parvenir à une conclusion. Pour donner ici tout ce qui serait capable d'intéresser le lecteur en cette matière, il faudrait transcrire trois livres de ses lettres à Atticus. Je me renfermerai dans ce qu'il y a de plus essentiel.

Cic. ad Att. l. VII, VIII, IX.

Il quittait son gouvernement de Cilicie, comme je l'ai déja observé, précisément dans le temps que la querelle s'échauffait davantage entre César et Pompée et menaçait d'une rupture prochaine. Il fut tout d'un coup frappé, non-seulement des suites funestes que devait avoir cette division par rapport à la république en général, mais de l'embarras personnel où elle le mettait. Il avait cru faire un grand coup de politique en s'attachant à gagner l'amitié de l'un et de l'autre. C'était, selon lui, allier le devoir avec l'intérêt. Leur puissance le mettait à l'abri de tout péril ; et il ne craignait point d'être engagé dans aucune fausse démarche, ni par Pompée, qui se gouvernait alors par les meilleures maximes, ni par César, qui était intimement uni avec Pompée.

Rien n'était mieux pensé, si l'union eût pu être du-

rable entre deux ambitieux. Cicéron s'était trompé en ce point, et il voyait arriver le moment où il lui faudrait se déclarer en faveur de l'un contre l'autre. Tous deux lui avaient écrit; tous deux lui témoignaient compter sur son amitié, quoique au fond César s'en défiât un peu. C'est ce qui jetait Cicéron dans une grande perplexité. Son choix n'était pas douteux, supposé que l'on en vînt à prendre les armes. « En ce cas[1], disait-« il à Atticus, j'aime mieux être vaincu avec Pompée « que de vaincre avec César. » Mais on n'en était pas encore là. Il ne s'agissait dans le moment que d'une contestation renfermée dans l'enceinte du sénat ou du moins de la ville de Rome. Les choses pouvaient, absolument parlant, se pacifier, et Cicéron eût bien voulu ne pas se faire gratuitement un ennemi de César en s'expliquant avant le temps. Il y trouvait même de l'indécence par une raison particulière : c'est qu'il était actuellement débiteur de César. Mais, sur cet article, il résolut de se mettre en liberté en payant ce qu'il devait, et employant à cet usage l'argent qu'il avait destiné à son triomphe. Cic. ad Att. VII, 3 et 8.

Car il prétendait au triomphe, comme je l'ait dit ailleurs; et cette prétention même lui offrit une ouverture dont il profita avec joie pour diminuer au moins son embarras. Il était tout naturel qu'il recherchât cet honneur, objet des désirs de tous ceux qui avaient commandé des armées. Et comme la poursuite du triomphe imposait la nécessité de rester hors des portes de la ville, c'était pour lui une raison légitime de ne point paraître au sénat. Pompée lui-même trouva bon qu'il évitât, en

[1] « Si castris res geretur, video cum altero vinci satius esse quàm cum altero vincere. » (Cic. *ad Att.* VII, 1.)

se déclarant, de mettre de mauvaise humeur quelque tribun qui fît opposition à sa demande. Ainsi toutes les querelles au sujet de César entre les consuls et le sénat d'une part, et de l'autre les tribuns Curion et Antoine, se passèrent sans que Cicéron y fût impliqué en aucune façon. Il se réservait ainsi le rôle de pacificateur, rôle glorieux, convenable à son caractère, à ses talents, à sa situation, et dans lequel il eût bien fait peut-être de persévérer jusqu'à la fin. Mais son cœur et ses engagements étaient pour Pompée. Il l'exhortait en particulier à la paix, résolu néanmoins de le suivre s'il voulait la guerre.

Ce n'était pas qu'il eût bonne opinion des intentions de Pompée. « La victoire [1], dit-il, nous donnera sûrement un tyran. Ni l'un ni l'autre ne désire notre bien « et notre avantage; tous deux ils veulent régner. Quel « état que le nôtre dans la malheureuse guerre qui se « prépare! Notre attente est d'être proscrits si nous « sommes vaincus, et esclaves si nous sommes victorieux. Pompée a toujours souhaité une domination « pareille à celle de Sylla; il ne s'en cache point. Son « langage ordinaire, c'est de dire : *Ce que Sylla a bien « pu, pourquoi ne le pourrais-je pas aussi?* Son cœur et « sa bouche ne respirent que Sylla et les proscriptions. »

Mais, si Cicéron était peu content de Pompée, et craignait les suites de sa victoire, il détestait César et

[1] « Ex victoriâ tyrannis exsistet. Neutri σκόπος est ille, ut nos beati simus : uterque regnare vult. Depugna... Ut quid? si victus eris, proscribere : si viceris, tamen servias. Mirandum in modum Cnæus noster sullani regni similitudinem concupivit, εἰδώς σοι λέγω. Nihil ille unquam minùs obscurè tulit. Quàm crebrò illud! *Sulla potuit, ego non potero?* Sullaturit animus ejus et proscripturit. » (Cic. *ad Att.* VII, 5; VIII, 11; VII, 7; IX, 7 et 10.)

avait sa cause en horreur. Il trouvait ses demandes impudentes; il le traitait lui-même de brigand et de scélérat; et lorsque César eut commencé les hostilités par la prise de Rimini et de quelques autres villes, voici de quelle façon Cicéron exprime son indignation: « O l'homme insensé et misérable tout à la fois [1], s'écrie-« t-il, qui n'a pas même l'idée du beau et de la vraie « gloire! Et tout ce qu'il fait, il dit qu'il le fait pour « la défense de son honneur! Où est donc l'honneur, « sinon dans la pratique de la vertu? Les lois du devoir « et de la vertu permettent-elles d'avoir une armée sans « autorité publique, de s'emparer des villes de ses ci-« toyens pour se frayer un chemin à la prise de sa « patrie, de projeter une abolition générale de toutes « les dettes, le rappel des exilés, et mille autres atten-« tats, afin de parvenir à la tyrannie, la grande divinité « des ambitieux? Qu'il garde pour lui sa fortune. Quant « à moi, j'estime plus une seule promenade avec vous « dans votre maison de campagne que toutes les royautés « de cette espèce; ou plutôt j'aimerais mieux mourir « mille fois que d'avoir jamais une semblable pensée. « Quand vous le voudriez, me dites-vous, les forces « vous manquent pour l'exécution. J'en conviens. Mais

[1] « O hominem amentem et miserum, qui ne umbram quidem τοῦ καλοῦ viderit! Atque hæc ait omnia se facere dignitatis causâ. Ubi est autem dignitas, nisi ubi honestas? Num honestum igitur habere exercitum nullo publico consilio, occupare urbes civium, quò facilior sit aditus ad patriam, χρεῶν ἀποκοπὰς, φυγάδων καθόδους, sexcenta alia scelera moliri, τὴν θεῶν μεγίστην ὥς ἔχειν τυραννίδα; Sibi habeat suam fortunam. Unam mehercule tecum apricationem in illo lucretino sole malim, quàm omnia istius modi regna; vel potiùs mori millies, quàm semel istius modi quidquam cogitare. Quid si tu velis? inquis. Age: quis est, cui velle non liceat? Sed ego hoc ipsum velle miserius duco, quàm in crucem tolli. Una res est eâ miserior, adipisci quod ita volueris. » (Cic. *ad Att.* VII, 11.)

« au pouvoir de qui n'est-il pas de désirer et de vou-
« loir? Or, c'est précisément cette volonté que je re-
« garde comme quelque chose de plus misérable que
« le supplice de la croix. Je ne connais qu'un degré de
« misère au-dessus, c'est de réussir dans un vœu aussi
« injuste. » Quoi de plus véhément que cette invective! quoi de plus beau que ces sentiments!

Si l'on ajoute à cela que Cicéron, dans les commencements, comptait que la victoire de César serait cruelle, qu'il verserait le sang comme Cinna, qu'il confisquerait et pillerait comme Sylla les biens de ses adversaires, en un mot que ce serait un second Phalaris, on concevra quelle aversion notre orateur devait avoir pour le rival de Pompée. Et si on se rappelle d'un autre côté ce qu'il pensait de Pompée lui-même, on ne sera point étonné qu'il écrivît à son ami : « Je vois qui « je dois fuir [1], mais je ne sais pas à qui m'attacher. »

Cependant la pente de son cœur, comme je l'ai déja dit, l'entraînait vers Pompée. Ce n'était pas seulement un motif de reconnaissance pour le bienfait de son rappel; c'était amour, c'était tendresse. Il blâme souvent, dans les lettres qu'il écrit à Atticus, la conduite et les démarches de ce général; mais c'est avec une douleur amère, avec un regret infini. Après le trait de clémence envers les prisonniers de Corfinium, qui fit tant d'honneur à César, et qui par contre-coup tournait à la honte de Pompée, Cicéron est affligé de ce parallèle. « N'est-ce « pas, dit-il, la chose du monde la plus triste [2] que celui

[1] « Quem fugiam, habeo; quem sequar non habeo. » (Cic. *ad Att.* VIII, 7.)

[2] « Quid hoc miserius, quàm alterum plausus in fœdissimâ causâ quærere, alterum offensiones in optimâ? alterum existimari conservatorem inimicorum, alterum desertorem

« dont la cause est détestable s'attire des applaudissements, pendant que le défenseur de la bonne cause « mérite toutes sortes de reproches et de blâmes; que « l'un passe pour le sauveur de ses ennemis même, et « l'autre pour le déserteur de ses amis? » Il ajoute quelques autres réflexions dans le même goût, puis il s'arrête tout court : « Finissons, dit-il, car j'augmente ma « douleur en réfléchissant sur ce qui la cause. »

Cette tendresse se renouvelait à chaque fâcheux incident, à chaque péril qui menaçait Pompée de plus près. « O douleur [1]! s'écrie-t-il, on nous annonce que « César est à la poursuite de Pompée. César poursuivre « Pompée! dans quel dessein, grands dieux! est-ce pour « le tuer? Ah! malheureux que je suis! Et nous n'allons « pas, tous tant que nous sommes, lui faire un rem- « part de nos corps! Vous gémissez sans doute comme « moi, mon cher Atticus. Mais que faire? Nous sommes « vaincus, accablés, subjugués, et réduits à une im- « puissance totale. »

Il avait été difficile à Cicéron de suivre Pompée dans sa retraite, et il n'en avait pas eu une volonté pleine, parce que tout ce qui se faisait lui déplaisait. Rome abandonnée, Corfinium non secouru, surtout le dessein de s'enfuir hors de l'Italie le révoltait étrangement. Et Pompée avait pris toutes ces différentes résolutions très-mystérieusement, sans en communiquer rien à personne, sans prendre conseil que de lui-même. Ce-

amicorum?.... Sed hæc omittamus: augemus enim dolorem retractando. » (Cic. *ad Att.* VIII, 9.)

[1] « Pompeium, ô rem acerbam! persequi Cæsar dicitur. Persequi Cæsar Pompeium! quid? ut interficiat? O me miserum! Et non omnes corpora nostra opponimus! In quo tu quoque ingemiscis. Sed quid faciamus? victi, oppressi, capti planè sumus. » (Cic. *ad Att.* VIII, 23.)

pendant, lorsque Cicéron le sut assiégé dans Brindes, et encore plus lorsqu'il le vit parti pour la Grèce, il fut au désespoir. Il se reprochait amèrement de ne l'avoir point accompagné partout; il se regardait comme ayant commis en cela l'action du monde la plus honteuse : sa douleur passait toute mesure. Il se compare lui-même [1], dans cette situation, à un amant qui a été dégoûté pendant quelque temps par les façons déplaisantes et par l'air négligé et mal ajusté de celle qu'il aime. « De « même, dit-il, la turpitude de cette fuite, tant de « négligences impardonnables m'avaient fait oublier ma « tendresse. Je ne voyais rien dans tout ce que faisait « Pompée, qui méritât que je le suivisse dans sa fuite. « Maintenant qu'il est parti, mon amour se réveille; je « ne puis supporter de me voir éloigner de lui; ni les « livres, ni les lettres, ni toutes les réflexions de la « philosophie, ne peuvent me guérir. Je tourne jour et « nuit les yeux vers la mer, comme un oiseau qui « cherche à prendre l'essor et à s'envoler. »

Ces mouvements étaient très-vifs ; mais ensuite diverses réflexions les contre-balançaient. Cicéron revenait à considérer les forces de César et sa redoutable activité, et de l'autre côté la faiblesse de Pompée et les fautes continuelles qu'il croyait remarquer dans sa conduite. S'il était peu satisfait du chef, il méprisait souverainement presque tous ceux qui le suivaient. A commencer par les consuls, rien au monde ne lui

[1] «Sicut ἐν τοῖς ἐρωτικοῖς alienant immundæ, insulsæ, indecoræ, sic me illius fugæ negligentiæque deformitas avertit ab amore. Nihil enim dignum faciebat quare ejus fugæ comitem me adjungerem. Nunc emergit amor; nunc desiderium ferre non possum; nunc mihi nihil libri, nihil litteræ, nihil doctrina prodest: ita dies et noctes, tanquàm avis illa, mare prospecto, evolare cupio.» (Cic. *ad Att.* IX, 10.)

paraissait moins estimable[1]. C'étaient des hommes plus légers qu'une plume[2], ou qu'une feuille que le vent emporte. Il trouvait de la bêtise dans L. Domitius, de l'inconstance dans Ap. Claudius. Au contraire, il ne laissait pas d'être frappé de l'exemple de Ser. Sulpicius, et de quelques autres graves personnages, qui, étant sortis de Rome avec Pompée, semblaient se rapprocher insensiblement de César. Ajoutez les sollicitations de César lui-même, et des amis que Cicéron avait dans ce parti. Tout cela ne surmontait pas la répugnance invincible qu'il avait pour César, mais affaiblissait en quelque chose sa détermination pour Pompée. Cic. ad Att. l. VIII.

Nous avons quelques lettres de Cœlius à Cicéron où il est question de cette importante affaire. Cœlius était un homme de beaucoup d'esprit, mais qui avait peu de solidité, et encore moins d'attachement aux principes de la morale. Il écrivait sans façon à Cicéron que, dans les dissensions civiles[3], tant que l'on ne contestait qu'en paroles, il fallait embrasser le parti le plus honnête; mais que, quand la querelle venait au point de se vider par l'épée, alors on devait se ranger du côté du plus fort, et regarder comme le meilleur ce qui était le plus sûr. Il avait suivi cette maxime dans la pratique; et quoiqu'il eût toujours paru zélé pour l'aristocratie et pour les lois, au moment décisif il laissa Pompée et le sénat, et se jeta dans le parti de César. Cicéron était bien éloigné d'un pareil système. « Cœlius[4], dit-il à Ad Fam. VIII, 14, 15, 16.

[1] « Cave putes quidquam esse minoris his consulibus. » (VII, 12.)

[2] « Consules plumâ aut folio faciliùs moventur. » (VIII, 15.)

[3] « Illud te non arbitror fugere, quin homines in dissensione domesticâ debeant, quamdiù civiliter sine armis certetur, honestiorem sequi partem; ubi ad bellum et castra ventum sit, firmiorem, et id meliùs statuere quod tutius sit. » (*Ep.* 14.)

[4] « Tantùm abest ut meam ille

« Atticus, ne me persuade point de changer de façon « de penser. Je le plains plutôt d'en avoir changé lui-« même. »

César veut engager Cicéron à venir avec lui à Rome, et à paraître au sénat. Cicéron le refuse.

Ni César ni personne de sa part ne proposa à Cicéron de porter les armes contre Pompée. Il y avait et indécence, et impossibilité visible de réussir; mais il lui fit écrire, et lui écrivit lui-même à diverses reprises, pour l'engager à se trouver à Rome avec lui. Voici quel était son objet. Il avait extrêmement à cœur de décorer son parti, dont les forces étaient grandes, mais sans aucune splendeur, sans aucune dignité. Les consuls et tout le sénat ayant fui avec Pompée, il n'était resté dans la capitale que le menu peuple, et un petit nombre de personnes un peu plus distinguées, telles qu'Atticus, et quelques autres. Ainsi César, maître de Rome, s'y serait vu seul en quelque manière, ou du moins sans avoir de quoi représenter une image de république. Pour parer à cet inconvénient, il se fit un point capital de rassembler à Rome tout le plus qu'il lui serait possible d'hommes titrés, et capables de faire honneur à sa cause. C'est dans cette vue qu'il agit vivement auprès du consul Lentulus, mais sans fruit, comme on l'a vu. Il fut plus heureux par rapport à quelques-uns des préteurs, des tribuns du peuple, et autres moindres magistrats. Il gagna aussi Ser. Sulpicius, Volcatius Tullus, et M. Lépidus, personnages consulaires; mais Cicéron était, sans comparaison, celui dont la présence aurait donné un plus beau lustre à l'assemblée du sénat, qui devait se tenir sous les yeux et par ordre de César. La chose parut à celui-ci valoir la peine de faire un effort

(Cœlius) sententiam moveat, ut valdè ego ipsi, quòd de suâ sententiâ decesserit, pœnitendum putem. » (Cic. *ad Att.* VII, 3.)

par lui-même, et de tenter d'emporter dans un entretien ce qu'il n'avait pu obtenir par lettres. Ainsi, en revenant de Brindes, il passa par Formies, où était Cicéron.

Notre orateur s'était préparé à ce choc, et il le soutint avec fermeté. César le pressa fortement de venir au sénat, jusqu'à dire qu'il y croyait son propre honneur intéressé, et que l'absence de Cicéron en pareille circonstance était une condamnation de la cause de César. Comme il ne gagnait rien par ses instances : *Eh bien!* ajouta-t-il, *venez pour parler de paix. Me sera-t-il permis,* lui dit Cicéron, *d'en parler selon mes véritables sentiments? En doutez-vous?* reprit César, *et entreprendrais-je de vous prescrire ce que vous devez dire? En ce cas,* répondit Cicéron, *je dirai que le sénat n'approuve point que l'on aille attaquer l'Espagne, ni que l'on transporte des troupes en Grèce; et je deplorerai vivement le triste sort de Pompée.* César l'interrompit pour lui dire qu'il ne voulait pas que l'on tînt un pareil langage. *Je m'en doutais bien,* répliqua Cicéron, *et c'est pour cela que je ne veux point me trouver au sénat, parce qu'il faut, ou que je n'y aille point, ou que j'y parle sur le ton que je viens de vous marquer.* César fut piqué, et il lui échappa de dire *que, puisque ceux qui pouvaient lui donner conseil ne le voulaient pas, il prendrait conseil de quiconque voudrait le lui donner, et se porterait à toute extrémité.* Cependant, pour se tirer honnêtement, il proposa à Cicéron d'y penser encore avant que de prendre sa dernière résolution. Cela ne pouvait pas se refuser; et César partit laissant Cicéron fort content de lui-même, et avec raison : car il y avait du courage à résister à un

Cic. ad Att. IX, 18.

homme si formidable. Mais on doit louer aussi la modération de César qui, ayant la force en main, souffrait une pareille résistance. Il est vrai qu'il n'avait aucun droit de contraindre Cicéron à plier sous ses volontés; mais il faut savoir gré aux hommes, quand ils ne font pas tout le mal qu'ils pourraient faire.

Le cortége seul de César aurait suffi pour empêcher Cicéron de se joindre à lui, quand même il n'aurait pas eu tant d'autres raisons qui l'en détournaient. C'étaient tous gens perdus de débauche, abîmés de dettes, sans foi, sans loi, ayant sur le corps des jugements flétrissants, bannis pour crimes. Cicéron les connaissait tous, mais il ne les avait jamais vus réunis. Quel assemblage! et comment se serait-il associé à une telle compagnie? Persuadé d'ailleurs qu'il avait offensé César par la fermeté de son refus, il se résolut de passer la mer et d'aller trouver Pompée.

Ad Att. IX, 19.

Cicéron, après bien des délais, se rend enfin dans le camp de Pompée. Cic. ad Att. X. Cœl. ad Cic. VIII, ad Fam. XVI.

Il ne se hâta pas néanmoins d'exécuter cette résolution. Le peu d'estime qu'il faisait des procédés de Pompée et de la conduite des premières têtes de ce parti; l'idée qui lui vint à la traverse de se retirer à Malte ou dans quelque autre ville neutre; les sollicitations de Cœlius, qui lui écrivit une lettre tendre et pathétique pour le conjurer de ne point courir à sa perte; les prières de Térentia sa femme, et de sa chère fille Tullie, qui, soutenues des conseils d'Atticus, lui demandèrent un délai jusqu'à ce que l'on vît le succès de la guerre de César en Espagne contre les lieutenants de Pompée: tout cela différa son départ de plus de deux mois, mais ne changea point sa détermination.

Cic. ad Fam. XIV, 7.

Il s'embarqua enfin le sept juin avec son fils, à qui peu de temps auparavant il avait fait prendre la robe

virile à Arpinum; et, étant arrivé dans le camp de Pompée, il y fut reçu avec joie de tout le monde. Caton seul le blâma. « Je ne pouvais pas, moi, lui dit-il, me « dispenser d'agir conséquemment au plan que j'ai suivi « toute ma vie; mais vous, rien ne vous forçait de vous « rendre ennemi de César et de vous exposer à de « grands dangers. La neutralité était le parti qui vous « convenait, afin que, s'il se présentait quelque ouver- « ture de paix, vous pussiez faire l'office de médiateur. »

Caton blâme cette conduite avec raison. Plut. in Cic.

La réflexion de Caton était très-juste, et Cicéron ne fut pas long-temps sans en sentir la vérité. Peu propre à la guerre, et d'ailleurs trop éclairé pour ne pas voir toutes les fautes que l'on faisait dans son parti, il ne put s'en taire, et il témoigna son mécontentement et son repentir des engagements qu'il avait pris. En conséquence, Pompée se refroidit beaucoup à son égard, et ne lui donna aucune part aux affaires. Ainsi Cicéron, sans être d'aucune utilité à ceux pour lesquels il s'était déclaré, n'y gagna pour lui-même que des chagrins, des inquiétudes et des périls.

Je reviens à César, qui, au sortir de son entretien avec Cicéron, alla droit à Rome. Cette capitale avait déja commencé, avant que César y arrivât, à se remettre du trouble et de l'agitation horrible où l'avait jetée la fuite de Pompée et de presque tout le sénat. Plusieurs préteurs y rendaient la justice; les édiles faisaient les préparatifs des jeux qu'ils devaient donner au peuple; le commerce et les affaires des particuliers allaient leur train. Les sollicitations de César y ramenèrent encore quelques sénateurs des plus distingués; et, lorsqu'il fut arrivé, les tribuns Antoine et Q. Cassius convoquèrent le sénat dans un des faubourgs, afin

César vient à Rome, et affecte beaucoup de modération dans ses discours au sénat et au peuple. Cic. ad Att. IX, 12. Dio, l. 41.

qu'il pût y assister sans violer les règles, qu'il feignait jusqu'à un certain point de respecter.

Cæs. de Bello Civ. I, 32. César y plaida sa cause, et tâcha de rejeter tous les torts sur ses ennemis et sur Pompée. Après quoi il ajouta ces paroles, très-remarquables à mon sens, « qu'il « priait les sénateurs de prendre en main le soin de la « république [1], et de l'administrer conjointement avec « lui; mais que, si la crainte les empêchait de se charger « de ce fardeau, il ne refuserait pas de le porter, et « gouvernerait les affaires par lui-même ». Il me semble que c'était là proposer assez clairement de lui donner la dictature. En effet, il était naturel qu'il souhaitât d'avoir un titre qui colorât ses entreprises; car tout ce qu'il avait fait depuis le passage du Rubicon était absolument irrégulier, et n'avait pas même forme ni figure d'autorité légitime. Ce qui me confirme dans cette pensée, c'est que je vois, par une lettre de Cicéron, qu'il était déja question, dans les bruits publics, de la nomination d'un dictateur. La chose ne se fit pas néanmoins de ce voyage. Les esprits apparemment n'y étaient pas encore suffisamment préparés; et César, qui n'était pas scrupuleux, continua d'agir uniquement par la force, comme il avait commencé.

Cic. ad Att. IX, 15.

Il finit son discours au sénat par dire « qu'il fallait « députer à Pompée [2], pour traiter d'accommodement:

[1] « Orat ac postulat, rempublicam suscipiant, atque unà secum administrent. Sin timore defugiant, illi se oneri non defuturum, et per se rempublicam administraturum. »

[2] « Legatos ad Pompeium de compositione mitti oportere. Neque se reformidare quod in senatu paulò antè Pompeius dixisset, ad quos legati mitterentur, eis auctoritatem attribui, timoremque eorum qui mitterent significari. Tenuis atque infirmi hæc animi videri. Se verò, ut operibus anteire studuerit, sic justitià et æquitate velle superare. »

« que, pour lui, il n'était point du tout frappé de l'in-
« convénient que Pompée avait relevé peu de temps
« auparavant dans une assemblée du sénat; et qu'il ne
« craignait point qu'envoyer une députation ce ne fût
« donner du relief à celui que l'on recherche, et témoi-
« gner soi-même de la crainte : qu'il lui semblait que
« cette façon de penser marquait petitesse et faiblesse
« d'esprit; et que de même qu'il avait tâché de s'acqué-
« rir la supériorité du côté des exploits, il voulait aussi
« l'emporter par l'équité et par la justice. »

C'est ainsi que les hommes tels que César se jouent des idées les plus saintes et des maximes les plus respectables. La justice était ce qui le touchait le moins au monde : mais il était bien aise de s'en donner les apparences en témoignant souhaiter une paix qu'il savait impossible, et qu'il aurait éloignée s'il eût vu jour à y parvenir.

Il parla dans le même sens au peuple, qui s'assembla pareillement hors de la ville pour l'entendre. Il promit de plus qu'il aurait grand soin d'entretenir l'abondance dans Rome, en faisant venir des blés de Sicile et de Sardaigne, et il annonça une largesse de trois cents sesterces par tête. En conséquence de ces discours pacifiques, on reprit dans Rome l'habit de paix, que l'on avait quitté après la prise de Rimini. Mais les esprits ne furent point du tout rassurés. La multitude des soldats de César, dont la ville était remplie; le peu de confiance que l'on prenait en un langage qui pouvait être dicté par les circonstances, sans avoir rien de sincère ni de sérieux; enfin l'exemple de Marius et de Sylla, qui dans les commencements avaient fait de si belles promesses, démenties ensuite Dio.

par leurs actions, tout cela entretenait l'inquiétude et la terreur.

Cæs.

Ce qui confirma les soupçons, c'est que la députation proposée par César n'eut point lieu. Aucun sénateur ne voulut s'en charger, soit qu'ils craignissent Pompée, comme le dit César dans ses Commentaires, soit qu'ils sentissent l'illusion d'un projet de paix entre deux ennemis qui n'en voulaient ni l'un ni l'autre.

Il ne peut rien exécuter de ce qu'il avait dessein de faire.

César était venu dans le dessein de faire plusieurs choses, qu'il n'explique point, mais dont on peut deviner aisément une partie. La dictature pour lui, le rappel de ceux qui avaient été exilés en vertu des lois portées par Pompée dans son troisième consulat, voilà probablement ce qu'il méditait de plus considérable. Sans entrer dans aucun détail, il se contente de dire en général que le tribun L. Métellus, aposté par ses ennemis, l'arrêtait à chaque pas, et l'empêchait d'aller en avant, et qu'il lui fit consumer inutilement à Rome plusieurs jours. Mais il ne fait aucune mention absolument de la plus violente contestation qu'il ait eue avec ce tribun. Le motif de son silence paraîtra suffisamment par le simple exposé du fait.

Il force, malgré l'opposition du tribun Métellus, le trésor public, et enlève tout ce qu'il y trouve d'or et d'argent. Lucan. III. Plut. Cæs. Appian. Dio.

Il avait besoin d'argent, et il résolut de prendre tout ce qu'il y en avait dans le trésor public. Métellus prétendant s'y opposer, César lui parla avec une hauteur qui ne lui était pas ordinaire. « Il n'est pas question, lui dit-il, de me citer les lois au milieu des « armes. Je suis le maître, non-seulement de l'argent, « mais de la vie de tous ceux que j'ai vaincus. » De si terribles paroles n'effrayèrent point le tribun; et comme il fallait enfoncer les portes du trésor, parce que les consuls en avaient emporté les clés, il y accourut pour

empêcher une telle violence par l'autorité de sa charge. César, poussé à bout, le menaça de la mort en termes exprès, et il ajouta : « Jeune homme, pense bien qu'il « m'est plus difficile de dire pareille chose que de la « faire. » Le tribun intimidé se retira.

Quelques-uns entreprirent de représenter encore à César qu'il y avait dans le trésor des sommes auxquelles il était défendu, sous les imprécations les plus horribles, de toucher jamais, si ce n'était dans une guerre contre les Gaulois. « J'ai ôté toute matière à ce « scrupule, répondit César, en subjuguant les Gaules, « et en mettant les Gaulois hors d'état de nous faire « jamais la guerre. » Il ordonna donc que l'on forçât à coups de hache les serrures et les portes, et il enleva tout ce qu'il y trouva, c'est-à-dire, selon Pline, vingt- Plin. lib. 33, c. 3. cinq mille barres d'or, trente-cinq mille d'argent, et quarante millions de sesterces, qui reviennent à cinq millions de notre monnaie [1].

Le même Pline rapporte que César tira en même Id. l. 19, c. 3. temps du trésor quinze cents livres de *laser* de Cyrène, drogue d'un très-grand prix chez les anciens, et infiniment estimée d'eux, non-seulement pour les usages dont elle est en médecine, mais encore pour les assaisonnements et les ragoûts. Cette drogue est pourtant, Geoffroi, Mat. med. t. 2, p. 606. au jugement d'un homme dont l'autorité est d'un très-grand poids en ces matières, ce que nous appelons *assa fœtida*, dont l'odeur et le goût nous paraissent insupportables. Mais encore aujourd'hui les Orientaux en font leurs délices.

On conçoit assez que César doit avoir eu honte de transmettre à la postérité le récit d'un attentat si atroce.

[1] 8 millions de francs. — L.

Cæs. de Bello Civ. Il paraît même qu'il a voulu le pallier jusqu'à un certain point, en glissant dans sa narration un fait qui en ferait disparaître, s'il était vrai, la plus odieuse circonstance. Il raconte que le consul Lentulus, peu de temps après sa sortie de Rome, y fut renvoyé par Pompée pour emporter l'argent du trésor public : et que, pendant qu'il y était, il s'imagina tout d'un coup, sur un faux bruit qui se répandit, voir l'ennemi aux portes de la ville; ce qui lui causa un si violent effroi, qu'il ne songea qu'à se sauver, laissant le trésor ouvert. Ce fait, déja peu vraisemblable en lui-même, est entièrement détruit par le témoignage unanime de tous les autres écrivains, qui attestent que César trouva le trésor fermé, et l'enfonça par la violence.

Cic. ad Att. x, 4. Il n'est pas moins certain qu'un trait si audacieux le fit haïr de la multitude, qui jusqu'alors lui avait été absolument dévouée. Il le sentit si bien, qu'il n'osa haranguer le peuple avant son départ, comme il l'avait résolu. Cicéron remarque qu'il avait fait tort à ses affaires en démentant[1], par le pillage du trésor, l'opinion qu'il voulait que l'on eût de son opulence; et par ses menaces contre Métellus, l'affectation de clémence dont il s'était fait honneur.

Sa douceur passe pour feinte; à tort. Cic. ibid. Ce n'étaient pas ses ennemis seuls qui taxaient sa douceur de feinte. Curion tenait le même langage. Il disait à Cicéron que la mort de Métellus, s'il se fût fait tuer, aurait été le signal d'un carnage universel : que César n'était point porté à la clémence par caractère, mais par politique, et pour se gagner la faveur du peuple; et que, s'il s'en voyait une fois haï, il de-

[1] « Qui duarum rerum simulationem tam citò amiserit, mansuetudinis in Metello, divitiarum in ærario. » (Cic. *ad Att.* x, 8.)

viendrait cruel. Mais ces discours de Curion marquent plutôt ce qu'il pensait lui-même que les vrais sentiments de César. En effet, tous ceux qui l'environnaient l'exhortaient à faire main basse sur ses ennemis. Et c'est ce qui fait l'éloge de sa clémence, et qui prouve que la gloire en est due à lui seul, puisqu'il s'y tint constamment attaché contre l'avis et malgré les sollicitations de ceux qui lui rendaient les plus grands services.

§ II. *Avant que de partir pour l'Espagne, César distribue des commandants en son nom dans l'Italie et dans plusieurs provinces. Marseille lui ferme ses portes : il l'assiége. Pour la construction des ouvrages, il fait couper un bois sacré. Il laisse le soin du siége à Trébonius, et continue sa route vers l'Espagne. Forces de Pompée en Espagne. Afranius et Pétreïus viennent se camper sur la Sègre, près de Lérida. Il paraît que l'armée de César était forte et nombreuse. Cavalerie gauloise. Il serre les ennemis de près. Combat qui ne lui réussit point. Il se trouve dans de très-grands embarras. Il reprend la supériorité. Il force les ennemis à abandonner leur camp. Il les poursuit, et les empêche de passer l'Èbre. Quoiqu'il pût tailler en pièces les légions ennemies, il les épargne, aimant mieux les réduire à mettre les armes bas. Accord presque conclu entre les soldats des deux armées. Pétreïus en empêche l'effet. Cruauté de ce lieutenant de Pompée. Clémence de César. La guerre se renouvelle. César, en harcelant et matant les ennemis, les force à se rendre. Entre-*

vue d'Afranius avec César, qui exige pour unique condition que les troupes de ses adversaires soient licenciées. Cette condition est acceptée et exécutée. César réduit sans peine l'Espagne ultérieure; après quoi il se rend devant Marseille. Récit de ce qui s'était passé au siége de Marseille en l'absence de César. Perfidie imputée aux Marseillais avec assez peu de vraisemblance. Conduite sévère de César à l'égard des Marseillais, mais sans cruauté. Le parti de César reçoit un échec en Illyrie. Les soldats d'une cohorte au service de César aiment mieux se tuer les uns les autres que de se rendre. Curion passe en Afrique pour y faire la guerre contre Attius Varus, et contre Juba, roi de Mauritanie. Premiers avantages remportés par Curion. Varus tâche de lui débaucher ses troupes. Fermeté de Curion dans ce danger. Ses discours aux conseils de guerre et aux soldats. Les soldats lui promettent fidélité. Il défait Varus. Juba vient au secours de Varus. Présomption de Curion. Bataille où l'armée de Curion est défaite entièrement. Curion se fait tuer sur la place. Sort funeste de presque tous ceux qui n'avaient point péri dans la bataille. Arrogance et cruauté de Juba. Réflexion sur le malheur et la témérité de Curion.

AN. R. 703.
AV. J.C. 49.
Avant que de partir pour l'Espagne, César distri-

César, avant que de partir pour l'Espagne, prit de justes mesures pour s'assurer la possession de l'Italie et des provinces qu'il laissait derrière lui. Il donna le commandement dans la ville à Lépidus, alors préteur,

celui-là même qui dans la suite usurpa la puissance souveraine sous le nom de *triumvir* avec Antoine et le jeune César. Antoine, actuellement tribun, fut chargé du soin de l'Italie. Son frère C. Antonius eut le département de l'Illyrie; Crassus, celui de la Gaule cisalpine. César donna aussi ses ordres pour construire et équiper deux flottes, l'une sur la mer Adriatique, l'autre sur celle de Toscane. Dolabella, gendre de Cicéron, eut le commandement de la première: la seconde avait pour amiral le fils de l'orateur Hortensius. Nous avons vu que Valérius avait été envoyé en Sardaigne, et Curion en Sicile, pour passer de là en Afrique. L'attention de César se porta jusqu'en Syrie et en Orient. Il délivra des fers le malheureux Aristobule, autrefois roi des Juifs, afin qu'il allât en Judée exciter, s'il le pouvait, quelque trouble, et traverser Métellus Scipion qui assemblait en Syrie des forces pour le service de Pompée. Moyennant ces arrangements, César compta pouvoir se livrer entièrement à l'expédition d'Espagne. La ville de Marseille lui causa un retardement auquel il n'avait pas, ce semble, lieu de s'attendre.

bue des commandants en son nom dans toute l'Italie et dans plusieurs provinces. Appian.

Jos. XIV, 13.

Lorsqu'il en approcha, il trouva les portes fermées, et il apprit que les habitants faisaient toutes sortes de préparatifs pour soutenir un siége, en cas qu'ils fussent attaqués. Les Marseillais pensaient remplir le devoir d'anciens et fidèles alliés de Rome en s'attachant au parti de Pompée, du côté duquel ils voyaient le sénat et les consuls. Je dirai même que, pleins de respect pour les lois de la probité et de la vertu (car telle est l'idée que nous donnent d'eux les anciens écrivains) [1], ils ne devaient pas être favorablement disposés pour

Marseille lui ferme ses portes: il l'assiége. Cæs. de Bello Civ. I, 34.

[1] Hist. Anc. l. XX, art. 2, § 2.

César. Il est vrai qu'ils lui avaient des obligations; mais ils devaient aussi beaucoup à Pompée, qui en avait fait ressouvenir à Rome leurs députés lorsqu'il s'était vu contraint d'en sortir. Par ces différentes raisons, ils s'étaient déterminés à ne point recevoir César dans leur ville : et il paraît même qu'ils avaient pris des engagements avec Domitius, qui, depuis l'affaire de Corfinium, s'étant tenu caché dans des terres qu'il avait sur les côtes de Toscane, y avait ramassé et équipé sept barques, avec lesquelles il était actuellement en mer pour venir à Marseille.

César n'était pas homme à souffrir tranquillement l'affront que lui faisaient les Marseillais en lui interdisant l'entrée de leur ville. Il mande les chefs du conseil public, et tâche de les ramener par des exhortations douces, mais faites d'un ton d'autorité. Ces députés, après l'avoir entendu, rentrèrent dans la ville, et lui rapportèrent la réponse de leur sénat, qui se réduisait à ceci : « qu'ils voyaient le peuple romain divisé en « deux partis, et que ce n'était point à eux qu'il ap-« partenait de décider d'une si grande querelle : que « les chefs de ces deux partis étaient Pompée et César, « l'un et l'autre patrons et protecteurs de leur ville : « que, dans une pareille conjoncture, rien ne leur con-« venait mieux que de demeurer neutres, et de ne rece-« voir aucun des deux contendants, ni dans leur ville « ni dans leur port ». Ce langage avait quelque chose de spécieux, mais il n'était pas sincère; car, tandis qu'ils excluaient César, ils recevaient Domitius, qui entra alors par mer dans leur ville, et y prit le commandement des armes.

Ce fut donc une nécessité pour César ou de se reti-

rer avec honte, ou de mettre le siége devant Marseille. Il prit ce dernier parti, amena trois légions devant la ville, et commença à dresser ses batteries. Pour la construction des tours, galeries et autres ouvrages usités alors dans les siéges, il ordonna que l'on coupât un bois qui était dans le voisinage. C'était un bois sacré, et le scrupule retenait la main des soldats. César, qui n'était rien moins que superstitieux, ou, pour parler plus juste, qui n'avait aucune religion, parfait épicurien de spéculation et de pratique, prend lui-même une hache, attaque l'un des arbres de la forêt, et, par son exemple, apprend à ses soldats à vaincre leur timide répugnance.

Pour la construction des ouvrages, il fait couper un bois sacré. Lucan. l. III.

Pour ôter le libre usage de la mer aux assiégés, il fit construire à Arles douze galères, qui furent lancées à l'eau trente jours après que les bois en avaient été abattus. Il donna le commandement de cette petite flotte à D. Brutus; et, ayant ainsi mis le siége en train, il en laissa le soin à Trébonius, et poursuivit sa route vers l'Espagne, où il avait envoyé devant lui C. Fabius avec trois légions, qui avaient hiverné autour de Narbonne. Les autres, dont les quartiers étaient plus éloignés, avaient ordre de suivre aussi diligemment qu'elles le pourraient.

Il laisse le soin du siége à Trébonius, et continue sa route vers l'Espagne.

Les forces de Pompée en Espagne étaient considérables. Il y avait sept légions, dont six étaient venues d'Italie, et la septième avait été levée dans le pays. Ces sept légions étaient distribuées sous trois lieutenants-généraux de Pompée, Afranius, consulaire, Pétreïus, ancien préteur, et M. Varron [1]. Le premier en avait

Forces de Pompée en Espagne. Afranius et Pétreïus viennent se camper sur la Sègre près de Lérida.

[1] Je ne vois rien qui empêche de penser que ce troisième lieutenant

trois, et son département s'étendait depuis les Pyrénées jusque vers le Guadalquivir. Les deux autres, à la tête chacun de deux légions, commandaient, l'un dans le pays entre le Guadalquivir et la Guadiana, et l'autre dans la Lusitanie.

Pompée, leur ayant envoyé Vibullius Rufus, l'un des réchappés de Corfinium, pour les avertir de se préparer à soutenir la guerre contre César, ils se concertèrent entre eux, et convinrent que Pétreïus irait avec ses deux légions joindre Afranius, et que Varron demeurerait chargé de garder l'Espagne ultérieure. Pétreïus et Afranius réunis se trouvèrent donc avoir ensemble cinq légions, et de plus quatre-vingts cohortes de troupes espagnoles, les unes légères, les autres pesamment armées; le tout faisant plus de soixante mille hommes. Avec ces forces ils vinrent se camper près de Lérida sur la Sègre, parce que le poste leur parut avantageux. Leur camp était sur une hauteur. Ils avaient une libre communication avec la ville, et devant eux la Sègre, sur laquelle était à cet endroit un pont de pierre qui leur assurait le passage à l'autre bord. Derrière s'étendait une grande plaine très-fertile, et terminée par une autre rivière qui se nomme *la Cinca.* C'était là qu'ils prétendaient arrêter les efforts de César, et couvrir toute l'Espagne. Afranius avait aussi envoyé occuper les gorges des Pyrénées : mais Fabius força aisément les passages, marcha à grandes journées vers Lérida, et établit son camp vis-à-vis des ennemis, la rivière entre deux.

Je ne puis pas dire à quel nombre de légions et de

Il paraît que de Pompée fût le docte Varron, qui avait déja servi sous lui dans la guerre des pirates.

troupes auxiliaires se monta l'armée de César lorsqu'elle fut complète, non qu'il ne l'eût marqué dans ses Commentaires, mais parce que son texte se trouve défectueux. Il est à croire qu'elle était nombreuse, et nous savons en particulier qu'une florissante cavalerie gauloise contribua beaucoup à la victoire. L'armée de César était forte et nombreuse. Cavalerie gauloise.

Une raison qui redoubla l'attention de César à fortifier cette armée, c'est que le bruit s'était répandu que Pompée venait avec toutes ses forces par la Mauritanie pour passer en Espagne. Ce fut peut-être encore ce qui le détermina à prendre une précaution singulière pour s'assurer de la fidélité de ces mêmes troupes. Il emprunta de l'argent aux officiers, et le distribua aux soldats. Ainsi les uns lui étaient attachés par intérêt, et les autres par reconnaissance. Les officiers avaient une partie de leur fortune entre ses mains, les soldats chérissaient sa libéralité.

Il ne se passa rien de considérable en Espagne en l'absence de César, sinon que, l'un des deux ponts que Fabius avait sur la Sègre ayant été rompu subitement par la violence du vent et par les grandes eaux, deux de ses légions se trouvèrent coupées et séparées du reste de l'armée. Afranius profita de l'occasion pour les attaquer, et les mit en quelque péril. Mais Plancus, qui les commandait, s'étant défendu avec courage, donna le temps à Fabius de venir à son secours; et chacun se retira dans son camp sans beaucoup de perte. Il serre les ennemis de près. Combat qui ne lui réussit point.

Deux jours après, César arriva avec une escorte de neuf cents chevaux, qu'il s'était réservés pour la garde de sa personne. Il commença par rétablir, dès la nuit qui suivit son arrivée, le pont qui avait été rompu. Le lendemain il passa la Sègre et alla présenter la bataille

à Afranius, qui se contenta de faire sortir ses troupes de son camp et de les ranger à mi-côte, mais ne descendit point dans la plaine. César, voyant qu'il refusait le combat, résolut de le serrer de près et de se dresser un camp au lieu même jusqu'où il s'était avancé, c'est-à-dire à quatre cents pas de la colline sur laquelle les lieutenants de Pompée étaient campés. Pour cela il fit creuser un fossé de front, et en face de l'ennemi, par la troisième ligne de son armée, pendant que les deux premières étaient en ordre de bataille. Cet ouvrage se fit tranquillement, sans que Pétreïus ni Afranius en eussent le moindre soupçon ; et lorsqu'il fut fini, César retira ses troupes derrière le fossé, et passa ainsi la nuit. Les jours suivants il acheva tout le circuit, les remparts, les parapets, toujours selon la même méthode, tenant la plus grande partie de son armée sous les armes pour couvrir les travailleurs. Il se forma ainsi un camp à la vue de l'ennemi, sans risque, sans perte, sans inconvénient; et il y fit venir tout ce qui était resté dans l'ancien camp, six cohortes avec les bagages.

Entre la colline qu'occupaient les lieutenants de Pompée et la ville de Lérida était une plaine d'environ trois cents pas, au milieu de laquelle s'élevait un tertre dont César résolut de s'emparer, parce qu'en étant maître, il eût coupé à Afranius la communication avec la ville, où étaient ses magasins, et avec le pont de pierre. Afranius, ayant compris le dessein de l'ennemi, en sentit la conséquence. Il se livra un combat très-vif et très-long autour de ce tertre : les troupes de César y coururent grand risque d'être défaites ; et enfin, quoiqu'elles fissent de grands efforts de valeur, l'avantage fut du

côté d'Afranius, puisque le tertre lui resta. Il le fortifia avec soin, et y logea un corps de troupes considérable.

César remarque qu'une cause qui contribua au mauvais succès de cette action, c'est que ses soldats n'étaient point accoutumés à la façon de se battre de leurs adversaires. Ceux-ci, qui étaient depuis plusieurs années en Espagne, avaient pris, comme c'est l'ordinaire, les manières du pays : ils combattaient presque à la mode des barbares, s'avançant avec hardiesse, puis reculant, et ne se faisant ni un devoir de garder leurs rangs, ni une honte d'abandonner leur poste. Cette méthode est certainement moins bonne que celle des troupes qui combattent serrées et de pied ferme; mais, parce qu'elle était nouvelle et inattendue pour les soldats de César, elle ne laissa pas de les troubler.

Ce commencement de mauvaise fortune pour César fut bientôt suivi de nouveaux malheurs. Les eaux de la Sègre, s'étant extraordinairement grossies, renversèrent les deux ponts que Fabius y avait construits : en sorte que César se trouva enfermé entre deux rivières, la Sègre et la Cinca, dans un espace qui n'avait pas plus de dix lieues, prêt à manquer de vivres, et ne pouvant ni en tirer du pays même, parce que les lieutenants de Pompée avaient tout enlevé, ni recevoir les convois qui lui venaient de Gaule et d'Italie, parce qu'il ne lui était pas possible de passer la rivière. Afranius, au contraire, était dans l'abondance; il avait fait de longue main d'amples provisions, et, de plus, son pont, qui était de pierre, ayant résisté à la violence des eaux, lui donnait la liberté de s'étendre et assurait le passage de tout ce que l'on apportait à son camp. Il se trouve dans de très-grands embarras.

Les Espagnols qu'il avait dans son armée lui rendaient de grands services et incommodaient beaucoup César. Ils connaissaient le pays, ils étaient agiles et alertes; ce qui les mettait en état de battre la campagne et de tomber sur tous ceux qui s'écartaient du camp de César pour aller chercher au loin des vivres et des fourrages. Les rivières même n'étaient pas pour eux un obstacle; ils avaient l'habitude de les passer sur des outres, qu'ils portaient toujours à la guerre avec eux. Ainsi César se voyait comme assiégé et menacé d'une disette qui allait ruiner son armée.

Il voulut rétablir ses ponts, mais il ne put vaincre les obstacles que lui opposaient à la fois les eaux et les ennemis. Un grand convoi lui était venu de Gaule, des tireurs d'arcs, de la cavalerie gauloise, avec beaucoup de chariots et de bagages, et environ six mille hommes de tout ordre et de toute espèce, sans chef et sans discipline. La rivière les arrêtait tout court. Afranius, qui en fut averti, passa la Sègre avec toute sa cavalerie et trois légions, et les attaqua lorsqu'ils s'y attendaient le moins. La valeur de la cavalerie gauloise sauva toute cette troupe; et, en soutenant le combat pendant un long temps, donna moyen aux autres de gagner des montagnes où ils se mirent en sûreté. La perte qu'ils firent se réduisit à deux cents archers, un petit nombre de cavaliers, quelques valets et quelques bagages.

C'était néanmoins encore un échec pour César. Le prix des vivres en augmenta dans son camp; et le boisseau de blé, qui était de près d'un quart moindre que le nôtre, s'y vendit jusqu'à cinquante deniers, qui font vingt-cinq francs de notre monnaie.

Ces nouvelles ayant été portées à Rome, et même enflées, comme il arrive, par la renommée et par les lettres des lieutenants de Pompée et de leurs amis, on y crut César perdu; et plusieurs illustres sénateurs, qui jusqu'alors avaient balancé à se déclarer, passèrent en Grèce, croyant faire une démarche qui ne les commettait plus, et qui néanmoins n'était pas si tardive, qu'on pût leur reprocher d'avoir attendu l'événement. Je ne sais si Cicéron doit être mis de ce nombre, ou s'il n'était pas parti quelque temps auparavant.

César sut bien ramener la fortune, et prouver qu'un génie supérieur, quoique dans de grandes difficultés, a toujours beau jeu vis-à-vis de gens médiocres à qui les circonstances ont donné quelque avantage. Voici de quelle ressource il s'avisa. Il fit construire des barques légères, à l'imitation de celles qu'il avait vues en usage dans la Grande-Bretagne, dont la quille et les côtes étaient de bois, et le reste d'osier recouvert de cuir. Lorsqu'il en eut un nombre suffisant, il les transporta sur des chariots, pendant la nuit, à vingt-deux mille pas[1] de son camp. Avec ces barques, il fit passer la rivière à un nombre de soldats, il s'empara d'une colline sur l'autre bord, s'y fortifia avant que les ennemis songeassent à l'empêcher, y logea une légion, et enfin jeta un pont sur la Sègre, qui fut achevé en deux jours.

Il reprend la supériorité.

Le premier avantage qu'il tira de son pont fut de recueillir le grand convoi qui avait couru tant de risque: les subsistances devinrent plus aisées, et, le jour même que ce pont fut achevé, une grande partie de sa cavalerie, ayant passé à l'autre bord, tomba sur les

[1] Plus de sept lieues.

fourrageurs ennemis, qui ne s'attendaient à rien moins, tailla en pièces une cohorte entière d'Espagnols, et revint heureusement au camp avec un très-grand butin. En même temps on reçut de bonnes nouvelles du siége de Marseille, qui encouragèrent beaucoup les soldats; et dès-lors César prit sur Afranius une supériorité qui ne cessa de croître jusqu'à la pleine victoire. Sa cavalerie, qui était très-belle et très-forte, désolait les ennemis. Ils n'osaient plus s'écarter pour leurs fourrages, ou, s'ils le faisaient, ils s'en trouvaient très-mal. Ils furent réduits à prendre le parti d'aller au fourrage pendant la nuit, contre l'usage universel de la guerre.

Dès que les affaires de César parurent en bonne posture, tous les peuples des environs s'empressèrent à rechercher son amitié, et en conséquence à lui envoyer des vivres. Afranius perdait tous les jours quelque allié. Cet esprit de défection gagnait de proche en proche; et déja des peuples assez éloignés renonçaient à leurs engagements avec les lieutenants de Pompée, et en prenaient de nouveaux avec César.

Il force les ennemis à abandonner leur camp.

Afranius commençait à s'effrayer. César augmenta encore ses craintes par une de ces entreprises qui montrent en lui tout à la fois et un génie fertile en expédients, et un courage capable de tout tenter. Son pont était à plus de sept lieues de son camp, et par conséquent sa cavalerie avait un grand circuit à faire pour passer à l'autre bord. Il s'avisa de faire des saignées à la rivière, et de détourner une partie de ses eaux dans des canaux de trente pieds de profondeur pour parvenir à la rendre guéable. Afranius et Pétreïus appréhendèrent que, lorsque cet ouvrage serait achevé, la cavalerie ennemie ne leur coupât entièrement les vivres

et les fourrages. Ils crurent donc devoir abandonner un poste qui n'était plus tenable, et transporter la guerre en Celtibérie, où Pompée avait une grande réputation, à cause de ses exploits contre Sertorius, au lieu que le nom de César y était moins connu. Ils comptaient en tirer des renforts considérables, et, en profitant de l'avantage des lieux, traîner la guerre en longueur et gagner ainsi l'hiver.

Pour exécuter ce dessein, il leur fallait passer l'Èbre. Ils firent donc ramasser tout ce qui se trouva de bateaux sur cette rivière, dans la vue d'en faire un pont à Octogèse, ville située sur l'Èbre, à peu de distance et à gauche de la Sègre, et éloignée de leur camp de vingt mille pas. Ils voyaient que l'ouvrage de César avançait. Déja les eaux de la Sègre étaient diminuées de hauteur, au point que la cavalerie pouvait les traverser, quoique avec quelque peine, et qu'un homme à pied n'en avait que jusqu'aux épaules. Les lieutenants de Pompée crurent qu'il était temps de partir; et, après avoir d'abord envoyé au-delà de la Sègre deux légions qui y dressèrent un camp, ils les suivirent peu après avec tout le reste de leurs forces, laissant seulement deux cohortes en garnison dans Lérida.

César voulait poursuivre les ennemis; mais il y était fort embarrassé. Aller avec toute son armée chercher son pont, c'était allonger prodigieusement sa marche, et donner le temps à Afranius d'arriver à l'Èbre sans aucune difficulté. Exposer son infanterie à passer une rivière dont la hauteur était encore si considérable, c'était risquer beaucoup; et peut-être craignait-il que les soldats ne s'y portassent pas volontiers. Restait la cavalerie, dont un gros détachement passe la Sègre

Il les poursuit, et les empêche de passer l'Èbre.

par son ordre, atteint les ennemis, les harcèle, les fatigue, les empêche d'avancer.

On découvrait les combattants de dessus les collines, auprès desquelles César était campé. A cette vue les soldats légionaires entrent d'eux-mêmes dans les sentiments qu'il souhaitait : ils sont au désespoir de voir l'ennemi leur échapper : ils s'adressent à leurs officiers, et les prient d'obtenir de leur général qu'il ne les ménage point; ils déclarent qu'ils ne craignent ni péril ni fatigue, et qu'ils sont prêts à passer la rivière comme avait fait la cavalerie. César témoigna de la répugnance, mais il céda pourtant à leurs désirs; et, ayant choisi tout ce qu'il y avait de soldats plus faibles de corps et de courage dans chaque compagnie, il les laissa dans le camp avec une légion et tous les bagages. Le reste de l'armée passa heureusement la rivière à l'aide d'une double haie de cavalerie placée au-dessus et au-dessous. Il y eut quelques soldats que la violence du courant emporta; mais ils furent recueillis et sauvés par les cavaliers qui étaient plus bas, et aucun ne périt. Ce grand obstacle étant vaincu, tout devint facile; et malgré un circuit de six mille pas, et le temps qu'il fallut prendre à passer la rivière, l'ardeur des troupes fut si grande, qu'elles atteignirent à la neuvième heure du jour l'armée ennemie, qui était partie à minuit.

Lorsque Afranius les aperçut de loin, justement effrayé, il interrompit sa marche, fit halte sur une hauteur, et mit son armée en bataille. César ne voulut point exposer à une action ses troupes fatiguées, et fit halte pareillement dans la plaine. Les ennemis recommencèrent à marcher : il recommença à les poursuivre. Enfin ils prirent le parti de camper : en quoi ils firent

une grande faute; car, à cinq mille pas de là (moins de deux lieues), se rencontraient des montagnes et des défilés où un très-petit nombre d'hommes pouvait arrêter toute l'armée de César, moyennant quoi ils auraient continué leur route jusqu'à l'Èbre sans crainte et sans péril. Mais, fatigués d'une longue marche, pendant laquelle ils avaient toujours eu à combattre la cavalerie de César, ils remirent la chose au lendemain. Le moment perdu ne revint plus; et ce fut la cause de leur ruine.

Sur le minuit on avertit César que les lieutenants de Pompée sortaient à petit bruit de leur camp. Aussitôt il fait donner dans le sien le signal de la marche. Les ennemis, voyant qu'ils allaient être poursuivis, demeurèrent tranquilles, craignant un combat nocturne, où ils auraient eu beaucoup de désavantage à cause des gros bagages qu'ils menaient avec eux, et parce que la cavalerie de César était de beaucoup supérieure. Comme donc ils ne pouvaient éviter un ennemi si vigilant, ils résolurent de ne se point presser, et de prendre leur temps tout à l'aise pour partir à la clarté du jour, persuadés qu'ils auraient ainsi plus de facilité pour se défendre lorsqu'ils seraient attaqués dans leur marche.

Ce n'était point le dessein de César. Plein de ce feu qu'on ne peut se lasser d'admirer, il avait formé le plan de tourner le camp des ennemis, et d'arriver avant eux aux gorges des montagnes. Afranius était maître du droit chemin. Ainsi il fallut que César fît marcher son armée par des vallons, par des précipices, à travers des rochers escarpés, où les soldats ne pouvaient gravir qu'en se débarrassant de leurs armes, et se les ren-

dant ensuite les uns aux autres. Dans cette marche ils semblaient au commencement tourner le dos à l'ennemi; de façon que les soldats d'Afranius, qui les considéraient de leur camp, les insultaient sur leur fuite prétendue. Mais ils furent étrangement surpris lorsqu'ils les virent au bout d'un temps tourner sur la droite; en sorte que les premiers débordaient déja leur camp. Alors il n'y eut personne d'entre eux qui ne criât aux armes, et qui ne s'empressât de courir vers les montagnes. Il n'était plus temps : César avait pris trop d'avance; et comme sa cavalerie incommodait toujours les adversaires et ralentissait leur marche, ses légions, malgré la difficulté des lieux, arrivèrent les premières aux gorges.

Afranius se trouva donc avoir l'ennemi en tête et en queue. Dans une si triste position, il s'arrêta sur une colline, d'où il détacha quatre cohortes espagnoles pour aller se saisir de la montagne la plus haute de tous les environs. Son dessein était de gagner Octogèse par les hauteurs, puisque le chemin de la plaine lui était fermé. Mais la cavalerie de César enveloppa et tailla en pièces ces quatre cohortes à la vue des deux armées.

Quoiqu'il pût tailler en pièces les légions ennemies, il les épargne, aimant mieux les réduire à mettre les armes bas.

L'occasion était belle pour César d'exterminer l'armée d'Afranius, qui, consternée comme elle était, n'aurait pas résisté un moment. On lui demandait de toutes parts le signal du combat; et les officiers accouraient autour de lui pour lui prouver, par des raisonnements dont assurément il n'avait pas besoin, que le succès était infaillible. Il se tint ferme à refuser d'engager une action, parce qu'il comptait pouvoir terminer l'affaire sans tirer l'épée, et réduire les ennemis

par la faim. « Pourquoi, disait-il, dans la supposition « même que l'événement du combat sera heureux, pourquoi exposer à être blessés et tués des soldats qui ont « si bien mérité de moi? pourquoi tenter la fortune? « Est-il moins digne d'un bon général de devoir la victoire à son habileté qu'à la force des armes? » Il était même, à ce qu'il assure, touché de compassion pour les soldats d'Afranius, qui, après tout, étaient ses concitoyens, et qu'il faudrait égorger, pendant que l'on pouvait réussir également sans qu'il leur en coûtât la vie. Peut-être aussi méprisait-il trop les lieutenants de Pompée pour se mesurer avec eux; il voulait les forcer à l'humiliante nécessité de lui demander quartier et de mettre les armes bas.

Sa résolution ne fut point du tout goûtée des troupes, qui, dans leur mécontentement, disaient tout haut que, puisque César manquait une si favorable occasion et ne les menait point au combat lorsqu'elles le voulaient, elles n'iraient point lorsqu'il voudrait les y mener. Rien ne put l'ébranler. Il était si assuré de vaincre, qu'il s'écarta même un peu pour laisser à Afranius et à Pétreïus la liberté de regagner leur camp: ce qu'ils firent. Quant à lui, après avoir disposé des troupes sur les montagnes pour garder les défilés, il se campa le plus près des ennemis qu'il lui fut possible.

Accord presque conclu entre les deux armées. Pétreïus en empêche l'effet. Cruauté de ce lieutenant de Pompée.

Peu s'en fallut que César ne recueillît dès le lendemain le fruit de sa douceur et de sa bonne conduite: car, les lieutenants de Pompée ayant entrepris de tirer un fossé bordé de son parapet, depuis leur camp jusqu'à l'endroit où ils allaient prendre leur eau, et s'étant éloignés pour aller présider par eux-mêmes à cet ouvrage, plusieurs de leurs soldats, en leur absence,

Clémence de César.

lièrent entretien avec ceux qu'ils connaissaient dans l'armée de César. Ils commencèrent par les remercier de les avoir épargnés le jour précédent, avouant qu'ils leur avaient obligation de la vie. De là ils passèrent à leur demander si on pouvait se fier à la parole de César, témoignant de la douleur d'avoir à combattre contre des concitoyens, contre des proches, avec lesquels ils étaient unis par les liaisons les plus saintes. Enfin ils stipulèrent même pour leurs commandants, qu'ils ne voulaient pas paraître trahir; et, pourvu qu'on accordât la vie sauve à Afranius et à Pétreïus, ils promettaient de changer de parti. Déja ils avaient député les plus distingués de leurs capitaines pour aller négocier avec César; et, sur ces préliminaires d'un accord prêt à se conclure, les soldats des deux armées passaient dans le camp les uns des autres, de façon que les deux camps n'en faisaient presque plus qu'un. La chose fut portée au point, que le fils d'Afranius envoya demander à César qu'il lui assurât la vie et à son père. La joie était universelle; on se félicitait mutuellement, les uns d'avoir évité un si grand danger, les autres d'avoir terminé sans coup férir une entreprise si importante.

Les choses étaient en ces termes lorsque Afranius et Pétreïus, sur la nouvelle qu'ils en eurent, revinrent dans leur camp. Afranius prenait assez aisément son parti, et était prêt à tout événement. Mais Pétreïus ne s'abandonna pas lui-même. Il fait prendre les armes à ses esclaves, et, les joignant à sa garde espagnole, il donne sur les soldats de César, qu'il trouva mêlés parmi les siens, en tue une partie, et force les autres à se sauver avec assez de peine. Ensuite il va par tout le

camp, priant ses soldats avec larmes d'avoir pitié de lui et de Pompée leur général, et de ne les point livrer l'un et l'autre à la cruelle vengeance de leurs adversaires. On se rassemble de toutes parts au quartier-général. Là, Pétreïus leur propose de se lier par un nouveau serment, et de jurer qu'ils n'abandonneront et ne trahiront point leurs chefs, et qu'ils ne prendront point chacun pour soi de délibération particulière, mais agiront tous de concert pour l'utilité commune. Il prêta lui-même le premier ce serment, puis l'exigea d'Afranius, ensuite des officiers, et enfin des soldats.

Le zèle de Pétreïus ne s'en tint pas là, il se porta jusqu'à la cruauté. L'ordre fut donné à tous ceux qui avaient dans leurs tentes quelque soldat de César de le dénoncer, afin qu'il en fût tiré et égorgé en présence de toute l'armée. Quelques-uns obéirent; mais le plus grand nombre eut horreur de cet ordre sanguinaire. Ils recélèrent soigneusement ceux qui s'étaient fiés à eux, et leur procurèrent les moyens de s'évader pendant la nuit. Du reste, tous furent fidèles à leur nouveau serment. L'accord presque conclu avec César fut oublié, et l'on ne songea plus qu'à recommencer la guerre.

César pouvait user de représailles; car il avait dans son camp plusieurs soldats et officiers de l'armée ennemie. Il se donna bien de garde de se prévaloir de ce droit, qui est souvent regardé comme légitime, mais qui, examiné de sang-froid, est bien contraire à l'humanité. Il leur permit à tous de se retirer sans crainte. Quelques tribuns et quelques centurions aimèrent mieux rester avec lui, et prendre parti dans son armée. Il les

reçut avec joie, et toujours il les distingua, les honora, et les fit monter à des grades supérieurs.

La guerre se renouvelle. César, en harcelant et battant les ennemis, les force à se rendre.

Il avait été plus aisé à Pétreïus de renouveler la guerre qu'il ne trouva de facilité à la soutenir. Il ne pouvait ni aller au fourrage ni faire eau qu'avec beaucoup de peine et de danger. Les vivres devenaient rares dans son camp; et les Espagnols désertaient en foule. Il ne lui restait de ressource que de gagner quelque grande et forte place, sous les murs de laquelle il pût se mettre à l'abri. Il se trouvait entre Tarragone et Lérida; et il douta pendant quelque temps vers laquelle de ces deux villes il dirigerait sa marche. Comme la dernière que j'ai nommée était plus proche, il résolut d'y retourner.

La difficulté était d'avancer chemin. La cavalerie de César ne donnait aucun relâche à ces troupes fugitives. Dans les plaines, en s'arrêtant de temps en temps pour combattre, l'arrière-garde procurait le moyen à la tête de l'armée de faire quelques pas en avant. Quand il se rencontrait une hauteur, leur situation devenait plus avantageuse, parce que les premiers pouvaient défendre ceux qui venaient après eux; mais lorsqu'il fallait descendre, c'était tout le contraire. Alors les légions tournaient tête, et faisaient un effort pour repousser au loin la cavalerie ennemie; ensuite de quoi elles se précipitaient en courant dans le vallon, jusqu'à ce qu'elles eussent atteint la hauteur opposée. L'infanterie faisait tout, parce que la cavalerie de cette armée était si effrayée et si tremblante, que, bien loin d'en tirer du service, il fallait qu'on la plaçât au centre pour la mettre elle-même en sûreté.

On conçoit bien qu'une marche si pénible et si souvent interrompue ne pouvait pas être bien diligente. Lorsque Afranius et Pétreïus eurent fait quatre mille pas, ils s'arrêtèrent sur une éminence, et tirèrent une ligne devant eux comme pour camper, mais ne déchargèrent point leurs bêtes de somme. César y fut trompé; il commença à établir son camp, fit dresser les tentes, et envoya la cavalerie au fourrage. C'était ce que voulaient les lieutenants de Pompée. Tout d'un coup, vers l'heure de midi, ils se remettent brusquement en marche, comptant être délivrés de cette formidable cavalerie qui leur nuisait si fort. Mais César, dans le moment, part avec ses légions, laissant un petit nombre de cohortes à la garde des bagages, et fait porter l'ordre à sa cavalerie de revenir au plus tôt. Elle revint, et, ayant joint les ennemis avant la fin du jour, elle leur livra un si rude combat, qu'ils furent obligés de se camper à l'endroit où ils se trouvaient, loin de l'eau, et sur un terrain tout-à-fait désavantageux.

César aurait eu bon marché de cette armée, s'il eût voulu l'attaquer; mais il suivait son plan, et prétendait forcer les ennemis à se rendre en les matant, et en les réduisant à manquer de toutes les choses nécessaires. Ils étaient dans la situation la plus cruelle. Comme leur camp était mauvais, ils entreprirent de le fortifier: mais plus ils s'étendaient pour gagner un meilleur terrain, plus ils s'éloignaient de l'eau; et ils ne remédiaient à un mal que par un autre. La première nuit aucun d'eux ne sortit du camp pour faire eau; et le lendemain il fallut que toute l'armée y allât en ordre de bataille, de sorte que ce jour-là il n'y eut point de fourrage. La disette et le désir de continuer leur marche avec

moins de difficulté les obligèrent bientôt de tuer toutes leurs bêtes de somme.

César augmenta étrangement leur embarras en commençant à tirer des lignes autour de leur camp pour les enfermer. Déja il y avait fait travailler avec vivacité pendant deux jours, et l'ouvrage était fort avancé, lorsque Afranius et Pétreïus, sentant la conséquence de l'entreprise de l'ennemi, firent sortir toutes leurs troupes du camp, et se rangèrent en bataille. César rappela promptement ses travailleurs, et mit son armée en état de soutenir le choc si elle était attaquée; mais il ne voulut point engager le premier une action. Les lieutenants de Pompée, le voyant en si bonne posture, demeurèrent tranquilles; et sur le soir les deux armées se retirèrent sans en être venues aux mains. Le lendemain, qui était le quatrième jour depuis que les lignes avaient été commencées, César se préparait à les achever. Afranius et Pétreïus tentèrent une dernière ressource, qui était de trouver un gué dans la Sègre; mais leur vigilant ennemi fit aussitôt passer la rivière à ses Germains armés à la légère, et à une bonne partie de sa cavalerie; et il plaça sur les bords, d'espace en espace, de bons corps de garde.

Entrevue d'Afranius avec César, qui exige pour unique condition que les troupes de ses adversaires soient licenciées.

Enfin, privés de toute espérance, manquant de toutes provisions, de bois, de fourrages, d'eau, de blé, les lieutenants de Pompée furent contraints d'en venir au point où César avait voulu les amener. Afranius fit demander une entrevue, et dans un lieu, s'il était possible, qui fût hors de la portée des soldats. César consentit à l'entrevue, mais non avec la circonstance que souhaitait Afranius. Celui-ci se soumit à tout; et ayant donné son fils pour ôtage, il se rendit au lieu marqué

par le vainqueur. La conversation se passa à la tête des deux armées, qui pouvaient entendre tout ce qui se dit de part et d'autre.

Afranius parla fort humblement. Il s'excusa sur la fidélité qu'il devait à Pompée, son général; il s'avoua vaincu; il conjura César d'une manière fort soumise de ne point user de sa victoire à la rigueur, et d'épargner le sang de ses malheureux concitoyens.

César, disposé à agir avec clémence, voulut néanmoins prouver à Afranius ses torts. Il lui fit voir que lui et son collègue étaient les seuls en faute, les seuls ennemis de la paix, pendant que le général contre lequel ils combattaient et les deux armées avaient fait tout ce qui était de leur devoir pour y parvenir. Il ajouta un court plaidoyer en faveur de sa cause, et fit un dénombrement de toutes les prétendues injustices qu'il avait souffertes. Il conclut par ordonner à Afranius de licencier ses légions. « Je ne prétends point, dit-il, vous « enlever vos troupes pour les enrôler sous mes ensei-« gnes, comme il me serait assez aisé; mais je veux « empêcher que vous ne puissiez vous en servir contre « moi. C'est pourquoi, sortez de ces provinces, congé-« diez vos armées : en ce cas, personne n'éprouvera de « ma part aucun mauvais traitement. Voilà mon der-« nier mot, et la seule condition que j'exige. »

Ce discours de César fut reçu très-agréablement des soldats d'Afranius, qui, au lieu d'une peine qu'ils craignaient, se voyaient en quelque façon récompensés par le congé que le vainqueur leur procurait. Ils témoignèrent bien clairement leur extrême satisfaction. Car, comme on contestait sur le lieu et sur le temps où

Cette condition est acceptée et exécutée.

ce congé leur serait donné, ils firent connaître, et par leurs gestes et par leurs cris, qu'ils désiraient d'être licenciés dans le moment. Après quelque discussion sur cet article entre César et Afranius, il fut réglé que ceux qui avaient un domicile ou des possessions en Espagne, ce qui faisait presque un tiers de l'armée, recevraient leur congé sur-le-champ, et les autres auprès du Var, petite rivière qui fait la séparation de la Gaule et de l'Italie. César, de son côté, assura qu'il ne ferait aucun mal à personne d'entre eux, et qu'il n'en forcerait aucun à prendre parti dans ses troupes. Il promit même de leur fournir des blés jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés auprès du Var. Enfin il porta si loin la générosité, qu'il voulut qu'on leur restituât ce qui leur avait été enlevé dans la guerre et qu'ils pourraient reconnaître, se chargeant du dédommagement envers ses soldats qui se trouveraient ainsi privés d'une partie de leur butin. Par cette conduite il gagna tellement l'amitié et la confiance des soldats du parti contraire, que depuis ce moment, pendant deux jours qui se passèrent à donner les congés à ceux qui devaient être renvoyés sur-le-champ, il devint l'arbitre de toutes les contestations qu'ils eurent, soit entre eux, soit avec leurs commandants.

Après ces deux jours, ceux qui devaient être menés au Var partirent en cet ordre : deux légions de César marchaient à la tête, les autres à la queue, les troupes vaincues au milieu. Q. Fufius Calénus, lieutenant de César, commandait toute cette marche. Lorsqu'on fut arrivé au terme prescrit, les soldats d'Afranius furent licenciés : les chefs et les premiers officiers allèrent se rendre auprès de Pompée; mais un grand nombre de

soldats prirent de nouveaux engagements avec César, et passèrent volontiers dans le parti d'un général qui savait si bien vaincre et si bien user de la victoire.

Cette campagne de César, et les preuves qu'il y a données de son mérite supérieur pour la science militaire, et pour l'art de profiter de l'avantage des postes, lui ont mérité les louanges de tous les siècles; et, dans ces derniers temps, le suffrage du grand Condé, comme je l'ai observé ailleurs, a mis le sceau à cette admiration universelle. Il ne m'appartient pas d'insister sur un objet si fort au-dessus de mes connaissances; mais la magnanimité de ses procédés, ce fonds inépuisable de clémence, que les injures même et les cruautés de ses adversaires ne peuvent lui faire perdre, cette noble assurance de vaincre, ce refus généreux de grossir ses forces par toute autre voie que par la bonne volonté et le consentement libre de ceux qui s'attachaient à lui, ce sont là des qualités dont je sens tout le prix, et sur lesquelles il ne me reste que le regret de les voir employées pour une aussi mauvaise vue que celle d'opprimer la liberté de sa patrie.

César réduit sans peine l'Espagne ultérieure : après quoi il se rend devant Marseille. Cæs. de Bello Civ. II, 17.

Plusieurs raisons très-pressantes rappelaient César à Rome. Mais Varron, lieutenant de Pompée, ayant sous lui deux légions et trente cohortes auxiliaires, tenait encore l'Espagne ultérieure; et c'était la maxime de César, de croire n'avoir rien fait tant qu'il lui restait quelque chose à faire. Il fit donc partir en diligence Q. Cassius, tribun du peuple, avec deux légions, et le suivit lui-même, peu après, accompagné de six cents chevaux. Mais il n'eut pas besoin de faire usage de ses forces. Il ne lui en coûta presque que de se montrer pour réduire cette province, qui lui était affectionnée

dès long-temps, parce qu'il y avait exercé la questure, et l'avait ensuite gouvernée avec l'autorité de propréteur. Ainsi, dès que ses troupes parurent, et que l'on sut qu'il approchait, à l'instant tout le pays se souleva en sa faveur. En même temps une des légions de Varron, celle qui avait été levée dans la province, le quitta, lui présent, et se retira à Hispalis[1] qui reconnaissait César. Le lieutenant de Pompée ne tenta point une inutile résistance. Il remit la légion qui lui restait à celui que César envoya pour en prendre le commandement; et l'étant venu trouver lui-même à Cordoue, il lui apporta ce qu'il avait d'argent entre les mains, et un état exact de ses provisions et de ses vaisseaux.

César n'eut donc autre chose à faire à Cordoue, où il avait indiqué une assemblée générale, que de recevoir les soumissions des peuples et les félicitations de tout ce qu'il y avait de chevaliers et de citoyens romains dans la Bétique. Il distribua des récompenses à ceux qui s'étaient distingués par leur zèle pour son parti; et la ville de Cadix fut honorée par lui, en cette occasion, du droit de bourgeoisie romaine : s'il eut quelqu'un à punir, il n'imposa que des taxes pécuniaires. Après quoi, laissant Q. Cassius avec quatre légions pour commander en son absence, il s'embarqua sur les vaisseaux de Varron, et vint aborder à Tarragone, où il reçut les députations des peuples de presque toute l'Espagne citérieure. De là il alla par terre à Narbonne, et ensuite à son camp devant Marseille, qui était aux abois, et qui n'attendait que sa présence pour se rendre.

Liv. Epit. CX.

Récit de ce

Les Marseillais s'étaient défendus avec un très-grand

[1] Séville.

courage. Ils avaient deux fois essayé la fortune d'un combat naval : la première par leurs propres forces; la seconde avec un renfort de dix-sept vaisseaux que leur avait envoyé Pompée, et qui était commandé par L. Nasidius. Toutes les deux fois ils éprouvèrent le sort contraire, et furent battus par D. Brutus, chef de la petite flotte que César tenait devant leur port. Ce ne fut néanmoins ni faute de valeur ni faute d'habileté qu'ils succombèrent; et même, dans la seconde action, si Nasidius eût montré une résolution égale à la leur, ils avaient lieu d'espérer la victoire. Mais il n'avait pas le même intérêt qu'eux à défendre Marseille; et dès que le combat commença à s'échauffer, il prit le large, et abandonna lâchement ses alliés.

qui s'était passé au siége de Marseille en l'absence de César.

Cæs. de Bello Civ. I, 56; et II, I.

Ce qui donna l'avantage à D. Brutus, ce fut la bravoure incroyable de ses soldats, qui avaient été choisis avec soin entre les plus vaillants hommes de chaque légion, et qui, avec des crocs et des mains de fer harponnant les vaisseaux ennemis, venaient tout d'un coup à l'abordage et rendaient inutile aux Marseillais la supériorité qu'ils avaient du côté de la science de la marine et de la bonne construction de leurs bâtiments. On peut se rappeler le trait que j'ai rapporté ailleurs de ce soldat qui, ayant eu la main droite coupée, se battit de la gauche jusqu'à ce que le vaisseau ennemi fut pris et forcé.

Les Marseillais, maltraités sur mer, n'étaient pas attaqués par terre avec moins de vivacité et d'acharnement. Trébonius, que César avait laissé pour commander le siége, construisit et fit agir des machines de toute espèce, livra des assauts, repoussa des sorties, et enfin, après plusieurs mois, vint à bout de faire

brèche à la muraille. Une partie d'une tour sapée par le pied tomba; l'autre penchait considérablement, et, en achevant de la renverser, les Romains se voyaient en état d'entrer dans la ville sans que rien pût leur faire obstacle. Dans un si pressant danger, les assiégés eurent recours à la miséricorde de leurs vainqueurs : ils sortent en foule par la porte avec tout l'équipage de suppliants, tendant les bras vers l'armée ennemie. A cette vue l'attaque cesse; et les Marseillais, étant parvenus jusqu'aux commandants, se prosternent à leurs pieds et les conjurent d'attendre l'arrivée de César. Ils reconnaissent qu'ils ne peuvent plus se défendre, et ils en concluent que par conséquent César sera toujours le maître de leur sort. Ils représentent avec larmes que, si la tour ébranlée tombe entièrement et que la brèche s'élargisse, rien ne sera plus capable de retenir l'ardeur des soldats, et que leur ville sera pillée, saccagée et détruite entièrement. Tout cela fut exposé d'une manière tendre et touchante par des hommes que la nécessité toute seule aurait rendus éloquents, quand même ils n'y auraient pas joint l'étude des beaux-arts, cultivés de tout temps à Marseille avec soin et avec succès.

Trébonius avait des ordres de César conformes à ce que demandaient les Marseillais. Ce grand homme, plein d'humanité et d'amour pour les lettres, dans lesquelles il excellait, aurait cru ternir sa gloire en ruinant une ville si fameuse, et qui était dans les Gaules comme le domicile des muses et le centre de la politesse. Il avait donc fortement recommandé à son lieutenant de ne point souffrir que la place fût emportée d'assaut, de peur que les soldats irrités ne passassent

au fil de l'épée, comme ils menaçaient de le faire, tous ceux qui étaient en âge de porter les armes. Trébonius suivit ses instructions; il se laissa fléchir, et consentit à une espèce de trève, au grand mécontentement des soldats, qui se plaignaient hautement qu'on leur enlevait le fruit de leur victoire, et qu'on les empêchait de prendre une ville qui était hors d'état de défense.

La trève produisit, comme c'est assez l'ordinaire, la négligence et la sécurité. Les Romains, oubliant que jamais la discipline ne doit être plus exacte que lorsqu'on est en termes d'accommodement avec l'ennemi, parce que c'est le temps des surprises et des fraudes, ne se tenaient nullement sur leurs gardes, et ne pensaient pas même qu'ils pussent avoir rien à craindre. Une si belle occasion tenta les Marseillais, et les porta, si nous devons prendre à la lettre le récit de César, à une perfidie inexcusable. Ayant observé un jour où le vent était grand et avait sa direction vers les machines des Romains, ils viennent subitement y mettre le feu, qui, aidé du vent, s'alluma avec tant de violence, qu'il ne fut pas possible aux assiégeants de l'éteindre; de sorte qu'en un instant furent consumés des ouvrages qui avaient coûté un temps et des peines infinis. Cet avantage causa plus de joie que d'utilité réelle aux Marseillais. Le soldat romain, animé par la colère, travailla à la reconstruction des ouvrages avec une telle ardeur, qu'en peu de jours tout fut rétabli en aussi bon état que jamais; et les assiégés furent contraints de revenir aux mêmes offres de soumission et aux mêmes prières qu'ils avaient déja faites auparavant.

Perfidie imputée aux Marseillais avec assez peu de vraisemblance.

Ici la narration de César est imparfaite. Car, quoique la suite et le fil de l'histoire portent à penser que c'est

à Trébonius que ces nouvelles supplications des Marseillais furent présentées, il ne le dit point expressément. Et en effet, si les soldats avaient fait éclater leur indignation contre une première trève accordée aux assiégés, comment, irrités de nouveau et aigris par une horrible perfidie, eussent-ils souffert qu'on leur en accordât une seconde? D'un autre côté, lorsque, après une interruption de quelques pages, César reprend le récit du siége de Marseille, il ne dit point non plus que les Marseillais aient attendu son arrivée pour se soumettre. Il ne dit point qu'il leur ait reproché, comme il était bien naturel, leur infidélité et leur parjure. Ils sont reçus comme s'ils ne se fussent pas rendus indignes de tout pardon. Si à ces considérations nous joignons encore ce que l'on sait de sa haine contre les Marseillais, dont il se trouve des traces suffisamment marquées dans ses Commentaires, et qui d'ailleurs est attestée par Cicéron, ne sera-t-il pas permis de douter de ce que leur ennemi rapporte à leur désavantage, et de laver les habitants de cette ville célèbre de l'opprobre d'une perfidie également criminelle et insensée dans les circonstances où ils étaient?

Cæs. de Bello Civ. II, 22.

Conduite sévère de César à l'égard des Marseillais, mais sans cruauté.

Mais si l'on peut soupçonner que la haine de César l'a conduit ou à altérer les faits, ou du moins à s'en rapporter trop légèrement aux mémoires que lui fournissaient ceux qui avaient fait le siége en son absence, cette haine néanmoins n'était point cruelle. Il épargna à Marseille les horreurs du pillage: il laissa subsister les murailles et les édifices: il ne fit souffrir aucun mal aux habitants en leurs personnes; il leur laissa la liberté; seulement il les désarma, se fit livrer tous leurs vaisseaux, et ordonna qu'on lui apportât tout l'argent

du trésor public. Domitius Ahénobarbus s'était sauvé par mer avant que la ville se rendît, et il alla en Grèce joindre Pompée. César, laissant deux légions dans Marseille, prit la route de l'Italie. Pompée et le sénat, qui était dans son camp, pour récompenser, en la manière dont il leur était possible, la fidélité des Marseillais, donnèrent les droits et les prérogatives de ville libre à Phocée, en Ionie, métropole de Marseille.

Partout où César se trouva en personne, la fortune l'accompagna fidèlement, ou plutôt la supériorité de ses talents lui assura toujours la victoire. Ses lieutenants ne furent pas également heureux; et son parti souffrit, cette année même, deux échecs considérables, l'un en Illyrie, l'autre en Afrique.

Il nous reste peu de détail sur celui d'Illyrie, parce que nous avons perdu ce que César en avait écrit. Nous n'en savons guère autre chose, sinon que Dolabella et C. Antonius, qui commandaient pour lui sur ces côtes, furent vaincus par M. Octavius et Scribonius Libo, lieutenants de Pompée, dont les forces maritimes étaient de beaucoup supérieures; et que même C. Antonius fut réduit à se rendre prisonnier avec quinze cohortes. Un mot de César nous apprend par occasion que la trahison s'en mêla, et que l'un de ses plus braves officiers, qui est vraisemblablement ce même Pulfio [1], dont nous avons rapporté un trait mémorable dans la guerre des Gaules, se déshonora ici par une lâche perfidie contre son général, et entraîna la perte de l'armée.

Le parti de César reçoit un échec en Illyrie. Lucan. l. 4. Flor. IV, 2. Appian. Dio.

Cæs. de Bello Civ. III, 67.

Une cohorte fit preuve, au contraire, d'une fidélité

Les soldats

[1] Au moins est-ce le même nom, à une lettre près; car il est appelé *T. Pulfio* au livre V de la guerre des Gaules, et *T. Pulcio* au livre III de la guerre civile.

d'une cohorte au service de César, aiment mieux se tuer les uns les autres que de se rendre.

poussée jusqu'à un excès incroyable et inoui. Quelques troupes échappées de la défaite de C. Antonius construisirent, pour passer la mer, trois radeaux soutenus des deux côtés de grands tonneaux vides, qui étaient disposés de façon qu'ils cachaient les rames; en sorte que ces radeaux avançaient sans que l'on vît ce qui les faisait marcher. Au milieu était dressée une tour. Mais parmi les soldats de marine de Pompée il se trouvait quelques-uns de ces anciens pirates vaincus autrefois par lui, qui savaient toutes les ruses de la guerre sur mer. Ils s'avisèrent d'attacher aux rochers, voisins des endroits où devaient passer les radeaux, des chaînes entrelacées, et qui formaient comme une espèce de filets couverts par le flot. Deux radeaux les évitèrent; le troisième y fut pris. Il portait des soldats d'Opitergium [1], ville de la Vénétie au-delà du Pô. Ces braves gens se défendirent jusqu'à la nuit avec un courage invincible. Mais, après avoir inutilement tenté de se débarrasser du piége qui les retenait, voyant qu'il leur était impossible de se sauver, ils aimèrent mieux tourner leurs épées les uns contre les autres, et se tuer tous réciproquement jusqu'au dernier, que de se livrer aux ennemis.

Curion passe en Afrique pour y faire la guerre contre Attius Varus, et contre Juba, roi de Mauritanie. Cæs. de Bello Civ. l. 2.

En Afrique, le désastre des armes de César eut pour cause la témérité de Curion. Non moins audacieux dans la guerre qu'il l'avait paru dans les débats domestiques et dans ses querelles contre le sénat, il partit de la Sicile, que Caton lui avait abandonnée, n'emmenant avec lui que deux légions, sur quatre que César lui avait attribuées, et cinq cents chevaux. Il méprisait

[1] Oderzo dans la marche Trévisane, État de Venise.

souverainement l'ennemi qu'il allait combattre en Afrique; et il n'avait pas tort. C'était Attius Varus, qui, chassé d'Osimo par César dans les premiers mouvements de la guerre, s'était enfui aussitôt dans la province d'Afrique, qu'il avait gouvernée, comme propréteur, quelques années auparavant, espérant que des peuples accoutumés à lui obéir respecteraient son nom et ses ordres. Il ne se trompa pas. Il réussit à s'emparer de l'autorité, et il fit dans le pays des levées dont il forma deux légions. Cependant Tubéron, à qui le sénat avait donné le département d'Afrique, se présenta pour prendre possession de son gouvernement. Varus, ambitieux et avide, ne déféra point à l'autorité du sénat; et, comme il était maître du pays et des côtes, il rejeta Tubéron avec tant de dureté, qu'il ne lui permit pas même de mettre à terre son fils qui était malade. Les Tubéron furent donc obligés de repartir dans le même vaisseau qui les avait amenés, et ils allèrent se rendre auprès de Pompée. Tel était Varus, inconsidéré, avantageux, et avec assez peu de talents.

Mais il avait un puissant allié en la personne de Juba, roi d'une partie de la Numidie et de la Mauritanie. Ce prince était fils d'Hiempsal, dont autrefois Pompée avait étendu et amplifié les domaines lorsqu'il faisait la guerre pour Sylla en Afrique. Outre ce motif de reconnaissance qui attachait Juba à la cause de Pompée, il en avait un de haine personnelle contre Curion, qui, étant tribun du peuple, avait proposé une loi pour confisquer son royaume et le réduire en province romaine. Cette haine, soutenue de grandes forces, faisait de Juba un ennemi redoutable pour Curion, ou du moins contre lequel il fallait se mettre en garde avec

soin, et tenir une conduite circonspecte et prudente. Mais c'est de quoi n'était pas capable ce jeune guerrier, présomptueux par caractère, et enflé des premiers succès qu'il eut en arrivant.

Premiers avantages remportés par Curion.

Car il débarqua sans peine et sans péril en Afrique; et, s'étant venu camper auprès du fleuve Bagrada, il commença par remporter l'avantage dans un combat de cavalerie; en conséquence de quoi il souffrit que ses soldats le proclamassent *imperator*. Il s'avança ensuite plus près de Varus, qui avait son camp sous les murs d'Utique; et, ayant reçu avis qu'il arrivait à l'ennemi un secours de Numides envoyé par le roi Juba, il courut au-devant avec sa cavalerie, et fut encore vainqueur.

Varus tâche de lui débaucher ses troupes.

Il avait non-seulement du courage pour les opérations militaires, mais de la résolution et de la tête pour le conseil; et il en eut grand besoin avec les troupes qu'il commandait. C'étaient les légions qui avaient servi sous Domitius Ahénobarbus dans Corfinium, et qui ensuite avaient passé sous les drapeaux de César. Ainsi il était à présumer que leur attachement pour leur nouveau général n'était pas bien ferme; et en effet, la nuit qui suivit le dernier combat dont je viens de faire mention, deux capitaines et vingt-deux soldats désertèrent, et passèrent dans le camp de Varus. Ces transfuges débitèrent que tous leurs camarades étaient dans les mêmes sentiments qu'eux, et tout prêts à abandonner Curion; qu'il ne s'agissait que de leur en procurer l'occasion, en faisant en sorte que les deux armées se trouvassent en présence, et que l'on pût lier entretien de l'une à l'autre. Dans cette espérance, le lendemain Varus fit sortir ses troupes, et les rangea en bataille

à la tête de son camp. Curion en fit autant de son côté.

Dans l'armée d'Attius Varus était un Quintilius Varus, auparavant questeur de Domitius Ahénobarbus, avec lequel ayant été enfermé dans Corfinium, fait prisonnier, et relâché par César, il était ensuite venu en Afrique. Il connaissait les officiers et les soldats des légions de Curion, ses compagnons de fortune. Il s'approcha d'eux, et les sollicita par les discours les plus propres à réveiller dans leurs esprits le souvenir du serment qu'ils avaient autrefois prêté à Domitius. Personne néanmoins ne s'ébranla. Mais lorsqu'on se fut retiré de part et d'autre, ce ne fut dans le camp de Curion que troubles, alarmes, soupçons et défiances.

Fermeté de Curion dans ce danger. Ses discours au conseil de guerre et aux soldats.

Curion assembla le conseil de guerre pour délibérer sur l'état présent des choses, et là les avis se trouvèrent partagés. Les uns voulaient que l'on allât attaquer le camp des ennemis, prétendant que rien n'était plus propre que l'action et le combat à détourner les esprits des soldats de ces sortes de pensées que le loisir et l'oisiveté nourrissent et entretiennent. D'autres conseillaient au contraire de se retirer au plus vite, et de partir à minuit pour aller gagner un lieu qui, depuis que le premier Scipion l'Africain y avait campé, retenait le nom de *camp de Scipion*[1], lieu fort par sa nature, où l'on travaillerait à l'aise à faire renaître les sentiments de fidélité et d'affection dans le cœur des soldats, et d'où, si la nécessité l'exigeait, il serait aisé de passer sûrement en Sicile.

Curion blâma ces deux avis[2], accusant l'un de pé-

[1] *Castra Cornelia.*

[2] « Curio utrumque improbans consilium, quantùm alteri sententiæ deesset animi, tantùm alteri super-

cher par défaut de courage, et l'autre par excès, puisqu'il s'agissait dans l'un d'une fuite honteuse, et dans l'autre d'une attaque téméraire. Son discours est rapporté par César, vraisemblablement d'après des mémoires originaux; et comme Curion a passé pour un des plus grands orateurs de son siècle, je crois faire plaisir aux lecteurs de goût de leur mettre ici sous les yeux ce discours, et celui qu'il fit ensuite à ses soldats, qui sont les deux seules pièces qui nous restent de lui.

« Quelle confiance[1], dit-il, pouvons-nous avoir de « forcer un camp que sa situation naturelle et de grands « travaux rendent imprenable? et quel tort ne nous « faisons-nous pas, si nous sommes contraints de nous « retirer avec perte? Ne savez-vous pas que les succès

esse dicebat: hos turpissimæ fugæ rationem habere, illos iniquo etiam loco dimicandum putare. » (*Cæs. de Bel. civ.* II, 31.)

[1] « Quâ enim, inquit, fiduciâ, et opere et naturâ loci munitissima castra expugnari posse speramus? aut verò quid proficimus, si accepto magno detrimento ab oppugnatione castrorum discedimus? quasi non et felicitas rerum gestarum, exercitûs benevolentiam imperatoribus, et res adversæ odia concilient. Castrorum autem mutatio quid habet, nisi turpem fugam, et desperationem omnium, et alienationem exercitûs? Nam neque pudentes suspicari oportet sibi parùm credi, neque improbos scire se timeri: quòd illis licentiam timor augeat noster, his studia deminuat. Quòd si jam hæc explorata habemus, quæ de exercitûs alienatione dicuntur (quæ quidem ego aut omninò falsa, aut certè minora opinione esse confido), quantò hæc dissimulare et occultare, quàm per nos confirmari præstat? An non, uti corporis vulnera, ita exercitûs incommoda sunt tegenda, ne spem adversariis augeamus? At etiam ut mediâ nocte proficiscamur addunt: quò majorem, credo, licentiam habeant qui peccare conentur. Namque hujusmodi res aut pudore, aut metu tenentur, quibus rebus nox maximè adversaria est. Quare neque tanti sum animi, ut sine spe castra oppugnanda censeam; neque tanti timoris, ut ipse deficiam. Atque omnia priùs experienda arbitror: magnâque ex parte jam me unà vobiscum de re judicium facturum confido.* »

* Ces dernières paroles sont obscures. J'y ai donné le sens qui m'a paru le plus convenable à la circonstance.

« attirent aux généraux la bienveillance de leur armée, « et qu'au contraire les disgraces les rendent méprisa- « bles et odieux? Pour ce qui est de changer de camp, « c'est le plus mauvais de tous les partis. Outre la honte « d'une fuite précipitée et d'un lâche désespoir qui dé- « créditerait nos armes, nous aliénerions même par « cette démarche les esprits de nos soldats : car il ne « faut point que les bons soupçonnent que l'on se défie « d'eux, ni que les méchants sachent qu'on les craint, « parce que nos craintes augmentent l'audace des uns, « et refroidissent l'affection des autres. Je suis persuadé « que tout ce qu'on nous dit de la fâcheuse disposition « des esprits des troupes est ou entièrement faux ou « exagéré. Mais je veux qu'il n'y ait rien que de vrai : « est-ce à nous à faire éclater le mal qui nous presse? et « ne devons-nous pas au contraire cacher cette plaie, « pour ne point rehausser le courage des adversaires? « On veut même que nous partions à minuit, appa- « remment afin que ceux qui auraient envie de faire « mal en eussent pleine licence : car ce qui retient le « plus des soldats qui se préparent à déserter, c'est la « honte et la crainte; or la nuit lève ce double obstacle. « Quant à moi, je ne suis ni assez hardi pour attaquer « le camp sans espérance de l'emporter, ni assez timide « pour m'abandonner moi-même; et je crois devoir ten- « ter tout avant que d'en venir là. J'espère que bientôt « l'expérience vous convaincra que je pense juste en « cette occasion. »

Après avoir congédié le conseil de guerre, Curion assembla l'armée, à laquelle il tint un discours très-adroit et très-bien tourné, que j'abrégerai néanmoins, parce qu'il est un peu long. Il commence par leur éta-

ler d'une part l'importance du service qu'ils ont rendu à César en prenant parti pour lui, et en donnant un exemple qui a entraîné toute l'Italie; et de l'autre, les preuves de confiance que César leur a données. Il ajoute: « Voici qu'il se trouve des gens qui vous exhortent à « nous abandonner[1]. Également ennemis et de nous « et de vous, que peut-il leur arriver de plus agréable « que de parvenir d'un seul coup à nous faire périr et « à vous rendre coupables d'un horrible parjure? Leur « vengeance contre vous sera bien satisfaite s'ils réus-« sissent à vous persuader de trahir des chefs qui re-« connaissent qu'ils vous doivent tout, et de vous met-« tre en la puissance de ceux qui vous regardent comme « les auteurs de leur perte. »

Il leur représente ensuite la grande victoire que César vient de remporter, et l'Espagne soumise en quarante jours, et il en tire cette conséquence: « Pensez-« vous qu'un parti qui n'a pu nous résister avec toutes « ses forces soutienne nos efforts depuis qu'il est ruiné? « Et vous, qui avez suivi César lorsque la victoire était « incertaine, par quel éblouissement d'esprit, mainte-« nant que le succès de la guerre est décidé, vous atta-« cheriez-vous au vaincu, dans le temps précisément « où vous allez recueillir le fruit de vos services[2]? »

Il ne parle pas avec moins d'emphase de ses propres

[1] « Adsunt qui vos hortentur, ut a nobis desciscatis. Quid enim est illis optatius, quàm uno tempore et nos circumvenire, et vos nefario scelere obstringere? aut quid irati gravius de vobis sentire possunt, quàm ut eos prodatis qui se vobis omnia debere judicant; in eorum potestatem veniatis, qui se per vos perisse existimant? »

[2] « An qui incolumes resistere non potuerunt, perditi resistant? Vos autem, incertâ victoriâ Cæsarem secuti, dijudicatâ jam belli fortunâ, victum sequamini, quum vestri officii præmia percipere debeatis? »

succès et des premiers avantages qu'il avait remportés contre Varus; après quoi il conclut en ces termes : « C'est donc à une fortune si brillante[1], c'est à des « chefs tels que César et moi, que vous prétendez re-« noncer pour embrasser un parti où l'ignominie de « Corfinium, la fuite d'Italie, la perte des Espagnes, « les disgraces des premiers commencements de la « guerre d'Afrique vous annoncent qu'il n'y a que honte « et que malheurs à attendre. Pour moi, je ne me suis « jamais attribué d'autre titre que celui de soldat de « César : vous m'avez donné celui de général vainqueur. « Si vous vous repentez de votre bienfait, reprenez-le, « et rendez-moi le nom que j'ambitionne uniquement, « afin qu'il ne soit pas dit que vous ne m'ayez honoré « que pour me couvrir ensuite d'affront. »

Ses soldats lui promettent fidélité.

Ce discours eut tout l'effet que Curion pouvait désirer. Pendant qu'il parlait encore, il fut souvent interrompu par les cris des soldats, qui souffraient avec beaucoup de peine d'être soupçonnés d'une infidélité; et lorsqu'il eut fini, tous l'exhortèrent à avoir bon courage, et à ne point craindre de livrer le combat et de les mettre à l'épreuve. Curion, bien satisfait du succès qu'avaient eu sa fermeté et son éloquence, dès le lendemain présenta la bataille; et l'ennemi, ne croyant pas devoir la refuser, sortit pareillement de son camp.

Il défait Varus.

Entre les deux armées était un vallon dont la pente était très-escarpée. Varus, ayant fait descendre dans ce

[1] « Hâc vos fortunâ atque his ducibus repudiatis corfiniensem ignominiam, an Italiæ fugam, an Hispaniarum deditionem, an africi belli præjudicia sequimini? Equidem me Cæsaris militem dici volui. Vos me imperatoris nomine appellavistis. Cujus si vos pœnitet, vestrum vobis beneficium remitto : mihi meum restituite nomen, ne ad contumeliam honorem dedisse videamini. »

vallon sa cavalerie et une grande partie de ses armés à la légère, Curion détacha aussi sa cavalerie avec deux cohortes, dont le premier choc mit en fuite la cavalerie ennemie; de sorte que les armés à la légère furent taillés en pièces sous les yeux de Varus, sans en recevoir aucun secours et sans pouvoir faire de résistance.

Curion avait amené avec lui de Sicile Caninius Rébilus, lieutenant-général de César, qui avait beaucoup d'expérience dans la guerre. Ce vieil officier s'approcha de lui en ce moment : « Les ennemis sont effrayés, lui « dit-il, profitez de leur trouble. » Aussitôt Curion se met à la tête de ses légions, et monte, pour ainsi dire, à l'assaut par un chemin si difficile et si roide, que les premiers ne pouvaient avancer qu'aidés et soutenus par ceux qui venaient après eux. L'armée de Varus, au lieu de profiter d'un tel avantage, prévenue d'une impression de terreur, se met en désordre, prend la fuite; chacun ne pense qu'à regagner le camp.

Dans cette fuite Varus courut un extrême péril : car, entendant une voix qui l'appelait à cris redoublés, il s'arrêta, croyant que c'était quelqu'un des siens qui avait quelque avis à lui donner. Mais celui qui l'avait appelé, et qui était un capitaine de l'armée ennemie nommé Fabius, allongea dans le moment son épée pour le frapper à l'épaule; et tout ce que put faire Varus, ce fut de parer le coup avec son bouclier. Fabius fut tué sur la place par ceux qui l'environnaient.

Il fut le seul homme que perdit Curion dans ce combat. Du côté de Varus, les Commentaires de César marquent six cents morts et mille blessés. Et l'effroi était si grand parmi ses troupes, qu'entre ceux qui périrent il y en eut un plus grand nombre d'étouffés

aux portes du camp que de tués par le fer de l'ennemi. La même crainte les suivit jusque dans leurs retranchements, quoique Curion se fût retiré. Et comme, à l'occasion des blessés que l'on portait dans la ville d'Utique, plusieurs feignaient de l'être pour avoir un prétexte d'y rentrer, Varus se crut dans la nécessité de s'y renfermer lui-même avec toute son armée et d'abandonner son camp. Dès le lendemain Curion vint mettre le siége devant la place.

Utique était une ville de commerce qui depuis longtemps n'avait vu la guerre. Les habitants, redevables de plusieurs bienfaits à César, lui étaient tout-à-fait affectionnés. Les citoyens romains, qui y formaient un corps nombreux, avaient divers intérêts, diverses façons de penser. La terreur était générale en conséquence des mauvais succès précédents. Ainsi on parlait publiquement de se rendre, et l'on pressait Varus de ne pas vouloir tout perdre par son opiniâtreté. La disposition des esprits changea par l'arrivée d'un courrier de Juba, qui annonçait que ce prince venait avec de grandes forces au secours de Varus et d'Utique.

Juba vient au secours de Varus. Présomption de Curion.

Curion en fut aussi averti. Mais, d'abord enflé de ses succès, et comptant sur la prospérité des armes de César en Espagne, il ne pouvait se mettre dans l'esprit que le roi de Mauritanie osât venir l'attaquer. Il fallut pourtant qu'il se le persuadât enfin lorsque Juba n'était plus qu'à vingt-cinq milles d'Utique. Alors il prit sagement le parti de se retirer au camp de Scipion, dont j'ai parlé. Ce camp était très-bon et à portée de toutes les commodités imaginables : bois, blé, eau, sel, tout y était sous la main; et le voisinage de la mer mettait Curion en état de recevoir sans difficulté les deux lé-

gions qu'il avait laissées en Sicile, et qu'il manda en cette occasion. Il se disposa donc à se prévaloir de ce poste pour tirer la guerre en longueur.

Mais la prudence ne lui était pas naturelle, et il ne sut pas persévérer dans une si sage résolution. Ayant reçu un faux avis par quelques déserteurs de la ville, qui, apostés peut-être par les ennemis, disaient que Juba avait été obligé de retourner sur ses pas pour aller défendre ses frontières contre des peuples voisins, et n'avait laissé que peu de troupes à Sabura, son général, qu'il envoyait à Utique en sa place, Curion revint à son premier système; et sa témérité, amorcée par l'espérance, le porta à former le dessein d'aller au-devant des Numides et de leur livrer combat.

Ce qui donnait une couleur au faux bruit dont il était la dupe, c'est que Sabura s'était avancé avec un détachement, qui n'était pas fort considérable, jusqu'au fleuve Bagrada; mais le roi le suivait avec toutes ses forces à six milles de distance. Curion, à l'entrée de la nuit, envoie sa cavalerie insulter le camp de Sabura. Elle y mit aisément le désordre, car les Numides ne savaient ce que c'était que de fortifier un camp; elle en tue un assez grand nombre, et revient victorieuse à son général, lui amenant plusieurs prisonniers.

Curion s'était mis en marche avec la plus grande partie de son armée trois heures avant le jour, et il avait déja fait six milles de chemin lorsqu'il fut joint par sa cavalerie. Il s'informe des prisonniers qui est celui qui commande dans leur camp. Ils lui répondent que c'est Sabura. Sur cette réponse, sans autre examen, sans entrer dans aucun éclaircissement plus ample, il prend ce que lui disent les prisonniers pour une con-

firmation pleine de l'avis donné par les déserteurs d'Utique. Il en fait part à ses soldats, et les exhorte à aller, non au combat, mais à la victoire. L'ardeur des troupes était égale à la sienne. Ainsi il continue sa marche en hâte, et ordonne à la cavalerie de le suivre. Mais elle n'était guère en état d'exécuter cet ordre, fatiguée à l'excès d'avoir marché ou combattu toute la nuit : sur le chemin les cavaliers s'arrêtaient les uns en un lieu, les autres dans un autre; et il n'y en eut que deux cents qui pussent accompagner l'infanterie.

Les Numides se conduisirent avec autant de prudence que le Romain témoignait d'impétuosité. Sabura fit sur-le-champ donner avis à son maître du combat qui s'était livré pendant la nuit; et Juba, se doutant bien que Curion viendrait promptement pour achever la victoire commencée par sa cavalerie, envoya à son général deux mille chevaux espagnols et gaulois de sa garde, et ce qu'il avait de meilleures troupes de pied. Lui-même il se prépara à les suivre, mais plus lentement, avec le reste de ses forces et quarante éléphants.

Sabura, voyant approcher Curion, rangea son armée en bataille, et fit avancer vers l'ennemi un détachement, comme pour escarmoucher, mais avec ordre de prendre la fuite en donnant tous les signes de terreur et d'épouvante. Curion se laissa tromper par cette ruse si commune; il quitta les hauteurs où il était, et descendit dans la plaine, tirant de la fuite des Numides un nouveau motif de confiance, et ne considérant pas qu'il menait au combat une infanterie harassée par une marche de seize milles, et qui n'avait point de cavalerie pour la soutenir.

Bataille où l'armée de Curion est défaite entièrement.

Le général numide profita habilement de l'impru-

dence de son ennemi. Comme il savait que son infanterie ne pouvait pas résister à celle des Romains, il ne l'exposa point à combattre, et la tint seulement rangée en bonne posture à quelque distance. Sa cavalerie était forte et nombreuse; il la fit seule agir, et lui ordonna de s'étendre sur les ailes et d'envelopper les légions. Cet ordre fut très-bien exécuté, et lui assura la victoire malgré tous les efforts des Romains. Leurs deux cents chevaux faisaient merveille partout où ils donnaient; mais la lassitude les empêchait de poursuivre ceux qu'ils avaient mis en fuite. Les troupes de pied, demeurant dans leur poste, étaient écrasées. Si quelque cohorte s'avançait hors des rangs, l'ennemi, alerte et agile, se dispersait, et, faisant un circuit, revenait à l'attaque par un autre côté. Ainsi toute la perte tombait sur les Romains; et les Numides au contraire recevaient sans cesse de nouveaux renforts de l'armée de Juba, qui n'était pas éloignée. Alors Curion reconnut la faute qu'il avait faite, et voulut regagner les hauteurs; mais la cavalerie de Sabura le prévint et lui ôta cette dernière ressource.

Curion se fait tuer sur la place.

Tout était désespéré. Cn. Domitius, qui commandait la cavalerie romaine, crut au moins devoir songer à sauver le général. Il s'approche de Curion, et lui propose de se retirer au camp, où étaient restées cinq cohortes, lui promettant de ne le point quitter. « Non, « dit Curion, je ne paraîtrai jamais aux yeux de César « après avoir perdu l'armée qu'il avait confiée à ma « conduite. » Il continua donc de combattre jusqu'à ce qu'il fut tué par les ennemis. Toute l'infanterie fut taillée en pièces, sans qu'il en échappât un seul homme. De deux cents cavaliers qui avaient eu part à l'action

très-peu se sauvèrent. Ceux qui étaient restés en chemin retournèrent au camp.

Le questeur M. Rufus y était demeuré, et il s'efforça inutilement de ranimer les courages abattus des soldats. Ils lui demandèrent à grands cris d'être ramenés en Sicile. Il fallut qu'il le leur promît, et qu'il disposât toutes choses pour l'embarquement; mais la terreur et sur mer et sur terre était si grande, que rien ne se fit avec ordre et avec tranquillité; en sorte qu'il y en eut très-peu qui pussent entrer dans les vaisseaux et arriver en Sicile. Les autres, qui faisaient le plus grand nombre, députèrent leurs capitaines à Varus, et se rendirent, moyennant la promesse qu'on leur conserverait la vie sauve. Juba, qui vint bientôt après à Utique, ne se crut pas lié par la parole qu'avait donnée le général romain; et, malgré toute représentation, il fit inhumainement égorger le plus grand nombre de ceux qui s'étaient rendus, et envoya les autres dans ses états.

Sort funeste de presque tous ceux qui n'avaient point péri dans la bataille. Arrogance et cruauté de Juba.

Ainsi périt totalement cette déplorable armée par la faute de son chef. Il fit lui-même une fin digne de sa mauvaise conduite, mais non de ses talents. Sorti d'une maison illustre, né avec un esprit sublime et un courage ardent, il pouvait, par les voies d'honneur, parvenir à la plus haute fortune; mais, débauché dans sa première jeunesse, follement ambitieux lorsqu'il fut en âge de prendre part au gouvernement, ne connaissant d'autre règle que ses passions, d'autre devoir que l'intérêt, ne respectant ni les lois ni les mœurs, il fit voir par son exemple que tous les plus grands dons de la nature deviennent inutiles et même funestes à ceux qui n'y joignent pas la sagesse et la modération. Il a laissé de lui une mémoire si odieuse, que l'ancien commen-

Réflexion sur le malheur et la témérité de Curion.

tateur de Virgile lui a fait l'application de ces vers, qui se trouvent dans le dénombrement des grands scélérats punis au fond du tartare : *Vendidit hic auro patriam, dominumque potentem Imposuit.* « Celui-ci a vendu sa « patrie à prix d'argent, et lui a donné un tyran im« périeux. » Je ne dis pas que le poète ait eu cette pensée, mais la remarque de son commentateur fait voir quelle idée on avait de Curion. Cœlius nous donnera bientôt un exemple tout pareil.

Juba était arrogant jusqu'à l'insolence. On le voit par le peu de cas qu'il fit de la composition accordée par Varus aux soldats de Curion. Il se conduisit de même dans tout le reste. Utique était une ville de l'empire romain. Il y agit en maître pendant le séjour qu'il y fit, donna tels ordres et prit tels arrangements qu'il lui plut; après quoi il s'en retourna dans son royaume. L'Afrique fut tranquille, jusqu'à ce que les débris de la défaite de Pharsale, s'y étant rassemblés en partie, y excitèrent un nouvel orage.

LIVRE QUARANTE-QUATRIÈME.

PREMIÈRE dictature et second consulat de César. Son passage en Grèce pour aller faire la guerre à Pompée. Bataille de Pharsale. Fuite et mort de Pompée. Ans de Rome 703-704.

§ I. *César nommé dictateur par Lépidus, préteur de la ville. La neuvième légion de César se soulève. Fermeté et hauteur avec laquelle il fait rentrer les mutins dans le devoir. Faste et indécence de la conduite d'Antoine. César vient à Rome, prend possession de la dictature, se fait créer consul, et préside à l'élection des autres magistrats. Réglement en faveur des débiteurs. Rappel des exilés. Les enfants des proscrits sont rétablis dans le droit d'aspirer aux charges. Mouvements de Cœlius et de Milon. Leur mort. Préparatifs de Pompée; ses troupes de terre. Pompée anime les exercices militaires en y prenant part lui-même. Zèle et affection générale pour la cause de Pompée. Assemblée du sénat tenue à Thessalonique par les consuls. Pompée déclaré seul chef. Sécurité de Pompée sur le passage de César en Grèce. Empressement de César pour faire le trajet. Il passe en Grèce avec vingt mille soldats légionaires et six cents chevaux. Il dépêche Vibullius à Pompée pour lui faire des propositions d'accommodement.*

Il s'empare de presque toute l'Épire. Pompée arrive assez à temps pour sauver Dyrrachium, et campe vis-à-vis l'ennemi, la rivière d'Apsus entre deux. La flotte de Pompée empêche les troupes laissées en Italie par César de passer la mer. Mort de Bibulus. Réponse dure de Pompée à Vibullius. Nouvelles avances de César toujours rebutées. Les troupes restées à Brindes tardent à venir joindre César. Il entreprend d'aller lui-même les chercher. Mot célèbre de César au patron de la barque. Ardeur des soldats de César. Sur de nouveaux ordres, Antoine passe d'Italie en Grèce avec quatre légions. Métellus Scipion amène à Pompée les légions de Syrie. Conduite tyrannique de ce proconsul. Trois détachements de l'armée de César envoyés en Étolie, en Thessalie, en Macédoine. Pompée évite d'en venir à une bataille. César entreprend d'enfermer Pompée par des lignes. Divers combats autour des lignes. Bravoure prodigieuse d'une cohorte de César, et surtout du capitaine Scéva. Patience incroyable des troupes de César dans la disette. Négociation infructueuse entamée par César avec Scipion. L'armée de Pompée souffre beaucoup. Deux officiers gaulois attachés à César désertent, et indiquent à Pompée les endroits faibles des lignes de son ennemi. Pompée force les lignes de César. César prend le parti de se retirer en Thessalie. Honte et douleur de ses soldats. Pompée, conseillé de passer en Italie, aime mieux rester en Grèce. César joint Calvinus. Ses arrangements différents selon les

desseins que pouvait former Pompée. César emporte d'assaut la ville de Gomphi en Thessalie. Il épargne celle de Métropolis. Il vient à Pharsale. Pompée le suit.

César avait appris à Marseille qu'il était nommé dictateur. Cette nomination s'était faite contre toutes les règles. Supposé qu'il y eût eu lieu à la faire, le droit n'en pouvait appartenir qu'aux consuls, qui étaient actuellement dans le camp de Pompée. Lépidus osa usurper cette importante fonction de la magistrature; et, en vertu d'une ordonnance du peuple, un préteur, par une entreprise sans exemple, nomma le dictateur. César, le moins formaliste de tous les hommes, ne fut point blessé du vice qui rendait sa nomination irrégulière. Il avait besoin d'un titre, et il se mit en marche pour venir à Rome prendre possession de la dictature, lorsqu'un objet plus pressant le contraignit de tourner du côté de Plaisance.

AN. R. 703. AV. J. C. 49. César nommé dictateur par Lépidus, préteur de la ville. Cæs. de Bello Civ. II et III. Plut. in Pomp. et Cæs. Appian. Civ. l. 2. Dio, l. 41.

La neuvième légion, qu'il avait envoyée devant lui avec les autres en Italie, lorsqu'elle fut arrivée à la ville dont je viens de parler, se souleva, et demanda son congé. Le prétexte que prenaient les séditieux, c'est qu'ils étaient épuisés de fatigues, et qu'ils avaient bien mérité de jouir enfin de quelque repos. La vraie raison était qu'au lieu de la licence qu'ils s'étaient promise, César leur faisait observer une exacte discipline, et les empêchait de piller. « Par quelle bizarrerie [1], disent-ils « dans Lucain, pendant que l'on nous fait commettre le

La neuvième légion de César se soulève. Suet. Cæs. c. 29. Appian. Dio.

[1] Imus in omne nefas, manibus ferroque nocentes,
Paupertate pii....
(LUCAN. V, 262.)

« plus grand de tous les crimes et attaquer notre patrie, « veut-on faire de nous des exemples de vertu par la « pauvreté dont on nous force de nous contenter? » Ajoutez que celui qui s'est fait chef de parti n'a jamais la même autorité sur ses troupes qu'un commandant légitime. Le même Lucain en fait faire à ces séditieux la réflexion. « César, disent-ils, était notre général « sur le Rhin [1]: ici il est notre complice. Le crime qui « nous est commun nous égale. » Pleins de ces pensées, et sentant le besoin que César avait de leurs bras et de leur valeur, ils ne doutaient point qu'ils n'obtinssent de lui tout ce qu'ils oseraient lui demander.

Fermeté et hauteur avec laquelle il fait rentrer les mutins dans le devoir.

Ils se trompaient beaucoup. César, indulgent pour ses soldats en toute autre matière, ne leur passait rien sur l'article de l'obéissance; et, persuadé que sa présence leur imposerait, et qu'il n'y avait point d'autre moyen d'intimider une multitude que de ne la pas craindre, il marche à eux, quoique leur fureur semblât capable de se porter aux derniers excès et de le mettre lui-même en péril. Il prit néanmoins la précaution de se faire accompagner de quelques troupes; et, ayant assemblé les séditieux, il les traita avec un souverain mépris. Il déclara que, puisqu'ils lui demandaient leur congé, il le leur donnait; qu'il n'avait nul besoin de leurs services, et qu'il ne manquerait jamais de soldats qui voulussent partager ses prospérités et ses triomphes. Mais il ajouta qu'avant de les licencier, il prétendait leur faire expier leur crime, et qu'il décimerait la légion.

1 .... Rheni mihi Cæsar in undis
Dux erat; hic socius: facinus quos inquinat, æquat.
(LUCAN. V, 289, 290.)

Ce ton d'autorité, cette menace abattit toute la fierté des mutins. Ils se jetèrent à ses pieds, demandant grace avec cris et avec larmes, et le priant de leur pardonner. César, les voyant soumis, relâcha quelque chose de sa sévérité, sans cependant laisser la sédition entièrement impunie. Il ordonna qu'on lui livrât six vingts des plus coupables, dont douze sur lesquels le sort tomberait seraient envoyés au supplice. Les officiers, de concert avec lui, dirigèrent les mauvais billets de manière qu'ils échurent à ceux qui avaient porté le plus loin l'insolence. Il se trouva néanmoins parmi les douze un soldat innocent, qui prouva qu'il était absent dans le temps que la légion s'était mutinée. César lui rendit justice, et fit mettre en sa place le capitaine qui l'avait dénoncé.

La légion n'en fut pas quitte pour le supplice de ces douze coupables : César voulait la casser. Il fallut que les soldats renouvelassent leurs instances, leurs prières, leurs larmes, pour obtenir la permission de continuer à le servir.

Faste et indécence de la conduite d'Antoine.

Il eût été à souhaiter qu'il eût exigé de ses amis la modestie et la bonne conduite avec la même fermeté avec laquelle il exigeait l'obéissance de ses soldats. Mais il punissait sévèrement la révolte, parce qu'elle attaquait par le fondement sa puissance et sa fortune; et il fermait les yeux sur les désordres de ceux qui lui étaient utiles. Rien n'est égal au faste et à l'indécence des procédés d'Antoine, à qui César avait laissé le commandement en Italie lorsqu'il partit pour l'Espagne. Antoine parcourut tout le pays depuis Brindes jusqu'à Rome, porté sur un char attelé de lions. Après lui venait dans une litière tout ouverte la comédienne Cythéris. Les magistrats et les plus honnêtes gens des villes munici-

Cic. ad Att. lib. x. et Phil. II, 58. Plin. lib. 8, c. 16. Plut. in Anton.

pales qui se trouvaient sur la route étaient obligés d'aller au-devant d'Antoine, et de faire leur cour à sa comédienne. Encore n'étaient-ils pas toujours admis au moment qu'ils se présentaient; et il les faisait souvent attendre jusqu'à ce qu'il eût cuvé son vin. « Voyez [1], « s'écrie à ce sujet Cicéron dans une lettre à Atticus, « quelle honte accompagne notre ruine, et sous quels « indignes vainqueurs nous succombons. »

César vient à Rome, prend possession de la dictature, se fait créer consul, et préside à l'élection des autres magistrats. Cæs. de Bello Civ. l. 3.

César, ayant apaisé, ainsi que je l'ai raconté, la sédition de Plaisance, fit marcher toutes ses troupes vers Brindes, d'où il se proposait de les transporter en Grèce; et pour lui, il alla à Rome prendre possession de la dictature. En se faisant nommer à cette charge, dont l'autorité était monarchique, il ne se proposait pas encore de la garder; mais elle lui était nécessaire dans le moment, soit pour établir divers arrangements conformes à ses intérêts, soit en particulier pour se faire nommer consul, et pour présider aux élections des autres magistrats. Il commença par remplir les charges : et, dans une assemblée du peuple à laquelle il présidait comme dictateur, il fut créé consul pour l'année suivante. Il a soin de remarquer dans ses Commentaires, en exact observateur des lois, qu'il était dans le cas où elles permettaient de posséder un second consulat, vu que l'interstice de dix ans était accompli. C'est un hommage qu'il fait en paroles aux règles du devoir, pendant qu'il les violait par ses actions en tant de manières. Il se donna pour collègue Servilius Isauricus, qui avait mérité cet honneur par sa bassesse. Car Pison, quoique beau-père de César, l'ayant exhorté à en-

Dio. Plut. Cæs.

[1] « Vide quàm turpi letho pereamus. » (Cic. *ad Att.* x, 10.)

voyer des députés à Pompée pour traiter d'accommodement, Isauricus s'éleva contre cet avis, et il fut récompensé par le consulat. Ce trait prouve seul aux moins clairvoyants que toutes les démarches que César semblait faire vers la paix n'étaient nullement sincères. Le dictateur créa ensuite les préteurs, dont les plus célèbres sont Cœlius et Trébonius; les édiles curules et les questeurs.

Règlement en faveur des débiteurs. Cæs. Dio.

Plusieurs attendaient de lui une abolition générale des dettes, ou, ce qui est la même chose, une permission à tous les débiteurs de faire banqueroute. C'est ce qui convenait parfaitement à un grand nombre de ses partisans. Il ne crut pas devoir porter les choses jusqu'à cet excès, ni saper entièrement la bonne foi, qui est la base de toute société entre les hommes. Il prit un tempérament, et ordonna qu'il serait choisi des arbitres qui estimeraient les possessions des débiteurs, et les transmettraient aux créanciers en paiement, sur le pied de la valeur qu'elles avaient avant la guerre. Par cet arrangement, les créanciers perdaient environ le quart de ce qui leur était dû.

Dion ajoute que, comme plusieurs étaient soupçonnés de resserrer leur or et leur argent pour se dispenser de payer, César fit une ordonnance portant défense à qui que ce fût de garder chez soi plus de soixante mille sesterces (sept mille cinq cents livres). L'autorité de cet historien n'est pas assez forte pour me persuader un fait de cette nature, sur lequel tous les autres gardent le silence.

Rappel des exilés.

Le rétablissement des exilés était annoncé dès longtemps. César enfin l'exécuta dans cette première dictature. Il pallie, autant qu'il lui est possible, dans ses

Commentaires, cette démarche odieuse, qui anéantit les choses jugées, et marque un bouleversement total dans un état. Mais il augmentait par là ses forces, et attachait à sa cause, par un si important bienfait, un nombre de personnages distingués qui pouvaient lui rendre de grands services. Milon seul fut excepté de cette grace générale.

Les enfants des proscrits sont rétablis dans le droit d'aspirer aux charges.

On doit savoir moins mauvais gré à César d'avoir relevé les enfants des proscrits de la peine que Sylla leur avait imposée. En leur ouvrant l'entrée aux charges, que le meurtrier de leurs pères leur avait interdite, il ne faisait que suivre son système constant de politique, toujours contraire à Sylla; et il mettait fin à une injustice visible, que les seules conjonctures et le seul intérêt de la tranquillité publique avaient pu rendre tolérable.

Tout cela fut terminé en onze jours, au bout desquels César abdiqua la dictature; et sur-le-champ il partit pour se rendre à Brindes, et passer de là en Grèce. Mais, avant que de l'y suivre, je vais raconter par anticipation quelques mouvements qui s'élevèrent en son absence dans l'Italie, et qui, sans être fort considérables en eux-mêmes, deviennent intéressants par les noms de ceux qui en furent les auteurs.

Mouvements de Cœlius et de Milon. Leur mort. Cæs. de Bello Civ. l. 3, 20. Dio, l. 42.

Cœlius, d'abord si vif pour le parti de César, et qui avait écrit avec tant de force à Cicéron pour le détourner de se joindre à Pompée, changea tout d'un coup de façon de penser. Plein d'ambition et de cette confiance présomptueuse qu'inspirent les talents à un jeune homme tout de feu, il trouva mauvais que César eût donné à Trébonius la préture de la ville, c'est-à-dire le plus brillant des départements des préteurs, sans

l'assujettir à tirer au sort. Choqué de cette préférence, il n'en fallut pas davantage pour le détacher d'un parti où il se croyait méprisé.

Cherchant donc à exciter du trouble dans Rome, il prit sous sa protection la cause des débiteurs, à laquelle il était intéressé personnellement. Car [1], quoiqu'il y eût bien de la folie et de la témérité dans ses projets, il y avait encore plus de dérangement dans ses affaires. Comme Trébonius réglait les jugements qu'il rendait en cette matière sur la loi portée en dernier lieu par César, Cœlius plaça son tribunal à côté de celui du préteur de la ville, et déclara qu'il recevrait les appels de ceux qui se croiraient lésés par lui. La prudence et la douceur de Trébonius furent si grandes, que personne ne s'en plaignit. Ainsi cette première tentative de Cœlius fut sans succès. Il ne se rebuta pas; et, résolu de ne rien ménager, puisqu'il ne pouvait autrement remuer et échauffer les esprits, il proposa deux lois, les plus injustes et les plus séditieuses qui furent jamais : l'une pour exempter les locataires de toutes les maisons de Rome du paiement de leurs loyers, l'autre pour abolir généralement toutes les dettes. Cette amorce fit son effet: la multitude s'ameuta; et Cœlius, à la tête de cette canaille, vint attaquer Trébonius sur son tribunal, l'en chassa, et blessa quelques-uns de ceux qui l'environnaient.

C'est sans doute dans ces circonstances qu'il écrivit à Cicéron une lettre d'un style bien différent de celui des précédentes. Il y paraît au désespoir de ne s'être point rendu avec lui au camp de Pompée. Il y témoigne

[1] « Pejor illi res familiaris quàm mens erat. » (VELL. II, 68.)

et mépris et horreur pour ceux auxquels il s'est associé. « Il m'est, dit-il, plus doux de périr [1] que de « voir de pareilles gens. Tout le monde ici nous dé« teste : il n'y a pas un ordre ni même un homme qui « ne soit porté d'inclination pour votre cause. Si l'on « ne craignait des cruautés de votre part, il y a long« temps que nous serions chassés de Rome. » Il invite en conséquence Pompée à faire passer des troupes en Italie. « Les gens de votre parti, dit-il à Cicéron, « s'endorment [2], et ne voient point quelle est notre fai« blesse et par où nous prêtons le flanc. Vous vous ex« posez aux risques d'une bataille ; vous avez tort. Je « ne connais point vos troupes : mais les nôtres savent « se battre vaillamment et soutenir le froid et la faim. »

Cette ressource qu'invoquait Cœlius était bien éloignée, bien incertaine ; et il n'eut pas même le temps de l'attendre. Servilius Isauricus, qui, par sa dignité de consul, avait la principale autorité dans la ville, s'étant muni de quelques troupes, fit un décret du sénat qui interdisait Cœlius des fonctions de sa charge. En exécution de ce décret, il arracha les affiches des lois de ce préteur, lui refusa l'entrée du sénat, et le chassa de la tribune, où il était monté pour haranguer la multitude. Cœlius résista quelque temps, soutenu d'un nombre de factieux et de sa propre opiniâtreté.

[1] « Crede mihi : perire satius est, quàm hos videre. Quòd si timor vestræ crudelitatis non esset, ejecti jampridem hinc essemus. Nam hìc nunc,... nec homo, nec ordo quisquam est, nisi pompeianus. » (*Cœl. ad* Cic. 17.)

[2] « Vos dormitis, nec adhuc mihi videmini intelligere quà nos pateamus, et quà simus imbecilli.... Quid istic facitis ? Prælium exspectatis, quod firmissimum est. Vestras copias non novi. Nostri valdè depugnare, et facilè algere, et esurire consuêrunt. » (Id. ibid.)

Je ne rapporterais pas ici un fait peu digne de la gravité de l'histoire, s'il ne servait à faire connaître l'esprit acariâtre et insultant de cet orateur. Le consul lui ayant brisé sa chaise curule, il se fournit d'une autre, qu'il garnit de lanières et de courroies, pour reprocher à son ennemi qu'il avait été autrefois fouetté par son père. Quintil. VI, 3.

Cette mauvaise plaisanterie ne pouvait lui être d'aucune utilité. Il fut enfin obligé de céder au droit et à la force, et il demanda la permission de sortir de Rome, feignant de vouloir aller se justifier auprès de César, qui était alors en Thessalie. Ce n'était point du tout son dessein. Il prétendait joindre Milon, qui, actuellement d'intelligence avec lui, courait toute l'Italie pour y exciter des troubles.

Le motif qui animait Milon, c'était le dépit d'avoir été laissé seul en exil par César, pendant que tous les autres exilés avaient obtenu leur rappel. Comme il était ancien ami de Cœlius, et tous deux mécontents de César, quoique pour des raisons différentes, ils n'eurent pas de peine à se concerter. Et Milon avait quelques commencements de forces, consistant dans les restes des troupes de gladiateurs qu'il avait autrefois achetés pour les jeux qu'il donnait au peuple.

Ces deux hommes, également entreprenants et audacieux, s'ils avaient pu se réunir, auraient donné de l'inquiétude aux amis de César en Italie. Mais la mort de Milon dérangea entièrement leurs projets. Il avait déja rassemblé autour de lui un certain nombre de gens sans aveu, de misérables et d'esclaves dont il rompait les chaînes. Ayant entrepris, avec cette bande, d'assiéger

Compsa[1] dans le pays des Hirpiniens, il fut tué d'une pierre lancée avec une machine de dessus les murailles. Cœlius ne lui survécut pas long-temps, et il se fit tuer pareillement auprès de Thurium[2] par des cavaliers de César, espagnols et gaulois, qu'il voulait débaucher et tâcher d'attirer à lui en leur promettant de l'argent.

Milon et Cœlius ne paraissent avoir été plaints de personne, quoiqu'ils eussent l'un et l'autre de très-grandes qualités. Milon fut le plus courageux des hommes; mais son courage dégénérait en audace et en témérité. C'est une singularité qui ne lui fait pas d'honneur, qu'il ait été rebuté tout à la fois des deux partis qui divisaient alors la république; et que, chassé de Rome par Pompée, il n'ait pas pu trouver d'asyle auprès de César.

Pour ce qui est de Cœlius, il porta très-loin la gloire de l'éloquence; et il est compté, aussi-bien que Curion, au nombre des orateurs qui ont fait l'ornement du bon siècle. Ses lettres à Cicéron pétillent d'esprit, et allient l'enjouement et l'agréable plaisanterie avec la force et l'élévation. De grands vices déshonorèrent des talents si estimables en eux-mêmes. Il fut prodigue, débauché, sans principes, sans règle de conduite, capable de sacrifier l'honneur et la vertu à sa fortune, et sa fortune à son ressentiment. Car la colère le dominait, et ses emportements le rendaient insupportable dans la société. Sénèque nous en a conservé un trait remarquable. Cœlius soupait tête à tête avec un de ses clients, qui était l'homme du monde le plus patient et le plus doux.

[1] *Conza*, dans la Principauté ultérieure, au royaume de Naples.

[2] L'ancienne Sybaris, ville maritime sur le golfe de Tarente.

Ce client [1], connaissant l'humeur de son patron, prit le parti de l'applaudir en tout, et de trouver bon tout ce qu'il disait. Cœlius s'impatienta de n'avoir point matière à dispute, et, d'un ton aigre, il cria à cet approbateur éternel : *Dis donc une fois non, afin que nous soyons deux.*

Le soulèvement et la mort de Milon et de Cœlius sont des faits qui appartiennent à l'année où César fut consul pour la seconde fois. Il me reste de celle du consulat de Lentulus et de Marcellus ce qui regarde les préparatifs de Pompée. Il les fit très-grands, ayant profité avec soin du temps que lui laissait libre la guerre de César en Espagne. Outre les cinq légions qu'il avait transportées avec lui d'Italie, il lui en était venu une de Sicile, et il en avait levé trois en Crète, en Macédoine et en Asie, rassemblant tout ce qu'il pouvait trouver de vieux soldats établis dans ces différents pays par les généraux qui y avaient fait autrefois la guerre. Il attendait encore deux légions que Métellus Scipion devait lui amener de Syrie. **Préparatifs de Pompée. Ses troupes de terre.**

Pour ce qui est des troupes auxiliaires, tous les rois et tous les peuples de la Grèce et de l'Orient lui en avaient fourni, tireurs d'arc, frondeurs, cavalerie. Cette cavalerie étrangère se montait à trois mille six cents hommes de différentes nations. Quelques-uns des corps qui la composaient étaient commandés par leurs rois en personne, dont le plus célèbre est le vieux Déjota-

[1] « Cœlium oratorem fuisse iracundissimum constat. Cum quo, ut aiunt, cœnabat in cubiculo lectæ patientiæ cliens : sed difficile erat illi in copulam conjecto rixam ejus cum quo hærebat effugere. Optimum judicavit, quidquid dixisset sequi, et secundas agere. Non tulit Cœlius assentientem, sed exclamavit : *Dic aliquid contrà, ut duo simus.* » (SEN. *de Ira*, III, 8.)

rus, que le zèle et l'affection pour Pompée avaient engagé à venir lui-même le joindre avec six cents chevaux.

Les provisions de guerre et de bouche, les amas d'argent répondaient à la grandeur de ces forces. Mais surtout Pompée s'était attaché à former une flotte redoutable. Il avait tiré des vaisseaux de l'Asie et des Cyclades, de Corcyre, d'Athènes, du Pont, de la Bithynie, de la Syrie, de la Cilicie, de la Phénicie et de l'Égypte. C'était dans sa marine qu'à l'exemple de Thémistocle [1], il mettait l'espérance de la victoire, persuadé que quiconque était maître de la mer ne pouvait manquer de prendre la supériorité et de donner la loi. Cette flotte était distribuée le long des côtes de l'Épire et de l'Illyrie, sous différents commandants, qui tous obéissaient à Bibulus, comme à leur amiral.

Sa flotte.

Bibulus amiral.
Plut. in Cat.

La première idée de Pompée avait été de donner cet important emploi à Caton, et il lui en avait déja porté parole. Mais il pensa, ou ses amis lui firent observer qu'il armait d'un trop grand pouvoir la vertu de ce rigide républicain, qui n'avait d'autre vue que de maintenir l'ancien gouvernement; que dès que César serait vaincu, Caton voudrait que dans le moment Pompée mît bas les armes, et qu'il serait en état de l'y contraindre, s'il avait sous ses ordres une flotte de plus de cinq cents vaisseaux. Cette réflexion frappa Pompée, qui n'avait pas des intentions aussi pures que Caton; et c'est ce qui le détermina à nommer Bibulus amiral. Il ne pouvait choisir un plus violent ennemi de César;

[1] « Pompeii omne consilium themistocleum est. Existimat enim, qui mare teneat, eum necesse rerum potiri. » (Cic. *ad Att.* x, 8.)

mais il ne lui eût pas été difficile de trouver un plus habile homme.

Pompée prenait soin par lui-même d'exercer ses troupes de terre. Il faisait plus, il donnait l'exemple; et, malgré son âge de près de soixante ans, il entrait en lice pour la course, soit à pied, soit à cheval, et mettait le premier la main à tous les ouvrages militaires. Cette conduite lui gagnait les cœurs. C'était un spectacle qui charmait tous les soldats, et qui leur inspirait la confiance, que de voir Pompée faire ses exercices comme un jeune homme, tirer son épée du fourreau et l'y remettre en courant à cheval à bride abattue, et lancer un javelot non-seulement avec adresse, mais avec une vigueur que peu de gens, même à la force de l'âge, pouvaient surpasser.

Pompée anime les exercices militaires en y prenant part lui-même. Plut. in Pomp. Appian.

Cependant la fin de l'année approchait; et les consuls, qui avaient prêté leur nom et leur ministère à tout ce qui s'était fait jusqu'alors, voulurent, avant que de sortir de charge, donner une forme aussi régulière que le pouvaient permettre les circonstances au gouvernement des affaires. Ils avaient autour d'eux toute la fleur et toute l'élite du sénat, au nombre de plus de deux cents, qui, par conséquent, pouvaient bien représenter cette auguste compagnie. La persuasion universellement répandue que la cause de Pompée était celle de l'état et de la liberté attirait à lui ceux même qui devaient, par des raisons particulières, en avoir de l'éloignement. Brutus, dont il avait tué le père, et qui, par ce motif, n'avait jamais voulu le voir ni le saluer, vint alors lui faire hommage comme au chef des défenseurs de la république, et se ranger sous son obéissance. Un sénateur, extrêmement avancé

Zèle et affection générale pour la cause de Pompée. Plut. in Pomp. et Bruto.

en âge et boiteux, nommé par Plutarque *Sex. Tidius*, passa aussi la mer pour se rendre dans le camp de Pompée. Lorsqu'il arriva, plusieurs se moquèrent de lui. Mais Pompée se leva pour le recevoir, et l'accueillit très-poliment, jugeant avec raison que c'était une chose qui faisait beaucoup d'honneur à son parti, que l'on se crût obligé de vaincre les obstacles de l'âge et de la faiblesse pour venir chercher auprès de lui des périls au lieu de la sûreté que l'on trouverait en restant en Italie.

Cette affection générale pour Pompée s'accrut encore beaucoup lorsque, sur les représentations de Caton, il eut été décidé de ne tuer aucun citoyen romain hors des combats, et de ne livrer au pillage aucune ville amie ou alliée de l'empire. On fut si charmé de trouver le mérite de la modération et de la douceur joint à celui de la justice de la cause, que ceux même qui ne pouvaient prendre part à la guerre par des services réels, s'y intéressaient par leurs vœux, et que l'on regardait comme ennemi des dieux et des hommes quiconque ne souhaitait pas la victoire à Pompée.

Assemblée du sénat tenue à Thessalonique par les consuls. Pompée déclaré seul chef. Lucan. l. 5. Appian. Dio.

Les consuls convoquèrent le sénat dans la ville de Thessalonique, où, pour plus exacte observation des lois et des usages, ils avaient fait consacrer un lieu par les cérémonies augurales ; car ce n'était que dans un lieu ainsi préparé que le sénat pouvait régulièrement former ses décrets. Lentulus porta la parole, et proposa d'abord de déclarer que la compagnie qui siégeait actuellement à Thessalonique, était le vrai sénat romain. Il ajouta que, comme néanmoins il ne leur était pas possible de créer des magistrats, il convenait ordonner que le commandement fût prorogé à tous ceux qui en

jouissaient, et que ceux qui étaient en charge, consuls, préteurs et questeurs, gardassent leur autorité et leurs fonctions, sous les noms de proconsuls, de propréteurs et de proquesteurs. Enfin il représenta que la situation des affaires demandait un seul chef, et que personne ne pouvait douter que ce titre et cet honneur ne dussent appartenir à Pompée. Tout le monde applaudit à cet avis, et le sénatus-consulte fut dressé en conformité. C'est ainsi que Pompée fut revêtu seul du commandement suprême, que jusque-là il avait partagé, au moins quant au nom, avec les consuls.

Ce même sénat décerna aussi des honneurs et des actions de graces pour les peuples et les rois qui favorisaient sa cause. Et en particulier le jeune Ptolémée, roi d'Égypte, sous le nom et par l'autorité duquel Pompée sera bientôt égorgé, fut confirmé, par l'assemblée dont je parle, dans la possession de la couronne, à l'exclusion de sa sœur, la fameuse Cléopatre, quoiqu'elle y eût droit par le testament de Ptolémée Aulète leur père commun, qui avait appelé conjointement au trône l'aîné de ses fils et l'aînée de ses filles.

J'ai dit que la fin de l'année était proche : mais réellement l'on n'était encore qu'au commencement de l'automne lorsque tout ceci se passait; car il faut remarquer que, comme l'année civile des Romains était alors dans une grande confusion, ils comptaient la fin de décembre lorsqu'ils auraient dû compter les premiers jours d'octobre. La campagne était donc encore tenable, et Pompée se disposait à distribuer ses troupes dans les villes maritimes de l'Épire, pendant que sa flotte garderait toutes les côtes afin d'empêcher le passage de César. Au reste, ni lui ni Bibulus ne se

Usser. ad annum mundi 3956.

Sécurité de Pompée sur le passage de César en Grèce. Cæs.

croyaient encore obligés d'y veiller de fort près, s'imaginant avoir devant eux une grande partie de l'automne et tout l'hiver, et ne pensant nullement que César pût avoir dessein de faire le trajet avant le retour de la belle saison.

Empressement de César pour faire le trajet.

C'était bien mal connaître César, et avoir bien peu profité de toutes les preuves qu'il avait données de sa prodigieuse activité. Il avait un tel empressement de passer en Grèce, qu'il n'attendit pas à Rome le premier janvier pour prendre possession du consulat, et qu'il en partit pour Brindes lorsqu'il ne restait plus que peu de jours du mois de décembre. Ce fut dans cette ville qu'il fit la cérémonie de son entrée en charge.

An. R. 704.
Av. J. C. 48.

C. JULIUS CÆSAR. II.
P. SERVILIUS ISAURICUS.

Il passe en Grèce avec vingt mille soldats légionaires et six cents chevaux.

César trouva à Brindes douze légions et toute sa cavalerie. Mais, malgré les ordres qu'il avait donnés pour que l'on eût soin de lui construire et de lui rassembler le plus grand nombre de vaisseaux qu'il serait possible, à peine eut-il de quoi embarquer sept légions et six cents chevaux : encore ces légions étaient-elles bien éloignées d'être complètes. Les guerres des Gaules, les fatigues d'une longue marche depuis l'Espagne jusqu'à Brindes, les avaient considérablement diminuées, et le séjour qu'elles avaient fait pendant les dernières chaleurs de l'été dans le climat malsain de la Pouille avait rendu malades presque tous les soldats.

Tant de difficultés ne retardèrent point César. Il assembla toutes ses troupes, et leur représenta que la fin de leurs travaux approchait, et qu'il ne s'agissait plus

maintenant que d'un dernier effort; que, comme ils n'avaient pas de vaisseaux à proportion de leur nombre, il serait bon qu'ils laissassent à terre leurs esclaves et leurs bagages, qui tiendraient inutilement la place de gens de service; et qu'ils devaient mettre toutes leurs espérances dans la victoire et dans la libéralité de leur général. Tous consentirent avec joie à ce qui leur était proposé; et César embarqua sur ce qu'il avait de vaisseaux de charge vingt mille soldats légionaires et six cents chevaux, n'ayant pour escorte que douze vaisseaux de guerre. C'est avec ces forces qu'il alla affronter une flotte de cinq à six cents bâtiments, et une armée de terre de plus de soixante mille hommes commandés par Pompée.

Il leva l'ancre le quatre janvier, selon le calcul vicieux des Romains : mais, à compter exactement, c'était le quatorze octobre. Le lendemain il aborda aux monts Cérauniens [1]; et, parmi les rochers et les écueils dont cette côte est bordée, ayant trouvé une rade assez commode, il y débarqua; car il craignait tous les ports, qu'il savait être occupés par les ennemis. En effet, Lucrétius Vespillo tenait celui d'Oricum [2] avec dix-huit vaisseaux, et Bibulus en avait cent dix à Corcyre [3]. Mais le premier n'osa risquer un combat, et le second n'eut pas le temps de rassembler ses soldats et ses matelots, qui étaient dispersés çà et là dans une parfaite sécurité.

Dès que César eut mis ses troupes à terre, son premier soin fut de renvoyer les vaisseaux à Brindes pour lui amener le reste de ses légions et de sa cavalerie.

[1] Monts de la Chimère.

[2] Ville d'Épire, voisine des monts Cérauniens dont on vient de parler.

[3] Ile de Corfou.

Trente de ces vaisseaux tombèrent au pouvoir de Bibulus, qui s'était mis en mer, quoique un peu tard; et par une cruauté d'autant plus odieuse qu'elle était contraire à la résolution de douceur prise par ceux mêmes dont il tenait son autorité, il fit brûler non-seulement les bâtiments, mais ceux qui les montaient, c'est-à-dire les maîtres à qui ils appartenaient, et tous les équipages. La honte et le dépit qu'il ressentait d'avoir laissé passer César le rendirent plus vigilant, pour empêcher au moins le trajet des troupes qui étaient encore en Italie, et il fit garder avec un soin extrême toutes les côtes depuis Salones [1] en Dalmatie jusqu'à Oricum.

Il dépêche Vibullius à Pompée pour lui faire des propositions d'accommodement.

Pompée était alors en Macédoine. César, qui avait dessein de s'emparer des villes maritimes de l'Épire, et surtout de Dyrrachium, où étaient tous les magasins des ennemis, lui dépêcha, peut-être pour l'amuser, Vibullius Rufus, avec de nouvelles propositions de paix. Ce Vibullius avait deux fois été pris par César, la première à Corfinium, la seconde en Espagne. Ainsi, comme il lui avait deux fois obligation de la vie, et que d'ailleurs il était en grande considération auprès de Pompée, César le crut propre à faire le personnage de négociateur.

Les instructions qu'il lui donna portaient « qu'après « les disgraces qu'ils avaient éprouvées l'un et l'autre, « Pompée en Italie et en Espagne, César en Illyrie et « en Afrique, il était temps qu'ils profitassent de ces « sanglantes leçons, et qu'ils songeassent à s'accom- « moder : que le moment où ils se trouvaient actuelle- « ment était de tous les moments le plus favorable pour

[1] Cette ville a été ruinée, et de ses ruines s'est formée la ville de Spalatro, à quatre milles de distance.

« cela, parce que, n'ayant point encore mesuré leurs « forces l'un contre l'autre, et pouvant se regarder « comme égaux, ils en seraient plus traitables : au lieu « que, si l'un des deux prenait une fois la supériorité, « il exigerait tout, et ne voudrait se relâcher sur rien. « Il proposait donc de convenir que leurs querelles « seraient décidées à Rome par le sénat et par le peu-« ple; et qu'afin que ce jugement pût être rendu avec « liberté, ils jureraient l'un et l'autre incessamment, à « la tête de leurs armées, qu'ils licencieraient tout ce « qu'ils avaient de troupes nationales et auxiliaires dans « l'espace de trois jours ».

On sent assez combien ces propositions étaient illusoires. Pompée n'avait garde de consentir que la contestation fût jugée dans Rome, dont alors son adversaire était maître. L'idée de congédier toutes les armées était assurément plus belle que praticable; et si elle eût été exécutée, la différence était grande entre les deux. Les vieux soldats de César, au premier signal, se seraient rassemblés autour de lui : les nouvelles levées de Pompée n'auraient pas été si aisées à rappeler au drapeau. Enfin César savait parfaitement que Pompée ne voulait point de paix. Ainsi il est clair, comme je l'ai déja remarqué ailleurs plus d'une fois, qu'il ne cherchait qu'à mettre les apparences de son côté, et à se faire honneur d'intentions pacifiques, pendant qu'il ne respirait que la guerre.

Il s'empare de presque toute l'Épire. Pompée arrive assez à temps pour sauver Dyrrachium,

Il la faisait avec son ardeur accoutumée. Il ne lui en coûta, pour s'emparer d'Oricum et d'Apollonie, que de se présenter devant ces places; et toute l'Épire suivit leur exemple. Restait la ville de Dyrrachium, vers laquelle César s'avançait avec tant de diligence,

et campe vis-à-vis l'ennemi, la rivière d'Apsus entre deux.

qu'il marcha un jour et une nuit sans prendre de relâche et sans en donner à ses soldats. Ç'avait été aussi le premier objet des inquiétudes de Pompée dès qu'il avait su que son adversaire était arrivé en Grèce. Il y courut avec empressement, et fut assez heureux pour le prévenir. Lorsque César sut que Dyrrachium ne pouvait plus être insulté, il s'arrêta, et dressa son camp en-deçà de la rivière d'Apsus. Pompée vint pareillement avec toutes ses forces camper sur l'autre bord.

César ne pouvait plus rien entreprendre qu'il n'eût reçu ses troupes d'Italie. Mais la côte était si bien gardée, que le trajet devenait impossible; et il écrivit à Calénus, qu'il avait laissé à Brindes, de ne point se hâter de partir. L'avis vint à temps. Calénus, qui était déja sorti du port, y rentra. Un seul vaisseau continua sa route, et fut pris par Bibulus, qui, toujours cruel à son ordinaire, fit égorger tout ce qu'il y trouva, libres et esclaves.

La flotte de Pompée empêche les troupes laissées en Italie par César de passer la mer. Mort de Bibulus.

Si Bibulus nuisait beaucoup à César, parce qu'il était maître de la mer, César, qui était maître de la terre, incommodait violemment Bibulus, en l'empêchant, soit de faire eau, soit de prendre du bois, soit d'amener ses vaisseaux au rivage. Cette flotte était obligée de tirer de l'île de Corcyre toutes les provisions dont elle avait besoin, de quelque espèce qu'elles fussent; et, dans une occasion où le gros temps empêcha qu'on ne pût recevoir des rafraîchissements qui venaient de Corcyre, il fallut que les soldats, manquant d'eau, recueillissent la rosée qui s'était amassée pendant la nuit sur des peaux qui couvraient leurs bâtiments. Malgré de si grandes difficultés, Bibulus s'opiniâtra à tenir la mer. Mais enfin il y succomba; et, étant tombé malade,

comme il ne pouvait se procurer les secours qui lui étaient nécessaires, et qu'il ne voulait pas néanmoins quitter son poste, il mourut à bord de son vaisseau. Personne ne lui fut substitué dans le commandement général : chaque escadre se gouverna indépendamment des autres par les ordres particuliers de son chef.

Réponse dure de Pompée à Vibullius.

Le danger de Dyrrachium et l'empressement de Pompée à secourir cette place ne lui avaient pas permis de donner audience à Vibullius Rufus. Lorsque tout fut plus tranquille au camp près de la rivière d'Apsus, il le manda, et lui ordonna d'exposer ce qu'il avait à dire de la part de César. Mais à peine Vibullius avait-il commencé, que Pompée l'interrompit en s'écriant : « Qu'ai-je besoin ou de la vie, ou du retour dans ma « patrie, s'il faut que j'en aie l'obligation à César ? et « pourra-t-on croire que je ne lui en sois pas redevable, « si c'est lui qui me ramène dans Rome par un accom« modement ? »

Nouvelles avances toujours rebutées.

César, instruit de cette réponse, continua le manége qu'il avait commencé; et plus il vit que Pompée se montrait intraitable, plus il affecta de faire vers lui de nouvelles avances. Ainsi, comme il se liait souvent des entretiens entre les soldats des deux armées, il profita de l'occasion, et Vatinius s'avança par son ordre sur le bord de la rivière. On sait quel homme c'était que Vatinius, et comment il réunissait en lui tout ce qui est capable d'attirer le mépris et la haine. Nulle bouche ne pouvait être plus propre à décréditer un langage même plein d'équité et de raison. Il criait à haute voix : « Sera-t-il permis à des citoyens d'envoyer des dé« putés à leurs concitoyens pour traiter de paix ? C'est « ce qu'on ne refuse pas à des brigands et à des pirates.

« Et nos intentions peuvent-elles être plus droites, puis-
« que nous ne cherchons qu'à empêcher que des citoyens
« ne répandent le sang des uns les autres? »

Si nous nous en rapportons au récit de César, on ne consentit du côté des adversaires à une entrevue que pour ménager une perfidie. Car, lorsque le lendemain les députés des deux partis se furent assemblés au lieu et au temps convenus, pendant que Labiénus contestait avec Vatinius, tout d'un coup ceux du parti de Pompée lancèrent des traits dont plusieurs des gens de César furent blessés, et auxquels Vatinius lui-même n'échappa qu'avec peine, couvert des boucliers de ses soldats. Alors Labiénus éleva la voix, et cria : « Cessez « donc de nous parler d'accommodement, car vous n'a- « vez point de paix à attendre qu'en nous apportant la « tête de César. » Déclaration tout-à-fait brutale de la part d'un homme qui devait au moins respecter la mémoire des bienfaits de son ancien général.

Mais je ne puis me dispenser d'observer que, sur le fait dont je viens de donner le récit, et sur quelques autres semblables qui ont précédé, César est notre seul auteur; et il n'est pas juste de l'en croire aveuglément sur ce qui charge ses ennemis. Il est certain que dans les procédés de Pompée et de ses partisans il y eut toujours de la hauteur et de la dureté. Les traits de cruauté et de perfidie peuvent être vrais; mais ils peuvent aussi être exagérés, et même altérés dans des circonstances importantes.

Les troupes restées à Brindes tardent à venir joindre César.

Les armées de César et de Pompée demeurèrent assez long-temps en présence, séparées seulement par une petite rivière, sans qu'il se passât entre elles autre chose que quelques légères escarmouches. Le grand

objet qui occupait les deux chefs, c'étaient les troupes restées à Brindes, que César attendait très-impatiemment, et dont Pompée avait un grand intérêt d'empêcher le passage. Libon, qui commandait une flotte de cinquante vaisseaux, se flatta pendant quelque temps d'arrêter ces troupes en Italie, et de leur ôter toute espérance de se mettre en mer. Il vint avec sa flotte s'emparer d'une petite île située vis-à-vis le port de Brindes : et, s'il se fût maintenu dans ce poste, il bloquait réellement le port, de façon que rien ne pouvait en sortir. Mais Antoine, qui était alors dans la ville, ayant disposé de la cavalerie tout le long des côtes pour empêcher les ennemis de faire eau, Libon fut obligé de se retirer honteusement.

Il s'était déja écoulé plusieurs mois, et l'hiver approchait de sa fin. C'était pourtant l'unique saison où les gens de César pussent risquer le passage. S'ils attendaient le retour du beau temps, la flotte de Pompée, ayant la liberté d'agir et de s'étendre, rendait le trajet absolument impossible. Il semblait à César qu'il y avait de la négligence dans la conduite de ses lieutenants, et qu'ils avaient laissé perdre des moments précieux où un vent favorable aurait pu les amener en Grèce. Une lenteur si ennemie de son caractère le désolait. Le besoin qu'il avait de renfort, l'inquiétude, l'impatience, peut-être même quelques soupçons sur la fidélité d'Antoine, le portèrent à faire une tentative sur laquelle il garde le silence dans ses Commentaires, sans doute parce qu'il en reconnaissait la témérité, mais que tous les autres écrivains rapportent d'un concert unanime.

Il entreprend d'aller lui-même les chercher.

Plut. Appian. Dio, Lucan.

Il se résolut d'aller lui-même en personne chercher

Mot célèbre de César au patron de la barque.

ces troupes trop tardives. Dans ce dessein il envoya sur le soir trois esclaves retenir une barque sur la rivière, comme pour passer en Italie un courrier de César. Vers le milieu de la nuit il vint déguisé en esclave, monta dans la barque, et l'on partit. Le vent était grand; néanmoins on arriva assez tranquillement jusqu'à l'embouchure. Mais alors la violence des vagues de la mer qui refoulaient et faisaient remonter les eaux de la rivière mit le petit bâtiment dans un péril si manifeste, que le patron ordonna à ses rameurs de retourner en arrière, vu qu'il n'était pas possible d'avancer. En ce moment César se découvrit, et adressant la parole au patron : *Que crains-tu*[1] ? lui dit-il; *tu portes César et sa fortune.* La surprise du patron et de l'équipage fut extrême. Ils redoublent d'efforts; ils luttent avec courage contre les flots : mais enfin il fallut céder à un élément qui n'est pas fait pour être vaincu par l'opiniâtreté humaine; et, comme le jour approchait, et que César appréhendait d'être reconnu par les gardes avancées des ennemis, il consentit, quoique avec peine, à être ramené à l'endroit où il s'était embarqué. Il revint ainsi dans son camp, ayant par devers lui une action plus digne, si j'ose le dire, d'un aventurier que d'un grand général.

Ardeur des soldats de César.

Le courage et la confiance de ses soldats allaient si loin, que, lorsqu'ils le virent de retour, ils se plaignirent à lui de ce qu'il ne se croyait pas assuré de vaincre avec eux seuls. Ils trouvaient étrange qu'il s'exposât pour aller chercher de nouvelles forces, comme si celles qu'il avait ne lui suffisaient pas. D'un autre

[1] *Quid times? Cæsarem vehis.* Florus, Plutarque et Appian ajoutent ce que j'ai exprimé dans le français, καὶ τὴν Καίσαρος τύχην.

côté ceux qui étaient restés en Italie brûlaient d'impatience de passer la mer; et, se tenant sur les rivages et sur les falaises, ils tournaient leurs regards vers l'Épire, hâtant au moins par leurs vœux le moment du départ. C'étaient leurs commandants qui les retenaient par la crainte du danger.

Sur de nouveaux ordres Antoine passe d'Italie en Grèce avec quatre légions.

César connaissait bien l'ardeur de ses troupes. Aussi, ayant écrit d'un style sévère à ses lieutenants à Brindes pour leur ordonner de partir au premier bon vent, supposé qu'ils n'exécutassent pas promptement ses ordres il avait remis à Postumius, qui en était le porteur, une lettre adressée aux soldats eux-mêmes, par laquelle il les exhortait à s'embarquer sous la conduite de ce même Postumius, et à ne s'embarrasser que d'aborder sans s'inquiéter de ce que deviendraient les bâtiments, parce qu'il avait besoin, disait-il, d'hommes, et non pas de vaisseaux. Il leur indiquait la côte d'Apollonie, comme celle où ils auraient moins à craindre la rencontre des ennemis.

Cæs.

Des ordres si pressants opérèrent leur effet. Antoine et Calénus profitèrent d'un vent de midi qui s'éleva; et, ayant embarqué sur leurs vaisseaux de charge quatre légions, dont trois étaient de vieux soldats, et une de nouvelles levées, avec huit cents chevaux, ils se mirent en mer. Ils coururent un très-grand péril dans le trajet, et ils ne se sauvèrent que par un coup de bonne fortune, qui ne justifie pas, mais au contraire qui met en évidence la témérité de l'entreprise. Ils furent aperçus à la hauteur de Dyrrachium. Aussitôt Coponius sort du port de cette ville pour les attaquer avec seize galères rhodiennes. La partie n'eût pas été égale entre des galères et des bâtiments de charge. Ainsi Antoine et

Calénus n'eurent d'autre parti à prendre que de s'éloigner en diligence. Mais, comme ils se voyaient poursuivis vivement, et près d'être atteints, ils se jetèrent dans un petit port, qui ne les mettait pourtant pas à l'abri du vent du sud. Ils aimaient mieux encore s'exposer à échouer qu'à combattre. Dans le moment le vent tourna du sud au sud-ouest, et leur procura ainsi une sûreté parfaite : car le sud-ouest ne les incommodait point dans le port où ils étaient entrés. Ce même vent, qui est orageux, battit si furieusement l'escadre rhodienne, que tous les vaisseaux furent brisés contre les côtes. Il n'en échappa aucun : presque tous ceux qui les montaient furent noyés. Coponius néanmoins se sauva. Il y eut aussi plusieurs rameurs qui furent tirés de l'eau par les gens de César, et renvoyés par lui avec beaucoup d'humanité dans leur pays. Que devenait Antoine, que devenait César lui-même, sans ce changement de vent, qui semble un dénouement ménagé exprès pour les tirer du péril où une audace excessive les avait précipités ? Quel jugement porterait-on de l'ordre donné par César, si les vaisseaux qui transportaient ses soldats eussent été ou battus et pris par la flotte rhodienne, ou fracassés dans le port même, par la violence du vent ?

Deux bâtiments de la flotte d'Antoine étaient restés derrière ; et, ne sachant quelle route avait prise leur commandant, ils s'arrêtèrent à l'ancre vis-à-vis de Lissus, petite ville sur la même côte que Dyrrachium au nord, et trois milles en-deçà du port de Nymphéum, où Antoine avait trouvé sa sûreté. Otacilius, qui commandait dans Lissus, envoya sur-le-champ plusieurs vaisseaux pour prendre ces deux bâtiments, ou les for-

cer de se rendre. Il parut en cette occasion, comme l'observe César, combien la différence des courages met de différence dans le sort de ceux qui se trouvent exposés à un même péril. L'un de ces bâtiments portait deux cent vingt soldats de nouvelles troupes, l'autre moins de deux cents vétérans. Les nouveaux soldats, effrayés du nombre des ennemis, et fatigués par les nausées qu'éprouvent ceux qui commencent à se mettre en mer, se rendirent sur la promesse qui leur fut faite qu'on leur accorderait la vie sauve. Mais on ne leur tint pas parole; et Otacilius les fit tous cruellement égorger en sa présence. Les vétérans, au contraire, ne voulurent point entendre parler de mettre les armes bas; et ils contraignirent le pilote de faire échouer le bâtiment sur la côte. Ils arrivèrent ainsi à terre; et Otacilius ayant détaché contre eux quatre cents chevaux, ils se défendirent avec vigueur, tuèrent quelques-uns des ennemis, et rejoignirent le gros de leur armée.

Antoine fut reçu peu après dans Lissus, d'où il renvoya la plus grande partie de ses vaisseaux à Brindes, pour amener ce qui y restait encore de troupes destinées au passage, réservant néanmoins quelques navires de construction gauloise, afin que, si Pompée, comme le bruit en courait, entreprenait de repasser en Italie, César fût en état de l'y suivre.

L'objet d'Antoine était de se joindre à son général. Pompée fit quelques mouvements pour empêcher cette jonction, ou même pour surprendre Antoine dans une embuscade. Mais ce fut inutilement. César, qui savait que le renfort qu'il attendait était arrivé, alla au-devant; et, l'ayant reçu, il se trouva à la tête de onze lé-

gions, qui véritablement n'étaient pas complètes, mais qui ne laissaient pas de lui faire une armée de près de quarante mille hommes.

Métellus Scipion amène à Pompée les légions de Syrie. Conduite tyrannique de ce proconsul.

Les forces de Pompée, qui étaient déja plus considérables pour le nombre que celles de César, furent encore augmentées vers ce même temps-ci par l'arrivée de Métellus Scipion en Macédoine. Cet homme, plus illustre par sa naissance et par son rang que par sa capacité et sa bonne conduite, avait été envoyé en Syrie dès le commencement de la guerre, comme je l'ai dit, avec la qualité de proconsul, pour en tirer les troupes qui y étaient et les amener au secours de Pompée, son gendre. Il s'acquitta de sa charge d'une manière qui ne fit pas d'honneur à la cause qu'il soutenait. Exactions, avanies, vexations de toute espèce dans la Syrie et dans l'Asie-Mineure, c'est de quoi l'accusent les Commentaires de César. Il est vrai que César paraît avoir eu une haine personnelle contre lui, et se plaît visiblement à en dire du mal. Mais tout ce que nous savons d'ailleurs touchant la vie et les procédés de Métellus Scipion ne nous met point en droit de suspecter le témoignage de César, quoique son ennemi. On peut se rappeler quelques traits dont nous avons rendu compte ailleurs; et Josèphe rapporte que, pendant qu'il était en Syrie, il fit trancher la tête à Alexandre, prince des Juifs, sur le frivole prétexte d'anciens troubles excités par lui dans la Judée, mais sans doute parce qu'il favorisait le parti de César, comme son infortuné père Aristobule, qui, peu de temps auparavant, avait été empoisonné pour ce sujet par les partisans de Pompée.

Joseph. Antiq. Jud. XIV, 13 et 15.

Scipion croyait même, par une raison particulière, devoir lâcher la bride à la licence de ses soldats, qui, destinés à faire la guerre aux Parthes, ne marchaient pas volontiers contre un Romain et contre un consul. Ainsi, pour se les attacher, il leur permit d'exercer toutes sortes de brigandages; et lui-même il cherchait toutes les occasions de piller, afin d'avoir de quoi leur faire de grandes largesses. Il se préparait à enlever les trésors de la Diane d'Éphèse, lorsqu'il reçut des lettres de Pompée qui le pressait de hâter sa marche, parce que César venait de passer en Grèce. C'est ce qui sauva du pillage ce temple si fameux et si respecté.

Trois détachements de l'armée de César envoyés en Étolie, en Thessalie, en Macédoine.

Scipion, en arrivant en Macédoine, se trouva en tête Domitius Calvinus, lieutenant de César, avec deux légions; car César ne s'était pas plus tôt vu en force, qu'il avait songé à s'étendre et à se mettre au large. Jusque-là l'Épire seule lui fournissait des vivres : tout le reste de la Grèce et la mer était au pouvoir des ennemis. Comme donc il avait reçu des députés d'Étolie, de Thessalie et de Macédoine, qui lui promettaient de faire déclarer en sa faveur les peuples de ces contrées, s'il y envoyait des troupes, il fit trois gros détachements, l'un de cinq cohortes et d'un petit nombre de cavaliers, pour aller en Étolie, sous le commandement de Calvisius Sabinus; l'autre, destiné pour la Thessalie, était d'une légion et de deux cents chevaux, et avait pour chef L. Cassius Longinus. Domitius Calvinus, à la tête du troisième, qui était le plus considérable, et que César avait formé de deux légions et de cinq cents chevaux, marcha du côté de la Macédoine.

Sabinus fut celui qui trouva le moins d'obstacle. Les Étoliens le reçurent à bras ouverts, et il chassa sans

peine les garnisons que tenait Pompée dans Naupacte [1] et dans Calydon.

En Thessalie il y avait une faction puissante opposée à César; et, Métellus Scipion étant survenu avec son armée, il fallut que L. Cassius quittât le pays. Il se rabattit sur l'Acarnanie, qu'il soumit aisément. Quelque temps après, sur de nouveaux ordres de César, Cassius et Calvisius se joignirent; et Fulvius Calénus, ayant été envoyé pour commander leurs détachements combinés, entra dans la Béotie et dans la Phocide, et s'empara de Delphes, de Thèbes et d'Orchomène. Il eût voulu pénétrer dans le Péloponnèse; mais Rutilius Lupus, lieutenant de Pompée, l'en empêcha en faisant murer l'isthme de Corinthe.

Pour ce qui est de Domitius Calvinus, Métellus Scipion et lui se tinrent mutuellement en respect, sans qu'il se soit rien passé entre eux qui soit fort digne de remarque.

Pompée évite d'en venir à une bataille.

Toutes ces petites expéditions n'étaient point décisives. L'objet important, ce sont les opérations des deux chefs et des deux grandes armées. Pompée, ayant manqué son coup par rapport à Antoine, était venu se camper à un lieu nommé *Asparagium*. César l'y suivit, et lui présenta la bataille. Il ne convenait point aux vues de Pompée de risquer une action. Il savait que les soldats de César étaient invincibles dans les combats : d'ailleurs, il se trouvait dans le cas de traîner la guerre en longueur, ayant des provisions de toute espèce en abondance, et étant maître de toutes les mers; en sorte qu'il ne pouvait souffler aucun vent

[1] Lépante.

qui ne fût favorable pour lui amener ou des renforts ou des convois. César, au contraire, était à l'étroit; il ne tirait ses vivres que d'un pays de peu d'étendue, et les blés lui manquaient presque entièrement. Pompée prétendait donc miner son ennemi par la disette, sans engager d'action générale. Il eût été bien sage et bien heureux s'il eût persévéré jusqu'à la fin dans cette résolution.

César n'était pas en état de le contraindre à combattre. Il se tourna donc d'un autre côté, et marcha vers Dyrrachium, qui était le magasin général de Pompée, comme nous l'avons dit. Celui-ci ne s'aperçut que tard du dessein de son adversaire, et il ne put empêcher que César ne se plaçât entre Dyrrachium et lui. Mais il se campa en un lieu peu éloigné nommé *Petra*, où il ne laissait pas de jouir des commodités de la mer.

César entreprend d'enfermer Pompée par des lignes.

César alors forma le projet le plus hardi peut-être qui soit jamais venu dans l'esprit d'aucun capitaine. Avec une armée moins nombreuse et presque famélique, il entreprit d'enfermer par des lignes un ennemi supérieur en nombre, qui n'avait reçu aucun échec, et qui nageait dans l'abondance. Ses vues en cela étaient premièrement de faciliter ses convois, que la cavalerie ennemie, qui était très-belle et très-forte, n'aurait plus la liberté de lui couper; en second lieu, de mater cette cavalerie même, par la disette des fourrages; enfin, de diminuer la grande réputation et la haute idée que l'on avait de Pompée. Il voulait qu'il fût dit par tout l'univers que Pompée se laissait bloquer et comme emprisonner par les travaux de César, et qu'il n'osait

hasarder une bataille pour se tirer de cette espèce de captivité.

La situation des lieux avait invité César à imaginer ce dessein. Tout autour du camp de Pompée, s'élevaient, de distance en distance, des collines fort escarpées. César construisit des forts sur chacune de ces collines, et tira des lignes de communication d'un fort à l'autre. Pompée, qui ne voulait ni s'éloigner de la mer et de Dyrrachium, ni livrer bataille, n'avait d'autre ressource que de s'étendre pour donner plus d'ouvrage à son ennemi. C'est ce qu'il fit : il entreprit au-dedans des travaux tout pareils à ceux que César faisait au-dehors : il éleva vingt-quatre forts, qui embrassaient une circonférence de quinze mille pas, au centre de laquelle se trouvaient des prairies et des terres ensemencées, qui fournissaient de la nourriture à ses chevaux et à ses bêtes de charge. Il eut même plus tôt achevé ses ouvrages que son adversaire, parce que le circuit en était moins grand et qu'il avait plus de monde.

Divers combats autour des lignes.

On conçoit bien que, s'il n'y eut point d'action générale, parce que Pompée l'évitait, il n'était pas possible qu'il ne se livrât bien des combats, qui souvent devenaient importants. J'en rapporterai les traits les plus mémorables.

Dans une action où César avait entrepris de se loger sur une hauteur qui entrait dans l'alignement de ses travaux, ses soldats furent attaqués si vivement par ceux de Pompée, qu'il fallut songer à la retraite. Elle n'était pas aisée, vu qu'elle ne se pouvait faire que par une descente assez roide : et Pompée s'avança jus-

qu'à dire « qu'il consentait à être regardé comme un « général de nul mérite, si les gens de César se reti« raient sans une perte considérable ». César réfuta cette bravade par les effets. Il ordonna à ses soldats de planter en terre des claies droites, comme on se sert aujourd'hui de fascines, derrière lesquelles ils pussent travailler à tirer un fossé d'une largeur et d'une profondeur médiocres. Lorsque cet ouvrage fut fini, il commença à faire filer ses soldats légionaires, en les soutenant de quelques troupes légères placées sur les ailes, qui, à coups de traits et de frondes, repoussassent les ennemis. Les troupes de Pompée ne manquèrent pas de se mettre à les poursuivre avec de grands cris et de fières menaces, et elles renversaient les claies, comme pour s'en servir de ponts qui les aidassent à passer le fossé. César, qui ne voulait pas paraître chassé d'un poste qu'il prétendait seulement abandonner, lorsqu'il vit ses gens à mi-côte leur fit donner le signal de retourner avec vigueur sur les adversaires : ce qui fut exécuté si brusquement et avec tant d'impétuosité, que ceux qui poursuivaient prirent eux-mêmes la fuite; et ils n'eurent pas peu de peine à se débarrasser du fossé et des claies qui barraient le chemin. Plusieurs d'entre eux furent tués : César ne perdit que cinq hommes, et acheva sa retraite très-paisiblement.

Bravoure prodigieuse d'une cohorte de César, et surtout du capitaine Scéva.

Une journée encore bien plus digne de mémoire fut celle où il se livra six combats à la fois; trois autour de Dyrrachium, trois autour des lignes. Nous avons perdu le détail que faisait César dans ses Commentaires, de ces différentes actions. Presque tout ce que nous en savons se réduit à un exemple de valeur qui tient du prodige. Une cohorte de César, c'est-à-dire une troupe

tout au plus de cinq cents hommes, et qui vraisemblablement n'était pas complète, défendit un fort pendant plusieurs heures contre quatre légions de Pompée.

Plut. in Cæs. Appian. Lucan. Val. Max. III, 2.

Celui qui eut le principal honneur de cette belle défense est le centurion Scéva. J'ai déja parlé ailleurs de l'incroyable bravoure dont il fit preuve en cette occasion[1]. Chargé de garder une des portes du fort, il y arrêta les ennemis, quoique blessé à la tête, ayant l'épaule et la cuisse percées, et un œil crevé. Dans cet état il appela un centurion du parti contraire comme pour se rendre. Celui-ci s'étant approché sans précaution, Scéva lui passa son épée au travers du corps.

Cæs.

Enfin toute la cohorte tint bon jusqu'à l'arrivée de deux légions qui vinrent à son secours, et qui mirent aisément en fuite les quatre de Pompée. Les braves guerriers qui avaient défendu leur poste avec une valeur si opiniâtre furent tous blessés : ils apportèrent et comptèrent à César environ trente mille flèches des ennemis tombées dans leur fort : on lui montra le bouclier de Scéva, percé en deux cent trente endroits. César n'avait garde de laisser une si étonnante bravoure sans récompense. Il accorda à Scéva une gratification de deux cent mille as (six mille deux cent cinquante livres); et il le fit monter tout d'un coup, du huitième grade entre les capitaines, au premier. Il distribua des

[1] On pourra remarquer dans ces deux récits quelques circonstances différentes. Dans le premier j'ai traduit Plutarque. Ici je suis particulièrement Valère Maxime et Lucain. Un même fait ne peut passer par différentes bouches et sous différentes plumes sans souffrir quelque altération. Comme aucun de mes auteurs ne paraît avoir ici une autorité prépondérante, je ne me suis pas fait un scrupule d'une petite diversité dans ma narration. Si nous avions ce trait raconté de la façon de César, je l'aurais pris pour seul guide.

dons militaires aux autres soldats et officiers de la cohorte, et leur assigna double paie et double ration de blé.

Quelque admirable que soit le courage de cette cohorte, je ne sais si l'on ne doit pas admirer davantage la patience persévérante avec laquelle toute l'armée souffrait la disette. Il est vrai qu'ils avaient de la viande, mais ils manquaient de blé; et lorsqu'on leur donnait en la place ou de l'orge, ou des légumes, ils ne refusaient rien, se souvenant que l'année précédente en Espagne, et en plusieurs occasions dans la guerre des Gaules, après avoir souffert de plus grandes misères encore, ils avaient enfin triomphé de tous leurs ennemis. Ils avaient trouvé dans le pays une racine, appelée par César *chara*, qu'ils broyaient et pétrissaient avec du lait pour leur tenir lieu de pain : et lorsque les adversaires leur reprochaient qu'ils périssaient de famine, pour réponse à leurs insultes, ils leur jetaient de ces pains, en disant que, tant que la terre fournirait de pareilles racines, ils ne lâcheraient point prise; et ils se répétaient souvent entre eux qu'ils vivraient plutôt d'écorces d'arbres que de laisser échapper Pompée. Est-il étonnant qu'un général qui savait inspirer de tels sentiments à ses soldats ait toujours été victorieux? Le talent d'échauffer ainsi les courages en suppose une infinité d'autres; et il me donne presque une plus haute idée de César que toutes les batailles qu'il a gagnées.

Patience incroyable des troupes de César dans la disette.

Pompée fut effrayé de la constance et de la résolution des troupes de son ennemi. Il dit *qu'il avait affaire à des bêtes féroces;* et il fit disparaître, autant qu'il put, les pains de *chara* jetés dans ses lignes, de peur que la vue de cette étrange nourriture ne ré-

Suet. Cæs. c. 68. Plut. in Cæs.

pandît dans son armée une impression de découragement.

Négociation infructueuse entamée par César avec Scipion.

Pendant que la guerre se faisait avec tant de fureur, César feignait toujours de l'inclination pour la paix. Tant de fois rebuté par Pompée, il s'adressa à Métellus Scipion, et voulut entamer une négociation avec lui par le ministère d'un ami commun. Ses ennemis le servaient toujours parfaitement, et prenaient sur eux l'odieux des refus. Scipion écouta d'abord le député de César; mais bientôt il ne voulut plus ni le voir ni l'entendre : Clodius (c'était le nom de ce négociateur) retourna sans fruit vers celui qui l'avait envoyé.

L'armée de Pompée souffre beaucoup.

Cependant Pompée, enfermé comme il était par César, éprouvait de grandes incommodités. Deux choses surtout très-nécessaires lui manquaient, l'eau et les fourrages pour la subsistance des chevaux. L'eau lui manquait parce que son ennemi détournait les rivières et bouchait les sources, de façon que les troupes de Pompée étaient réduites à chercher des mares et à creuser des puits, que les chaleurs faisaient bientôt tarir. Quant aux fourrages, les blés semés dans l'enceinte de leurs lignes leur en fournirent pendant quelque temps : mais ensuite il fallut leur en faire venir par mer; et comme ce qui arrivait par cette voie ne suffisait pas, on recourut à l'orge, à toutes sortes d'herbages, aux feuilles même des arbres. Enfin, toutes les ressources étant épuisées, et les chevaux dépérissant de jour en jour, Pompée crut devoir tenter de forcer les barrières qui le retenaient, et de se mettre en liberté.

Deux officiers gaulois attachés à César déser-

Lorsqu'il était occupé de cette pensée, deux transfuges d'importance vinrent lui donner des lumières qui pouvaient faciliter l'exécution de son projet. C'é-

taient deux frères, nommés Roscillus et Ægus, Allobroges de nation, braves gens, attachés de tout temps à César, et qui, lui ayant rendu de grands services dans la guerre des Gaules, avaient été réciproquement comblés par lui d'honneurs et de récompenses. Se voyant extrêmement considérés du général, ils devinrent insolents, maltraitèrent leurs cavaliers, qu'ils fraudaient souvent de leur prêt, et trompèrent même César, par qui ils se faisaient payer pour un plus grand nombre d'hommes qu'ils n'en avaient effectivement. Les plaintes en furent portées à César, qui ne jugea pas à propos de faire un éclat, mais réprimanda néanmoins les coupables dans le particulier. Ces fiers Gaulois, piqués de la diminution de leur crédit, et même de bien des railleries qu'il leur arrivait souvent d'essuyer, se résolurent de changer de parti, et ils passèrent dans le camp de Pompée avec quelques-uns de leurs clients. Ce fut un triomphe pour ce général que l'acquisition de ces deux officiers, non-seulement à cause de leurs qualités personnelles, mais parce que jusque-là aucun cavalier, aucun fantassin de l'armée de César n'avait déserté, pendant qu'il lui venait tous les jours des déserteurs de celle de Pompée. On promena Roscillus et Ægus avec ostentation par tout le camp. Mais, outre cette satisfaction plus fastueuse que solide, ils procurèrent une utilité réelle à leurs nouveaux amis en indiquant les endroits faibles des lignes de César.

tent, et indiquent à Pompée les endroits faibles des lignes de son ennemi.

Pompée en profita, et fit une sortie si vigoureuse et si bien conduite, qu'il eut tout l'avantage. Il attaqua l'extrémité des lignes de l'ennemi du côté de la mer, à une distance considérable du grand camp; et toutes les troupes qui étaient en cet endroit couraient risque

Pompée force les lignes de César.

d'être taillées en pièces, si Marc-Antoine ne fût venu à leur secours avec douze cohortes. Son arrivée arrêta les progrès du vainqueur. Mais les lignes étaient forcées; et Pompée se trouvait à l'aise, ayant la liberté des fourrages, et une communication aisée avec la mer.

Dans cette action, celui qui portait l'aigle de la neuvième légion montra des sentiments dignes d'un soldat de César. Comme il était blessé dangereusement, et qu'il sentait que les forces lui manquaient, il appela quelques cavaliers qui passaient près de lui, et leur dit : « J'ai conservé jusqu'au dernier moment de ma vie avec « un soin infini cette aigle[1], qui m'avait été confiée; et « maintenant que je meurs, je la remets à César avec « la même fidélité. Reportez-la-lui, et ne souffrez pas, « je vous prie, que l'armée de César, en la perdant, « éprouve un affront qu'elle ne connaît point jusqu'ici. » L'aigle fut ainsi sauvée du désastre de la légion.

César n'avait pas été présent à ce combat, qui s'était livré fort loin de son quartier. Il voulut prendre, le jour même, sa revanche sur une légion de Pompée qu'il crut pouvoir enlever. Mais une partie des troupes qu'il prétendait employer à cette expédition s'égara et perdit son chemin; ce qui donna le temps à Pompée de secourir la légion en péril. La face des choses changea en un instant : ceux qui étaient comme assiégés reprirent cœur, et poussèrent les assaillants : les gens de César, au contraire, ne songèrent qu'à se retirer; mais

[1] « Hanc ego et vivus multos per annos magnâ diligentiâ defendi, et nunc moriens eâdem fide Cæsari restituo. Nolite, obsecro, committere, quod antè in exercitu Cæsaris non accidit, ut rei militaris dedecus admittatur; incolumemque ad eum referte. » (Cæs. *de Bel. Civ.* III, 64.)

comme le terrain leur était désavantageux, la cavalerie prit la première l'épouvante, et commença à fuir.

La terreur se communiqua à l'infanterie. Ces invincibles soldats se précipitent, se culbutent mutuellement sous les yeux de leur général. Tous les efforts qu'il fait pour les arrêter sont inutiles. S'il les retenait par le bras, ils s'agitaient jusqu'à ce qu'ils se fussent débarrassés. S'il saisissait les drapeaux, ils les lui laissaient entre les mains. Il y eut même un enseigne qui lui présenta la pointe de son épée comme pour le percer : mais il fut tué sur-le-champ par ceux qui environnaient César.

La déroute fut donc complète; et si Pompée eût marché droit aux lignes des ennemis et les eût vivement attaquées, c'en était fait de l'armée et de la fortune de César. Celui-ci en convenait; et il dit au sujet de cette journée, « que la victoire était aux adversaires, « si leur chef avait su vaincre ». Pompée craignit une embuscade; et, par trop de circonspection, il manqua une occasion unique qui ne revint plus.

Plut. in Pomp. et Cæs.

La perte de César dans ces deux combats fut considérable. Il avoue tant tués que prisonniers neuf cent soixante soldats, quelques chevaliers romains et enfants de sénateurs, et trente tribuns des soldats ou centurions. Il perdit aussi trente-deux drapeaux. Les prisonniers furent livrés à Labiénus sur sa requête : et ce transfuge, toujours brutal et cruel, se donna le plaisir inhumain de les insulter dans leur infortune, et de leur demander avec une ironie piquante si de vieux soldats comme ils étaient devaient prendre la fuite; après quoi il les fit égorger.

César, ayant souffert un si grand échec, ne s'opi- César prend

le parti de se retirer en Thessalie. Honte et douleur de ses soldats.

niâtra point mal à propos contre la fortune. Il sentit qu'il lui fallait renoncer à son plan, et il s'y résolut. Il retira toutes ses troupes des forts où il les avait distribuées; il ne pensa plus à attaquer ni à enfermer l'ennemi, mais uniquement à s'éloigner, pour chercher ou attendre une meilleure occasion. Il assemble ses soldats; il les console par tous les motifs qui pouvaient convenir à la circonstance. C'était de quoi ils avaient besoin : les réprimandes eussent été hors de saison ; car ils étaient tellement pénétrés de honte et de douleur, qu'ils prenaient sur eux le soin de se punir eux-mêmes en s'imposant les plus rudes travaux. César se contenta donc de noter d'ignominie quelques-uns des enseignes, et de les réduire au plus bas degré de la milice. Les soldats applaudirent à ce châtiment. Ils demandaient de plus avec de grands cris à être menés contre l'ennemi pour effacer la tache que leur gloire avait reçue. Mais César ne crut pas qu'il fût prudent d'exposer au combat des troupes qui venaient d'être battues, et en qui pouvaient rester des impressions trop fortes d'une frayeur encore récente. Il résolut de quitter l'Épire et de passer en Thessalie. Il fit sa retraite habilement, et la conduisit si bien, qu'ayant eu à marcher par des chemins très-difficiles, à passer des rivières très-profondes, il ne souffrit aucune perte, quoique poursuivi par Pompée pendant trois jours consécutifs. Au quatrième jour, comme César avait trouvé le moyen de prendre l'avance d'une journée, Pompée s'arrêta : et le laissant continuer sa route, il tint conseil sur ce qu'il convenait de faire pour profiter de la supériorité qu'il s'était acquise sur l'ennemi.

Pompée,

Afranius, suivi de plusieurs autres, était d'avis que

l'on passât en Italie; et il appuyait son sentiment de raisons qui ne laissaient pas d'avoir de la force. Il représentait que l'Italie était actuellement sans défense, et que, dès qu'ils y auraient mis le pied, et les villes et les peuples s'empresseraient de les recevoir. Il ajoutait qu'étant une fois maîtres de l'Italie, ils le devenaient des îles qui en dépendent, Sicile, Sardaigne, Corse, et même de la Gaule et des Espagnes. Enfin il prétendait qu'il était digne de bons citoyens de délivrer la patrie qui leur tendait les bras, et de ne pas la laisser plus long-temps dans l'oppression où elle gémissait, vexée et insultée par les ministres et les esclaves des tyrans.

conseillé de passer en Italie, aime mieux rester en Grèce. Plut. in Pomp.

Pompée ne fut point touché de ces considérations. Il lui semblait honteux de fuir une seconde fois devant l'ennemi pendant qu'il était en situation de le poursuivre. D'ailleurs, il pensait avec raison qu'il ne lui était point permis d'abandonner Métellus Scipion et son armée, qui ne pouvaient éviter, s'il passait en Italie, de devenir la proie de César. Et quant à ce qui regarde l'affection pour la patrie, il croyait que la meilleure manière de la témoigner n'était pas de transporter en Italie toutes les horreurs de la guerre, mais au contraire de les réserver pour un pays éloigné, afin que Rome, tranquille et simple spectatrice du combat, n'eût qu'à recevoir le vainqueur. Il résolut donc de demeurer en Grèce et d'y vider leur querelle.

Il ne s'attacha pas néanmoins à suivre César, qu'il ne pouvait plus espérer d'atteindre; mais il forma le dessein de l'affaiblir en allant subitement surprendre Domitius Calvinus, son lieutenant, qui avec deux légions arrêtait Métellus Scipion sur les confins de la Thessalie

Cæs.

et de la Macédoine. L'entreprise était bien entendue, et peu s'en fallut qu'elle ne réussît. Calvinus ne savait rien de ce qui s'était passé à Dyrrachium. Les courriers de César n'avaient pu pénétrer jusqu'à lui, parce que, depuis l'avantage que Pompée venait de remporter, tout le pays était pour celui que l'on regardait déja comme victorieux. Ainsi Calvinus était dans une parfaite sécurité; et même, s'étant éloigné de Métellus Scipion pour la commodité de ses vivres et de ses fourrages, il marchait actuellement, sans le savoir, au-devant de Pompée, et se livrait à lui. Un héureux hasard le sauva. Des coureurs ennemis, du nombre de ces déserteurs allobroges dont j'ai parlé, rencontrèrent ceux que Calvinus avait envoyés à la découverte; et, comme ils les connaissaient pour avoir autrefois servi ensemble dans les Gaules, ils entrèrent en conversation avec eux, et les instruisirent de tout ce qui était arrivé, de la victoire de Pompée, de la retraite de César. L'avis en fut porté aussitôt à Calvinus; et il rebroussa chemin si à propos, que Pompée ne le manqua que de quatre heures.

César joint Calvinus.

César avait prévu ce péril, et il était en pleine marche pour aller joindre Calvinus. Mais l'attention pour ses blessés et ses malades, qu'il fallait déposer en lieu sûr, et divers autres soins absolument nécessaires, l'avaient retardé. Calvinus ne laissa pas d'échapper à Pompée, comme je viens de le dire, et il se joignit à son général près d'Éginium, ville située à l'entrée de la Thessalie.

Ses arrangements différents selon les desseins

C'était ce que César désirait uniquement. Incertain des projets que pouvait former Pompée après les combats de Dyrrachium, il avait tout combiné; et à tout

événement il lui avait semblé nécessaire de tourner du côté de la Thessalie, et d'y réunir toutes ses forces. Si Pompée eût passé en Italie, lui il se proposait, après avoir joint Calvinus, de tourner la mer Adriatique par les côtes de l'Illyrie, et de venir ainsi défendre l'Italie attaquée. Pompée pouvait prendre un autre parti, et tomber sur les places maritimes de l'Épire, où César avait laissé garnison. En ce cas, celui-ci prétendait, en attaquant Métellus Scipion, forcer Pompée de tout quitter pour accourir au secours de son beau-père. Enfin, si Pompée dirigeait sa marche vers la Thessalie, le danger de Calvinus mettait César dans la nécessité d'en faire autant; et ce dernier plan était celui qui lui convenait davantage, parce qu'alors son ennemi, en s'éloignant de la mer, perdait les commodités infinies qu'elle lui procurait: tout devenait égal entre les deux, au nombre près, qui n'effraya jamais César.

que pouvait former Pompée.

Les choses ayant tourné selon ses souhaits, il voulut pénétrer dans la Thessalie. Mais la disgrace qu'il avait soufferte y avait changé la disposition des esprits; et, au lieu qu'il lui était venu auparavant des députés de tout ce pays qui lui offraient les services de la nation, la ville de Gomphi, qui fut la première devant laquelle il se présenta, lui ferma ses portes. César sentit la conséquence d'un tel exemple, et, pour en prévenir l'effet, dans le moment il fit livrer l'assaut à la place avec tant de vigueur, qu'il l'emporta avant le soir, et l'abandonna au pillage. Les vainqueurs y trouvèrent toutes sortes de provisions, et surtout du vin en abondance. Comme, depuis long-temps, ils vivaient fort mal et fort à l'étroit, ils se dédommagèrent, et burent avec excès, principalement les Germains. Cette

César emporte d'assaut la ville de Gomphi en Thessalie.

Appian. Civ. l. 2.

débauche, en remuant les humeurs de ces corps naturellement robustes et vigoureux, rétablit leur santé qui était affectée par les misères qu'ils avaient souffertes; et ce qui aurait tué des hommes délicats rendit à ces vieux soldats toutes leurs forces.

Appien rapporte qu'une maison de Gomphi offrit à ceux qui y entrèrent un spectacle bien tragique, vingt corps morts de vénérables vieillards étendus par terre, comme dans un assoupissement d'ivresse, ayant chacun sa coupe à côté de soi. Un seul paraissait assis sur un siége, tenant encore la coupe à la main; c'était le médecin qui, après avoir préparé aux autres le poison, l'avait pris lui-même à son tour. La crainte des maux affreux qui accompagnent le sac d'une ville prise d'assaut avait opéré ce funeste désespoir.

Il épargne celle de Métropolis.

De Gomphi César marcha en diligence vers la ville de Métropolis, dont les habitants voulurent d'abord imiter leurs voisins, parce qu'ils en ignoraient le désastre. Mais, en ayant été bientôt informés par le témoignage même de quelques prisonniers de Gomphi qui furent amenés devant eux, ils ouvrirent avec empressement leurs portes, et reçurent César, qui leur épargna toute hostilité, et donna ses ordres pour qu'il ne leur fût fait aucun mal.

Il vient à Pharsale. Pompée le suit.

La différence du traitement qu'avaient éprouvé ces deux places fut une leçon pour toutes les autres de la Thessalie. Nulle ne refusa de se soumettre à César et d'exécuter ses ordres, excepté Larisse, où Métellus Scipion était entré avec toutes ses troupes. Il avança donc sans difficulté jusqu'à Pharsale, lieu qu'il allait rendre célèbre par l'une des plus importantes batailles dont les fastes du genre humain conservent la mémoire.

Comme le pays était bon, et actuellement couvert de blés qui approchaient de leur maturité, César jugea le poste commode pour y attendre Pompée. Celui-ci ne tarda pas; et, ayant joint à son armée celle de Métellus Scipion, il vint camper à peu de distance de César. Il partagea les honneurs du commandement avec son beau-père, et voulut qu'en tout il fût traité comme son égal.

§ III. *Présomption folle et cruauté des partisans de Pompée. Leurs murmures contre la prudente lenteur de leur général. Vues secrètes de Pompée dans les délais dont il usait. Il laisse Caton à Dyrrachium. Raisons de cette conduite. Cicéron reste aussi à Dyrrachium. Ses railleries piquantes et chagrines. César cherche à engager une action générale. Pompée, après bien des délais, enfin s'avance pour combattre. Bataille de Pharsale. Étrange conduite de Pompée. Il fuit. César force le camp des ennemis. Mot remarquable de César. Il poursuit et oblige à se rendre ceux qui s'étaient sauvés sur des montagnes voisines. Perte de César dans la bataille de Pharsale. Sa générosité après la victoire. Il est charmé de sauver Brutus. La bataille de Pharsale prédite à Dyrrachium, connue à Padoue d'une façon singulière et qui tient du merveilleux. Fuite de Pompée. Il va à Mitylène prendre Cornélie sa femme. Son entretien avec Cratippe sur la Providence. Il continue sa route, et se détermine à aller chercher un asyle en Égypte. Il y est reçu et assassiné. Réflexions sur sa mort et sur son caractère. Les meurtriers*

la manière dont il convenait d'agir à l'égard de ceux qui étaient demeurés en Italie, ou qui avaient montré de la froideur et de l'indifférence pour la cause; et que l'on donnât à ces juges trois bulletins, un d'absolution, un qui portât condamnation à la mort, un qui imposât une taxe pécuniaire : en un mot, ils n'étaient tous attentifs qu'aux honneurs et aux profits qu'ils se promettaient[1], ou à la vengeance qu'ils prétendaient tirer de leurs ennemis. Ils ne songeaient point comment ils pourraient vaincre, mais de quelle façon ils useraient de la victoire.

Leurs murmures contre la prudente lenteur de leur général.

Par une suite de cette façon de penser, tout délai leur devenait insupportable; et c'était à qui blâmerait avec le plus d'aigreur la prudente lenteur de Pompée, qui persistait à vouloir éviter le combat, et à tâcher de mater l'ennemi par la fatigue et par la disette. On disait tout communément qu'il voulait goûter long-temps le plaisir de commander, et d'avoir en quelque façon pour gardes-du-corps, et presque pour esclaves, des sénateurs et des consulaires, destinés par état à gouverner les nations. C'était en ce sens que Domitius Ahénobarbus l'appelait, sans cesse, *Agamemnon et roi des rois*. Favonius, cet extravagant imitateur de Caton, demandait si au moins cette année ils ne mangeraient pas des figues de Tuscule. Afranius, que l'on avait voulu accuser en forme comme s'étant laissé gagner par l'argent de César pour lui livrer les Espagnes, s'étonnait que ceux qui lui suscitaient un pareil procès ne combattissent pas contre ce marchand de provinces.

[1] « Postremò omnes aut de honoribus suis, aut de præmiis pecuniæ, aut de persequendis inimicis agebant: nec quibus rationibus superare possent, sed quemadmodùm uti victoriâ deberent, cogitabant. » (Cæs. *de Bello Civ.* III, 83.)

Ces reproches étaient d'autant plus amers pour Pompée, qu'ils ne laissaient pas d'avoir quelque fondement. Dans son système de circonspection et de lenteur, il entrait des vues d'intérêt particulier. Le zèle de la liberté publique n'était pas le seul motif qui l'animât. Il se regardait beaucoup lui-même dans toute cette affaire ; et son plan était de demeurer le chef et peut-être le maître de la république. Par cette raison il fut alarmé d'apprendre la disposition où était sa cavalerie, composée de la fleur de la noblesse romaine. Cette brillante jeunesse s'entre-exhortait à détruire promptement César pour ruiner ensuite Pompée lui-même, et rétablir ainsi la liberté du gouvernement.

Vues secrètes de Pompée dans les délais dont il usait. Plut. in Pomp. et Cat.

Ce plan, à la précipitation près, était bien aussi celui de Caton ; et Pompée, qui ne pouvait l'ignorer, comptait sur lui comme sur l'ami le plus fidèle dans le cas d'une disgrace : vainqueur, il le redoutait. En conséquence, il ne lui donna aucun emploi important ; et, lorsqu'il partit pour se mettre à la poursuite de César, il laissa Caton à Dyrrachium, chargé de garder les bagages.

Il laisse Caton à Dyrrachium. Raisons de cette conduite.

Il faut pourtant avouer, à la décharge de Pompée sur ce dernier article, que réellement Caton n'était pas propre à se trouver à une bataille entre citoyens. Le courage, assurément, et l'élévation d'ame, ne lui manquaient pas. Il était même plus capable que personne d'inspirer de l'ardeur aux troupes : et il l'avait bien fait voir dans une occasion où, les exhortations de Pompée et des autres chefs étant reçues froidement des soldats, il vint à son tour, et leur parla avec tant de véhémence et d'enthousiasme, sur la liberté, sur la patrie, sur le mépris de la mort, sur le secours des dieux protec-

teurs de la justice, qu'il fut interrompu par mille acclamations; et ce fut après ce discours qu'ils firent des merveilles contre l'ennemi, et demeurèrent victorieux près de Dyrrachium. Mais ce même homme, si ferme, si austère dans ses maximes, avait néanmoins une tendresse compatissante et des entrailles de commisération, qui le rendaient infiniment sensible à l'effusion du sang de ses concitoyens. Dans l'heureux succès dont ses exhortations furent suivies, pendant que tous se glorifiaient de la victoire et en triomphaient, Caton versait des larmes; et, pleurant le malheur de la république qui perdait tant de braves citoyens égorgés les uns par les autres, il se voila la tête, et se retira dans sa tente. Ce trait autorisait Pompée à ne point le mener avec lui lorsque les choses se préparaient à une action générale.

Cicéron reste aussi à Dyrrachium. Ses railleries piquantes et chagrines. Plut. in Cic.

Un autre personnage illustre, qui fut aussi laissé à Dyrrachium, et dont l'absence ne nuisait point aux affaires, c'est Cicéron. Il se portait mal; et, de plus, son caractère le rendait plutôt incommode dans un camp qu'il ne pouvait y être utile. Non-seulement il était timide et peu guerrier, mais, comme sa pénétration d'esprit le mettait à portée d'apercevoir toutes les fautes qui se faisaient dans son parti, il paraissait mécontent de tout, triste, rêveur, mélancolique. Il ne s'en tenait pas à ces démonstrations muettes d'improbation et de chagrin; il témoignait souvent par ses discours qu'il se repentait de s'être trop engagé. Il lui échappait même des plaisanteries tout-à-fait piquantes, et qui convenaient peu à la situation des choses et des esprits.

Ainsi, lorsqu'il arriva, quelqu'un lui ayant dit qu'il

venait bien tard : *Comment tard?* répondit-il, *je ne vois rien de prêt.*

Il a été parlé plus haut de ces déserteurs allobroges auxquels Pompée fit un si grand accueil. Il leur promit même le droit de bourgeoisie romaine. Cette promesse donna lieu à une raillerie sanglante de Cicéron contre Pompée. *Voilà*, dit-il, *un homme admirable*[1] *! Il promet de faire entrer des Gaulois dans une patrie qui leur est étrangère; et il ne saurait y ramener ceux qui en sont nés citoyens.*

Dolabella, gendre de Cicéron, s'était rangé du côté de César. Pompée en ayant voulu faire un reproche à Cicéron, et lui ayant demandé où était son gendre: *Il est*, répondit Cicéron, *avec votre beau-père.*

On juge aisément que Pompée fut piqué de ces traits et de plusieurs autres semblables. Il s'en exprima vivement, et alla jusqu'à dire : *Je souhaite*[2] *que Cicéron passe dans le parti contraire, afin qu'il apprenne à nous craindre.*

Dans ces dispositions réciproques, il est à croire qu'ils furent très-aises de s'éloigner l'un de l'autre; et rien ne pouvait venir plus à propos que l'incommodité qui obligea Cicéron de rester à Dyrrachium.

Cependant, si lui et Caton eussent accompagné Pompée, peut-être, l'un pour ménager le sang des citoyens, l'autre par timidité et par défiance du succès, l'auraient-ils soutenu contre les instances empressées de tous les autres, qui, d'un vœu unanime, demandaient le combat. Ce général, abandonné à lui-même[3], se

[1] « Hominem bellum! Gallis civitatem promittit alienam, nobis nostram non potest reddere. » (Macrob. *Sat.* II, 3.)

[2] « Cupio ad hostes Cicero transeat, ut nos timeat. » (Id. ibid.)

[3] Ταῦτα καὶ τοιαῦτα πολλὰ λέγοντες, ἄνδρα δόξης ἥττονα καὶ τῆς

trouva trop faible pour résister aux sollicitations et aux plaintes qui devenaient universelles. Glorieux comme il était, il ne put se résoudre à s'exposer au mépris de ses amis. Il n'eut pas le courage de les mécontenter pour les sauver; et il renonça à un plan que la prudence lui dictait, pour embrasser celui que suggérait la passion et la cupidité à ceux qui l'environnaient. Faute inexcusable, dit Plutarque, dans un simple pilote, combien plus dans un chef de tant de légions et de tant de peuples! On loue, ajoute-t-il, un médecin qui ne se laisse point aller à une molle complaisance pour les appétits déréglés de son malade; et Pompée cédait aux désirs de gens dont l'esprit était visiblement en délire.

César cherche à engager une action générale. Cæs.

Rien ne convenait mieux à César. Depuis que les armées étaient en présence, il ne cherchait qu'une occasion d'engager une action générale. Ses troupes étaient rétablies des fatigues qu'elles avaient souffertes; et elles avaient eu le temps de se remettre de la frayeur que leur avaient causée les combats de Dyrrachium. Il commença par les ranger en ordre de bataille à la tête de son camp; puis, voyant que Pompée ne s'ébranlait point et se tenait toujours sur les hauteurs, il avançait plus près de jour en jour, sans néanmoins risquer de se placer au pied des collines, de peur de donner trop de supériorité à l'ennemi. Par cette conduite, hardie sans témérité, il fortifiait et rassurait le courage de

πρὸς τοὺς φίλους αἰδοῦς τὸν Πομπήϊον ἐξεβιάσαντο ταῖς ἑαυτῶν ἐλπίσι καὶ ὁρμαῖς ἐπακολουθῆσαι, προέμενον τοὺς ἀρίστους λογισμούς. Ὅπερ οὐδὲ πλοίου κυβερνήτῃ, μήτιγε τοσούτων ἐθνῶν καὶ δυνάμεων αὐτοκράτορι στρατηγῷ παθεῖν ἦν προσῆκον. Ὁ δὲ τῶν μὲν ἰατρῶν τοὺς μηδέποτε χαριζομένους ταῖς ἐπιθυμίαις ἐπῄνεσεν. Αὐτὸς δὲ τῷ νοσοῦντι τῆς στρατιᾶς * ἐνέδωκεν, δείσας ἐπὶ σωτηρίᾳ λυπηρὸς γενέσθαι. (Plut. in *Pomp.* [§ 67].)

* Le texte porte ςρατηγίας. Mais le sens paraît demander ςρατιᾶς, ainsi qu'il a été remarqué dans la dernière édition de Londres.

ses soldats, qui voyaient que les adversaires évitaient et craignaient le combat.

La cavalerie de César était de beaucoup inférieure à celle de Pompée. Il n'avait que mille chevaux contre sept mille. Pour corriger cette grande inégalité, il mit en œuvre un moyen qu'il avait vu pratiquer par les Germains, mais dont l'usage était déja ancien dans les armées romaines. Il choisit ce qu'il avait de plus vigoureux et de plus alerte parmi ses fantassins, et il les accoutuma à combattre entre les rangs de sa cavalerie. Avec ce secours, ses mille chevaux osaient soutenir, même en plaine, les sept mille de Pompée; et il y eut une rencontre dans laquelle ils remportèrent l'avantage.

Pompée, après bien des délais, enfin s'avance pour combattre.

Cependant Pompée ne paraissait point s'écarter de la circonspection qu'il s'était prescrite, et il ne quittait point les collines, qui le rendaient inattaquable. César, désespérant de l'attirer à une bataille, résolut de décamper, dans la pensée qu'en se transportant successivement en différents lieux, il aurait plus de commodités pour ses vivres; et que dans les marches qu'il ferait, et où les ennemis ne manqueraient pas de le suivre, il trouverait peut-être quelque occasion de les attaquer et de les forcer à combattre. Déja l'ordre était donné pour partir, et les tentes pliées, lorsque César s'aperçut que l'armée de Pompée s'était éloignée de ses retranchements, et avancée vers la plaine plus que de coutume; en sorte qu'il y avait espérance d'en venir aux mains sans trop de désavantage. Aussitôt il cria aux siens: « Ne songeons plus à nous mettre en marche. Voici « l'occasion de combattre, que nous avons tant désirée! « Profitons-en, de peur qu'elle ne nous échappe. »

Pompée avait réellement dessein de livrer bataille, et il s'avançait à cette intention. La résolution en était prise déja depuis plusieurs jours; et même ce général s'était vanté dans le conseil de guerre qu'il mettrait en fuite les légions de César avant que l'on en vînt à la portée du trait. Ce qui lui donnait la hardiesse de faire cette promesse, c'est qu'il comptait que sa belle et nombreuse cavalerie, dès que les armées seraient en ordre, tomberait sur l'aile droite des ennemis, s'étendrait vers leur flanc, et les prendrait même par-derrière; ce qui emporterait infailliblement et tout d'un coup la déroute de cette aile, et conséquemment celle de tout le reste des troupes de César.

Labiénus applaudit fort à ce plan; et afin qu'il ne fût pas permis de douter de la victoire, il ajouta tout de suite un portrait très-désavantageux des troupes que César avait actuellement avec lui, prétendant que ce n'était plus que l'ombre de ces anciennes légions qui avaient subjugué les Gaules et la Germanie; que les vieux soldats avaient péri par mille accidents, et se trouvaient remplacés par de nouvelles levées faites à la hâte dans la Gaule cisalpine; enfin que, si César avait amené en Grèce quelques restes de ses vieilles bandes, ils avaient été détruits dans les combats de Dyrrachium. En finissant ce beau discours, il jura qu'il ne reviendrait que victorieux au camp; et il invita tous ceux qui étaient présents à faire le même serment après lui. Pompée commença, et tous les autres le suivirent, ce qui répandit une grande alégresse dans tous les esprits, comme s'il était aussi aisé de vaincre que de jurer que l'on vaincra! Ce fut avec ces dispositions, toujours avantageuses, que les troupes de Pompée allèrent au combat.

Il les rangea avec intelligence et habileté. Il plaça au centre et aux deux ailes tout ce qu'il avait de vieux soldats, et distribua les nouveaux dans les intervalles entre les ailes et le corps de bataille. Scipion occupait le centre avec les légions qu'il avait amenées de Syrie. Les ailes avaient pour commandants Lentulus d'une part, soit le consul de l'année précédente, soit Spinther; et de l'autre, Domitius Ahénobarbus. Pompée se posta lui-même à l'aile gauche, parce que c'était de ce côté qu'il prétendait faire les premiers et les plus grands efforts, et emporter tout d'un coup la victoire. Par cette raison et dans cette vue, il réunit au même endroit presque toute sa cavalerie, ses frondeurs et ses archers. Son aile droite en avait peu de besoin, parce qu'elle était couverte du fleuve Énipée.

Bataille de Pharsale. Cæs. de Bello Civ. l. 3. Plut. in Pomp. et Cæs. Appian. Dio.

César distribua de même son armée en trois corps sous trois chefs, Domitius Calvinus au centre, Marc-Antoine à l'aile gauche, et à la droite P. Sylla, celui-là même qui, plusieurs années auparavant, avait été accusé comme complice de Catilina, et défendu par Cicéron. Ce fut à l'aile droite que César prit son poste vis-à-vis de Pompée, et à la tête de sa légion favorite, je veux dire la dixième, qui s'était toujours distinguée par sa bravoure et par son attachement à son général. Comme il remarqua la nombreuse cavalerie des ennemis toute rassemblée en un même lieu, il devina l'intention de Pompée; et, pour en prévenir l'effet, il tira de sa dernière ligne six cohortes, dont il forma un corps à part, et qu'il plaça comme en embuscade derrière son aile droite. Il instruisit les soldats de ces cohortes de la manière dont il voulait qu'ils combattissent contre la cavalerie de Pompée lorsqu'elle ap-

procherait; et il leur ordonna de ne point lancer leurs demi-piques, pour en venir promptement à tirer l'épée, comme c'était assez l'usage des plus braves dans les combats, mais de les tenir à la main, et de les porter directement au visage et aux yeux des cavaliers; pensant que cette belle jeunesse, curieuse de sa bonne mine et de ses graces, craindrait cette sorte de blessure plus que toute autre, et serait ainsi très-aisément mise en désordre. César finit en leur déclarant que c'était en eux principalement qu'il mettait l'espérance de la victoire.

Le nombre des soldats qui composaient les deux armées était fort inégal. J'ai déja parlé plus d'une fois de la grande supériorité de la cavalerie de Pompée. Pour ce qui est de l'infanterie, César, qui ne fait mention que des troupes romaines, donne à son adversaire quarante-cinq mille hommes de pied, pendant que lui il n'en avait que vingt-deux mille. Les troupes auxiliaires passaient peut-être le nombre des Romains de part et d'autre; et c'est sans doute ce qui a donné lieu aux exagérations de ceux qui comptent à la bataille de Pharsale trois cent, et quelques-uns même quatre cent mille combattants. Mais, quand on n'aurait égard qu'aux seules forces nationales, de quels ennemis, comme l'observe Plutarque, n'auraient pas été aisément vainqueurs soixante et dix mille Romains commandés par Pompée et par César, réunis et agissant de concert? et quelle fureur à tant de milliers de citoyens d'une même patrie de tourner les uns contre les autres leurs armes redoutables, qui avaient subjugué la plus belle partie de l'univers, et qui pouvaient achever la conquête de tout le reste!

Plut. in Pomp.

Peut-être quelques philosophes faisaient-ils ces ré-

flexions dans le temps même. Les pensées des deux chefs de parti en étaient bien éloignées. Ils ne s'occupaient que du désir et des moyens de vaincre. Ils animaient chacun leurs soldats par les plus vives et les plus puissantes exhortations. « Cette action est votre ouvrage, disait Pompée aux siens. C'est vous qui avez voulu combattre; Appian.
« et par conséquent vous m'êtes responsables du succès.
« Et quels avantages n'avez-vous pas sur vos ennemis?
« le nombre, la vigueur de l'âge, une victoire précédente,
« tout vous annonce la défaite prompte et aisée de ces
« débris de légions qui ne vous opposeront que des hom-
« mes cassés de vieillesse, épuisés de fatigues, vaincus
« d'avance, et déja accoutumés à fuir devant vous. Mais
« surtout quel courage ne doit pas vous inspirer la jus-
« tice de votre cause? Vous défendez la liberté; vous
« avez pour vous les lois, le sénat, la fleur de l'ordre
« des chevaliers, tous les gens de bien, réunis contre
« un seul brigand qui veut se rendre l'oppresseur de
« sa patrie. Portez donc au combat toute l'ardeur que
« la haine de la tyrannie doit inspirer à des Romains. »

César, gardant toujours ces dehors de modération Cæs. dont il savait si bien se parer, n'insista sur rien si fortement auprès de ses soldats que sur les tentatives qu'il avait tant de fois et toujours inutilement réitérées pour parvenir à la paix. Il les prit à témoin des démarches publiques et éclatantes qu'il avait faites dans cette vue, ne voulant pas prodiguer le sang des compagnons de ses victoires, et cherchant à épargner à la république la perte de l'une des deux armées. On sent assez combien ce langage insinuant était propre à faire impression sur les esprits. Tous demandèrent le combat avec

une ardeur qui étincelait sur leurs visages et dans leurs yeux. César fit sonner la charge.

Un vieil officier de son armée, nommé Crastinus, qui s'était signalé par un grand nombre de belles actions, commença l'attaque. Il se mit à la tête de six-vingts volontaires, qu'il invita à le suivre; et regardant César, *Mon général,* lui dit-il, *vous serez content de moi aujourd'hui. Mort ou vif, je mériterai vos louanges.* En disant ces mots, il part et marche à l'ennemi.

Entre les deux armées restait un espace assez grand pour le choc. Mais Pompée avait donné ordre à ses soldats de demeurer en place, et de laisser faire tout le chemin à ceux de César. Sa pensée était que les ennemis, accourant avec ardeur, rompraient leurs rangs, et de plus se mettraient hors d'haleine; ce qui donnerait un grand avantage contre eux. César, dans ses Commentaires, juge qu'en cela Pompée fit une faute: et la raison qu'il apporte paraît très-solide; c'est que le mouvement et la vivacité de la course anime le courage du soldat, au lieu que la tranquillité et le repos du corps attiédit et ralentit le feu de l'ame.

Les soldats de César, par leur habileté et par leur grande expérience, trompèrent même totalement l'espérance de Pompée. Car, lorsqu'ils virent que les adversaires ne s'ébranlaient point, ils firent halte d'eux-mêmes au milieu de leur course, et, après avoir repris un moment haleine, ils se remirent en mouvement, arrivèrent en bon ordre, lancèrent leurs demi-piques, et aussitôt mirent l'épée à la main. Les troupes de Pompée en firent autant, et soutinrent le choc avec vigueur.

En même temps la cavalerie de Pompée, avec les archers et les frondeurs, vint fondre sur celle de César; et, l'ayant obligée de plier et de reculer, elle commença à s'étendre sur la gauche pour prendre l'infanterie en flanc. César donne le signal aux six cohortes qu'il avait eu soin de tenir prêtes pour ce moment. Elles partent, elles s'élancent avec une telle furie, qu'elles arrêtent d'abord cette cavalerie qui se croyait triomphante. César leur répétait de temps en temps l'ordre qu'il leur avait donné : *Soldat*[1], criait-il, *frappe l'ennemi au visage*. La surprise, l'éclat du fer porté jusque dans les yeux, l'horreur de ces blessures qui menaçaient d'une hideuse difformité, tout cela jeta tellement l'épouvante parmi ces jeunes cavaliers, qu'au lieu de se défendre, ils mettaient leurs mains devant leurs visages; et bientôt, honteusement défaits, non-seulement ils lâchèrent pied, mais ils s'enfuirent en désordre jusqu'aux montagnes voisines. Les archers et les frondeurs, demeurés seuls, furent taillés en pièces.

Les six cohortes n'en demeurèrent pas là, elles tournèrent l'aile gauche des ennemis, et les attaquèrent par derrière. César, voyant la victoire en si bon train, fit avancer pour l'achever la troisième ligne, qui jusqu'alors n'avait point donné et était demeurée dans son poste. L'infanterie de Pompée, attaquée tout à la fois en front par des troupes fraîches, et en queue par des cohortes victorieuses, ne put résister à ce double effort. Tout fut mis en déroute, tout fuit, et alla chercher un asyle dans le camp. Ainsi, selon que César l'avait prévu et prédit, cette brigade de six cohortes qu'il

[1] « Miles, faciem feri. » (FLOR.)

avait détachées du reste de l'armée fut la cause et le commencement de la victoire. Lorsqu'il la vit assurée, toujours attentif à mériter la gloire de la clémence, il ordonna à ses soldats d'épargner le citoyen[1], et de ne tuer que l'étranger. Ainsi c'est des troupes auxiliaires de Pompée que se fit le plus grand carnage. Tout Romain joint par les vainqueurs demeurait en place sans crainte et sans péril.

Cette victoire, qui rendait César maître de l'univers, lui coûta moins, comme l'on voit, que la plupart de celles qu'il avait remportées sur les Gaulois. Il est vrai que Pompée n'est pas ici reconnaissable, et que l'on est tenté de demander ce qu'est donc devenu ce guerrier fameux dont la jeunesse avait été décorée de tant de triomphes!

Étrange conduite de Pompée. Il fuit.

Dès qu'il vit sa cavalerie mise en fuite; comme il avait compté vaincre par elle, il perdit absolument la tête. Il ne pensa point à remédier au désordre, ni à rallier les fuyards, ni à opposer aux vainqueurs quelque corps de troupes qui pût les empêcher de profiter de leur avantage. Consterné dès ce premier échec, et n'essayant même aucune ressource, il se retira dans son camp et dans sa tente pour attendre l'événement, qu'il devait plutôt travailler à se rendre favorable. Il se tint ainsi quelques moments en silence et en repos, jusqu'à ce qu'ayant appris que les vainqueurs donnaient l'assaut au camp : *Quoi! s'écria-t-il, on nous poursuit jusque dans nos retranchements!* et aussitôt il quitta sa cotte d'armes de général, prit un habit convenable à sa mauvaise fortune, et se retira sans bruit.

[1] « Parce civibus. » (Flor.)

Le combat avait duré jusqu'à midi; la chaleur était très-grande. Cependant les soldats de César, encouragés par leur général, qui croyait n'avoir pas vaincu s'il ne s'emparait du camp des ennemis, se portèrent à l'attaquer avec courage; et ils le forcèrent en peu de temps, malgré la résistance des cohortes qui y avaient été laissées pour le garder, et surtout d'un grand nombre de Thraces et autres barbares, qui firent une très-belle défense. Je ne parle point des troupes qui s'y étaient sauvées du champ de bataille; car elles étaient si troublées, qu'elles ne songeaient qu'à se mettre en sûreté, et non pas à combattre. César force le camp des ennemis. Suet. Cæs. n. 60.

César, voyant et la plaine et le camp jonchés de morts, fut touché de ce triste spectacle; et, mêlant aux sentiments d'humanité le désir de justifier à ses propres yeux et aux yeux des autres un si horrible carnage, dont il était seul la cause, il dit ces propres paroles, au rapport d'Asinius Pollion, qui combattit pour lui dans cette journée : *Ils l'ont voulu*[1]. *Après de si grands exploits César aurait été condamné, s'il n'eût imploré le secours de ses soldats.* Mot remarquable de César.

En entrant dans le camp de Pompée, César vit partout les preuves de la folle présomption et de l'aveuglement de ses adversaires. Partout s'offraient à ses regards des tentes couronnées de lierre et de branches de myrte, des lits de table garnis de pourpre, des buffets remplis d'une vaisselle superbe d'or et d'argent. Tout respirait le luxe; tout semblait annoncer plutôt les apprêts d'une fête, et d'une réjouissance après la victoire, que ceux d'un combat.

[1] « Hoc voluerunt. Tantis rebus gestis C. Cæsar condemnatus essem, nisi ab exercitu auxilium petiissem. » (Suet. *Cæs.* n. 30.)

Il poursuit et oblige à se rendre ceux qui s'étaient sauvés sur des montagnes voisines.

Les troupes de César avaient bien mérité de prendre du repos, et le pillage d'un camp si riche était pour elles sans doute une puissante amorce; mais il restait encore quelque chose à faire pour rendre la victoire complète. Des débris considérables de l'armée vaincue s'étaient retirés sur les montagnes voisines; et César obtint de ses soldats qu'ils vinssent avec lui les poursuivre et les forcer de se rendre. Il commença à tirer des lignes au pied de la montagne pour les enfermer; mais ils se hâtèrent d'abandonner un poste qui, faute d'eau, n'était pas tenable, et ils se mirent en marche pour gagner la ville de Larisse. Alors César partagea son armée. Il en laissa une partie dans le camp de Pompée, en renvoya une autre dans le sien; et avec quatre légions, ayant pris une route plus commode que celle qu'enfilaient les ennemis, il se mit en état de les couper, et, après une marche de six mille pas, il se rangea en bataille entre eux et la ville où ils prétendaient se sauver.

Ces malheureux fuyards trouvèrent pourtant encore une montagne qui leur servit d'asyle. Au bas coulait une petite rivière. Malgré la lassitude et l'épuisement où devaient être des troupes qui avaient combattu tout le jour, César, avant la nuit, fit construire des ouvrages par le moyen desquels il ôtait à ceux qui occupaient la montagne toute communication avec la rivière. Alors, forcés par la nécessité, ils envoyèrent des députés au vainqueur, offrant de se rendre à discrétion. Les choses demeurèrent en cet état pendant la nuit, dont quelques sénateurs, qui se trouvaient parmi cette multitude, profitèrent pour s'échapper.

A la pointe du jour, tous, par ordre de César, des-

cendirent dans la plaine, et mirent les armes bas; et en même temps ils tendaient les bras vers lui, imploraient sa bonté, et demandaient miséricorde. César leur parla avec beaucoup de douceur; et, pour les rassurer, il leur cita les exemples de clémence qu'il avait donnés en tant d'occasions. Et en effet il leur sauva la vie à tous, et défendit à ses soldats de leur faire aucun mal, ou de leur enlever rien de ce qu'ils pouvaient avoir emporté avec eux. Ensuite de quoi, résolu de poursuivre Pompée, il fit venir les légions qui avaient passé la nuit dans le camp, renvoya celles qui l'avaient accompagné à la poursuite des fuyards, et, s'étant mis en marche, il arriva le même jour à Larisse.

Perte de César dans la bataille de Pharsale. Cæs. Appian. Plut.

La perte du côté de César, dans cette grande action, se réduisit, selon qu'il le rapporte, à deux cents soldats (d'autres disent douze cents), et trente capitaines. Parmi ces derniers il regretta et honora surtout Crastinus, dont nous avons remarqué l'ardeur et la confiance lorsqu'il allait au combat. Ce brave officier, se battant avec une ardeur qui ne lui permettait pas de se ménager, reçut dans la bouche un coup d'épée qui perça d'outre en outre, en sorte que la pointe de l'épée sortait derrière la tête. César fit chercher son corps, et, l'ayant revêtu et décoré de tous les dons militaires les plus glorieux, il voulut qu'on lui dressât un tombeau à part, ne croyant pas qu'il lui fût permis de confondre avec les autres morts celui qui s'était si fort distingué par sa valeur et par ses services.

La défaite de l'armée de Pompée fut entière. Tout fut détruit ou dissipé. Le nombre des morts, parmi lesquels on compta quarante chevaliers et dix sénateurs, est estimé par César à quinze mille, tant Romains

qu'auxiliaires. Cent quatre-vingts drapeaux furent pris, et neuf aigles ou principales enseignes de légions. Vingt-quatre mille hommes se rendirent après le combat; et la plupart d'entre eux, au moins pour ce qui regarde les soldats et les officiers subalternes, s'enrôlèrent sous les enseignes du vainqueur. Quant aux sénateurs et aux chevaliers romains qui tombèrent sous sa puissance, je ne pense pas que l'on puisse douter qu'ils n'aient eu la liberté de se retirer où ils voudraient, ou du moins de se choisir un lieu d'exil. Dion rapporte, il est vrai, que César fit mourir ceux qui, ayant une première fois reçu de lui leur pardon, avaient de nouveau repris les armes. Mais l'autorité de cet écrivain peu judicieux ne doit point prévaloir sur celle de tous les autres, qui s'accordent à louer la clémence de César, et qui lui rendent le glorieux témoignage de n'avoir point souillé sa victoire par la mort d'aucun Romain tué de sang-froid. Je ne trouve même nommé qu'un seul homme de marque qui ait péri les armes à la main. C'est Domitius Ahénobarbus, qui, s'enfuyant vers les montagnes après la bataille, fut atteint par des cavaliers, et tué, selon que l'assure Cicéron, par ordre d'Antoine. La générosité de César alla jusqu'à brûler, sans les lire, les lettres écrites à Pompée par ceux qui, n'ayant pu ou voulu le suivre, avaient néanmoins été bien aises de lui témoigner de l'inclination et du zèle pour son parti. «Quoiqu'il fût[1], dit Sénèque, parfaite-« ment modéré dans sa colère, il aima mieux se mettre « dans l'impuissance d'en ressentir. Il crut que la façon

Sa générosité après la bataille.

[1] « Quamvis moderatè soleret irasci, maluit tamen non posse. Gratissimum putavit genus veniæ, nescire quid quisque peccâsset. » (SEN. *de Ira*, II, 23.)

« la plus douce et la plus agréable de pardonner était « d'ignorer même les offenses. »

Parmi tant d'actes de clémence il en est un au moins qui ne lui coûta aucun effort : c'est le pardon qu'il accorda à Brutus. Il avait une affection particulière pour ce jeune Romain, qu'il croyait, comme je l'ai dit ailleurs, pouvoir bien être son fils; et il conserva toujours beaucoup de considération pour Servilie sa mère, lors même qu'il ne fut plus question entre eux d'intrigue ni d'amour. Il porta les attentions sur Brutus jusqu'à recommander aux siens, en allant au combat, de ne le point tuer, quelque chose qui pût arriver, de le faire prisonnier, s'il se rendait; mais, supposé qu'il voulût se défendre, de le laisser aller en liberté. Brutus s'étant sauvé du camp de Pompée à Larisse, écrivit de là à César, qui fut charmé de recevoir de ses nouvelles, et lui ordonna de l'attendre au lieu où il était.

Il est charmé de sauver Brutus. Plut. in Bruto.

Les princes et les peuples étrangers qui avaient pris parti contre César éprouvèrent pareillement sa douceur. Tous ceux qui implorèrent sa miséricorde en furent quittes pour des taxes pécuniaires, ou d'autres peines semblables, sans effusion de sang. Il en coûta encore moins aux Athéniens, à qui il se contenta, lorsqu'ils lui demandèrent grace par leurs députés, de faire ce reproche : « Jusque à quand, dignes de périr « par vous-mêmes, devrez-vous votre salut à la gloire « de vos ancêtres? »

Dio et Appian.

Un aussi grand événement que la bataille de Pharsale ne peut manquer de se trouver embelli dans les monuments de la superstitieuse antiquité par des prodiges, des présages, et autres accompagnements mer-

La bataille de Pharsale prédite à Dyrrachium, connue à Padoue d'une

façon singulière et qui tient du merveilleux.

veilleux. Je passe sous silence un grand nombre de ces frivoles observations. Mais deux faits singuliers rapportés, l'un par Cicéron, l'autre d'après Tite-Live, ne me paraissent pas devoir être omis.

Cic. de Divin. I, 68, 69; II, 114.

Cicéron raconte que, pendant qu'il était, comme je l'ai dit, à Dyrrachium, un rameur de la flotte que les Rhodiens avaient envoyée au secours de Pompée, prédit que dans moins de trente jours la Grèce serait inondée de sang : que l'on s'enfuirait précipitamment de Dyrrachium ; que toutes les provisions qui étaient dans cette ville seraient pillées et dissipées : qu'en fuyant on verrait derrière soi de tristes et déplorables incendies, et que la flotte rhodienne s'en retournerait dans son île. Cette prédiction fut notifiée avant l'événement à Cicéron, à Varron, à Caton, par Coponius, qui commandait la flotte rhodienne, homme de sens, et qui avait l'esprit cultivé. Peu de jours après, Labiénus arriva de Pharsale à Dyrrachium, et leur apprit la défaite de Pompée ; et toutes les suites de ce malheur, prédites par le rameur rhodien, furent exactement vérifiées.

On ne peut disconvenir qu'il n'y ait dans le fait de cette prédiction quelque chose d'assez étonnant, dont on est d'abord frappé. Mais, en l'examinant de près, Cicéron lui-même nous en donne une explication très-naturelle et très-simple : « Nous savions tous, dit-il, « que les armées étaient en présence dans les plaines « de Thessalie, et nous craignions beaucoup que le suc« cès ne nous fût pas favorable. La crainte fit sans doute « une violente impression sur l'esprit de ce rameur, et « lui troubla la raison. Doit-on être surpris que ce qu'il « avait appréhendé qui n'arrivât lorsqu'il était en son

« bon sens, il l'ait prédit, dans un accès de démence, « comme devant arriver. »

L'autre fait, qui avait été rapporté par Tite-Live, et que Plutarque et quelques autres nous ont conservé, est plus embarrassant. Dans Padoue un certain C. Cornélius, qui passait pour habile dans la prétendue science des augures, étant actuellement occupé à consulter les oiseaux, connut d'abord le moment de la bataille, et dit à ceux qui étaient présents que, dans l'instant où il parlait, les troupes de César et de Pompée en étaient aux mains. Il continua ensuite son opération; et tout d'un coup, aux signes qu'il aperçut dans le ciel, il se leva brusquement, et cria à haute voix : *César, tu es vainqueur.* Toute l'assistance fut dans un grand étonnement. Alors Cornélius, ôtant la couronne qu'il portait sur la tête, jura qu'il ne la remettrait point que l'accomplissement exact et littéral n'eût justifié les règles de son art. Tite-Live était compatriote de Cornélius, et l'avait connu; et il assurait positivement ce fait, au rapport de Plutarque. Plut. in Cæs. A. Gell. xv, 18. Dio.

Qu'il me soit permis d'observer, premièrement, que nous n'avons point ce récit de la première main; et que Plutarque, quoique auteur d'un grand poids, n'est point ici l'original, et peut avoir, par inattention, ou altéré ou omis quelque circonstance qui changerait l'espèce. En second lieu Tite-Live, d'après lequel Plutarque a écrit, n'était que dans sa onzième année lorsque la chose arriva : ce qui diminue beaucoup l'autorité de son témoignage. Enfin, je ne crois pas qu'il répugne au système de la religion chrétienne de supposer que les démons, à qui Dieu permettait quelquefois d'opérer des

prestiges pour aveugler ceux qui aimaient leur aveuglement, aient porté d'un pays dans un autre fort éloigné la connaissance de faits qui se passaient dans le moment. Plusieurs traits semblables à celui dont je parle, et qu'il serait difficile de nier absolument, peuvent et doivent peut-être s'expliquer par cette voie.

Les débris du parti vaincu à Pharsale se répandirent presque dans tout l'univers. Le chef, Pompée lui-même, mérite notre première attention.

Fuite de Pompée. Plut. in Pomp.

Pompée, s'étant dérobé de son camp fort mal accompagné, courut d'abord à toute bride pendant quelque temps. Lorsqu'il vit qu'il n'était point poursuivi, il marcha d'un pas plus tranquille[1], livré à de tristes et douloureuses réflexions. Quelles devaient être en effet les pensées d'un homme qui, après trente-quatre ans de victoires perpétuelles, faisait dans sa vieillesse l'apprentissage de la honte, de la défaite et de la fuite! Que de combats, que de guerres pour parvenir à une gloire et à une puissance qu'il venait de perdre en un instant! Quelle différence dans son état! Il n'y avait qu'un moment qu'il se voyait escorté d'un nombre infini d'hommes, de chevaux, de vaisseaux répandus sur toutes les mers; et maintenant il se retire, devenu si

[1] Ἀπήει καθ' ἡσυχίαν, ἐν διαλογισμοῖς ὢν, οἵους εἰκὸς λαμβάνειν ἄνθρωπον ἔτη τέτταρα καὶ τριάκοντα νικᾷν καὶ κρατεῖν ἁπάντων εἰθισμένον, ἥττης δὲ καὶ φυγῆς τότε πρῶτον ἐν γήρᾳ λαμβάνοντα πεῖραν· ἐννοούμενον δὲ ἐξ ὅσων ἀγώνων καὶ πολέμων ηὐξημένον ἀποβαλὼν ὥρᾳ μιᾷ δόξαν καὶ δύναμιν*, ἡ πρὸ μικροῦ τοσούτοις ὅπλοις, καὶ ἵπποις, καὶ στόλοις δορυφορούμενος, ἀπέρχεται, μικρὸς οὕτω γεγονὼς καὶ συνεσταλμένος, ὥστε λανθάνειν ζητοῦντας τοὺς πολεμίους. (Plut. in *Pomp.* § 73.)

* Je soupçonne qu'il manque ici quelque chose dans le texte: mais le sens est clair. = Reiske propose de lire ὁ à la place de ἡ, ou bien ἢ πρὸ μικροῦ ἐφαίνετο τοσούτοις, κ. τ. λ. — L.

petit, et occupant si peu d'espace, qu'il échappe à la vue de ses ennemis qui le cherchent.

Plein de tant d'idées affligeantes, Pompée arriva à Larisse, d'où il enfila la vallée de Tempé; et, suivant le cours du fleuve Pénée, il trouva une cabane de pêcheurs, dans laquelle il passa la nuit. Au point du jour il monta dans un petit bateau avec ce qu'il avait autour de lui de gens libres, et renvoya ceux de ses esclaves qui l'avaient accompagné. Il gagna ainsi la mer; et, côtoyant le rivage, il aperçut un bâtiment de charge assez grand qui paraissait se préparer à partir. Le patron de ce bâtiment, qui était Romain et se nommait Péticius, avait eu pendant la nuit, au rapport de Plutarque, un songe dans lequel il avait cru voir Pompée se présenter à lui dans un état triste et humilié. Il racontait actuellement ce songe à ceux qui l'environnaient, lorsqu'un matelot vint l'avertir qu'il découvrait un bateau, duquel on lui faisait des signes pour les appeler. Péticius tourna les yeux de ce côté, et sur-le-champ il reconnut Pompée tel qu'il l'avait vu en songe. Il se frappa la tête dans sa douleur; et, ayant fait mettre l'esquif en mer pour aller le prendre, il lui tendit la main, et le reçut sur son bor davec les deux[1] Lentulus et Favonius. Aussitôt il leva l'ancre; mais, peu après, il se rapprocha du rivage pour recueillir Déjotarus, roi des Galates, qui l'appelait du geste et de la voix.

Le patron fit préparer le repas aux illustres fugitifs, selon que les circonstances et ses facultés le pouvaient permettre. Lorsque l'heure en approchait, comme c'était l'usage des Romains de prendre toujours le bain

[1] L. Lentulus, consul de l'année précédente, et P. Lentulus Spinther.

avant que de se mettre à table, Favonius remarqua que Pompée, faute d'esclaves, se lavait lui-même. Il courut à lui; et, sans craindre d'avilir la dignité de la préture qu'il avait exercée, il lui rendit, et dans ce moment et dans toute la suite, tous les services qu'auraient pu lui rendre ses esclaves; et cela avec un air si franc, si simple, si noble, que quelqu'un, le voyant, lui fit l'application d'un vers grec dont le sens est: « Certes on a raison de dire que tout sied aux gens bien « nés[1]. »

Cæs. Pompée, étant arrivé devant Amphipolis[2], n'entra pas dans la ville; mais il y fit afficher une ordonnance par laquelle il enjoignait à toute la jeunesse de la province de se rendre en armes auprès de sa personne. Peut-être voulait-il cacher le dessein qu'il avait formé de s'enfuir dans des pays beaucoup plus éloignés; peut-être était-il bien aise de tenter s'il ne pourrait pas se maintenir et se fortifier dans la Macédoine. Il passa une nuit à l'ancre, manda les hôtes et les amis qu'il avait dans la place, et ramassa le plus d'argent qu'il lui fut possible; mais, ayant appris que César n'était pas loin, il partit en diligence, et alla à Mitylène[3], où il avait déposé sa femme Cornélie, loin du bruit des armes et de la guerre.

Il va à Mitylène prendre Cornélie sa femme. Plut.

Cornélie attendait la nouvelle d'une pleine et entière victoire. Persuadée, sur les rapports flatteurs qui lui avaient été faits, que l'affaire était décidée par les combats de Dyrrachium, elle comptait qu'il ne s'agissait

[1] Φεῦ, τοῖσι γενναίοισιν ὡς ἅπαν καλόν. = Vers d'Euripide dans une pièce inconnue. — L.

[2] Maintenant Emboli.

[3] Ville capitale de l'île de Lesbos, aujourd'hui *Mételin*.

plus pour Pompée que de poursuivre César, qui fuyait devant lui. Elle était dans ces pensées lorsqu'elle vit entrer un messager, qui, sans avoir le courage de la saluer, et lui annonçant de grands malheurs, plus par ses larmes que par ses discours, l'exhorta à se hâter, si elle voulait voir Pompée avec un seul vaisseau, qui même n'était pas à lui. A ces mots, saisie d'une douleur d'autant plus violente qu'elle était imprévue, elle tomba en faiblesse, et demeura long-temps sans sentiment et sans voix. Enfin, revenue à elle-même, et considérant que ce n'était pas là le moment de s'abandonner aux plaintes et aux larmes, elle courut au bord de la mer en traversant toute la ville. Pompée la reçut entre ses bras sans lui dire une seule parole, et, la soutenant, il l'empêcha de tomber une seconde fois évanouie.

Cornélie, dans son désespoir, s'en prenait à elle-même du désastre de son époux, et s'en attribuait la cause. « Je vous vois [1], lui dit-elle, dans un état que « je ne puis regarder comme l'effet de votre fortune, « qui a toujours été florissante, mais bien de celle qui « s'acharne à me persécuter. Vous êtes réduit à fuir « avec une seule barque, vous qui, avant que d'épouser « Cornélie, avez parcouru ces mers à la tête de cinq « cents voiles. Pourquoi êtes-vous venu chercher une

[1] Ὁρῶ σε, ἄνερ, οὐ τῆς σῆς τύχης ἔργον, ἀλλὰ τῆς ἐμῆς, προσεῤῥιμμένον ἑνὶ σκάφει, τὸν πρὸ τῶν Κορνηλίας γάμων, πεντακοσίαις ναυσὶ ταύτην παραπλεύσαντα τὴν θάλασσαν. Τί με ἦλθες ἰδεῖν, καὶ οὐκ ἀπέλιπες τῷ βαρεῖ δαίμονι, τὴν καὶ σὲ δυστυχίας ἀναπλήσασαν τοσαύτης; Ὡς εὐτυχὴς μὲν ἂν ἤμην γυνὴ, πρὸ τοῦ Πόπλιον ἐν Πάρθοις ἀκοῦσαι τὸν παρθένιον ἄνδρα κείμενον, ἀποθανοῦσα· σώφρων δὲ, μετ' ἐκεῖνον, ὥσπερ ὥρμησα, τὸν ἐμαυτῆς προεμένη βίον. Ἐσωζόμην δὲ ἄρα καὶ Πομπηΐῳ Μάγνῳ συμφορὰ γενέσθαι. [Plut. in *Pomp.* § 74.]

« infortunée? et que ne m'avez-vous laissée à mon mau-« vais destin, que je vous force de partager avec moi? « Ah! que j'aurais été heureuse, si je fusse morte avant « que mon premier époux, le jeune Crassus, eût péri « dans la guerre contre les Parthes! et que j'aurais été « sage, si, après l'avoir perdu, j'eusse quitté, comme « j'en avais le dessein, une vie malheureuse! Mais il « a fallu que je survécusse à mon infortune pour porter « encore dans la maison de Pompée le malheur qui me « suit. »

Pompée tâcha de la consoler par la vue de l'instabilité des choses humaines. « La constance avec laquelle « la fortune m'avait favorisé, lui dit-il, vous avait trom-« pée. Vous comptiez sur un bonheur durable : mais « rien n'est fixe ni assuré pour les faibles mortels [1]; et « c'est cela même qui me donne la confiance de tenter « encore la fortune. Puisque de si haut j'ai bien pu « tomber où vous me voyez, pourquoi de la situation « où je suis maintenant ne pourrais-je pas remonter à « celle dont j'ai joui pendant tant d'années? »

Les Mityléneens, qui avaient de grandes obligations à Pompée, vinrent le saluer, et l'invitèrent à entrer dans leur ville. Il ne le voulut point, et même il les exhorta à se soumettre au vainqueur, ajoutant, avec une modération tout-à-fait digne d'une grande ame, qu'ils n'avaient point lieu de s'alarmer, que César était bon et humain.

Son entretien avec Cratippe sur

Cratippe, célèbre philosophe, vint aussi pour lui rendre des devoirs. Pompée, comme c'est trop l'ordi-

[1] Ταῦτα δεῖ φέρειν γενομένους ἀνθρώπους, καὶ τῆς τύχης ἔτι πειρατέον. Οὐ γὰρ ἀνέλπιστον ἐκ τούτων ἀναλαβεῖν ἐκεῖνα τὸν ἐξ ἐκείνων ἐν τούτοις γενόμενον.

naire des malheureux, se plaignit à lui de la Providence. Le philosophe, homme d'esprit et sachant vivre, évita d'entrer en matière, pour ne point lui dire des vérités désagréables dans une circonstance où l'humanité demandait qu'on ne lui offrît que des motifs de consolation. Il détourna donc la conversation vers un autre objet, et entretint Pompée de ce qui pouvait lui donner de meilleures espérances. S'il s'était agi, ajoute Plutarque, d'examiner la question, il n'eût pas été difficile à Cratippe de répondre aux plaintes de Pompée, que le mauvais gouvernement de Rome exigeait, comme un remède nécessaire, la puissance monarchique. « Et « comment nous prouveriez-vous, aurait-il pu lui dire, « que vous eussiez mieux usé de la fortune que n'en « usera César ? » Cette réflexion de Plutarque est tout-à-fait judicieuse : et celle par laquelle il termine ce morceau l'est encore davantage. « Laissons cette ma- « tière [1], dit-il. Tout ce qui regarde la Divinité nous « passe, et ne doit point être soumis au raisonnement. » La Providence.

Pompée, ayant pris Cornélie avec lui, continua sa route, toujours fuyant vers le midi et l'orient, et ne s'arrêtant que pour faire provision d'eau et de vivres dans les ports qui se trouvaient sur son passage. Il se présenta devant Rhodes; mais les Rhodiens, qui lui avaient envoyé une belle flotte lorsqu'il était dans la bonne fortune, ne le connaissaient plus depuis qu'il était devenu malheureux. Il poursuivit donc sa route, et la première ville où il entra fut Attalie [2] en Pamphylie. Là, quelques vaisseaux de guerre de Cilicie se joignirent à lui; il rassembla environ deux mille soldats; et Il continue sa route, et se détermine à aller chercher un asyle en Égypte.

[1] Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἐατέον ὥσπερ ἔχει τὰ τῶν θεῶν.

[2] Aujourd'hui *Satalie*.

déja Sextus, le plus jeune de ses fils, et soixante sénateurs que la fuite avait d'abord dispersés, s'étaient réunis autour de leur chef.

En ce même lieu il apprit des nouvelles de sa flotte, qu'il avait laissée dans la mer Ionienne. Il sut qu'elle ne s'était point séparée, que Caton la commandait, et qu'avec un corps considérable il passait en Afrique. Ce fut pour Pompée un sujet de regrets bien amers et trop bien fondés. Il se plaignait d'avoir été forcé de remettre à son armée de terre la décision de son sort, laissant inutiles ses forces navales, qui lui assuraient une supériorité incontestable sur l'ennemi. Il se reprochait encore de n'avoir pas eu au moins l'attention de se tenir à portée de sa flotte, dans laquelle, après même avoir été vaincu sur terre, il aurait tout d'un coup trouvé une ressource capable de le relever de sa chute, et de lui donner de quoi résister au vainqueur. Il est vrai qu'au jugement de Plutarque, Pompée ne fit point de faute plus énorme que de s'éloigner de sa flotte; de même qu'au contraire il n'est point de trait de plus grande habileté dans César que d'avoir su amener à ce point son adversaire.

Pompée ramassait, comme je l'ai dit, quelques soldats; il tâchait de se fournir de quelque argent : mais il ne se procurait qu'une fuite un peu plus commode, et non pas une défense; et, connaissant l'incroyable activité de César, il craignait à chaque moment d'être surpris par lui. Il avait besoin d'un asyle où il eût le temps de se reconnaître, et de faire avec tranquillité de nouveaux préparatifs. Aucune des provinces de l'empire ne lui paraissait tenable. Il éprouvait tous les jours que sa disgrace lui fermait toutes les entrées; et il

venait d'apprendre que ceux d'Antioche avaient arrêté, par une délibération expresse, de ne le recevoir, ni lui, ni aucun de ceux qui lui avaient été attachés.

Restait le recours aux rois amis et voisins de l'empire. Pompée inclinait beaucoup à se retirer chez les Parthes; d'autres proposaient le roi Juba. Mais Théophane, de qui Pompée avait toujours beaucoup écouté les avis, trouvait qu'il y avait de la folie à ne pas préférer l'Égypte, qui n'était qu'à peu de distance, et dont le jeune roi respecterait sans doute dans Pompée et le tuteur qui lui avait été donné par le sénat, et le bienfaiteur de son père. L'âge du prince, qui n'avait que treize ans, âge de candeur et d'innocence, où l'on n'a pas eu encore le temps de se familiariser avec le crime, paraissait à Théophane une nouvelle raison de prendre confiance en lui. Au contraire, il craignait tout des Parthes, alléguant et leur perfidie, dont Crassus avait fait une si triste expérience, et leur incontinence brutale, à laquelle il ne fallait point exposer une jeune et vertueuse personne telle que Cornélie, dont la réputation souffrirait du seul séjour parmi ces peuples. Cette dernière considération surtout détermina Pompée. Ainsi fut prise la funeste résolution d'aller en Égypte. Il partit donc de Cilicie avec toute sa suite, composée d'un nombre de galères et de bâtiments de charge, passa dans l'île de Chypre, apparemment pour y prendre encore quelque renfort, et, ayant appris que Ptolémée était vers Péluse, il fit voile de ce côté. En arrivant, il se mit à l'ancre, et envoya avertir le jeune roi de sa venue, et lui demander retraite et sûreté.

Ptolémée, presque encore enfant, ne gouvernait point par lui-même. Son royaume et sa personne étaient gou- Il y est reçu et assassiné.

vernés par ceux qui l'approchaient. Photin, eunuque, qui avait l'autorité de premier ministre, assembla le conseil, dont les principaux membres et les plus accrédités étaient Théodote de l'île de Chio, qui enseignait la rhétorique au jeune prince, et Achillas, général de ses troupes. Voilà les juges de qui Pompée, se tenant à l'ancre loin de la côte, attendait une décision qui réglât sa destinée, lui qui regardait comme bas et honteux de devoir son salut à César!

Les avis se partagèrent dans le conseil. La reconnaissance et la commisération en engageaient quelques-uns à vouloir qu'on le reçût; d'autres, plus durs ou plus timides, ne se portaient néanmoins qu'à lui refuser sa demande, et à lui interdire l'entrée de l'Égypte. Le rhéteur Théodote, comme s'il eût voulu profiter de l'occasion pour étaler son éloquence, soutint « que l'un « et l'autre des deux partis proposés étaient également « périlleux: que le recevoir, c'était se donner Pompée « pour maître et s'attirer César pour ennemi; qu'en le « chassant, on offensait l'un sans obliger l'autre: que « par conséquent il n'y avait point d'autre parti à pren- « dre que de lui permettre d'aborder et de le tuer; « moyennant quoi on rendrait service à César, et l'on « n'aurait plus lieu de craindre Pompée ». Et ce rhéteur, en proscrivant ainsi la première tête du genre humain, se croyait même permis de plaisanter; car il finit son discours par un proverbe usité chez les Grecs: *Les morts ne mordent point.*

Un avis si horrible dans toutes ses circonstances fut applaudi, et Achillas se chargea de l'exécution. Il prit avec lui Septimius, Romain de naissance, qui avait été autrefois centurion dans les troupes de Pompée, un

autre centurion romain, nommé *Salvius*, trois ou quatre satellites; et, s'étant mis dans une barque, il s'avança vers le vaisseau de Pompée.

Tout ce qu'il y avait de plus illustres personnages qui avaient accompagné Pompée dans sa fuite étaient montés sur son bord pour être témoins de ce qui se passerait. Lorsqu'ils virent, au lieu de la réception magnifique que Théophane avait fait espérer, une méchante barque de pêcheur amenant cinq ou six hommes qui n'avaient pas l'air fort imposant, ils conçurent des soupçons, et conseillèrent à Pompée de retourner en arrière. Pendant qu'on délibère, déja Achillas arrivait: et en même temps on voyait quelques vaisseaux du roi qui appareillaient dans le port, et tout le rivage bordé de soldats en armes; en sorte qu'il paraissait que l'on était trop engagé pour reculer, et qu'en témoignant de la défiance on ne ferait que fournir aux Égyptiens un prétexte, supposé qu'ils eussent de mauvais desseins. Pompée se résolut donc à en courir les risques.

En abordant, Septimius le salua en latin comme son général. Dans le même temps Achillas, lui parlant en grec, l'invita à passer dans la barque, parce que, disait-il, les bas-fonds ne permettaient pas à une galère d'avancer jusqu'au rivage. Pompée, ayant donc embrassé Cornélie qui pleurait d'avance la mort de son époux, fit entrer dans la barque avant lui deux centurions, un de ses affranchis nommé *Philippe*, et un esclave; et lorsque déja Achillas lui donnait le bras pour l'aider à descendre, il se retourna vers sa femme et son fils, et leur cita deux vers de Sophocle, qu'il n'appliquait que trop naturellement à la circonstance. En voici la pensée:

« Quiconque va à la cour d'un roi en devient esclave [1], « quoiqu'il y soit entré libre. » Ce furent là les dernières paroles qu'il dit aux siens.

Le trajet était assez long depuis le vaisseau jusqu'à la terre ; et, comme dans tout cet espace personne ne lui disait une seule parole, ni ne lui donnait aucun témoignage d'amitié ou de respect, il voulut rompre ce silence, et, envisageant Septimius, « Je crois, lui dit-il, « vous reconnaître pour avoir autrefois servi sous moi. » Septimius lui fit simplement un signe de tête sans proférer un mot, et sans lui faire aucune démonstration de politesse. Alors Pompée prit un papier sur lequel il avait écrit un petit discours en grec qu'il prétendait faire à Ptolémée, et se mit à le lire.

On arriva ainsi tout près de terre ; et Cornélie, qui suivait des yeux son mari avec une cruelle inquiétude, voyant des mouvements sur le rivage comme de gens qui s'empressaient pour venir le recevoir, commençait à respirer un peu, et à prendre quelque confiance. En ce moment, comme Pompée se levait en s'appuyant sur le bras de son affranchi, Septimius lui porte un coup d'épée par derrière ; Salvius et Achillas, tirant aussi leurs épées, se joignent à Septimius. Pompée, environné de ces assassins, amena avec ses deux mains les pans de sa robe pour se couvrir le visage ; et poussant seulement un soupir, sans rien dire ni rien faire d'indigne de lui, il se laissa percer de coups. A ce spectacle, Cornélie et tous ceux qui l'accompagnaient jetèrent des cris lamentables qui se firent entendre jusque sur le

[1] Ὅστις δὲ πρὸς τύραννον ἐμπορεύεται,
Κείνου 'στὶ δοῦλος, κἂν ἐλεύθερος μολῇ.

rivage : mais le danger qu'ils couraient eux-mêmes ne leur permit pas de se livrer à leur douleur. Ils se hâtèrent de lever l'ancre, et de fuir à pleines voiles. Le vent favorisa leur fuite, et les déroba à la poursuite des galères égyptiennes.

Pompée achevait la cinquante-huitième année de son âge lorsqu'il fut tué. Le jour de sa mort tombe précisément à la veille de l'anniversaire de sa naissance, c'est-à-dire au vingt-huit septembre, jour qu'il avait passé, quelques années auparavant, dans une situation bien différente, triomphant glorieusement des pirates et du roi Mithridate. Vell. II, 35. Dio.

Je n'étalerai point ici les réflexions qui naissent en foule à l'occasion d'une mort si funeste, par laquelle se trouve terminée une vie toute brillante de splendeur et de gloire. J'observerai seulement que des trois fameux associés qui, pour satisfaire leur ambition effrénée, formèrent la ligue triumvirale, il est le second qui en ait porté la peine aux dépens de sa tête. César ne tardera pas à payer le troisième tribut. Réflexion sur sa mort, et sur son caractère.

J'ai tâché de peindre Pompée par ses actions ; et de plus j'ai profité des réflexions que les anciens écrivains, et surtout Cicéron et Plutarque, m'ont fournies, pour faire connaître son caractère. Je ne pourrais donc que me répéter si j'entreprenais d'en tracer ici le tableau. Qu'il me soit permis d'en rappeler un seul trait : c'est la pureté de ses mœurs, la retenue et la décence qui réglèrent toujours sa conduite ; trait presque unique dans un siècle aussi corrompu, et dans une telle fortune ; trait infiniment estimable pour quiconque sait priser la vertu. C'est aussi par ce seul endroit que Cicéron le définit en s'entretenant avec Atticus de la nou- Cic. ad Att. XI, I.

velle récente de sa mort : « Je ne suis point étonné, « dit-il, de la fin tragique de Pompée [1]. Son état parais- « sait si désespéré à tous les rois et à tous les peuples, « qu'en quelque lieu que la fuite l'eût porté, je m'atten- « dais à un pareil événement. Je ne puis m'empêcher « de plaindre son malheur; car je l'ai connu pour « homme respectable par l'intégrité, la pureté et la « dignité de ses mœurs. »

Cet esprit de modération et de retenue l'accompagna dans les affaires publiques. Il l'empêcha, même dans les plus grands écarts que lui fit faire son ambition, de se porter aux derniers excès, et le ramena enfin aux saines maximes de l'aristocratie. Depuis son troisième consulat, Pompée fut non-seulement l'observateur, mais le protecteur et l'appui des lois; et lorsqu'il prit les armes contre César, il eut cette gloire singulière, que sa cause fut regardée comme la cause du sénat et de la république. Il laissa même une impression d'estime et de vénération pour sa mémoire, qui lui donna encore des partisans après sa mort, et qui détacha et convertit en ennemis de son rival vainqueur plusieurs de ceux qui lui avaient été le plus intimement unis.

Pour ce qui est des talents militaires et de l'habileté dans le commandement des armées, quoique je voie s'établir parmi bien des personnes un préjugé peu favorable pour lui à cet égard, je ne suis pas assez hardi pour refuser le titre de grand général à un homme qui, depuis l'âge de vingt-quatre ans jusqu'à quarante-cinq,

[1] « De Pompeii exitu mihi dubium nunquam fuit. Tanta enim desperatio rerum ejus omnium regum et populorum animos occupârat, ut, quòcumque venisset, hoc putarem futurum. Non possum ejus casum non dolere : hominem enim integrum, et castum, et gravem cognovi. »

a autant vaincu d'ennemis qu'il en a eu à combattre, et dont les trophées ont rempli l'Afrique, l'Espagne, l'Asie et toute la mer Méditerranée. Son malheur est d'avoir eu un adversaire tel que César, devant qui tout mérite guerrier, quelque éclatant qu'il soit en lui-même, s'éclipse et disparaît.

Les meurtriers lui coupent la tête. Son corps est inhumé pauvrement par un de ses affranchis.

Les meurtriers de Pompée lui coupèrent la tête, et la firent embaumer pour la conserver reconnaissable, et l'offrir à César comme un présent dont ils espéraient une grande récompense. Le corps fut jeté nu hors de la barque sur le rivage, et laissé en spectacle à tous ceux dont un tel objet pouvait attirer la curiosité. Philippe, affranchi fidèle, n'abandonna point le corps de son patron; et lorsque la foule des spectateurs fut dissipée, il le lava avec l'eau de la mer, et employa une de ses propres tuniques pour l'envelopper. Il s'agissait ensuite de le brûler, selon l'usage des Romains. Philippe, regardant de tous côtés, aperçut les débris à demi pourris d'une barque de pêcheurs. Il en fit un pauvre et misérable bûcher, mais suffisant, dit Plutarque, pour un cadavre nu, et qui même n'était pas entier.

Pendant qu'il était occupé à ce pieux et triste office, survint un Romain établi en Égypte, homme déja âgé, et qui autrefois avait fait sous Pompée ses premières campagnes. « Qui êtes-vous, dit-il à Philippe, vous qui « vous préparez à rendre les derniers devoirs au grand « Pompée? » Philippe lui ayant répondu par sa qualité d'affranchi: « Vous ne serez pas le seul, reprit le vieux « soldat, à jouir de cet honneur. Souffrez que je par« tage avec vous, comme une bonne fortune, l'occasion « d'un acte d'humanité. Ce sera pour moi un motif de ne « pas me plaindre en tout de ma demeure en terre

« étrangère, puisque, si elle m'a causé bien des désagré-« ments, au moins elle m'aura procuré l'avantage de prê-« ter mon ministère à la sépulture du plus grand des Ro-« mains. » Ainsi fut inhumé Pompée.

Ses cendres, recueillies par ces deux hommes réunis, furent enfermées sous un petit amas de terre qu'ils formèrent au même endroit par le travail de leurs mains, et quelqu'un y mit cette inscription : « Celui qui méri-« tait des temples[1], à peine a-t-il trouvé un tombeau. » Autour de cette chétive sépulture on ne laissa pas de dresser des statues en l'honneur de Pompée. Mais dans la suite le sable jeté par la mer sur le rivage cacha le tombeau ; et les statues, gâtées par vétusté et par les injures de l'air, furent retirées dans un temple voisin, jusqu'à ce que l'empereur Adrien, voyageant en Égypte, fut curieux de découvrir le lieu où reposaient les cendres de ce grand homme ; et, l'ayant trouvé, il le nettoya, le rendit reconnaissable et accessible, et fit rétablir les statues.

Ces dernières circonstances touchant le tombeau de Pompée sont appuyées sur le témoignage d'Appien. Selon Plutarque, on eut soin de porter à Cornélie les cendres de son cher époux, et elle les plaça dans sa maison d'Albe. En ce cas le tombeau de Pompée en Égypte n'aura été qu'un cénotaphe.

L. Lentulus arrive en Égypte et y

L. Lentulus, consul de l'année précédente, vint aussi chercher la mort en Égypte. Il n'avait suivi Pompée que

[1] Τῷ ναοῖς βρίθοντι * πόση σπάνις ἔπλετο τύμβου. = Cette inscription est attribuée, dans l'Anthologie du Vatican, à l'empereur Adrien, qui fit rétablir ce tombeau de Pompée. — L.

* Ce mot est peu clair. J'ai rendu la pensée, sans prétendre représenter la valeur littérale de l'expression.

de loin; et, arrivant le lendemain, il aperçut un petit bûcher qui fumait encore. « Quel est le malheureux, s'é-« cria-t-il, à qui l'on rend ici les derniers devoirs? » et, après un moment de réflexion, jetant un soupir: « Peut-« être, hélas! ajouta-t-il, est-ce vous-même, grand « Pompée! » Il aborde, est arrêté par les satellites du roi, jeté en prison, et mis à mort. trouve la mort.

Nous avons suivi Pompée depuis sa défaite à Pharsale jusqu'à sa fin déplorable. Il nous faut maintenant rendre compte de ce que devint sa flotte, et des différents partis que prirent les plus illustres de ceux qui avaient marché sous ses enseignes. Différents partis que prennent les vaincus.

Ses magasins étaient, comme je l'ai dit, à Dyrrachium; et Caton avait le commandement des troupes qui étaient chargées de les garder. Cicéron, le docte Varron, et quelques autres sénateurs, se trouvaient, par diverses causes, réunis au même endroit. Il n'est pas besoin de dire que la nouvelle de la bataille de Pharsale porta la consternation parmi tout ce qu'il y avait de Romains dans cette ville. Tous ne songèrent qu'à fuir, quoique tous n'eussent pas les mêmes vues. Caton, toujours humain, toujours fidèle à ses engagements, était résolu, supposé que Pompée fût mort, de remener en Italie ceux qu'il avait avec lui, et de s'en aller ensuite lui-même en exil, le plus loin qu'il pourrait des tyrans et de la tyrannie : si Pompée vivait encore, il se croyait obligé de lui conserver les troupes qu'il avait reçues de lui, et qu'il commandait en son nom. Cicéron ne songeait qu'à aller chercher du repos et de la tranquillité dans l'Italie sous la protection du vainqueur. Labiénus, qui de la bataille avait fui droit Plut. in Cat. et Cic. Appian. Dio. Lucan. 9.

à Dyrrachium, se proposait de continuer, s'il était possible, et de renouveler la guerre; et plusieurs pensaient comme lui. Ils prétendaient même chicaner sur la victoire de César, et soutenaient qu'elle n'était pas aussi complète que l'on pouvait se l'imaginer. Mais Cicéron leur ferma la bouche par des plaisanteries, que le chagrin où il était ne rendait que plus mordantes. Tous néanmoins allèrent ensemble joindre la flotte, dont le rendez-vous général était l'île de Corcyre. Là se rassemblèrent aussi les commandants des différentes escadres, qui s'étaient détachés pour quelque entreprise; entre autres un Cassius, différent de celui qui conspira dans la suite contre César; et le fils aîné de Pompée. Mais celui-ci n'y amena pas les vaisseaux égyptiens qu'il avait eus sous ses ordres. Il en fut abandonné à la première nouvelle de la défaite de son père.

Cicéron va à Brindes, où il est obligé d'attendre pendant long-temps César.

On tint un grand conseil; et Caton, scrupuleux observateur des lois, même dans des circonstances où elles n'avaient plus aucune force pour se faire respecter, déférait le commandement de la flotte à Cicéron, qui n'avait pas encore manifesté son dessein de se retirer. En effet, Cicéron était consulaire, au lieu que Caton n'avait géré que la préture: et de plus il conservait encore le titre et le pouvoir de proconsul, qui lui avaient été donnés quand il partit pour la Cilicie, et qu'il n'avait point perdus, parce que depuis ce temps il n'était pas rentré dans Rome. Mais rien ne convenait moins à sa façon de penser actuelle que l'idée de faire usage de cette puissance; et, loin d'accepter le commandement qu'on lui offrait, il déclara nettement qu'à

son avis [1], ce n'était pas assez de quitter les armes, qu'il fallait les jeter.

Ce discours excita l'indignation de ceux qu'échauffait encore le zèle pour la cause. Surtout le jeune Pompée s'emporta jusqu'à tirer l'épée contre Cicéron, qu'il traitait de déserteur et de traître : et il l'aurait percé, si Caton ne se fût opposé à une violence également brutale et injuste. Cicéron, sauvé par Caton d'un si grand péril, s'en alla à Brindes, où il lui fallut attendre long-temps les ordres et le retour de César, que les affaires d'Égypte occupèrent bien sérieusement, comme nous le dirons tout à l'heure, pendant plusieurs mois. Le séjour de Cicéron à Brindes est une des époques les plus tristes et les plus humiliantes de sa vie. Il y demeura tremblant, consterné, dépendant, n'ayant d'espérance qu'en celui à qui il avait fait la guerre, et réduit à craindre de voir se relever le parti de ses anciens amis. Il augmentait encore, comme il avait fait durant son exil, le malheur de sa situation par mille réflexions plus accablantes les unes que les autres, regrettant inutilement le passé, n'envisageant qu'un funeste avenir, toujours mécontent de lui-même, et trouvant non-seulement plus heureux, mais plus sages, ceux qui avaient suivi une conduite différente de la sienne.

Cic. ad Att. XI.

Caton était une ame d'une bien autre trempe. Ferme dans ses résolutions, incapable de se repentir d'avoir bien fait, toujours d'accord avec lui-même, il exécuta tranquillement ce qu'il avait résolu, et il alla, avec la plus grande partie de la flotte, chercher Pompée, dont

Caton, suivi de la plus grande partie de la flotte, s'avance vers la Libye pour avoir

[1] « Quùm ego... post pharsalicum prælium suasor fuissem armorum non deponendorum, sed abjiciendorum. » (Cic. *pro Dejot.* n. 29.)

des nouvelles de Pompée. il ignorait encore le sort, pendant que Métellus Scipion d'une part, et de l'autre le Cassius dont j'ai fait mention, partaient pour tenter les ressources les plus éloignées, et pour tâcher de rétablir leur parti, l'un par le secours de Juba, roi de Mauritanie, l'autre en ranimant le courage de Pharnace, roi de Pont, et suscitant en sa personne un nouvel ennemi à César.

Caton conjecturait que la Libye ou l'Égypte étaient les asyles que Pompée avaient dû choisir. Il vogua donc vers ces contrées, donnant, sur la route, pleine liberté de se retirer à tous ceux qui le voulaient, et les débarquant aux endroits qu'ils témoignaient souhaiter. Il s'arrêta à la ville de Patras, et y recueillit Faustus Sylla, Pétreïus et quelques autres fugitifs de Pharsale. Ensuite, ayant doublé le cap de Malée, et côtoyé l'île de Crète, il vint à un promontoire de la Cyrénaïque, que l'on nommait *Paliure*. Ce fut là qu'il apprit la mort de Pompée, par Sextus son fils, et par Cornélie, qui s'étaient d'abord enfuis dans l'île de Chypre, mais qui, s'y trouvant encore trop à portée de l'Égypte, et craignant peut-être de se rencontrer sur la route de César, tirèrent vers l'occident, et furent portés par le vent au même endroit où Caton s'était arrêté.

Dio.

Il apprend sa mort par Sex. Pompée et par Cornélie.

La nouvelle de ce triste événement produisit un nouveau partage parmi ceux qui suivaient Caton. Plusieurs étaient attachés à la personne de Pompée, et ne s'étaient soutenus jusque-là que par l'espérance de le revoir à leur tête. Ils pensèrent que sa mort rompait leur engagement, et ils résolurent de recourir à la clémence du vainqueur. Caton, qui avait pour maxime de ne gêner personne, leur donna toute permission de se retirer, et ils se dispersèrent selon leurs liaisons et leurs con-

naissances, en attendant qu'ils pussent obtenir leur grace.

C. Cassius, qui tua dans la suite César, fut, dans le temps dont je parle, l'un de ceux qui crurent ne devoir pas s'opiniâtrer à lutter contre la fortune. Il partit pour se rendre auprès du vainqueur; mais il le manqua, et il s'arrêta quelque temps à Rhodes. La guerre d'Alexandrie étant survenue, l'embarras et le péril où se trouva César furent pour Cassius des raisons de douter s'il persisterait dans son dessein. La victoire le décida : il alla se présenter à César, de qui il fut reçu favorablement, appuyé de la recommandation de Brutus, dont il avait épousé la sœur.

Cic. ad Fam. xv, 15. Dio.

Cic. ad Att. xi, 13 et 15.

Plut. in Bruto.

D'autres, en très-grand nombre, ou qui n'espéraient point de pardon, ou qui, par un motif plus généreux, voulaient défendre la liberté tant qu'il leur resterait une goutte de sang dans les veines, déclarèrent à Caton qu'ils étaient résolus de le suivre et de lui obéir, s'il voulait se rendre leur chef. Ce n'était pas son premier plan, comme nous l'avons marqué. Il souhaitait de ne plus prendre aucune part aux guerres civiles; et pour cela il était résolu de s'exiler au bout du monde. Mais il se fit un scrupule d'abandonner en terre étrangère tant de braves gens qui avaient confiance en lui, et qui se trouvaient sans appui et sans ressource. Il accepta donc le commandement, et, s'étant présenté devant Cyrène, il y fut reçu, quoique, peu de jours auparavant, les habitants de cette ville eussent fermé leurs portes à Labiénus.

Il se charge du commandement, et est reçu dans Cyrène.

Cornélie s'en retourna en Italie, sachant bien qu'elle n'avait rien à craindre de César : les deux fils de Pompée restèrent auprès de Caton. Nous verrons dans la

suite comment ces restes du parti vaincu renouvelèrent la guerre en Afrique, et firent éprouver à leur vainqueur de nouvelles fatigues et de nouveaux périls. Maintenant il nous faut revenir à César, que nous avons laissé à Larisse se préparant à poursuivre Pompée.

LIVRE QUARANTE-CINQUIÈME.

GUERRE de César en Égypte et contre Pharnace. Guerre d'Illyrie. Faits particuliers. État de Rome en l'absence de César et à son retour. Ans de Rome 704, 705.

§ I. *César se met à la poursuite de Pompée. Il arrive à la vue d'Alexandrie. On lui présente la tête de son ennemi. Ses larmes. Il entre dans Alexandrie, où il trouve les esprits aigris contre lui. Il y est retenu par les vents étésiens. Il prend connaissance du différend entre le roi d'Égypte et sa sœur Cléopatre. Origine de ce différend. Mécontentement des ministres d'Égypte, et surtout de l'eunuque Photin. Cléopatre arrive à Alexandrie, et trouve moyen de se présenter à César. Leurs amours adultères. César déclare Ptolémée et Cléopatre conjointement roi et reine d'Égypte. Achillas vient avec l'armée royale assiéger César dans Alexandrie. Premier combat. Incendie qui consume la plus grande partie de la bibliothèque d'Alexandrie. Suite de la guerre. César fait tuer Photin. Il est nommé dictateur pour la seconde fois. Arsinoé, sœur de Cléopatre, passe dans le camp d'Achillas, et fait tuer ce général. La guerre continue sous les ordres de l'eunuque Ganymède. Péril de César. Il se sauve à la nage.*

Les Alexandrins demandent leur roi à César, qui le leur renvoie. Renforts et convois qui arrivent à César. Mithridate de Pergame lui amène un secours considérable. César va le joindre. Dernier combat où Ptolémée est vaincu, et ensuite se noie dans le Nil. Alexandrie et l'Égypte soumises. Cléopatre et son second frère mis en possession du royaume d'Égypte. César, enchanté par Cléopatre, se livre pendant quelque temps aux délices. Le bruit des progrès de Pharnace en Asie l'oblige de quitter l'Égypte. Suite de ce qui regarde les amours de César et de Cléopatre. César règle les affaires de Syrie et de Cilicie. Déjotarus demande grace à César, et l'obtient en partie. Pharnace, à la faveur de la guerre civile, prend les armes, et fait des progrès considérables. Domitius Calvinus, lieutenant de César, marche contre ce prince, et est battu. César arrive, et remporte la victoire. Ruine entière et mort de Pharnace. César, en retournant à Rome, règle les affaires de l'Asie, et fait de grandes levées d'argent. Sa maxime sur cette matière.

An. R. 704. Av. J. C. 48. César se met à la poursuite de Pompée. Cæs. de Bello Civ. l. 3. Plut. in Cæs. Dio, l. 42. Appian. Civ. l. 2.

César croyait avec raison ne devoir point laisser le temps de respirer à l'ennemi qu'il venait de vaincre, et dont le grand nom pouvait lui procurer beaucoup de facilités pour réparer ses forces. Ainsi, toute affaire cessante, il se mit à le poursuivre, marchant à grandes journées avec un corps de cavalerie et suivi, à quelque distance, d'une seule légion. Il eut des nouvelles de Pompée à Amphipolis : mais, comme il n'avait point

de vaisseaux, il lui fallut gagner par terre le détroit de l'Hellespont, afin de n'avoir à faire que ce court trajet de mer pour passer en Asie.

Il y envoya devant lui ce qu'il avait amené de troupes; et s'étant ensuite embarqué dans un petit bâtiment qui n'était qu'une espèce de paquebot, il rencontra au milieu du détroit un des chefs du parti contraire accompagné de dix vaisseaux de guerre. C'était L. Cassius[1], celui-là même sans doute qui était parti de Corcyre pour aller dans le Pont travailler à soulever Pharnace. César, bien loin d'être effrayé de se voir vis-à-vis d'un ennemi si supérieur en forces, va à lui, et lui ordonne de se rendre. La terreur de son nom était si grande, qu'il fut obéi, et qu'avec une seule barque il contraignit dix vaisseaux à se soumettre. Suet. Cæs. c. 62. Dio.

César continua sa route par mer, se servant, soit des vaisseaux de L. Cassius, dont pourtant il ne parle point dans ses Commentaires, soit de ceux que lui fournirent quelques villes d'Asie. En abordant à Éphèse, il sauva une seconde fois le trésor de Diane, que T. Ampius Balbus se préparait à enlever pour Pompée. Il signala toute sa course par des actes de générosité et de clémence, pardonnant et aux amis de Pompée qui se présentaient à lui, et aux peuples d'Asie qui avaient envoyé des secours à cet infortuné général. Seulement, comme il avait besoin d'argent, il imposa des taxes. Mais il fut si éloigné de vexer les peuples, qu'il donna

[1] Quelques écrivains anciens et modernes ont pris le Cassius dont il est ici question pour celui qui dans la suite conspira contre César. Freinshémius remarque fort bien que la timidité que fait paraître ce commandant de dix vaisseaux ne convient point du tout à l'ame fière et hautaine de C. Cassius. Dion les distingue formellement; et son témoignage s'accorde avec Cicéron, comme on l'a vu à la fin du livre précédent.

même ses ordres pour réprimer les vexations des publicains. Je ne dois pas oublier, pour l'honneur des lettres, qu'en considération de Théopompe Cnidien, dont il estimait l'érudition, il accorda à la ville de Cnide, patrie de ce savant, une exemption totale de tributs et d'impôts.

Plut. in Cæs.

Il apprit sur sa route que Pompée avait paru dans l'île de Chypre; ce qui le confirma pleinement dans la pensée dont Brutus, dans un entretien qu'ils avaient eu ensemble sur ce sujet, lui avait donné l'ouverture. Il ne douta plus que l'Égypte, avec laquelle Pompée avait de si grandes liaisons, ne lui eût paru le meilleur asyle qu'il pût choisir. César partit donc de Rhodes avec une petite escadre de quelques galères asiatiques, et de dix rhodiennes, qui portaient deux légions, si étrangement diminuées, qu'elles ne faisaient que trois mille hommes et huit cents chevaux. C'était une escorte bien faible; mais César comptait que la gloire de ses exploits était une sauvegarde qui le mettait en sûreté en quelque lieu qu'il allât. Il n'entra pas néanmoins tout d'un coup dans le port d'Alexandrie; et, voyant beaucoup de tumulte et de désordre sur le rivage, il demeura à la rade jusqu'à ce qu'il en sût la cause.

Plut. in Bruto.

Il arrive à la vue d'Alexandrie. On lui présente la tête de son ennemi. Ses larmes. Lucan. l. 10. Liv. Epit. CXII.

Alors il vit arriver à lui Théodote, ce misérable rhéteur qui avait conseillé le meurtre de Pompée, et qui se flattait de venir recevoir le salaire de son crime en apportant au vainqueur la tête et l'anneau de son ennemi. César, à ce triste spectacle, versa des larmes, de quelque principe qu'elles partissent : car, sans adopter ici les invectives de Lucain, ni le ton d'assurance de Dion qui décide que ces larmes étaient feintes, on ne peut du moins se refuser à la réflexion que l'un

de nos plus grands poètes a mise dans la bouche de Cornélie :

O soupirs! ô respect! ô qu'il est doux de plaindre
Le sort d'un ennemi, quand il n'est plus à craindre!

César sauva en tout les dehors. Il témoigna son indignation contre l'horrible assassinat commis en la personne de Pompée; et, ayant fait brûler sa tête avec les parfums les plus précieux et les plus exquis, il en plaça honorablement les cendres dans un temple qu'il consacra à la déesse Némésis. C'était une divinité que les païens adoraient comme vengeresse de l'insolence et de l'orgueil des hommes dans la prospérité, et de leur cruauté envers les malheureux. Val. Max. v, 1. Appian.

Une seule chose me paraît manquer à sa gloire : c'est qu'il ne fit pas justice du scélérat qui lui avait apporté ce funeste présent. En punissant l'attentat des Égyptiens, non-seulement il eût vengé Pompée; mais on peut dire en quelque façon qu'il se fût vengé lui-même; car il ne pouvait douter que le même sort ne lui eût été préparé, s'il avait eu le malheur d'être vaincu. Peut-être ne crut-il pas que la prudence lui permît d'agir avec tant de hauteur en arrivant dans un pays dont il n'était pas le maître. Ce qui est certain, c'est qu'il laissa l'honneur de cette vengeance à Brutus, qui, après l'avoir tué lui-même, fit aussi mourir dans les plus cruels tourments le détestable Théodote, qu'on lui déterra en Asie où il se cachait, cherchant à éviter par une vie fugitive et errante la peine due à son crime. Plut. in Pomp.

César était en droit de regarder Alexandrie comme une ville amie, après le sacrifice que le roi d'Égypte lui avait fait. Mais apparemment la manière dont il Il entre dans Alexandrie, où il trouve les esprits

aigris contre lui.

accueillit celui qui lui apporta la tête de Pompée indisposa les esprits contre lui. Tout en sortant de son vaisseau, il fut reçu avec de grandes clameurs par les soldats que Ptolémée, qui était toujours près de Péluse, avait laissés pour garder la ville royale; et il remarqua que la multitude ne voyait qu'avec dépit qu'il fît porter ses faisceaux devant lui, ce qu'elle interprétait comme une dégradation de la majesté et de la souveraineté de son roi.

Il se logea dans le palais, et fit faire exactement la garde autour de sa personne. Mais, comme la mutinerie des Alexandrins ne cessait point, et que chaque jour il s'excitait dans tous les quartiers des émeutes, dans lesquelles les soldats romains étaient souvent insultés, ou même tués, il conçut qu'il avait besoin de plus grandes forces, et il envoya des ordres en Asie pour qu'on lui amenât quelques-unes des légions qu'il avait formées des débris de celles de Pompée : car ses vieilles troupes étaient retournées en Italie sous la conduite d'Antoine. Et pour calmer la multitude, il passa les premiers jours sans rien entreprendre qui pût faire d'éclat, s'occupant à visiter la ville d'Alexandrie, à en examiner et admirer les temples et les autres édifices publics, et même à écouter quelquefois les leçons des philosophes : en un mot, il affectait en tout une douceur populaire, et recevait avec bonté tous ceux qui s'adressaient à lui.

Il y est retenu par les vents étésiens.

Je ne doute pas que l'on ne soit étonné, au moins le suis-je beaucoup, de cette tranquillité et de cette inaction de César, tandis que de si importantes affaires l'appelaient en Italie, en Asie, en Afrique. Pompée étant mort, que faisait César en Égypte? On ne peut pas dire que ce fût

l'amour de Cléopatre qui l'y retînt dans ces commencements; il ne l'avait pas encore vue. Je ne trouve d'autre raison vraisemblable de son séjour à Alexandrie que celle qu'il allègue lui-même dans ses Commentaires. Les vents étésiens[1] soufflaient alors, vents tout-à-fait contraires à ceux qui prétendent sortir par mer d'Alexandrie. Ce fut donc une nécessité pour César d'y demeurer.

Ce séjour fut utile à plusieurs des partisans de Pompée, qui, ayant suivi la fuite de leur chef, étaient ou errants en Égypte, ou arrêtés par les ordres du roi. César leur pardonna à tous; et il écrivait à ses amis de Rome qu'il recueillait le plus grand et le plus doux fruit de sa victoire en sauvant tous les jours des concitoyens qui avaient porté les armes contre lui.

Ptolémée n'était pas à Alexandrie lorsque le vainqueur de Pompée y arriva. Mais il y vint peu après, ou de lui-même, ou mandé par César, qui voulut prendre connaissance du différend entre ce jeune roi et sa sœur Cléopatre au sujet de la succession au trône. Voici l'origine de ce différend.

Il prend connaissance du différend entre le roi d'Égypte et sa sœur Cléopatre. Origine de ce différend.

Ptolémée Aulète avait laissé en mourant quatre enfants, deux princes, qui se nommaient tous deux *Ptolémée*, et deux princesses, la fameuse Cléopatre, et Arsinoé. Par son testament il ordonnait que l'aîné de ses fils épousât l'aînée de ses filles, et régnât conjointement avec elle, suivant la pratique de la maison des Lagides, dans laquelle ces associations à la couronne et ces mariages incestueux du frère et de la sœur avaient passé en loi. Pour assurer l'exécution de sa der-

[1] Les vents étésiens sont des vents du nord qui soufflent constamment en Égypte pendant un espace de temps assez considérable vers le solstice d'été.

nière volonté, il implorait, dans son testament même, la protection du peuple romain; et, en ayant fait faire deux copies, il avait demandé que l'une fût placée dans le Capitole, l'autre était restée à Alexandrie. Il mourut sous le consulat de Sulpicius et de Marcellus, l'an de Rome 701.

L'union ne fut pas de longue durée entre le jeune Ptolémée et Cléopatre. Cette fière et ambitieuse princesse avait sur son frère l'avantage de l'âge; car elle était âgée d'environ dix-sept ans, et lui seulement de treize, lorsque leur père mourut. Elle prétendit donc sans doute gouverner un frère enfant et se rendre maîtresse des affaires; au contraire, ceux qui avaient la confiance du jeune prince, à la tête desquels était l'eunuque Photin[1], tiraient à eux toute l'autorité sous le nom du roi. Cette division fermenta quelque temps dans la cour d'Alexandrie, et elle n'avait pas encore produit une rupture ouverte, lorsque le fils aîné de Pompée y arriva pour demander du secours. Cléopatre savait dès-lors sacrifier sans scrupule la pudeur à l'ambition et faire trafic de sa beauté. Elle fut charmée de plaire à ce jeune Romain, et elle crut, par les complaisances criminelles qu'elle eut pour lui, acheter en sa personne un puissant protecteur; elle se trompa néanmoins, puisque le sénat de Pompée décida la contestation, comme nous l'avons rapporté, en faveur de Ptolémée. Le jeune prince, armé de ce décret, chassa d'Égypte Cléopatre, qui se retira en Syrie avec Arsinoé sa sœur, et y rassembla des forces. Ptolémée marcha contre elle; et les deux armées étaient en présence

Plut. in Anton.

[1] Le vrai nom de ce personnage est Pothin (Ποθεινός), mot qui signifie *désiré*. — L.

près du mont Casius, à l'entrée de l'Égypte, du côté de la Syrie, lorsque Pompée y vint chercher son malheur.

César se porta pour arbitre de cette querelle : il prétendit qu'en qualité de consul du peuple romain, sous la tutelle duquel le prince et la princesse avaient été mis par leur père, il était en droit de les juger; et il leur ordonna de licencier leurs armées, et de venir plaider leur cause devant lui.

Toutes sortes de raisons devaient faire appréhender un tel arbitre aux ministres de Ptolémée. Le droit de Cléopatre était bon; elle avait été maltraitée par le sénat de Pompée; enfin elle était belle, et l'on savait assez combien une beauté qui n'était rien moins que sévère pouvait prendre de crédit auprès de César. Mécontentement des ministres d'Égypte, et surtout de l'eunuque Photin.

Une autre affaire les alarmait encore, et leur donnait de nouveaux sujets de mécontentement. César, qui avait un très-grand besoin d'argent, en demandait au roi d'Égypte. Il avait prêté autrefois à Ptolémée Aulète soixante-dix millions de sesterces[1], sur lesquels il en avait depuis remis trente à ses enfants. Mais il voulait que les quarante restants lui fussent remboursés sur l'heure, et ce n'était pas chose aisée. Plut. in Cæs.

Dans la fureur où, par ces différentes raisons, entra Photin, on assure qu'il alla jusqu'à former des desseins contre la vie de César; et que ce fut pour s'en garantir que le général romain se mit à passer les nuits entières à table, craignant les surprises auxquelles pourraient l'exposer les ténèbres et le sommeil.

Tous les moyens que peut suggérer une haine im-

[1] Huit millions sept cent cinquante mille livres. = Environ 14 millions de francs. — L.

puissante, pour chicaner et chagriner celui qu'elle ne peut faire périr, Photin les mit en œuvre contre César. Il faisait donner du blé gâté aux soldats romains; et s'ils s'en plaignaient, il leur répondait qu'ils devaient se tenir encore trop heureux de vivre aux dépens d'autrui. Dans les repas il faisait servir de la vaisselle de bois et de terre, disant que celle d'or et d'argent était donnée en paiement à César. Il enlevait, sous le même prétexte, les dons et les offrandes des temples, voulant faire retomber sur César l'odieux de ces sacriléges, qui irritaient infiniment les Égyptiens, nation la plus superstitieuse qui fut jamais; enfin il résolut d'employer la force ouverte, et il envoya ordre à Achillas, qui était demeuré à la tête de l'armée auprès de Péluse, de venir avec toutes ses forces à Alexandrie.

Cléopatre arrive à Alexandrie, et trouve moyen de se présenter à César. Leurs amours adultères.

Cléopatre tint une conduite bien différente. Elle déféra aveuglément aux ordres de César, et licencia ses troupes; au moins ne vois-je pas que dans la suite il soit fait aucune mention de cette armée. Elle eut soin aussi d'envoyer au général romain quelques-uns de ceux en qui elle avait le plus de confiance pour plaider sa cause. Mais elle crut qu'il n'y avait point de voie plus sûre pour réussir que de la venir plaider en personne. La difficulté était d'entrer dans Alexandrie, dont ses ennemis étaient les maîtres. Elle monta une petite barque, et vint aborder sur le soir près du palais. Ensuite, pour pénétrer sans être aperçue, de concert avec un certain Apollodore, Sicilien, elle s'enveloppa dans une couverture, et Apollodore la porta ainsi jusque dans la chambre de César. Ce tour d'adresse lui plut tout d'abord. Ensuite, par sa beauté, par les graces charmantes de ses discours, par ses prières, qui ressem-

blaient plutôt à des caresses, Cléopatre non-seulement fit trouver sa cause bonne, mais amena César au point qu'elle souhaitait sans doute; et, pour être rétablie dans la dignité et dans le rang d'épouse du roi d'Égypte, elle commença par l'adultère avec celui dont elle implorait la protection. Lucan. l. x.

C'est là ce qui a donné lieu à plusieurs de croire que la guerre que nous allons voir s'allumer, et qui d'une part donna le temps au parti vaincu de se remettre, et de l'autre jeta César lui-même dans de très-grands périls, fut entreprise par lui sans nécessité, et ne doit être regardée que comme l'effet de ses amours avec Cléopatre. Pour moi, quoique je sois bien éloigné de le disculper sur cet article, il me semble que les faits conduisent à penser que César, retenu d'abord par les vents étésiens, et s'étant ensuite engagé dans le jugement de la querelle entre Ptolémée et Cléopatre, voulut, par une suite de son caractère ferme, absolu, impérieux, sortir vainqueur d'une affaire dont, en la commençant, il n'avait pas prévu les conséquences. L'amour s'y mêla; mais je doute qu'il ait été le principal motif.

César déclare Ptolémée et Cléopatre conjointement roi et reine d'Égypte. Dio.

Quoi qu'il en soit, le lendemain de l'arrivée de Cléopatre, César manda le jeune roi, qui fut étrangement surpris de voir sa sœur avec son juge. Il cria qu'il était trahi, et s'enfuit du palais courant vers la place et arrachant son diadème dans l'excès de sa douleur et de son indignation. Mais des soldats romains se saisirent de lui et le ramenèrent. Ses cris n'avaient pas laissé de se faire entendre dans la ville et d'y exciter une sédition violente. Les Alexandrins en armes accoururent de toutes parts pour assiéger le palais. César se mon-

tra à eux; et, leur ayant promis de leur donner satisfaction, il convoqua une assemblée, où il parut avec Ptolémée et Cléopatre. Il dit que les Alexandrins n'avaient aucun sujet de s'alarmer : qu'il ne prétendait faire que ce qu'ils désiraient eux-mêmes, c'est-à-dire déclarer le frère et la sœur roi et reine d'Égypte, conformément au testament de leur père.

César promit encore de donner l'île de Chypre, ancien apanage du royaume d'Égypte, devenu depuis province romaine, au plus jeune des Ptolémées, et à Arsinoé, sa seconde sœur. Dion attribue cette largesse à la crainte dont César était frappé. C'est bien mal connaître le plus intrépide et le plus haut de tous les hommes. Nulle crainte n'aurait jamais pu se rendre maîtresse de son courage jusqu'à l'engager à démembrer une province de l'empire. Il me paraît bien plus probable que cette grace fut accordée aux prières de Cléopatre, et que cette princesse ambitieuse et intrigante était bien aise de remettre un ancien domaine de ses pères entre les mains de son frère et de sa sœur pour s'en emparer ensuite elle-même, comme elle fit, à la première occasion.

Achillas vient avec l'armée royale assiéger César dans Alexandrie. Cæs.

Cependant Achillas, appelé, comme nous l'avons dit, par Photin, s'approchait d'Alexandrie avec l'armée royale. Cette armée n'était rien moins que méprisable; elle se montait à vingt mille bons soldats, dont plusieurs étaient Romains d'origine, amenés dans le pays par Gabinius lorsqu'il avait rétabli Aulète sur le trône, et qui ensuite, ayant pris des femmes et des établissements dans Alexandrie, s'étaient attachés à la fortune des Ptolémées. D'autres étaient des brigands ramassés de Syrie et de Cilicie. Il y avait aussi un nombre con-

sidérable d'esclaves fugitifs, qui, s'étant dérobés à leurs maîtres, avaient trouvé leur sûreté en Égypte en s'enrôlant dans les troupes. Ajoutez deux mille hommes de cavalerie, qui, pendant les derniers troubles et les guerres qui en étaient nées, avaient eu l'occasion de s'endurcir au métier des armes.

César, qui n'avait avec lui que trois mille hommes de pied et huit cents chevaux, ne pouvait pas tenir la campagne devant une armée si forte et si nombreuse. Il engagea Ptolémée à envoyer à Achillas, par deux des principaux seigneurs de sa cour, une défense d'avancer. Mais Achillas comprit parfaitement que ces ordres venaient de César, et non de son roi; et, loin d'y obéir, il souleva ses soldats contre les deux députés, dont l'un fut tué sur la place, et l'autre blessé dangereusement. A cette nouvelle César s'assura de la personne du roi, afin de pouvoir s'autoriser d'un nom si respecté, et de faire regarder Achillas et ceux qui le suivaient comme des séditieux et des rebelles.

Premier combat. Incendie qui consume la plus grande partie de la bibliothèque d'Alexandrie.

Achillas ne perdit point de temps; il se hâta d'entrer dans Alexandrie, dont l'enceinte était trop vaste pour qu'il fût possible à César de la défendre tout entière avec le peu de troupes qu'il avait. L'Égyptien s'empara sans difficulté de la ville, à l'exception du quartier du palais qu'occupait César. Il fit attaquer ce quartier avec furie; mais ce fut du côté du port que se donnèrent les plus grands coups : de là en effet dépendait la victoire. Il y avait dans le port, outre vingt-deux vaisseaux pontés qui gardaient toujours Alexandrie, cinquante galères à trois et à cinq rangs de rames, envoyées, l'année précédente, au secours de Pompée, et revenues depuis la bataille de Pharsale. Si Achillas

s'était une fois rendu maître de tous ces bâtiments, il ôtait à César la communication avec la mer, et par conséquent toute espérance de recevoir soit vivres, soit renforts. Ainsi, les Égyptiens pour vaincre tout d'un coup, les Romains pour se sauver d'une perte certaine, firent des efforts incroyables. Enfin César l'emporta, et vint à bout de mettre le feu non-seulement aux vaisseaux dont je viens de parler, mais à ceux qui étaient dans les arsenaux. Le nombre des bâtiments brûlés se monta à cent dix. L'incendie devint affreux, et consuma la principale partie de la fameuse bibliothèque d'Alexandrie[1], monument précieux du goût pour les lettres et de la magnificence des Ptolémées[2].

Hirt. de Bello Alex. n. 12.

Suite de la guerre.

César pensait à tout. Pendant que le combat durait encore, il fit débarquer des soldats dans l'île de Pharos, pour s'assurer de ce poste important, qui était la clef du port d'Alexandrie. Cette petite île, si fameuse par le superbe édifice que Ptolémée Philadelphe y avait fait construire[3], et auquel elle a donné son nom, était jointe à la terre ferme par une chaussée de neuf cents pas et par un pont. Placée à l'entrée du port, qui était étroite, elle la dominait tellement, que l'on ne pouvait y passer sans le congé de ceux qui étaient maîtres de l'île. César fit donc un coup de partie en s'en emparant. Par là il se mettait en état de recevoir les secours qu'il envoya demander de toutes parts.

Le danger néanmoins était toujours très-pressant. Quoique Achillas n'eût réussi en rien de ce qu'il avait entrepris, on devait s'attendre qu'il ferait de nouvelles

[1] Voyez, sur cette bibliothèque, Hist. Anc. t. VII, p. 86, *et suiv.*

[2] « Elegantiæ regum curæque egregium opus. » (Liv. apud *Senec. de Tranq. animi*, cap. 9.)

[3] Voy. Hist. Anc. tome I, p. 46.

tentatives ; et, supérieur comme il était en forces, ce qu'il avait manqué une fois il pouvait l'emporter dans une autre occasion. César fit dresser des barricades, des retranchements et des fortifications de toute espèce, autour du quartier qu'il occupait, et qui lui donnait un libre accès au port. Derrière ces retranchements il se défendait avec avantage, et ne pouvait être forcé de combattre.

Les Alexandrins, dans la partie de la ville dont ils étaient maîtres, faisaient des ouvrages tout pareils à ceux des Romains ; et, comme c'était une nation très-industrieuse [1], ils imitaient si parfaitement ce qu'ils voyaient pratiqué par leurs ennemis, que l'on eût pris leurs travaux pour les originaux et les modèles. En même temps ils faisaient lever des troupes dans toute l'Égypte, ils armaient les esclaves, ils se munissaient de machines de guerre, ils fabriquaient des armes. Tout ce qui peut s'employer à l'attaque ou à la défense des places était mis en œuvre de part et d'autre avec une ardeur infinie.

César fait tuer Photin.

Achillas agissait, comme je l'ai dit, de concert avec Photin ; et, quoique celui-ci fût enfermé dans le palais, la correspondance entre eux ne laissait pas de s'entretenir par de secrets messages. Ce commerce fut découvert ; et César, en ayant acquis la preuve, fit tuer Photin, qui périt ainsi le premier de tous ceux qui avaient trempé dans l'assassinat de Pompée. Selon Plutarque, ce scélérat eunuque avait formé le projet d'égorger César dans un repas ; et cette conspiration fut éventée

[1] « Homines ingeniosissimi atque acutissimi, quæ a nobis fieri viderant, eâ solertiâ efficiebant, ut nostri illorum opera imitati viderentur. » (Hirt. *de Bello Alex.* n. 3.)

par un esclave barbier, peureux par caractère à l'excès, qui, prêtant l'oreille à tout, épiant tout, conçut des soupçons, recueillit des indices, et en fit donner avis à César son maître.

Il est nommé dictateur pour la seconde fois.

Pendant que la guerre d'Alexandrie se faisait avec le plus d'acharnement, l'année s'étant écoulée, César reçut nouvelle qu'à Rome on l'avait nommé dictateur, non pour six mois, selon l'usage ancien, mais pour un an. Il prit possession de cette souveraine dignité dans le palais même de Ptolémée; et il fut pendant plusieurs mois le seul magistrat romain avec Marc-Antoine, son maître de la cavalerie. Néanmoins, comme, sur la fin de l'année, Calénus et Vatinius furent créés consuls, nous suivrons la pratique des Romains en désignant l'année par les noms de ceux qui ont géré le consulat.

Dio.

An. R. 705.
Av. J. C. 47.

Q. FUFIUS CALÉNUS.
P. VATINIUS.

Arsinoé, sœur de Cléopatre, passe dans le camp d'Achillas, et fait tuer ce général. Cæs. de Bello Civ. l. III, et Hirt. de Bello Alex.

Il était arrivé dans l'armée des Alexandrins un changement considérable, mais qui ne diminua rien du danger de César. Arsinoé, sœur de Cléopatre, fugitive autrefois avec elle, et apparemment revenue avec elle à Alexandrie, trouva moyen, par l'adresse de l'eunuque Ganymède, son confident, de se sauver du palais, et de se jeter dans le camp d'Achillas. Elle y apporta la division. Un grand nombre d'Égyptiens tournèrent les yeux vers cette princesse, du sang de leurs rois: Achillas voulait retenir l'autorité. C'était à qui se gagnerait à force de largesses les esprits des soldats. Bientôt Arsinoé prit le dessus; et, ayant fait assassiner Achillas par Ganymède, elle demeura seule maîtresse des troupes, et elle en donna le commandement au meurtrier. Ce-

Lui-ci, non moins audacieux ni moins habile que son prédécesseur, signala les commencements de son généralat par une entreprise en même temps difficile et bien entendue, et qui jeta d'abord la consternation parmi les Romains.

La guerre continue sous les ordres de l'eunuque Ganymède.

Alexandrie tirait toutes ses eaux du Nil par un canal creusé de main d'homme. L'eau du Nil est limoneuse, et sujette à causer bien des maladies. Par cette raison chaque maison avait une citerne, où l'eau reçue du canal se clarifiait, s'épurait, et au bout de quelque temps devenait très-saine et très-bonne à boire. Le canal était dans la partie de la ville dont les Égyptiens étaient maîtres. Ainsi, pour réduire les Romains à l'impossibilité de tenir, Ganymède crut qu'il ne s'agissait que de gâter l'eau des citernes du quartier qu'ils occupaient.

Dans cette vue il commença par fermer exactement toutes les citernes de son côté; puis, avec des roues et des machines, élevant l'eau de la mer, il la faisait couler en grande quantité dans les citernes des Romains. Ceux qui prenaient de l'eau dans les maisons les plus voisines de la mer s'aperçurent les premiers de l'altération, et furent bien surpris de trouver leur eau salée, pendant que celle des maisons plus éloignées demeurait douce comme auparavant. Bientôt la salure devint générale; et les Romains en furent si effrayés, qu'ils ne songeaient plus qu'à abandonner la ville et à fuir, malgré la difficulté et le péril extrême de l'embarquement à la vue des ennemis.

César les rassura et les consola. Il leur dit « que le « mal n'était pas si grand qu'ils se l'imaginaient : que « les rivages de la mer avaient toujours de l'eau douce,

« et que, pour en trouver, il ne fallait que creuser à « une certaine profondeur : que la fuite était également « contraire à leur gloire et à leur sûreté; que, s'ils « avaient assez de peine à soutenir derrière leurs re- « tranchements la multitude des ennemis, quitter ces « retranchements et s'embarquer avec bien de l'em- « barras et de la précipitation c'était courir à une perte « certaine : que leur ressource était la victoire ».

Après ce discours il ordonna que, tout ouvrage cessant, on travaillât à creuser des puits en différents endroits. Ce travail réussit; César, sans beaucoup de peine, rendit ainsi inutiles les efforts laborieux des Égyptiens.

Ganymède ne se rebuta pas; et, sentant que l'unique voie de vaincre était d'empêcher que César ne pût recevoir les secours qui devaient lui venir par mer, il résolut d'avoir une flotte à quelque prix que ce pût être. Celle de César n'était pas considérable; elle ne se montait qu'à trente-quatre bâtiments rhodiens ou asiatiques, dont cinq à cinq rangs de rames, dix à quatre : les autres étaient de moindre grandeur, et la plupart sans pont. Il ne fut pas difficile au général égyptien d'assembler des forces de mer qui fussent supérieures. Il radouba les vieux vaisseaux qui avaient échappé à l'incendie; il fit venir ceux qui gardaient les bouches du Nil; et il forma des uns et des autres une flotte qui, sans compter les petits bâtiments, se trouva de vingt-sept grandes galères, dont vingt-deux à quatre, cinq à cinq rangs de rames.

Néanmoins, dans deux combats qui se livrèrent sur mer, la valeur des soldats romains, et l'habileté de leurs alliés, et surtout des Rhodiens, dans la manœuvre,

donnèrent l'avantage à César. Une action importante, dans laquelle on se battit en même temps sur terre et sur mer, n'eut pas le même succès.

Les Alexandrins avaient repris l'île du Phare, et de là ils incommodaient beaucoup les Romains. César résolut de déloger les ennemis de ce poste : il débarqua des troupes dans l'île, et s'en empara, aussi-bien que du pont qui communiquait de l'île à la chaussée. Mais un autre pont qui joignait la chaussée à la terre ferme demeura au pouvoir des Alexandrins. César revint le lendemain à la charge, et fit attaquer ce pont, d'un côté par une partie de ses vaisseaux, et de l'autre par trois cohortes qu'il posta sur la chaussée. Les Alexandrins combattirent avec vigueur : leurs troupes de terre défendaient la tête du pont, et de leurs vaisseaux ils lançaient des flèches et des traits sur la chaussée. Dans le plus fort de la mêlée, des soldats de marine et des rameurs de la flotte romaine vinrent se jeter parmi les combattants, moitié par curiosité, moitié dans le désir de prendre part au combat : puis, effrayés subitement, ils s'enfuient en désordre, et entraînent les autres. Il ne fut jamais possible à César de reformer ses rangs ; tout fuit, tout se précipite : plusieurs furent noyés ; d'autres furent tués par les ennemis. La perte est évaluée, par l'ancien écrivain de la guerre d'Alexandrie, à quatre cents soldats légionaires ou environ, et à un plus grand nombre encore de ces curieux qui étaient venus se faire de fête.

Péril de César. Il se sauve à la nage.

Ce ne fut pas sans difficulté et sans péril que César lui-même se sauva. Lorsqu'il vit la fuite des siens, il se retira dans son bâtiment. Mais, comme une grande foule y entra avec lui, prévoyant ce qui allait arriver il

se jeta à la mer, et nagea l'espace de deux cents pas pour gagner les vaisseaux les plus proches. La précaution était sage; car le bâtiment qu'il venait de quitter coula bas. On remarque qu'ayant ôté sa cotte d'armes de dessus ses épaules, parce qu'elle l'aurait embarrassé, il la tira avec les dents, pour empêcher, s'il était possible, qu'elle ne tombât au pouvoir des ennemis; et comme il avait des papiers dans sa main gauche, il tint toujours cette main élevée en même temps qu'il nageait de l'autre, et les papiers ne furent point mouillés. La cotte d'armes lui échappa, et lui rendit même un bon service; parce qu'étant de pourpre, et se faisant remarquer par l'éclat de sa couleur, elle attira tous les traits des ennemis pendant que lui-même il se sauvait sans être distingué ni connu. Les Alexandrins la prirent, et en firent le principal ornement du trophée qu'ils érigèrent sur le lieu du combat.

Suet. Cæs. c. 64. Flor. IV, 2. Plut. in Cæs. Appian. Dio.

Hirt. de Bello Alex.

L'échec que les Romains avaient souffert aurait suffi pour décourager des troupes susceptibles de timidité. Mais ces fiers guerriers n'en devinrent que plus irrités contre leurs ennemis; et dans les sorties, dans les combats qui se renouvelaient chaque jour, les Alexandrins les retrouvaient plus terribles encore qu'auparavant.

Les Alexandrins demandent leur roi à César, qui le leur renvoie.

Ils pensèrent qu'ils se fortifieraient beaucoup s'ils pouvaient avoir leur roi à leur tête. Pour le tirer des mains de César, ils recoururent à la ruse, et envoyèrent à ce général des députés qui étaient chargés de lui dire « que les Alexandrins, las d'un gouvernement que le « sexe, l'âge et le défaut d'autorité légitime dans Ar- « sinoé rendait faible et précaire, rebutés encore davan- « tage de l'insolence et de la cruauté de l'eunuque « Ganymède, soupiraient après leur roi : que, s'ils le

« voyaient une fois au milieu d'eux négocier en leur « nom, et se rendre garant envers ses sujets des paroles « qui leur seraient données par les Romains, aussitôt « ils mettraient bas les armes ».

César, qui connaissait parfaitement le caractère fourbe et artificieux des Égyptiens, ne fut point la dupe de leurs beaux discours. Il résolut néanmoins, à tout événement, de leur accorder leur demande, sentant bien que tout le risque était pour eux et pour leur roi; et quant à ce qui le regardait lui-même, s'il avait cru dans les commencements qu'il lui était utile de retenir ce jeune prince pour empêcher, s'il eût pu, la révolte, maintenant qu'elle était non-seulement toute formée, mais opiniâtrément soutenue depuis plusieurs mois, un tel prisonnier l'embarrassait plus qu'il ne lui causait d'avantage réel. Il fit donc venir Ptolémée; et, l'ayant exhorté à mettre fin aux maux de sa patrie, à préserver d'une entière ruine sa capitale, l'une des plus belles villes de l'univers, et à ramener à la raison ses sujets rebelles, il le prit par la main pour le mettre hors du palais en toute liberté. Le jeune roi n'avait pas plus de quinze ans; et néanmoins il avait fait déja de grands progrès dans les leçons de dissimulation et de fourberie qu'on lui avait données. Il se mit à pleurer, demandant à rester avec César, et protestant que sa vue lui était plus agréable que la jouissance des droits de la royauté. César y fut trompé; il crut ses larmes sincères, et, en étant touché, il lui dit que, s'il était dans les sentiments qu'il faisait paraître, ils se reverraient bientôt. Ptolémée part; et, dès qu'il eut pris l'essor, il changea de langage et de conduite, et poursuivit si vivement la guerre, que l'on avait lieu de penser que

les larmes qu'il avait versées dans l'entretien avec César étaient des larmes de joie.

Renforts et convois qui arrivent à César.

Cependant il arrivait par mer et par terre des renforts et des convois à César : il y avait déja quelque temps qu'une légion, formée des anciens soldats de Pompée, lui était venue d'Asie; et, quoique d'abord elle eût été portée par les vents sur les côtes d'Afrique au-delà d'Alexandrie, on ne peut pas douter que César ne l'eût ensuite recueillie et introduite dans la ville[1]. Ses convois étaient épiés et souvent surpris par des vaisseaux égyptiens placés comme en embuscade auprès de Canope. Il envoya sa flotte sous la conduite de Ti. Néron, son questeur, pour déloger ces corsaires, et il y réussit, si ce n'est que l'amiral rhodien, nommé *Euphranor*, homme très-courageux, et qui n'avait pas son pareil pour la science de la marine, s'étant trop avancé, et n'ayant pas été soutenu, fut enlevé par les Alexandrins, et périt avec son vaisseau.

Mithridate de Pergame lui amène un secours considérable. Strab. l. 13, pag. 625. Hirt.

Mais le secours qui décida de la victoire fut celui qu'amena par terre à César Mithridate de Pergame. Ce Mithridate était de la race des tétrarques gallo-grecs, quoique né dans la ville de Pergame, d'où le surnom de *Pergaménien* lui est attribué dans l'histoire. Sa mère, qui avait un mari, et ne laissait pas d'être concubine du grand Mithridate, fut bien aise de faire passer son fils pour le fils de ce roi si fameux, et elle lui en donna le nom. Ce qui est certain, c'est que le roi de Pont aima beaucoup cet enfant, qu'il le prit dans son camp tout petit, lui fit donner une éducation royale, et le tint auprès de sa personne pendant un grand

[1] Je m'exprime ainsi, parce que l'entrée de cette légion dans Alexandrie ne se trouve point marquée dans le continuateur de César.

nombre d'années. Mithridate de Pergame, qui avait apporté en naissant d'heureuses dispositions, profita beaucoup à l'école d'un si grand maître. Il joignait au courage une habileté non commune dans l'art militaire; et, s'étant depuis attaché à César, il tenait un rang distingué entre ses amis lorsqu'il arriva avec lui à Alexandrie. Dès que César vit naître la guerre, il l'envoya en Syrie et en Cilicie lui assembler des forces. Mithridate s'acquitta avec fidélité et avec zèle de cette commission; et, trouvant les peuples très-favorablement disposés, il n'eut pas besoin de beaucoup de temps pour former une armée nombreuse, à la tête de laquelle il s'avança vers Péluse. Antipatre, ministre d'Hyrcan, était dans cette armée avec trois mille Juifs, et, selon le témoignage de Josèphe, il rendit aux Romains de grands services dans cette expédition. Joseph. Antiq. XIV, 14; et de Bello Jud. I, 7.

Péluse ne put tenir contre Mithridate. Quoiqu'il y eût une forte garnison dans cette place, qui était la clef de l'Égypte du côté de la Syrie, elle fut emportée d'assaut le jour même qu'elle avait été attaquée. Hirt.

Le plus court chemin de Péluse à Alexandrie aurait été d'aller d'orient en occident, suivant une ligne parallèle à la mer. Mais tout ce pays est tellement coupé de bras du Nil et de canaux, que la marche devenait également fatigante et périlleuse pour Mithridate: c'est ce qui l'obligea de remonter jusqu'à la tête du Delta, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où le Nil commence à se partager en deux grandes branches. Memphis, l'ancienne ville royale de l'Égypte, ouvrit ses portes à Mithridate, et lui donna un passage sur le Nil. Joseph.

Ptolémée, averti de l'approche de cette armée, envoya des troupes pour l'arrêter et en empêcher la jonc- Hirt.

tion avec César. Les commandants du premier détachement qui arriva, avides d'enlever à ceux qui venaient après eux l'honneur de la victoire, se hâtèrent d'attaquer Mithridate, qui était bien retranché. Cette faute, si commune dans la guerre, et tant de fois punie par les disgraces, eut ici le succès qu'elle méritait. Les Égyptiens furent repoussés avec perte; et ils auraient pu être entièrement détruits, si la connaissance qu'ils avaient des lieux et la facilité de regagner les barques qui les avaient amenés ne les eussent dérobés au vainqueur. Le second détachement, ayant ramassé les débris du premier, se trouva encore en état d'empêcher Mithridate d'aller en avant.

César va le joindre.

César et le roi d'Égypte, ayant appris ces nouvelles, partirent presque en même temps, l'un pour recueillir Mithridate, l'autre pour le surprendre et l'accabler. Quoique Ptolémée, qui avait une grande multitude de barques et la commodité de remonter droit le fleuve, fût arrivé le premier, il ne put cependant rien entreprendre avant la venue de César, et la jonction se fit sans difficulté.

Dernier combat où Ptolémée est vaincu, et ensuite se noie dans le Nil.

Alors César, se voyant des forces considérables, résolut de terminer enfin la guerre. Le roi était campé à peu de distance du Nil sur la gauche. Entre son camp et César se trouvait un canal, dont les Alexandrins voulurent disputer le passage, mais inutilement. César ayant passé ce canal, attaqua le lendemain le camp du roi, et le força l'épée à la main. Le carnage des Égyptiens fut très-grand. Ils n'eurent d'autre ressource que de regagner leurs barques pour se sauver par le fleuve. Ptolémée lui-même se jeta dans une de ces barques, qui, surchargée par la multitude de ceux qui s'empres-

saient d'y entrer, coula à fond; et le jeune roi périt ainsi noyé dans le Nil. Son corps fut trouvé enseveli dans la boue, et reconnu à la cuirasse d'or qu'avaient coutume de porter les Ptolémées dans la guerre. Flor. IV, 2. Oros. VI, 16.

César, ayant envoyé cette cuirasse à Alexandrie pour servir de preuve aux habitants de la mort de leur roi, suivit lui-même avec sa cavalerie par le chemin le plus court, persuadé qu'à la première nouvelle de sa victoire tout plierait, et que personne n'oserait plus penser seulement à la guerre. Il ne se trompa pas. S'étant présenté par l'endroit dont les ennemis étaient les maîtres, il vit toute la multitude des Alexandrins venir au-devant de lui comme suppliants et implorer sa miséricorde. Il les consola, leur promit de les traiter avec bonté, et passa à travers les ouvrages des ennemis pour venir à son quartier. Alexandrie et l'Égypte soumises.

C'est ainsi que César sortit victorieux d'une guerre où s'étaient réunies toutes les espèces de difficultés[1] et de désavantages; où il avait eu et les lieux et la saison contraires, combattant pendant l'hiver et dans l'enceinte des murs d'un ennemi plein d'adresse, qui d'ailleurs était muni abondamment de toutes sortes de provisions, pendant que lui il manquait de tout et se trouvait pris au dépourvu.

Il pouvait réduire l'Égypte en province romaine. Suétone dit que la raison qui l'en détourna, c'est qu'il craignit qu'un gouverneur ambitieux, qui voudrait se cantonner dans un pays si riche et de si difficile abord, ne pût exciter des troubles dans l'empire. Ce motif est Cléopatre et son second frère mis en possession du royaume d'Égypte. Suet. Cæs. c. 52.

[1] « Bellum sanè difficillimum gessit, neque loco, neque tempore æquo, sed hieme anni, et intra mœnia copiosissimi et solertissimi hostis, inops ipse rerum omnium atque imparatus. » (SUET. Cæs. c. 35.)

apparemment celui qu'alléguait César à ses amis. Le véritable était sans doute son amour pour Cléopatre. Il est bon néanmoins d'observer que la justice était ici d'accord avec sa passion pour cette reine: le royaume d'Égypte était le patrimoine de Cléopatre et du seul frère qui lui restât alors; et ils n'avaient rien fait qui pût mériter qu'on les en dépouillât. Ainsi, conformément au testament de Ptolémée Aulète, César déclara roi et reine d'Égypte le jeune Ptolémée et Cléopatre. Il est vrai que le prince, qui était presque encore enfant, ne fut roi que de nom. Toute l'autorité resta entre les mains de sa sœur, qui à la supériorité de l'âge joignait un crédit tout-puissant auprès du dictateur.

Hirt.

César, enchanté par Cléopatre, se livre quelque temps aux délices.

Il fallait que Cléopatre fût une sirène bien enchanteresse, puisqu'elle endormit pour un temps l'activité de César. Après un séjour de neuf mois à Alexandrie, pendant lequel toutes les affaires de Rome et d'Italie étaient demeurées en souffrance, et qui avait procuré au parti vaincu la facilité d'acquérir des forces redoutables en Afrique, César, au lieu de se hâter de sortir de l'Égypte pour aller où l'honneur et le besoin le demandaient, se livra aux délices, passant les nuits entières dans des repas de débauche avec Cléopatre; et enfin, il entreprit de visiter avec elle tout le pays. Ils s'embarquèrent ensemble dans un bâtiment superbe, et remontèrent le Nil, suivis de quatre cents barques. César aurait pénétré jusqu'en Éthiopie, si les murmures de son armée ne l'en eussent empêché.

Suet. Dio. Appian.

Le bruit des progrès de Pharnace en Asie l'oblige de quitter l'Égypte. Hirt.

Le bruit des progrès de Pharnace en Asie le tira de son assoupissement et le rendit à lui-même. Il résolut enfin de quitter Cléopatre; mais en partant il prit toutes les précautions nécessaires pour l'affermir sur le

trône dont il l'avait mise en possession. Il emmena Arsinoé sa sœur, de peur que cette princesse n'excitât quelque trouble. Il laissa aussi dans Alexandrie la plus grande partie des troupes romaines qu'il avait avec lui, afin de contenir les peuples dans l'obéissance et la soumission au nouveau gouvernement.

Pour achever ici tout ce qui regarde les amours de César et de Cléopatre, je dirai que cette reine étant accouchée d'un fils peu après le départ du général romain, le nomma Césarion, afin que le nom même de cet enfant fît connaître son origine : et César ne le trouva pas mauvais. Il fit plus encore, et il reconnut expressément Césarion pour son fils, si l'on s'en rapporte au témoignage d'Antoine. Au contraire, Oppius composa un livre pour prouver que l'enfant que Cléopatre faisait passer pour fils de César ne l'était pas véritablement. Belle matière à dissertation !

Suite de ce qui regarde les amours de César et de Cléopatre. Suet. Dio. Appian.

César cachait si peu ses intrigues avec Cléopatre, qu'ayant fait construire un temple magnifique de Vénus, sous le nom de *Vénus mère* [1], parce que les Jules la regardaient comme la tige de leur maison, il plaça à côté de la statue de la déesse une statue de Cléopatre.

Cette reine fit même un voyage à Rome avec son mari l'année d'après celle dont nous racontons les événements. César les reçut et les logea chez lui : il les fit reconnaître rois amis et alliés du peuple romain, et leur rendit tous les honneurs imaginables. Après un tel ascendant pris par cette Égyptienne sur l'esprit de César, on ne sera pas étonné de l'ivresse et de la frénésie qu'elle inspira à Antoine.

[1] « Venus genitrix. »

César règle les affaires de Syrie et de Cilicie. Hirt.

César, étant venu d'Égypte en Syrie, reçut avis de toutes parts que tout était en combustion dans Rome, et que sa seule présence pouvait y rétablir le calme. Il crut néanmoins devoir commencer par pourvoir aux besoins et régler les affaires des provinces à portée desquelles il se trouvait, et dont les unes étaient inquiétées par les armes de Pharnace; les autres, quoiqu'elles n'eussent point de guerre étrangère à soutenir ni à craindre, ne pouvaient manquer de se sentir de l'ébranlement que la guerre civile avait causé à tout l'empire. Les rois et les petits princes compris dans l'étendue de la Syrie, ou établis dans le voisinage, s'étant rendus en grand nombre auprès de lui, il les reçut avec bonté, les chargea de veiller au soin de la province, et les renvoya pleins d'affection pour lui et pour le peuple romain. Nous savons en particulier qu'il confirma à Hyrcan la souveraine sacrificature des Juifs malgré les plaintes d'Antigone, fils d'Aristobule, et qu'il lui permit de rebâtir les murs de Jérusalem détruits par Pompée. Il maintint aussi Antipatre dans l'exercice de l'autorité dont il jouissait depuis long-temps en Judée sous le nom d'Hyrcan, secours absolument nécessaire à la faiblesse de ce prince.

Joseph. Ant. XIV, 15 et 16; et de Bello Jud. I, 7, 8.

Hirt.

De Syrie César passa par mer en Cilicie, et, après y avoir tenu dans la ville de Tarse les états de la province, il se hâta de s'avancer vers le Pont, dont Pharnace, comme nous allons le raconter tout à l'heure, s'était emparé.

Appian. Mithrid.

Arrivé à Comanes, il dépouilla du sacerdoce de Bellone Archélaüs, fils de celui que Pompée en avait revêtu. Cette grande dignité, dont j'ai parlé ailleurs[1], fut

[1] Voy. tome IX, p. 212.

conférée par César à Lycomède ou Nicomède, Bithynien, qui, selon le témoignage de l'écrivain de la guerre d'Alexandrie, y avait des droits et des prétentions du chef de ses ancêtres. Cette raison pourrait bien n'être qu'un prétexte qui servît de voile à une vengeance contre Archélaüs, partisan de Pompée, et au désir de récompenser les services rendus par Lycomède à César.

Déjotarus demande grace à César et l'obtient en partie. Hirt.

Lorsqu'il approchait des frontières de la Gallo-Grèce, Déjotarus vint se présenter à lui, non-seulement sans les marques de la dignité royale, mais en équipage de suppliant et d'accusé. Il avait pris cet extérieur humilié, parce qu'il savait que César était tout-à-fait irrité contre lui; et par la même raison il s'était muni, autant qu'il lui avait été possible, de puissants intercesseurs. Il n'allégua que de fort mauvaises excuses pour se justifier d'avoir embrassé le parti de Pompée. Il dit qu'étant dans un pays où l'autorité de Pompée seule était reconnue, et où César n'avait alors ni troupes ni lieutenants, il avait été obligé d'obéir à celui sous la main duquel il se trouvait. La vérité est qu'il s'était attaché à Pompée par affection et par persuasion de la justice de sa cause.

César le réfuta par d'aussi mauvaises raisons que celles que le prince galate avait apportées pour sa défense. Il prétendit que Déjotarus était en faute à son égard, parce qu'il n'avait pu ignorer qu'il était celui dont Rome et l'Italie reconnaissaient le pouvoir, et qui était revêtu du consulat au temps de la bataille de Pharsale. Comme si la violence avec laquelle il s'était emparé du siége de l'empire, et avait ensuite envahi le consulat, eût été un titre d'autorité légitime qui dût être respecté de tous les alliés du nom romain! Mais

toutes raisons sont bonnes et valables dans la bouche du plus fort.

César ne s'écarta pas néanmoins de sa modération accoutumée; il déclara à Déjotarus qu'il lui pardonnait, c'est-à-dire qu'il ne lui ferait souffrir aucun mauvais traitement en sa personne : il lui fit reprendre les ornements royaux, et il lui demanda, pour la guerre contre Pharnace, une légion formée par lui, à l'imitation et selon l'ordre de la milice romaine. Mais il se réserva de juger après la guerre les contestations entre lui et les autres tétrarques. C'était une préparation à le dépouiller de la plus grande partie de ses états.

Lorsque César fut arrivé dans le Pont, il reçut une députation de Pharnace, dont il est temps de raconter avec quelque détail les mouvements.

Pharnace, à la faveur de la guerre civile, prend les armes, et fait des progrès considérables. Appian. Mithrid. Dio, l. 42. Hirt.

Ce prince, fils parricide de Mithridate, s'était trouvé d'abord fort heureux d'être reconnu par Pompée roi du Bosphore, et décoré du titre d'ami et allié du peuple romain. Mais lorsque la guerre civile eut éclaté, l'occasion réveilla en lui des pensées ambitieuses; et, pendant que les Romains occupaient leurs forces à se déchirer les uns les autres, il se laissa flatter de l'espérance de reconquérir les états que ses ancêtres avaient possédés, et qu'il regardait toujours comme son patrimoine. Il commença par subjuguer au-delà du Bosphore la ville de Phanagorée, que Pompée avait déclarée libre : il soumit ensuite la Colchide; puis il entra dans le Pont, et s'empara de Sinope, qui avait été anciennement la ville royale de ses pères. Encouragé par le succès, il se jeta sur la petite Arménie, qui appartenait actuellement à Déjotarus; et, en l'absence de ce prince, il en fit aisément la conquête. Enfin il

porta ses armes dans la Cappadoce, et entreprit d'enlever ce royaume à Ariobarzane.

Déjotarus, de retour dans son pays après la bataille de Pharsale, trouva les choses en cet état. César était à Alexandrie, fort embarrassé et dans un très-grand péril. Domitius Calvinus, chargé par lui de veiller sur l'Asie et sur les provinces voisines, fut la seule ressource que pût implorer Déjotarus, incapable comme il était de résister par ses propres forces à Pharnace.

Domitius Calvinus, lieutenant de César, marche contre ce prince, et est battu.

Le lieutenant de César sentit parfaitement que cette guerre intéressait autant le peuple romain que les rois Déjotarus et Ariobarzane. Il envoya ordre dans le moment à Pharnace de sortir de la petite Arménie et de la Cappadoce, et de ne pas abuser des circonstances où se trouvait le peuple romain pour lui manquer de respect et en violer les droits et la majesté. Une déclaration si fière avait besoin d'être soutenue par la force. Domitius avait sous ses ordres trois légions; mais il fut obligé d'en envoyer deux au secours de César, l'une par mer, l'autre par terre. A celle qui lui restait il en joignit deux de Galates et autres sujets de Déjotarus, armés et disciplinés par ce prince, comme je l'ai dit, à la romaine; et une quatrième, qui venait d'être levée à la hâte dans le royaume de Pont. Avec ces quatre légions et quelques autres troupes auxiliaires, il s'avança jusques auprès de Nicopolis, dans la petite Arménie.

Pharnace avait inutilement tâché de l'amuser par une négociation, et en lui envoyant députés sur députés pour demander que toutes choses demeurassent en état jusqu'à l'arrivée de César. Tout son objet était de gagner du temps, parce qu'il savait le danger pressant

où était César dans Alexandrie. Il avait même intercepté des courriers porteurs des lettres par lesquelles ce général ordonnait à Domitius de s'approcher de l'Égypte par la route de Syrie. Ainsi, ne doutant point que le lieutenant de César ne s'éloignât incessamment, c'était pour lui une victoire que de traîner les affaires en longueur.

Dans cette vue, et pour éviter le combat, ou du moins ne combattre qu'à son avantage, il tira de la ville de Nicopolis, sous les murs de laquelle il était posté, vers le camp des Romains, deux fossés parallèles, à une médiocre distance l'un de l'autre, chacun de quatre pieds de profondeur. C'était entre ces deux lignes qu'il rangeait son infanterie en bataille. Pour ce qui est de sa cavalerie, comme elle n'aurait pu agir dans un espace si étroit, et que d'ailleurs elle était supérieure à celle des Romains, il la plaçait sur les ailes, au-delà des fossés.

Domitius, précisément par les mêmes raisons qui engageaient Pharnace à se tenir sur la défensive, était très-empressé de combattre; et le désavantage qu'auraient ses troupes à attaquer les ennemis dans la position que j'ai décrite ne put le retenir. Mais, n'ayant pas assez de capacité pour y suppléer, et plus ardent qu'habile dans le métier des armes, il fut battu par Pharnace. Les deux légions de Déjotarus lâchèrent pied dès le premier choc, et prirent tout d'un coup la fuite. La légion du Pont fut presque entièrement taillée en pièces. Celle qui était composée d'anciens soldats de Pompée soutint seule tout l'effort des ennemis, et fit une retraite honorable, ayant seulement perdu deux cent cinquante hommes.

Cette victoire rendit Pharnace absolument maître de la petite Arménie, de la Cappadoce et du Pont : car Domitius ne fut plus en état de tenir la campagne ; et, ayant ramassé le mieux qu'il lui fut possible les débris de sa défaite, il se retira dans la province d'Asie. Le vainqueur abusa de sa prospérité avec cruauté et avec insolence. Il sembla qu'il prît à tâche, par les pillages, par les plus indignes traitements, par les meurtres, de faire haïr et détester sa domination.

Il se préparait à pousser ses conquêtes jusque dans la Bithynie et dans la province d'Asie. Mais il apprit qu'Asandre, qu'il avait établi régent du Bosphore en son absence, s'était révolté. Cette nouvelle le força de changer de plan et de penser à réduire ce rebelle. Pendant que ce soin l'occupait, un autre plus important vint à la traverse. Un ennemi plus redoutable approchait, c'était César ; et Pharnace jugea avec raison qu'il n'avait rien de plus pressé à faire que de venir à la rencontre du général romain. Il prit son poste sur une hauteur près de Zéla ou Ziéla, dans le Pont, lieu qu'il regardait comme d'un heureux présage pour lui, parce que son père y avait vaincu les Romains, commandés par Triarius.

César arrive, et remporte la victoire.

Il tint avec César la même conduite qui lui avait réussi avec Domitius. Bien fortifié, bien résolu à soutenir la guerre, il feignait de désirer la paix. Il envoya à César des ambassadeurs chargés de lui présenter une couronne d'or, et de lui protester en même temps qu'il serait soumis à toutes ses volontés. Et, pour prouver qu'il ne méritait pas d'être traité en ennemi, il insistait beaucoup sur ce qu'il n'avait point donné de secours à Pompée.

César répondit que les services particuliers n'étaient point auprès de lui une compensation pour des offenses faites à la république ; et qu'après tout, c'était à lui-même que Pharnace avait rendu service en ne s'engageant pas dans un parti dont le sort avait été malheureux. Il ajouta qu'il voulait bien lui pardonner, pourvu qu'il sortît du Pont, et qu'il réparât tous les dommages qu'il y avait causés. Quant à la couronne d'or, il la refusa, et dit que Pharnace devait commencer par obéir, et ensuite lui envoyer les présents que les généraux victorieux avaient coutume de recevoir de leurs amis.

Ce prince artificieux promit tout, dans le dessein de ne rien exécuter. Comme il savait que des affaires très-importantes et très-pressantes appelaient César à Rome, il comptait qu'en tergiversant, en faisant naître des difficultés sur la manière et sur le temps d'accomplir ses promesses, il viendrait à bout de le lasser ; et qu'enfin ce général, content d'avoir un prétexte honnête de quitter le Pont, prendrait le parti d'aller où sa présence était nécessaire.

César pénétra sans peine la ruse de Pharnace ; et, au lieu de perdre le temps à chicaner avec lui, son activité naturelle, augmentée encore par la nécessité des circonstances, le porta à brusquer l'affaire et à terminer promptement la guerre par une bataille. Il n'avait pourtant que des forces peu considérables : la sixième légion, qu'il avait amenée avec lui d'Alexandrie, et qui, par la longueur du service, par les fatigues des voyages, par les combats, se trouvait réduite à moins de mille hommes ; une légion de Déjotarus, et deux qui venaient d'être battues, sous le commandement de

Domitius, par Pharnace. Mais il savait qu'un chef tel que lui vaut seul une armée. Il s'avança donc avec ces troupes jusqu'à cinq milles de l'ennemi.

Le pays où Pharnace avait établi son camp était tout semé de hauteurs, séparées les unes des autres par de profondes vallées. Vis-à-vis de la colline qu'occupait le roi du Bosphore, à mille pas seulement de distance, s'en élevait une sur laquelle César résolut de se transporter et de se fortifier. Dans ce dessein il ordonna que l'on fît amas de tous les matériaux nécessaires pour dresser un rempart, fascines, branches d'arbres, pierres; ce qui ayant été exécuté promptement, il partit avec ses légions trois heures avant le jour, sans aucun bagage; et au lever du soleil, lorsque les ennemis ne s'y attendaient en aucune façon, il se trouva maître de la colline à laquelle il en voulait, et qui était le lieu même où Triarius avait été défait par Mithridate. Aussitôt tous les esclaves qui étaient à la suite de son armée apportèrent, par son ordre, les matériaux dont on avait fait amas; et pendant que la première ligne des troupes romaines faisait face à l'ennemi campé sur la colline opposée, tout le reste des soldats travaillait en diligence à former le retranchement.

Pharnace, qui voyait toute cette manœuvre, rangea aussitôt son armée en bataille à la tête de son camp. César regarda cette démarche comme une bravade, bien éloigné de penser qu'il pût y avoir un mortel assez téméraire pour faire descendre des troupes dans une vallée, et remonter ensuite par une côte très-roide, à dessein de venir l'attaquer. Pharnace, par une présomption dont il est inutile de chercher le principe, osa ce que César croyait être au-dessus de la hardiesse

la plus outrée; et il fit ce mouvement avec tant de vivacité, que les Romains furent surpris, et virent l'ennemi près d'eux lorsqu'ils avaient encore la main à l'ouvrage. Il fallut donc que César en même temps rappelât les travailleurs, leur ordonnât de prendre les armes, les rangeât en bataille. Tout cela ne se put faire à la fois sans qu'il y eût parmi eux quelque désordre, qu'augmentaient encore les chariots armés de faux qui marchaient à la tête de l'armée de Pharnace. Mais bientôt les Romains se remirent de ce premier trouble, et, aidés de l'avantage du lieu, ils repoussèrent aisément les ennemis. La victoire commença par l'aile droite, où étaient les vieux soldats de la sixième légion; ensuite et l'aile gauche et le centre prirent la même supériorité. Les soldats de Pharnace sont ou tués ou culbutés dans la vallée. Ceux qui purent s'échapper jetaient leurs armes pour fuir plus à l'aise. César les poursuit, et, sans leur donner le temps de se reconnaître, il va attaquer leur camp et le force. Pendant l'attaque du camp, Pharnace trouva moyen de se sauver.

Mots remarquables de César sur cette victoire. Appian.

On rapporte que César fut étonné lui-même de la facilité avec laquelle il avait remporté cette victoire, et qu'il s'écria : *Heureux Pompée! voilà donc les ennemis dont la défaite vous a mérité le nom de Grand!*

Plut. in Cæs. Suet. Cæs. 37.

En écrivant à un de ses amis de Rome pour lui rendre compte de cet événement, il exprima la rapidité de sa victoire par ces trois mots fameux : VENI, VIDI, VICI : *je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.* Et lorsqu'il triompha de Pharnace, il fit porter en pompe un tableau sur lequel ces trois mêmes mots étaient écrits en gros caractères.

César pouvait en effet se glorifier d'avoir pleinement vaincu son ennemi par le gain de cette seule bataille; car il n'y eut plus de guerre. Pharnace, s'étant retiré à Sinope, y fut poursuivi par Domitius, qui l'obligea d'abandonner et cette ville et tout le pays. Sa folle ambition l'avait réduit à n'avoir plus d'asyle; car le Bosphore était occupé par Asandre, qui s'était révolté contre lui, comme je l'ai rapporté. Le prince fugitif, voulant rentrer dans son royaume, trouva le rebelle en état de lui en disputer la possession. Il se livra entre eux un combat, dans lequel Pharnace périt : et voilà à quoi aboutirent ses ambitieux projets. Ruine entière et mort de Pharnace. Appian. Mithrid. Dio.

César, libre enfin de prendre la route de Rome, n'avait point perdu de temps après la victoire remportée sur Pharnace. Dès le lendemain de la bataille, il était parti avec une escorte de cavalerie, ordonnant à la sixième légion de le suivre, et de venir en Italie recevoir les récompenses dues à des soldats qui avaient rendu tant et de si grands services à leur général. En traversant la Gallo-Grèce et la Bithynie, il régla les affaires des princes et des peuples de ces contrées; et c'est alors qu'il maltraita beaucoup Déjotarus, contre lequel il avait, au rapport de Cicéron, une haine personnelle. Il exigea de lui de grosses sommes d'argent; il lui ôta la petite Arménie, que le sénat lui avait donnée, et il en gratifia Ariobarzane. Il le priva encore d'une partie de la Gallo-Grèce, dont il fit don à Mithridate de Pergame. Ce même Mithridate fut chargé par lui de faire la guerre à Asandre, et nommé roi du Bosphore après qu'il l'aurait conquis. César, en retournant à Rome, règle les affaires de l'Asie, et fait de grandes levées d'argent. Sa maxime sur cette matière. Hirt. Cic. Phil. II, 94, 95. Dio.

Les autres arrangements que fit César par rapport à tous ces pays, et à l'Asie proprement dite, ne nous

sont pas connus en détail. Ce que nous savons, c'est que sa grande attention fut d'amasser de l'argent par toutes sortes de voies. Il se fit payer les sommes qui avaient été promises par les villes et par les peuples à Pompée, et il ajouta encore de nouvelles exactions sous divers prétextes. Il pillait les temples sans scrupule; il recevait des princes et des peuples un très-grand nombre de couronnes d'or. C'était par principe qu'il agissait ainsi, et il ne s'en cachait pas. Il disait « que deux « secours sont absolument nécessaires pour établir et « affermir une puissance, les soldats et l'argent; et que « ces deux secours se prêtent mutuellement la main : « qu'avec l'argent on entretient et on s'attache les sol- « dats, et que par les armes des soldats on acquiert de « l'argent : que si l'une de ces deux ressources manque, « l'autre ne peut subsister ». Telle était sa façon de penser; tel était même son langage, qui ne renferme rien que de vrai, mais qui, pour être réduit légitimement en pratique, suppose une autorité et une fin légitimes.

César, ayant terminé avec sa diligence accoutumée toutes les affaires qui le retenaient dans les contrées de l'Orient, se hâta de retourner en Italie, et il y arriva plus tôt que qui que ce soit ne l'y eût attendu. Mais avant que de raconter ce qu'il y fit, je suis obligé de rappeler plusieurs événements qui jusqu'ici n'ont pu trouver place dans ma narration. Je vais donc exposer ici premièrement la guerre d'Illyrie entre les deux factions qui déchiraient l'empire; en second lieu, certains faits particuliers qui regardent quelques illustres Romains et quelques peuples de la Grèce. Je remets à rendre compte de l'accroissement des forces du parti

vaincu en Afrique, et des mouvements arrivés en Espagne, lorsqu'il me faudra parler des guerres que César eut à faire dans ces deux provinces.

§ II. *Guerre dans l'Illyrie entre les partisans de César et de Pompée. Calénus soumet à César Athènes, Mégare et le Péloponnèse. Mort d'Ap. Claudius. Oracle qui lui avait été rendu par la Pythie. Sulpicius et Marcellus prennent le parti d'un exil volontaire. Constance de Marcellus. Le frère et le neveu de Cicéron tiennent un indigne procédé à son égard. Détail sur les inquiétudes de Cicéron pendant son séjour à Brindes. Il se présente à César, et en est bien reçu. État de Rome après la bataille de Pharsale. César dictateur, et Marc-Antoine maître de la cavalerie. Indécence excessive de la conduite d'Antoine. Ses rapines et ses injustices. Troubles violents excités dans Rome par Dolabella, tribun. César, de retour à Rome, apaise les troubles, et ne fait aucun reproche du passé. César travaille à amasser de l'argent par toutes sortes de voies. Il fait vendre les biens des vaincus, et en particulier ceux de Pompée, qui sont achetés par Antoine. Brouilleries entre César et Antoine à ce sujet. César se concilie la multitude. Il récompense les principaux de ses partisans. Calénus et Vatinius nommés consuls. Il se fait nommer dictateur et consul pour l'année suivante, et prend Lépidus pour collègue dans le consulat, et pour maître de la cavalerie. Sédition qui s'élève parmi les vieux soldats. Il l'apaise par*

L'Illyrie est un pays pauvre, où il n'était pas aisé à Gabinius de faire subsister une armée, d'autant plus que les peuples avaient de l'éloignement pour le parti de César. On était dans la plus fâcheuse saison de l'année; et l'hiver, outre qu'il incommodait les troupes par la rigueur du froid, empêchait de plus qu'il ne pût leur venir des convois par mer. Gabinius, ayant à lutter contre ces difficultés, fit plusieurs entreprises où il échoua; il attaqua des châteaux occupés par les barbares, et fut repoussé avec perte. En conséquence ils le méprisèrent; et lorsqu'il retournait à Salones, ils tombèrent sur son armée, le battirent, et lui tuèrent beaucoup de monde. Gabinius, s'étant retiré dans la place avec les débris de sa défaite, y mourut quelque temps après de maladie.

Sa défaite et sa mort donnèrent moyen à Octavius de prendre une supériorité décidée dans la province. Il tenait la mer avec sa flotte; il avait l'amitié des naturels du pays. Cornificius, extrêmement pressé, ne se soutenait qu'avec beaucoup de peine; et César, alors enfermé dans Alexandrie, était trop éloigné, et trop occupé de ses propres périls, pour penser à l'Illyrie. La ressource du parti de César dans ce pays fut un homme qui n'a paru jusqu'ici dans l'histoire que comme un personnage méprisable par la bassesse de son ame et par l'indignité de ses mœurs, mais qui ne laissait pas d'avoir de l'intrépidité et de l'intelligence dans la guerre.

Cet homme est Vatinius, qui se trouvait pour-lors à Brindes, et qui, sollicité par Cornificius de venir à son secours, tout malade qu'il était, entreprit et exécuta cette expédition avec un très-grand courage. Il avait bon nombre de vieux soldats qui, pour raison de ma-

ladie, étaient restés à Brindes lorsque les légions de César passèrent en Grèce; mais les vaisseaux de guerre lui manquaient, ou du moins il n'en avait pas de quoi former une flotte qui pût combattre Octavius. Il écrivit donc à Fufius Calénus, que César avait laissé en Achaïe, pour lui demander des vaisseaux; et ce secours tardant trop pour le besoin, qui était pressant, il résolut de se servir de ce qu'il avait sous sa main. A quelques grands bâtiments qui étaient dans le port de Brindes il en joignit beaucoup de petits, qu'il arma d'éperons; et sur cette flotte ainsi composée ayant embarqué ses vieux soldats, il se mit à donner la chasse à Octavius.

Celui-ci prit réellement la fuite devant Vatinius, et même il abandonna le siége d'Épidaure[1], qu'il avait commencé. Mais lorsqu'il sut ce que c'était que la flotte ennemie, comme la sienne était beaucoup plus forte et pour le nombre et pour la grandeur des bâtiments, il s'arrêta dans le port d'une petite île nommée *Tauris*, et fit tous les arrangements nécessaires pour livrer bataille. Vatinius, allant toujours en avant, vit tout à coup sortir du port la flotte d'Octavius en bon ordre pour le combattre.

Il fut surpris, mais non pas déconcerté. Il donna aussitôt le signal du combat; et, comme il sentait tout le désavantage de ses bâtiments opposés à ceux des adversaires, il résolut d'y suppléer par son audace. Il fit avancer la galère qu'il montait, et qui était à cinq rangs de rames, contre la galère amirale d'Octavius. Le choc fut rude, et le bâtiment d'Octavius y perdit son éperon. Aussitôt tous les vaisseaux accourent de part et

[1] Ville sur les côtes de Dalmatie, dont les restes sont ce qu'on appelle *le vieux Raguse*.

d'autre au secours de leurs chefs; ils s'approchent, ils se serrent. C'est tout ce qui pouvait arriver de plus favorable aux soldats de Vatinius, dont la bravoure et l'expérience leur assuraient la victoire dès qu'on en venait à l'abordage. La galère d'Octavius fut coulée à fond; plusieurs autres eurent le même sort, ou furent prises : grand nombre de ses soldats périrent par le fer ou dans les eaux. Lui-même, il eut bien de la peine à se sauver avec quelques-uns de ses bâtiments qui le suivirent. Vatinius, vainqueur, alla se reposer dans le port d'où Octavius était sorti.

Cette victoire fut décisive. Octavius s'enfuit sur les côtes de la Grèce, d'où il passa en Sicile, et ensuite en Afrique. Aucun vaisseau tenant pour la cause de Pompée ne parut plus dans la mer Adriatique; et la province d'Illyrie reconnut les lois de César et les ordres de Cornificius. Vatinius, après ce glorieux exploit, s'en retourna à Brindes sans avoir perdu un seul bâtiment, ni même, si l'on prend à la lettre l'expression de l'ancien écrivain, un seul homme [1].

Calénus soumet à César Athènes, Mégare, et le Péloponnèse. Dio, Appian.

Dans la Grèce, les Athéniens et les Mégariens n'avaient subi qu'avec peine le joug de César. Ce général, dès avant la bataille de Pharsale, avait envoyé Fufius Calénus à la tête d'un détachement considérable pour faire la guerre aux lieutenants de Pompée qui occupaient les provinces du midi. Fufius eût bien voulu pénétrer dans le Péloponnèse; mais l'isthme en ayant été muré par les soins de Rutilius Lupus, commandant du parti contraire, il alla mettre le siége devant Athènes, et prit d'abord le Pirée, dont les fortifications avaient été détruites par Sylla. Les Athéniens étaient

[1] « Suis omnibus incolumibus. »

si obstinément opposés à César, qu'ils continuèrent encore de se défendre dans la ville, jusqu'à ce que, apprenant la défaite de Pompée, ils ouvrirent enfin leurs portes à Calénus. César, dont ils implorèrent la clémence par des députés, leur pardonna, en leur faisant néanmoins ce reproche : « Faudra-t-il donc toujours que [1], dignes de périr par vous-mêmes, vous « deviez votre salut à la gloire de vos ancêtres? »

Ceux de Mégare auraient dû suivre l'exemple de soumission que leur donnaient les Athéniens. Mais ils s'opiniâtrèrent, pour leur malheur, à soutenir un siége contre Calénus. Après une assez longue résistance, se voyant près d'être forcés, ils s'avisèrent de lâcher des lions que Cassius avait déposés et faisait nourrir dans leur ville, en attendant qu'il les transportât à Rome pour les jeux de son édilité; car il aspirait alors à cette charge. Ces lions dechaînés, au lieu de se jeter sur les soldats de Calénus, se tournèrent contre les Mégariens eux-mêmes, et en déchirèrent plusieurs, qui périrent ainsi de la façon la plus cruelle, et devinrent pour leurs ennemis un objet de compassion et de larmes. Le reste des habitants de Mégare fut réduit en esclavage. Mais Calénus eut l'attention et l'humanité de les vendre à des acheteurs qui eussent quelque liaison avec eux, et même de n'en exiger qu'un prix très-modique, afin que les malheureux Mégariens eussent la facilité de se racheter, et qu'une ville aussi ancienne et aussi illustre pût se relever de son désastre.

Plut. in Bruto.

La victoire de César à Pharsale avait levé les obstacles qui fermaient à Calénus l'entrée du Péloponnèse.

[1] Ποσάκις ὑμᾶς ὑπὸ σφῶν αὐτῶν ἀπολλυμένους ἡ δόξα τῶν προγόνων περισώσει; (APPIAN.)

Il marcha vers Patras, où Caton, comme je l'ai dit, quittant l'île de Corcyre, était venu aborder avec la plus grande partie de la flotte de Pompée. A l'approche du lieutenant de César, Caton se retira; et Calénus ne trouva plus rien qui lui résistât dans toute l'étendue de la Grèce.

Mort d'Ap. Claudius. Oracle qui lui avait été rendu par la Pythie.

Il ne me reste plus à placer ici que quelques faits particuliers, mais pourtant dignes de mémoire. Le premier de cette espèce qui se présente est la mort d'Ap. Claudius, homme plus recommandable par son nom et par ses dignités que par son mérite, mais à qui néanmoins une haute naissance avait donné un rang parmi les plus illustres citoyens de Rome. Il avait suivi Pompée, dont le fils aîné était son gendre; et ce général, dès le commencement de la guerre, l'envoya commander dans l'Achaïe. Appius, agité de grandes inquiétudes, et craignant un revers de fortune, plus encore pour lui que pour la cause qu'il avait embrassée, résolut de consulter l'oracle de Delphes sur le succès de la guerre. Il s'était de tout temps adonné à toutes les parties de la divination, et avait fait une étude sérieuse de cette prétendue science. La difficulté était ici de faire parler la Pythie : car depuis longtemps l'oracle était fort négligé; et la prêtresse tirait si peu de fruit et d'honneur de l'exercice de ses fonctions, que la chose ne valait plus la peine qu'elle s'exposât à la fatigue et au péril de l'ivresse forcenée qu'excitaient en elle les exhalaisons de l'antre d'Apollon. Elle refusa donc d'abord d'y descendre, et de s'asseoir sur le trépied. Mais Appius ayant usé de toute son autorité, il fallut qu'elle obéît. Voici la réponse qu'elle lui donna : « Romain, cette guerre ne te regarde point. Tu occu-

Lucan. l. 5.

« peras la côte de l'Eubée [1]. » Cette prédiction, qui a tout l'air d'avoir été ajustée aux vœux d'Appius, bien connus sans doute de la Pythie, eut un autre événement que n'attendait celui à qui elle était adressée. Il espérait que, tranquille dans un coin de l'Eubée, il verrait l'ébranlement de l'univers sans en ressentir les secousses. Il évita en effet les désastres de la guerre, mais ce fut par une maladie qui le mit au tombeau. Pompée lui donna pour successeur Rutilius Lupus, qui mura l'isthme du Péloponnèse, comme je viens de le rapporter.

Sulpicius et Marcellus prennent le parti d'un exil volontaire. Constance de Marcellus.

Après la bataille de Pharsale, deux illustres fugitifs, Ser. Sulpicius et M. Marcellus, se réunirent dans un même plan de conduite, quoiqu'ils fussent de caractère fort différent. Nous avons vu qu'ils avaient été consuls ensemble, et que, pendant que Marcellus agissait avec hauteur contre César, Sulpicius inclinait toujours pour la modération. Celui-ci était un esprit porté à la douceur. Aussi fut-il des derniers à se déterminer à passer en Grèce pour aller joindre Pompée; et ce qui lui fit prendre enfin cette hasardeuse résolution, ce furent vraisemblablement les commencements de disgrâce qui parurent d'abord menacer César dans la guerre d'Espagne contre Afranius et Pétreïus. Lorsque Pompée eut été vaincu, Sulpicius renonça totalement à la guerre. Il paraît même qu'il fit plus, et qu'il se résolut à renoncer à la satisfaction de vivre dans sa patrie [2],

[1] « Nihil ad te hoc, Romane, bellum pertinet. Eubœæ Cœla obtinebis. » (VAL. MAX, l. I, c. 8; OROS. VI, 15.)

[2] Ce que je dis ici de Sulpicius, je ne le trouve nulle part exprimé en propres termes; mais je l'infère de quelques endroits de Cicéron, et surtout de la septième lettre du XI[e] livre *ad Attic.*, et de la troisième du IV[e] liv. *ad Famil.*

et se confina dans quelque ville de Grèce ou d'Asie pour y passer le reste de ses jours dans une vie privée, se consolant avec la philosophie et avec les lettres, auxquelles il s'était toujours beaucoup appliqué. César, qui estimait beaucoup la douceur et la modération, le tira quelque temps après de ce loisir, et l'établit proconsul d'Achaïe, comme nous aurons lieu de le dire dans la suite.

Pour ce qui est de M. Marcellus, collègue de Sulpicius dans le consulat, il est constant qu'il se retira à Mitylène, et que là il se livra plus que jamais à l'étude de l'éloquence et de la philosophie, prenant même les instructions du philosophe Cratippe, qui est assez connu par les éloges que Cicéron lui donne en plusieurs endroits. Comme Marcellus avait l'ame grande, la philosophie ne fut pas pour lui une spéculation stérile : elle l'aida à soutenir sa disgrace avec fermeté, et à trouver dans la droiture et dans la pureté de ses intentions de quoi se consoler des événements. Brutus, parlant comme interlocuteur dans un des dialogues de Cicéron, témoigne avoir admiré [1] sa constance. Mais il s'en était exprimé plus au long et avec plus d'énergie dans un de ses propres ouvrages, dont Sénèque nous a conservé quelques traits tout-à-fait mémorables. « J'ai « vu [2], disait-il, Marcellus dans son exil de Mitylène, « jouissant de tout le bonheur que comporte la nature

[1] « Maximè laudandus est, qui hoc tempore ipso.... consoletur se quum conscientiâ optimæ mentis, tum etiam usurpatione et renovatione doctrinæ. Vidi enim Mitylenis nuper virum, atque, ut dixi, vidi planè virum. » (Cic. *in Bruto*, n. 250.)

[2] « Brutus ait se vidisse Marcellum Mitylenis exsulantem, et quantùm modò natura hominis pateretur, beatissimè viventem ; neque unquam bonarum artium cupidiorem quàm illo tempore. Itaque adjicit, visum sibi se magis in exsilium ire, qui sine illo rediturus esset, quàm illum in exsilio relinqui.... Illum exsulem Brutus

« humaine, et plus passionné que jamais pour les belles « connaissancse. Aussi, en m'éloignant de lui, je n'ai « pas cru quitter un exilé, mais aller moi-même en « exil. » Il ajoutait que César avait passé devant Mitylène sans s'y arrêter, parce qu'il n'avait pu soutenir la vue d'un homme de ce mérite réduit à une situation si peu digne de lui. « Quelle gloire pour Marcellus, s'écrie « Sénèque, que dans son exil il ait fait envie à Brutus, « et honte à César! L'un et l'autre ils lui ont rendu un « témoignage bien honorable. Brutus n'a pu qu'avec « une extrême douleur revenir sans lui à Rome, et Cé- « sar en a rougi. » C'est lorsque César revenait d'Asie, après avoir vaincu Pharnace, que Brutus, qui l'accompagnait, vit Marcellus à Mitylène.

Je ne sache guère que Sulpicius et M. Marcellus qui aient pris ainsi le parti d'un exil volontaire après la bataille de Pharsale. Parmi les autres, ceux qui ne s'attachèrent point à Caton pour aller renouveler la guerre en Afrique recoururent à la clémence du vainqueur, et sollicitèrent la permission de retourner en Italie et à Rome. Il y en eut beaucoup de ces derniers qui restèrent en Achaïe sous la main de Calénus, attendant de César, que d'autres soins occupèrent long-temps à Alexandrie, la décision de leur sort. Ils obtinrent tous, un peu plus tôt ou un peu plus tard, la grace qu'ils demandaient; mais sans que nous puissions donner à ce sujet aucun détail, sinon en ce qui regarde les deux Quintus Cicéron, père et fils, qui firent, en cette occasion, un indigne personnage.

relinquere non potuit, Cæsar videre. Contigit enim illi testimonium utriusque: Brutus sine Marcello reverti se doluit, Cæsar erubuit. » (SEN. *de Consol. ad Helv.* n. 9.)

Le frère et le neveu de Cicéron tiennent un indigne procédé à son égard.

Cic. ad. Att. l. XI.

On se souvient que Q. Cicéron, frère de l'orateur, avait servi comme lieutenant de César dans la Gaule. Il ne laissa pas, dans la guerre civile, de prendre parti pour Pompée; ce qui ne pouvait manquer d'offenser sensiblement son ancien général. Bien plus, César pensait que c'était lui qui avait déterminé son frère à quitter l'Italie, et battu la caisse [1], c'est l'expression dont il se servit, pour lui donner le signal du départ. Cicéron était à Brindes, fort en peine de ce qu'il deviendrait lui-même, lorsque ce mot de César lui revint. Toujours plein de bon cœur et d'amitié pour son frère, quoiqu'il eût déja quelque lieu de se plaindre de lui, il écrivit sur-le-champ à César en ces termes : « Je ne « m'intéresse pas moins vivement à mon frère qu'à ce « qui me touche moi-même [2]; mais, dans la situation « où je suis, je n'ose vous le recommander. Tout ce que « je puis me permettre, c'est de vous prier de ne point « croire qu'il ait tenu à lui que je ne suivisse un système « de conduite qui vous fût agréable, et que mon amitié « pour vous ne se soutînt sans aucune altération. Tou- « jours il m'a exhorté à demeurer uni avec vous; et « lorsque nous sommes partis ensemble de l'Italie, il a « été mon compagnon de voyage, et non pas mon guide. « A tout autre égard, il ne me convient point de me

[1] « Quintum fratrem lituum meæ profectionis fuisse. » (Cic. *ad Att.* XI, 12.)

[2] « De Quinto fratre meo non minùs laboro, quàm de me ipso : sed eum tibi commendare hoc meo tempore non audeo. Illud duntaxat tamen audebo petere abs te, quod te òro, ne quid existimes ab illo factum esse, quo minùs mea in te officia constarent, minùsve te diligerem; potiùsque semper illum auctorem nostræ conjunctionis fuisse, meique itineris comitem, non ducem. Quarè cæteris in rebus tantùm ei tribues, quantùm humanitas tua vestraque amicitia postulat. Ego, ei ne quid apud te obsit id te vehementer, etiam atque etiam rogo. » (Id. ibid.)

« rendre son intercesseur auprès de vous : votre dou-« ceur naturelle, l'amitié qui est entre vous et lui, « voilà ce qui vous décidera. Mais si la considération « de mon nom ne peut lui être utile, au moins je vous « prie instamment qu'elle ne lui fasse point de tort. »

Cette lettre, qui respire l'amitié fraternelle, en même temps qu'elle est écrite avec une prudence et une circonspection infinie, me paraît faire beaucoup d'honneur à Cicéron. Son frère, tout au contraire, en usa au plus mal avec lui. S'étant retiré à Patras après la défaite de Pompée, il ne se contenta pas de déclamer contre Cicéron en présence de quiconque voulut l'entendre; il fit passer ses indécentes invectives jusqu'à César. Son fils, jeune homme pétulant et impétueux, alla en Asie, moins pour demander la grace de son père que pour charger et accuser son oncle. Tous les amis de César, qui, pour la plupart, l'étaient aussi de Cicéron, furent indignés de l'ingratitude de son frère. Ils ne laissèrent pas de lui être favorables, parce qu'ils savaient bien que Cicéron était sans doute affligé de la noirceur de ses proches, mais qu'il était fort éloigné de désirer d'en être vengé. Quintus le fils, ayant vu César à Antioche, obtint de lui, à la recommandation d'Hirtius, tout ce qu'il demandait.

Détails sur les inquiétudes de Cicéron pendant son séjour à Brindes. Cic. ad Att. l. XI.

Le chagrin que causèrent à Cicéron son frère et son neveu ne fut pas le seul qu'il éprouva pendant son séjour à Brindes. Je ne parle point ici de ses affaires domestiques, du délabrement de sa fortune, de la mauvaise économie de sa femme, de la triste situation où se trouvait sa chère fille Tullie, qui fut obligée de faire divorce avec Dolabella, et qui n'avait pas de quoi soutenir son rang. Tous ces faits appartiennent à une vie

privée de Cicéron, et non à une histoire générale. Mais, outre tant de sujets de douleur, la cruelle incertitude dans laquelle il passa près d'un an, sans savoir sur quoi compter, fut pour lui un tourment qui lui abattit entièrement le courage, comme je l'ai déja dit.

Cic. Phil. II, 59. Tout en arrivant à Brindes, il courut un grand danger : car, peu de temps après, Marc-Antoine y aborda aussi avec les légions victorieuses à Pharsale. Il pouvait, s'il eût voulu, tuer Cicéron, qui était revenu en Italie de son propre mouvement, ou du moins sans permission par écrit de César. Antoine l'épargna; et il lui fit beaucoup valoir dans la suite ce prétendu bienfait, que Cicéron appelle avec raison un bienfait de voleurs de grands chemins, qui se vantent d'avoir donné la vie à celui à qui ils ne l'ont point ôtée. Mais enfin, il convient que, dans cette occasion, Antoine était le maître de faire de lui tout ce qu'il eût voulu. Délivré de ce péril, il ne se vit pas pour cela hors d'inquiétude. Il avait compté que César ne tarderait pas à venir en Italie, ou du moins qu'en quelque lieu qu'il fût il lui enverrait des assurances de son amitié. La guerre d'Alexandrie dérangea toutes les espérances de Cicéron. César, trop occupé pour penser aux objets éloignés, passa un long temps sans donner de ses nouvelles en Italie. Pendant cet intervalle, il fut nommé dictateur; et Marc-Antoine, ayant sous lui le titre et le pouvoir de maître de la cavalerie, demeura toujours l'arbitre du sort de Cicéron.

Il s'en fallait bien que ce maître de cavalerie n'eût la même douceur et ne s'astreignît aux mêmes égards
Cic. ad Att. XI, 7. que son dictateur. Il fut tout près de faire l'affront à Cicéron de le forcer de sortir de l'Italie. Voici à quelle

occasion. César, sur un faux bruit qui s'était répandu que Caton était de retour en Italie, et qu'il prétendait se montrer publiquement à Rome, écrivit à Antoine de ne le point souffrir; et il ajouta que son intention était qu'aucun de ceux qui avaient porté les armes contre lui n'eût la liberté de rester en Italie sans un congé exprès. Antoine notifia cette lettre à Cicéron, en lui faisant de mauvaises excuses sur ce qu'il était obligé de la mettre à exécution. Cicéron lui envoya un de ses amis pour lui représenter que c'était sur une lettre de Dolabella, écrite en vertu d'un ordre de César, qu'il avait pris le parti de venir à Brindes. Par là il obtint la permission d'y rester. Mais il eut le chagrin de trouver l'exception que l'on faisait en sa faveur exprimée nommément dans l'ordonnance que publia Antoine en conformité de la lettre de César. Il se vit donc affiché publiquement comme soumis au vainqueur, pendant que tant d'autres ou soutenaient encore la cause de la liberté, ou du moins faisaient leur paix à petit bruit et sans éclat.

Avec tout cela il n'était point tranquille, et le silence du dictateur le tenait toujours dans une grande perplexité. Enfin il reçut, vers les premiers jours de juin, Cic. ad Att. une lettre qu'on lui donnait pour être de César. Mais, XI, 16, 17. outre qu'elle était conçue en termes assez vagues et assez froids, il la soupçonna de supposition; et peut-être n'avait-il pas tort. Il n'est point du tout hors de vraisemblance que Balbus et Oppius, amis de César et de Cicéron, eussent, de concert avec Atticus, fabriqué cette lettre pour soulager et consoler un homme qui succombait sous le poids de sa douleur. Cicéron resta encore deux mois dans cette inquiétude. Au commen-

Cic. ad Fam. xiv, 23. cement d'août on lui remit une lettre de César, dont il témoigne à sa femme qu'il fut assez content. C'est sans doute celle dont il parle dans le plaidoyer pour Ligarius, et par laquelle César lui déclarait souhaiter qu'il continuât de jouir de toutes les prérogatives et de toute la splendeur dont il avait jamais été en possession, et lui permettait de conserver le titre d'*imperator*, avec les licteurs et les faisceaux qui lui étaient restés depuis son proconsulat de Cilicie.

Pro Lig. n. 7.

Cic. ad Att. xi, 20, 21. Cicéron se forgeait néanmoins encore des sujets de crainte. La facilité même avec laquelle César pardonnait à tous ses anciens ennemis lui était suspecte. Il appréhendait que ce ne fût un piége, et que le dictateur, n'ayant pas actuellement le temps d'examiner tous les différents cas où se trouvaient ceux qui s'adressaient à lui, ne se réservât à en prendre connaissance lorsqu'il serait plus tranquille. Les alarmes de Cicéron ne se dissipèrent entièrement qu'au retour de César en Italie. Il alla au-devant de lui; et il en fut reçu d'une manière si gracieuse et si franche, qu'il se persuada enfin que le passé était oublié.

Il se présente à César, et en est bien reçu. Plut. in Cic.

César, en arrivant à Rome, trouva que tout y était en feu. C'est de quoi maintenant je dois rendre compte au lecteur.

Nous ne sommes pas riches en mémoires touchant ce qui s'est passé à Rome et dans l'Italie en l'absence de César. Lui-même n'en dit rien dans ses Commentaires : et ses continuateurs, à son exemple, se sont renfermés dans ce qui a rapport à la guerre et aux armes. Ainsi, pour le gros des faits qui regardent les affaires civiles, nous sommes presque réduits au seul Dion, écrivain sans goût, à qui il est ordinaire de tron-

quer et d'altérer tout ce qui passe sous sa plume, et avec lequel il faut toujours aller la sonde à la main, si l'on ne veut être exposé souvent à se tromper.

On n'apprit à Rome la bataille de Pharsale que par les bruits publics ou par les lettres des particuliers; car César s'abstint, par modération et par pudeur, d'en écrire au sénat, ne voulant point insulter à l'infortune de Pompée, ni paraître triompher des malheurs publics. La ville reconnaissait dès long-temps les lois de César. Ainsi la défaite et ensuite la mort de Pompée n'y produisirent d'autre effet que d'affermir de plus en plus la domination du vainqueur. Tout demeura calme sous l'administration du consul Servilius Isauricus. État de Rome après la bataille de Pharsale. Dio, l. 42.

Ce fut lui sans doute qui, selon le droit de sa charge, nomma par ordre du sénat César dictateur pour toute l'année où l'on allait entrer. Il appartenait au dictateur de choisir son maître de cavalerie. Mais César était trop loin pour que l'on pût attendre ses ordres; et ses amis firent tomber cette grande charge à Marc-Antoine. L'élection des autres magistrats, consuls, préteurs, édiles curules, questeurs, devenait impraticable depuis la nomination du dictateur. Dès qu'il y avait un dictateur dans la république, sa puissance absorbait celle de toutes les autres magistratures, qui n'avaient plus de fonctions que celles qu'il lui plaisait de leur assigner; et c'était en particulier sous sa présidence que devaient se faire les élections. Cette raison de droit était appuyée de la force dans la circonstance dont il s'agit : et personne ne fut assez hardi pour deviner quelles étaient les intentions de César à l'égard du gouvernement de la république depuis que, par la ruine de Pompée, il était devenu maître absolu de toutes choses. Ainsi, au César dictateur, et Marc-Antoine maître de la cavalerie. Cic. Phil. II, n. 62.

An. R. 705.
Av. J. C. 47.

premier janvier, il n'y eut plus d'autres magistrats romains dans tout l'empire, si l'on en excepte les tribuns et les édiles du peuple, que César, dictateur, alors enfermé dans Alexandrie, et Marc-Antoine, maître de la cavalerie, jouissant dans Rome d'une autorité illimitée, que personne ne partageait avec lui.

Indécence excessive de la conduite d'Antoine.

Il était difficile que la puissance du gouvernement fût en plus mauvaises mains. On ne peut rien imaginer de plus vicieux ni de plus indécent que la conduite personnelle d'Antoine : débauches, ivrogneries, mauvaises compagnies de bateleurs et de comédiennes, excès d'intempérance, qui allaient jusqu'à l'obliger de vomir au milieu de la place en pleine fonction de sa charge ; voilà ce que présentait aux yeux de Rome son unique magistrat. Et l'on trouvait infiniment étrange que, pendant que César supportait les plus dures fatigues et affrontait les plus grands dangers pour achever une guerre si importante et si difficile, celui qui paraissait le chef de ses partisans ne fût occupé que du soin de boire et de s'enivrer.

Cic. Phil. II, n. 63 et seq. Plut. in Anton.

Ses rapines et ses injustices.

Encore cette turpitude de la vie d'Antoine ne faisait-elle tort qu'à lui. Mais ses rapines et ses exactions ruinaient plusieurs citoyens. Né d'un père prodigue et dissipateur, et lui-même plus prodigue et plus dissipateur encore, on peut juger quel était le délabrement de ses affaires. Comme donc il se voyait la force en main, il profita de l'occasion pour réparer les brèches de sa fortune, ou plutôt pour satisfaire sa fureur de dépenser. Il pillait à toutes mains ; il vendait publiquement la justice : il attribuait aux uns, sans aucun droit, des biens qui ne leur appartenaient pas ; il ôtait aux autres les biens dont ils étaient légitimes possesseurs.

On conçoit que les prétextes ne lui manquaient pas dans la ville, toute remplie de mécontents, et dont la plupart des citoyens regrettaient l'ancien gouvernement, et ne se soumettaient que par nécessité à la nouvelle tyrannie.

Aussi employait-il la terreur pour se faire obéir. Il présidait et aux assemblées et aux jeux l'épée au côté; ce qui était sans exemple dans Rome : et il se faisait partout accompagner d'une multitude de soldats toujours prêts à exécuter ses ordres. Dio.

Troubles violents excités dans Rome par Dolabella tribun.

La servitude semblait au moins promettre à la ville de la tranquillité. Dolabella ne permit point aux Romains de jouir de cette faible consolation. C'était un jeune homme qui avait des talents et un courage élevé, plein d'ambition et d'audace, et de plus accablé de dettes, comme la plupart de ceux qui étaient attachés à César. Pour se débarrasser tout d'un coup de ses créanciers, et en même temps s'acquérir des amis par une entreprise qui ne pouvait manquer de plaire au plus grand nombre des vainqueurs, il renouvela le projet tenté par Cœlius l'année précédente, et résolut de faire passer une abolition générale de toutes les dettes. Le tribunat du peuple, qui subsistait, comme je l'ai dit, dans le temps même que les autres charges n'étaient point remplies, pouvait seul mettre Dolabella à portée d'exécuter ce dessein. Quoique né patricien, il leva cet obstacle en se faisant transférer, à l'exemple de Clodius, dans l'ordre du peuple, et il fut nommé tribun. Aussitôt il proposa sa loi pour l'abolition des dettes; et, afin de gagner la populace, il en proposa tout de suite une autre, comme avait fait Cœlius, qui exemptait les locataires de payer les loyers aux propriétaires des mai-

sons. Tout ce qui restait encore d'honnêtes gens dans Rome fut indigné de ces lois, et deux des collègues de Dolabella, Asinius [1] et Trébellius, s'y opposèrent en forme. De là naquirent des querelles, des contestations vives, des combats, qui troublèrent toute la ville.

Antoine était bien dans le cas de profiter avec joie du bénéfice d'une loi qui eût aboli toutes les dettes. Aussi favorisa-t-il d'abord la proposition de Dolabella. Mais il lui survint, dans ce temps-là même, des soupçons, bien ou mal fondés, d'une intrigue criminelle entre sa femme et ce tribun. Il répudia sa femme, qui était aussi sa cousine germaine, fille de C. Antonius, collègue de Cicéron : il rompit avec Dolabella, et se prêta aux désirs du sénat, qui résistait de toutes ses forces à des lois séditieuses et destructives de toute bonne foi dans la société et dans le commerce. Le tribun se faisait soutenir par un grand nombre de gens armés. Antoine, en vertu d'un décret du sénat, qui le chargeait avec le collége des tribuns de veiller à la sûreté de la ville, défendit le port d'armes à tous ceux qui n'étaient pas gens de guerre, et il introduisit lui-même dans Rome de nouvelles troupes, outre celles qu'il avait déja autour de sa personne. Dolabella, qui se sentait appuyé de la faveur de la multitude, tint tête opiniâtrément et au sénat, et aux soldats du maître de cavalerie. Ce qui l'entretenait surtout dans son obstination, c'est que les nouvelles que l'on recevait de la situation de César dans Alexandrie étaient très-fâcheuses, et plusieurs comptaient qu'il y périrait. Lorsque César

[1] Cet Asinius peut bien être le fameux Pollion. = C'est l'opinion que M. Thorbecke a émise dans sa dissertation, *De Asinio Pollione*, Lugd. Bat. 1820. — L.

fut sorti vainqueur de l'Égypte, Dolabella craignit sa juste colère, et sembla vouloir se modérer. Mais les mouvements de l'Asie et la guerre de Pharnace, en éloignant le retour du dictateur, ranimèrent l'audace du tribun, et firent disparaître une circonspection politique qui n'avait été que l'effet de la crainte.

Sur ces entrefaites, Antoine fut obligé de quitter Rome pour aller faire rentrer dans le devoir les vieilles bandes de César, qui menaçaient d'une sédition. Les légions victorieuses n'avaient point reçu les récompenses qui leur avaient été promises : et néanmoins elles voyaient que l'on voulait tirer d'elles de nouveaux services; car il y avait eu ordre à la douzième légion de passer en Sicile, sans doute pour aller de là en Afrique contre Caton, Scipion et Juba. Cette légion refusa d'obéir, à moins que l'on n'acquittât les promesses qu'on lui avait faites; et lorsque les commandants voulurent ramener ces mutins et les faire souvenir des lois de la discipline, ils furent reçus à coups de pierres, et obligés de chercher leur salut dans la fuite. Cet exemple fut suivi des autres légions, qui déclarèrent qu'elles ne marcheraient point, si on ne leur payait ce qui leur était dû. C'est à ce désordre qu'Antoine prétendait aller apporter remède : mais Dion, qui seul fait mention de ce voyage du maître de la cavalerie, ne nous apprend pas quel en fut le succès. Il se contente de dire qu'Antoine, par une entreprise inouïe, et dont jamais aucun maître de la cavalerie ne lui avait donné l'exemple, se substitua un vice-gérant, et établit un gouverneur de Rome en son absence, L. César, son oncle, frère de sa mère.

L. César était un homme respectable par sa naissance, par ses dignités, par sa vertu; très-capable d'imposer à des gens qui eussent été accessibles aux sentiments de pudeur et de respect, mais très-peu propre à réduire un audacieux tel que Dolabella. Aussi, sous ce faible gouverneur, la sédition fut portée aux plus grands excès. Les créanciers d'une part, et les débiteurs de l'autre, formaient comme deux camps dans la ville, entre lesquels il se livrait tous les jours des combats. Ils s'emparaient des postes avantageux; ils s'attaquaient par le fer et par le feu. Le désordre alla si loin, que les vestales ne se crurent pas en sûreté dans le temple de Vesta, et emportèrent les choses saintes qui étaient confiées à leur garde.

Antoine, de retour à Rome, fut chargé de nouveau par le sénat de veiller à la sûreté et à la tranquillité publique. Le péril croissait. Dolabella agissait en désespéré ; et, ayant assigné un jour dans lequel il prétendait faire passer ses lois, il barricada les avenues de la place, il éleva des tours de bois pour en défendre les approches, comme s'il se fût agi d'une guerre en règle, ou d'un siége à soutenir. Antoine, de son côté, assembla des troupes dans le Capitole, avec lesquelles il força les barrières : il enleva et mit en pièces les tables sur lesquelles étaient inscrites les lois; et, ayant pris quelques-uns des plus séditieux, il en fit justice, et les précipita du haut du roc Tarpéien. Cette sévérité ne put néanmoins mettre fin aux troubles, et la sédition ne se calma que lorsqu'on eut nouvelle de la prompte défaite de Pharnace et de l'arrivée prochaine de César. Il resta même toujours un levain de division et d'ai-

greur, jusqu'à ce que le dictateur, par sa présence, vint imprimer un respect et une crainte qui tranquillisèrent tous les esprits.

César, de retour à Rome, apaise les troubles, et ne fait aucune recherche du passé.

Dolabella devait s'attendre au moins à perdre les bonnes graces de César; mais cet habile chef de parti n'était rien moins que sévère envers ceux qui lui avaient été et pouvaient encore lui être utiles. Ajoutez que les plaintes qui s'élevaient de toutes parts contre Antoine rendaient favorable la cause de son adversaire. César les égala en leur pardonnant à tous deux.

César travaille à amasser de l'argent par toutes sortes de voies.

Il ne rechercha personne pour le passé, ni ses partisans, ni même ceux de Pompée. Mais comme il avait fait d'énormes dépenses, et que la guerre d'Afrique, qui pressait, en demandait encore de nouvelles, il travailla à amasser de l'argent par toutes sortes de voies. C'était l'usage d'offrir des couronnes d'or et d'ériger des statues aux généraux vainqueurs. Sous ce prétexte, César reçut de grandes sommes, à titre de don gratuit et de contribution volontaire. Il fit aussi des emprunts considérables, soit aux particuliers, soit aux villes : bien entendu, suivant Dion, qu'il n'aurait jamais remboursé ce qu'on lui prêtait. Mais ce n'est là qu'une interprétation de cet historien; et l'on peut croire que César, curieux comme il était de l'estime publique, ne pensait pas à frustrer ceux qu'il obligeait de devenir ses créanciers. Quoi qu'il en soit de ses intentions, la mort le prévint avant qu'il lui fût possible de faire ces remboursements.

Il fait vendre les biens des vaincus, et en particulier ceux de Pompée, qui

Une autre ressource odieuse, mais qu'il jugea nécessaire pour trouver de l'argent, ce fut de faire vendre les biens de ceux qui avaient péri dans la guerre civile. Pompée lui-même ne fut pas exempt de cette loi. Ses

sont achetés par Antoine.

biens, sa maison, ses jardins, ses meubles furent vendus comme ceux d'un ennemi public, et achetés par Antoine. Cicéron a traité ce fait avec une force de sentiment qui excite encore la douleur et l'indignation des lecteurs après tant de siècles. C'est un des plus beaux morceaux de sa seconde philippique.

« César [1], dit-il, revint d'Alexandrie à Rome, heu-« reux, à ce qu'il s'imaginait : mais, pour moi, je ne « puis regarder comme heureux un citoyen qui fait le « malheur de sa patrie. Il établit un encan devant le « temple de Jupiter Stator; et là les biens de Pompée « (triste souvenir! si mes larmes sont taries, la douleur « n'en est pas moins vive au fond de mon cœur), les « biens de Pompée sont indignement proclamés par la « voix d'un misérable crieur. Dans cette seule circon-« stance, Rome oublia sa servitude pour donner un « libre cours à ses soupirs; et, malgré la terreur qui « asservissait les courages, au moins les gémissements « du peuple romain osèrent se produire en liberté. Tout « le monde était dans l'attente : on ne pouvait conjec-« turer quel serait le mortel assez impie, assez for-« cené, assez ennemi des dieux et des hommes, pour « commettre, en se rendant l'adjudicataire des biens de

[1] « Cæsar Alexandriâ se recepit: felix, ut sibi quidem videbatur; meâ autem sententiâ, si quis reipublicæ sit infelix, felix esse non potest. Hastâ positâ pro æde Jovis Statoris, bona (miserum me! consumptis enim lacrymis, tamen infixus animo hæret dolor), bona, inquam, Cn. Pompeii Magni voci acerbissimæ subjecta præconis. Unâ illâ in re servitutis oblita civitas ingemuit; servientibusque animis, quum omnia metu tenerentur, gemitus tamen populi romani liber fuit. Exspectantibus omnibus quisnam esset tam impius, tam demens, tam diis hominibusque hostis, qui ad illud scelus sectionis auderet accedere, inventus est nemo præter Antonium, præsertim quum tot essent circum hastam illam qui omnia auderent. Unus inventus est, qui id auderet, quod omnium fugisset et reformidâsset audacia. » (Cic. in *Phil.* l. 2, n. 94.)

« Pompée, le plus infame de tous les attentats. Per« sonne ne se présenta que le seul Antoine. Parmi tant « de scélérats capables de tout oser qui environnaient « cette enchère, Antoine seul fut assez audacieux pour « se porter à un crime qui faisait trembler l'audace la « plus effrénée. »

On peut juger, par ces violentes invectives, de la douleur amère que causa aux anciens partisans de Pompée, qui faisaient encore le plus grand nombre des Romains, le spectacle des biens de ce grand homme vendus à l'encan. Le besoin d'argent était le motif de César. Mais ce motif devait-il prévaloir auprès de lui sur l'inconvénient d'irriter tous les esprits, et particulièrement sur les égards de douceur et de générosité qu'il observa lui-même en toute autre occasion, par rapport à la mémoire de son infortuné rival?

Brouilleries entre César et Antoine à ce sujet.

Cet indigne butin ne prospéra point à celui qui s'en était rendu l'acquéreur. Tout ce qui était mobilier fut dissipé, gâté, perdu en très-peu de temps. Antoine ne suivait pas seulement en cela son humeur follement prodigue; il regardait cette affaire comme une aubaine, et il se persuadait qu'il ne serait jamais obligé d'en rien payer. Ce n'était point le compte de César, qui voulut bien lui donner du temps; mais à son retour d'Afrique, où Antoine ne le suivit point, il prétendit exiger pour le trésor public les sommes auxquelles avaient été estimés et vendus les biens de Pompée. Antoine trouva ce procédé très-mauvais : et c'est une chose charmante, à mon sens, que la manière dont Cicéron le fait parler à ce sujet. Il l'introduit tenant ce langage, plein de surprise et d'indignation : « César me

« demander[1] de l'argent! N'ai-je pas autant de droit de « lui en demander à lui-même? A-t-il donc vaincu sans « moi? Il ne le pouvait pas. C'est moi qui lui ai fourni « un prétexte pour exciter la guerre civile. J'ai pro- « posé des lois pernicieuses; j'ai porté les armes contre « les consuls et les généraux du peuple romain, contre « le sénat et contre le peuple, contre les dieux de la « patrie, contre les autels et les foyers sacrés, contre « la patrie elle-même. N'a-t-il vaincu que pour lui seul? « Puisque le crime est commun entre nous, pourquoi « le butin ne l'est-il pas? » Cicéron approuve tout ce discours comme très-raisonnable. « Mais si vous aviez « le bon droit de votre côté, dit-il à Antoine, César « était le plus fort. » En effet, il envoya garnison chez l'acheteur et chez ceux qui lui avaient servi de cautions; et il fallut qu'Antoine exposât en vente les misérables restes des meubles et des biens de Pompée pour tâcher de faire quelque argent. D'anciens créanciers firent opposition à la vente; et pendant ce temps-là César partit pour aller faire la guerre en Espagne contre les enfants de Pompée. Cicéron ne nous a point appris si Antoine fut enfin obligé de payer. Ce qui est certain, c'est qu'il recouvra dans la suite l'amitié de César, et qu'il demeura en possession de la maison de Pompée.

Il est à croire que les autres amis de César ne s'oublièrent pas plus qu'Antoine dans l'acquisition des

[1] « A me C. Cæsar pecuniam! Cur potiùs quàm ego ab illo? An ille sine me vicit? At ne potuit quidem. Ego ad illum belli civilis causam attuli: ego leges perniciosas rogavi: ego arma contra consules imperatoresque populi romani, contra senatum populumque romanum, contra deos patrios, arasque et focos, contra patriam tuli. Num sibi soli vicit? Quorum facinus est commune, cur non sit eorum præda communis? »

« Jus postulabas. Sed quid ad rem? plus ille poterat. » (Id. ibid. n. 72.)

biens des malheureux vaincus. Cicéron fait mention en particulier de P. Sylla, qui avait de l'expérience dans ces gains également bas et cruels. Il s'en était si bien trouvé sous la dictature de son parent, que, sous celle de César, il revint à la curée, et fut des plus empressés et des plus ardents acheteurs.

En même temps que César travaillait à ramasser de l'argent par différents moyens, il n'était pas moins attentif au soin de se concilier la faveur du peuple ; ce qui est un point de vue très-important dans une nouvelle domination. Pour cela, il suivit, au moins en partie, le plan de Dolabella, et ne craignit point de faire des largesses du bien d'autrui. Il est vrai qu'il n'alla pas jusqu'à une abolition générale des dettes. Il la refusa même avec fermeté aux instances de la multitude, disant qu'il était obéré lui-même, et que néanmoins il ne prétendait pas frustrer ceux à qui il devait. Mais, outre les adoucissements déja accordés par lui aux débiteurs dans sa première dictature, il les gratifia encore d'une remise de tous les arrérages dus depuis le commencement de la guerre civile. Et pour ce qui est des loyers, il soulagea les pauvres citoyens par une ordonnance qui portait que ceux qui n'avaient que deux mille sesterces (deux cent cinquante livres) de loyer[1], seraient exempts dans Rome du paiement d'une année entière[2], et dans le reste de l'Italie d'un quartier seulement.

César se concilie la multitude. Dio.

Suet. Cæs. c. 42.

Un troisième objet, encore très-essentiel, dont César s'occupa dans ce même temps, ce fut de commencer

Il récompense les principaux

[1] 409 fr. — L.

[2] C'est ainsi que Gronovius (*De Pec. Vet.* II, 2) explique les termes de Suétone, qui ont quelque obscurité.

de ses partisans. Calénus et Vatinius nommés consuls.

à récompenser ceux qui s'étaient attachés à lui, et les compagnons de sa victoire. Il donna aux uns des sacerdoces, aux autres des magistratures. Quoiqu'il restât très-peu d'espace de l'année courante, il fit créer consuls, comme je l'ai déja dit, Calénus et Vatinius. Il nomma aussi des préteurs, parmi lesquels nous connaissons Salluste, l'historien, qui rentra par cette voie dans le sénat, dont les derniers censeurs l'avaient exclu. Et, pour avoir un plus grand nombre de places à donner, il augmenta jusqu'à dix le nombre des préteurs pour l'année suivante.

Macrob. Sat. II, 3.

Le consulat de Vatinius, qui ne fut que de peu de jours, donna matière aux plaisanteries de Cicéron. Il disait qu'il était arrivé, pendant que Vatinius était consul, un grand prodige, en ce que sa magistrature s'était écoulée sans hiver, printemps, été ni automne. Vatinius, qui eut dans ce même temps une maladie, s'étant plaint à lui de ce qu'il ne l'avait pas vu, « J'ai « eu dessein, lui répondit Cicéron, de vous rendre « visite pendant votre consulat; mais la nuit m'a pris « en chemin [1]. » Le ridicule et l'indécent blessaient toujours Cicéron, et il ne pouvait s'en taire.

Catulle prenait la chose plus sérieusement que lui; et, frappé de l'indignité personnelle de Vatinius, il porte l'hyperbole poétique jusqu'à souhaiter la mort, pour ne pas voir le consulat avili et dégradé [2] par un sujet si méprisable.

[1] Je suis Macrobe. Mais ce mot de Cicéron paraîtrait mieux convenir au consulat de Caninius Rebilus, qui ne fut que d'un jour. Il en sera parlé plus bas.

[2] Per consulatum pejerat Vatinius.
Quid est, Catulle? quid moraris emori?
(*Epigr.* 50.)

César mit pourtant quelques personnages de mérite en place, mais il fallut qu'il les allât chercher parmi ceux qui avaient porté les armes contre lui. Il donna le gouvernement de l'Achaïe à Ser. Sulpicius, et à Brutus celui de la Gaule cisalpine. On ne peut pas douter que les Grecs n'aient eu lieu de se louer beaucoup de l'administration d'un aussi grand magistrat qu'était Sulpicius. Pour ce qui est de Brutus, Plutarque témoigne qu'il traita sa province avec toute l'humanité et toute la douceur possibles; et, ce qui me paraît bien remarquable, il faisait honneur de tout à César, et travaillait à lui concilier l'amour et le respect des peuples. Brutus, homme droit et vrai, en se jetant entre les bras de César après la bataille de Pharsale, ne s'était réservé contre lui aucun sentiment de haine. Il le servait alors en ami fidèle. Dans la suite, la gloire de venger la liberté opprimée le fit changer étrangement de sentiments à cet égard. Encore cette nouvelle façon de penser, comme nous le verrons, lui vint-elle du dehors et par une impulsion étrangère. Les habitants de la Gaule cisalpine se montrèrent reconnaissants envers leur vertueux gouverneur. Ils lui dressèrent dans la place de Milan une statue, que l'on y voyait encore du temps de Plutarque. Plut. in Bruto.

Il se fait nommer dictateur et consul pour l'année suivante, et prend Lépidus pour collègue dans le consulat, et pour maître de la cavalerie.

César arrangeait toutes choses pour passer promptement en Afrique, où les débris du parti de Pompée s'étaient principalement rassemblés, et prenaient de jour en jour des accroissements formidables. Il se fit continuer dictateur et désigner consul pour l'année suivante; et il prit pour collègue dans le consulat, et pour maître de la cavalerie en même temps, M. Lépidus, qui, selon que je l'ai rapporté plus haut, lui avait

rendu le service de le nommer à sa première dictature contre toutes les règles, étant lui-même simple préteur. Lépidus, revêtu de ces deux grandes dignités, devenait la première personne de l'état en l'absence du dictateur, et devait le représenter dans la ville et dans l'Italie.

Sédition qui s'élève parmi ses vieux soldats. Suet. Cæs. c. 70. Appian. Civ. l. II. Dio.

Tout semblait prêt pour le départ de César. Une sédition furieuse, qui s'éleva parmi ses vieilles légions, eût été bien capable de le retarder, si la vigueur et le courage intrépide de cette ame, la plus fière qui fut jamais, n'eût arrêté dans sa naissance un mal qui sapait l'édifice de sa fortune par les fondements.

J'ai déja dit que ces vieux soldats supportaient impatiemment de n'avoir pas encore reçu les récompenses qui leur avaient été promises; et, enhardis parce qu'ils se sentaient nécessaires, ils pressèrent insolemment l'exécution des promesses de leur général, et demandèrent même leur congé, comme ayant fini leur temps de service. C'est en Campanie que la sédition éclata; et entre les plus mutins se signalait la dixième légion, jusque-là toujours affectionnée singulièrement à César, et toujours honorée par lui des distinctions les plus flatteuses; mais elle ne s'en souvenait plus alors que pour nourrir et accroître son orgueil et son audace.

César ne se trouvait pas actuellement en état de les satisfaire. Il ne pouvait leur donner que des promesses; et il envoya Salluste, qui venait d'être créé préteur, avec ordre de leur déclarer de sa part qu'après que la guerre d'Afrique serait terminée, outre les distributions de terres et d'argent qui leur étaient dues du passé, il ajouterait encore une gratification de mille deniers (cinq cents francs) par tête.

Ces offres, si éloignées des prétentions du soldat, ne firent que l'irriter. Salluste courut grand risque de sa vie, s'il ne se fût sauvé en toute diligence; et, dans l'emportement où entrèrent les séditieux, ils partent sur-le-champ, et marchent vers Rome, faisant le dégât partout où ils passaient. Ils tuèrent même plusieurs personnes, et, entre autres, deux anciens préteurs, Cosconius et Galba.

Il l'apaise par sa fermeté.

César craignit pour la ville. Il en fit fermer les portes, et distribua pour la garder les troupes qu'il avait sous sa main: mais il ne s'y renferma pas lui-même; et lorsqu'il sut les séditieux arrivés dans le Champ-de-Mars, il alla à eux, malgré les représentations de ses amis alarmés, monta fièrement sur son tribunal, et, d'un ton de voix menaçant, demanda aux soldats ce qui les amenait et ce qu'ils prétendaient. Cette première démarche, si ferme et si haute, commença à déconcerter les mutins. Ils n'osèrent faire mention des récompenses dont le délai avait excité leurs murmures. Ils se contentèrent de représenter que, cassés de fatigues comme ils étaient, et épuisés par le sang qu'ils avaient perdu en tant de batailles, ils méritaient bien leur congé. *Je vous le donne*, repartit César sans balancer un instant; et, après un court intervalle de silence, pour mêler quelque chose de plus doux, sans préjudice de la dignité et de l'autorité du commandement, il ajouta, *et lorsque j'aurai triomphé avec d'autres troupes, je ne laisserai pas de m'acquitter des promesses que je vous ai faites.*

Ce peu de paroles foudroya les séditieux. La chose du monde qu'ils attendaient le moins, c'était que César leur donnât leur congé dans le temps où il avait en-

core tant de besoin de leurs services. La promesse de les récompenser les confondait. Ils étaient piqués de jalousie, s'il fallait qu'après avoir porté le poids et essuyé tous les périls de tant de guerres si importantes, ils laissassent à d'autres l'honneur d'en triompher. Agités de tous ces mouvements différents, ils demeurèrent quelque temps interdits, sans pourtant être domptés, parce qu'apparemment ils ne pouvaient croire que César effectuât sa menace, et consentît à se passer de leurs services. Le dictateur, de son côté, voulait s'en aller, comme n'ayant plus rien à leur dire. Ses amis le conjurèrent de ne pas s'en tenir avec les compagnons et les ministres de ses victoires à ce laconisme si sec et si dur. Il se résolut donc à reprendre la parole; et, pour apostropher les mutins, il employa le mot *Quirites*, comme qui dirait *bourgeois* ou *citadins*, parce qu'il ne les regardait plus sur le pied de soldats.

Ce mot acheva de les démonter. Ils se récrièrent qu'ils étaient soldats, ils recoururent aux prières les plus humbles, ils protestèrent de la sincérité de leur repentir; ils demandèrent, comme la plus grande de toutes les graces, qu'il les menât avec lui en Afrique, lui promettant de vaincre seuls les ennemis, en quelque nombre qu'ils fussent; ils s'offrirent même à être décimés, s'il le jugeait à propos. César, les ayant amenés au point où il les souhaitait, tint pourtant ferme d'abord. Il leur déclara qu'il ne voulait point répandre leur sang; mais que des soldats qui, pleins de force encore, avaient refusé le service à leur général, ne méritaient que d'être cassés. Enfin, vaincu par leurs supplications, il voulut bien se laisser fléchir, et leur accorder comme une faveur ce qu'il avait le plus grand

intérêt à désirer. Il n'y eut que la dixième légion par rapport à laquelle il demeura inexorable, lui reprochant son ingratitude, après toutes les marques d'affection dont il l'avait comblée. Les soldats de cette légion furent au désespoir; et, n'ayant pu obtenir leur pardon, ils ne laissèrent pas de le suivre malgré lui, ou du moins sans ordre, en Afrique. César se servit d'eux; mais, s'étant fait donner les noms des plus séditieux et des plus opiniâtres, il les exposa à toutes les occasions les plus périlleuses pour s'en défaire. Et ceux qui échappèrent aux hasards de la guerre n'évitèrent pas néanmoins tout châtiment. Ils furent privés du tiers de leur part du butin; et, dans la distribution des terres qu'il fit à son retour en Italie, il leur retrancha encore un tiers de la mesure qui leur avait été promise.

Principes de sa conduite par rapport à ses soldats. Suet. Cæs. c. 67.

C'était sa maxime de tenir toujours rigueur aux déserteurs et aux séditieux. Sur les autres fautes du soldat il se montrait doux et traitable. Souvent même, après quelque grande victoire, il les dispensait des travaux ordinaires de la milice, leur donnait toute liberté, et disait avec complaisance que ses soldats, au milieu de la bonne chère et des délices, ne laissaient pas de se bien battre [1]. Quand il les haranguait, il ne les apostrophait point, comme avaient fait les anciens généraux romains, par le nom de *soldats*, mais il employait le terme plus flatteur et plus caressant de *camarades*. Il avait aussi grand soin de leur parure, et faisait briller l'or et l'argent sur leurs armes, tant parce qu'il aimait naturellement la magnificence qu'a-

[1] « Jactare solitus, milites suos etiam unguentatos benè pugnare posse; nec *milites* eos pro concione, sed blandiori nomine *commilitones* appellabat. » (SUET. *Cæs.* c. 67.)

fin que le prix de leur armure les rendît plus soigneux de la conserver. Mais, en matière de sédition, il usait d'une sévérité inflexible, sentant bien qu'inutilement soumettrait-il ses adversaires, si les troupes par le moyen desquelles il les avait vaincus et les tenait dans la soumission, lui refusaient l'obéissance.

Toute cette politique était fort bien entendue par rapport aux intérêts d'un chef de parti; mais dans ce qui regarde l'indulgence et la mollesse envers le soldat, elle est contraire à toutes les bonnes règles, et serait indécente dans un commandant revêtu d'un pouvoir légitime.

César, après avoir apaisé la sédition dont je viens de parler, ne songea plus qu'à partir pour l'Afrique. Avant que de l'y suivre, je vais rendre compte de l'état des forces du parti de Pompée dans cette province.

LIVRE QUARANTE-SIXIÈME.

Guerre de César en Afrique. Mort de Caton. Triomphe de César. Son plan de gouvernement, et son attention à la réforme de divers abus. An de Rome 706.

§ I. *Métellus Scipion vient en Afrique joindre Varus et Juba. Son caractère. Caton se réunit à eux. Sa marche à travers les déserts de la Libye. Il impose à Juba, et se soumet à Scipion. Il sauve Utique, que Juba voulait détruire, et il se renferme dans cette place. Forces du parti vaincu en Afrique. César passe en Afrique. Son inconcevable activité. Son attention à prévenir l'effet des opinions superstitieuses du vulgaire. Il n'avait d'abord avec lui que peu de troupes, et très-mal approvisionnées. Il est attaqué par Labiénus. Grand combat où César se trouve extrêmement pressé. Trait de noblesse dans un soldat de Labiénus nouvellement sorti d'esclavage. Difficultés et périls de la situation où se trouvait César. Juba se met en marche pour venir joindre Scipion. Il est obligé de retourner sur ses pas pour défendre son royaume attaqué par Sittius. César se tient renfermé dans son camp. Il travaille à se concilier l'affection des peuples de la province d'Afrique. Un grand nombre de Gétuliens et de Numides désertent et passent dans son parti. Il reçoit des*

troupes et des vivres. Caton exhorte Scipion à traîner la guerre en longueur; et, voyant ses avis méprisés, il se repent d'avoir cédé le commandement. Cruauté de Scipion à l'égard d'un centurion et de quelques soldats vétérans de César. Orage affreux qui incommode beaucoup l'armée de César. Effroi des troupes de César à l'approche de Juba. Expédient singulier employé par César pour les rassurer. Hauteur et arrogance de Juba. Toutes les forces de César se trouvent enfin rassemblées. Il fait un exemple de sévérité contre cinq officiers. Trait remarquable de l'activité de César. Il fait tuer P. Ligarius, qui avait toujours continué de porter les armes contre lui, malgré le pardon reçu en Espagne. Attention singulière de César à exercer ses troupes. Bataille de Thapsus. Combat mémorable d'un soldat contre un éléphant. César marche contre Utique. Caton veut défendre la place; mais il ne trouve personne disposé à le seconder. Résolu de mourir, il se donne des peines infinies pour assurer la retraite des sénateurs qui étaient avec lui dans Utique. Dernier repas de Caton. Sa mort. Réflexions sur cette mort. Caton fut vraiment estimable par la douceur qu'il joignait à la fermeté. On peut le regarder comme l'un des hommes les plus vertueux que le paganisme ait produits. Trait inexcusable dans sa vie, au sujet de sa femme Marcia. Ses funérailles. Éloges qui lui sont donnés par tous ceux qui habitaient Utique. Mot de César lorsqu'il apprit la mort de Caton. Ce

que l'on peut penser du regret qu'il témoigna de n'avoir pu lui sauver la vie. César vient à Utique; pardonne au fils de Caton; impose une forte taxe aux Romains établis dans cette ville. Fuite de Juba. Zama, sa capitale, lui ferme ses portes. Il se fait tuer. Tout cède au vainqueur. Métellus Scipion se perce de son épée. La Numidie est réduite en province romaine. Salluste en est fait gouverneur, et y exerce toutes sortes de vexations. Récompenses et peines distribuées par César. Il fait mourir Faustus Sylla et Afranius. Sa clémence à l'égard des autres. Il part, n'ayant pas employé cinq mois et demi à terminer la guerre d'Afrique.

PRÉLIMINAIRES DE LA GUERRE D'AFRIQUE.

Métellus Scipion vient en Afrique joindre Varus et Juba. Son caractère. Dio, l. 43. Appian Civ. l. II. Plut. in Cat.

Après la bataille de Pharsale, Métellus Scipion s'était retiré, comme je l'ai dit, en Afrique, où il pouvait compter sur deux appuis, deux ressources, Juba et Varus. Juba, roi de Mauritanie, était d'autant plus constamment attaché au parti de Pompée, qu'il s'en regardait comme le principal soutien; et le succès de ses armes contre Curion, en lui enflant le courage, le liait aussi plus étroitement à une cause qu'il avait si glorieusement défendue. Varus, maintenu dans la possession de la province d'Afrique par la défaite de Curion, avait sous ses ordres des légions romaines qui avaient fait preuve de leur fidélité pour Pompée. Ainsi Métellus Scipion trouva des forces dans le pays où il prétendait renouveler la guerre; mais il n'y porta pas les talents d'un grand général. Une haute naissance,

un nom illustre, un courage plutôt de soldat que de capitaine, et une haine implacable contre César, voilà à peu près ce qui faisait tout son mérite. Du reste, il n'avait nulle expérience dans le commandement des armées: toute sa vie n'offre aucun exploit qui puisse lui mériter le titre de guerrier. Et, pour ce qui est des qualités qui constituent le grand homme, il en était encore bien plus dépourvu. On ne remarque en lui ni vue du bien public, ni élévation dans la façon de penser, ni douceur, ni modération. On y trouve au contraire le vice des petits esprits, je veux dire une présomption qui le rendait incapable de se prêter aux bons conseils; car il fut à portée d'en recevoir, au moins de la part de Caton, qui vint le joindre avec plus de dix mille hommes. Mais nous verrons qu'il ne sut pas en profiter.

Caton se réunit à eux. Sa marche à travers les déserts de la Libye.

Nous avons laissé Caton dans la ville de Cyrène, vers laquelle il avait dirigé sa route dès qu'il fut instruit de la mort de Pompée. S'étant cru obligé d'accepter le commandement de la flotte fugitive et de ceux qui la montaient, il ne pouvait rien faire de plus convenable que de réunir ses forces avec celles de Scipion. La saison était déja avancée, et la difficulté d'éviter les Syrtes [1], qui sont des bas-fonds très-périlleux pour les vaisseaux, le détermina à prendre le chemin de terre, malgré les fatigues incroyables qu'il y prévoyait; car il s'agissait de traverser un vaste pays, qui n'est rempli que de sables arides, et qui ne connaît d'autres habitants que des serpents de toute espèce. Caton fit donc de grandes provisions d'eau, qu'il chargea sur des ânes. Il mena

[1] Sèches de Barbarie.

aussi différentes sortes de voitures pour porter et les bagages et les hommes qui se trouveraient épuisés ou malades. Enfin il se précautionna contre les funestes effets des morsures des serpents, en se faisant accompagner de quelques Psylles [1], nation africaine, à qui l'antiquité a attribué une vertu merveilleuse, soit pour se rendre eux-mêmes invulnérables aux serpents, soit pour guérir ceux qui en ont été piqués ou mordus; vertu qui pourrait bien se réduire à l'art de sucer les plaies.

C'étaient là des secours capables de rassurer, jusqu'à un certain point, ceux qui devaient faire avec Caton une marche si pénible : mais le plus grand était, sans contredit, le courage de leur chef. Il marchait devant tous les autres à pied, tenant sa pique à la main [2], donnant l'exemple de supporter toutes les fatigues, et par là dispensé d'employer les exhortations et les ordres. Jamais il ne fit usage ni d'aucune voiture, ni même du cheval. Il était celui de toute sa troupe, qui dormait le moins, et le dernier à soulager sa soif lorsqu'il se rencontrait quelque source d'eau sur la route. Cette marche dura trente jours, au bout desquels il arriva à Leptis [3], et y passa le reste de l'hiver.

[1] Voyez la dissertation de M. l'abbé Souchai sur les Psylles, tome 7 des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

[2] Ipse manu sua pila gerens, præcedit anheli
Militis ora pedes : monstrat tolerare labores,
Non jubet; et nullâ vehitur cervice supinus,
Carpentove sedens : somni parcissimus ipse est,
Ultimus haustor aquæ..........
(LUCAN. V, 587.)

[3] Il y avait deux villes du nom de *Leptis*, que l'on distinguait par les épithètes de *grande* et de *petite*. Je crois qu'il s'agit ici de la *petite Leptis*, qui est la plus occidentale, et située vers le nord de la petite Syrte.

Il impose à Juba, et se soumet à Scipion.

Le parti qui se formait en Afrique, et à qui le long séjour de César dans Alexandrie donnait le temps de prendre des forces, avait grand besoin de la sagesse et de l'autorité de Caton. La mésintelligence se mettait entre Scipion et Varus, parce que celui-ci, amoureux du commandement, ne voulait pas le céder à l'autre, sous le frivole prétexte qu'il était depuis un temps considérable à la tête de la province; et le roi Juba, par son orgueil et son faste barbare, les écrasait tous les deux. La présence de Caton remédia, au moins en partie, à ces désordres. Il apprit à Juba à respecter la gloire et la prééminence du nom romain; et, dans leur première entrevue, le prince numide ayant pris la place d'honneur entre Scipion et Caton, ce fier Romain transporta lui-même son siége pour mettre Scipion au milieu, entre le roi et lui. Cette leçon ne suffit pas néanmoins ni pour corriger Juba, ni pour inspirer à Scipion des sentiments dignes de son rang. Nous aurons lieu de rapporter dans la suite quelques traits qui prouvent que le Numide n'avait pas oublié son orgueil, ni Scipion sa basse et timide adulation.

Pour ce qui est de la dispute entre le même Scipion et Varus, Caton la fit entièrement cesser en se soumettant lui-même aux ordres du premier. On lui offrait, du consentement même de Scipion et de Varus, le commandement en chef, dont il était incontestablement le plus digne par ses qualités personnelles. Mais la loi décidait la question contre lui. Scipion était consulaire: Caton n'avait eu que la dignité de préteur. Il protesta que, combattant pour les lois, il ne commencerait pas par les violer; et il refusa même de partager l'autorité, disant qu'il était plus avantageux pour la cause de n'a-

voir qu'un seul chef. Cette grande rigidité est assurément très-louable : Caton s'en repentit néanmoins lorsqu'il reconnut par les effets que Scipion était au-dessous de sa place.

Après l'exemple de Caton, tout autre aurait eu mauvaise grace à ne pas reconnaître Scipion pour général. Non-seulement Varus s'y soumit, mais Afranius, qui avait été consul; et à plus forte raison Pétreïus et Labiénus, vieux guerriers, mais qui n'étaient pas d'un rang à aspirer au commandement.

Le premier objet des chefs réunis fut de s'assurer de la fidélité de tout le pays qu'ils occupaient; et, comme ceux d'Utique leur étaient suspects avec fondement de nourrir une inclination secrète pour le parti de César, Juba, prince violent et cruel, voulait détruire cette grande ville, et en exterminer tous les habitants. Utique, qui était déja florissante durant que subsistait Carthage, avait encore profité de la ruine de cette capitale de l'Afrique. Elle était le siége du proconsul, et remplie de citoyens romains, et en particulier de chevaliers, que le commerce y attirait, et qui s'y faisaient des établissements. Caton ne put donc souffrir la simple proposition de ruiner une place si importante, et de faire périr tant d'hommes et de Romains : et, quoique Scipion se prêtât à la volonté de Juba, lui il éleva sa voix avec force dans le conseil; il invectiva contre une telle cruauté; et, par la véhémence de ses plaintes et de son indignation, il arrêta l'exécution de ce projet inhumain.

Il sauve Utique, que Juba voulait détruire, et il se renferme dans cette place.

Il était juste néanmoins de prendre des précautions pour empêcher que César ne pût être reçu dans Utique. A la prière des habitants eux-mêmes, et conformément

au vœu de Scipion, Caton se chargea de garder cette ville, qui, déja très-considérable par sa grandeur, par ses richesses, par la multitude de peuple qu'elle enfermait, par ses fortifications, le devint encore davantage sous la main d'un gouverneur aussi actif et aussi vigilant. Il y fit des provisions immenses de blé : il en répara les murs, il éleva des tours, et dressa hors la ville comme un camp environné de fossés et de palissades, où il logea toute la jeunesse d'Utique, mais désarmée. Pour ce qui est du reste des habitants, il les retint au-dedans des murs, ayant grand soin qu'ils ne pussent faire aucun mouvement, et les protégeant aussi de manière qu'ils ne souffrissent aucun tort ni aucun mauvais traitement de ses troupes. Ainsi Caton ne fit pas seulement un acte de générosité et de justice en sauvant Utique, il en tira un très-grand avantage pour ceux qui, par une aveugle fureur, avaient voulu la détruire. Il envoya à Scipion des armes, de l'argent, des vivres ; et cette place servit de magasin général pour tous les besoins de la guerre.

Forces du parti vaincu, en Afrique.

On conçoit bien que, le parti de Pompée se trouvant en si bonne situation dans l'Afrique, cette province devint comme le poste de ralliement pour tous ceux qui, après la bataille de Pharsale, conservaient encore l'espérance et la résolution de se relever de leur disgrace. Bientôt les vaincus se trouvèrent avoir des forces de terre et de mer capables de faire trembler leurs vainqueurs : une cavalerie innombrable, quatre légions du roi Juba, un très-grand nombre d'armés à la légère, dix légions recueillies ou formées par Scipion, six-vingts éléphants, et plusieurs flottes distribuées le long de la côte. Scipion, pour assembler de si nom-

Hirt de Bello Afric. n. 1 et 20.

breuses troupes, avait épuisé la province par des levées rigoureuses, enrôlant même les laboureurs, en sorte qu'il n'y eut point de moisson l'été qui précéda l'arrivée de César en Afrique, faute d'hommes qui cultivassent les terres. Néanmoins, comme le pays est extrêmement fertile, les récoltes passées avaient fourni à Scipion de quoi faire d'amples magasins. Il était donc dans l'abondance; et il prit toutes les mesures possibles pour préparer à son ennemi, quand il viendrait, une disette universelle. Il dévasta les campagnes; il choisit un petit nombre de places fortes, où il mit de bonnes garnisons, et détruisit toutes les autres, forçant les habitants de se renfermer dans celles qui étaient de défense. Sa flotte lui était aussi d'un grand usage. Il en détachait des escadres, qui, courant les mers, donnaient la chasse aux vaisseaux du parti contraire; qui faisaient des descentes en Sicile et en Sardaigne, et en enlevaient surtout les armes de toute espèce et les fers, dont l'armée d'Afrique manquait principalement. Déja on craignait en Italie, comme il paraît par plusieurs lettres de Cicéron à Atticus, que des adversaires si puissants n'y transportassent leurs troupes pendant que César était occupé en Égypte et en Asie. En même temps il s'élevait des mouvements et des troubles en Espagne, dont le jeune Pompée, encouragé par Caton, se hâta d'aller profiter. Ainsi le danger devenait grand pour le parti victorieux; et César, après avoir pourvu à ce qui pressait le plus dans Rome et dans l'Italie, n'avait pas un moment à perdre pour aller conjurer une tempête qui devenait aussi forte que celle qu'il avait dissipée par la victoire de Pharsale.

Lib. XI.

Il y courut avec une activité inconcevable; et il la

César passe

en Afrique, Son inconcevable activité.

porta si loin, que, si j'ose dire ce que j'en pense, elle ne peut servir de modèle qu'à ceux qui auraient un talent égal au sien, et deviendrait une témérité dans quiconque n'aurait pas d'aussi grandes ressources en lui-même.

Hirt. de Bello Afric. n. 2.

Il partit de Rome sur la fin de l'année que nous avons marquée par le consulat de Calénus et de Vatinius. Il passa le détroit à Rhége et de Messine; marchant droit à Lilybée, il y arriva le dix-sept décembre [1]. Mais il faut toujours se souvenir que l'année des Romains était alors dans une confusion extrême; en sorte que le jour qu'ils comptaient le dix-sept décembre était, dans la réalité, le trente septembre. Dès qu'il fut arrivé à Lilybée, il témoigna vouloir s'embarquer, quoiqu'il n'eût avec lui qu'une légion de nouvelles levées; et, afin que tous les siens comprissent qu'il ne prétendait souffrir aucun retardement, il se fit dresser une tente hors la ville, et si près du rivage, qu'elle était presque battue des flots de la mer.

Pendant plusieurs jours le mauvais temps ne permit point de lever l'ancre : et ce délai donna moyen à quelques troupes de terre et à plusieurs vaisseaux de guerre et de charge de se rendre auprès de César. Bientôt il vit autour de lui six légions, dont une de vieux soldats, deux mille chevaux, et un grand nombre de bâtiments des deux espèces. Quoiqu'il ne fût pas possible de partir, il fit embarquer au moins et soldats et rameurs, les gens de pied dans les vaisseaux de guerre, et la cavalerie dans ceux de charge; et au premier

[1] Je traduis ainsi cette expression latine, *le quatorze avant les calendes de janvier*, parce que dans le calendrier de Numa, que suivaient alors les Romains, décembre n'avait que vingt-neuf jours.

beau temps il se mit en mer, le vingt-cinq décembre, sans donner même de rendez-vous aux capitaines de vaisseaux, parce que, la côte d'Afrique étant tout entière sous la puissance des ennemis, il ne savait pas précisément où il aborderait. Sa flotte réellement fut dispersée : les uns allèrent d'un côté, les autres de l'autre. Lui-même, assez mal accompagné, mais ayant un bon vent, il vit terre le quatrième jour de la navigation, et, après avoir côtoyé Clupéa, Néapolis, et quelques autres places maritimes, il vint débarquer près d'Adrumète avec trois mille hommes de pied et cent cinquante chevaux. Cette poignée de troupes fit d'abord toute sa défense dans un pays qu'occupait une multitude innombrable d'ennemis.

On rapporte qu'en descendant à terre, il tomba. Comme il connaissait le génie superstitieux du vulgaire, et qu'il appréhendait que ses soldats ne prissent sa chute pour un mauvais présage, il eut la présence d'esprit d'en corriger sur-le-champ l'effet en étendant les bras comme pour embrasser cette terre, et en criant à haute voix : *Afrique, je te tiens.*

Son attention à prévenir l'effet des opinions superstitieuses du vulgaire. Suet. Cæs. n. 54.

Il avait employé une précaution semblable pour prévenir l'impression que faisait sur plusieurs le nom du chef du parti contraire. Tout le monde connaissait et admirait les glorieux exploits des deux grands Scipions en Afrique. En conséquence, on s'imaginait qu'en ce pays la victoire était attachée à leur nom par la loi des destins, et qu'il n'était pas possible qu'un Scipion fût vaincu dans une contrée si heureuse pour sa famille. César, qui savait que souvent il est dangereux de heurter les préjugés de la multitude, et qu'il vaut mieux les guérir en paraissant s'y conformer, mena avec lui

un homme sans talent, et très-méprisé pour sa conduite, mais qui était de la race et du nom des Scipions.

Hirt. n. 3. Dans Adrumète il y avait une garnison ennemie. César fit une tentative pour gagner le gouverneur de la place; et n'ayant pu y réussir, il résolut de s'éloigner. La garnison sortit sur lui pour l'incommoder dans sa retraite. Il la repoussa avec avantage, malgré l'inégalité des forces : et, ce qui est presque incroyable, trente cavaliers gaulois mirent plusieurs fois en fuite deux mille chevaux maures. Il vint ainsi camper près de la ville de Ruspine le premier janvier; et là il prit possession de sa troisième dictature et de son troisième consulat.

An. R. 706. Av. J.C. 46.

C. JULIUS CÆSAR. III.
M. ÆMILIUS LEPIDUS.

Il n'avait d'abord avec lui que peu de troupes, et très-mal approvisionnées.

La ville de Ruspine, dont je viens de parler, et les bourgades qui se trouvaient dans le voisinage, s'étaient soumises aux ordres de César. Leptis, place importante sur cette même côte, en fit autant : et déja le hasardeux général avait plus d'un port à sa disposition. Il eut une grande attention à bien traiter ceux qui se déclaraient pour lui, afin que d'autres fussent invités à suivre leur exemple.

Ses premiers soins, dans les commencements, embrassèrent principalement trois objets : amasser des blés et des vivres dans le pays pour faire subsister ses troupes, rassembler au lieu où il était ce qu'il avait de vaisseaux épars sur ces mers, et faire venir de Sardaigne et de Sicile toutes sortes de provisions et de nouveaux renforts. Tout ce qu'il pouvait faire par lui-même, il ne s'en reposait sur personne. Il conduisait

ses troupes aux fourrages; il s'embarqua même pour aller à la quête de ses vaisseaux. Peu à peu toutes les forces avec lesquelles il était parti de Sicile se réunirent auprès de sa personne; et l'on vivait dans son camp, quoique fort à l'étroit. Mais au milieu de toutes ces difficultés il portait sur son visage un air de sérénité, une assurance de vaincre, qui inspiraient les mêmes sentiments à tous les soldats. La vue de leur général, en qui ils avaient une confiance parfaite, faisait disparaître à leurs yeux tous les périls et toutes les peines. Hirt. n. 10.

Cette armée néanmoins était peu nombreuse, et presque toute de nouveaux soldats. Il fallait nécessairement à César, et une augmentation de forces, et des munitions de toute espèce. Il envoya donc des ordres en Sardaigne et dans toutes les provinces voisines, afin que l'on en fît partir d'amples convois pour son armée aussitôt après ses lettres reçues. Il dépêcha Rabirius Postumus en Sicile, pour lui amener des troupes, et Salluste dans l'île de Cercine, pour enlever les blés dont les adversaires y avaient fait des magasins; et il exigeait l'exécution de ses ordres sans délai et sans recevoir aucune excuse. Il n'était point question de lui alléguer ni les dangers, ni les obstacles; il voulait être obéi.

Il est attaqué par Labiénus. Grand combat où César se trouve extrêmement pressé.

Avant qu'il eût pu recevoir ces secours, il se vit sur les bras une nuée d'ennemis. Le quatre janvier, étant parti de son camp pour aller au fourrage avec trente cohortes, qui faisaient à peu près quinze mille hommes de pied, quatre cents chevaux, encore fatigués de la navigation, et quelques archers en assez petit nombre, il fut averti par ses coureurs que l'ennemi approchait :

c'était Labiénus, à la tête d'un très-grand corps de cavalerie et d'infanterie. Sa cavalerie consistait en seize cents chevaux gaulois et germains, qu'il avait amenés de Thessalie, et huit mille chevaux numides, auxquels pendant le combat se joignirent encore onze cents cavaliers d'élite conduits par Pétreïus. L'infanterie, tant pesamment que légèrement armée, était quatre fois aussi nombreuse, et soutenue de frondeurs et d'archers à pied et à cheval. Labiénus se comptait sûr de vaincre; et il s'était vanté de lasser les soldats de César par la multitude de troupes africaines qu'il leur opposerait; en sorte que, quand même ils auraient d'abord tout l'avantage, épuisés enfin par la fatigue de tuer il faudrait qu'ils succombassent.

En effet, César eut besoin de toute son habileté et de tout son courage pour résister à une si grande supériorité. Il paya de sa personne; et, voyant un soldat qui portait l'aigle d'une légion prendre la fuite, il le saisit au corps, lui fit faire un demi-tour sur lui-même, et lui dit : *Tu te trompes, c'est de ce côté-là que sont les ennemis.* Il ne put néanmoins empêcher que ses gens ne fussent enveloppés, et obligés pendant quelque temps de combattre en rond : mais, en les étendant en longueur sur une seule file, il vint à bout de couper et de rompre cette multitude qui l'environnait. Les troupes légères dont l'armée de Labiénus était presque toute composée, ne pouvaient pas soutenir le poids de l'attaque du soldat légionaire, lorsqu'il les joignait et les serrait de près. César sut si bien profiter de cet avantage, qu'après quelques alternatives de combats et de retraites, enfin il repoussa les ennemis jusqu'au-delà d'une colline, sur laquelle il se posta pour faire

halte, et d'où il se remit ensuite en marche vers son camp.

Dans cette action, qui dura près de sept heures, Pétreïus fut blessé, et Labiénus courut un grand risque par une aventure qui mérite d'être rapportée. Il se montrait aux premiers rangs, à cheval, sans casque, exhortant les siens, et apostrophant quelquefois avec insulte les soldats de César. *Milices de nouvelles levées*, leur criait-il, *il vous sied bien mal d'affecter tant de fierté. Est-ce que César vous a déja ensorcelés? il vous jette dans un extrême péril; j'ai grande compassion de vous.* Alors un soldat de ceux à qui il s'adressait, élevant la voix, lui répondit: *Labiénus, je ne suis point un apprenti dans le métier de la guerre; je suis un soldat vétéran de la dixième légion. Tu m'en imposes*, reprit Labiénus; *je ne reconnais point les enseignes de la légion dont tu parles. Eh bien!* répliqua le soldat, *je vais me faire connaître.* En même temps il ôte son casque pour se découvrir le visage, et lance de toutes ses forces sa demi-pique contre Labiénus. Il le manqua, mais il blessa son cheval.

J'ai suivi dans le récit de ce combat l'ancien auteur des mémoires sur la guerre d'Afrique. Les écrivains grecs ne sont pas si favorables à César, et disent nettement qu'il eut du dessous. Ce qui est évident par les faits, c'est que, s'il y fit quelque perte, au moins il ne fut point battu ni rompu, et qu'il sauva le gros de ses troupes, objet unique qu'il se proposait en cette circonstance.

Plut. App. Dio.

Il n'en fallait pas davantage à Labiénus pour chanter victoire; et peu de jours après, Scipion étant arrivé avec de grandes forces, huit légions et quatre mille

chevaux, ce général qui n'était pas moins fastueux que son lieutenant, crut devoir donner de magnifiques louanges aux troupes prétendues victorieuses, et distribuer des récompenses militaires à ceux qui s'étaient distingués par quelque action de valeur. Labiénus lui présenta, entre autres, un cavalier pour lequel il lui demanda des bracelets d'or. Scipion, qui savait que ce soldat sortait tout récemment d'esclavage, craignit d'avilir le prix de la bravoure par la bassesse d'un tel sujet, et il le refusa. Pour le consoler, Labiénus lui donna de l'or; il n'en manquait pas, en ayant beaucoup emporté de Gaule pendant qu'il y servait sous César. Mais Scipion, suivant toujours son idée, dit au soldat: *Tu reçois là le présent d'un homme riche.* Ce nouveau libre, presque encore flétri des fers de la servitude, sentit toute la différence de la récompense qui lui était refusée à celle qu'on lui donnait. Il jeta l'or de Labiénus, et demeura immobile les yeux fixés en terre d'un air triste et mécontent. Une telle noblesse d'ame réparait bien la bassesse de sa première condition. Scipion en jugea ainsi, et lui dit alors: *Ton général te donne des bracelets d'argent.* A ces mots, le soldat, transporté de joie, court triomphant recevoir son prix. Si tous les soldats de Scipion eussent eu une pareille élévation de sentiments, César aurait eu plus de peine à le vaincre.

Trait de noblesse dans un soldat de Labiénus nouvellement sorti d'esclavage. Val. Max. l. 8, c. 14.

Il était actuellement dans une position fâcheuse, en présence d'un ennemi beaucoup plus fort que lui. En attendant que ses vieilles bandes arrivassent, il s'aida le mieux qu'il lui fut possible de ce qu'il avait sous la main; et, pour augmenter ses troupes, il transporta de sa flotte dans son camp tout ce qu'il y avait d'hom-

Difficultés et périls de la situation où se trouvait César. Hirt. n. 21.

mes qui n'étaient pas absolument nécessaires pour la manœuvre des vaisseaux, et qui pouvaient lui rendre service sur terre. A ce premier soin il ajouta celui de se fortifier diligemment. Il tira des lignes de communication de la ville de Ruspine et de son camp à la mer, afin d'assurer ses derrières, et d'être à portée de recevoir aisément les secours qui lui viendraient.

Mais la disette des vivres et des fourrages le fatiguait étrangement. Il n'occupait dans l'Afrique qu'un espace de six mille pas à la ronde : et d'ailleurs tout le pays était ravagé, comme je l'ai dit auparavant. Ainsi il n'avait que très-peu de blé, qu'il ménageait avec une extrême économie; et pour ce qui est des chevaux, on les nourrissait avec de l'algue marine, que l'on prenait seulement la précaution de laver dans de l'eau douce avant que de la leur donner à manger.

Cette situation des choses était tout-à-fait avantageuse pour les ennemis de César; et Juba, qui en fut instruit, partit de son royaume avec de très-nombreuses troupes d'infanterie et de cavalerie pour venir, en réunissant toutes les forces du parti, écraser un adversaire encore faible et mal accompagné. Un coup de la bonne fortune de César, ou plutôt l'effet de ses intrigues, écarta ce prince lorsqu'il était tout près de se joindre à Scipion.

Juba se met en marche pour venir joindre Scipion.

A l'occasion de la conjuration de Catilina, j'ai parlé d'un certain Sittius qui, ayant été obligé, pour de mauvaises affaires, d'abandonner l'Italie, s'était retiré en Afrique. Cet homme, qui avait de la tête et du courage, s'était formé une petite armée de gens ramassés en Italie et en Espagne; et, dans les guerres qu'avaient entre eux les petits princes d'Afrique, il se louait à ceux qui le

Il est obligé de retourner sur ses pas pour défendre son royaume attaqué par Sittius. Dio, Appian.

payaient le mieux. Comme on remarqua que le parti auquel il se rangeait était toujours victorieux, ce fut à qui l'aurait pour allié; et il se maintenait en fort bonne posture, ayant des troupes bien exercées, et un grand nom dans le pays. Les anciennes liaisons de Sittius avec Catilina le déterminèrent sans doute aisément à répondre aux sollicitations de César, qui avait été ami de ce chef de conjurés. Ainsi, dès que Juba fut sorti de son royaume, Sittius y fit une irruption avec Bogud, roi d'une partie de la Mauritanie. Il prit Cirta, capitale de la Numidie, et deux villes des Gétuliens. De là il se répandait dans les campagnes, il fatiguait et inquiétait les villes; de façon que Juba eut peur de s'exposer à perdre ses propres états tandis qu'il allait soutenir une querelle étrangère. Il rebroussa donc chemin, laissant seulement à Scipion trente éléphants, qui même n'étaient pas encore instruits et dressés.

Hirt. n. 25.

César se tient renfermé dans son camp.

On peut juger combien l'arrivée de Juba aurait mis César en un grand danger, puisque, malgré la retraite de ce prince, il ne se croyait pas assez fort pour se mesurer avec Scipion. Il se tenait renfermé dans un camp bien retranché, et au-devant duquel il avait même semé des chausse-trapes et des chevaux de frise pour empêcher l'approche de la cavalerie ennemie. Scipion eut beau lui présenter la bataille, César refusa constamment d'accepter le défi; et ce général, si ardent en toute autre occasion, qui toujours avait été accoutumé à presser ses adversaires, à les harceler, à les forcer de combattre, ici se conduisait avec un flegme merveilleux; et, tranquille dans son camp, il souffrait les insultes et les bravades des chefs et des soldats du parti contraire.

C'était là pourtant une situation violente pour lui; et, afin d'en sortir, il envoya de nouveaux ordres en Sicile, de lui amener ses troupes sans aucun délai, et sans avoir égard ni à la rigueur de la saison, ni aux vents, quels qu'ils pussent être. Et son empressement était si vif, que, dès le lendemain que ses ordres étaient partis, il se plaignait du retardement et de la lenteur qu'on apportait à les exécuter, et tenait perpétuellement ses regards tournés vers la mer.

Il travaille à se concilier l'affection des peuples de la province d'Afrique.

Pendant ce loisir forcé, César ne demeurait pas oisif. Outre qu'il exerçait beaucoup ses soldats en leur faisant sans cesse remuer la terre, et construire toutes sortes d'ouvrages, tours, forts, digues avancées dans la mer, il écrivit des lettres circulaires dans toute la province d'Afrique pour y notifier son arrivée: car, à cause du petit nombre de troupes qu'il avait amenées, et de son inaction, on croyait dans le pays que ce n'était pas lui qui était venu en personne, mais qu'il avait seulement envoyé un de ses lieutenants. Cette attention ne fut pas inutile. Comme toute la province était extrêmement foulée et maltraitée par Scipion, un grand nombre des plus illustres habitants se rendirent de toutes parts dans le camp de César pour lui en porter leurs plaintes. La bonté avec laquelle il les écouta disposa favorablement pour lui les esprits des peuples, qui le voyaient sensible à leurs maux; et Acilla, ville importante, se livra à lui et reçut garnison.

Un grand nombre de Gétuliens et de Numides désertent et passent dans son parti.

Il entretenait aussi des intelligences jusque dans le camp de son ennemi. Il lui débaucha plusieurs soldats légionaires; mais surtout les Gétuliens et les Numides désertaient en foule pour venir prendre parti dans les troupes de César. Le nom de Marius était grand parmi

ces nations; et, comme on avait eu soin de leur faire connaître que César était allié de cet homme si célèbre, ces barbares avaient conçu de l'inclination pour lui, et ne demandaient qu'à le servir. Il envoya même en Gétulie quelques transfuges des plus distingués de cette nation pour faire soulever leurs compatriotes. La chose réussit, et produisit une diversion qui ne laissa pas d'occuper quelque partie des troupes de Juba.

Il reçoit des troupes et des vivres.

Cependant il lui arriva en même temps tout ce qu'il souhaitait, troupes et vivres. Salluste, s'étant emparé sans difficulté de l'île de Cercine, y trouva beaucoup de blé, qu'il envoya au camp; et de Sicile Alliénus fit partir deux légions, neuf cents cavaliers gaulois, et mille frondeurs ou archers, qui, en quatre jours de navigation, vinrent aborder heureusement au port de Ruspine. Ce double renfort répandit la joie dans l'armée; et César se crut alors en état de sortir de son camp et d'approcher l'ennemi de plus près. Ce mouvement donna lieu à un combat de cavalerie dans lequel Scipion fit une perte considérable. Les cavaliers gaulois attachés à Labiénus furent enveloppés et entièrement taillés en pièces; et les adversaires de César se virent ainsi privés de la fleur et de l'élite de leurs troupes de cavalerie.

Caton exhorte Scipion à traîner la guerre en longueur; et, voyant ses avis méprisés, il se repent d'avoir cédé le commandement. Plut. in Cat.

Scipion avait là de quoi se convaincre de la sagesse des conseils de Caton, qui, en lui envoyant d'Utique des renforts et des convois, l'avertissait sans cesse de ne point engager d'action contre un guerrier tel que César, et de traîner au contraire les choses en longueur pour le miner par le temps. Mais l'ignorance est indocile et présomptueuse. Scipion rejeta avec hauteur les avis de Caton; et même, le taxant de lâcheté, il lui écrivit un jour qu'il devait se contenter de trouver sa sûreté dans

une bonne ville et derrière de fortes murailles, et que c'en était trop de vouloir encore empêcher les autres de suivre les mouvements de leur courage. Caton fut piqué de ce reproche; et pour faire connaître que ce n'était point la crainte qui le gouvernait, il répondit à Scipion que, si on voulait lui rendre les troupes qu'il avait amenées en Afrique, il était prêt à passer à leur tête en Italie pour y faire une diversion qui serait très-avantageuse à la cause commune, et qui pourrait forcer César de lâcher prise et de retourner sur ses pas. Scipion s'étant moqué de cette offre, ce fut alors que Caton se repentit d'avoir cédé le commandement à un homme qui ne pouvait manquer de mal réussir dans la guerre, et qui d'ailleurs, quand même, contre toutes les apparences, il aurait un succès qu'il ne méritait nullement, serait incapable de modération dans la victoire, et traiterait les vaincus avec insolence et avec cruauté. Dès-lors il reprit la pensée qu'il avait déja eue de ne revoir jamais Rome; et, dans la supposition même que l'événement de la guerre fût conforme à ses vœux, il résolut d'aller se confiner dans quelque coin de la terre où il ne fût pas témoin des violences qui seraient exercées sur les vaincus.

Sa crainte sur la manière dont Scipion userait de la victoire n'était pas mal fondée, si nous en jugeons par quelques traits de la conduite que tint ce général en un temps où l'incertitude du succès aurait dû le rendre plus modéré. En voici un exemple.

Cruauté de Scipion à l'égard d'un centurion et de quelques soldats vété-

Deux vaisseaux de l'escadre qui avait transporté en dernier lieu des troupes de César en Afrique, ayant été écartés par la tempête, tombèrent au pouvoir des lieutenants de Scipion qui gardaient les côtes, et tous ceux

rans de César. Hirt. n. 44. qui montaient ces deux vaisseaux lui furent envoyés. Parmi ces prisonniers il y avait un centurion : les soldats étaient partie vétérans, partie nouveaux. Scipion se les fit tous amener devant son tribunal, et leur parla en ces termes : « Je sais que ce n'est point de votre « propre mouvement, mais à l'instigation de votre scé- « lérat de général, que vous faites une guerre impie à « vos concitoyens et aux plus honnêtes gens de la ré- « publique. Maintenant donc que la fortune vous a « réduits sous notre puissance, si, rentrant en vous- « mêmes, vous voulez vous réunir aux bons citoyens « pour la défense de la république, je vous promets « non-seulement la vie, mais une récompense. Expli- « quez-vous, et dites ce que vous pensez. »

Le centurion prit la parole, et lui fit une réponse bien contraire à son attente. « Scipion, lui dit-il, car « je ne puis vous donner le titre de général, je vous « rends de très-humbles actions de graces pour la bonté « dont vous voulez bien user envers des prisonniers de « guerre ; et peut-être profiterais-je de votre bienfait, « s'il ne fallait pas l'acheter par un horrible crime. Quoi ! « je porterais les armes et je combattrais contre César, « mon général, sous qui j'ai servi comme centurion, « et contre son armée victorieuse, à la gloire de laquelle « je tâche, depuis tant d'années, de contribuer par ma « valeur ! C'est ce que je ne ferai jamais ; et je vous ex- « horte même à renoncer à la guerre que vous avez en- « treprise. Vous ne savez pas quelles sont les troupes « avec lesquelles vous prétendez mesurer les vôtres ; et « tout à l'heure, si vous le voulez, je vais, par une ex- « périence indubitable, vous en faire connaître la dif- « férence. Choisissez une de vos cohortes, celle en qui

« vous avez le plus de confiance. Je ne vous demande « pour la combattre que dix de mes camarades qui sont « actuellement entre vos mains. Vous verrez par le suc« cès ce que vous devez attendre de vos soldats. »

Scipion se crut bravé; et il en avait quelque raison. Cependant le courage de ce centurion et sa fidélité pour son général méritaient de l'estime, même de la part d'un ennemi. C'est à quoi Scipion ne fut nullement sensible; au contraire, se livrant à la colère et à l'indignation, il fit signe à quelques centurions de son armée de tuer sur la place celui dont la liberté l'avait choqué; ce qui fut exécuté dans le moment. Il ordonna pareillement que l'on massacrât les soldats vétérans, qu'il traita de scélérats, engraissés du sang de leurs concitoyens. Les nouveaux soldats furent distribués dans ses légions.

César fut très-affligé du malheur de ces braves gens; et il cassa ignominieusement ceux à qui il avait droit d'en attribuer la cause, c'est-à-dire les officiers qui, chargés par lui de faire la garde le long des côtes, et même d'avancer jusqu'à une certaine distance en mer pour assurer l'abord des vaisseaux qui lui amenaient des troupes, s'étaient acquittés négligemment de cette importante commission.

Orage affreux qui incommode beaucoup l'armée de César.

Vers ce même temps l'armée de César fut accueillie, pendant la nuit, d'une horrible tempête. La grêle tombait grosse comme des pierres. Et ce qui rendait cet accident plus fâcheux, c'est que les soldats n'avaient aucune des commodités qui auraient pu l'adoucir: car César, comme il est aisé de le voir par tout ce que nous avons raconté de lui jusqu'ici, ne laissait point ses troupes dans des quartiers d'hiver où elles pussent se loger à leur aise. Il changeait de camp sans cesse pour avan-

cer toujours sur l'ennemi, et tenir son monde en haleine. De plus, ni les officiers ni les soldats n'avaient eu la liberté d'embarquer avec eux leurs équipages ou leurs ustensiles, pas un vase, pas un esclave. Ainsi il y en avait très-peu qui eussent des tentes; presque tous s'étaient fait des abris, soit avec leurs habits qu'ils étendaient, soit avec des nattes et des joncs. On conçoit combien tout cela fut aisément percé par un orage affreux. Les soldats n'eurent d'autre ressource que de mettre leurs boucliers sur leurs têtes pour sauver leurs personnes; le camp fut inondé, les feux éteints, et tout ce qu'il y avait de provisions entraîné ou gâté.

Effroi des troupes de César à l'approche de Juba. Expédient singulier employé par César pour les rassurer. Suet. Cæs. c. 66.

Mais ce n'était là qu'un accident passager. L'approche de Juba répandit parmi les troupes de César bien d'autres alarmes. Ce prince, ayant appris la nouvelle du combat de cavalerie où Scipion avait eu du désavantage, et recevant des lettres de ce général qui implorait son secours, se détermina à quitter son royaume, où il laissa Sabura pour faire la guerre à Sittius, et lui-même il se mit en marche pour venir défendre ses amis contre César. La renommée publiait des choses effrayantes touchant les forces du roi de Mauritanie. César s'avisa d'un expédient singulier pour rassurer ses soldats; ce fut d'enchérir encore sur la renommée.

Il les assembla, et leur dit : « Je sais que Juba arrive « incessamment avec dix légions, trente mille chevaux, « cent mille armés à la légère, et trois cents éléphants : « que les curieux de nouvelles cessent donc de faire « des recherches inquiètes et de bâtir des systèmes, et « qu'ils s'en rapportent à ce que je leur annonce sur « des avis certains; ou bien je les embarquerai sur le « plus vieux de mes vaisseaux pour être portés au gré

« des vents en quelque terre que ce puisse être. » Cette exagération produisit un effet merveilleux. Lorsque Juba fut arrivé, et qu'il se fut campé auprès de Scipion, mais séparément, il parut que ses troupes étaient beaucoup moindres qu'on ne se les était imaginées. En effet, à l'exception de la cavalerie numide et de l'infanterie légère, qui étaient nombreuses, le reste se réduisait à trois légions, huit cents chevaux et trente éléphants. Ainsi les soldats de César, revenus de l'idée terrible qu'ils s'étaient faite de cette armée, passèrent de la crainte au mépris, et firent aussi peu de cas du roi de Mauritanie présent qu'ils l'avaient appréhendé lorsqu'il était éloigné.

Hauteur et arrogance de Juba. Hirt. n. 57.

Si Juba, à son arrivée, déchut beaucoup auprès des troupes de César, il conserva bien l'ascendant qu'il avait pris dès les commencements sur Scipion. En arrivant il trouva mauvais que ce général portât la cotte d'armes couleur de pourpre, et il eut l'insolence de lui dire qu'il ne devait pas user d'un vêtement pareil au sien. Scipion fut assez faible pour se rendre à cette remontrance ; il prit le blanc, laissant à ce prince barbare la marque distinctive du commandement suprême.

Juba était plus redouté et mieux obéi dans l'armée de Scipion que Scipion même. Un sénateur de ce parti nommé *Aquinius*, conversant en présence des deux armées avec Saserna, officier de César, Scipion, qui craignait les désertions, devenues depuis un temps très-fréquentes parmi ses gens, le fit avertir qu'il ne convenait point de s'entretenir avec les ennemis. Aquinius ne tint compte de cette défense, et renvoya le messager de son général. Mais lorsqu'un huissier de Juba fut venu

lui dire, *Le roi vous défend de continuer cet entretien*, il eut peur et se retira. C'est ainsi que les Romains se dégradaient eux-mêmes, et que la fureur des partis avilissait l'honneur de toute la nation.

Toutes les forces de César se trouvent enfin rassemblées.

Scipion et Juba avaient réuni toutes leurs forces, avant que César eût entièrement rassemblé les siennes. Il ne tarda pourtant pas beaucoup à recevoir de Sicile, en différents voyages, les troupes qu'il attendait, et en particulier la dixième légion, qui, selon ce que nous avons marqué ci-dessus, venait sans ordre offrir à son général des services qu'il avait affecté de rebuter. Les deux armées ennemies, étant alors complètes, se disposaient à en venir aux mains, et se tâtaient par de petits combats. Mais avant que de raconter les opérations militaires, je dois rendre compte ici d'un exemple de sévérité que César fit dans son camp pour des fautes passées que la circonstance ne lui avait pas permis de punir sur-le-champ.

Il fait un exemple de sévérité contre cinq officiers.

Pendant qu'il était à Alexandrie, et ensuite occupé de la guerre contre Pharnace, il y avait eu parmi ses légions en Italie et en Sicile bien des mouvements, qui avaient enfin éclaté par une sédition furieuse, comme je l'ai rapporté. César, qui voyait que ses troupes sentaient le besoin qu'il avait d'elles, crut alors devoir ne pas pousser trop loin la sévérité; mais il connaissait les principaux auteurs des désordres, et dans le temps dont je parle il saisit pour les flétrir l'occasion que lui présenta l'un d'entre eux.

Hirt. n. 54.

C. Aviénus, tribun militaire de la dixième légion, lorsqu'il était parti de Sicile, avait rempli un vaisseau entier de ses équipages et de ses domestiques, sans prendre sur son bord un seul soldat. Rien n'était plus

contraire aux intentions de César, et à l'exemple qu'il donnait lui-même. On peut juger de son équipage actuel en Afrique par celui qu'il avait autrefois mené dans la Grande-Bretagne, et qui se réduisait, selon le témoignage d'un témoin oculaire, à trois esclaves. Aussi, dès le lendemain de l'arrivée du convoi dont il s'agit ici, César assembla les tribuns et les centurions de toutes les légions, et, étant monté sur son tribunal, il parla en ces termes : « Je souhaiterais fort que ceux dont l'in-« solence et le caractère licencieux m'ont donné par le « passé des sujets de plaintes eussent été capables de se « corriger et de profiter de ma douceur, de ma pa-« tience et de ma modération. Mais, puisqu'ils ne sa-« vent point se prescrire à eux-mêmes des bornes, je « vais en faire un exemple selon les lois de la guerre, « afin que les autres apprennent à tenir une meilleure « conduite. C. Aviénus, vous avez, en Italie, soulevé « contre la république les soldats du peuple romain ; « vous avez exercé des rapines et des pillages dans les « villes municipales ; et jamais ni la république ni votre « général n'ont tiré de vous aucun bon service : en der-« nier lieu vous avez embarqué sur les vaisseaux vos « esclaves et vos équipages au lieu de soldats ; de façon « que par votre faute la république manque de soldats « qui lui seraient utiles, et même nécessaires. Par toutes « ces raisons, je vous casse ignominieusement, et vous « ordonne de sortir aujourd'hui de l'Afrique. A. Fon-« teïus, je vous casse pareillement, parce que, dans la « charge de tribun des soldats, vous vous êtes compor-« té en officier séditieux et en mauvais citoyen. T. Sa-« liénus, M. Tiro, C. Clusinas, vous étiez parvenus « au grade de centurions par mon bienfait, et non par

Athen. VI, 20.

« votre mérite : depuis que vous êtes revêtus de cet em-
« ploi, vous n'avez montré ni bravoure dans la guerre,
« ni bonne conduite dans la paix. Au lieu de vous étu-
« dier à agir selon les règles de la modestie et d'une
« sage retenue, vous ne vous êtes appliqués qu'à émeu-
« ter les soldats contre votre général. C'est pourquoi
« je vous juge indignes d'être centurions dans mon ar-
« mée; je vous casse, et vous ordonne de sortir au plus
« tôt d'Afrique. » Après ce discours foudroyant, César livra les cinq coupables à des centurions, et les fit mettre sur un vaisseau dans des chambres séparées, ne leur laissant qu'un esclave à chacun pour les servir. Quelle hauteur dans les procédés d'un homme qui n'était, à proprement parler, que chef de parti! Les guerres civiles énervent presque toujours la discipline; mais César trouvait en lui-même, et dans la supériorité de ses talents, le droit de se faire obéir.

J'ai dit qu'il se livra un grand nombre de petits combats entre César et ses adversaires avant que l'on en vînt à une action générale. Le détail de toutes ces opérations de moindre importance se trouve tout au long dans les mémoires sur la guerre d'Afrique. J'en extrairai ce qui me paraît le plus intéressant, et surtout le plus propre à nous faire connaître et admirer de plus en plus le génie et les grandes qualités de César. Voici, par exemple, un trait de son activité.

Trait remarquable de l'activité de César.

Sachant qu'il lui était parti de Sicile un convoi qui lui amenait deux légions, il envoya deux escadres pour faciliter et assurer l'arrivée de ce convoi, l'une vers Thapsus, l'autre du côté d'Adrumète. Cette dernière, ayant été surprise d'une tempête, se sépara. Le commandant, nommé *Aquila*, se mit à couvert derrière

un abri commode, et une grande partie de ses vaisseaux demeura à la rade de Leptis, pendant que ceux qui les montaient entrèrent dans la ville pour y prendre du repos et des vivres. Ils ne savaient pas qu'ils avaient l'ennemi dans leur voisinage. Varus, averti du départ du convoi, était venu d'Utique à Adrumète avec une flotte de cinquante-cinq bâtiments; et là, ayant appris ce qui se passait à Leptis, il profita de la négligence des gens de César, et tomba sur leurs vaisseaux, laissés presque sans défense. Il en brûla plusieurs, prit deux galères à cinq rangs de rames, et alla ensuite attaquer Aquila.

La nouvelle de ce fâcheux événement vint à César pendant qu'il faisait la visite des travaux de son camp. Aussitôt il quitte tout, monte à cheval, court à bride abattue vers Leptis, qui n'était éloignée que de deux lieues, s'embarque sur un brigantin, se fait suivre de tout ce qu'il avait de vaisseaux dans le port, et s'avance en mer. Tout en arrivant il tira de péril Aquila, qui avait de la peine à se défendre contre la multitude des bâtiments ennemis. Varus, jusque-là vainqueur, commence à craindre à son tour, et cherche son salut dans la fuite. César le poursuit; et, non content d'avoir recouvré une de ses galères à cinq rangs de rames, et pris une des ennemis, il alla les braver jusque dans le bassin d'Adrumète, où ils s'étaient retirés, et leur présenta la bataille, qu'ils refusèrent. Les ayant ainsi réduits à s'avouer en quelque façon vaincus, puisqu'ils n'osaient sortir du port, il revint à son camp.

Il fait tuer P. Ligarius, qui avait toujours conti-

Sur le vaisseau qu'il avait pris se trouva P. Ligarius, qui, ayant porté les armes contre lui en Espagne, au lieu d'être sensible à la générosité dont le vainqueur

nué de porter les armes contre lui malgré le pardon reçu en Espagne.

avait usé à son égard en lui laissant une pleine liberté s'était transporté en Grèce dans le camp de Pompée, et, après la bataille de Pharsale, avait encore passé en Afrique auprès de Varus pour continuer d'y servir la même cause. César le fit tuer : et c'est le premier exemple bien net et bien décidé d'une pareille rigueur exercée par César contre un homme illustre du parti contraire. Il était irrité contre ceux qui avaient renouvelé la guerre en Afrique, les regardant en quelque façon comme des relaps qui ne méritaient plus de pardon.

Attention singulière de César à exercer ses troupes.

César, de retour dans son camp, s'appliqua avec un soin extrême à exercer ses troupes pour les mettre en état de résister à la cavalerie, aux armés à la légère et aux éléphants de Juba. Car, dès qu'il s'agissait de combattre de pied ferme, son infanterie avait une supériorité étonnante; jusque-là que plus d'une fois trois ou quatre de ses soldats vétérans mirent en fuite deux mille chevaux ennemis. Mais cette cavalerie numide, et l'infanterie légère qui l'accompagnait, après s'être dispersées se ralliaient très-aisément et revenaient sans cesse à la charge. Et la cavalerie légionaire de César était si peu en état de leur résister, que, dans une occasion où il se sentait pressé, il l'éloigna du combat; et, opposant à ces troupes légères sa seule infanterie, qui les repoussait, et tâchait ensuite d'avancer quelque espace de chemin, il regagna enfin son camp, mais avec tant de difficulté et de lenteur, qu'en quatre heures il n'avait fait que cent pas.

Ses troupes, quoique excellentes, n'étaient point du tout faites à cette façon de combattre. En Gaule, elles avaient coutume de se battre en plaine, et contre des

ennemis qui agissaient à front découvert, qui employaient peu les embûches, voulant vaincre par la force, et non par la fraude. Ici, c'était tout le contraire: pays coupé, ennemi rusé et adroit, qui paraissait au moment où on l'attendait le moins, et disparaissait de même.

César regarda donc ses soldats, non pas comme de vieux guerriers qui n'eussent besoin que d'être menés au combat, mais comme des apprentis qu'il s'agissait de former; et il les instruisit lui-même ainsi qu'un maître d'escrime dresse ceux à qui il apprend à faire des armes, leur montrant de quel pied ils devaient se retirer, comment et dans quel espace de terrain il fallait avancer ou reculer; tantôt faire une feinte, et tantôt lancer leurs traits. Après les avoir exercés dans son camp, il les mit à l'épreuve; et, pour ramasser dans les campagnes les vivres dont il manquait, il faisait marcher sans relâche ses légions, aujourd'hui d'un côté, demain de l'autre, sachant que la cavalerie et les armés à la légère des ennemis se trouveraient partout sur ses pas, et fourniraient ainsi à ses soldats l'occasion et les moyens de pratiquer les leçons qu'il leur avait données.

Une précaution qui me paraît encore digne de remarque, c'est que, lorsqu'il marchait avec toutes ses légions, portant armes et bagages, il avait soin de détacher trois cents hommes d'élite de chaque légion qui fussent débarrassés de tout fardeau et chargés uniquement de leurs armes. Cette précaution lui fut très-utile en plus d'une occasion pour repousser les ennemis avec avantage.

Il voulut aussi aguerrir ses troupes contre les éléphants dont la grandeur énorme et la multitude les

effrayait beaucoup. Pour cela il fit venir d'Italie quelques-uns de ces animaux dans son camp, afin que les soldats se familiarisassent à les voir de près, à les examiner, à les manier. Il leur faisait remarquer l'endroit où ils devaient viser pour blesser plus sûrement ces grosses masses, quelle partie du corps demeurait découverte et sans défense dans un éléphant même caparaçonné. Il joignait encore ici la pratique aux préceptes, et ordonnait à ses cavaliers de lancer sur ces animaux des dards, mais dont la pointe était émoussée et garnie d'un bouton de cuir. Les chevaux ne furent pas oubliés. Il eut soin qu'on les amenât tout près des éléphants, afin qu'ils s'accoutumassent à en supporter l'aspect, l'odeur, le cri. Quel général a jamais porté les attentions aussi loin? Rien ne lui échappe de ce qui peut être utile, et il ne regarde rien d'utile comme étant au-dessous de lui.

Bataille de Thapsus.

Lorsque César crut ses troupes assez exercées, il chercha l'occasion d'en venir à une décision par une bataille générale. Scipion, dans les commencements, ne s'y serait pas refusé. Mais il paraît que les petits combats dans lesquels, malgré la supériorité de sa cavalerie et de son infanterie légère, il avait eu le plus souvent du dessous, l'avaient rendu plus circonspect. Il se tenait dans des lieux forts par leur assiette et bien retranchés, où il n'était pas possible de l'attaquer. Pour tirer les ennemis de leur poste, César se détermina à faire le siége de Thapsus, persuadé qu'ils ne se laisseraient point enlever une place de cette importance, et qu'ils feraient les derniers efforts pour la sauver. Il n'en était qu'à seize milles; et le quatre avril, ayant levé son camp, il arriva le même jour devant Thapsus, et

se disposa à l'assiéger. Scipion et Juba, comme il l'avait prévu, le suivirent, et vinrent d'abord se poster, en deux camps différents, à huit mille pas de la ville.

Elle était située sur la mer, et couverte en partie du côté des terres par un marais salant, entre lequel et la mer restait un espace de quinze cents pas. C'était par là que Scipion prétendait introduire du secours dans Thapsus. Mais César, qui s'en était douté, avait muni cet endroit d'un fort et d'un bon corps de troupes; en sorte que Scipion, trouvant le passage fermé, fut obligé de s'étendre du côté de la mer, et commença à se fortifier un camp. César choisit ce moment pour engager l'action; et, ayant laissé deux légions dans son camp devant Thapsus, il s'avança en bon ordre avec tout le reste de ses forces, ordonnant en même temps à une partie des vaisseaux qu'il avait sur cette côte de tourner les ennemis, de façon qu'ils pussent, au signal donné, leur causer de l'inquiétude par derrière, et partager leur attention et leurs efforts.

Scipion n'avait point mal pris ses mesures. Il couvrait ses travailleurs, ayant toute son armée rangée à la tête du retranchement, et les éléphants distribués à droite et à gauche sur les ailes. Cependant l'approche de l'ennemi commença à troubler cet ordre; et César s'en aperçut pendant qu'il parcourait les rangs, exhortant les vieux soldats à se ressouvenir de leur antique bravoure, et les nouveaux à aspirer à la gloire des vétérans. En se portant de divers côtés, il vit parmi les ennemis beaucoup de mouvement et d'agitation; plusieurs rentraient dans l'enceinte du camp, qui n'était pas encore achevée; d'autres en ressortaient en foule avec un air d'incertitude et de frayeur.

C'était le moment de donner; et ce qu'avait fait César jusqu'ici ne permet pas, ce semble, de douter que son intention ne fût de profiter d'une occasion qu'il avait cherchée. Cependant l'auteur des Mémoires sur la guerre d'Afrique assure qu'il balançait encore, qu'il différait, qu'il s'opposait à l'ardeur de ses troupes. Elle était si grande, que les soldats engagèrent un trompette à sonner la charge sans ordre; et, malgré leurs officiers, qui se mettaient devant eux pour les arrêter, ils coururent à l'ennemi : en sorte que César, forcé de céder à un torrent dont il ne pouvait retarder le cours, donna enfin le signal, et pour mot *la félicité*.

Si les choses se sont ainsi passées, il faut que César ait eu dessein d'augmenter le feu et l'activité de ses troupes en y résistant. Mais c'était pourtant une brèche bien dangereuse faite à la discipline que de mettre des soldats dans le cas d'aller au combat sans attendre l'ordre du général. Ces circonstances, et quelques autres traits de la licence du soldat, dont nous parlerons
Plut. in Cæs. plus bas, rendent très-vraisemblable ce que Plutarque rapporte, que, dans le temps que César donnait ses ordres pour la bataille, il fut surpris d'un accès d'épi-
Suet. Cæs. lepsie, mal auquel il était sujet, et qu'avant que d'en être abattu et renversé, sentant déja les convulsions, il se fit porter dans une tour voisine, où il demeura tant que dura le combat. L'historien de la guerre d'Afrique, passionné admirateur de César, a pu supprimer cet accident fâcheux et humiliant, qui privait son héros de la gloire d'une si grande journée, et, par une suite nécessaire de cette omission, altérer en quelque chose la vérité des faits.

Hirt. n. 83. Quoi qu'il en soit, l'armée de César combattit avec

un courage contre lequel ne purent tenir un instant les adversaires. La déroute commença par les éléphants, qui, accablés de flèches et de pierres lancées avec la fronde, prirent la fuite; et, effarouchés jusqu'à la fureur, ils écrasèrent les rangs qui avaient été formés derrière eux pour les soutenir, et se jetèrent tous à travers les portes du camp, qui n'étaient encore qu'à demi faites. La cavalerie maure, destituée du secours des éléphants, ne fit aucune résistance; et les légions de César, poursuivant leur avantage, entrèrent avec les fuyards dans le camp de Scipion et s'en emparèrent. Les plus braves des ennemis se firent tuer en défendant leurs retranchements; les autres allèrent regagner le camp d'où ils étaient partis la veille.

L'ancien auteur, que je suis principalement dans toute cette narration, rapporte ici un trait mémorable de la valeur d'un soldat vétéran. Un éléphant blessé et furieux s'était jeté sur un malheureux valet d'armée, et, le tenant sous un pied, lui appuyant le genou sur le ventre et l'écrasant de tout le poids de son corps, il le maltraitait et achevait de le tuer à coups redoublés de sa trompe. Le soldat dont je parle ne put souffrir cette vue, et il courut en armes à l'éléphant. Aussitôt l'animal guerrier laisse le cadavre, saisit le soldat avec sa trompe, dont il l'enveloppe, et l'élève en l'air tout armé. Dans un si pressant danger, le soldat rappelle tout son courage, et se met à frapper sur la trompe de l'éléphant avec l'épée qu'il avait à la main. La douleur força l'animal de lâcher prise : il jette son ennemi par terre, et court avec de grands cris rejoindre la troupe des autres éléphants. Depuis ce temps, la cin-

Combat mémorable d'un soldat contre un éléphant.

quième légion, dont était ce soldat, porta un éléphant dans ses enseignes.

L'armée de Scipion était battue, mais non pas détruite; et, si ce général eût eu de la tête et de la présence d'esprit, il en eût peut-être sauvé une partie considérable. Car ceux qui s'étaient retirés en grand nombre dans le camp qu'ils avaient occupé la veille se préparaient à s'y défendre avec courage : seulement ils cherchaient un chef pour les commander. Ils n'en aperçurent aucun. Scipion, et tous les officiers-généraux, Pétreïus, Afranius, Labiénus, avaient pris la fuite. Ainsi ces malheureuses troupes, se voyant poursuivies et attaquées par les vainqueurs, quittèrent encore ce second camp, et allèrent chercher un asyle dans celui de Juba. Elles y trouvèrent les ennemis, qui venaient de s'en rendre maîtres. Alors, ayant épuisé toutes les ressources, les vaincus baissèrent les armes, et demandèrent quartier. Ce fut inutilement. Les soldats de César, et surtout les vétérans, acharnés au carnage, et se croyant tout permis après une si grande victoire, les massacrèrent tous sans qu'il en échappât un seul. L'ancien auteur dit qu'ils commirent cette barbarie sous les yeux de César lui-même, qui ne put, ni par menaces ni par prières, modérer leur fureur. Il ajoute qu'ils portèrent l'insolence et l'audace jusqu'à blesser et même tuer quelques personnages illustres de leur propre armée, qu'ils soupçonnaient de favoriser le parti des ennemis. Il en nomme deux, dont l'un périt réellement; l'autre, blessé au bras, n'évita la mort qu'en allant se réfugier auprès du général. Tant de désordres ne paraissent pas s'allier aisément avec l'autorité que

César savait prendre sur ses troupes; et c'est une confirmation du récit de ceux qui supposent qu'il ne se trouva point à ce combat.

Au reste, quand il y eût été présent, la victoire ne pouvait pas être plus complète. Dix mille des ennemis demeurèrent sur la place : tout le reste fut dissipé par la fuite, et leurs trois camps emportés de vive force. Du côté des vainqueurs il n'y eut que cinquante soldats tués, et un assez petit nombre de blessés.

César marche contre Utique.

César, suivant sa pratique constante, ne donna pas le temps aux vaincus de se reconnaître. Ayant tenté inutilement d'engager le gouverneur de Thapsus à se rendre, il laissa devant la place Caninius Rébilus avec trois légions. Il fit en même temps investir Tysdrus, autre ville importante de ces cantons, par Cn. Domitius, à qui il donna deux légions pour faire ce siége; et lui-même, après avoir récompensé ceux de ses officiers et de ses soldats qui s'étaient le plus signalés dans la bataille, il partit pour aller réduire Utique, se faisant précéder d'un corps de cavalerie commandé par Messala.

Caton veut défendre la place : mais il ne trouve personne disposé à le seconder. Plut. in Cat.

Utique n'aurait pas été une facile conquête, si Caton y eût trouvé des esprits et des courages disposés à le seconder. J'ai déja parlé de la force de cette place, et des nouveaux ouvrages, aussi-bien que des amas prodigieux de munitions de guerre et de bouche, par lesquels Caton l'avait mise en état de faire une longue résistance. Mais les cœurs des bourgeois étaient pour César; les Romains établis dans la ville tremblaient; et la garnison était très-faible, parce que Caton avait eu pour premier objet de grossir l'armée de Scipion. Néanmoins, accoutumé à lutter contre les difficultés,

il essaya tout ce qui lui était possible dans la situation actuelle des affaires.

Il eut d'abord à calmer le trouble et la consternation étranges que jeta dans la ville la nouvelle de la malheureuse affaire de Thapsus. Cette nouvelle y était arrivée la nuit : ce qui augmenta encore le désordre. Comme Utique n'était qu'à trois journées de chemin du lieu où s'était livrée la bataille, on s'attendait à voir incessamment le vainqueur aux portes de la ville; et peu s'en fallut qu'elle ne fût désertée par la fuite de tous ses habitants. Caton alla de rue en rue, apaisant le tumulte, diminuant les alarmes, et représentant que peut-être le mal n'était pas si grand qu'on le leur annonçait. Son autorité rassura un peu les esprits, et procura quelque tranquillité.

Il en profita pour rassembler le conseil des trois-cents, c'est-à-dire tout ce qu'il y avait dans Utique de riches commerçants ou financiers romains, dont il avait fait comme son sénat depuis qu'il était dans la place. Il y joignit aussi ce qui se trouvait autour de lui de sénateurs et de fils de sénateurs. Pendant que l'assemblée se formait, il entra avec un maintien aussi serein que de coutume, et fit lecture à ceux qui étaient déja arrivés d'un état des provisions que contenaient les magasins de la ville.

Lorsque tout le monde eut pris place, il commença par louer le zèle et la fidélité dont les trois-cents lui avaient donné les plus fortes preuves en aidant la cause commune de leur argent, de leurs personnes et de leurs conseils. Il ajouta qu'il les exhortait à ne point se partager par des vues particulières, en prenant différentes routes, selon les ouvertures et les espérances que cha-

cun pourrait avoir pour sa sûreté personnelle; parce que, s'ils agissaient de concert, soit qu'ils se résolussent à la guerre, César les mépriserait moins; soit qu'ils recourussent aux prières, il aurait pour eux plus de considération. Du reste, il déclara qu'il leur laissait la liberté de choisir entre ces deux partis, et qu'il ne les blâmerait point, de quelque façon qu'ils se déterminassent. « Si vous vous rangez, dit-il, du côté de la for« tune, j'attribuerai votre changement à la nécessité. « Si au contraire vous vous roidissez contre les disgra« ces, et si vous prenez sur vous le poids et les périls « de la défense de la liberté; en ce cas, non-seulement « je vous louerai, mais j'admirerai votre vertu, et je « m'offre à être votre chef et votre compagnon dans « une si noble entreprise, jusqu'à ce que nous ayons « épuisé les dernières ressources qui peuvent rester à « la patrie. Notre patrie, messieurs, ce n'est ni Utique, « ni Adrumète, mais Rome, qui souvent a trouvé dans « sa grandeur de quoi se relever de chutes plus fâ« cheuses que celles que nous venons de faire. Plusieurs « motifs peuvent nous encourager et nous promettre « un heureux succès. Mais surtout considérez que nous « ferons la guerre contre un homme qu'appellent de « différents côtés à la fois des besoins et des dangers « pressants. L'Espagne se soulève en faveur du jeune « Pompée: et Rome elle-même n'a pas encore entière« ment reçu le frein; elle ne le souffre qu'avec indi« gnation, et profitera de la première occasion favo« rable pour s'en délivrer. Quant à ce qui regarde les « dangers qu'il nous faudra courir, pourquoi nous en « effraierions-nous? Prenons exemple sur notre ennemi « lui-même, qui brave tous les hasards pour commettre

« les plus horribles injustices : au lieu que nous ne cou-« rons les risques que d'une vie très-heureuse, si nous « sommes vainqueurs, ou, si nous succombons, de la « plus glorieuse de toutes les morts. Cependant, déli-« bérez : prenez votre parti entre vous. Je souhaite, en « reconnaissance de la vertu et du courage que vous « avez fait paraître jusqu'ici, que la résolution à laquelle « vous vous arrêterez tourne à votre avantage. »

Ce discours fit dans le moment un effet prodigieux. Quelques-uns furent frappés des raisons que Caton alléguait; mais sa générosité, son intrépidité, son égalité d'ame, c'était là ce qui enlevait l'admiration du grand nombre. Ils en oublièrent presque la position actuelle où se trouvaient les affaires; et, entrant dans une espèce d'enthousiasme, ils louaient Caton comme le seul invincible, le seul supérieur à la fortune. La conclusion fut qu'ils lui offrirent leurs personnes, leurs bourses, leurs armes, pour en user comme il lui plairait; persuadés, disaient-ils, qu'il leur valait mieux perdre la vie en obéissant à ses ordres, que de se sauver en trahissant une si grande vertu.

Mais toute cette ardeur généreuse n'était, si j'ose ainsi parler, qu'un feu de paille qui s'éteignit à la première réflexion et dès qu'il fallut passer des paroles aux effets. Il fut proposé de mettre en liberté les esclaves pour les employer comme soldats à la défense de la ville. Caton, toujours rigide observateur de la justice, dit qu'il ne ferait pas aux maîtres le tort de leur enlever leurs esclaves, mais qu'il recevrait ceux que leurs maîtres affranchiraient volontairement. Les sénateurs qui étaient avec lui se prêtaient volontiers à cette proposition. Mais les trois-cents, gens de commerce et

de finance, et dont les esclaves faisaient une des principales richesses, se refroidirent tout d'un coup lorsqu'il s'agit pour eux d'une perte aussi considérable; et la peur de César, leur revenant en même temps dans l'esprit, effaça tous les sentiments de zèle pour la belle gloire et de respect pour Caton. « Qui sommes-nous, « se disaient-ils les uns aux autres? et à qui refusons-« nous de nous soumettre? César ne réunit-il pas en « lui seul toutes les forces de l'empire? et nous, pour « lui résister, sommes-nous des Scipions, des Pompées « ou des Catons? Quoi! pendant que toute la terre « fléchit sous le joug, et que la frayeur abaisse tous les « courages, nous entreprendrons de défendre la liberté « de Rome, nous disputerons la possession d'Utique à « celui à qui Caton et Pompée-le-Grand ont abandonné « l'Italie, et nous donnerons, pour combattre contre « César, la liberté à nos esclaves, pendant que nous-« mêmes nous n'avons de liberté qu'autant qu'il lui « plaira de nous en laisser! Ah! insensés que nous « sommes, rendons-nous plus de justice! connaissons-« nous nous-mêmes, et ne songeons qu'à implorer hum-« blement la clémence du vainqueur. »

Ainsi pensaient les plus modérés des trois-cents. Les autres ne s'en tinrent pas à la faiblesse; ils allèrent jusqu'à la noirceur, et projetèrent de se rendre maîtres des sénateurs pour les livrer à César et acheter leur paix par cette trahison. Caton eut quelque soupçon de leur changement. Cependant il continua de garder les dehors avec eux, ne croyant pas devoir, en les poussant à bout, les forcer à se déclarer. Mais il comprit qu'il n'était presque plus possible de songer à défendre Utique, et il en écrivit en ces termes à Scipion et à

Juba, qui, cachés non loin de cette ville, l'un en mer derrière un promontoire, l'autre dans des bois et des montagnes, lui avaient envoyé offrir leur compagnie pour la fuite, ou demander une retraite.

L'arrivée de la cavalerie de Scipion, qui du lieu de la bataille s'était rendue près d'Utique, ranima pourtant, au moins pendant quelques moments, l'espérance de Caton. Cette troupe était nombreuse; et si l'on parvenait à la faire entrer dans la ville, elle était capable de tenir en respect les bourgeois et les trois-cents. Mais il y avait partage de sentiments entre ceux qui la composaient : les uns songeaient à aller chercher Juba pour se donner à lui; d'autres voulaient reconnaître Caton pour chef; un troisième parti, flottant et incertain entre les deux, n'était déterminé qu'à refuser d'entrer dans Utique, à cause de l'affection connue que les habitants avaient pour César. Dans cette diversité d'avis, ils s'accordèrent tous néanmoins à députer vers Caton, et à l'avertir de leur arrivée.

Il sortit pour aller à eux, accompagné de tous les sénateurs, hors M. Rubrius, qu'il chargea d'avoir l'œil en son absence sur les trois-cents. Lorsqu'il eut joint les commandants de cette cavalerie, il les pria de ne point se donner à un prince étranger, à un roi maure, et de préférer Caton à Juba. Il leur représenta qu'il y allait de leur honneur de ne point abandonner tous ces illustres sénateurs qu'ils voyaient autour de lui; et qu'en les sauvant ils se sauveraient eux-mêmes, s'ils voulaient entrer dans une ville que ses fortifications rendaient imprenable, et qui était munie de toutes sortes de provisions pour plusieurs années. Après ce petit discours, auquel les sénateurs ajoutèrent leurs

prières et leurs larmes, les commandants de la cavalerie délibérèrent avec leur troupe; et, pendant ce temps, Caton s'assit sur une éminence avec les sénateurs, attendant la réponse.

En ce même moment arrive Rubrius, portant des plaintes contre l'audace des trois-cents, qui se révoltaient et mettaient le trouble dans la ville. Nouveau sujet de terreur et de consternation pour les sénateurs; nouvel exercice pour la constance de Caton. Il rassure ceux qui l'environnent : il renvoie Rubrius à Utique, avec ordre aux trois-cents de se calmer et d'attendre son retour. La réponse des cavaliers, qui vint peu après, augmenta encore les difficultés. Ils déclaraient qu'ils n'avaient nulle inclination pour Juba, et qu'ils ne craignaient point César dès qu'ils seraient dans la compagnie de Caton; mais qu'ils ne pouvaient se fier aux habitants d'Utique, Phéniciens d'origine, et aussi perfides que l'avaient été autrefois les Carthaginois leurs frères. « Si ce peuple léger et trompeur, disaient-« ils, demeure aujourd'hui tranquille, c'est seulement « jusqu'à l'arrivée de César. Dès qu'ils le verront à leurs « portes, ils se joindront à lui contre nous. Si donc on « veut profiter de notre secours, un préalable nécessaire « est de tuer ou de chasser tous les habitants d'Utique : « alors nous entreprendrons la défense de la ville, de-« venue libre d'ennemis et de barbares. » Caton trouva bien dure et bien cruelle la proposition qui lui était faite par les cavaliers : néanmoins il leur répondit avec douceur qu'il fallait qu'il rentrât dans la ville pour délibérer avec les trois-cents.

Les plaintes qu'on lui avait portées contre ces commerçants et gens d'affaires n'étaient que trop fondées.

Il les trouva bien décidés, ne cherchant plus de prétextes pour colorer leur désertion, mais déclarant nettement qu'il était bien étrange qu'on voulût les forcer de faire la guerre à César tandis qu'ils n'en avaient ni le pouvoir ni la volonté. Il y en eut même quelques-uns qui s'expliquèrent assez haut sur le projet de s'assurer de la personne des sénateurs pour les représenter à César lorsqu'il arriverait. Caton laissa tomber ce dernier propos comme s'il ne l'eût pas entendu; ce qu'il pouvait feindre avec d'autant plus de vraisemblance, qu'il était un peu sourd: mais il en conçut une très-vive inquiétude; car son grand et même son unique objet alors était d'assurer la vie et la retraite des sénateurs.

Résolu de mourir, il se donne des peines infinies pour assurer la retraite des sénateurs qui étaient avec lui dans Utique.

Désespérant totalement de défendre Utique, dans la disposition où il voyait les esprits, il avait résolu de mourir : mais il ne croyait pas que ce fût pour lui une raison d'être indifférent sur ceux qui l'accompagnaient; et des soins absolument superflus pour sa personne l'occupaient et le touchaient fortement par rapport aux autres.

Ses alarmes redoublèrent donc lorsqu'on vint lui annoncer que les cavaliers, las d'attendre sa réponse, partaient et s'éloignaient d'Utique. Il se lève sur-le-champ; et, lorsqu'il fut à portée de les découvrir, voyant qu'ils avaient déja pris de l'avance, il monte à cheval, et court après eux. Ils le reçurent avec joie, et l'exhortèrent à se sauver en leur compagnie. Ce n'était nullement sa pensée : mais il les pria avec instance, et en s'attendrissant, dit-on, jusqu'aux larmes, de protéger la fuite des sénateurs, et de les tirer du péril où ils étaient au milieu d'un peuple infidèle, qui commençait à conspirer leur perte. Il n'omit rien pour fléchir les

cavaliers : il leur tendait les bras ; il saisissait les rênes de leurs chevaux pour les obliger de tourner tête, il embrassait leurs armes. Enfin il obtint d'eux un jour de délai ; et, les ramenant avec lui, il en plaça une partie aux portes, et confia aux autres la garde de la citadelle.

Alors les trois-cents craignirent et envoyèrent prier Caton de se rendre dans leur assemblée. Rien ne prouve mieux combien une vertu sublime a droit de régner sur les hommes, que les sentiments d'admiration, de respect, de tendresse, qui soumettaient à Caton tous ceux que renfermait alors la ville d'Utique. Ils étaient tous divisés d'intérêts et de sentiments ; ils étaient prêts à devenir mutuellement ennemis, et à s'égorger presque les uns les autres ; et tous se réunissaient à admirer et à chérir un seul homme qui maintenait la tranquillité et le calme parmi tant de cœurs troublés par la crainte, ou aigris par les dissensions. Sur le message des trois-cents, les sénateurs se mirent autour de Caton pour l'empêcher d'y déférer, lui disant qu'ils ne pouvaient se résoudre à livrer leur protecteur et leur sauveur à des infidèles et à des traîtres. Caton savait bien qu'il n'avait rien à appréhender. Il apaisa les inquiétudes des sénateurs, et alla seul trouver les trois-cents.

Ils le remercièrent beaucoup de la confiance qu'il avait en eux, et ils lui protestèrent qu'il devait compter sur leur zèle pour toute autre chose que pour la guerre, le priant, s'ils n'étaient pas des Catons, et s'ils ne pouvaient s'élever à la noblesse de ses sentiments, d'avoir pitié de leur faiblesse. Ils ajoutèrent qu'ils étaient résolus de députer à César et d'implorer sa clémence ; mais que le premier et le principal objet de

leurs sollicitations serait Caton; et que, s'ils n'obtenaient pas sûreté pour lui, ils ne recevraient pas la grace qui leur serait offerte à eux-mêmes, et combattraient pour sa défense tant qu'ils auraient un souffle de vie.

Caton témoigna qu'il leur était obligé de leur bonne volonté : il approuva le dessein qu'ils avaient de faire leurs soumissions au vainqueur, et les exhorta à ne point perdre de temps. Mais il leur défendit de parler de lui en aucune façon. « C'est aux vaincus [1], leur dit-« il, qu'il convient d'employer les prières; et à ceux qui « sont en faute, de demander grace. Pour moi, je me « suis conservé invincible pendant toute ma vie, et « même je suis actuellement victorieux autant que j'ai « désiré de l'être, et je triomphe de César par la supé-« riorité de la justice et du bon droit. C'est lui qui est « le vaincu; c'est lui qui succombe : car ce qu'il a tou-« jours nié de tramer contre la patrie, il en est aujour-« d'hui atteint et convaincu par les faits. »

Au sortir de cette conférence avec les trois-cents, Caton reçut avis que César était en marche avec la plus grande partie de ses forces pour venir attaquer Utique. « Hélas! dit Caton, il nous fait un honneur que nous « ne méritons pas assurément. Il nous prend pour des « hommes. »

Un autre message, qui lui vint peu de temps après, donna lieu encore à une réflexion très-judicieuse de sa part. M. Octavius lui envoya dire qu'il était près d'Uti-

[1] Κεκρατημένων γὰρ εἶναι δέησιν, καὶ ἀδικούντων τὴν παραίτησιν· αὐτὸς δὲ οὐ μόνον ἀήττητος γεγονέναι παρὰ πάντα τὸν βίον, ἀλλὰ καὶ νικᾷν ἐφ' ὅσον ἐβούλετο καὶ κρατεῖν Καίσαρος τοῖς καλοῖς καὶ δικαίοις· ἐκεῖνον δὲ εἶναι τὸν ἑαλωκότα καὶ νενικημένον· ἃ γὰρ ἠρνεῖτο πράττων κατὰ τῆς πατρίδος πάλαι, νῦν ἐξηλέγχθαι καὶ πεφωράσθαι. (PLUT. in *Cat.*

que avec ses deux légions, et qu'il consentait à se joindre à lui; mais qu'il fallait qu'avant tout ils s'arrangeassent entre eux pour le commandement. Caton ne répondit rien au messager d'Octavius; mais, se retournant vers ses amis, « Eh bien! leur dit-il, devons-nous être éton-« nés que nous ayons ruiné nos affaires, nous qu'au « moment même où nous périssons l'ambition du com-« mandement tourmente et divise encore? »

Cependant le temps accordé par les cavaliers expirait; et, en s'en allant, ils fournirent une nouvelle occasion à Caton de faire briller son zèle pour la justice et sa bonté. Ils se mirent à piller Utique comme une ville ennemie. Caton ne fut pas plus tôt averti de ce désordre, qu'il courut l'arrêter. Il arracha des mains des premiers qu'il rencontra, leur injuste butin: les autres, frappés de honte à sa vue, jetèrent aussitôt ce qu'ils emportaient, et, baissant les yeux en terre, n'osant dire une seule parole, ils partirent pour aller chercher un asyle dans le royaume de Juba. Quelques sénateurs les accompagnèrent, et en particulier Faustus Sylla, qui leur distribua à chacun cent sesterces. Si nous en croyons l'auteur des mémoires sur la guerre d'Afrique, Caton avait été obligé de leur faire une semblable largesse pour obtenir d'eux qu'ils épargnassent les habitants d'Utique. De Bello Afr. n. 87.

La plupart des sénateurs avaient préféré la fuite par mer à la protection de Juba, et étaient restés dans la ville. Comme leur danger croissait, et par la retraite des cavaliers, et surtout par l'approche de César, Caton prit les dernières mesures pour hâter et assurer leur fuite. Il fit fermer toutes les portes de la ville, excepté celle qui conduisait à la mer : il fournit des vaisseaux

aux fugitifs; il donna de l'argent à ceux qui pouvaient en manquer; il distribua ses ordres pour les embarquements, et veilla par lui-même à empêcher le tumulte que la précipitation et l'effroi amènent naturellement dans de semblables rencontres. Il embrassait ceux qui partaient; il déterminait à partir ceux qui en faisaient difficulté par attachement pour lui. Il n'y eut que son fils, et un certain Statilius, dont il ne put vaincre la résistance.

Il ne fit pas de grands efforts sur son fils, croyant ne devoir pas combattre les sentiments si raisonnables et si naturels de la piété filiale. Par rapport à Statilius, il employa des exhortations pressantes, parce que la haine de ce sénateur contre César était connue. Mais c'était un jeune homme plein de feu, qui se piquait de constance et de magnanimité, et qui prétendait être le zélateur de Caton. Il tint donc ferme. Et Caton, voyant toutes ses attaques rejetées, dit à deux philosophes qui ne le quittaient point : « C'est votre affaire d'amortir « ce courage trop échauffé, et de le faire pencher du « côté de l'utile. »

Les soins de Caton ne se bornaient pas aux seuls sénateurs. S'étant mis hors d'intérêt par la résolution de mourir, il semblait qu'il n'en prît qu'un intérêt plus vif et plus tendre à tout ce qui regardait les autres. Il fit rentrer alors dans Utique le commun peuple, qu'il avait obligé, comme je l'ai dit, de camper hors de la ville. Et comme ces bourgeois avaient toujours été affectionnés à César, il les pria d'aider de leur crédit les trois-cents, qui avaient servi le parti républicain jusqu'au temps de la bataille de Thapsus; de ne point séparer leur cause de celle de ces Romains établis au

milieu d'eux, et d'agir de concert pour procurer leur sûreté commune.

Il fit plus, et rendit aux trois-cents un service d'une espèce singulière, et directement opposée à la façon de penser qu'il suivait pour lui-même. L. César, parent du dictateur, mais d'une branche ennemie et très-attachée à la défense de la liberté, prenant néanmoins apparemment quelque confiance dans la liaison du sang, restait dans Utique, et même s'était chargé d'être l'orateur des trois-cents auprès du vainqueur. Ayant donc à composer un discours sur ce sujet, il pria Caton de l'aider; et cette ame si hautaine ne dédaigna pas de s'employer pour trouver les tours les plus favorables et les couleurs les plus spécieuses sous lesquelles pût être présentée la cause des trois-cents.

Le même L. César s'offrit pour médiateur à Caton. « Je me jetterai, lui disait-il, aux pieds du dictateur, « j'embrasserai ses genoux. Gardez-vous-en bien, reprit « Caton. Si je voulais être redevable de la vie à César, « il me conviendrait d'aller seul me présenter devant « lui. Mais je ne prétends pas lui avoir obligation pour « les injustices qu'il commet; car il est injuste en sau- « vant comme maître ceux sur lesquels il n'a aucun « droit ni aucun pouvoir légitime. » Caton se contenta donc de recommander à L. César, qui partait, son fils et ses amis.

Il passa dans ces différents soins une nuit entière et une grande partie du jour suivant. Rendu enfin chez lui, il assembla toute sa maison, c'est-à-dire ses amis et son fils; et, entre autres propos qu'il leur tint, il défendit à son fils de prendre aucune part au gouvernement des affaires publiques. « Vous ne le pouvez pas,

« lui dit-il, d'une façon digne du nom que vous por« tez : le faire d'une autre manière, rien ne serait plus « honteux. »

Il prit ensuite le bain; et là il se souvint de Statilius. Il en demanda des nouvelles à Apollonidès, l'un des deux philosophes qu'il avait chargés de le résoudre à songer à sa sûreté. « Avez-vous réussi, lui dit-il, au« près de Statilius? et serait-il parti sans nous dire « adieu? Comment! reprit Apollonidès, il est intrai« table, et déclare qu'il veut absolument demeurer ici, « et faire ce que vous ferez. » Caton sourit, et se contenta de répondre: *Incessamment on sera à portée d'en juger.*

Dernier repas de Caton.

Après le bain il soupa en nombreuse compagnie, avec tous ses amis et les magistrats d'Utique. On tint table long-temps; et la conversation fut vive, animée, assez gaie, savante, roulant sur des points de philosophie morale. Mais quelqu'un ayant fait tomber le propos sur les paradoxes des stoïciens, tels que sont ces maximes, *que le sage est seul libre, que tous les vicieux sont esclaves*, et Démétrius, philosophe péripatéticien, ayant entrepris de les réfuter suivant les principes de sa secte, Caton s'échauffa extrêmement contre lui, et traita la matière à fond, parlant avec un feu, une véhémence, un ton de voix, qui le décelèrent, et changèrent en certitude les soupçons que l'on avait déja du dessein où il était de se donner la mort. Aussi, après qu'il eut fini, un morne silence régna dans la compagnie. Caton s'en aperçut; et, pour faire diversion, il parla de la situation actuelle des choses, de ceux qui étaient partis, témoignant les inquiétudes qu'il avait à leur sujet, et craignant pour les uns les

tempêtes, pour les autres les déserts arides et sablonneux qu'il leur faudrait traverser.

Ainsi finit le repas, après lequel il se promena quelque temps, selon sa pratique journalière; et, ayant donné ses ordres à ceux qui commandaient la garde, en se renfermant dans son appartement il s'attendrit plus que de coutume avec son fils et avec chacun de ses amis; ce qui renouvela et fortifia la pensée que l'on avait déja eue de sa funeste résolution.

Quand il fut entré dans sa chambre, il se mit sur son lit, et prit en main le dialogue de Platon sur l'immortalité de l'ame. Après en avoir déja lu une grande partie, en regardant à son chevet il fut surpris de n'y point voir son épée. Elle en avait été ôtée par ordre de son fils pendant que l'on était à table. Caton appela un esclave, à qui il demanda ce qu'était devenue son épée; et, l'esclave n'ayant rien répondu, il se remit à lire. Quelque temps après il redemanda encore son épée, mais sans empressement, sans vivacité, comme s'il n'eût point eu de dessein particulier. Lorsqu'il eut fini sa lecture, voyant que personne ne se mettait en devoir de lui obéir, il appela tous ses esclaves l'un après l'autre, et, d'un ton de voix ferme et haut, il leur déclara qu'il voulait avoir son épée. Il s'emporta même jusqu'à frapper à poing fermé l'un d'entre eux sur la bouche avec tant de violence, que sa main en fut tout ensanglantée. « Quoi donc, disait-il avec indignation, mon « fils et mes gens conspirent pour me livrer à mon « ennemi sans armes et sans défense! »

Son fils entra alors avec ses amis, fondant en larmes; et, l'embrassant tendrement, il le conjurait de se laisser fléchir. Caton se leva, et, lançant des regards pleins

d'indignation, « Depuis quand donc, dit-il, suis-je « tombé en démence, pour que mon fils se rende mon « curateur? On n'emploie point avec moi les raisonne-« ments ni les voies de persuasion pour me détromper « si je m'abuse, mais on m'empêche par voie de fait de « disposer de ma personne, et on me désarme. Brave « et généreux fils, que n'enchaînez-vous aussi votre père « en lui liant les mains derrière le dos, jusqu'à ce que « César arrive et me trouve même hors d'état de me « défendre? Car ce n'est pas pour m'ôter la vie que j'ai « besoin d'épée, puisqu'en retenant mon haleine pen-« dant quelques moments, ou en me frappant la tête « une seule fois contre la muraille, je puis trouver la « mort, si je la cherche. » Ces terribles paroles, qui passent assurément ce que l'on doit appeler courage, épouvantèrent tellement le jeune Caton, qu'il s'enfuit en jetant les hauts cris.

Son père, resté seul avec les philosophes Démétrius et Apollonidès, prit pour leur parler un ton plus doux. « Êtes-vous aussi d'avis, leur dit-il, de retenir en vie « malgré lui un homme de mon âge, et de faire sen-« tinelle autour de moi? ou bien avez-vous quelques « raisons à m'alléguer pour me convaincre qu'il n'est « point indigne de Caton, ni honteux pour lui, de de-« voir son salut à son ennemi? Que ne m'étalez-vous « donc ces raisonnements nouveaux pour moi, afin que, « renonçant aux maximes dans lesquelles nous avons « été nourris, et devenus plus sages par les leçons que « César nous donne, nous lui en ayons d'autant plus « d'obligation? Au reste, je n'ai point pris de parti sur « ce qui me regarde; mais il faut que je sois maître « d'exécuter la résolution à laquelle je m'arrêterai. J'en

« délibérerai en quelque façon avec vous, en prenant « conseil des principes philosophiques que vous ensei- « gnez et que vous suivez. Bannissez donc toute crainte : « allez, et dites à mon fils qu'il n'entreprenne point de « forcer son père à ce qu'il ne peut lui persuader. » Il est assez singulier que Caton nie en ce moment qu'il ait pris son parti. Toutes ses démarches précédentes semblent annoncer visiblement le contraire ; et je ne vois pas comment on peut l'excuser ici d'un défaut de sincérité.

Démétrius et Apollonidès ne lui répondirent rien, et se retirèrent en pleurant. Un jeune esclave lui rapporta son épée. Caton la tira, l'examina, et, voyant que la pointe était bien droite et bien aiguë, *Maintenant*, dit-il, *je suis mon maître*. Il posa son épée, reprit son livre, et le relut d'un bout à l'autre. Plutarque assure qu'il dormit ensuite, et d'un si bon somme, que ceux qui étaient dehors, et qui écoutaient à la porte, l'entendirent ronfler : chose bien difficile à croire, qu'entre l'agitation violente où il venait de se mettre, et le moment où il va se donner la mort, il ait pu goûter un sommeil paisible ! Il est plus aisé de se persuader que, par cette affectation de tranquillité parfaite, il voulut augmenter la fausse gloire qu'il s'imaginait trouver dans une mort volontaire.

Sur le minuit il appela deux de ses affranchis, dont l'un, qui se nommait Cléanthès, était son médecin ou chirurgien ; l'autre, nommé Butas, était celui en qui il avait le plus de confiance pour les affaires. Il envoya ce dernier à la mer, avec ordre de voir si tout le monde était embarqué, et de venir ensuite lui en rendre compte. Le ministère de Cléanthès lui était nécessaire pour sa

main, où il y avait inflammation causée par le coup violent qu'il avait donné à son esclave. Caton, en faisant ainsi panser et bander sa main, donna de l'espérance et de la consolation à tous ceux de sa maison, qui conclurent qu'il ne renonçait pas à la vie, puisqu'il prenait encore soin de son corps.

Cependant Butas revint, et lui dit que tous étaient partis, hors Crassus, qui lui-même allait incessamment s'embarquer; mais qu'il faisait un grand vent, et que la mer était fort agitée. Ces dernières paroles tirèrent de Caton un soupir : il plaignit le sort de ceux qui, dans de pareilles circonstances, étaient obligés de se mettre en mer. Il envoya Butas au port pour voir s'il ne se trouverait pas quelqu'un qui, dans la précipitation de l'embarquement, ayant oublié quelques provisions nécessaires, eût été forcé d'interrompre sa route et de regagner Utique. Déja les coqs chantaient; et Caton, si nous en croyons Plutarque, dormit encore un peu. Mais bientôt Butas étant revenu, et ayant assuré son patron que tout était parfaitement tranquille, Caton lui ordonna de fermer la porte, et se jeta devant lui sur son lit, comme s'il eût voulu reposer le reste de la nuit.

Sa mort. Dès qu'il fut seul, il se perça de son épée un peu au-dessous de la poitrine; mais la violence du coup fut diminuée par la faiblesse de sa main enflée et malade. Il ne mourut donc pas sur-le-champ, et en se débattant sur son lit il tomba à terre, et renversa une petite table dont il se servait pour des figures de géométrie. Au bruit qu'il fit en tombant, ses domestiques jetèrent un grand cri; son fils et ses amis entrèrent. Ils le trouvèrent nageant dans son sang, et ses entrailles sortant

du ventre par l'ouverture de la plaie. Il vivait néanmoins encore, et faisait usage de ses yeux. Le chirurgien approche, et, voyant que les intestins n'étaient point blessés, il voulut les faire rentrer et recoudre la plaie. Mais lorsque Caton fut revenu pleinement à lui-même, et qu'il eut compris l'intention qu'on avait de le secourir, il repoussa le chirurgien, et, avec une férocité dont le seul récit fait frémir, il porta ses mains dans sa plaie, la rouvrit, et en se déchirant ainsi les entrailles il expira.

Réflexions sur cette mort.

Telle fut la mort de Caton, que toute l'antiquité a louée, que les maximes de notre sainte religion condamnent, et que la raison même ne peut approuver. Je ne prétends point m'étendre ici sur les principes qui prouvent évidemment que l'homicide de soi-même est criminel. Je me renferme dans ce qui est propre à mon objet; et je prie seulement qu'en se rappelant les courtes observations que j'ai jetées dans mon récit, on y ajoute une réflexion unique, tirée des faits. C'est qu'il est clair que l'orgueil a été le motif de la résolution désespérée de Caton, et que ce n'est que par ce vice qu'il a triomphé de la crainte de la mort, qu'il regardait comme une faiblesse. Plutarque lui fait dire à lui-même qu'il y aurait de l'indignité et de la honte pour lui à vouloir être redevable de la vie à César. Voilà l'idée dont il fut frappé. Il ne put soutenir la pensée de cette humiliation; et, pour ne point devoir la vie à son ennemi, il aima mieux se l'arracher à lui-même avec une sorte de barbarie. Cet orgueil, il est vrai, passait dans son esprit pour vertu. Il n'en est pas moins un vice, que toute la morale, même de pure raison, condamne. Mais

je vais plus loin; et, dans ses propres principes, je crois qu'on peut lui faire son procès.

La vertu dont il s'est le plus piqué toute sa vie, c'est une constance invincible et supérieure aux événements. Or, il est visible que sa mort est l'effet d'un découragement précipité, d'une lassitude de combattre, d'un abattement qui ne lui permit pas de porter la résistance jusqu'au bout. Les restes du parti de Pompée se ranimaient en Espagne, et y acquirent réellement dans la suite de très-grandes forces. Ainsi, pour ne se point démentir, il fallait que Caton tentât encore cette espérance; et se donner la mort tandis qu'elle subsistait, c'était manquer à ses principes, et abandonner avant le temps la cause de la liberté.

Caton fut vraiment estimable par la douceur qu'il joignit à la fermeté.

Je suis donc bien éloigné de regarder la mort de Caton comme un acte d'héroïsme. Où je le trouve vraiment héros, c'est dans les soins qu'il prend pour sauver les autres pendant qu'il renonce lui-même à la vie; c'est dans sa douceur inaltérable à l'égard des trois-cents et des habitants d'Utique; c'est dans son amour pour la justice, qui le porte à s'opposer à toutes les violences que voulaient exercer ceux de son parti.

Cette humanité généreuse ne s'est pas seulement signalée dans les derniers jours de sa vie; elle a toujours dirigé ses actions et sa conduite. Je sais que l'on ne se forme pas ordinairement cette idée de Caton. La fermeté, la hauteur, une austérité même farouche, voilà les qualités qu'on lui attribue. Cette idée n'a rien que de vrai; mais elle est défectueuse: et pour embrasser entièrement son caractère, il faut joindre à la fermeté contre les vices la douceur pour les personnes; non une

douceur de pur sentiment, sujette à des alternatives et à des boutades, mais une douceur toute de raison et toujours égale, parce qu'elle était fondée sur des principes qui ne changent point. C'est ce que l'on a pu remarquer dans sa tendre amitié pour son frère; dans ses égards pour Muréna, qu'il accusait; dans les larmes qu'il versa en voyant ses concitoyens s'égorger les uns les autres; enfin dans sa modération à l'égard de tous ceux contre lesquels il eut à lutter pour la défense de la liberté et des lois. Je n'en excepte que le seul César, qui, faisant le mal par système, et marchant à la tyrannie par le chemin le plus droit, sans jamais s'écarter de son plan, ne pouvait être regardé par Caton que comme un ennemi public contre lequel tout l'état devait s'armer, et qu'il fallait pousser à bout parce qu'on ne pouvait espérer de le changer.

On peut le regarder comme l'un des hommes les plus vertueux que le paganisme ait produits.

Si à ces deux grands traits de son caractère, la fermeté et la douceur, on ajoute l'élévation du génie, l'étendue et la sagacité des vues, l'application infatigable au travail, la pureté des mœurs, on trouvera, malgré quelques taches que nous avons remarquées dans les occasions, qu'il doit être regardé comme l'un des hommes les plus estimables et les plus vertueux que le paganisme ait produits: on ne sera point étonné que Virgile l'ait mis dans l'Élysée [1], à la tête des amateurs de la vertu: on le jugera digne de l'éloge magnifique qu'en avait fait Tite-Live en deux mots, qui nous ont été conservés par saint Jérôme. « Caton [2], disait ce

[1] Secretosque pios, his dantem jura Catonem.
(VIRG. Æn. l. VIII, v. 670.)

[2] « Cujus gloriæ neque profuit quisquam laudando, nec vituperando quisquam nocuit, quum utrumque summis præditi fecerint ingeniis. » (LIV. apud *Hieron. prol.* lib. 2, *in Oseam.*

« judicieux écrivain, à été loué et blâmé par deux des « plus grands génies qui aient jamais été. Mais per- « sonne n'a pu augmenter sa gloire par des louanges, « ni la diminuer par des censures. » Ces deux grands génies dont parle Tite-Live, sont Cicéron et César. Le premier avait composé un panégyrique de Caton, qui s'est perdu, et qu'il avait intitulé du nom de son héros. César y répondit par deux écrits qui ont eu le même sort que celui qu'ils réfutaient, et il leur donna pour titre *anti-Catons.*

Trait inexcusable dans sa vie, au sujet de sa femme Marcia.

Le reproche le plus grave qui ait été fait à Caton sur toute la conduite de sa vie, et celui dont il est peut-être le plus difficile de le laver, c'est la conduite qu'il tint à l'égard de sa femme Marcia. Elle lui avait donné plusieurs enfants, et était actuellement grosse, lorsque Hortensius s'avisa de la lui demander. Caton ne s'en défendit point, et, moyennant le consentement de Philippus, père de Marcia, il donna lui-même sa femme en mariage à Hortensius. Quelque temps après, Hortensius étant mort, et ayant laissé Marcia héritière de ses grands biens, au préjudice de son fils, qui était un mauvais sujet, Caton la reprit. De là César avait pris occasion d'accuser Caton d'avoir agi dans toute cette affaire par un sordide intérêt. Mais Plutarque prétend que proposer une telle accusation, c'est la réfuter, et qu'il n'y a nulle différence entre taxer Hercule de lâcheté ou Caton d'une basse avidité pour l'argent. La chose en elle-même souffre plus de difficulté, ou plutôt elle est absolument inexcusable. Il est vrai que Caton ne fit que suivre en cela une coutume anciennement établie chez les Romains; mais cette coutume est si contraire à l'honnêteté publique et aux bonnes mœurs, qu'il convenait

Strabo, l. XI, pag. 515. Plut. in comp. Lyc. et Numæ.

mieux à un homme tel que lui de la combattre que de l'autoriser par son exemple.

Caton mourut à l'âge de quarante-huit ans; et le lieu de sa mort l'a fait nommer dans l'histoire Caton d'Utique, pour le distinguer de Caton le censeur, son bisaïeul.

Ses funérailles. Éloges qui lui sont donnés par tous ceux qui habitaient Utique.

En un instant la nouvelle de la mort de Caton se répandit dans la ville; et aussitôt ce fut un concours incroyable, et des trois-cents, et de tout le peuple d'Utique, autour de sa maison. Ils faisaient retentir les airs des éloges de l'illustre mort, l'appelant leur bienfaiteur, leur sauveur, le seul libre, le seul invincible. Et ils se livraient à ces transports quoiqu'ils sussent que César approchait. Mais ni la crainte du vainqueur, ni l'envie de le flatter, ni les dissensions qui étaient entre eux, ne furent capables de refroidir leur zèle pour honorer la vertu de Caton. Ils solennisèrent avec pompe ses obsèques, et lui dressèrent un tombeau près du rivage de la mer, où l'on voyait encore, du temps de Plutarque, une statue de Caton tenant une épée à la main.

Ses ennemis même n'ont pu lui refuser leurs louanges. L'auteur des mémoires sur la guerre d'Afrique, tout dévoué qu'il est à César, rend témoignage à la parfaite intégrité de Caton, et reconnaît qu'il était extrêmement différent des autres chefs du parti vaincu.

De Bello Afr. n. 88.

Mot de César lorsqu'il apprit la mort de Caton. Ce que l'on doit penser du regret qu'il témoigna de n'avoir pu lui sauver la vie.

César, en apprenant sa mort, s'écria : *O Caton! je vous envie la gloire de votre mort; car vous m'avez envié celle de vous sauver la vie*[1]. S'il parlait sincèrement en exprimant le désir de sauver son plus implacable ennemi, c'est de quoi Plutarque a cru qu'il lui était permis de douter. Il se fonde sur les invectives

[1] Ω Κάτων, φθονῶ σοι τοῦ θανάτου· καὶ γὰρ ἐμοὶ σὺ τῆς σαυτοῦ σωτηρίας ἐφθόνησας. (PLUT. in *Cæs.* et *Cat.*)

atroces dont César avait rempli ses Anti-Catons. Comment, dit cet historien, eût-il épargné vivant celui contre la mémoire duquel il a montré une haine si violente? On peut fortifier ce raisonnement par deux considérations : l'une tirée du vif ressentiment que César témoigna, comme je l'ai déja dit, et comme j'aurai lieu de le remarquer encore, contre ceux qui lui avaient fait la guerre en Afrique; l'autre, qui n'est pas moins forte, roule sur l'impossibilité qu'il y avait que jamais Caton et César se réunissent dans une même façon de penser, d'agir et de parler. Plutarque néanmoins se détermine au parti le plus honorable à César; et il est vrai que les rares exemples de clémence qu'il a donnés, et l'honneur infini qu'il se serait fait par un tel acte de générosité, sont des motifs qui rendent cette conjecture très-vraisemblable. Surtout si Caton eût exécuté le projet qu'il avait formé dans d'autres circonstances, de se confiner dans quelque île éloignée pour y passer tranquillement le reste de ses jours, je ne puis me persuader que César eût voulu souiller sa gloire par le meurtre d'un homme si vertueux.

Il pardonne au fils de Caton; impose une forte taxe aux Romains établis dans Utique. De Bello Afr. n. 89. Suet. Cæs. n. 75.

Il n'était pas loin d'Utique, lorsque Caton se tua; et il avait pris, chemin faisant, la ville d'Uscéta, où Scipion avait amassé de grands magasins, et celle d'Adrumète, dans laquelle il trouva Q. Ligarius et lui accorda la vie, mais non pas la liberté de retourner à Rome. Avant qu'il entrât dans Utique, L. César vint à sa rencontre; et, s'étant jeté à ses genoux, il obtint dans le moment le pardon qu'il demandait. Il n'en jouit pourtant pas long-temps. Le dictateur conservait un ressentiment profond contre ce jeune parent, qui s'était conduit à son égard en ennemi furieux, traitant

avec une cruauté horrible plusieurs de ses affranchis et de ses esclaves, et faisant tuer des animaux destinés aux jeux que le vainqueur prétendait donner au peuple romain. Il le mit donc quelque temps après en justice, au sujet des excès que je viens de rapporter; et, sans prononcer contre lui de condamnation, il suscita ses soldats pour le tuer comme par une émeute séditieuse. Il pardonna de meilleure foi à plusieurs Romains d'un rang distingué qui étaient encore restés dans Utique, et dont le plus remarquable est le fils de Caton. De Bello Afr.

Les bourgeois de cette ville, qui lui avaient toujours été attachés, n'avaient à attendre de sa part que des éloges et des récompenses. Pour ce qui est des trois-cents, comme ils avaient servi de cœur et d'affection, pendant toute la durée de la guerre, et Scipion et Varus, et que ce n'était que la victoire de César qui les avait forcés de se tourner enfin vers lui, ils étaient dans des transes mortelles. César n'avait pourtant dessein que de les châtier par la bourse : mais il commença par les intimider en faisant une longue et forte invective contre eux, et exagérant beaucoup leur prétendu crime. Ensuite il s'adoucit, et leur assura la vie sauve; mais il déclara qu'il ferait vendre leurs biens, permettant néanmoins à chacun de se racheter en payant une taxe. Les trois-cents, qui avaient appréhendé les dernières rigueurs, subirent avec joie et reconnaissance la loi qui leur était prescrite. Seulement ils prièrent César de leur imposer une taxe commune, qu'ils répartiraient entre eux. C'était sans doute ce qu'il demandait; et il les taxa à deux cents millions de sesterces [1], qu'ils seraient tenus de fournir en six paiements

[1] Vingt-cinq millions de livres tournois.

égaux, dans l'espace de trois ans, au trésor public du peuple romain. C'est ainsi que parlait César. Mais alors le peuple romain était un nom; et la réalité de la puissance, la jouissance effective du domaine et des finances, ne résidaient que dans la personne du dictateur.

Fuite de Juba. Zama, sa capitale, lui ferme ses portes. Il se fait tuer.

Cependant Juba était arrivé dans son royaume, après une fuite laborieuse, ne marchant que de nuit, et se cachant durant le jour dans les métairies qu'il trouvait sur son chemin. Sabura, son lieutenant, avait été défait et tué par Sittius. Ainsi, il ne lui restait plus d'autre espérance que de s'enfermer dans la ville de Zama, sa capitale, qu'il avait fortifiée avec un très-grand soin. Mais il éprouva qu'un gouvernement barbare et féroce fait des sujets infidèles. Avant que de partir, il avait ordonné que l'on dressât dans la place publique de Zama un grand bûcher, déclarant qu'il prétendait, supposé qu'il fût vaincu, égorger tous les habitants, faire jeter leurs corps sur ce bûcher, et s'y jeter ensuite lui-même pour y être consumé par les flammes, avec tous ses trésors, ses femmes et ses enfants. Une résolution si désespérée avait fait horreur aux habitants de Zama: en sorte qu'ils apprirent avec joie la victoire de César; et lorsque Juba se présenta pour entrer dans la ville, ils lui en fermèrent les portes. Ce fut en vain qu'il employa d'abord le ton d'autorité et les menaces, ensuite les prières, il ne fut point écouté. Il se réduisit à demander qu'on lui remît ses femmes, et au moins ses enfants; et il ne put rien obtenir. Il lui fallut donc prendre le parti de se retirer dans sa maison de campagne avec Pétreïus, et un petit nombre de cavaliers qui l'avaient suivi.

Dans cet état d'abandon où il était, ceux de Zama

ne laissaient pas encore de le craindre; et ils députèrent à César pour le prier de venir à leur secours. César, qui était pour-lors à Utique, se mit en marche dès le lendemain. Tout le pays lui fut ouvert; tous recoururent à sa clémence. Le malheureux Juba, n'ayant plus aucune ressource, ne songea qu'à chercher la mort. Pétreïus et lui de concert se battirent l'un contre l'autre, dans le dessein de se tuer mutuellement; mais le plus fort triompha trop aisément du plus faible, et Pétreïus seul fut tué. Juba ayant tenté de se percer lui-même, et n'ayant pas eu ce courage inhumain, se fit tuer par un de ses esclaves.

La fortune rapide du vainqueur entraînait tout, et détruisait tous les restes du parti vaincu. Les villes de Tysdrus et de Thapsus, que César avait fait assiéger par ses lieutenants, ne tardèrent pas à se rendre. Faustus Sylla et Afranius, qui s'enfuyaient avec un corps de quinze cents chevaux, et qui voulaient passer en Espagne, furent rencontrés par Sittius, vainqueur de Sabura; leur troupe fut défaite et dissipée, et eux-mêmes faits prisonniers. Métellus Scipion ne fut pas plus heureux dans sa fuite. Il avait rassemblé douze vaisseaux avec lesquels il se proposait de gagner l'Espagne. Le mauvais temps l'ayant obligé de relâcher à Hippone, il y trouva la flotte de Sittius, qui l'enveloppa tout d'un coup. Voyant que son vaisseau allait être pris, plutôt que de tomber sous la puissance de César il s'enfonça son épée dans le sein. La fierté l'accompagna jusqu'au dernier soupir : car, sur ce que quelques soldats ennemis, ayant sauté sur son bord, criaient, *Où est le général?* il éleva sa voix mourante pour leur répondre, *Le général est en sûreté.*

Tout cède au vainqueur. Métellus Scipion se perce de son épée.

Val. Max. III, 2. Sen. Ep. 24.

La Numidie est réduite en province romaine. Salluste en est fait gouverneur, et y exerce toutes sortes de vexations. Dio, l. 43.

Tous les ennemis de César en Afrique étant ainsi écrasés, le vainqueur donna quelque temps aux arrangements nécessaires pour pacifier le pays, et pour y distribuer les peines et les récompenses selon les bons ou les mauvais services qui lui avaient été rendus. Il réduisit la Numidie en province romaine, et en donna le gouvernement à Salluste, qui y commit si ouvertement les vexations les plus criantes, que Dion a cru qu'il en avait l'ordre exprès de César, et qu'il était chargé moins de gouverner la Numidie que de la piller. Le même Dion remarque que cette conduite de Salluste est d'autant plus blâmable, qu'il affecte dans ses ouvrages un grand air de probité, et même de sévérité; en sorte que, si, par la protection de César, il évita, au sortir de son gouvernement, la condamnation judiciaire, il est condamné, ce qui est bien plus honteux, par ses propres écrits.

Recompenses et peines distribuées par César. De Bello Afr. Appian. Civ. l. 4.

Parmi les Numides César distingua ceux de Zama, et il les récompensa d'avoir fermé les portes de leur ville à leur roi fugitif, en leur accordant une exemption totale d'impôts. Sittius, qui l'avait si bien servi, fut mis par lui avec ses gens en possession de Cirta, qui avait été autrefois la ville royale de Masinissa et de Syphax, et qui du nom de ses nouveaux habitants a été appelée depuis *colonie des Sittiens*.

De Bello Afr.

Dans les peines qu'il imposa il fut guidé par son aversion pour la cruauté, et par son avidité pour l'argent. Ainsi il n'eut garde d'étendre la vengeance sur le fils de Juba, encore enfant; mais il fit vendre à Zama tous les domaines de ce roi, et les biens des citoyens romains établis dans la même ville qui avaient porté les armes contre lui. De retour à Utique, il confisqua

et fit vendre pareillement les biens de tous ceux qui avaient eu le grade de centurions sous Pétreïus et sous Juba. Il imposa des taxes aux villes d'Adrumète et de Thapsus, et des redevances annuelles en huile et en blé à celles de Leptis et de Tysdrus.

Pour ce qui est des Romains illustres du sort desquels la victoire l'avait rendu maître, deux furent mis à mort, Faustus Sylla et Afranius; et quoique l'auteur des mémoires sur la guerre d'Afrique dise que ce fut en conséquence d'une sédition qui s'excita parmi les soldats, il est aisé de voir que cette émeute est une ruse de César. Aussi leur mort est-elle attribuée à ses ordres par les autres écrivains. Il se croyait sans doute en droit de traiter Afranius à la rigueur, parce que, lui ayant accordé la vie en Espagne, il l'avait de nouveau retrouvé opposé à lui en Thessalie et en Afrique; et même, lorsque cet ennemi obstiné fut pris par Sittius, il se préparait encore à aller joindre en Espagne les fils de Pompée. Faustus non-seulement était gendre de Pompée, mais fils de Sylla, à qui César avait toujours porté une haine violente, et aux établissements duquel il avait fait la guerre pendant toute sa vie. Pompeïa, épouse de Faustus Sylla, et ses enfants, furent épargnés.

Il fait mourir Faustus Sylla et Afranius.

Suet. Cæs. n. 75. Flor. l. 4, c. 2. Dio, etc.

Afranius, Faustus Sylla, avec L. César, sont les seules personnes de marque dont César ait versé le sang après la victoire de Thapsus; ce qui fait néanmoins une exception considérable à l'éloge que Cicéron a fait de sa clémence, lorsqu'il a dit d'une manière générale « que les citoyens que la république a perdus[1],

[1] « Quos amisimus cives, eos Martis vis perculit, non ira victoriæ. » (Cic. *pro Marc.* n. 17.)

« ce sont les hasards de la guerre qui les ont emportés, « et non pas le ressentiment du vainqueur. »

Sa clémence à l'égard des autres.

Mais, en mettant à part ceux que je viens de nommer, la rigueur dont il usa à l'égard des vaincus n'alla pas au-delà de l'exil. C'est la seule distinction qu'il mit entre ceux qui, plus dociles, s'étaient soumis après la bataille de Pharsale, et les opiniâtres qui l'avaient forcé de les vaincre une seconde fois en Afrique. Les premiers étaient rentrés sur-le-champ pour la plupart en possession de tous leurs droits; il punit l'obstination des autres en les tenant éloignés de Rome et de l'Italie : encore permit-il à chacun de ses amis et de ses principaux officiers d'en exempter un de cette peine; et le jeune Octave fit le premier essai de son crédit auprès de son grand oncle en obtenant cette grace pour le frère d'Agrippa, qui lui était dès-lors attaché. Dans la suite César s'adoucit encore, et se laissa fléchir aux prières de plusieurs, jusqu'à ce qu'enfin, peu de temps avant sa mort, il accorda une amnistie générale. Il renouvela aussi, dans le temps de sa victoire de Thapsus, le même acte de modération et de sagesse qui lui avait fait tant d'honneur après la bataille de Pharsale, en brûlant tous les papiers de Métellus Scipion qui lui tombèrent entre les mains.

Dio.

Nicol. Damasc. de Instit. Augusti. Suet.

Dio.

Il part, n'ayant pas employé cinq mois et demi à terminer la guerre d'Afrique. De Bello Afr.

César partit d'Utique le treize juin, n'ayant pas employé cinq mois et demi à terminer une guerre si importante et si difficile. Il prit sa route par la Sardaigne, d'où il envoya en Espagne une partie de sa flotte et de ses légions, sous la conduite de C. Didius, avec ordre d'observer le jeune Pompée, et d'arrêter ses progrès. Pour lui, après avoir fait quelque séjour dans cette île, il se remit en mer; et comme il n'eut pas un

temps favorable pour la navigation, il n'arriva à Rome que vers la fin de juillet.

§. II. *Décrets du sénat pleins de flatterie pour César. César, résolu d'user avec douceur du pouvoir suprême, s'y engage solennellement dans le discours qu'il fait au sénat. Réflexion sur le plan de conduite que s'était formé César. Il célèbre quatre triomphes pour les victoires remportées sur les Gaules, sur Alexandrie et l'Égypte, sur Pharnace, sur Juba. Traits d'une satire mordante et effrénée contre César, chantés par les soldats pendant le triomphe. Récompenses distribuées par César à ses soldats. Largesses au peuple. Des chevaliers romains combattent comme gladiateurs. Labérius est engagé par César à jouer lui-même un rôle dans les* mimes *de sa composition. Repartie sanglante de Labérius à Cicéron. Temple de Vénus* mère : *place de César. Total des sommes portées par César dans ses triomphes. Réglements faits par César : pour réparer la diminution du nombre de citoyens ; contre le luxe ; en faveur des médecins et des professeurs des beaux-arts. Réforme du calendrier. Endroits blâmables de la conduite de César. Il consent au retour de Marcellus. Harangue de Cicéron à ce sujet. Mort funeste de Marcellus. Affaire de Ligarius. Plaidoyer de Cicéron pour lui. César lui pardonne. Loisir forcé de Cicéron. Il en profite pour composer divers ouvrages. Sa douleur sur l'état actuel des affaires s'adoucit. Sa conduite politique à l'égard de César, dont les amis le*

cultivent et s'affectionnent à lui. Éloge de Caton composé par Cicéron. Anti-Catons de César. Douleur excessive de Cicéron au sujet de la mort de sa fille Tullie.

An. R. 706. Av. J. C. 46. Décrets du sénat pleins de flatterie pour César. Dio, l. 43.

Le sénat avait prévenu le retour de César par des décrets qui respiraient la plus basse flatterie, et par des témoignages d'honneur d'autant plus excessifs, qu'ils ne partaient point du cœur, et que la crainte qui les avait dictés outrait tout, pour se mieux déguiser en zèle et en affection. Je n'en rapporterai que les traits les plus dignes de remarque.

Il fut ordonné que l'on célébrerait quarante jours de fêtes et de réjouissances pour la victoire que César avait remportée en Afrique; qu'au jour où il triompherait, son char serait attelé de quatre chevaux blancs, comme les chars de Jupiter et du soleil; et qu'en ces mêmes jours, outre les licteurs qu'il avait actuellement, il ferait encore marcher devant lui ceux de ses deux précédentes dictatures; ce qui faisait en tout le nombre de soixante et douze. A ces distinctions purement honorifiques le sénat ajouta des titres d'une puissance solide et réelle : la dictature pour dix ans; la charge d'*inspecteur des mœurs* (nom substitué, je ne sais par quelle raison, à celui de *censeur*), pour trois ans. Il ne restait plus qu'à l'élever au-dessus de la condition d'un mortel; et c'est ce que l'on entreprit de faire en lui décernant une statue sur un char de triomphe dans le Capitole, vis-à-vis de Jupiter, ayant sous ses pieds le globe du monde, avec cette inscription : A CÉSAR DEMI-DIEU.

César, réso-

César avait trop de pénétration pour ne pas sentir

de quel principe partait cet empressement à lui prodiguer des honneurs si contraires à l'esprit de l'ancien gouvernement. Il en fut flatté néanmoins, et il les reçut. Mais il ne les devait qu'à la force : il voulut les mériter. Parvenu au comble de ses vœux, et voyant son ambition satisfaite par la souveraine puissance, dont il était en pleine possession, il avait fait son plan d'user avec douceur et avec modération d'une fortune qui ne pouvait plus croître, charmé que les Romains fussent heureux, pourvu qu'ils lui fussent soumis.

lu d'user avec douceur du pouvoir suprême, s'y engage solennellement dans le discours qu'il fait au sénat.

Plein de ces pensées, il exposa, dans le premier discours qu'il fit au sénat, après son retour à Rome, les principes de clémence et de générosité par lesquels il prétendait se gouverner, ne craignant pas de contracter un engagement solennel qu'il était bien résolu de remplir. Il commença par dissiper les alarmes dont tous les cœurs étaient frappés, et que n'autorisaient que trop les exemples cruels qu'avaient donnés tous ceux qui jusque-là étaient demeurés vainqueurs dans les guerres civiles. Pour lui, il protesta que la puissance et la victoire étaient des motifs qui le portaient à l'humanité. « Car, « dit-il, qui doit répandre plus de bienfaits que celui « qui a un plus grand pouvoir de bien faire? à qui « est-il moins permis de commettre des fautes qu'à « celui qui peut tout ce qu'il veut? qui doit montrer « plus de prudence et de circonspection dans l'usage « des dons de la libéralité divine, que celui qui en a « reçu de plus abondants? et à qui est-il plus impor« tant d'administrer sagement les biens dont il jouit « qu'à celui qui en possède une plus riche mesure, « et qui par conséquent a plus à perdre? Ne vous

« imaginez pas que je pense à prendre Sylla pour modèle. Je prétends être votre chef, et non votre maître; « gouverner vos affaires, et non vous tyranniser. Lorsqu'il s'agira de vous servir, je serai consul et dictateur; dès qu'il sera question de faire du mal à quelqu'un, je ne suis plus qu'un particulier. »

Réflexion sur le plan de conduite que s'était formé César.

Tels étaient les sentiments de César, louables et généreux sans doute, mais plus convenables à un monarque légitime qu'à un usurpateur comme il était. J'ose dire que cette réflexion paraît lui avoir échappé. Il ne semble pas avoir senti la différence essentielle entre sa situation et celle d'un prince à qui le droit de la naissance, ou une élection libre et régulière, donnent titre pour commander. Ayant envahi le souverain pouvoir par la violence, il crut le faire aimer en sa personne par la douceur. Il se trompait; et cette erreur fut la cause de sa mort funeste. C'est ce qui prouve combien l'ambition de la tyrannie est un vice détestable, puisqu'il ne permet point de retour, et qu'après que l'on a commis toutes sortes de crimes pour acquérir une puissance injuste, il faut, lorsqu'on y est parvenu, les continuer ou périr[1].

Il célèbre quatre triomphes pour les victoires remportées sur les Gaules, sur Alexan-

César renouvela devant le peuple les mêmes protestations de douceur et de clémence qu'il avait faites au sénat; et, les effets s'y étant trouvés conformes, peu à peu les esprits des citoyens se remirent de la consternation et de l'effroi dont ils avaient d'abord

[1] Sylla, dont l'exemple semble démentir cette réflexion, se munit de la force tant qu'il garda la dictature: et si, après l'avoir abdiquée, il jouit d'une pleine tranquillité pendant le peu de temps qu'il vécut encore, il en fut redevable à des circonstances singulières, et qui lui sont propres, comme je l'ai observé en son lieu.

été saisis; mais la haine des grands contre l'oppresseur de la liberté était un mal auquel il n'y avait point de remède.

drie et l'Égypte, sur Pharnace, sur Juba. Suet. Cæs. c. 37. Vell. II, 56. Flor. IV, 2. Dio.

Jusqu'alors les guerres avaient laissé si peu de relâche à César, et s'étaient suivies de si près les unes des autres, qu'il n'avait pas trouvé le moment de triompher. Jouissant enfin de quelque repos, il en profita pour célébrer quatre triomphes dans le cours d'un même mois, mais avec des intervalles. Il triompha donc premièrement des Gaules, ensuite d'Alexandrie et de l'Égypte, puis de Pharnace et du Pont; en quatrième et dernier lieu, du roi Juba.

Dans ces triomphes César déploya toute la magnificence à laquelle son goût le portait, et que pouvaient soutenir les richesses de l'empire, qui étaient alors en sa main. Il eut même soin d'en varier les ornements [1], dont les matières furent différentes pour chaque triomphe. Il employa pour le premier le bois de citronnier; pour le second, l'écaille de tortue; pour le troisième, l'acanthe [2]; pour le quatrième, l'ivoire.

Celui des Gaules fut sans difficulté le plus glorieux et le plus brillant. On y voyait le Rhin, le Rhône, et l'Océan captif représentés en or. Un grand nombre de prisonniers précédaient le char; et entre autres, ou plutôt par-dessus tous, se faisait remarquer Vercingétorix, ce chef infortuné de toute la Gaule liguée, qui, ayant été réservé pendant plus de six ans pour orner le

[1] Velleïus a employé le mot *apparatus*, qui était clair pour les Romains, mais qui l'est peu pour nous. Ce mot désigne apparemment les bordures des tableaux, les bases sur lesquelles étaient soutenues les figures, et autres choses semblables.

[2] Il faut sans doute entendre ici l'acanthe épineuse, qui croît surtout en Libye et en Égypte.

triomphe de son vainqueur, fut, après la cérémonie, jeté dans un cachot, et mis à mort; triste fin pour un homme dont le crime était d'avoir voulu être le vengeur de la liberté de son pays! César se serait fait plus d'honneur, ce me semble, s'il se fût piqué envers ce brave Gaulois de la même générosité qu'il faisait paraître envers tant de Romains vaincus, dont le ressentiment contre lui était peut-être plus violent, et certainement plus redoutable. Mais les Gaulois étaient alors regardés par les Romains sur le pied de barbares, et traités comme tels.

Un accident troubla la joie de cette fête. Dans la marche l'essieu du char triomphal se rompit; et peu s'en fallut que le triomphateur ne tombât par terre. Pendant que l'on raccommodait le char, la nuit vint; et César monta au Capitole à la lueur de plusieurs lustres que portaient quarante éléphants marchant en ordre à droite et à gauche.

Dion rapporte qu'il monta les degrés du Capitole à genoux. Il faut croire que c'était un usage établi, dont César ne jugea pas qu'il lui fût permis de se dispenser, quoiqu'on vînt de l'égaler presque, par des honneurs plus qu'humains, au dieu à qui il rendait un hommage si humble.

Dans le triomphe qui eut pour objet la guerre d'Alexandrie, le vainqueur offrit pour spectacle aux yeux du peuple le fleuve du Nil, et la tour du Phare toute en feu. Deux tableaux représentaient la mort d'Achillas et de Photin. Arsinoé, sœur de Cléopatre, y fut menée comme prisonnière, et ensuite mise en liberté.

Le triomphe sur Pharnace n'eut rien de plus remarquable que la fameuse inscription : VENI, VIDI, VICI; *Je*

suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Elle était gravée en gros caractères sur un tableau que l'on portait en pompe.

Enfin, dans le quatrième triomphe, où César célébrait sa victoire sur le roi Juba, le fils de ce prince, nommé Juba comme son père, et alors encore enfant, subit la loi superbe que les Romains imposaient à tous leurs prisonniers. Il parut dans cette cérémonie comme captif. Mais Plutarque a jugé sa captivité heureuse, parce qu'elle lui procura une excellente éducation, et lui donna un moyen de s'instruire des lettres grecques et latines. Il y fit d'assez grands progrès, du côté de l'esprit et des connaissances, pour devenir un illustre auteur; et il en tira un fruit encore plus estimable, je veux dire des mœurs douces et pleines d'humanité. Dans la suite il fut remis en possession du royaume de ses pères, et devint roi de Mauritanie. Mais Pline a pensé que la gloire des lettres est plus brillante en lui que celle de sa couronne [1]. Plut. in Cæs.

On voit que l'intitulé de tous ces triomphes ne faisait mention d'aucun Romain. César imita l'exemple de modération que Sylla lui avait donné en pareille rencontre, et ne voulut point insulter à l'infortune de ses concitoyens. Cependant, si ce que dit Appien est vrai, César n'usa de ménagement que par rapport aux termes, et non quant à la chose même. Cet historien raconte qu'il fit porter dans son triomphe les représentations de tous les grands événements de la guerre civile; que tous les illustres Romains qui y avaient péri y parurent en tableau, à l'exception du seul Pompée; Appian. Civil. l. II.

[1] « Studiorum claritate memorabilior etiam quàm regno. » (PLIN. lib. 5, cap. 1.)

que l'on y vit Métellus Scipion se perçant de son épée, Caton se déchirant les entrailles, et ainsi des autres. S'il faut ajouter foi à ce récit, je m'étonne qu'Appien soit le seul écrivain qui ait relevé une circonstance si odieuse, et surtout que Cicéron, qui parle de la douleur que Marseille portée en triomphe causa aux spectateurs, n'ait pas cité des objets qui auraient été bien plus touchants pour les Romains. Je laisse aux lecteurs à juger si mon doute est bien fondé. Mais l'autorité d'Appien ne suffit pas pour me déterminer toute seule dans un fait de cette nature.

Cic. Phil.

Traits d'une satire mordante et effrénée contre César, chantés par ses soldats pendant le triomphe. Suet. Cæs. 49-51.

César, en cè haut point de gloire, ne put être à l'abri de la liberté cynique de ses soldats. C'était un usage de tous les temps, comme il a été remarqué ailleurs, que dans ces fêtes, où la joie produisait la licence, les troupes, pendant la marche, chantassent des couplets grossiers qui contenaient quelquefois des éloges pour le triomphateur, et plus souvent des satires. Les soldats de César poussèrent cette liberté à l'excès, tirant à cartouche sur les mœurs de leur général, qui ne donnaient que trop de prise. On me dispensera de rapporter leurs paroles licencieuses. J'observerai seulement qu'ils rappelèrent les soupçons qu'avait autrefois attirés sur lui son séjour à la cour de Nicomède: soupçons dont César se tenait extrêmement offensé, mais qu'il ne put détruire, même en se purgeant par serment; tant il est important pour la réputation d'avoir passé sagement sa jeunesse, dont la honte est souvent ineffaçable!

Plin. XIX, 8.

On ne s'étonnera pas après cela que, mécontents des récompenses que César leur distribuait, quoiqu'elles fussent très-abondantes, ils lui aient reproché de les

avoir fait vivre d'herbages auprès de Dyrrachium. Mais il n'est pas possible de ne pas trouver étrange qu'ils lui aient même fait son procès sur l'injustice par laquelle il avait usurpé et retenait un pouvoir tyrannique. « Si tu es honnête homme, lui criaient-ils tous « ensemble, tu seras puni ; si tu continues d'être injuste, « tu régneras. » C'était dire bien clairement qu'il ne pouvait éviter la condamnation, s'il laissait au peuple le libre exercice de ses droits ; et que ce n'était qu'en opprimant ses concitoyens qu'il jouissait de la souveraine puissance. Dio.

Ces récompenses, de la modicité desquelles se plaignaient les soldats de César, étaient pourtant exorbitantes. Il donna à chaque fantassin vétéran vingt mille sesterces, faisant deux mille cinq cents livres de notre monnaie ; le double aux centurions ; aux tribuns et aux cavaliers le quadruple. Ajoutez les terres qu'il leur distribua, et où il les établit. Il en résultera que, s'ils n'étaient pas contents, c'est qu'il est impossible de satisfaire des troupes qui sentent que leur général les a employées pour ses intérêts, et non pour ceux de la patrie. Récompenses distribuées par César à ses soldats. Freinshem. CXV, 14.

Les gens de guerre ne furent pas les seuls qui éprouvèrent la libéralité de César. Il donna à chaque citoyen du bas peuple dix boisseaux de blé, dix livres d'huile, et, en argent, quatre cents sesterces (cinquante francs). Le nombre de ceux qui reçurent cette largesse se montait à cent cinquante mille têtes. Outre ces distributions, il y eut un repas pour tout le peuple : vingt-deux mille tables furent dressées dans les rues et servies avec profusion. A tant de dépenses énormes César joignit encore des spectacles de toute espèce, combats Largesses au peuple.

de gladiateurs et d'athlètes, représentations de batailles navales exécutées dans un lac creusé à cet effet près de la ville, comédies, courses du Cirque, tournois, chasses de bêtes fauves et d'éléphants.

Des chevaliers romains combattent comme gladiateurs.

Dans les combats de gladiateurs donnés par César en cette occasion, on vit le premier exemple, si je ne me trompe, d'une indignité qui se renouvela souvent dans la suite sous les empereurs. Des chevaliers romains risquèrent leur vie dans les infames hasards de l'arène, prostituant ainsi leur honneur en même temps qu'ils prodiguaient leur sang pour le vain plaisir de la multitude. Un ancien sénateur, nommé Q. Calpénus [1], en fit autant. Mais Fulvius, qui jouissait actuellement du rang de sénateur, s'étant aussi présenté pour combattre, César ne le voulut point souffrir.

Labérius est engagé par César à jouer lui-même un rôle dans les mimes de sa composition. Macrob. Sat. II, 7.

Entre les pièces de théâtre qui furent jouées il y eut des farces, appelées *mimes* par les Grecs et par les Romains. Labérius, chevalier romain, excellait dans ce genre de composition; et César, non content qu'il fournît des pièces, exigea encore de sa complaisance qu'il y jouât lui-même un rôle. Le poète obéit, mais à regret, comme il le témoigna dans un prologue [2] que Macrobe nous a conservé, et dans lequel il se plaint amèrement de ce que, sorti chevalier romain de sa maison, il y rentrera comédien.

Il se vengea même de l'espèce de violence que César lui faisait, par des vers qu'il inséra dans ses mimes,

[1] La dignité de sénateur était à vie, à moins qu'on n'en fût privé pour cause de mauvaise conduite par les censeurs, ou qu'on ne l'abdiquât volontairement. Ce Calpénus était dans l'un ou l'autre de ces deux cas.

[2] Cette pièce a été insérée par M. Rollin dans le Traité des Études.

et qui faisaient une allusion visible à la situation actuelle des affaires. Ainsi il introduisit sur la scène un personnage qui criait : « Romains, nous perdons notre « liberté. » On remarqua encore extrêmement un autre vers, dont le sens est : « Celui que plusieurs craignent, « c'est une nécessité qu'il en craigne lui-même plu- « sieurs[1]. » Toute l'assemblée fit l'application de cette maxime à César, et tourna ses regards sur lui.

Le dictateur fut offensé de cette liberté du poète; et le dépit qu'il en conçut influa beaucoup sur le jugement par lequel il attribua le prix à Publius Syrus, rival de Labérius. Cependant il ne laissa pas de récompenser celui qu'il avait forcé à s'avilir; il lui donna sur-le-champ un anneau d'or, comme pour le réhabiliter dans l'ordre des chevaliers, avec une gratification de cinq cent mille sesterces.

Repartie sanglante de Labérius à Cicéron. Sen. Controv. VII, 3. Macrob. Sat. II, 3.

Labérius, au sortir de la scène, se disposa donc à aller prendre place parmi les chevaliers romains. Ceux-ci, qui regardaient comme un double déshonneur pour eux qu'un homme de leur ordre eût été obligé de monter sur la scène, et qu'après y avoir joué il revînt s'asseoir au milieu d'eux, s'arrangèrent de façon à ne lui point laisser de place. Labérius passait à travers les bancs des sénateurs pour gagner ceux des chevaliers. Cicéron, près duquel il se trouva, le voyant un peu embarrassé, lui dit : *Je vous recevrais, si je n'étais assis trop à l'étroit.* Il voulait et se moquer de Labérius, et plaisanter sur la multitude de nouveaux sénateurs créés par César, sans choix, et sans aucune attention aux règles ni aux bienséances. Le poète, piqué,

[1] « Necesse est multos timeat, quem multi timent. »

fit à Cicéron une repartie bien sanglante : *Vous m'étonnez*, lui dit-il; *car vous êtes accoutumé à vous asseoir toujours sur deux sièges à la fois.* C'était une expression proverbiale, qui signifiait chez les Romains ce que nous appelons *nager entre deux eaux*, flotter entre deux partis. Ainsi Labérius reprochait à Cicéron que, se ménageant entre César et Pompée, il n'avait été ami fidèle ni de l'un ni de l'autre.

Temple de Vénus mère: place de César. Freinshem. cxv, 19.

Toutes ces fêtes que donna César ne se rapportaient pas uniquement à ses triomphes. Il y accumula d'autres objets, tels que la dédicace d'un temple construit à ses frais en l'honneur de Vénus *mère*, c'est-à-dire de Vénus honorée comme première tige de la maison des Jules; la dédicace d'une nouvelle place dans Rome, autre monument de sa magnificence; enfin les honneurs funèbres dus à la mémoire de sa fille, qui était morte plusieurs années auparavant, pendant qu'il était dans les Gaules.

Total des sommes portées par César dans ses triomphes. Appian. Civ. l. 2.

Il n'est pas possible que l'on ne soit en quelque façon effrayé de ces immenses profusions de toute espèce. Je ne sais si les sommes que César porta en triomphe, comme les fruits de ses victoires, purent y suffire, quoiqu'elles se montassent, selon Appien, à soixante-cinq mille talents, c'est-à-dire à près de deux cents millions de livres de notre monnaie. Et dans ces sommes ne sont pas comprises deux mille huit cent vingt-deux couronnes d'or, qui faisaient ensemble le poids de vingt mille quatre cent quatorze livres romaines, ou près de trente-deux mille de nos marcs.

Réglements faits par César :

Aux soins de toutes ces fêtes en succédèrent d'autres plus importants. César, dont les talents s'étendaient à tout, et qui n'était pas moins propre à faire un sage

législateur qu'un glorieux conquérant, réforma divers abus, et chercha des remèdes aux maux les plus pressants de la république.

Le nombre des citoyens était considérablement diminué depuis la guerre civile. Le dictateur, qui savait parfaitement que la force d'un état consiste dans un peuple nombreux, fit plusieurs réglements qui tendaient à réparer les pertes que la nation romaine avait faites, et à lui faciliter les moyens de s'accroître. Il promit des récompenses aux pères de famille qui auraient plusieurs enfants. Il défendit à tout citoyen au-dessus de vingt ans et au-dessous de quarante de s'absenter de l'Italie pendant plus de trois ans, à l'exception de ceux qui servaient dans les troupes. Par la même ordonnance aucun fils de sénateur ne pouvait entreprendre de voyage hors de l'Italie, si ce n'est en la compagnie de quelque magistrat. Enfin, comme la multitude des esclaves faisait que les gens du bas peuple n'étaient point employés par les riches, et, tombant ainsi dans la misère, périssaient sans pouvoir se marier et laisser postérité, le dictateur ordonna que parmi ceux qui seraient destinés à conduire et à gouverner les bestiaux il y en eût au moins un tiers qui fussent de condition libre.

Pour réparer la diminution du nombre des citoyens;

Freinshem. cxv, 27-31.

Le luxe des habillements et des tables lui parut aussi un objet digne de toute son attention. Il réduisit l'usage de la pourpre et des pierreries à certaines personnes et à certains jours. Il renouvela les lois somptuaires, et veilla soigneusement à leur observation, jusqu'à faire visiter les marchés par des commis, pour empêcher que l'on n'y exposât en vente aucune nature de viande prohibée, soit chair ou poisson. Quelquefois même,

Contre le luxe;

sur des avis qui lui avaient été donnés, des licteurs et des soldats allèrent par son ordre dans les maisons des particuliers enlever de dessus les tables les mets déja préparés et servis.

En faveur des médecins et des professeurs des beaux-arts.

L'honneur des sciences et des lettres ne permet pas d'oublier que César, dans le court intervalle de tranquillité dont il jouit, s'attacha à les encourager et à les récompenser. Il donna le droit de bourgeoisie romaine à tous ceux qui s'établissaient à Rome pour y exercer la médecine, et à tous les professeurs des beaux-arts.

Réforme du calendrier.

Ce fut aussi dans ce même temps qu'il fit la réforme du calendrier, qui en avait grand besoin. J'ai eu déja plus d'une occasion de parler du dérangement de l'année civile des Romains dans les temps où nous en sommes. L'ordre qu'y avait établi Numa était peu commode, mais pouvait subsister. Les pontifes, qui étaient chargés de maintenir cet ordre, soit par impéritie, soit par négligence, soit quelquefois même pour faire leur cour aux grands ou aux financiers, avaient tout brouillé; de façon que l'année des événements de laquelle je rends compte, et qui fut la dernière de la confusion et du désordre, eut quatre cent quarante-cinq jours. Outre le mois intercalaire de vingt-trois jours qui tombait sur cette année, il fallut en ajouter soixante-sept qui refluaient des années précédentes, pour rencontrer juste le premier janvier de l'année suivante. Comme César était grand-pontife, le soin du calendrier le regardait; et, pour procéder à le réformer, il se servit des lumières de Sosigène, astronome alexandrin: car les Grecs, dans toute l'antiquité, ont toujours été seuls en possession des hautes sciences; et les Romains

en ces matières n'ont jamais vu que par les yeux des savants de cette nation. Il n'est pas nécessaire d'observer que le calendrier réformé par César est encore celui dont nous nous servons aujourd'hui; si ce n'est que, pour l'amener à une justesse aussi grande qu'il soit possible d'atteindre, il a été nécessaire d'y introduire quelques légers changements, qui ont été faits sous l'autorité et par les ordres du pape Grégoire XIII.

La réforme du calendrier dérangeait nécessairement en quelque chose l'ancienne disposition des jours, et dans le sacré, et dans le civil, soit en ce qui regarde les fêtes, soit par rapport aux assemblées du sénat ou du peuple, aux audiences des tribunaux, et autres choses pareilles. César, qui savait respecter les usages de l'antiquité, chargea un greffier intelligent, nommé Flavius, d'ajuster, autant qu'il serait possible, le nouveau plan à l'ancien système.

Toutes ces attentions étaient très-dignes du chef de l'empire. César y en joignit d'autres qui décelaient le chef de parti. La nécessité de se faire des créatures, ou de se conserver celles qui lui étaient attachées, l'engagea à passer en bien des choses par-dessus les règles. Il multiplia les charges afin d'avoir plus de places à donner. Il rétablit dans la jouissance de leurs droits ceux qui avaient été ou flétris par les censeurs, ou même condamnés par des jugements solennels. Mais surtout on lui sut très-mauvais gré d'avoir introduit dans le sénat un grand nombre de sujets indignes, qui, par la bassesse de leur naissance et de leurs emplois précédents, quelques-uns même par les crimes dont ils étaient couverts, déshonoraient cette auguste compagnie. C'était la maxime de César, de récompenser qui-

Endroits blâmables de la conduite de César. Freinshem. CXV, 34; 35.

conque lui avait été utile. Il s'en expliquait ouvertement[1], et disait que, si des voleurs et des assassins lui avaient rendu service pour soutenir ses droits et élever sa fortune, il se croirait obligé de leur en témoigner sa reconnaissance. On va loin avec un tel principe; et le renversement de toutes les lois, de toute décence, de tout respect pour les mœurs, en est la suite nécessaire.

Suet. Cæs. c. 76. César conféra même la dignité de sénateur à des étrangers, à des Gaulois demi-barbares, comme parle Suétone; ce qui donna lieu à une plaisanterie que cet historien n'a pas jugée indigne d'être rapportée. On afficha des placards qui portaient : AVIS AU PUBLIC[2]. *Qui voudra bien embarrasser les nouveaux sénateurs n'a qu'à ne leur point montrer le chemin du palais où se tiennent les assemblées du sénat.* Cette facilité de César à admettre dans le sénat toute sorte de gens ramassés porta le nombre des sénateurs jusqu'à neuf cents, c'est-à-dire un tiers au-delà du nombre prescrit. Macrob. Sat. II, 3. Et c'est ce qui donna matière à un bon mot de Cicéron, à qui un de ses amis demandait sa protection pour un beau-fils qu'il avait, et qu'il voulait faire sénateur dans une ville municipale. *A Rome*, lui dit notre orateur, *la chose serait aisée. A Pompéies* (c'était une petite ville de Campanie) *vous aurez plus de peine.*

Le voyage que fit Cléopatre à Rome avec son frère cette même année 706, et dont j'ai parlé d'avance, donna encore matière à bien des discours, et indisposa

[1] « Professus est palàm, si grassatorum et sicariorum ope in tuendâ suâ dignitate usus esset, talibus quoque se parem gratiam relaturum. » (SUET. *Cæs.* n. 72.)

[2] « BONUM FACTUM. Ne quis senatori novo curiam monstrare velit. » (SUET. *Cæs.* n. 80.)

extrêmement les esprits des Romains contre César.

Mais il se fit un honneur infini par la clémence dont il usa envers M. Marcellus. On peut se rappeler ici ce que j'ai dit de cet homme illustre par sa naissance, par le haut rang qu'il tenait dans la république, par ses talents et par son courage. Ame fière et hautaine, il avait, pendant son consulat, bravé César et montré ouvertement le dessein de le détruire. Après la bataille de Pharsale, il se retira, comme je l'ai rapporté, à Mitylène; et il paraissait résolu de passer tranquillement le reste de ses jours dans cette retraite, se consolant avec les lettres et la philosophie. Les instances réitérées de son frère C. Marcellus, et les lettres pressantes de Cicéron, ébranlèrent sa constance, et le forcèrent enfin à consentir que l'on fît des démarches auprès du vainqueur pour lui obtenir la liberté de revenir à Rome.

Il consent au retour de Marcellus.

Cic. ad Fam. IV.

Un jour donc que le sénat était assemblé, et présidé par le dictateur, Pison, beau-père de César, entama la matière, et fit le premier mention du retour de Marcellus. Aussitôt le frère de cet illustre exilé se jeta aux pieds de César; et en même temps tout le sénat s'étant levé, vint à l'appui, et supplia son chef de rendre à la compagnie un de ses membres les plus distingués et les plus estimables. César prit d'abord un ton sévère; il se plaignit de l'aigreur et de l'animosité que Marcellus avait témoignée contre lui. Mais lorsqu'on ne s'attendait qu'à un refus, il ajouta que, quelque sujet qu'il eût d'être mécontent personnellement de celui dont on lui demandait le rappel, il ne pouvait résister au vœu unanime du sénat.

Cicéron, qui était présent, fut charmé. Ce jour lui

Harangue de

Cicéron à ce sujet.

parut le premier beau jour de la république [1], depuis les malheurs des guerres civiles; et, dans l'enthousiasme qui le saisit, il prononça cette belle harangue que tout le monde connaît, que tous les siècles ont admirée, et dans laquelle, en faisant l'éloge des exploits de César, il élève sa clémence et sa générosité au-dessus de la gloire de tous ses triomphes.

Ce discours dut faire d'autant plus de plaisir à César, que jusque-là Cicéron s'était obstiné à un silence de tristesse qui pouvait aisément être pris pour une improbation de tout ce qui se passait actuellement. Ce soupçon n'eût été que trop bien fondé; et notre orateur, qui pensait qu'il était important pour lui de l'effacer, prodigue à pleines mains les louanges à celui dont il craignait le ressentiment caché. Il avait pour maxime que le sage doit s'accommoder au temps; et dans la harangue dont je parle il pousse bien loin les conséquences de ce principe, puisqu'il y fait parade d'un tendre attachement pour César [2], et d'un zèle pour la conservation de ses jours, qui l'engagerait à se mettre entre lui et les coups qu'on voudrait lui porter; langage bien différent des sentiments de son cœur, et absolument démenti par la joie excessive et démesurée que lui causa la mort funeste de l'oppresseur de la patrie.

Mort funeste de Marcellus.

Marcellus ne put pas jouir du bienfait de César. En revenant à Rome, s'étant arrêté à Athènes, il y fut assassiné par un malheureux qui lui était attaché depuis

[1] « Ita mihi pulcher hic dies visus est, ut speciem aliquam viderer videre quasi reviviscentis reipublicæ. » (Cic. *ad Fam.* iv, 4.)

[2] « Omnes tibi, ut pro aliis etiam loquar quod de me ipso sentio, quoniam subesse aliquid putas quod cavendum sit, non modò excubias et custodias, sed etiam laterum nostrorum oppositus et corporum pollicemur. » (Cic. *pro Marc.* n. 32.)

fort long-temps, et qui ensuite se tua lui-même. La cause qui porta ce scélérat à une telle fureur n'a pas été bien connue; mais Cicéron a pris soin de justifier César, sur qui quelques-uns voulurent jeter des soupçons. Cic. ad Fam. IV, 12. Ad Att. XIII, 10.

César fit encore un autre acte de clémence, qui est devenu extrêmement célèbre par la part que Cicéron y prit. Il s'agissait de Q. Ligarius, qui, après la bataille de Thapsus, avait obtenu du vainqueur la vie sauve, mais à condition de demeurer en exil. Les deux frères de l'exilé, qui avaient été dans le parti de César, voyant avec quelle facilité il s'était laissé fléchir à l'égard de Marcellus, conçurent l'espérance d'obtenir pareillement le rappel de leur frère. Ils firent donc des mouvements auprès du dictateur; et Cicéron, qui était leur ami, se joignit à eux. Voici comment il rend compte lui-même à Ligarius de l'audience qu'il avait eue de César à ce sujet : « Je me rendis le matin chez César, à la prière « de vos frères; et, après avoir essuyé tous les désa« gréments et toutes les bassesses par lesquelles il faut « passer pour pénétrer jusqu'à lui [1], enfin je fus in« troduit. Vos frères et vos proches se jetèrent à ses « pieds. Moi, je parlai d'une façon convenable à la « cause et aux circonstances. La réponse de César fut « douce, sans être décisive; mais son air même annon« çait, autant que ses paroles, qu'il est disposé favora« blement, et que vous avez lieu de bien espérer. » Affaire de Ligarius.

Telle était la situation de cette affaire lorsque Tubéron intenta une accusation en forme contre Ligarius. Le fait de cette accusation est des plus singuliers. Tubéron accusait Ligarius d'avoir porté les armes contre Cic. pro Lig.

[1] « Quum omnem adeundi et conveniendi illius indignitatem et molestiam pertulissem. » (Cic. *ad Fam.* VI, 14.)

César; et non-seulement il était lui-même dans le cas, mais il n'était indigné contre Ligarius que parce qu'il prétendait avoir été empêché par lui, trois ans auparavant, d'entrer en Afrique, où le sénat l'envoyait pour faire la guerre à César. L'affaire de Ligarius prit donc ainsi une nouvelle forme : au lieu d'être traitée uniquement par la voie des prières et des supplications, elle devint judiciaire; et du cabinet de César elle fut portée à la place publique et au tribunal. C'était toujours néanmoins César qui devait la décider par lui-même, mais comme juge, et Cicéron, qui avait fait d'abord simplement le personnage de solliciteur et d'ami, fit ici celui d'avocat.

Plaidoyer de Cicéron pour lui.

Le plaidoyer qu'il prononça en cette occasion est sans contredit l'un des plus beaux monuments de l'habileté et de l'adresse insinuante de ce grand orateur. Il savait que César ne se piquait d'aucune vertu plus que de la clémence envers ceux qui avaient été ses ennemis. C'est par cet endroit qu'il l'attaque. Sans négliger de profiter des circonstances qui rendaient plus graciable le cas où se trouvait Ligarius, il fait sa principale ressource de la générosité de César. « J'ai plaidé [1],

[1] « Causas, Cæsar, egi multas, et quidem tecum, certè nunquam hoc modo : *Ignoscite, judices : erravit; lapsus est : non putavit : si unquam posthàc*... Ad parentem sic agi solet. Ad judices : *Non fecit, non cogitavit : falsi testes, fictum crimen.* Dic te, Cæsar, de facto Ligarii judicem esse : quibus in præsidiis fuerit, quære. Taceo. Ne hæc quidem colligo, quæ fortassè valerent etiam apud judicem. Legatus ante bellum profectus, relictus in pace, bello oppressus, in eo ipso non acerbus, totus animo et studio tuus. Ad judicem sic agi solet. Sed ego ad parentem loquor : *Erravi, temerè feci, pœnitet : ad clementiam tuam confugio; delicti veniam peto : ut ignoscas, oro. Si nemo impetravit, arroganter : si plurimi, tu idem fer opem, qui spem dedisti.* An sperandi Ligario causa non sit, quum mihi apud te sit locus etiam pro altero deprecandi ? » (Cic. *pro Lig.* 30, 31.)

« lui dit-il, bien des causes, et même quelques-unes « avec vous. Jamais on ne m'a entendu tenir ce lan- « gage : *Pardonnez-lui, messieurs ; il a fait une faute.* « *Il s'est oublié ; il n'y retombera plus.* C'est à un « père que l'on parle ainsi. A des juges on leur dit : *Il* « *n'a rien fait de ce qu'on lui impute, il n'y a pas* « *même pensé. Les témoins sont menteurs, l'accusa-* « *tion est inventée à plaisir.* Prétendez-vous, César, être « juge de Ligarius? Nous demandez-vous dans quel « camp il a servi? Je me tais. Je ne fais pas même « usage de plusieurs observations qui ne laisseraient pas « d'avoir de la force auprès d'un juge. Je ne dis point « qu'il est parti avant la guerre; qu'il a été laissé en « Afrique dans le temps que la paix subsistait encore; « que la guerre l'y a surpris; que même alors, bien loin « de montrer de l'animosité et de l'aigreur, toute son « inclination, tout son cœur était pour vous. C'est ainsi « que l'on parlerait à un juge; mais je parle à un père: « *Je suis en faute ; j'ai agi inconsidérément : j'ai re-* « *cours à votre bonté ; je vous prie de me pardonner.* « *Si personne n'a obtenu grace de vous, il y a de* « *l'arrogance dans ma demande ; si vous vous êtes* « *laissé fléchir à l'égard de plusieurs, c'est vous qui* « *avez fait naître en moi l'espérance, faites-m'en goû-* « *ter le fruit.* Et comment, ajoute Cicéron, ne serait- « il pas permis à Ligarius d'espérer, pendant qu'il m'est « bien permis, à moi, de prier pour un autre? »

Il n'est personne qui ne connaisse et qui n'admire le trait fameux qui se trouve un peu plus bas que ce que je viens de citer, lorsque Cicéron rappelle à César avec un art infini les services que lui avait rendus l'un des frères de Ligarius : « Vous vous souvenez, lui dit-il,

« vous qui ne savez oublier que les injures[1], vous vous « souvenez assurément quelle preuve T. Ligarius vous « a donnée, dans sa questure, de son attachement et « de son zèle pour vos intérêts. » C'était là prendre César par son faible, si l'on peut se servir de ce terme en parlant de l'inclination généreuse à pardonner.

César lui pardonne.

Aussi ne put-il résister à la douce persuasion qui coulait des lèvres de l'orateur. Il était venu, si nous en croyons Plutarque, dans la ferme résolution de demeurer inflexible, parce qu'il regardait Ligarius comme un ennemi irréconciliable. Et en cela il ne se trompait pas, puisque ce même Ligarius entra, peu de temps après, dans la conspiration contre sa personne. Ç'avait donc été la simple curiosité qui avait amené César au tribunal, parce qu'il y avait bien des années qu'il n'avait entendu plaider Cicéron. Mais il ne fut pas maître de lui-même. On le vit plusieurs fois changer de couleur : tous les mouvements que l'orateur voulut lui inspirer se peignirent successivement sur son visage; et enfin, lorsque Cicéron exprima les dangers de la bataille de Pharsale, César frissonna et trembla de tout le corps, et les pièces du procès qu'il avait apportées lui tombèrent des mains. Il pardonna donc à Ligarius, et lui permit de revenir à Rome.

Plut. in Cic.

Cet événement peut, si je ne me trompe, être regardé comme le chef-d'œuvre et le triomphe de l'éloquence. Émouvoir une multitude n'est pas une entreprise si difficile, ni qui demande une si grande sublimité de génie. Mais attendrir et dompter par la force du discours un homme tel que César, c'est de quoi Cicéron seul était capable.

[1] « Qui oblivisci nihil soles, nisi injurias. » (Cic. *pro Lig.* n. 39.)

Les deux affaires de Marcellus et de Ligarius furent les seules actions publiques qui exercèrent cette année les talents de Cicéron. Du reste, il s'occupa de la composition de différents ouvrages de rhétorique et de philosophie. Les lettres avaient fait, depuis son retour à Rome, son unique consolation. On juge aisément que tout ce qu'il voyait autour de lui, tout ce qu'il entendait, ne pouvait que l'affliger. Outre les maux publics, qui le touchaient sensiblement, sa situation personnelle était tout-à-fait triste. Par le changement arrivé dans le gouvernement, il avait perdu cet éclat, cette considération, cette autorité attachée au rang de l'un des chefs du sénat romain. Il ne pouvait plus rien que par ses prières auprès du maître, qui même n'était pas de caractère à laisser prendre à personne beaucoup de crédit sur son esprit. Non-seulement un ancien ennemi tel que Cicéron, mais ceux qui lui avaient toujours été attachés, n'étaient point le conseil de César : il ne prenait conseil que de lui-même [1].

Loisir forcé de Cicéron. Il en profite pour composer divers ouvrages.

Cicéron, dans ce loisir et ce vide qui le livrait à sa douleur, n'aurait pas pu vivre, s'il n'eût vécu avec les lettres [2]. Elles avaient toujours fait son plaisir : elles étaient devenues alors non-seulement sa consolation, mais son salut [3]. Ce fut donc en ce temps qu'il composa la plupart de ses ouvrages philosophiques. Outre le soulagement qu'il tirait de cette occupation, il comptait même remplir ainsi, en la manière dont il lui était possible, les devoirs de citoyen. « Puisque nous ne

[1] « Is utitur consilio ne suorum quidem, sed suo. » (Cic. *ad Fam.* IV, 9.)

[2] « Vivas, inquis, in litteris. An quidquam me aliud agere censes? aut possem vivere, nisi in litteris viverem? » (Id. ibid. IX, 26.)

[3] « A studiis anteà delectationem modò petebamus, nunc verò etiam salutem. » (Id. ibid. IX, 2.)

« pouvons plus [1], dit-il, servir la république dans le « sénat et dans la place publique, servons-la au moins « par la composition d'ouvrages propres à former les « mœurs. Rien ne peut être plus utile pour l'instruc« tion de nos Romains. » Cette vue était bien digne de Cicéron.

Cic. Acad. I, II.
Sa douleur sur l'état actuel des affaires s'adoucit.

L'occupation, le temps, la réflexion, la nécessité, adoucirent enfin sa douleur. Après avoir pleuré la patrie plus long-temps et plus amèrement, dit-il, que jamais aucune mère n'a pleuré un fils unique [2], il se consola, et même reprit un peu de gaîté. Il plaisante quelquefois dans ses lettres sur sa situation.

Un de ses amis, homme d'un esprit agréable et orné, lui avait fait quelque reproche sur ce qu'il ne résidait point à Rome. « Vous ne sentez donc pas (lui « répond Cicéron) la différence de mon état présent « d'avec celui où j'étais autrefois. J'occupais ci-devant « la poupe [3], et je maniais le gouvernail: aujourd'hui à « peine puis-je trouver place à la sentine. Pensez-vous « qu'il se rendra moins de sénatus-consultes pendant « que je serai à Naples? Les décrets du sénat se dres-

[1] « Si minùs in curia atque in foro, at in litteris et libris, juvare rempublicam. » (Cic. *ad Fam.* IX, 20.)

[2] « Patriam eluxi jam et graviùs et diutiùs quàm ulla mater unicum filium. » (Id. ibid.)

[3] « Quid simile?.... Sedebamus enim in puppi, et clavum tenebamus. Nunc autem vix est in sentina locus. An minùs multa senatusconsulta futura putas, si ego sim Neapoli?.... senatusconsulta scribuntur apud amatorem tuum, familiarem meum. Et quidem, quum in mentem venit, ponor ad scribendum; et ante audio senatusconsultum in Armeniam et Syriam esse perlatum, quod in meam sententiam factum esse dicatur, quàm omninò mentionem ullam de ea re esse factam. Atque hoc nolim me jocari putes. Nam mihi scito jam a regibus ultimis allatas esse litteras, quibus mihi gratias agunt, quòd se meâ sententiâ reges appellaverim: quos non modò reges appellatos, sed omninò natos nesciebam. » (Id. ibid. IX, 15.)

« sent dans le cabinet de César: et quand mon nom « se présente à sa mémoire, on fait mention de moi « au bas du décret; et souvent j'apprends qu'un séna- « tus-consulte formé, dit-on, sur mon avis, a été porté « en Arménie et en Syrie avant que j'aie entendu dire « un seul mot de l'affaire qui y est réglée. Ne pensez « point que je raille. J'ai reçu des lettres de rois fort « éloignés qui me remerciaient de ce que j'avais opiné « pour les faire reconnaître par le sénat rois amis et « alliés de l'empire, pendant que j'ignorais non-seule- « ment qu'on leur eût fait cet honneur, mais même « qu'ils existassent. »

Sa conduite politique à l'égard de César, dont les amis le cultivent et s'affectionnent à lui. Cic. ad.Fam. IX, 16, 17; et IV, 4.

C'est ainsi que Cicéron savait prendre son parti. Il évitait avec soin tout ce qui eût pu offenser César, dont il exalte la bonté et la modération, même dans ses lettres particulières. Pour ce qui est des principaux amis de César, Hirtius, Dolabella, Pansa, Oppius, Balbus, il vivait familièrement avec eux. Les deux premiers surtout, qui étaient gens d'esprit et de mérite, et en passe de parvenir incessamment aux premières charges, prenaient ses leçons pour se perfectionner dans l'éloquence: ce qui formait une liaison assidue, journalière, et nullement inutile ni désagréable à Cicéron.

Il badine à ce sujet fort ingénieusement à son ordinaire: « J'imite [1], dit-il, Denys le tyran, qui, chassé « de Syracuse, ouvrit une école à Corinthe. De même « moi, qui étais accoutumé à régner dans les jugements, « maintenant qu'il n'y en a plus, parceque tout dépend

[1] « Intellexi probari tibi meum consilium, quòd, ut Dionysius tyrannus, quum Syracusis expulsus esset, Corinthi dicitur ludum aperuisse, sic ego, sublatis judiciis, amisso regno forensi, ludum quasi habere cœperim. » (Cic. *ad Fam.* IX, 18.)

« de la volonté d'un seul, je tiens école de rhétorique. »

Ses disciples [1] en éloquence étaient ses maîtres en bonne chère, comme il a soin de le remarquer. Ils l'invitaient très-souvent à souper chez eux : et c'est ce qui lui fournit encore matière à des plaisanteries fort agréables. « Un des avantages [2], dit-il, que je retire « des leçons que je donne à nos vainqueurs, c'est que « je profite de leur table voluptueuse. Depuis ce temps « j'ai mangé plus de paons que vous de pigeons. Ainsi « il n'est plus question des éloges que vous me donniez « autrefois : ô l'homme facile à nourrir! ô que voilà un « hôte aisé et commode! Je ne suis plus ce philosophe « agissant qui croyait se devoir au soin des affaires pu- « bliques et au service de ses concitoyens. Je ne songe « plus ni à préparer ce que j'aurai à dire dans le sénat, « ni à étudier des causes. Je suis un déserteur de la mo- « rale sévère et j'ai passé dans le camp d'Épicure, contre « lequel je combattais autrefois. » Tout ce morceau a d'autant plus de sel, que celui à qui Cicéron écrit était épicurien.

Éloge de Caton composé par Cicéron. Anti-Catons de César. Cic. ad Att. XII, 4.

Les liaisons familières de Cicéron avec les vainqueurs, et la dépendance où il vivait par rapport à César, ne furent pas des motifs suffisants pour le détourner de composer, vers ce même temps, son fameux Éloge de Caton. Il sentait toute la difficulté d'une entreprise si délicate dans les conjonctures où il se trouvait. Cepen-

[1] « Hirtium ego et Dolabellam dicendi discipulos habeo, cœnandi magistros. » (Cic. *ad Fam.* IX, 16.)

[2] « Extremùm illud est, quod tu nescio an primum putes : plures jam pavones confeci, quàm tu pullos columbinos.... Illa mea, quæ solebas anteà laudare, o hominem facilem! o hospitem non gravem! abierunt; idem omnem nostram de republica curam, cogitationem de dicenda in senatu sententia, commentationem causarum, abjecimus. In Epicuri nos adversarii nostri castra conjecimus. » (Id. ibid. 18-20.)

dant il l'exécuta avec courage: et si nous devons juger de l'ouvrage même, par l'espèce de plan que nous en avons dans une de ses lettres à Atticus, non-seulement il exalta en général la fermeté et la constance de son héros, mais il coupa dans le vif, et le loua d'avoir prévu, long-temps auparavant, les maux qu'éprouvait actuellement la république, d'avoir tout tenté pour les prévenir, et d'avoir mieux aimé mourir que d'en être le témoin.

On peut bien juger qu'un pareil ouvrage ne fit pas grand plaisir à César. Mais il n'en témoigna aucun chagrin; et il se contenta d'y répondre par deux écrits, qu'il intitula, comme je l'ai déja dit, anti-Catons, opposant, selon l'expression de Crémutius Cordus dans Tacite, plaidoyer à plaidoyer [1].

César, dans ces deux pièces, ne ménagea nullement Caton. Mais Cicéron y était traité honorablement, et comparé à Périclès et à Théramène, deux des plus illustres personnages qui aient brillé dans la république d'Athènes, grands orateurs, et grands hommes d'état. Plut. in Cic.

L'ouvrage de Cicéron, du côté du style et de l'éloquence, mérita encore les louanges de César: et comme Brutus avait fait aussi un éloge de Caton, César, en comparant ces deux pièces, disait, dans une lettre [2] à un ami, qu'il lui semblait que la lecture réitérée de l'écrit de Cicéron lui avait fait acquérir plus d'abondance et plus de richesse pour les expressions et pour les

[1] « M. Ciceronis libro, quo Catonem cœlo æquavit, quid aliud dictator Cæsar, quàm rescriptâ oratione velut apud judices respondit? » (Tac. *Annal.* iv, 34.)

[2] « Legi epistolam: multa de meo Catone, quo sæpissimè legendo se dicit copiosiorem factum: Bruti Catone lecto, se sibi visum disertum. » (Cic. *ad Att.* xiii, 46.)

tours; mais qu'en lisant celui de Brutus, son amour-propre avait été flatté, et qu'il s'était trouvé lui-même éloquent.

Le peu que je viens de dire de Cicéron suffit, je pense, pour donner une idée de la manière dont il passa tout le temps depuis sa grace obtenue jusqu'à la mort de César. S'il se rencontre, chemin faisant, quelques autres faits dignes de remarque, j'aurai soin d'en faire usage. Je dirai seulement ici, d'avance, que la mort de sa chère fille Tullie, qui arriva l'année suivante, le plongea dans une tristesse amère, et portée jusqu'à un excès peu séant dans un si grand esprit. De pareils coups sont rudes, sans doute, et il n'appartient qu'à de mauvais cœurs d'y être insensibles. Mais l'humeur noire, la mélancolie sombre et sauvage, la fuite de tout commerce et de toute compagnie, et surtout le dessein bizarre de faire l'apothéose de sa fille, et de lui élever un temple, voilà ce que l'on pardonnerait peut-être à un homme du commun, mais ce qui est inexcusable dans Cicéron.

Douleur excessive de Cicéron au sujet de la mort de sa fille Tullie. Cic. ad Fam. IV, 5, 6; et ad Att. XII.

TRAIT DE PHILOXÈNE.

Quum *Philoxenus in aula Dionysii floreret gloriâ poeseos, tyranni jussu, cujus inficeta aliquot carmina minùs probaverat, in Latomias conjectus est. Quippè superbum quiddam ac tumidum est rex malus et malus poeta. Postridiè tamen multis multorum precibus eductus e carcere et in gratiam receptus, ad cœnam etiam vocatur. Splendebat apparatu læto convivium, et liberalioribus poculis invitata hilaritas impunè sese efferebat. Ecce repentinum periculum et proposita mors. Incaluerat vino Dionysius. Ergo ad delicias suas revolutus, ebullire cœpit versiculos*

TRADUCTION.

« Philoxène brillait à la cour de Denys l'ancien par « la gloire de la poésie. Le tyran, qui se piquait, mais « bien à tort, du même talent, lui ayant montré quel« ques mauvais vers de sa composition, Philoxène osa « les désapprouver, et, en punition de sa franchise, il « fut sur-le-champ mené aux Carrières (c'était le nom « de la prison de Syracuse). Car rien n'égale l'orgueil « d'un méchant prince qui se trouve être en même « temps méchant poète. Cependant, à la sollicitation

aliquot rancidulos, in quos ingenii malè feracis omnes illepidas veneres ex industriâ contulerat. Hos ipse delicatissimâ voce et affectu tenerrimo dum propinat convivarum auribus, operæ pretium erat videre inter cæteros certamen miseræ approbationis, arrectos vultus, languidas cervices, defixos quasi stupore oculos, nutus, gestus, susurros, arrisus adulatione mollissimâ delibutos. Aderat vixdum deterso squalore carceris Philoxenus, et inter calentes gratulatione cæte-

---

« de tous les courtisans, qui s'intéressaient vivement « au malheur de Philoxène, Denys l'élargit le lende- « main, lui rendit ses bonnes graces, et l'admit même « à sa table. Le repas était des plus somptueux; et la « joie, animée par la bonne chère, éclatait parmi les « convives. Soudain un danger imprévu les glace d'ef- « froi, et la mort présente s'offre à leurs yeux. Denys « était échauffé par le vin. Il revient donc à l'objet de « ses plus chères délices : et, d'un ton de complaisance, « d'un air de tendresse, il récite plusieurs tirades de « ses vers, choisissant, pour régaler la compagnie, les « morceaux les plus exquis, et dans lesquels sa misé- « rable fécondité avait prodigué, sans goût et sans gé- « nie, tout ce qu'il prenait pour des graces. A chaque « vers qu'il prononçait vous eussiez vu tous les convives « s'épuiser en éloges, et se disputer les uns aux autres « la honte d'applaudir de la manière la plus outrée. « L'attention était peinte sur leur visage, dans leur « attitude, dans toute leur personne : leurs yeux étaient « fixes; leurs regards, leurs gestes, leur murmure,

ros unus omnium propè frigidus obtorpuerat. A quo laudationis aliquid elicere Dionysius quum miserè cuperet, interrogavit quidnam sentiret. Ille Dionysio nihil: sed ad custodes, qui circumsteterant, conversus : Vos verò, *inquit,* reducite me in Latomias. *Movit vel ipsi tyranno risum improvisa festivitas; et invisæ alioquin libertatis mucronem ipsa joci elegantia retudit.*

(Orat. de legit. Laud. *a* M. Carolo Le Beau.)

« leurs moindres signes, annonçaient le ravissement : « tout admirait en eux, tout était flatteur. Philoxène, « à peine déchargé du poids de ses fers, voyait tous ces « transports sans y prendre part, et, spectateur immo- « bile de la scène, au milieu de tant d'adulateurs, il « gardait seul un silence profond. Denys, qui désirait « ardemment son suffrage, parce qu'il en connaissait « le prix, le pressa de s'expliquer. Philoxène, sans lui « répondre un seul mot, mais adressant la parole aux « gardes qui étaient autour de la table, *Qu'on me re- « mène*, dit-il, *aux Carrières*. La finesse de cette plai- « santerie fit sourire le tyran même, qui ne s'y atten- « dait pas; et ce qu'elle avait d'ingénieux émoussa la « pointe d'une liberté trop capable par elle-même de « déplaire. »

LIVRE QUARANTE-SEPTIÈME.

Guerre de César en Espagne contre les enfants de Pompée. Conspiration contre César, et sa mort funeste. Conduite artificieuse d'Antoine pour profiter de cette mort. Ans de Rome 707, 708.

§ I. *Le jeune Pompée devenu puissant en Espagne à la faveur des troubles qui s'y étaient excités. César vient en Espagne. Petit poème composé par lui pendant son voyage. Il force Pompée de lever le siége d'Ulia. Il assiége et prend la ville d'Atégua. Cruautés réciproques. Bataille de Munda. Mort de Cn. Pompée. Sex. Pompée se sauve dans les montagnes de la Celtibérie. Toute la Bétique se soumet au vainqueur. Mort volontaire de Scapula. César distribue les peines et les récompenses en Espagne. Le jeune Octave rend service à plusieurs auprès de son oncle. Soins que César prenait de produire son neveu. Triomphe de César, et mécontentement des citoyens à ce sujet. César gâté par les flatteries du sénat. Il est déclaré* imperator, *dictateur perpétuel, etc. Honneurs inouis qui lui sont déférés. Le droit de porter toujours une couronne de laurier lui plaît singulièrement. Motif de la satisfaction qu'il en eut. César se substitue Fabius et Trébonius dans le consulat pour les trois mois restants. Caninius,*

consul de dix-sept heures. Plaisanteries de Cicéron sur ce sujet. César ne suit d'autre règle que sa volonté pour la nomination aux charges et aux emplois. Nouveaux patriciens. Ornements consulaires accordés à dix anciens préteurs. César se fait nommer consul pour la cinquième fois avec Antoine. Autres magistrats désignés. César se prépare à aller porter la guerre chez les Parthes. Divers projets de César, tous grands et magnifiques.

C. JULIUS CÆSAR. III.
M. ÆMILIUS LEPIDUS.

An. R. 706.
Av. J. C. 46.

Le jeune Pompée devenu puissant en Espagne à la faveur des troubles qui s'y étaient excités.

Pendant le séjour que César avait fait à Rome, les forces du jeune Pompée s'étaient considérablement accrues en Espagne, et commençaient à donner de l'inquiétude au vainqueur. Cnéus Pompée avait grand nombre d'amis dans cette province, anciennement attachée à son nom; mais ces amis n'auraient peut-être pas osé se déclarer, si la mauvaise conduite de celui qui commandait pour César dans l'Espagne ultérieure ne leur en eût présenté l'occasion. Pour bien entendre ceci, il faut reprendre les choses de plus haut.

Hirt. de Bello Alex., n. 48, et Dio, l. 42.

La première année de la guerre civile, lorsque César eut soumis entièrement les Espagnes, il laissa, pour gouverner la Lusitanie et la Bétique, Q. Cassius Longinus, qui connaissait le pays, parce qu'il y avait été questeur sous Pompée. Cet homme avait de l'activité et du courage : mais, violent, emporté, injuste, avide d'argent, il s'était fait tellement haïr dans l'exercice de sa questure, que l'on forma contre lui une con-

juration, dans laquelle il fut blessé. Il en avait conservé un profond ressentiment contre la province, qui lui rendait bien le change.

Lors donc qu'il se vit revêtu, dans ce même pays, du commandement suprême, il chercha de l'appui contre la haine des peuples dans l'amour des légions. Il fit de grandes largesses et des promesses encore plus magnifiques aux soldats, et par là il se gagna sans doute leurs cœurs; mais cette affection ne s'acquérait qu'aux dépens de la discipline. De plus, il n'avait point d'autres fonds, pour suffire à ces libéralités, que ce qu'il tirait des habitants, soit naturels du pays, soit Romains établis dans la province. Aussi il mit tout en œuvre, taxes sur les aisés, avanies, procès criminels intentés aux plus riches, et dont il ne leur était possible de sortir qu'à force d'argent; et, sous le spécieux prétexte d'avoir de quoi satisfaire le soldat, la plus grande partie des sommes extorquées tournait au profit du commandant. Son avidité courait après toutes sortes de gains, et n'en négligeait aucun. Dès qu'il était question d'argent, ni les bassesses les plus misérables, ni les injustices les plus criantes, ne lui coûtaient rien.

Il est aisé de juger qu'une pareille conduite fortifiait et augmentait l'aversion que les peuples avaient de longue main contre lui. Elle était encore fomentée par ceux même qui lui servaient de ministres pour toutes ses violences. Des gens de cette espèce, sans probité, sans mœurs, sans ame, ne sont point capables de reconnaissance. Ils n'attribuaient qu'à leur industrie les profits qu'ils faisaient, et ils s'en prenaient à leur commandant de ceux qu'ils manquaient de faire.

Cette haine universelle produisit bientôt une nou-

velle conjuration contre Longinus, précisément dans le temps que, suivant les ordres de César, il se préparait à passer en Mauritanie pour empêcher Juba d'envoyer des secours en Grèce à Pompée, et pour le punir de ceux qu'il avait déja envoyés. Les auteurs de la conjuration étaient tous d'Italica[1], ville fondée dans la Bétique par le premier Scipion, qui, en quittant l'Espagne, avait déposé en ce lieu tout ce qu'il avait de soldats blessés et infirmes dans son armée. Longinus fut attaqué en plein midi dans Cordoue, et reçut deux coups de poignard, et quelques autres légères blessures. Aucune des plaies ne se trouva mortelle; et Longinus eut la satisfaction de se venger de ses ennemis par les supplices qu'il leur fit souffrir et par la mort, si ce n'est pourtant que quelques-uns se rachetèrent par argent : car il était encore plus avare que cruel; et quelque douceur qu'eût pour lui la vengeance, l'argent le touchait par un endroit encore plus sensible.

Les conjurés avaient mis dans leur parti les deux légions qui, autrefois commandées par Varron, lieutenant de Pompée, et forcées ensuite de se soumettre à César, étaient restées dans la province sous les ordres de Longinus. La haine contre celui-ci réveilla en elles leur ancienne affection pour Pompée; et quoique l'on vînt de recevoir en Espagne la nouvelle de la défaite de ce malheureux chef à Pharsale, elles se déclarèrent hautement pour lui. Elles se choisirent un commandant, qui publia qu'il prétendait remettre le pays sous l'obéissance de Pompée; et les soldats gravèrent le nom de Pompée sur leurs boucliers. Trois légions de-

[1] Aujourd'hui *Sevilla la Vieja*. = Patrie de Trajan, d'Adrien, de Théodose le jeune, et de Silius Italicus. — L.

meurèrent avec Longinus, non par attachement pour sa personne, mais par fidélité pour César. La ville de Cordoue, dans laquelle étaient établis un grand nombre de Romains, forma dans cette querelle un tiers parti qui ne voulait point se détacher des intérêts de César, quoiqu'il détestât Longinus.

Les suites d'une si grande et si violente agitation pouvaient être funestes à la province, et peut-être l'enlever à César. Mais d'abord le questeur Marcellus Éserninus réunit en un seul parti, sous le nom et sous l'autorité de César, tous ceux qui étaient ennemis de Longinus. Peu de temps après, Lépidus, qui était proconsul de l'Espagne citérieure, arriva dans la Bétique avec des forces considérables. Marcellus le reconnut sans difficulté pour arbitre; et Longinus, après avoir tergiversé et tenté une inutile résistance, conçut enfin qu'il lui convenait de céder, d'autant plus que Trébonius, dans ce même temps, vint de Rome prendre le gouvernement de l'Espagne ultérieure avec la qualité de proconsul. Longinus se résolut donc à s'éloigner; et, s'étant mis en mer, il périt par un naufrage à l'embouchure de l'Èbre. Ainsi le calme fut rendu à l'Espagne.

Mais ce fut un calme de peu de durée. La fermentation excitée une fois dans les esprits, ne leur permet pas de se tranquilliser tout d'un coup. De plus, ici la crainte du ressentiment de César tourmentait et inquiétait ceux qui se reprochaient de l'avoir offensé. Ils apprirent donc avec joie que Métellus Scipion avait assemblé de puissantes forces en Afrique. Ils lui envoyèrent une députation pour s'unir étroitement avec lui, et pour s'appuyer de sa protection; et, en consé-

Dio, l. 43.

quence de cette démarche, le fils aîné de Pompée étant parti d'Afrique pour passer en Espagne; quoiqu'il fût resté malade aux îles Baléares, les auteurs des mouvements agirent par eux-mêmes, soulevèrent les troupes et une partie de la province, et se trouvèrent assez forts pour chasser Trébonius. T. Scapula et Q. Aponius, chevaliers romains, se mirent à la tête des légions, en attendant que le jeune Pompée en vînt prendre le commandement.

Il le fit dès que sa santé se fut rétablie; et bientôt son nom, les manières caressantes auxquelles il força son caractère naturellement dur et féroce, quelques succès dans les commencements, des largesses faites à propos aux dépens de ceux qui l'avaient obligé d'employer contre eux la force des armes, tout cela lui attira un grand nombre de partisans. Presque toute l'Espagne reconnut ses lois. Pour grossir ses troupes, il ne fit point difficulté d'enrôler des esclaves de bonne volonté qu'il affranchissait. Il se trouva ainsi en peu de temps à la tête de treize légions. Après la défaite de Métellus Scipion en Afrique, Cnéus Pompée en recueillit quelques débris. Sextus son frère, Labiénus et Varus, lui amenèrent un nombre de vaisseaux. Ainsi il se vit en état de tenir tête par terre et par mer aux lieutenants de César. Ni Didius, détaché par le dictateur, comme je l'ai dit, avec une partie de sa flotte, ni Q. Fabius et Q. Pédius, qui commandaient ses légions, ne pouvaient réduire un ennemi désormais trop puissant; et de concert avec les peuples qui étaient encore demeurés fidèles à César en Espagne, ils pressaient leur général de se transporter sur les lieux, lui représentant que le danger devenait digne de lui, et que sa

Cic. ad Fam. XV, 29.

présence était absolument nécessaire pour sauver la province.

César vient en Espagne. Petit poème composé par lui pendant le voyage. Auct. de Bello Hisp. Appian. Civ. l. 2. Dio, l. 44. Suet. Cæs. c. 56.

César partit donc de Rome vers la fin de l'année où il était dictateur pour la troisième fois. Je ne trouve exprimé nulle part le nombre des troupes qu'il menait en Espagne; mais il ne marcha point avec elles. Il prit les devants selon sa pratique ordinaire, faisant une telle diligence, qu'en vingt-sept jours il arriva de Rome à Obulco, dans la Bétique, près de Cordoue. Et comme, dans une course si rapide, il se trouvait désoccupé, pour amuser son loisir il composa, chemin faisant, un petit poème, dont le sujet était la description de son voyage. Cet esprit toujours actif, toujours en mouvement, se serait dévoré lui-même, si, dans les intervalles où les affaires cessaient, il n'y eût substitué les lettres. C'est dans ces moments si courts qu'il a écrit et les ouvrages que nous avons de lui, et plusieurs autres qui se sont perdus.

Il force Pompée de lever le siége d'Ulia.

César prévint tout le monde, amis et ennemis, par la rapidité de sa marche. On fut étonné de le voir, lorsqu'on le croyait encore fort éloigné. Néanmoins, comme on avait su en Espagne qu'il se préparait à partir, le jeune Pompée s'était déja renfermé dans la Bétique, abandonnant le reste de ce qu'il tenait en Espagne, parce qu'il croyait avec raison n'avoir pas trop de toutes ses forces rassemblées et réunies pour se défendre contre un tel adversaire. Toute la Bétique obéissait à Pompée, excepté la seule ville d'Ulia, qu'il entreprit de réduire par la force; et il était occupé à en pousser le siége, lorsque César arriva.

Quelque grande idée que dût avoir le fils de Pompée du vainqueur de son père; s'il se croyait obligé à

prendre des précautions, il n'était pas cependant frappé de crainte. Il ne pensait pas qu'il y eût une telle différence d'homme à homme, que l'espérance de la victoire ne lui fût aussi-bien permise qu'à César. Ainsi, plein de courage et de confiance, il continua avec une nouvelle vigueur le siége qu'il avait commencé. Le succès ne répondit pas à son attente. Bientôt il eut lieu de reconnaître la supériorité de son ennemi. César introduisit du secours dans la place; et en même temps il s'avança vers Cordoue, comme pour attaquer cette capitale de toute la province. Sex. Pompée, qui y commandait, fut effrayé, et implora le secours de son frère, qui fut obligé de lever le siége d'Ulia.

Le plan de César était de décider tout d'un coup la querelle par une bataille. Il marcha donc à l'ennemi, qui se tenait sous Cordoue; et, trouvant le Bétis, ou Guadalquivir, sur sa route, comme il ne pouvait pas traverser cette rivière à gué, il fit descendre dans l'eau des mannequins remplis de pierres, sur lesquels il jeta un pont à la hâte, et passa ainsi à l'autre bord. Lorsqu'il fut arrivé en présence du jeune Pompée, il tâcha de l'attirer à une action générale. Mais celui-ci, ne voulant point accepter le défi, et se contentant de quelques légères escarmouches qui n'avançaient pas beaucoup les affaires, César, qui n'était pas accoutumé à perdre inutilement le temps, alla assiéger Atégua, la plus forte place de toutes celles qui tenaient pour Pompée.

C. JULIUS CÆSAR. IV. — An. R. 707. Av. J. C. 45.

Je ne m'arrêterai point au détail des opérations du siége d'Atégua, qui sont assez mal décrites par l'auteur — Il assiége et prend la ville d'Atégua.

des mémoires sur la guerre d'Espagne, écrivain de gazettes et collecteur de bulletins, dont le style même est non-seulement dur et scabreux, mais presque barbare. Je remarquerai seulement que l'entreprise était difficile, vu la force de la place en elle-même, la rigueur de la saison (car on était dans l'hiver), et le voisinage d'une puissante armée qui était à portée de donner du secours aux assiégés. César triompha de tous ces obstacles, et força la ville à se rendre le 19 février.

Il serait plus tôt devenu maître de la place, s'il eût voulu écouter la proposition qui lui fut faite par les habitants de laisser sortir la garnison en toute liberté; mais il répondit fièrement que *César avait coutume de prescrire les conditions*[1], *et non pas de les recevoir.* Cette réponse, qui ne laissait aucune espérance à la garnison, la détermina à une résistance plus opiniâtre. Mais enfin toutes les fortifications de la ville étant ruinées, et la division s'étant mise entre la garnison et les habitants, ceux-ci ouvrirent leurs portes sans autre condition que d'avoir la vie sauve. Pour ce qui est de la garnison, aucun écrivain ne nous en apprend le sort.

Cruautés réciproques.

On peut conjecturer qu'il fut rigoureux, si l'on en juge par la barbarie avec laquelle se faisait la guerre entre les deux partis. Le commandant de la garnison d'Atégua avait fait égorger, et précipiter par-dessus les murailles dans les fossés, un grand nombre des habitants de cette malheureuse ville, comme suspects de favoriser César. Après la prise d'Atégua, soixante et quatorze citoyens d'une ville voisine eurent la tête

[1] « Se conditiones dare, non accipere, consuevisse. » (*De Bello Hisp.*, n. 14.)

tranchée par ordre de Pompée pour le même crime. De leur côté les soldats de César ne faisaient aucun quartier à ceux du parti contraire qui tombaient entre leurs mains. Telles sont les horreurs ordinaires des guerres civiles, toujours plus cruelles que celles qui se font contre l'étranger.

Bataille de Munda.

César, depuis son arrivée dans la Bétique, avait fait lever un siége et pris une forte place en présence et sous les yeux de l'armée ennemie. C'étaient là de grands avantages; mais il n'y avait qu'une bataille qui pût terminer la guerre. Lors donc qu'il se fut rendu maître d'Atégua, il serra de près le jeune Pompée, qui, pour encourager les siens, affectait de répandre le bruit que César craignait de s'exposer en plaine, pendant que lui-même il avait grand soin de se tenir sur des hauteurs, où il ne pût être aisément attaqué. Seulement il détachait quelque cavalerie, et engageait ainsi de petits combats, dont les événements sont aussi peu importants qu'ils étaient divers, et souvent douteux. Enfin les deux armées, en se côtoyant et se harcelant sans cesse, arrivèrent près de Munda [1], lieu devenu célèbre dans l'histoire par le malheur du jeune Pompée, et par la dernière victoire de César.

Ce fut le 17 mars que César, lorsqu'il se préparait à décamper, ayant appris par ses coureurs que les ennemis se tenaient, dès minuit, rangés en ordre de bataille, résolut d'aller à eux, et de profiter d'une occasion qu'il cherchait depuis long-temps. Pompée s'était déterminé à risquer une action, parce qu'il craignait,

[1] Cette ville conserve encore aujourd'hui son nom, si ce n'est que l'on écrit *Monda*. Elle est située dans le royaume de Grenade, à peu de distance de *Malaga*, près de la petite rivière de *Guadalmedina*.

en reculant toujours, de décréditer ses armes et de se faire mépriser et abandonner de ses partisans. Mais il avait pris son poste avantageusement, près de la ville de Munda, qui lui assurait une retraite, et sur une hauteur défendue d'un côté par un marais presque impénétrable. Ces difficultés n'arrêtèrent point César. Il rangea d'abord ses troupes dans la plaine, et laissa un espace libre en cas que les ennemis voulussent y descendre. Lorsqu'il vit qu'ils demeuraient dans leur poste, il monta pour les attaquer, donnant pour mot à ses soldats le nom de *Vénus*, à son ordinaire. Le mot donné par Pompée fut *la Piété*. Le jeune général voulait marquer qu'en ce jour il prétendait venger son père.

Le combat fut très-opiniâtre. Pompée, outre la supériorité du terrain, avait celle du nombre, treize légions contre huit. Et ceux qui composaient ces légions trouvaient dans leur situation des motifs de se battre en désespérés, étant ou d'anciens soldats d'Afranius et de Varron, qui avaient méprisé le pardon obtenu de César, et qui par conséquent ne pouvaient plus se promettre de grace; ou des esclaves affranchis, qui, s'ils étaient faits prisonniers, n'avaient à attendre qu'un supplice ignominieux, ou au moins une rigoureuse servitude. Pour ce qui est des gens de César, leur gloire passée, la présence et les regards d'un général toujours sûr de vaincre, l'indignation d'avoir sans cesse à combattre un parti tant de fois vaincu et toujours renaissant, c'étaient là de puissants aiguillons pour les porter à bien faire. Néanmoins il s'en trouva quelques-uns, sans doute parmi les nouveaux soldats, dont le cœur ne fut pas exempt de crainte à l'approche du moment

critique qui pouvait changer entièrement leur sort. La chose serait moins étonnante, s'il est vrai, comme le dit Florus, que César lui-même parut plus triste que de coutume; peut-être n'était-il pas encore bien rétabli d'une attaque de son mal, dont il avait été fort tourmenté peu de temps après son arrivée en Espagne. Flor. IV, 2.

Quoi qu'il en soit, ce qui est certain, c'est qu'il eut d'abord du pire, et que la victoire parut se déclarer pour les ennemis. Non-seulement ses troupes de nouvelles levées, mais ses vieux soldats, après quatorze ans de victoires continuelles, lâchèrent le pied; et s'ils ne prirent pas la fuite, la honte, plutôt que le courage et la valeur, les retenait.

César, au désespoir, accourt pour réparer le désordre. Il anime ses soldats, il les presse par des exhortations, par des reproches. *Quoi!* leur criait-il, *vous livrez à des enfants un général qui a blanchi sous les lauriers!* Il fallait que le mal fût bien grand, qu'il restât bien peu d'espérance de rétablir le combat, si nous devons croire, sur la foi de Suétone et de Florus, qu'il délibéra de se donner la mort à lui-même. Du moins exposa-t-il sa personne; et croyant, dans un si extrême péril, n'avoir rien à ménager, il se mit à pied, prit un bouclier de fantassin, et s'avança jusqu'à dix pieds de l'ennemi. Son exemple, et le danger manifeste qu'il courait, réveillèrent le courage de ses soldats. La dixième légion, ce corps si fameux par sa bravoure, et qui, réduit à un petit nombre, valait néanmoins une armée, fit des efforts incroyables. Ces alternatives, avec incertitude du succès, durèrent ainsi presque tout le jour. Ce qui décida l'affaire, ce fut un mouvement fait

Plut. in Cæs.

Suet. Cæs. c. 36.
Flor. IV, 2.

mal à propos, ou du moins malheureusement, par Labiénus.

César avait parmi ses auxiliaires quelques troupes légères venues de Mauritanie, et commandées par Bogud, roi d'une partie de ce pays. Ce prince, pendant que les légions se battaient avec acharnement et avec fureur, eut la pensée d'aller attaquer le camp des ennemis, qu'il espéra trouver sans défense. Labiénus l'aperçut; et, craignant pour le camp, il détacha cinq cohortes, qui, en allant au-devant des Maures, s'éloignèrent du champ de bataille. César ou crut qu'elles fuyaient, ou voulut le faire croire: il cria à haute voix que les ennemis prenaient la fuite; et cette fausse opinion, s'étant répandue dans l'instant parmi les deux armées, augmenta le courage des uns, abattit celui des autres. La terreur et le trouble s'emparent des gens de Pompée; ceux de César, et surtout la dixième légion, en profitent pour pousser des ennemis dont les rangs commençaient à se mêler et à se confondre. Bientôt ceux qui d'abord n'étaient qu'ébranlés se trouvent rompus, et tellement en désordre, que, lorsque leur erreur fut dissipée, il n'était plus temps d'y remédier.

La victoire fut complète. Trente mille hommes du côté de Pompée restèrent sur la place, entre lesquels on compte Labiénus et Varus, à qui César fit rendre les honneurs funèbres, et trois mille chevaliers romains. Toutes les aigles des légions furent prises, avec la plus grande partie des drapeaux, et les faisceaux que l'on portait devant le général; et parmi les prisonniers se trouvèrent dix-sept officiers du premier rang. Le vainqueur perdit mille de ses plus braves soldats, et en

eut cinq cents blessés. Cette bataille, qui termina la guerre civile, se donna à pareil jour que, quatre ans auparavant, Pompée-le-Grand était parti de Brindes pour passer en Grèce. Nous avons vu qu'elle fut étrangement disputée; et César avoua la grandeur du péril qu'il avait couru, en disant qu'ailleurs il avait combattu pour la victoire, mais à Munda pour la sûreté et le salut de sa personne.

Ceux qui restèrent des vaincus se sauvèrent, les uns dans leur camp, les autres dans la ville de Munda. Le camp fut bientôt forcé. La ville était de meilleure défense et capable de soutenir un siége. Les vainqueurs commencèrent, dès le jour même, à l'assiéger; mais comme ils n'avaient pas le temps de creuser un fossé, et de former un rempart garni de palissades, ils firent autour de la ville une enceinte des corps morts des ennemis, qu'ils amoncelaient, et qu'ils attachaient ensemble en les perçant de leurs épées et de leurs piques; et ils affectaient de tourner les têtes de ces cadavres vers les assiégés, tant pour leur inspirer de la terreur, que pour dresser eux-mêmes de barbares trophées de leur victoire. Le siége ainsi commencé dura un mois, et ne finit que par la mort de presque tous ceux qui s'étaient enfermés dans la ville.

Le malheureux chef de l'armée détruite par César ne survécut pas long-temps à sa défaite. Il tenta de se sauver, soit par terre, soit par mer, avec un peloton de troupes qu'il avait rassemblées, et quelques vaisseaux. Mais il éprouva toutes sortes de malheurs dans sa fuite. Attaqué et battu par ceux que son ennemi avait chargés de le poursuivre, blessé à l'épaule et à la jambe gauche, et s'étant démis le talon, réduit à ne pouvoir **Mort. de Cn. Pompée.**

ni monter à cheval, ni même souffrir la litière, il se cacha dans un antre écarté. Sa retraite ayant été bientôt découverte, il y fut tué, et sa tête apportée à César le 12 avril. Comme il était important de constater sa mort, cette tête fut exposée à la vue des peuples par ordre du vainqueur, et ensuite ensevelie.

Sex. Pompée se sauve dans les montagnes de la Celtibérie.

Sextus Pompée, la dernière espérance de sa famille et de son nom, se déroba pour-lors au péril qui le menaçait. Il était à Cordoue lors de la bataille de Munda. Dès qu'il en sut le malheureux succès, il sortit de la ville et du pays, et il alla s'enfoncer dans les montagnes de la Celtibérie, où, menant une vie errante, et faisant, pour subsister, le métier de brigand, il demeura quelque temps inconnu ou négligé. Nous le verrons, après la mort de César, reparaître sur la scène et jouer un grand rôle.

Toute la Bétique se soumet au vainqueur.

La victoire de Munda soumit à César toute la Bétique. Les restes du parti des Pompées firent bien quelques efforts et tentèrent quelque résistance dans Cordoue, dans Hispalis [1], et dans un petit nombre d'autres places; mais c'étaient les derniers soupirs d'un parti expirant. Bientôt il fallut que tout subît la loi du vainqueur; et César n'eut plus qu'à arranger l'état des choses, et à distribuer les peines et les récompenses.

Mort volontaire de Scapula.

Scapula, l'un de ceux qui avaient le plus contribué à soulever la Bétique, affecta la gloire d'une mort volontaire. Il s'y prit à la façon des braves qui ont cherché à mériter des louanges par une affectation de fermeté dont ils couvraient leur désespoir. Du champ de bataille il se rendit à Cordoue. Là il assembla tout son domestique, ordonna qu'on dressât un bûcher, se

[1] Séville.

fit préparer un repas magnifique, voulut qu'on ornât les lits et la salle, et que l'on étalât sur le buffet tout ce qu'il avait de vases précieux; et après avoir fait à ses gens le partage de son argent monnayé et de son argenterie, il se mit à table de bonne heure, comme pour un repas de plaisir, sans oublier les parfums, dont les anciens, comme l'on sait, faisaient grand usage. Ensuite, ayant chargé un de ses affranchis de la commission de mettre le feu au bûcher, il se fit égorger par un esclave.

César distribue les peines et les récompenses en Espagne.

César, ayant convoqué à Hispalis les députés des villes et des peuples d'Espagne qui avaient favorisé le parti du jeune Pompée, il leur fit dans un long discours tous les reproches que la supériorité de la fortune met les vainqueurs en état de faire aux vaincus. Sa vengeance se termina à des peines pécuniaires, à des amendes, à des taxes, selon ce qu'il avait déja pratiqué en Afrique. Disposé par sa clémence à épargner le sang, mais avide d'argent par principe, et par la nécessité de ses affaires, il rançonna toute l'Espagne; il pilla jusqu'aux temples, et en particulier celui d'Hercule à Cadix, dont il enleva les trésors et toutes les riches offrandes. Dion rapporte qu'il fit même acheter à ceux qu'il récompensait, les immunités, le droit de bourgeoisie romaine, et les autres graces qu'il leur accorda; mais les coupables n'ayant été châtiés que par la bourse, j'ai peine à croire qu'il ait vendu ses bienfaits à ceux dont il avait lieu de se louer.

Le jeune Octave rend service à plusieurs auprès de son oncle.

Son petit-neveu, le jeune Octave, qui était près d'entrer alors dans sa dix-neuvième année, et pour lequel il avait une grande tendresse, rendit en cette occasion service à plusieurs de ceux qui avaient ou à implorer

Nic. Damasc. de inst. Aug.

la miséricorde du dictateur, ou à lui demander des honneurs et des récompenses. Les Sagontins en particulier trouvèrent en lui un protecteur et un avocat; et quoique chargés de plusieurs accusations très-graves, ils obtinrent par son crédit leur pardon de César.

Soins que César prenait de produire son neveu.

C'est ainsi que ce jeune homme commençait à se faire connaître, et à répondre aux soins que son oncle prenait de le produire. Car, comme César n'avait point d'enfants, et que les heureuses espérances que lui donnait un neveu en qui tout annonçait un esprit supérieur et de rares talents lui avaient fait prendre la résolution de l'adopter, il s'appliquait, depuis quelque temps, à le décorer et à lui fournir des occasions de paraître. Ainsi il l'avait revêtu du sacerdoce, que L. Domitius, tué à la bataille de Pharsale, avait laissé vacant par sa mort. Lorsqu'il triompha, il le fit marcher à cheval à côté de lui, et orné de dépouilles et de marques d'honneur, quoique l'âge de ce jeune homme et la délicatesse de son tempérament l'eussent empêché de servir. Dans les fêtes qui suivirent ses triomphes, il l'établit intendant et président des spectacles qu'il donna dans le goût et dans la langue des Grecs. Enfin, lorsqu'il partit pour la guerre d'Espagne, son dessein était de le mener avec lui; mais une violente maladie, dont la convalescence fut longue et pénible, retint Octave à Rome; et il ne put se rendre auprès de son oncle qu'après la bataille de Munda. Il fit en Espagne le beau personnage dont j'ai parlé : heureux s'il eût toujours conservé les sentiments d'humanité et de douceur par lesquels il signalait ses commencements!

Suet. Aug. c. 8.

César, après avoir terminé et réglé les affaires de l'Espagne, revint à Rome au mois d'octobre, ayant

composé, au milieu du tumulte des armes et des soins non moins embarrassants du cabinet et des audiences, ses deux anti-Catons, dont j'ai fait mention vers la fin du livre précédent. Suet. Cæs. c. 36.

De retour à Rome il triompha; ce qui choqua infiniment tous les esprits. En effet, triompher, non pas pour avoir vaincu des peuples barbares et des rois étrangers, mais pour avoir ruiné sans ressource la maison du plus illustre des Romains, c'était insulter manifestement aux malheurs de la patrie; c'était se glorifier d'un événement qui ne pouvait être excusé, ni devant les dieux, dit Plutarque, ni devant les hommes, que par la seule nécessité. César voulut cependant, ou du moins il souffrit que ce spectacle, si douloureux pour ses concitoyens, fût répété encore deux fois par les triomphes qu'il accorda à Q. Fabius et à Q. Pédius, qui lui avaient servi de lieutenants-généraux en Espagne : nouvelle irrégularité, puisque, selon les lois, le triomphe ne pouvait être déféré qu'à ceux qui avaient commandé en chef, et non pas combattu sous les auspices d'autrui.

Triomphe de César, et mécontentement des citoyens à ce sujet. Plut. in Cæs.

Dio.

Il eut lieu de s'apercevoir du mécontentement auquel il donnait une si légitime occasion. La magnificence de son triomphe et des fêtes qui l'accompagnèrent n'excita aucun mouvement de joie parmi le peuple; et l'on fit des plaisanteries de la mesquinerie des triomphes de ses lieutenants. Comme les représentations que l'on y voyait des villes prises étaient en bois, au lieu que celles qui avaient paru dans le triomphe de César étaient d'argent ou d'ivoire, on disait que les villes de ces derniers triomphes étaient les étuis de celles de César.

Au reste la plus grande partie du blâme qu'encourut

César gâté

par les flatteries du sénat. Plut. Dio.

ici César doit peut-être retomber sur le sénat, dont les flatteries le gâtèrent. Par lui-même il avait été si éloigné de faire trophée de la victoire de Munda, qu'il n'avait envoyé à Rome ni courriers ni lettres pour en donner avis. Mais, dès que la nouvelle en fut venue par le bruit public et par les lettres particulières, le sénat, au lieu d'imiter la sage retenue du vainqueur, se livra aux démonstrations d'une joie excessive et outrée, et ordonna des fêtes en actions de graces pendant cinquante jours consécutifs. La plupart désiraient par là lui faire leur cour et lui plaire : mais dans plusieurs c'était un raffinement de haine. Ils tendaient, et dans cette occasion, et dans toutes les autres où ils lui décernèrent, comme nous le dirons, des honneurs qui passaient toute mesure, à exciter contre lui l'envie et l'indignation. Ils se frayaient, en l'honorant à l'excès, un chemin pour le détruire. César, qui aimait avidement la gloire, ne s'aperçut point du piége qui lui était dressé, et il y donna en plein; tant les génies les plus sublimes sont aisément dupes de leur passion favorite! Il s'enhardit à célébrer un triomphe odieux, qui n'avait aucun prétexte de guerre étrangère dont on pût le colorer; et dans la suite il reçut, à peu de chose près, tout l'enceus et tous les honneurs qui lui furent prodigués.

Il est déclaré *imperator*, dictateur perpétuel, etc.

La fortune de César avait alors atteint le plus haut degré d'élévation. Le parti contraire était entièrement détruit; il n'en restait plus ni chefs ni troupes dans toute l'étendue de l'empire. César, seul vainqueur, seul maître, n'avait plus besoin que de titres qui semblassent légitimer et qui perpétuassent la puissance qu'il avait usurpée. C'est ce qui ne saurait manquer à ceux

qui ont la force en main. Il fut donc déclaré *imperator* ou empereur, père de la patrie, consul pour dix ans, dictateur perpétuel. Suet. Cæs. n. 76. Plut. Dio. Appian.

Plutarque observe que, par ce dernier titre, on le faisait véritablement monarque, puisqu'à l'autorité illimitée qu'emportait cette charge suprême on ajoutait la perpétuité. Le nom de *père de la patrie* n'était qu'un titre d'honneur sans fonction : mais celui d'*imperator*[1], de la manière dont il lui fut accordé, lui attribuait le commandement en chef de toutes les armées de la république. Pour ce qui est du consulat décennal, il n'en avait nul besoin, dès qu'il était reconnu dictateur et empereur à perpétuité : c'est pourquoi il le refusa.

Sa personne fut déclarée sacrée et inviolable, comme l'avait toujours été celle des tribuns : faible rempart contre la haine que lui attirait l'injustice de son usurpation! On changea aussi en son honneur le nom du mois dans lequel il était né, et qui, étant le cinquième depuis le mois de mars, avait été jusque-là appelé par cette raison *quintilis*. On le nomma *julius*, d'où s'est formé le nom de *juillet*, dont nous nous servons aujourd'hui.

On s'épuisait en efforts d'imagination pour inventer Honneurs

[1] Ce mot a plusieurs acceptions. Outre la signification commune de *général*, il devenait un titre d'honneur pour un chef de guerre qui avait remporté une victoire considérable. Nous en avons cité, dans la suite de cette histoire, plusieurs exemples; et jusque sous Tibère (TAC. *Ann.* III, 74), on trouve ce titre accordé à des particuliers dans ce second sens. Mais ce même nom d'*imperator* fut donné à César d'une manière nouvelle, pour signifier le généralissime-né de toutes les forces de la république, et il passa à Auguste et à tous ses successeurs. Nous le traduisons par le mot *empereur*, en notre langue. Employé dans ce sens, il précédait tous les noms de celui qui en était revêtu : *Imperator C. Julius Cæsar, consul quartùm, dictator perpetuus, pater patriæ*.

inouis qui lui sont déférés. Le droit de porter une couronne de laurier lui plaît singulièrement. Motif de la satisfaction qu'il en eut.

des honneurs singuliers, nouveaux, inouis; et c'est ici l'époque de cet esprit d'adulation qui prit de si grands accroissements sous les empereurs, et qui multipliait les éloges, les hommages, les titres et les décrets honorifiques à proportion que ceux qui en étaient l'objet se montraient plus dignes d'horreur et d'exécration. Je n'entrerai point dans le détail de tout ce qui fut déféré en ce genre à César, droit de porter la robe triomphale aux jours de fêtes, places distinguées dans les spectacles, rangs, prééminences, statues, enfin honneurs divins. J'aurai occasion de parler plus au long surtout de ce dernier article, sous l'année suivante; mais je ne dois pas omettre ici qu'une des prérogatives auxquelles il fut le plus sensible, ce fut la permission qu'on lui accorda de porter toujours une couronne de laurier; et le motif de la satisfaction qu'il en eut est bien remarquable et bien propre à faire connaître que les plus grands hommes ne sont pas toujours exempts des faibles, même les plus ridicules. Il était chauve par le devant de la tête, et les railleries que l'on faisait de cette difformité le piquaient beaucoup. Il profita donc avec joie de la commodité que lui offrait la couronne pour cacher ce léger défaut, qui lui déplaisait étrangement; car, à l'âge de plus de cinquante-cinq ans, qu'il avait alors, il était curieux de ses graces. Il se faisait gloire de tirer de Vénus, prétendue tige de son origine, la bonne mine et les agréments. En effet, il avait le teint blanc, le visage plein [1], de beaux yeux

Suet. Cæs. n. 45.

[1] J'ai dit plus haut, d'après Plutarque, que César était maigre. Mais l'expression de l'historien grec peut ne regarder que le corps et la taille, τὴν ἕξιν ἰσχνός : ce qui n'est pas incompatible avec le visage plein que lui attribue Suétone, *ore paulò pleniore*. = Ernesti explique en ce sens le passage de Suétone. — L.

noirs et très-vifs, la taille haute et bien prise ; et il était très-attentif à relever ces avantages naturels, par une parure recherchée. Qui croirait que César, vainqueur des Gaules, vainqueur de Pompée et de tout le parti républicain, dût presque être mis au rang des petits-maîtres ?

César avait été seul consul jusqu'à son triomphe. Après qu'il eut triomphé, il abdiqua le consulat, tint les assemblées comme dictateur, et fit nommer consuls, pour les trois mois de l'année qui restaient, Q. Fabius Maximus et C. Trébonius. C'était la seconde fois qu'il mettait en place de ces consuls titulaires dont l'exercice se trouvait renfermé dans un espace assez court. Le peuple ne souffrit qu'avec indignation cet avilissement de la première charge de la république : il méprisa de pareils fantômes de magistrats ; et un jour que Q. Fabius entrait au théâtre, son licteur ayant voulu, selon l'usage, exiger que l'on fît place, toute la multitude se récria qu'elle ne reconnaissait point Fabius pour consul. César, qui comptait les règles pour rien, ne laissa pas, malgré le mécontentement du peuple, de les violer de nouveau d'une manière encore plus frappante et tout-à-fait intolérable. Car, ce même Fabius étant mort subitement le dernier décembre, le dictateur lui substitua C. Caninius Rébilus, qui entra en charge à la septième heure du jour pour en sortir le soir.

César se substitue Fabius et Trébonius dans le consulat pour les trois mois restants. Suet. Cæs. c. 76 et 80. Dio.

Caninius, consul de dix-sept heures.

Cic. ad Fam. VII, 30.

Cicéron s'égaya par divers traits de plaisanterie sur ce consulat singulier. Il disait que personne n'avait dîné pendant que Caninius était consul : il louait sa vigilance sur ce qu'il n'avait pas pris un instant de sommeil pendant tout son consulat ; il l'appelait un consul

Plaisanteries de Cicéron sur ce sujet. Macrob. Sat. II, 3. Plut. in Cæs.

intelligible, comme ne pouvant point être aperçu par les sens. Lorsqu'on allait lui faire compliment sur sa nomination, « Hâtons-nous, dit-il, de peur qu'avant « notre arrivée il ne soit sorti de charge. » Enfin il observait qu'on demanderait un jour sous quels consuls Caninius avait été consul. Ce dernier mot était bon alors; mais ce qui paraissait si extraordinaire à Cicéron passa dans la suite en usage. Sous Auguste et sous ses successeurs il n'y eut plus de consuls créés pour un an. On ne les nommait que pour quelques mois, et c'étaient ceux du premier janvier par les noms desquels on désignait l'année.

César ne suit d'autre règle que sa volonté pour la nomination aux charges et aux emplois. Suet. et Dio.

Dans tout ce qui regardait les emplois et les magistratures, César ne suivait pour règle que son caprice, son intérêt, ou le besoin de récompenser ses créatures. Ainsi, pendant tout le temps qu'il passa, cette année, en Espagne, il n'y eut ni préteurs, ni édiles, ni questeurs. Des préfets remplirent les fonctions de toutes ces charges, et gouvernèrent la ville sous la direction de Lépidus, maître de la cavalerie. Lorsque César fut de retour à Rome, il créa quatorze préteurs et quarante questeurs, nombre exorbitant et sans exemple.

Il distribuait les gouvernements de province selon sa seule volonté, sans les faire tirer au sort; il les refusait à ceux qui ne lui convenaient pas, et il donna à un certain Basilus, préteur, une somme d'argent en compensation d'un gouvernement qu'il ne voulut pas lui accorder. Basilus regarda ce traitement comme un affront insigne, et il en fut outré au point de se désespérer et de se laisser mourir de faim.

Suet. Cæs. c. 41.

César conserva néanmoins au peuple une partie de ses droits par rapport aux élections. Il s'attribua la no-

mination des consuls et celle de la moitié du reste des magistrats, laissant l'autre moitié à la liberté des suffrages. La forme ordinaire des élections se gardait même pour ceux dont César s'était réservé le choix. Il faisait distribuer parmi les tribus des bulletins qui portaient : *Moi César, dictateur, j'ai donné telle charge à un tel.* Ou plus modestement : *Je vous recommande un tel et un tel, afin que par vos suffrages ils parviennent aux honneurs dont ils sont dignes.*

Il créa aussi de nouveaux patriciens. Le nombre des anciennes familles patriciennes était considérablement diminué par les divers accidents des choses humaines, et surtout par les guerres civiles. Le dictateur résolut de remplacer celles qui étaient éteintes, en leur en substituant de nouvelles ; ce qui ne s'était jamais pratiqué depuis l'établissement du gouvernement républicain. On acquérait la noblesse par les charges curules ; mais le patriciat était attaché à la naissance, et ne convenait qu'à ceux qui descendaient de ces premières maisons sénatoriales choisies par Romulus ou par quelqu'un des rois suivants, ou enfin par L. Brutus, instituteur du consulat et de la liberté. Des nouveaux patriciens que fit César, nous ne connaissons nommément que le jeune Octave et Cicéron. Dion ajoute tous les personnages consulaires, et même ceux qui avaient possédé quelque charge, ce qu'il faut entendre apparemment des charges curules.

Nouveaux patriciens. Dio.

Nic. Damasc. Instit. Aug. et Dio, l. 46.

Pour finir ce qui appartient à l'année dont je raconte les événements, je dirai que César, ne pouvant pas contenter l'avidité de tous ceux qui aspiraient au consulat en vertu de leurs services, et voulant néanmoins leur donner quelque satisfaction, accorda les ornements con-

Ornements consulaires accordés à dix anciens préteurs.

Suet. Cæs. c. 76. sulaires à dix anciens préteurs. Cette nouveauté, qui multipliait les récompenses sans frais et sans embarras, fut goûtée des empereurs qui suivirent; et les exemples en sont fréquents dans leur histoire.

César se fait nommer consul pour la cinquième fois avec Antoine. Autres magistrats désignés. Cic. Phil. II.

Quoique César n'eût point accepté l'offre qui lui avait été faite d'être consul pendant dix ans consécutifs, il n'avait pas renoncé à cette grande charge; au contraire, il se fit nommer consul pour l'année suivante, et prit pour collègue Marc-Antoine, qui, après s'être brouillé avec le dictateur au sujet des biens de la succession de Pompée, comme je l'ai raconté, en sorte qu'il ne l'avait suivi ni à la guerre d'Afrique, ni à celle d'Espagne, était néanmoins rentré en grace depuis quelques mois. Dolabella, qui n'avait jamais quitté les côtés de César dans toutes ses guerres, prétendait aussi au consulat. César le satisfit en le faisant désigner consul, pour entrer en charge lorsqu'il abdiquerait lui-même; car son plan était de ne garder cette magistrature que pendant les premiers mois de l'année et jusqu'au temps où il partirait pour aller porter la guerre chez les Parthes, projet dont je parlerai bientôt.

Lépidus avait été son maître de la cavalerie dans sa troisième et sa quatrième dictature: il le fut encore dans la cinquième, que César exerça conjointement avec son cinquième consulat: et le jeune Octave ne put obtenir d'être préféré à cet ancien ami. Ce fut une mortification pour Octave, mais adoucie néanmoins par l'assurance que ses vœux n'étaient que différés, et non rejetés. Car, comme Lépidus était pourvu des gouvernements de la Gaule narbonnaise et de l'Espagne citérieure, où il devait incessamment se rendre, Octave avait promesse d'être établi dans quelques mois maître de la cavalerie, et d'ac-

Plin. VII, 45. Freinshem. CXVI, 19, 20.

compagner en cette qualité le dictateur, son oncle, à la guerre des Parthes. Ces arrangements, qui dépendaient de la vie de César, furent troublés par sa mort funeste, qui arriva l'année suivante pendant qu'il était encore consul.

On ne la prévoyait pas encore; mais on s'attendait à une longue absence du dictateur, à cause de la guerre qu'il allait porter en Orient. Par cette raison il fut dit que les magistrats seraient désignés pour plusieurs années; ce qui n'eut pourtant lieu que par rapport aux consuls.

On nomma pour l'année suivante seize préteurs: et César, outre les deux couples d'édiles, curules et plébéiens, qui se créaient tous les ans, en institua un nouveau couple sous le titre d'*édiles céréales*, qui devaient avoir inspection sur les fruits de *Cérès*, c'est-à-dire sur les grains et sur les blés [1].

C. JULIUS CÆSAR. V.
M. ANTONIUS.

An. R. 708.
Av. J. C. 48.

César se prépare à porter la guerre chez les Parthes.
Plut. in Cæs.

César, à peine sorti des guerres civiles, était déja las du repos. Né pour les grandes choses [2], et passionné pour la gloire, ses succès multipliés ne le portaient point à jouir du fruit de ses travaux, mais devenaient un aiguillon qui l'animait à faire de plus grandes entre-

[1] Et sur les approvisionnements. — L.

[2] Ἐπεὶ τὸ φύσει μεγαλουργὸν αὐτοῦ καὶ φιλότιμον αἱ πολλαὶ κατορθώσεις οὐ πρὸς ἀπόλαυσιν ἔτρεπον τῶν πεπονημένων, ἀλλ' ὑπέκκαυμα καὶ θάρσος οὖσαι πρὸς τὰ μέλλοντα, μειζόνων ἐνέτικτον ἐπινοίας πραγμάτων, καὶ καινῆς ἔρωτα δόξης, ὡς ἀποκεχρημένῳ τῇ παρούσῃ· τὸ μὲν πάθος οὐδὲν ἦν ἕτερον, ἢ ζῆλος αὐτοῦ, καθάπερ ἄλλου, καὶ φιλονεικία τὶς ὑπὲρ τῶν μελλόντων πρὸς τὰ πεπραγμένα· παρασκευὴ δὲ καὶ γνώμη, ϛρατεύειν ἐπὶ Πάρθους. (Plut. in *Cæs.*)

prises. Le sentiment de la gloire présente s'émoussait tout d'un coup : il lui en fallait une nouvelle. Rival de lui-même, comme on l'est communément des autres, il se montrait toujours avide d'effacer l'éclat du passé par un avenir encore plus brillant.

Ces motifs, qui, justement appréciés, se réduisent à l'impuissance de demeurer avec soi-même, et qui prouvent bien moins la grandeur d'ame de celui qu'ils déterminent que le vide de tous les biens humains, ces motifs inspirèrent à César le dessein d'aller faire la guerre aux Parthes. D'ailleurs sa santé même se soutenait mieux dans l'action, dans le mouvement, dans le tumulte des armes, au lieu qu'elle languissait dans la tranquillité. Mais il faisait valoir le désir de venger le nom romain, et de laver l'opprobre de la défaite de Crassus. Par cet endroit l'entreprise plaisait aux Romains, pour qui la gloire de la nation était un objet infiniment précieux.

Ce n'était pas même à la guerre contre les Parthes que se bornaient les projets de César. Et je ne parle pas ici de la résolution qu'il avait prise de réprimer en passant les courses des Daces, qui s'étaient répandus dans la Thrace et dans le Pont. Mais il se proposait, après avoir vaincu les Parthes, de gagner par l'Hyrcanie les bords de la mer Caspienne, de tourner le Caucase, de pénétrer dans la Scythie, d'en traverser les affreux déserts pour entrer de là en Germanie et revenir enfin dans l'Italie par les Gaules. Ainsi rien ne pouvait satisfaire son ambition que la conquête de tout le monde connu, et la possession d'un empire qui n'eût presque d'autres limites que l'Océan de toutes parts.

Divers pro- Les préparatifs d'une aussi vaste entreprise suffisaient

bien pour occuper un homme tout entier. Mais rien n'était aussi vaste que le génie de César. Divers projets, tous pris dans le grand, partageaient son attention sans le fatiguer et sans le distraire de son principal point de vue. Il pensait à embellir et décorer Rome par deux superbes édifices, dont il avait déja fait prendre le plan et les dimensions, et mis en train les premiers commencements. L'un était un théâtre d'une immense étendue au pied du mont Capitolin; l'autre un temple à Mars, plus grand qu'aucun qui fût dans l'univers. Ces deux ouvrages furent exécutés par son successeur. Son goût pour les lettres le porta à charger le docte Varron d'amasser de nombreuses bibliothèques d'auteurs grecs et latins, qu'il destinait à l'usage du public. Il avait aussi formé le dessein de remédier à l'inconvénient de la multiplicité des lois, et de réduire sous un petit nombre de titres tout ce qu'il y avait de plus important dans le droit civil et de vraiment nécessaire. Il fit rendre un sénatus-consulte pour ordonner que l'on travaillât à une description géographique de tout l'empire, où fussent marquées exactement les routes et les mesures des distances.

jets de César, tous grands et magnifiques. Freinshem. CXV, 12, 1-25.

Des travaux d'une autre espèce et d'une dépense infinie, mais d'une grande commodité pour le public, attirèrent encore ses soins. Il voulait dessécher les marais Pontins, qui, couvrant une grande étendue de pays dans le Latium, la rendait inutile et même malsaine pour le voisinage; creuser un nouveau lit au Tibre, depuis Rome jusqu'à la mer, pour faciliter la navigation de ce fleuve; former à Ostie un port qui pût recevoir et contenir les plus grands bâtiments; pratiquer des routes commodes, de la mer Adriatique à Rome, à travers

l'Apennin : enfin, il avait résolu de percer l'isthme de Corinthe pour épargner aux navigateurs le long circuit autour du Péloponèse : tous projets magnifiques; quelques-uns même au-dessus peut-être des forces humaines, et tentés inutilement par différents princes, comme le dessèchement des marais du Latium, et la jonction de la mer Égée et de la mer Ionienne par l'isthme de Corinthe rendu navigable.

A cette multitude étonnante de desseins et de vues il faut encore ajouter le rétablissement de deux villes fameuses par leur ancienne gloire, fameuses par leur désastre, Carthage et Corinthe. Leur ruine était à peu près de même date; elles furent aussi relevées et rétablies en un même temps par les colonies que le dictateur y envoya : ou, s'il n'exécuta pas ce projet, il en est du moins l'auteur; et ce fut d'après ses mémoires qu'Auguste rebâtit ces deux villes, qui acquirent dans la suite une splendeur peu différente de celle dont elles avaient joui anciennement.

Telles étaient les grandes pensées que César roulait dans son esprit pendant qu'il se formait contre lui une conspiration qui devait non-seulement faire évanouir dans le moment tous ses projets, mais lui arracher la vie. C'est ce tragique événement qu'il faut maintenant développer.

§ II. *Clémence de César. Il refuse de prendre une garde. Divers traits qui le rendent odieux. Sa facilité à recevoir des honneurs et des priviléges excessifs. Arrogance de ses manières et de ses discours. Désir de la royauté. Le diadème est offert à César par Marc-Antoine. Indignation*

publique contre César. Conspiration contre sa vie. Caractère de Brutus. Cassius premier auteur de la conspiration. Il y engage Brutus, qui en devient le chef. Ligarius y entre, et plusieurs des anciens amis de César. Prudence de Brutus dans le choix de ses associés. Cicéron n'est point mis du secret. Trébonius empêche que la chose ne soit proposée à Antoine, et Brutus qu'on ne le tue avec César. Le nombre des conspirateurs est porté jusqu'à plus de soixante. Noms de quelques-uns. Courage étonnant de Porcia, femme de Brutus. Elle est mise par son mari dans la confidence. Les conspirateurs se déterminent à tuer César en plein sénat. Soupçons de César par rapport à Brutus et à Cassius. Il méprise la prédiction d'un devin. Mot de César sur le genre de mort le plus souhaitable. Songe effrayant de Calpurnie sa femme. César, prêt à prendre le parti de ne point aller au sénat, est engagé à y venir par D. Brutus. Avis touchant la conspiration qui ne parviennent point à sa connaissance. Fermeté et tranquillité des conspirateurs. Contre-temps qui leur arrivent. César est tué. Il tombe au pied de la statue de Pompée. Partage de sentiments au sujet du meurtre de César. On ne peut douter qu'il ne fût digne de mort. L'action de Brutus est néanmoins illégitime, et en même temps imprudente. Courte réflexion sur le caractère de César.

La clémence de César, inouie et sans exemple avant et après lui, dans le cas où il s'est trouvé, semblait lui promettre sûreté et tranquillité pour ses jours de la

Clémence de César. Suet. Cæs. c. 75.

part de ses concitoyens. Il avait porté cette vertu des belles ames aussi loin qu'elle puisse aller, puisque, après avoir fait grace à un très-grand nombre de ceux qui s'étaient déclarés ses ennemis, enfin dans les derniers temps il permit indistinctement à tous de revenir à Rome et d'y jouir de tous leurs droits et priviléges. Il n'exclut pas même des plus grands honneurs les anciens partisans de Pompée. J'en puis citer pour exemple Brutus et Cassius, qui, dans l'année dont je parle, étaient revêtus de la préture. Les discours injurieux, les libelles diffamatoires, ne purent vaincre la modération et la douceur de César. Il pardonna à ceux qui se portèrent à ces excès contre lui, ou il ne les crut pas dignes de sa colère. Pour ce qui regarde Pompée, il n'en parlait jamais qu'avec estime et avec respect : et le bas peuple, pour lui faire sa cour, ayant abattu les statues de ce grand homme, César les fit rétablir par Antoine son collègue, ce qui donna lieu à un beau mot de Cicéron : « César, dit-il, en relevant les statues de Pompée, « affermit les siennes. » Il tint la même conduite par rapport à Sylla, qu'il avait toujours haï, et dont il ne voulut pas néanmoins souffrir qu'on renversât les statues.

Cic. ad Fam. VI, 6. Plut. in Cæs.

Il n'est personne qu'une telle magnanimité ne ravisse en admiration, surtout si l'on observe que chez lui elle coulait de source, et qu'il ne manquait point de conseils qui le portassent à la cruauté. C'est ce que Cicéron nous fait comprendre, sans trop s'expliquer, dans un endroit de son plaidoyer pour Ligarius : « Si, dans le « haut degré de fortune où vous êtes placé [1], dit-il à

[1] « Si in hâc tantâ tuâ fortunâ lenitas tanta non esset, quantam tu per te, per te, inquam, obtines, intelligo quid loquar, acerbissimo

« César, vous n'y joigniez pas ce fonds de bonté que « vous avez par vous-même, je dis par vous-même, je « m'entends bien, la victoire que vous avez remportée « aurait été suivie d'un deuil amer et presque univer- « sel. Car comment parmi les vainqueurs ne s'en trou- « verait-il pas qui voulussent vous rendre cruel, puisque « nous en voyons même parmi les vaincus? »

On ne peut donc assez louer la douceur de César; et de tous les honneurs par lesquels l'adulation impie des Romains l'égala aux dieux qu'ils adoraient, le moins intolérable sans doute est le temple qu'ils élevèrent à la Clémence, et dans lequel ils consacrèrent sa statue jointe à celle de cette divinité et lui donnant la main. Dio, l. 44.

Il refuse de prendre une garde.

César, sur la foi de ses bienfaits, crut avoir réussi à se faire aimer de tous ses concitoyens, ou du moins s'être mis dans le cas de ne devoir pas les craindre. Il voyait que les uns, c'est-à-dire ceux qui l'avaient toujours servi, devaient lui être attachés par inclination et par intérêt, et les autres par reconnaissance puisqu'ils lui avaient obligation de la vie. Sur ce principe, dont j'ai fait sentir ailleurs l'illusion dans la personne d'un usurpateur tel qu'il était, il s'opiniâtra à ne vouloir point prendre une garde. Plusieurs de ceux en qui il avait le plus de confiance, et surtout Hirtius et Pansa, qui l'aimaient véritablement, lui firent à ce sujet de vives représentations dans des moments où lui-même il témoignait quelque inquiétude. Mais il n'en fut pas moins ferme à rejeter leurs conseils, en disant Vell. II, 75. Appian. Civ. l. 2.

luctu redundaret ista victoria. Quàm multi enim essent de victoribus qui te crudelem esse vellent, quum etiam de victis reperiantur! » (Cic. *pro Ligar.* n. 15.)

qu'il valait mieux mourir une fois que de vivre dans de perpétuelles alarmes.

Divers traits qui le rendent odieux.

Encore s'il n'eût donné aucune prise sur sa conduite, et qu'il eût évité soigneusement tout ce qui pouvait le rendre odieux, sa sécurité aurait été mieux fondée et moins périlleuse pour lui. Mais divers traits, totalement inexcusables, font voir que, malgré l'élévation de son génie, la séduction violente de la souveraine puissance ne laissa pas d'agir sur lui, et que cette tête, si forte et si vigoureuse, ne put se garantir de l'ivresse de la prospérité.

Sa facilité à recevoir des honneurs et des priviléges excessifs. Freinshem. CXVI, 8, 33-34.

Je compte pour le premier de ces traits sa facilité à recevoir toutes sortes d'honneurs immodérés qui lui furent prodigués sans retenue. J'ai déja touché cette matière; mais je dois encore ajouter ici qu'on lui décerna tous les honneurs divins, sacrifices, encens, libations, autels, temples, fêtes fixées à certains temps, prêtres, enfin le nom de *Jupiter Julius*. Antoine, son collègue dans le consulat, était le prêtre de ce nouveau dieu. On le décora de tous les titres de dignité et de puissance qu'il fut possible d'imaginer. Outre ceux que j'ai marqués ci-dessus, on l'appela *libérateur;* et l'on ordonna la construction d'un temple de la Liberté, qu'il opprimait! Il fut déclaré seul et perpétuel censeur, ou inspecteur des mœurs, *præfectus morum*. On statua que le nom d'*empereur* et la dignité de *grand-pontife* seraient héréditaires à ses fils et petits-fils, quoiqu'il n'eût aucune postérité. Il fut dit qu'on lui érigerait des statues dans tous les temples, dans toutes les villes, et spécialement deux sur la tribune aux harangues, dont l'une porterait une couronne civique parce qu'il avait sauvé les citoyens, et l'autre une couronne obsidionale

pour avoir délivré la patrie. On lui éleva encore une statue dans le temple de Quirinus, sous le titre de *dieu invincible*, et une dans le Capitole, à la suite de celles des anciens rois de Rome, qui avaient au milieu d'eux L. Brutus, auteur et vengeur de la liberté publique. Ces deux dernières statues de César semblaient être placées dans les lieux les plus propres à faire naître des idées funestes à celui que l'on prétendait honorer. Quirinus, comme l'on sait, était le même que Romulus, qui avait été déchiré et mis en pièces par les mains des sénateurs, comme tyran et oppresseur de la patrie. Aussi Cicéron écrivait-il à Atticus : « J'aime « mieux voir César associé à Quirinus qu'à la déesse qui « préside à la sûreté [1]. » Quant à la statue de César placée auprès de celle de l'ancien Brutus, elle servit d'avertissement et d'encouragement à celui qui se rendit le chef de la conjuration contre le dictateur.

Je termine le dénombrement fastidieux de tant de lâches flatteries par une dernière plus étrange que toutes les précédentes, et où l'on foulait aux pieds toute pudeur, toute décence, et tout égard pour l'honnêteté des mœurs. Comme César était connu pour voluptueux, et même débauché, quelques-uns, en opinant dans le sénat, furent d'avis de lui permettre de prendre telles et autant de femmes qu'il lui plairait; et l'on assure qu'Helvius Cinna, tribun du peuple tout dévoué au dictateur, avait pour cela une loi toute prête, qu'il devait proposer en son absence, mais de concert avec lui et par ses ordres. Dio. Suet. Cæs. c. 52.

C'était déja beaucoup trop à César que de souffrir, Arrogance

[1] « Eum σύνναον Quirino malo, quàm Saluti. » (Cic. *ad Att.* XII, 45.)

de ses manières et de ses discours. Suet. Cæs. c. 78. Plut. in Cæs. Dio.

et, ce qui est encore plus inexcusable, de provoquer tant de décrets pleins de bassesse, et non moins déshonorants, à le bien prendre, pour celui qui en était l'objet que pour leurs indignes auteurs. Mais la manière arrogante dont il reçut ces témoignages de la servitude publique augmenta infiniment la haine que la chose par elle-même lui attirait. Car le sénat en corps, tous les magistrats à la tête, étant venu lui présenter les actes de plusieurs délibérations honorifiques prises en sa faveur, César, qui était assis sur sa chaise curule devant le temple de Vénus, ou, selon d'autres, au milieu de la tribune aux harangues, ne se leva point, se contentant de présenter la main à chacun. Cette hauteur blessa étrangement non-seulement le sénat, mais le peuple, qui crut la majesté de la république méprisée et avilie dans l'auguste compagnie qui la représentait.

Quelques-uns diminuent le tort de César, et rapportent qu'il voulait se lever, mais qu'il en fut empêché par un de ses amis, ou plutôt de ses flatteurs, Cornélius Balbus, qui lui dit : « Ne vous souviendrez-vous « point que vous êtes César, et qu'il vous convient de « recevoir avec dignité les hommages qui vous sont « dus ? » D'autres, au contraire, assurent qu'ayant été averti par Trébatius de faire honneur au sénat, il prit fort mal cet avis, et jeta sur celui qui le lui donnait un regard d'indignation. Quoi qu'il en soit, à peine eut-il fait la faute qu'il la reconnut, et voulut la couvrir en disant qu'il avait senti dans le moment un accès de son mal, et qu'il avait eu peur de l'augmenter en se tenant debout, et de se procurer peut-être un éblouissement et un vertige, qui aurait pu le faire tomber. Mais cette

raison ne fut prise que pour un prétexte, d'autant plus qu'on le vit s'en retourner à pied à sa maison.

On se rappela à ce sujet la sensibilité qu'il avait lui-même témoignée pour un manque de respect par rapport à sa personne. Car dans son dernier triomphe, comme il passait devant le banc des tribuns du peuple, l'un de ces magistrats, nommé Pontius Aquila, ne s'étant point levé, César en fut si piqué, qu'il lui cria sur-le-champ : « Que n'entreprends-tu donc [1], tribun, de « retirer d'entre mes mains la puissance publique? » Et, pendant les jours qui suivirent, il ne promit ni n'accorda aucune grace sans ajouter cette clause ironique et insultante, *si néanmoins Pontius Aquila veut bien le permettre.*

Tous ces traits ont quelque chose de bien peu digne de César, et montrent une petitesse étonnante dans un si grand homme, et une imprudence presque inconcevable dans un génie si étendu et si élevé. Ses discours répondaient à sa conduite. On lui entendait dire souvent et publiquement, « que la république n'é- « tait plus qu'une ombre [2] sans corps, et un nom sans « réalité : que Sylla n'avait su ce qu'il faisait en abdi- « quant la dictature : qu'il fallait que l'on s'accoutumât « à lui parler avec plus de respect, et à regarder « comme des lois toutes les paroles qui sortaient de sa « bouche ». En parlant ainsi, il offensait et outrageait

[1] « Repete ergo a me rempublicam, tribunus. » (Suet. *Cæs.* 78.)

[2] « Nihil esse rempublicam : appellationem modò, sine corpore ac specie. Sullam nescîsse litteras *, qui dictaturam deposuerit. Debere homines consideratiùs jam loqui secum, et pro legibus habere quæ dicat. » (Suet. *Cæs.* c. 77.

* J'ai expliqué ailleurs ces mots.

les Romains, qui supportaient la servitude, mais qui voulaient qu'au moins on leur en sauvât les apparences et le langage.

Désir de la royauté.

César mit le comble à tous ses torts par le désir de la royauté, qu'il ne put ni réprimer, ni cacher; et il fournit ainsi le plus spécieux de tous les prétextes à ceux qui en cherchaient contre lui, et un motif d'attenter sur sa vie à plusieurs qui n'y pensaient pas. Son ambition devait assurément être contenté. Il était roi de fait : mais il voulut l'être de nom; et toute la réalité ne put le satisfaire, si le titre ne s'y joignait.

Fasti capit.

Il manifesta ce désir en bien des occasions et en bien des manières. Le vingt-six janvier il revenait du mont Albain, où il avait célébré les féries latines, et il rentrait dans la ville avec l'honneur de l'ovation, chétif et méprisable accessoire à tant de glorieux triomphes, mais aliment convenable pour son insatiable vanité. Quelques-uns de ceux qui l'environnaient, gagnés sans doute et apostés pour sonder le peuple, parmi les acclamations dont ils honoraient l'entrée de César, le saluèrent roi. Bien loin que la multitude y applaudît, elle demeura muette et consternée; et le dictateur, qui s'en aperçut, répondit *qu'il n'était pas roi, mais César*. Jusque-là il était hors de prise, et il ne donnait matière tout au plus qu'à des soupçons. Mais voici ce qui le démasqua.

Suet. Cæs. c. 77. Plut. Dio. Appian.

Un homme du peuple dans ce même temps ayant mis sur la statue de César une couronne de laurier avec le bandeau royal, deux tribuns, Épidius Marullus et Césétius Flavus, firent arracher le diadème de dessus la statue, et envoyèrent le coupable en prison. De plus ils recherchèrent les premiers auteurs qui avaient

donné aux autres le signal et l'exemple de saluer par acclamation César du nom de roi; et les ayant pareillement constitués prisonniers, ils se préparaient à leur faire le procès. César, au moins par politique, aurait dû applaudir au zèle de ces tribuns. Tout au contraire, il se plaignit d'eux amèrement dans le sénat, sous prétexte qu'ils lui avaient enlevé la gloire de rejeter lui-même l'honneur illégitime qui lui était déféré; et il les accusa de vouloir le rendre suspect d'aspirer à la tyrannie. Il ne s'en tint pas à des plaintes, il voulut qu'ils fussent destitués; et Helvius Cinna, leur collègue, prêta son ministère à la vengeance du dictateur, et fit passer une loi pour les priver de leur charge. César poussa le ressentiment jusqu'à exiger du père de Césétius qu'il abdiquât et exhérédât son fils. Mais le père refusa constamment d'obéir à cet ordre inique; et César, qui jusque dans ses injustices conservait des sentiments de générosité, ne put lui savoir mauvais gré d'une fermeté si bien placée. Ses vues secrètes par rapport à la royauté n'en furent pas moins dévoilées par cette aventure. Personne ne fut la dupe des fausses allégations dont il avait coloré son indignation contre les deux tribuns, et les moins clairvoyants en pénétrèrent le véritable motif.

Jul. Obseq

Val. Max. v, 7.

Le diadème est offert à César par Marc-Antoine. Plut. in Cæs. et Anton.

S'il restait encore sur ce point du doute à quelqu'un, Antoine prit soin de le lever par une démarche du plus grand éclat. On célébrait les Lupercales, fête instituée en l'honneur du dieu Pan; et Antoine, quoique actuellement consul, était l'un des luperques ou ministres de cette extravagante cérémonie. Je dis extravagante; car ces luperques couraient nus par la ville, ayant en main des fouets de cuirs, dont ils frappaient

les passants; et les dames, même les plus qualifiées, venaient présenter leurs mains pour en recevoir des coups, dans la persuasion que c'était un secours favorable pour la fécondité. Pendant que ces folies, qui passaient pour un spectacle de religion, amusaient la ville,
Cic. Phil. II. 85-87. César était sur la tribune aux harangues, assis en un trône d'or, vêtu de sa robe triomphale, et la couronne sur la tête. Antoine approche, et lui offre un diadème. Le gémissement universel de tous ceux qui remplissaient la place avertit César de refuser l'offre qui lui était faite; et son refus aussitôt excita des cris d'applaudissement et de joie. Antoine revint à la charge : il eut même la bassesse de se jeter aux pieds du dictateur, comme pour l'émouvoir à compassion. Mais l'improbation du peuple, manifestée par le silence dans lequel il rentra, ne permit pas à César d'accepter ce qu'il dé-
Suet. Dio. sirait ardemment. Au lieu de ceindre le bandeau royal autour de son front, il le posa sur son trône; et, comme il vit que la multitude n'était pas encore contente, il envoya le diadème au Capitole, en disant que Jupiter était le seul roi des Romains. Il souffrit cependant que l'on marquât dans les fastes, c'est-à-dire dans le journal où l'on consignait exactement tout ce qui se passait de mémorable dans la ville, qu'au jour des Lupercales le consul Antoine, par ordre du peuple, avait offert la royauté à César, dictateur perpétuel, et que César avait refusé cet honneur.

Il n'est pas nécessaire que j'avertisse que toute cette scène était concertée entre César et Antoine; la chose parle d'elle-même : mais ce qu'il est important d'observer, c'est que tant de tentatives inutiles ne rebutèrent point César. Ne pouvant parvenir à être reconnu roi

dans Rome, il conçut le dessein de se faire donner ce titre au moins dans les provinces de l'empire. L. Cotta, l'un des prêtres commis à la garde des livres sibyllins, devait représenter au sénat que, selon les oracles de la sibylle, les Parthes ne pouvaient être vaincus que par un roi, et que par conséquent il était à propos que César prît cette qualité pour aller leur faire la guerre. Ce furent aussi vraisemblablement les obstacles qu'il trouvait dans Rome à l'accomplissement de ses vœux, qui commencèrent à le dégoûter de cette capitale, et qui lui firent naître la pensée de se transporter et de transporter le siége de l'empire à Alexandrie ou à Ilion.

Suet.

Tout cela est bien étrange, et le paraîtra encore davantage si l'on ajoute qu'il sentait parfaitement à quel danger il s'exposait en affectant la royauté. Le jour que le diadème lui avait été offert par Antoine, en rentrant dans sa maison, il se découvrit la gorge, disant que ses ennemis n'avaient plus qu'à frapper, et qu'ils venaient d'acquérir le prétexte le plus plausible dont ils pussent s'autoriser pour lui ôter la vie.

Plut. in Anton.

Il disait vrai : et c'est dans le temps même qu'il parlait ainsi, que se tramait la conspiration qui le fit périr. Les esprits des Romains en général étaient extrêmement aigris contre lui par les raisons que j'ai marquées ; et l'indignation publique se montra par des témoignages éclatants, quoique ceux qui les donnaient prissent soin de se cacher.

Indignation publique contre César.

Dans une nomination de consuls, Césétius et Marullus, qui venaient d'être dégradés par le dictateur, eurent un grand nombre de suffrages. J'ai dit qu'on avait placé une statue de César dans le Capitole à côté de celle des

Suet. Cæs. c. 80.

rois, au milieu desquels était représenté l'ancien Brutus, l'épée nue à la main. On écrivit au-dessous de la statue de Brutus, *Plût aux dieux que tu pusses revivre!* et au-dessous de celle de César: *Brutus*[1], *pour avoir chassé les rois, a été le premier fait consul; et celui-ci, pour avoir chassé et anéanti les consuls, est devenu le dernier roi.* Tous les regards se tournaient avec empressement vers M. Brutus, et on l'invitait à se rendre digne de son nom. Il entendit en plus d'une occasion crier autour de lui, *Il nous faut un Brutus;* et il trouva sur le tribunal où il rendait la justice, des billets, des inscriptions, qui lui reprochaient son indifférence: *Tu dors, Brutus! Tu n'es point un vrai Brutus.*

Plut. in Cæs. et Brut. Dio. Appian.

Conspiration contre sa vie. Caractère de Brutus.

Il sortit de son assoupissement, et se rendit, comme tout le monde sait, le chef de l'entreprise contre la vie de César, mais non pas uniquement en vertu de ces exhortations populaires et anonymes. Il ne fut pas même le premier qui conçut l'idée de la conspiration: il eut besoin d'être excité par Cassius. Je m'arrête ici un moment pour faire bien connaître ces deux hommes, les derniers vengeurs de la liberté des Romains.

Plut. in Bruto.

M. Brutus prétendait descendre de l'ancien Brutus qui chassa les Tarquins. Cette illustre origine lui est contestée par Denys d'Halicarnasse, et par quelques autres écrivains; et je ne pense pas que ce soit la seule flatterie qui ait engagé ces auteurs à rabaisser l'ennemi des Césars. Si le libérateur de Rome eût laissé postérité, on peut dire qu'il serait impossible qu'elle n'eût brillé dans la république. Or, depuis la mort de l'an-

[1] Brutus, quia reges ejecit, consul primus factus est:
Hic, quia consules ejecit, rex postremò factus est.

cien Brutus, pendant plus de deux cents ans, l'histoire ne nous offre qu'un seul Brutus, plébéien, qui eut part à la retraite du peuple sur le mont Sacré, et qui fut l'un des premiers tribuns : et lorsque, après l'intervalle que j'ai marqué, les Brutus paraissent revêtus des charges curules, ils y parviennent sur le pied d'hommes nouveaux. Néanmoins, comme, dans le temps dont je parle actuellement, il y avait plus de deux siècles que cette famille était décorée par des consulats, des dictatures et des triomphes, il n'est pas étonnant qu'à la faveur de la ressemblance des noms elle se soit entée sur la maison patricienne du premier des Brutus, et que cette opinion eût alors prévalu dans le public.

M. Brutus passait donc pour être issu, par son père, de l'auteur de la liberté de Rome; et par sa mère Servilie, sœur de Caton, il descendait incontestablement de Servilius Ahala, généreux défenseur de cette même liberté, et célèbre pour avoir tué Sp. Mélius qui aspirait à la tyrannie. Né avec les plus heureuses dispositions, il les cultiva soigneusement par l'étude de la philosophie; et mêlant à la douceur et à la gravité de ses mœurs les principes d'une utile et honorable activité, il est représenté dans l'histoire comme le plus aimable et le plus vertueux des Romains.

Il avait sous les yeux un grand modèle en la personne de Caton son oncle, qui devint encore son beau-père; et il s'étudia toute sa vie à l'imiter. Sa douceur n'était point une douceur de tempérament. Vif et plein de feu, il ne se décidait pourtant pas à la légère; mais il poussait avec ardeur ce qu'il avait une fois résolu. C'est ce que César avait fort bien remarqué, et ce qui lui fit dire, plus d'une fois, au sujet de Brutus : « Il

« n'est point du tout indifférent à quoi se détermine « et ce que veut ce jeune homme [1]; car ce qu'il veut, « il le veut fortement ». Les demandes et les sollicitations injustes ne pouvaient rien sur lui. Il regardait comme tout-à-fait honteuse et indigne d'un grand homme cette facilité, ou plutôt cette faiblesse, qui fait que l'on se rend, faute de pouvoir résister en face à ceux qui nous pressent; et il avait coutume de dire qu'il tenait pour suspects d'avoir passé peu sagement leur jeunesse ceux qui ne savaient pas dire *non*.

Il ne fut pas moins curieux de s'orner l'esprit que de se former le cœur, et il joignit à la vertu les belles connaissances qui ont réellement avec elle une si étroite affinité. J'ai déja dit qu'il s'appliqua beaucoup à l'étude de la philosophie, qui alors roulait presque uniquement sur les principes de la religion naturelle et sur les mœurs; et il avait chez lui le philosophe Ariston, qui n'était pas beau parleur, mais dont la conduite honorait sa profession.

L'éloquence, cet instrument si nécessaire à un homme d'état, surtout dans une république, fut le second objet des soins et des travaux de Brutus. Il s'y exerça dans l'une et dans l'autre langue, la grecque et la latine; et il avait pour commensal un rhéteur grec nommé *Empylus*, des leçons et des conseils duquel il s'aidait. Il réussit au point d'être compté parmi les premiers orateurs du bon siècle, qui était celui où il vivait; et Cicéron, dans le livre qu'il a intitulé de son nom, *Brutus*, et qu'il composa sous la domination

[1] « Magni refert hic quid velit : sed * quidquid vult, valdè vult. » (Cic. *ad Att.* xiv, 1.)

* Il me semble qu'il faut *nam*, comme j'ai traduit.

de César, regrette que les occasions manquent à un si beau talent. « Vous vous éleviez, lui dit-il, d'un « vol rapide, à la gloire de l'éloquence; et je vois avec « douleur [1] que le malheur des temps arrête et rompt « votre course. » Il paraît pourtant, par quelques autres endroits de Cicéron, que l'éloquence de Brutus avait pris une trop forte teinture de philosophie; ce qui mettait de la sécheresse dans ses discours, et en ralentissait les mouvements. Il ne laissa pas de plaider avec véhémence, et de plus avec succès, devant César, en Asie, la cause de Déjotarus : il obtint grace pour lui d'un juge irrité, et sauva à ce prince une grande partie de ses états.

Brutus aimait l'étude par inclination : et c'était son occupation favorite pour tous les moments que les affaires lui laissaient libres. Il porta ce goût à la guerre même. Pendant qu'il était dans le camp de Pompée, tout le temps qu'il ne passait point avec le général, il le donnait à l'étude et aux livres. La veille de la bataille de Pharsale, après une journée laborieuse et fatigante, dans les plus grandes chaleurs de l'été, tandis que les autres dormaient ou se livraient aux inquiétudes et aux soucis par rapport à l'avenir, Brutus lisait Polybe dans sa tente, et en faisait des extraits. Cet historien était bien fait pour lui plaire. Judicieux, sensé, ses réflexions sont d'un prix et d'un mérite d'autant plus grand, qu'il parle de ce qu'il sait et entend, ayant été lui-même homme de guerre et homme d'état. Lorsque Brutus fut devenu général, et qu'il se vit à

[1] « In te intuens, Brute, doleo: cujus in adolescentiam per medias laudes quasi quadrigis vehentem transversa incurrit misera fortuna reipublicæ. » (Cic. in *Bruto*, n. 331.)

la tête d'une nombreuse armée, il n'oublia pas ce qui avait toujours fait ses plus chères délices. Aux approches de la bataille de Philippes, prêt à combattre les armées du jeune César et d'Antoine, il trouvait du temps pour la lecture. Comme il dormait fort peu, il passait une partie de la nuit à former ses plans, à disposer tout ce qui était nécessaire dans la circonstance: ensuite il lisait, jusqu'au moment où les principaux officiers entraient dans sa tente.

Tel était Brutus, et la plupart des traits que nous avons rapportés de lui jusqu'ici conviennent parfaitement à cette idée: son aversion pour Pompée, le meurtrier de son père; la résolution qu'il prit néanmoins de s'attacher à lui, lorsqu'il le vit chef du parti le meilleur et l'unique ressource de la république; la franchise avec laquelle il se donna à César après la bataille de Pharsale; la sagesse, la douceur, la modération de sa conduite dans le gouvernement de la Gaule cisalpine. Par toutes ces qualités il avait mérité l'estime et l'affection de César, qui d'ailleurs était assez porté à l'aimer, comme le fils de Servilie, et peut-être même le sien. Il ne dépendait que de Brutus de tenir le premier rang parmi les amis de César, et de devenir le plus puissant après lui; et il aurait peut-être cédé à cette douce séduction, s'il n'eût été averti par les amis de Cassius de se tenir en garde: « Ne vous laissez point « amollir et enchanter, lui disaient-ils, par César. « Fuyez les caresses et les bienfaits d'un tyran. Il ne « prétend pas honorer votre vertu, mais miner votre « courage et énerver votre vigueur. »

Cassius, premier auteur de la con-

Cassius, qui depuis long-temps roulait dans son esprit le dessein de tuer César, et qui même, au rapport

de Cicéron, avait été près de l'exécuter en Cilicie, à l'embouchure du fleuve Cydnus, doit être regardé comme le premier auteur de la conspiration. Il ne pouvait pas d'abord agir par lui-même auprès de Brutus, parce qu'ils étaient brouillés actuellement. Ils avaient pourtant de puissants motifs de vivre en bonne intelligence. Ils étaient beaux-frères par Junie, sœur de Brutus, et femme de Cassius; et d'ailleurs Cassius avait obligation à Brutus d'avoir obtenu plus aisément et plus promptement son pardon de César après la bataille de Pharsale. Mais, ayant été nommés préteurs ensemble, ils se trouvèrent en concurrence pour le premier et le plus honorable département, qui était celui que l'on appelait *préture de la ville*. Ils se disputèrent cet emploi devant César: et Cassius, qui était le plus âgé, et qui faisait valoir les services qu'il avait rendus à la république dans la guerre contre les Parthes après la défaite de Crassus, semblait mériter la préférence. César lui-même en jugeait ainsi: néanmoins l'affection pour Brutus le détermina: « Les raisons de « Cassius, dit-il, sont les meilleures; mais Brutus « aura la première place. » Cet arrêt, qui ne paraissait pas juste au juge lui-même qui le rendit, fut regardé par la partie lésée comme un affront sanglant. Cassius cessa de voir Brutus, et sa haine contre César en devint plus forte et plus violente. Car, outre les raisons publiques, il avait de longue main contre lui des motifs personnels de ressentiment: et c'est sur ce fondement que plusieurs ont mis une grande différence entre Brutus et Cassius par rapport à la conspiration. On a dit que Brutus en voulait à la domination in-

spiration. Cic. Phil. II, n. 26.

juste, et Cassius à la personne; et que celui-ci haïssait César, et non le tyran.

Plutarque prétend que l'on a eu tort de penser ainsi; et pour faire voir que les sentiments de haine contre la tyrannie étaient naturels chez Cassius, il cite un fait de son enfance. Cassius allait dans la même classe et prenait les leçons du même maître que Faustus Sylla, fils du dictateur. Faustus s'étant avisé un jour, dans un entretien avec ses camarades, de vanter la dictature de son père, Cassius s'emporta contre lui, et le frappa sur le visage à poing fermé. Cette affaire fit du bruit : les parents et les amis de Sylla demandaient justice contre l'auteur de l'injure; Pompée se rendit l'arbitre de la querelle, et manda les deux enfants en sa présence. Là Cassius regardant le jeune Sylla d'un air d'indignation, « Recommence, lui dit-il, « à tenir les mêmes discours en présence de Pompée, « afin que je recommence aussi à t'en faire porter la « peine par de nouveaux soufflets ».

Cette action prouve sans doute ce que Plutarque avance : et les sentiments d'aversion pour la tyrannie étaient si communs parmi les Romains, et le sont même tellement parmi tous les hommes, qu'il n'est point difficile à croire qu'ils se trouvassent chez Cassius. Mais ces sentiments pouvaient bien être aidés en lui par des motifs de haine particulière contre César. Rien ne ressemblait moins à Brutus que Cassius pour l'amour de la justice et pour la modération. C'était un caractère ardent, entreprenant, fier, ambitieux : et il ne lui en coûtait pas beaucoup pour sacrifier la justice à ses intérêts, et à ceux du parti qu'il embrassa. Nous en verrons la preuve dans la suite. Et la secte

philosophique dont il suivait les dogmes ne lui apprit pas à respecter la vertu. Il était épicurien. L'ambition le préserva de l'indifférence pour les affaires publiques, de l'inaction, de l'indolence, où le portaient les maximes de ses maîtres. Mais il n'est pas possible que celui pour qui la volupté est le souverain bien, et ce qui lui plaît la souveraine loi, puisse compter pour quelque chose l'honnêteté et la justice.

Cassius, s'étant donc déterminé par des motifs de vengeance publique et personnelle à former une conspiration contre la vie de César, commença à sonder ses amis. Tous lui promirent, pourvu que Brutus se mît à leur tête. « L'essentiel n'est point, lui disaient-« ils, une multitude de bras, ni même la bravoure. « Mais il nous faut un chef tel que Brutus, qui, par « son nom seul, assure la justice de l'entreprise. Sans « cela nous serons, dans l'action même, plus timides, et « après l'action plus suspects. On ne se persuadera ja-« mais que, si elle était juste et légitime, Brutus eût « refusé d'y prendre part. » Telle était l'idée que l'on avait de la vertu de Brutus. Cassius n'en eut point de jalousie, et il se résolut à faire la première démarche vers son beau-frère, qu'il n'avait point vu depuis leur querelle au sujet de la préture.

Il y engage Brutus, qui en devient le chef.

Il alla donc le trouver; et après les premiers propos de réconciliation et de renouvellement d'amitié, il lui demanda s'il se trouverait au sénat le premier mars, jour auquel, suivant ce qui lui revenait, les amis de César devaient proposer de lui déférer la royauté. Brutus ayant répondu qu'il s'absenterait: « Mais quoi! re-« prit Cassius, s'ils nous invitent nommément, que « ferez-vous? Mon devoir alors, dit Brutus, sera de ne

« point garder le silence, de défendre la liberté, et de « mourir pour elle. » Ces paroles encouragèrent Cassius, et le portèrent à s'ouvrir entièrement. « Eh! qui « des Romains, reprit-il avec feu, souffrira que vous « mouriez avant lui? Ignorez-vous, Brutus, ce que vous « êtes? Pensez-vous que ce soient les artisans et les « gens du bas peuple qui aient mis sur votre tribunal « les inscriptions que vous y avez lues, et non pas les « premiers et les plus illustres personnages de la répu- « blique? On attend des autres préteurs des largesses, « des spectacles, des combats de gladiateurs. Mais ce « qu'on exige de vous, comme une dette à laquelle « vous oblige votre nom et la gloire de vos ancêtres, « c'est la destruction de la tyrannie. Les bons citoyens « sont prêts à s'exposer à tout, à tout souffrir pour « vous, si vous vous montrez tel qu'ils l'espèrent et « qu'ils se le promettent. » Brutus entendit parfaitement ce langage. Il entra dans ce qui lui était proposé : et de ce moment lui et Cassius ne songèrent plus qu'à s'associer un nombre d'amis sur la fidélité et le courage desquels ils pussent compter.

Ligarius y entre.

Ligarius, accusé quelque temps auparavant au tribunal de César, et absous comme je l'ai rapporté, fut le premier à qui Brutus s'adressa. Il savait que le bienfait avait été moins sensible à Ligarius que l'injure; et qu'il avait conservé toute sa haine contre celui qui avait commencé par le mettre en péril avant que de l'en délivrer. Brutus l'étant donc allé voir, et le trouvant au lit, à cause de quelque indisposition, « En quel « temps, lui dit-il, êtes-vous malade, mon cher Liga- « rius! » Celui-ci, soit qu'il fût déja prévenu, et qu'il eût quelque connaissance de ce qui se tramait, soit

que l'inclination de son cœur le rendît pénétrant, comprit tout d'un coup de quoi il était question; et se relevant sur le coude, « Brutus, répondit-il, si vous formez « quelque dessein digne de vous, je me porte bien. »

Ligarius fut imité par plusieurs autres anciens partisans de Pompée comme lui, qui ne pouvaient pardonner à César de les avoir vaincus. La chose ne me paraît point étonnante de la part d'ennemis réconciliés. Mais ce qui doit surprendre, et en même temps faire connaître qu'un injuste usurpateur, quelque grandes et belles qualités qui brillent en lui, ne peut s'assurer de l'affection de personne, c'est que des amis de César, des hommes qui lui étaient attachés de tout temps, et qui l'avaient servi depuis la guerre des Gaules jusqu'à celle contre les enfants de Pompée, se mirent au rang des conspirateurs. Et c'est en vain que Sénèque leur attribue pour unique motif une cupidité insatiable que nulle récompense ne pouvait satisfaire. Cette raison aura sans doute influé dans la détermination de quelques-uns. Mais ceux qui avaient tout lieu de se louer de la reconnaissance de César, un Trébonius, un Décimus Brutus, dont le premier avait été consul, et l'autre devait l'être dans deux ans, et était même couché sur le testament du dictateur parmi les héritiers appelés en second lieu, quelle autre considération pouvait les engager à attenter à sa vie, que la persuasion intime de ses torts et de ses injustices contre la république, et le désir de délivrer la patrie d'un tyran qui l'opprimait?

Et plusieurs des anciens amis de César.

Sen. de Ira, III, 30.

Les chefs de la conspiration usèrent d'une grande prudence et d'une extrême réserve dans le choix de ceux à qui ils confiaient leur secret. Ainsi, quoique Cicéron fût étroitement uni avec eux, et qu'ils ne dou-

Prudence de Brutus dans le choix de ses associés. Cicéron n'est point mis du secret.

tassent ni de sa fidélité, ni de son zèle, ils ne lui firent aucune part de leur dessein, dans la crainte que sa timidité naturelle, augmentée encore par les glaces de l'âge, ne leur fît obstacle, et que, par trop de retenue et de précaution, il ne refroidît une entreprise qui demandait sur toute chose activité et célérité. Ils avaient raison. Cicéron haïssait beaucoup César; mais le projet d'une conspiration était au plus loin de son esprit. Quintus, son neveu, mauvais caractère et mauvais cœur, cherchant à lui nuire, et ne feignant point de dire aux amis de César qu'il était besoin de se précautionner contre lui : « Je craindrais [1], écrit Cicéron à Atticus, « les suites d'un pareil discours, si je ne voyais que notre « tyran sait fort bien que je manque de courage. »

Statilius, dont j'ai parlé à l'occasion de la mort de Caton, qu'il disait vouloir suivre, et Favonius, perpétuel imitateur du même Caton, semblaient être des hommes faits exprès pour entrer dans une conspiration contre César. Brutus les sonda de loin en jetant quelques propos sur le gouvernement. Mais ni l'un ni l'autre ne s'étant expliqués d'une manière qui le satisfît, il ne poussa pas plus loin la conversation, feignant de trouver cette matière trop difficile, et il les laissa. Favonius avait avancé qu'une guerre civile était un plus grand mal que l'assujettissement, même injuste, à la puissance d'un seul; et Statilius, selon les principes de la secte épicurienne, dont il faisait profession, pensait qu'il convenait peu à un homme sensé de souffrir bien des fatigues, et de s'exposer à mille dangers, pour des sots et des vicieux. Labéon, qui était présent, se déclara

[1] « Φοβερὸν ἦν, nisi viderem scire regem, me animi nihil habere. » (Cic. *ad Att.* XIII, 37.)

d'un avis contraire, et les réfuta. Sur quoi Brutus le jugea digne de sa confiance; et s'étant ouvert à lui en particulier, il le trouva disposé à se joindre aux vengeurs de la liberté.

Ce fut Labéon qui instruisit D. Brutus du complot, et qui l'invita à y prendre part. Ce Brutus n'était pas un homme d'un grand courage ni fort propre à un coup de main: mais il pouvait être très-utile aux conspirateurs à cause de la familiarité dans laquelle il vivait avec César; et de plus, comme il se préparait à donner des jeux au peuple, il avait des gladiateurs en grand nombre, secours important contre les premiers troubles qu'exciterait infailliblement dans la ville la mort du dictateur. Labéon donc et Cassius lui firent leur proposition: il n'y répondit rien; mais étant venu trouver M. Brutus, et ayant su de lui-même qu'il était le chef de l'entreprise, il s'y engagea sans difficulté.

Trébonius empêche que la chose ne soit proposée à Antoine; et Brutus, qu'on ne le tue avec César. Plut. in Brut. et Ant.

Les conspirateurs pensèrent aussi à s'associer Antoine, qui était ami de plusieurs d'entre eux. Mais Trébonius s'y opposa en assurant qu'on ne réussirait point. Il dit que lui-même, quelque temps auparavant, à Narbonne, il avait fait une tentative auprès d'Antoine lorsque César revenait de sa dernière guerre d'Espagne: qu'Antoine l'avait fort bien entendu, mais ne s'était point prêté; et que néanmoins il lui avait gardé le secret. Alors quelques-uns, passant à l'autre extrémité, proposèrent de le tuer avec César, comme un homme livré à la tyrannie, fier, insolent, et qui pouvait leur nuire beaucoup par son crédit auprès des troupes, et par la puissance du consulat dont il était revêtu. Brutus ne voulut point y consentir, ayant à cœur de conserver pure et exempte de tout reproche d'injustice une

entreprise dont, selon lui, la justice était l'ame, et qui n'était formée que pour la défense des lois et de la liberté. D'ailleurs il ne désespérait pas qu'Antoine, qui avait de l'élévation et de la noblesse dans les sentiments, ne fût touché, lorsqu'une fois César ne serait plus, de la gloire de rendre la liberté à sa patrie. Par ces représentations Brutus sauva Antoine; et il fut réglé qu'au moment que se ferait le coup, on aurait soin, sous quelque prétexte, de l'écarter d'auprès de la personne de César.

Le nombre des conspirateurs est porté jusqu'à plus de soixante. Noms de quelques-uns.

Suet. Galb. c. 3.

Par les soins que se donnèrent Brutus et Cassius, le nombre de ceux qui entrèrent dans la conspiration fut porté jusqu'à plus de soixante, tous gens de distinction, tous chevaliers ou sénateurs. Les plus illustres, outre ceux que j'ai déja nommés, sont: Servius Galba, qui avait servi sous César dans la guerre des Gaules en qualité de lieutenant-général, et qui était irrité contre lui, au rapport de Suétone, pour avoir manqué le consulat; les deux frères Servilius Casca, Tillius Cimber, Minucius Basilus, tous devenus partisans de Pompée depuis que Pompée n'était plus. Parmi ceux qui avaient toujours été ennemis de César, l'histoire remarque principalement Cassius de Parme, et Pontius Aquila. Les autres, qui achevaient, comme je viens de le dire, le nombre de plus de soixante, ou sont restés inconnus, ou l'on n'en sait guère que les noms.

Plut. in Bruto.

Parmi eux il ne se trouva ni infidèle, ni inconstant, ni indiscret, quoiqu'ils ne se fussent liés par aucun serment, se fiant mutuellement à leur parole. Le vin

Sen. ep. 83.

même ne fit point échapper cet important secret à Tillius Cimber, qui était très-sujet à s'enivrer, et qui, en plaisantant sur le vice auquel il était enclin, avait

dit : « Moi qui ne puis porter le vin, comment suppor-« terais-je César ? »

Courage étonnant de Porcia, femme de Brutus. Elle est mise par son mari dans la confidence.

Une femme fut mise dans la confidence, ou plutôt elle pénétra à demi le mystère, et en arracha l'aveu. C'est la généreuse Porcia, dont le courage soutenait dignement la gloire de Caton son père et de Brutus son époux. Celui-ci, s'étant rendu le chef d'une si hasardeuse entreprise, et voyant attaché à sa personne et à sa conduite le sort de tout ce qu'il y avait de plus brillant et de plus illustre dans Rome par la vertu et par la naissance, se possédait assez pour conserver, pendant le jour et en public, un air de calme et de tranquillité qui ne donnait lieu à aucun soupçon : mais chez lui et pendant la nuit il n'était plus le même, et sa femme s'aperçut qu'il avait l'esprit agité de quelque grand dessein, de quelque souci cuisant, qu'il affectait de lui cacher. Elle aimait tendrement son mari, et voulait partager avec lui le poids de son inquiétude. Mais, avant que de lui demander aucun éclaircissement, elle résolut de faire sur elle-même une épreuve des plus singulières, et d'essayer jusqu'où elle pourrait porter la constance. Elle prend un petit couteau, de ceux dont on se servait pour couper et polir les ongles ; et ayant fait sortir de sa chambre toutes ses femmes, elle se l'enfonce profondément dans la cuisse. Le sang coule en abondance, et les douleurs violentes sont bientôt suivies de la fièvre. Brutus, plein de trouble et d'alarme, ne savait que penser. Alors Porcia, dans le temps qu'elle souffrait le plus, lui tint ce discours : « Brutus, je suis « fille de Caton, et je vous ai été donnée, non pas pour « partager simplement votre lit et votre table comme « une maîtresse, mais pour entrer en société de tout

« ce qui peut vous être ou agréable ou fâcheux. Votre « conduite à mon égard est irréprochable. Mais moi, « que ferai-je pour vous? et par où vous prouverai-je « ma reconnaissance de vos bons procédés, si je ne « vous aide à porter une inquiétude secrète et des soins « qui demandent de la fidélité? Je sais que les femmes « ne passent pas communément pour être bien capables « de garder un secret. Mais, Brutus, la bonne éduca-« tion et une société vertueuse peuvent beaucoup sur « les mœurs et sur le caractère. Et qui peut à plus juste « titre se glorifier de ces avantages que la fille de Caton « et la femme de Brutus? J'y comptais pourtant beau-« coup moins par le passé; mais maintenant je viens « de me convaincre que la douleur même ne triomphe « pas de mon courage. » En finissant de parler elle lui montra la blessure qu'elle s'était faite, et lui rendit compte de son motif et de tout ce qu'elle avait pensé. Brutus, étonné, ravi en admiration, leva les mains au ciel, demandant aux dieux de pouvoir, en réussissant dans son entreprise, parvenir à être regardé comme le digne époux de Porcia. Il lui fit part ensuite de tout le projet de la conspiration; et il n'eut pas lieu de se repentir de la confiance qu'il prit en elle, et qu'elle avait si bien méritée.

Les conspirateurs se déterminent à tuer César en plein sénat. Suet. Cæs. c. 80.

Cependant le temps pressait; et, après divers petits conseils tenus par pelotons de deux et de trois, Brutus assembla pendant une nuit tous ceux qui étaient du secret et qui devaient avoir part à l'exécution. Ce fut là qu'ils prirent leurs derniers arrangements. Ils avaient délibéré s'ils attaqueraient César dans le Champ-de-Mars, pendant qu'il présidait aux élections des magistrats; ou à l'entrée du théâtre; ou dans la rue Sacrée,

qui menait au Capitole. Mais ils se fixèrent à le tuer en plein sénat. Ils envisageaient dans ce parti le double avantage de se trouver tous ensemble sans donner de soupçon, parce qu'ils étaient presque tous sénateurs, et de se voir dans le moment secondés et appuyés des premières têtes de la république, qui, comme ils l'espéraient, dès que le dictateur aurait été massacré sous leurs yeux, prendraient hautement en main la cause de la liberté. La circonstance du lieu où le sénat devait s'assembler, le jour des ides de mars, leur parut avoir quelque chose de favorable et de divin. C'était une salle construite par Pompée, près de son théâtre; elle portait son nom; on y voyait sa statue : en sorte qu'il semblait aux conspirateurs que les dieux prissent soin eux-mêmes d'amener à Pompée sa victime.

Soupçons de César par rapport à Brutus et à Cassius. Plut. in Cæs. et Brut. et Anton.

Toutes ces intrigues ne purent se conduire si secrètement, qu'il n'en transpirât quelque chose. César savait qu'il se tenait des conventicules nocturnes : et Brutus et Cassius personnellement lui étaient suspects jusqu'à un certain point. Un jour qu'on l'avertissait de se tenir en garde contre Antoine et Dolabella : « Ce ne « sont pas, répondit-il, ces gros garçons, bien nourris, « bien frisés, qui me paraissent à craindre : ce sont « ceux qui sont maigres et pâles. » Il désignait par ces derniers traits Brutus et Cassius. Brutus, en particulier, lui semblait redoutable, à cause de son courage, de la sévérité de ses maximes, du nombre de ses amis. D'un autre côté, lorsque César considérait la douceur et la probité de son caractère, ces ombrages se dissipaient : et dans une occasion où quelqu'un l'exhortait à se défier de lui : « Eh quoi! dit-il en portant la main « sur son corps, vous imaginez-vous que Brutus n'at-

« tende pas que cette carcasse si faible et si délicate ait « fini son temps? » Il pensait qu'après lui personne n'avait plus de droit que Brutus d'espérer la première place et la plus haute puissance dans Rome.

Il méprise la prédiction d'un devin.

Si César eût été disposé à ajouter foi aux présages et aux prodiges, les historiens rapportent divers événements qui auraient pu lui donner quelque alarme, et l'avertir de se précautionner; à moins pourtant que ces faits n'aient été pour la plupart inventés, ou du moins remarqués après coup. Mais il ne fit aucun cas d'une prédiction singulière et circonstanciée, qui lui annonçait un grand danger pour sa vie, durant un espace de trente jours, dont les ides de mars étaient le dernier. En allant au sénat, il rencontra le devin Spurinna, qui lui avait fait cette prédiction, et il le railla en lui observant que les ides de Mars étaient venues. « Il est « vrai, répondit le devin, mais elles ne sont pas encore « passées. » Peut-être cet homme avait-il eu quelque vent de ce qui se tramait; peut-être aussi est-ce un simple jeu du hasard qui lui fit trouver la vérité, comme il arrive quelquefois, par un art fondé sur le mensonge.

Suet. Cæs. c. 81. Plut. in Cæs.

Mot de César sur le genre de mort le plus souhaitable.

Je ne dois pas oublier ici un mot de César, qui fut regardé comme un présage après l'événement, et qui en soi est remarquable. La veille du jour qu'il fut assassiné, il soupa chez Lépidus. Là, comme il était fort sobre, et toujours en action, pendant que les autres mangeaient il s'occupait à lire et à apostiller les lettres qu'il avait reçues. Quelqu'un des convives mit en question quelle était la mort la plus souhaitable. César interrompit sa lecture; et prévenant tous les autres, *C'est*, dit-il, *la moins prévue*. Il lui arriva ce qu'il souhaitait,

Néanmoins peu s'en fallut que les prières de Calpurnie sa femme, alarmée d'un songe effrayant qu'elle avait eu, ne le retinssent dans sa maison, et n'écartassent le danger.

Elle s'était imaginé le tenir entre ses bras percé de coups et tout sanglant; et en conséquence elle poussait en dormant des soupirs et des sanglots que César entendit. A son réveil, elle le conjura avec les plus vives instances de se tenir en sûreté chez lui, et de ne point aller au sénat. Les craintes de Calpurnie firent d'autant plus d'impression sur l'esprit de son mari, qu'il n'avait jamais reconnu en elle aucune pente à la superstition; et, comme d'ailleurs il ne se portait pas bien, il commençait à se laisser ébranler. On immola des victimes, et les aruspices ne manquèrent pas d'annoncer que les signes trouvés dans leurs entrailles étaient funestes.

Songe effrayant de Calpurnie sa femme.

Déja César donnait ordre à Antoine d'aller congédier le sénat. Mais Décimus Brutus, qui était présent, insista fortement au contraire. Il voyait que les mesures des conspirateurs, du nombre desquels il était, se trouvaient absolument rompues; et qu'il y avait grand lieu de craindre que l'entreprise, une fois manquée, ne se divulguât. Il représenta au dictateur « qu'il fournissait « des armes contre lui-même à ses ennemis : que le sé- « nat, qui s'était assemblé dans la disposition de lui « accorder le nom de roi et le diadème dans toutes les « provinces hors de Rome et de l'Italie, se trouverait « méprisé et outragé: que, si l'on allait dire à cette « auguste compagnie qu'il fallait qu'elle remît ses dé- « libérations jusqu'à ce que Calpurnie eût des songes « heureux, tout le monde crierait à la tyrannie, et qu'il « ne serait pas possible aux amis de César de le dé-

César, prêt à prendre le parti de ne point aller au sénat, est engagé à y aller par D. Brutus.

« fendre contre les reproches de ceux qui l'accuseraient « de réduire ses concitoyens en servitude : qu'enfin, « s'il était résolu de proroger l'assemblée, il valait « mieux qu'il vînt lui-même en faire la proposition au « sénat ». Décimus, en lui parlant ainsi, le prit par la main, et l'obligea en quelque façon de sortir et de se mettre en marche.

Avis touchant la conspiration, qui ne parviennent point à sa connaissance.

Ce moment était précieux pour les conspirateurs; car le secret s'éventait, et César fut sur le point d'en être instruit. Lorsqu'il sortait, un esclave voulut l'aborder; et ne l'ayant pu à cause de la foule qui environnait le dictateur, il entra dans la maison, et se remit entre les mains de Calpurnie pour être gardé par elle jusqu'au retour de César, à qui il disait avoir à révéler des choses très-importantes.

Sur le chemin il reçut un avis détaillé, qui parvint jusque dans ses mains, mais sans parvenir à sa connaissance. Artémidore, philosophe grec, étant en relation de science et d'étude avec plusieurs des amis de Brutus, avait pénétré et découvert bien des choses. Il fit un mémoire de ce qu'il savait, et vint se mêler parmi ceux qui présentaient des placets à César. Comme il vit que le dictateur remettait chaque papier, à mesure qu'il le recevait, à un secrétaire, il approcha de très-près : et lui donnant son mémoire, « Lisez ceci, lui dit-« il, et promptement; car il y est question de choses « qui vous intéressent. » César garda le mémoire; mais à cause du nombre infini de gens qui l'obsédaient, et à qui il était obligé de donner audience, il ne lui fut pas possible de le lire, et il entra dans le sénat le tenant à la main.

Les conspirateurs l'y attendaient. Brutus s'y était

rendu seul et sans suite, ayant un poignard sous sa robe : les autres avaient accompagné au Capitole Cassius, qui faisait prendre, ce jour-là même, la robe virile à son fils ; et, après la cérémonie, ils vinrent tous ensemble dans le portique de Pompée, où le sénat était indiqué. Plut. in Bruto.

Fermeté et tranquillité des conspirateurs.

Plutarque observe qu'un spectateur qui eût été au fait n'aurait pu s'empêcher d'admirer la constance et la fermeté d'ame de ces hommes prêts à exécuter une si étrange et si hasardeuse entreprise, et néanmoins aussi tranquilles et gardant aussi parfaitement leur sang-froid que s'ils n'eussent rien eu dans l'esprit. Quelques-uns étaient préteurs, et tenaient actuellement l'audience, écoutant les avocats avec toute la présence d'esprit possible, discutant attentivement les affaires, et rendant des jugements tels que la nature des causes le demandait. Un plaideur, que Brutus condamnait, s'étant plaint avec beaucoup d'emportement, et déclarant qu'il en appelait à César : « César, lui répondit froidement Brutus, ne m'empêche et ne m'empêchera point de faire « observer les lois. »

Contretemps qui leur arrivent.

Il arriva néanmoins divers contre-temps très-capables de troubler les conspirateurs. Le premier et le principal fut le retardement de César, causé par les frayeurs de Calpurnie dont j'ai parlé. De plus, Casca, qui était du complot, pensa laisser échapper le secret, trompé par l'ambiguité d'un compliment qu'il reçut. Un homme l'aborda en lui disant : « Vous avez fait « le mystérieux avec nous ; mais Brutus nous a tout « dit. » Casca crut cet homme instruit ; et, s'il se fût pressé de répondre, c'en était fait. L'étonnement dont il fut frappé donna le temps à l'autre d'ajouter en riant :

« Eh comment donc, notre cher, êtes-vous tout d'un « coup devenu assez riche pour aspirer à l'édilité? » A Cette parole, Casca se referma, frémissant du péril auquel l'avait exposé son erreur.

Brutus lui-même eut un assaut violent à soutenir au sujet de sa femme, qui était tombée dans un état si fâcheux, que l'on vint lui dire qu'elle se mourait. Porcia, qui avait amené son mari, comme je l'ai rapporté, à lui faire part de son dessein, était entrée, au moment de l'exécution, dans des transes mortelles. Au plus petit bruit qu'elle entendait, ses alarmes redoublaient: elle demandait à tous ceux qui venaient de ville des nouvelles de Brutus, et elle envoyait sans cesse messagers sur messagers pour en apprendre. Enfin, comme la chose traînait, elle succomba sous le poids de son inquiétude. Elle pâlit; ses yeux s'éteignirent; elle perdit la connaissance et la parole; et ses femmes eurent bien de la peine à la reporter dans sa chambre et sur son lit. On crut qu'elle allait mourir, et l'on en fit toute la peur à Brutus. Il fut troublé, mais non pas jusqu'à perdre de vue l'objet qui l'occupait actuellement. L'intérêt de la cause dont il s'était rendu le chef l'emporta sur un intérêt si cher et si précieux, mais qui lui était personnel.

Dans le moment César arriva; et afin que l'inquiétude accompagnât jusqu'au dernier instant les conspirateurs, ils virent un sénateur, nommé Popillius Lænas, qui alla joindre le dictateur sortant de sa litière, et qui lui parla long-temps et avec action. César paraissait l'écouter attentivement. Or, ce Popillius Lænas, peu de temps auparavant, s'était approché de Brutus et de Cassius, et leur avait dit : « Je souhaite que votre

« dessein réussisse, et je vous exhorte à ne point dif-« férer; car il commence à s'en répandre sourdement « quelque bruit. » Sur ce discours, ils pensèrent que Popillius savait leur secret; et lorsqu'ils le virent parler à César, eux et ceux de leurs amis à qui ils avaient fait part de ce que leur avait dit ce sénateur, ne doutèrent point qu'ils ne fussent découverts et trahis. La consternation s'empara de leurs esprits; et ils se regardèrent les uns les autres, convenant par signes de ne point attendre qu'on les arrêtât, mais de se tuer eux-mêmes pour prévenir l'ignominie du supplice. Déja Cassius et quelques autres portaient la main aux poignards qu'ils avaient sous leurs robes. Mais Brutus, ayant remarqué que le geste et l'attitude de Popillius annonçaient un suppliant plutôt qu'un homme qui en accuse d'autres, se rassura: et, comme il ne lui était pas permis de parler à cause du mélange de ceux qui ne devaient pas l'entendre, il se contenta de porter sur tous ses associés des regards doux et sereins, pour leur faire comprendre qu'il n'y avait rien à craindre. En effet, après quelques moments, Popillius, ayant baisé la main du dictateur, se retira, et César entra dans le sénat.

César, est tué. Suet. Cæs. c. 82. Plut. in Cæs. et Bruto.

Tous les sénateurs s'étant levés pour le recevoir, ceux qui étaient de la conspiration l'environnèrent, et le conduisirent à sa chaise curule, pendant que deux d'entre eux, Décimus et Trébonius, retenaient Antoine à la porte de la salle, l'entretenant de quelque propos en l'air qu'ils avaient imaginé. Tillius Cimber paraissait à la tête de ceux qui assiégeaient César, feignant de demander pour son frère, qui était en exil, la liberté de revenir à Rome; et tous les autres sollicitaient avec

lui, faisaient de grandes instances, et prenaient les mains de César, sous prétexte de les baiser et comme pour tâcher de l'attendrir. Le dictateur refusait; et, se voyant trop pressé, il voulut se lever. En ce moment Cimber lui rabattit avec les deux mains la robe de dessus les épaules; ce qui était le signal dont on était convenu : et pendant que César s'écrie, *Ce ne sont pas là des prières, c'est une violence*, Casca, qui était derrière son siége, lui porta le premier coup, et le frappa à l'épaule, mais faiblement, la main lui ayant tremblé dans le commencement d'une entreprise si hardie. César se retourne, et, apercevant Casca, *Misérable!* lui dit-il, *que fais-tu?* Il lui perça le bras d'une aiguille à tablettes qu'il avait à la main. En même temps Casca appela son frère, lui criant en grec: *Mon frère, à mon secours!* Tous les conspirateurs tirent leurs poignards; et César, en faisant effort pour s'élancer, reçut dans la poitrine un second coup, qui, après sa mort, fut jugé par les médecins le seul mortel de tous ceux qu'on lui porta. Malgré le sang qu'il perdait, malgré les poignards qu'on lui présentait aux yeux et au visage, il se tournait de tous les sens comme un lion au milieu des épieux des chasseurs. Quelques-uns disent qu'il ne proféra aucune parole. Selon d'autres, lorsqu'il aperçut Brutus qui s'avançait le poignard à la main, il lui fit ce tendre reproche : *Eh quoi, mon fils, tu es aussi de ce nombre!* Alors il s'enveloppa la tête, et, baissant sa robe par-devant pour tomber d'une façon modeste et décente, il se livra sans résistance à ses meurtriers. Tous voulaient avoir part à l'honneur de l'action : et, lors même qu'il fut à terre, ils s'achar-

nèrent encore sur lui avec tant d'emportement, qu'ils n'eurent pas l'attention de se ménager les uns les autres; témoin Brutus, qui fut blessé à la main.

César, percé de vingt-trois coups, resta sur la place devant la statue de Pompée, soit que la chose se fût ainsi rencontrée par hasard, soit qu'il y eût été traîné par ceux qui le tuèrent. Cette circonstance fut relevée; et tous ceux à qui la mémoire de Pompée était chère se le figuraient avec joie présidant lui-même en quelque façon à la vengeance exercée sur son ennemi, qui se trouvait abattu à ses pieds, palpitant sous la multitude des blessures et dans les horreurs d'une mort sanglante. Il tombe aux pieds de la statue de Pompée.

Il est remarquable que Cassius, qui était épicurien, et qui croyait par conséquent l'ame mortelle, ne laissa pas, en s'animant à l'action, d'élever ses regards vers cette statue, et d'invoquer Pompée comme capable de s'intéresser encore à ce qui se passait parmi les hommes. Le sentiment naturel dans ce moment d'enthousiasme avait prévalu sur la réflexion et sur les dogmes de la secte à laquelle il était attaché.

Le meurtre de César, dès le temps qu'il fut exécuté, partagea tous les esprits, et parut aux uns une action héroïque, aux autres une action détestable. Ce même partage d'opinions subsiste encore aujourd'hui jusqu'à un certain point. Les grandes qualités de César inspirent à quelques-uns de l'indignation contre ceux qui l'ont assassiné. Les ennemis de l'injustice, de l'ambition outrée, de l'usurpation, sont disposés à louer l'action de Brutus. Partage de sentiments au sujet du meurtre de César.

Je trouve dans ce fait deux questions toutes différentes : l'une est de savoir si César méritait la mort; On ne peut douter qu'il

ne fût digne de mort.

l'autre, si ceux qui la lui ont fait souffrir en avaient le droit.

Par rapport à la première, je ne vois nulle difficulté. Ne confondons point les talents avec la vertu. Jamais homme n'a possédé en un degré plus éminent que César toutes les qualités qui font les héros; mais jamais homme n'en a abusé d'une manière plus criminelle. S'il est de principe que quiconque renverse, par la force et par la violence, le gouvernement sous lequel il est né, se rend digne de mort; si, dans une monarchie, le sujet qui détrône son roi mérite les plus cruels supplices, qui peut douter que, dans une république, le citoyen qui envahit seul l'autorité appartenant en commun à l'état ne soit un usurpateur et un tyran, qui doit payer de sa vie le violement de toutes les lois? S'il eût été possible de mettre César en justice et de lui faire son procès dans les règles, je ne crois pas que personne au monde eût jamais blâmé les juges qui l'auraient condamné.

L'action de Brutus est néanmoins illégitime.

Mais de ce qu'un homme mérite la mort il ne s'ensuit pas que tous, indistinctement, aient droit de le tuer. Un criminel ne peut être envoyé au supplice que par le magistrat, qui même est obligé d'observer à son égard toutes les formalités prescrites par les lois. Permettre à tout particulier de massacrer un tyran, c'est armer la fureur et le fanatisme contre la vie des princes même légitimes, et quelquefois de ceux qui font le bonheur de leur nation. Les exemples déplorables que nous fournit notre histoire de cet horrible aveuglement ne s'effaceront jamais de la mémoire des Français. Ainsi, indépendamment même de la douceur de la morale chrétienne, si ennemie du meurtre et du sang, les seules

lumières de la raison me paraissent suffire pour condamner le tyrannicide, quoique vanté par toute l'antiquité païenne. Brutus est donc coupable de s'être arrogé une autorité qui n'appartenait qu'aux lois et à la république. Il a puni un criminel, mais sans ordre, sans mission, sans pouvoir. Et par conséquent il doit être regardé sur le pied d'un homicide, et non d'un légitime et juridique vengeur.

Ajoutons, d'après Sénèque, que son action ne peut être excusée d'imprudence [1], et qu'en s'y déterminant, il s'est flatté d'une espérance que l'état des choses démentait visiblement. En effet, comment a-t-il pu s'attendre que la liberté se maintînt dans une ville dans laquelle la domination d'une part, et la servitude de l'autre, avaient de si grandes récompenses à se promettre? ou que la république reprît son ancien gouvernement, après que les citoyens avaient perdu les anciennes mœurs? ou enfin que l'égalité subsistât parmi un peuple dont il avait vu les nombreuses armées se battre les unes contre les autres, non pour repousser la servitude, mais pour le choix d'un maître? Connaissait-il assez peu, soit le caractère de l'esprit humain, soit l'histoire de sa nation, pour ne pas voir que des cendres d'un tyran il en renaîtrait d'autres; et que le plus grand bien qui pût alors arriver à Rome, c'était

Et en même temps imprudente.

[1] « Brutus in hac re videtur vehementer errâsse, qui ibi speravit libertatem futuram, ubi tam magnum præmium erat et imperandi et serviendi; aut existimavit civitatem in priorem formam posse revocari, amissis pristinis moribus: futuramque ibi æqualitatem civilis juris, et statutas suo loco leges, ubi viderat tot millia hominum pugnantia, non an servirent, sed utri. Quanta verò illum aut rerum naturæ, aut urbis suæ tenuit oblivio, qui, uno interempto, defuturum credidit alium qui idem vellet! » (Sen. *de Benef.* II, 20.)

d'avoir un maître plein de douceur et de clémence, tel qu'était César? La suite des événements ne vérifiera que trop ces réflexions; et, jusqu'à ce que l'empire d'un seul soit solidement établi dans Rome, elle souffrira de si horribles calamités, que ses plus beaux jours auront été, sans contredit, les jours de la domination de César.

Il l'avait ainsi prédit lui-même; et parmi les discours qu'il tint au sujet des dangers dont sa vie était menacée, Suétone rapporte qu'il disait souvent que sa conservation lui importait moins à lui-même qu'à la république[1]: que, pour lui, il avait abondamment de quoi être satisfait de la puissance et de la gloire qu'il avait acquises; mais que, s'il venait à périr, la république perdrait en même temps sa paix et sa tranquillité, et qu'elle retomberait plus tristement que jamais dans les maux des guerres civiles.

Courte réflexion sur le caractère de César.

César fut tué dans la cinquante-sixième année de son âge, et il avait quarante-trois ans lorsqu'il commença la conquête des Gaules : en sorte que les grandes actions qui ont rendu son nom immortel, et les preuves qu'il a données d'un génie au-dessus, ce semble, de la portée humaine pour la sublimité et l'étendue, sont renfermées dans un espace d'environ quatorze ans. Il était né pour commander au genre humain, si les grandes qualités suffisaient, et que le droit ne fût pas nécessaire. Placé sur le trône par la naissance ou par une élection régulière, il pourrait être cité comme

[1] « Ferunt dicere solitum, non tam suâ, quàm reipublicæ interesse ut salvus esset. Se jampridèm potentiæ gloriæque abundè adeptum: rempublicam, si quid sibi eveniret, neque quietam fore, et aliquantò deteriore conditione civilia bella subituram. » (SUET. *Cæs.* 86.)

l'exemple des souverains. Sa conduite privée serait un très-méchant modèle, par l'avidité et les rapines, par le luxe et la profusion, par toutes sortes de débauches honteuses.

§ III. *Trouble affreux dans le sénat et parmi le peuple après la mort de César. Les conspirateurs s'emparent du Capitole. Le sénat les favorise. Antoine et Lépidus, chefs de la faction contraire, ont pour eux une grande partie du peuple et les gens de guerre. Brutus tâche de calmer le peuple et négocie avec Antoine. Assemblée du sénat, qui décide que la mort de César ne sera point vengée, mais que ses actes seront confirmés. On ordonne que son testament aura lieu, et que ses funérailles seront célébrées avec les plus grands honneurs. Réconciliation entre Brutus et Antoine. Gouvernements de provinces décernés aux principaux des conspirateurs. Ouverture du testament de César. Renouvellement de l'affection du peuple pour lui. Ses funérailles. Son éloge funèbre prononcé par Antoine. Fureur du peuple contre les conspirateurs. Helvius Cinna, confondu par erreur avec un autre Cinna ennemi de César, est mis en pièces. Antoine tâche de se concilier le sénat. Il fait rendre un décret pour prévenir l'abus qu'il était aisé de faire des registres et papiers de César. Il abolit la dictature. Il met à mort le faux Marius, qui ameutait la populace. Il se prête au rétablissement de Sextus Pompée. Il obtient du sénat une garde qu'il porte jusqu'à six mille hommes. Il fait trafic de faux actes distri-*

bués sous le nom de César. Il amasse par cette voie et par d'autres des sommes immenses. Brutus sans forces et sans argent. Le projet d'une caisse militaire au service des conspirateurs manque par le refus d'Atticus. Ils songent à fortifier leur parti dans les provinces. Ils sortent de Rome. Antoine les dépouille de leurs gouvernements, fait donner la Syrie à Dolabella, et prend la Macédoine pour lui. Ses projets sont traversés par l'arrivée du jeune Octave à Rome.

Trouble affreux dans le sénat et parmi le peuple après la mort de César.

Suet. Cæs. c. 82 et seq. Plut. in Cæs. et Brut. et Anton. Appian. Civ. l. 2. Dio, l. 44.

Pendant que les conspirateurs exécutaient leur dessein contre César, tout le sénat resta immobile d'horreur et d'effroi, sans que personne pensât ni à fuir ni à prendre la défense du dictateur, sans que la crainte et le saisissement permissent à aucun même d'ouvrir la bouche et de rompre le silence. Lorsque César fut tué, Brutus, élevant en l'air son poignard tout sanglant, voulut haranguer la compagnie, et adressa la parole à Cicéron nommément. Mais tous se débandèrent en désordre : on courait aux portes; on se pressait pour être des premiers à sortir : ils fuyaient sans être poursuivis; car il avait été arrêté dans le conseil de la conspiration que l'on ne tuerait que le seul oppresseur de la république, et que l'on appellerait tous les citoyens à la liberté. Antoine et Lépidus, qui croyaient avoir plus à craindre que tout autre à cause de la part qu'ils avaient eue à l'amitié et à la confiance du dictateur, se sauvèrent précipitamment dans quelque endroit du voisinage; d'où le premier, ayant quitté les marques de la dignité consulaire, regagna sa maison et la mit

en état de défense; l'autre alla dans l'île du Tibre prendre une légion qui y était actuellement, et l'amena dans le Champ-de-Mars. En un instant la nouvelle du meurtre de César, s'étant répandue dans toute la ville, y excita un tumulte affreux; on ferma les boutiques; plusieurs prirent les armes, et, cherchant à profiter du trouble, comme il ne manque jamais en pareille occasion, ils commençaient déja à piller et à exercer toutes sortes de violences, en sorte qu'il y eut quelques sénateurs blessés, et même tués. Les conspirateurs ne jugèrent pas à propos d'augmenter le désordre en se mettant en devoir d'exécuter ce qu'ils avaient projeté par rapport au corps de César, c'est-à-dire de le traîner dans le Tibre. Ils le laissèrent exposé en spectacle à la curiosité d'une foule infinie accourue pour le voir; et au bout d'un certain temps le corps de cet homme qui, un moment auparavant, faisait trembler l'univers, fut relevé de terre par trois esclaves, seuls de tout son cortége restés autour de lui; et ayant été remis par eux dans sa litière, il fut reporté à sa maison, un bras pendant en dehors par la portière.

Les conspirateurs s'emparent du Capitole.

Brutus et ses amis, abandonnés du sénat, essayaient par eux-mêmes de calmer la multitude et de l'attirer à eux. Ils sortirent, marchant en ordre vers la place, ayant un pan de leur toge roulé autour du bras gauche, et tenant en la main droite le poignard ensanglanté; et ils faisaient porter devant eux au bout d'une pique le chapeau symbole de la liberté. Ils exhortaient tous ceux qu'ils rencontraient à ne rien craindre, à avoir bon courage, et à se mettre en jouissance de la liberté qu'ils venaient de leur procurer. Cette gravité, ces discours pacifiques, tranquillisèrent un peu les esprits.

Néanmoins Brutus ne crut pas devoir s'y fier pleinement. Il se retira au Capitole avec ses associés, comme pour y rendre graces à Jupiter, et il s'en empara à l'aide des gladiateurs de Décimus. Quelques-uns se joignirent aux conspirateurs sur leur route, voulant faire croire qu'ils étaient de leur nombre. Mais ils ne trompèrent personne; et sans recueillir le fruit de leur vanité, ils la payèrent dans la suite bien chèrement, ayant été enveloppés par les vengeurs de César dans la peine d'une action dont ils n'avaient point l'honneur auprès du public.

Le sénat les favorise. Cic. ad Att. XIV, 10.

Cicéron voulait que les préteurs convoquassent le sénat au Capitole; et le conseil était bon. Cette auguste compagnie détestait presque universellement César, par qui elle avait été avilie et dégradée. Elle favorisait de cœur ceux qui l'avaient tué; et il n'y avait eu que la crainte et la surprise qui l'eussent empêchée de se déclarer tout d'un coup pour eux. Après ce premier moment de trouble, si on l'eût rassemblée, elle aurait pris certainement les délibérations les plus avantageuses pour la cause de Brutus, qui était la sienne propre. Peut-être les circonstances rendaient-elles impraticable l'avis de Cicéron; et en ce cas c'est un malheur pour les conspirateurs. Si la chose était possible, c'est une faute et une imprudence d'avoir laissé échapper un instant si précieux.

Quelques sénateurs vinrent pourtant conférer avec eux au Capitole, et surtout Dolabella, qui se portait pour consul depuis la mort de César. Il devait entrer en possession de cette dignité, comme je l'ai dit, lorsque le dictateur serait parti pour la guerre contre les Parthes. César laissant la place vacante par sa mort,

Dolabella se crut en droit de prendre les faisceaux consulaires, et en cela je ne vois pas qu'il eût tort; mais il avait bien mauvaise grace à se déclarer contre la mémoire de son bienfaiteur, d'autant plus que son motif n'était pas le zèle pour la liberté. L'ambition et le torrent de la mode, si j'ose ainsi parler, l'entraînaient. Aussi ne fut-il pas long-temps fidèle au parti des conspirateurs; et après quelques démarches faites pour les soutenir, le vent ayant changé, il devint leur plus cruel ennemi.

Antoine et Lépidus, chefs de la faction contraire, ont pour eux une grande partie du peuple, et les gens de guerre.

Alors tout ce qu'il y avait de plus distingué dans Rome appuyait Brutus et ses amis; mais pourtant la faction contraire ne laissait pas d'avoir des forces. Antoine et Lépidus, qui voulaient venger la mort de César, ou plutôt qui se servaient de ce prétexte pour couvrir leurs vues ambitieuses et tyranniques, étaient soutenus de la plus grande partie du peuple et de tous les gens de guerre qui se trouvaient dans la ville. Heureusement pour Brutus le nombre n'en était pas considérable. Antoine s'était encore ménagé un puissant avantage en s'emparant des papiers et des trésors de César, que Calpurnie lui mit entre les mains. Comme les deux partis se craignaient, et que d'ailleurs le chef de celui qui paraissait alors le plus fort ne respirait que la paix, la modération et la douceur, la chose tourna en négociation. Brutus employa le jour même où il avait tué César, et le suivant, à tâcher de regagner Antoine et la multitude.

Brutus tâche de calmer le peuple, et négocie avec Antoine.

Un grand nombre de citoyens s'étant assemblés autour de lui au capitole, il les harangua avec ce fonds de bon sens et de maximes vertueuses dont il était plein, mais non pas avec la force et la véhémence

qu'eût souhaité Cicéron. Ce discours eut néanmoins assez de succès pour l'enhardir à descendre du Capitole accompagné de Cassius. Il se plaça sur la tribune aux harangues : il parla à tout le peuple, et fut écouté en silence et avec respect. Mais le préteur L. Cornélius Cinna gâta les affaires par ses emportements. Il invectiva contre César d'une façon outrageante. Il alla jusqu'à se dépouiller des ornements de sa magistrature, qu'il disait avoir reçue d'un tyran contre les lois. Le peuple, à qui la mémoire de César était chère, témoigna son indignation par des clameurs et par des menaces contre Cinna. Cet événement intimida Brutus, et lui fit prendre le parti de retourner au Capitole. Il craignit même alors d'y être assiégé; et comme un grand nombre d'illustres personnages l'avaient suivi pour l'assister de leurs conseils et lui témoigner leur affection, il eut soin, par cet esprit d'équité qui le gouvernait en tout, de les renvoyer, ne voulant point associer au péril ceux qui n'avaient point eu de part à la cause qui le lui attirait.

Cic. ad Att. xv, 1.

Il négociait cependant avec Antoine par l'entremise de plusieurs consulaires, qui firent bien des messages, et portèrent bien des paroles de l'un à l'autre. Cicéron ne voulut y entrer pour rien. Il avertissait même les négociateurs de ne se point fier à Antoine, qui, tant qu'il craindrait, promettrait tout, mais qui reviendrait à son caractère dès que le danger serait passé. On convint néanmoins que l'on s'en remettrait de part et d'autre à la décision du sénat, qui serait convoqué le lendemain dix-sept mars dans le temple de la Terre. Les conspirateurs savaient combien le sénat leur était affectionné, et par cette raison ils se soumettaient à

Cic. Phil. II, n. 89.

son jugement avec joie et avec confiance. Mais Antoine fit garder toutes les avenues du temple par des gens armés, qui, sous prétexte d'assurer la tranquillité de l'assemblée, le mettaient lui-même en état de la modérer et de la gouverner à peu près à son gré.

Il s'agissait de décider quelle conduite l'on devait tenir par rapport à ceux qui avaient tué César. Dès que la délibération fut entamée, le tumulte et la confusion éclatèrent dans le sénat. L'importance de la matière, la chaleur des esprits, la douceur toute nouvelle d'opiner avec liberté après quatre ans de servitude, toutes ces causes opérèrent une grande diversité de sentiments. Quelques-uns (et de ce nombre était Ti. Néron, mari de Livie, et père de l'empereur Tibère) voulaient qu'on décernât à Brutus et à ses associés des honneurs et des récompenses. D'autres, sans parler de récompenses, que ne demandaient pas les conspirateurs eux-mêmes, leur rendaient de solennelles et publiques actions de graces. Les moins favorables leur accordaient l'impunité. Mais il s'en trouva qui firent observer qu'avant que de se déterminer sur ce qui regardait les conspirateurs, un préalable nécessaire était de commencer par juger de la personne et de la mémoire de César, parce que de l'idée que l'on se formerait de lui dépendait, comme une conséquence, le traitement qui devrait être fait à ceux qui l'avaient tué. Le but de ceux-ci était de faire déclarer César tyran; et Antoine, qui le sentit, et qui vit que les esprits y étaient très-disposés, jeta habilement à la traverse une difficulté à laquelle personne ne songeait, et qui pourtant naissait de la chose même.

Assemblée du sénat, qui décide que la mort de César ne sera point vengée, mais que ses actes seront confirmés. Suet. Tib. 4.

Il représenta que, si César était déclaré tyran, il

faudrait que tout ce qu'il avait fait et ordonné fût cassé : ce qui n'était pas possible, vu que, les réglements et ordonnances de César embrassant toutes les parties de l'empire, la suite inévitable de leur abrogation serait une confusion universelle. « Mais, sans porter nos vues si loin, ajouta-t-il, commençons par convenir sur un seul article. Tout ce que nous sommes de premières têtes du sénat, nous avons reçu des bienfaits de César : et c'est de lui que nous tenons les dignités et les emplois que nous avons exercés, ou que nous gérons actuellement, ou dans lesquels nous comptons incessamment entrer. A quoi nous fixerons-nous sur ce point ? »

Cette réflexion d'Antoine changea totalement l'état des affaires. L'objet de la délibération se présentant sous une nouvelle face, et ceux qui pensaient n'avoir à opiner que sur César concevant qu'il s'agissait de leur intérêt propre et personnel, tout ce grand feu se ralentit. Il y en avait plusieurs dont la nomination n'était point du tout régulière, et par rapport auxquels la puissance du dictateur avait suppléé à ce que les lois exigeaient. C'est ainsi que Dolabella se trouvait consul sans avoir l'âge requis, sans avoir passé par la préture. Et lui et tous ceux qui étaient dans un cas semblable furent frappés du danger qu'ils couraient de se voir sacrifiés. En vain les plus zélés leur observaient qu'il n'était pas question de les priver de leurs charges, mais de les y établir par une autorité légitime ; en vain quelques-uns même des intéressés leur donnèrent l'exemple, et se montrèrent prêts à renoncer aux bienfaits du dictateur, dans l'espérance de n'y rien perdre : le très-grand nombre ne voulut point risquer

un événement, ni commettre à l'incertitude des suffrages populaires les avantages certains dont ils étaient en possession.

Cette altercation dura long-temps; et pendant qu'elle occupait le sénat, Antoine et Lépidus, si nous en croyons Appien, sortirent de l'assemblée pour essayer jusqu'à quel point ils pouvaient compter sur la multitude qui remplissait actuellement la place. Mais comme ils la trouvèrent partagée, et que le parti qui demandait la paix paraissait contre-balancer celui qui désirait que la mort de César fût vengée, Antoine se résolut à se relâcher de quelque chose pour le moment, en attendant une meilleure occasion.

Il reprit donc le fil de son discours, et exhorta les sénateurs à juger, par la difficulté qu'ils trouvaient à régler un seul point, de quels troubles ils rempliraient l'univers, s'ils prétendaient casser tous les actes de César. Il insista particulièrement sur ce qui regardait les vétérans, dont les uns formaient déja des colonies puissantes, où ils avaient été menés en corps de troupes avec armes et drapeaux, et les autres, qui attendaient encore leurs récompenses, faisaient un très-grand bruit dans Rome, et avaient couru la nuit précédente toutes les maisons des sénateurs avec des cris et des menaces, si l'on ne pourvoyait à leur établissement. Il demanda si la prudence permettait d'entreprendre, sous les yeux de ces vieux soldats si affectionnés à César, de traîner ignominieusement son corps à la rivière, comme il faudrait le faire s'il était déclaré tyran. Et de tout cela il conclut que, puisque le bien de la paix ne souffrait pas que l'on pensât à venger sa mort, cette même considération obligeait à ratifier tous ses actes.

Ce tempérament, qui semblait concilier tous les intérêts, fut approuvé. Chacun des deux partis obtenait jusqu'à un certain point ce qu'il voulait, et craignait de tout perdre en demandant davantage. Antoine voyait le sénat trop déclaré en faveur des conspirateurs pour pouvoir espérer de le contraindre à agir contre eux; et le sénat, n'ayant point de troupes prêtes, ne pouvait forcer Antoine à abandonner la mémoire de César. Voilà ce qui inclina les esprits à cet accord, qui ne devait durer qu'autant que l'une des deux factions ne serait pas assez forte pour écraser l'autre. Plancus, qui était désigné consul pour la troisième année après celle où nous en sommes, appuya l'avis d'Antoine. Cicéron entra aussi dans cette façon de penser, et la fit valoir avec tous les ornements de son éloquence, citant l'exemple des Athéniens, qui, au sortir d'une dure et honteuse servitude, n'avaient trouvé d'autre remède à leurs maux que d'ordonner que l'on ne conservât aucun ressentiment du passé [1]. Le décret du sénat fut conforme. Il passa à l'unanimité qu'on ne ferait aucune recherche sur la mort de César, et que ses actes seraient confirmés. Il est vrai que les amis des conspirateurs firent ajouter que cette confirmation était accordée à la vue du bien public : ce qui donnait à entendre que par eux-mêmes les actes de César étaient nuls et invalides. Mais Antoine, ayant l'essentiel de ce qu'il désirait, n'incidenta pas sur une clause par laquelle il savait bien qu'il ne serait pas gêné. On inséra aussi dans ce même sénatus-consulte un article pour assurer aux vétérans les distributions

Cic. Phil. 1, n. 1, et ad eum locum Manut.

[1] Μὴ μνησικακεῖν.

de terres qui leur étaient promises. Enfin, comme Antoine et Dolabella étaient brouillés, et que le premier refusait même de reconnaître l'autre pour son collègue, on les pria de sceller par leur réconciliation particulière la concorde publique, et ils y consentirent.

On conçoit bien que l'accommodement qui venait de régler la grande affaire des conspirateurs ne s'était pas conclu sans que Brutus et Cassius, qui étaient pourtant alors au Capitole, y donnassent les mains. J'ai même lieu de conjecturer par la façon dont Cicéron s'explique dans une lettre à Atticus, que tout était concerté dès la veille, et que le sénat ne fit que munir de son autorité le traité dont étaient convenus d'avance les principaux chefs des deux partis. J'en dis autant de ce qui regarde le testament et la sépulture de César, qui donnèrent matière à une vive contestation.

Cic. ad Att. XIV, 10.

On ordonne que son testament aura lieu, et que ses funérailles seront célébrées avec les plus grands honneurs.

Pison, beau-père de César, était chargé de l'exécution de son testament. Plusieurs s'approchèrent de lui, et lui insinuèrent qu'il devait le supprimer, et faire à petit bruit la cérémonie de la sépulture. Il résista; ils le pressèrent, disant qu'il se rendrait responsable de la dissipation de richesses immenses qui devaient appartenir à la république. C'était supposer César tyran, et par cette raison sa succession caduque, et tout ce qu'il avait possédé sujet à confiscation. Alors Pison éleva la voix, et invoqua l'autorité des consuls : « Quelle tyrannie, s'écriait-il, de la part de ceux qui se vantent « de nous avoir délivrés d'un tyran! Ils entreprennent « de priver des derniers honneurs un grand-pontife : « ils me menacent, si je fais paraître au jour son tes-

« tament : ils prétendent confisquer ses biens. Hommes « vraiment admirables, qui demandent que ce que César leur a accordé demeure stable et solide, et que « les dispositions qu'il a faites de ce qui lui appartenait soient annulées! Sénateurs, la sépulture de César « dépend de vous, mais son testament est en ma puissance; et je ne trahirai point le dépôt qui m'a été « confié, à moins qu'il ne se trouve quelqu'un qui me « tue aussi après lui. » Il n'était pas possible, après avoir confirmé les actes de César par rapport aux affaires publiques, de lui refuser la libre disposition de ses possessions particulières; ni de le priver de la sépulture, dès qu'il n'était pas déclaré tyran. D'ailleurs l'affaire avait été agitée avec Brutus, qui, malgré l'opposition de Cassius, avait consenti à tout. Pison obtint donc ce qu'il voulut. Il fut laissé le maître d'ouvrir et de faire exécuter le testament de César, et l'on décerna au dictateur l'honneur des funérailles publiques, c'est-à-dire faites sous l'autorité et aux dépens de l'état.

La trop grande facilité de Brutus lui fit commettre en cette occasion une faute capitale contre ses intérêts. Cassius avait raison de s'opposer aux funérailles de César. C'était la façon de penser des meilleures têtes; Cic. ibid. et Atticus en particulier soutenait fortement que la cause était perdue si César recevait les honneurs de la sépulture. Brutus ou ne vit pas cette conséquence, ou jugea assez favorablement d'Antoine pour espérer que, par quelque complaisance, il le gagnerait au meilleur parti. Imprudence inexcusable; car ici ce n'était pas, comme lorsqu'il avait sauvé Antoine, la crainte de

l'injustice qui l'arrêtait; il ne pouvait pas croire qu'il lui fût moins permis de priver César de la sépulture que de le tuer.

Réconciliation entre Brutus et Antoine.

Il tira pourtant quelque avantage de cette conduite dans les premiers commencements. Antoine ne lui étant plus contraire, au moins en apparence, Brutus réussit à calmer tout-à-fait et le peuple, et même les vétérans. Après que dans une longue harangue il eut repoussé les imputations odieuses de parricide et de parjure, et qu'il eut promis aux vieux soldats de César de les mettre en possession de tout ce qu'ils avaient droit d'espérer, toute l'assemblée lui applaudit. On s'écria qu'il fallait rétablir dans la jouissance de leurs prérogatives et de leurs dignités des hommes illustres, pleins de courage et d'amour pour la patrie. Ils ne voulurent pourtant point quitter le Capitole avant que d'avoir pris leurs sûretés. Il fallut qu'on leur donnât pour ôtages des enfants d'Antoine et de Lépidus. Alors ils descendirent dans la place, au milieu des acclamations populaires; et, en signe d'une réconciliation parfaite, Antoine donna à souper à Cassius, et Lépidus à Brutus, dont il avait épousé une sœur. Ces deux repas se passèrent gaîment et avec un air de liberté et de familiarité. Seulement Antoine ayant demandé comme en plaisantant à Cassius s'il avait encore un poignard sous sa robe : « Oui, répondit Cassius, j'en ai un, et « très-aigu, pour m'en servir contre toi-même, si tu « imites celui que j'ai tué. » Dio.

Gouvernements de provinces décernés aux principaux des

Le lendemain il se tint une assemblée du sénat, à laquelle assistèrent les conspirateurs. Tout s'y passa pacifiquement. Antoine fut loué pour avoir, par sa prudence et par sa bonne conduite, étouffé les se-

conspirateurs. mences d'une guerre civile. Ceux qui avaient tué César obtinrent des avantages plus réels. On mit entre leurs mains les principales provinces de l'empire; et, soit en vertu d'arrangements faits précédemment par César, soit autrement, on décerna à Brutus le gouvernement de la Macédoine, à Cassius la Syrie, à Trébonius l'Asie proprement dite, à Tillius Cimber la Bithynie. D. Brutus fut maintenu dans la possession de la Gaule cisalpine, province la plus voisine de Rome, et garnie de bonnes et vieilles troupes qui avaient servi sous César. Ce décret pour la distribution des gouvernements des provinces est extrêmement important, et aura de grandes suites.

Appian. Civ. l. 3.

Ouverture du testament de César. Renouvellement de l'affection du peuple pour lui.

Suet. Cæs. c. 83.

Le calme dont je viens de parler ne fut pas de longue durée. Il commença à s'altérer dès l'ouverture du testament de César, qui fut faite dans la maison du consul Antoine. César y instituait ses héritiers les petits-fils de ses sœurs, savoir, le jeune Octave pour trois parts, Q. Pédius et L. Pinarius pour la quatrième part restante, qu'ils devaient partager entre eux. Dans les dernières lignes de son testament il adoptait Octave. Ce qui excita beaucoup la commisération à son sujet, et renouvela l'indignation contre les conspirateurs, c'est que plusieurs d'entre eux se trouvaient nommés pour être les tuteurs de son fils, s'il lui en naissait un; et D. Brutus était appelé à sa succession, au défaut des premiers héritiers.

Ses largesses au peuple firent un grand effet sur les esprits. Il léguait à l'usage du public les jardins qu'il avait auprès du Tibre; et il ordonnait une distribution aux citoyens, de trois cents sesterces [1] par tête. Cette

[1] Trente-sept livres dix sous. = 61 fr. — L.

libéralité lui rendit tout son mérite auprès de la multitude. C'était un discours commun, qu'à tort voulait-on faire passer César pour un tyran; et que jamais homme n'avait témoigné plus d'affection à ses concitoyens et à la patrie.

Ses funérailles: Son éloge funèbre prononcé par Antoine. Fureur du peuple contre les conspirateurs.

Ses funérailles excitèrent bien une autre tempête. L'appareil en était magnifique. Le corps fut exposé au milieu de la tribune aux harangues, sur un lit de parade tout brillant d'or et de pourpre, de dessus lequel, à côté de la tête, s'élevait un trophée, avec la robe dans laquelle César avait été tué. Le lit était placé dans une espèce de petit temple tout doré, que l'on avait construit sur le modèle du temple de Vénus mère. On prépara le bûcher dans le Champ-de-Mars; et il s'y fit un concours prodigieux de personnes de tout sexe et de tout état, qui s'empressaient d'y porter en foule des offrandes de choses précieuses, destinées à être brûlées avec le corps. Mais l'éloge du mort, par lequel commençait la cérémonie, devait, selon l'usage, être prononcé de dessus la tribune aux harangues. Ce fut Antoine qui se chargea de cette fonction.

Il s'en acquitta d'une manière à donner aisément lieu de penser qu'en consentant à l'accommodement avec Brutus, il n'avait fait que céder à la nécessité des conjonctures. D'abord il fit lire les sénatus-consultes qui avaient déféré à César toutes sortes d'honneurs, et qui déclaraient sa personne sacrée et inviolable. Il rappela le serment par lequel tous s'étaient engagés non-seulement à ne point attenter sur sa vie, mais à le défendre contre quiconque oserait l'attaquer. Il réveillait ainsi dans les cœurs l'affection pour César, et la haine contre ceux qui l'avaient tué. Lorsqu'il vit que l'amorce

prenait feu et que le peuple s'échauffait, il poussa les choses à l'extrême, et mit tout en œuvre pour enflammer les esprits à la vengeance. Il présenta à son auditoire la toge de César encore sanglante, et, en la développant, il faisait remarquer les coups dont elle était criblée. Enfin, pour offrir aux yeux une image plus vive et plus touchante, ne pouvant faire voir le corps même de César, qui était étendu sur un lit de parade, il y substitua un simulacre en cire de grandeur naturelle, percé à tous les endroits où César avait reçu des blessures. Cette représentation se démontait par des ressorts, qui mettaient en évidence tantôt une partie, tantôt l'autre.

Appian. Civ. l. 2.

A ce spectacle, qu'Antoine accompagnait des plaintes les plus tendres et les plus pathétiques, le peuple entra en fureur. Les uns voulaient brûler le corps dans la chapelle même de Jupiter Capitolin, les autres dans la salle où César avait été poignardé. Les magistrats et les prêtres eurent assez d'autorité pour empêcher ces excès, qui auraient mis en danger d'être consumés par les flammes les plus beaux et les plus religieux édifices qui fussent dans Rome. En ce moment, deux hommes armés d'épées, et portant chacun deux javelots en main, s'approchèrent du lit de parade, que l'on avait descendu dans la place, et y mirent le feu. Pour former un bûcher, la multitude renouvela ce qu'elle avait fait neuf ans auparavant par rapport à Clodius, et mit en un monceau les bancs et les tribunaux des juges, les comptoirs des banquiers et des marchands, et tout ce qui se trouva de bois à sa portée. Elle jeta dans le feu les dons et les offrandes, et tout ce qui décorait la pompe funèbre. Les soldats y jetèrent leurs armes, et

quelques-uns leurs couronnes, ou autres récompenses militaires. Il n'y eut pas jusqu'aux dames qui ne voulussent faire un sacrifice à César de leurs ornements, et de ceux que portaient leurs fils en bas âge. La flamme devint si grande et si violente, que la maison d'un homme de distinction, nommé L. Belliénus, en fut consumée; et plusieurs autres bâtiments sacrés et profanes auraient couru le même risque, si les consuls n'y eussent mis ordre par le moyen des troupes qu'ils distribuèrent dans la place.

Ce n'est pas tout encore. Un grand nombre de forcenés, ayant pris des tisons brûlants, coururent aux maisons des conspirateurs pour y mettre le feu; mais ils y trouvèrent de la résistance. Tout était prêt pour les bien recevoir; et ils menacèrent de revenir le lendemain en armes.

Helvius Cinna, confondu par erreur avec un autre Cinna ennemi de César, est mis en pièces.

Ce zèle furieux dont la populace était animée contre ceux qui avaient tué le dictateur, devint funeste, par erreur, à un de ses amis. Helvius Cinna, ce tribun dont j'ai eu occasion de parler deux fois, ne vint que tard à la cérémonie, parce qu'il était troublé d'un songe effrayant qu'il avait eu la nuit précédente, et qui même lui avait donné la fièvre. Il avait cru voir César qui l'invitait à souper, et qui, sur son refus, le prenait par la main et l'entraînait dans un abîme. Quoique l'émotion de ce songe eût agi violemment sur son esprit, et même sur son corps, il ne voulut pas néanmoins manquer à rendre les derniers devoirs à César. Lorsqu'il arriva, malheureusement quelqu'un l'appela par son surnom de *Cinna*. Ceux qui l'entendirent ainsi nommer, ne le connaissant pas, le prirent pour le préteur Cornélius Cinna, qui, peu de jours auparavant, avait

déclamé indécemment contre la mémoire du dictateur. On s'attroupe autour de l'infortuné Helvius, on l'attaque, on se jette sur lui. Il eut beau protester qu'il n'avait rien de commun avec Cornélius Cinna que le surnom, il fut déchiré et mis en pièces sur la place.

Antoine tâche de se réconcilier le sénat.

Tels furent les effets de la harangue funèbre prononcée par Antoine en l'honneur de César. Il aurait dû s'en applaudir, s'il n'eût eu à cœur que de venger la mort de son ami et de son bienfaiteur : mais comme son intérêt propre était sans doute ce qui le touchait le plus, sentant combien il s'était rendu odieux au sénat, il résolut de se réconcilier cette puissante compagnie, dont il avait encore grand besoin. Dans cette vue il fit plusieurs actes de zélé républicain, et parut pendant quelque temps avoir oublié César, et n'être occupé que du bien de la patrie et du maintien de la tranquillité publique et de la liberté. Voici les traits les plus remarquables de ce nouveau plan de conduite.

Il fait rendre un décret pour prévenir l'abus qu'il était aisé de faire des registres et papiers de César.

J'ai dit qu'Antoine avait en sa possession les papiers et les registres de César. Comme il ne s'en était point dressé d'inventaire, il pouvait faire passer des ordonnances, qui seraient réellement son ouvrage, pour émanées de l'autorité du dictateur. La confirmation des actes de César, prononcée par un décret du sénat, y donnait force de loi; ainsi, le consul se trouvait à portée d'accorder des priviléges, des immunités, des récompenses, et tout ce qu'il voudrait, soit aux villes, soit aux particuliers. Il poussa dans la suite l'abus en ce genre jusqu'au plus grand excès; mais dans le temps dont je parle, soit pour prévenir la crainte de cet abus, soit pour faire parade d'amour du bien public, il voulut que, sur la réquisition de Ser. Sulpicius, il fût rendu

un décret du sénat portant que, depuis les ides de mars, il ne serait affiché aucune ordonnance, sous le nom de César, pour accorder ou exemption ou privilége à qui que ce pût être.

Cette première démarche charma tous les amateurs du bon ordre et des lois. Antoine en ajouta une seconde qui semblait prouver une attention vigilante à la liberté républicaine : ce fut l'abolition de la dictature. Il se réserva tout l'honneur de cette action; car il ne proposa point l'affaire, selon l'usage accoutumé, à la délibération du sénat, mais il porta à la compagnie le décret, tout dressé, par lequel le nom et la charge de dictateur étaient anéantis à perpétuité, avec imprécation contre quiconque entreprendrait de les renouveler, et permission à tout citoyen de lui courir sus et de le tuer impunément. C'était là, comme l'on voit, flétrir indirectement la mémoire de César, et non-seulement établir et consolider la liberté pour le présent, mais même la prémunir contre les dangers qui pourraient la menacer à l'avenir.

Il abolit la dictature.

Dans le même temps il rendit un important service aux sénateurs en réprimant par un coup hardi une canaille séditieuse, de laquelle ils avaient beaucoup à craindre. Les cendres du dictateur ayant été recueillies par ses affranchis, et portées dans le monument de ses ancêtres, la populace éleva un autel sur le lieu où son corps avait été brûlé, et, à côté de l'autel, une colonne de marbre de vingt pieds de haut, qui portait cette inscription : AU PÈRE DE LA PATRIE! Là on rendait un culte public à César; on y faisait des vœux et des serments en invoquant son nom; on y offrait des libations et des sacrifices.

Il met à mort le faux Marius qui ameutait la populace.

La multitude, qui s'amassait journellement en cet endroit, était d'autant plus à craindre, qu'elle avait un chef, homme audacieux, qui depuis quelques années cherchait à faire du bruit, et à s'élever, par une grossière imposture, au-dessus de sa fortune. Il était de bas lieu, et se nommait *Amatius;* mais, à la faveur de la ressemblance du nom, il se donnait pour le petit-fils du fameux Marius, et fils de celui qui périt dans Préneste, étant consul, à l'âge d'environ vingt ans. En conséquence il se prétendait parent des Césars; et, du vivant même du dictateur, il avait eu assez de hardiesse pour débiter son mensonge, et assez d'intrigue pour le faire prospérer jusqu'à un certain point. Déja quelques dames de la parenté de César le reconnaissaient, et il marchait accompagné d'un très-grand nombre de partisans. Ceci se passait dans le temps de la dernière guerre que fit César en Espagne.

Nic. Damasc. de Inst. Aug. Amatius mit alors la prudence du jeune Octave à une périlleuse épreuve. Sachant que ce neveu chéri du dictateur arrivait à Rome, il alla à sa rencontre jusqu'au Janicule avec toute sa troupe, demandant à être salué et reconnu pour parent. Octave ne fut pas peu embarrassé; il connaissait la fourbe, et n'avait garde de l'autoriser par son suffrage. D'un autre côté, il pouvait y avoir du risque à rebuter un homme si bien accompagné : il prit un sage tempérament. « César, « dit-il à l'imposteur, est le chef de notre maison comme « de tout l'empire. C'est par lui que vous devez vous « faire reconnaître. Sa décision sera pour moi un ordre « absolu, auquel je me soumettrai sans balancer. »

Val. Max. IX, 15. Lorsque César fut de retour à Rome, Amatius, loin de se cacher, eut l'insolence de se mesurer en quelque

façon avec lui ; et, le dictateur ayant admis le peuple à venir le saluer dans ses jardins, cet homme de néant se plaça sous une arcade voisine, où il eut une cour presque aussi nombreuse.

César eut bientôt mis fin à cette dangereuse comédie. Il se fit rendre compte de l'histoire de cet homme ; et, ayant appris qu'il était originairement maréchal, il le bannit de l'Italie.

Après la mort du dictateur, Amatius reparut dans Rome. Il recommença à ameuter la multitude ; et, feignant un grand zèle pour venger la mort de César, déja il menaçait ceux qui l'avaient tué, et même tous les sénateurs, et il leur faisait appréhender les dernières violences. Antoine les délivra de ce péril. Le faux Marius fut arrêté par son ordre, et étranglé dans la prison. Cette exécution militaire étonna le sénat ; mais l'utilité de la chose effaça l'irrégularité du procédé.

Les éloges qui furent donnés à Antoine pour ce sujet animèrent Dolabella à achever ce que son collègue avait commencé ; car la mort d'Amatius ne rétablit pas entièrement la tranquillité dans la ville. La populace, quoique privée de son chef, ne laissa pas de continuer de rendre publiquement des hommages religieux à la mémoire de César. Dolabella coupa le mal dans sa racine ; il renversa l'autel et la colonne de César, dissipa la multitude qui s'y attroupait, et, s'étant assuré de la personne des plus mutins, il fit précipiter ceux qui étaient de condition libre du haut du roc Tarpéien, et mettre en croix les esclaves. Il partagea ainsi la gloire d'Antoine auprès du sénat ; et son action fut magnifiquement vantée, en particulier par Cicéron, qui avait été son beau-père. Cic. ad Att. IV, 17.

Il se prête au rétablissement de Sextus Pompée.

Le dernier témoignage de la complaisance d'Antoine pour le sénat, dans les temps qui suivirent de près la mort de César, c'est la facilité avec laquelle il se prêta au rétablissement de Sextus Pompée, dont le nom était infiniment cher à presque tous ceux qui composaient alors cette compagnie. Ce déplorable héritier d'une si illustre famille n'attendit pas que son ennemi cessât de vivre pour entreprendre de relever sa fortune. Après avoir mené pendant quelque temps une vie de brigand, comme je l'ai dit, dans les montagnes de la Celtibérie, il s'attacha à recueillir les débris de la bataille de Munda: et, ayant encore ramassé quelques autres secours, il osa se faire connaître; il s'empara même de plusieurs villes dans le plat pays, et se soutint avec avantage contre deux lieutenants de César, qui lui firent successivement la guerre, Carrinas et le célèbre Pollion. Ses affaires étaient déjà en assez bonne posture, lorsqu'il apprit que le dictateur avait été tué dans le sénat. Cette nouvelle augmenta ses espérances et le nombre de ses partisans; et il eut la confiance d'écrire à Rome pour demander qu'il lui fût permis de retourner dans sa patrie et de rentrer dans ses biens, et que toutes les troupes fussent licenciées dans toute l'étendue de l'empire. (Cic. ad Att. XVI, 4.) Antoine appuya sa demande; si ce n'est qu'au lieu de le rétablir dans son patrimoine, dont il possédait lui-même ou avait dissipé une grande partie, il proposa de lui donner du trésor public la somme de deux cents millions de sesterces[1], et, de plus, de lui déférer le commandement des mers, tel que son père (Vell. II, 79.) l'avait eu autrefois. Rien ne pouvait être plus agréable

[1] Vingt-cinq millions de livres tournois.

au sénat. Cependant, par quelque raison que ce puisse être, la chose traîna, et ne fut conclue que quelques mois après par l'entremise de Lépidus, qui, comme proconsul de l'Espagne citérieure, se trouva naturellement chargé de cette négociation. On accorda à Sextus toutes les conditions qu'Antoine avait proposées, et même plus; car le dédommagement pour ses biens patrimoniaux fut porté à sept cents millions de sesterces[1]; somme prodigieuse, et par laquelle il est clair que le sénat avait dessein d'armer le fils de Pompée, et non pas de le dédommager. Sextus alors quitta l'Espagne; mais il ne revint point à Rome. Il profita du titre de commandant ou surintendant des mers pour rassembler sous ses ordres tout ce qu'il put trouver de vaisseaux dans les ports de l'Espagne et de la Gaule sur la Méditerranée; et il se tint quelque temps à Marseille, à dessein de prendre conseil des événements. Lorsqu'il vit le triumvirat se former, il s'empara de la Sicile; et il y fut, comme nous le dirons dans la suite, le plus sûr asyle des proscrits. Cic. Phil. XII, 12.

Il obtient du sénat une garde qu'il porte jusqu'à 6000 hommes.

Je reviens à Antoine, qui se parait d'un zèle aristocratique et républicain, mais qui fit bientôt voir qu'il n'avait à cœur que les intérêts de son ambition. Par toutes les actions dont je viens de rendre compte, autant qu'il s'était rendu agréable au sénat, autant avait-il déplu à une grande partie de la multitude, qui conservait toujours de l'attachement et même de la vénération pour la mémoire de César. Ce fut un prétexte à Antoine de feindre des craintes, et de demander une garde pour la sûreté de sa personne. Le sénat ne la lui

[1] Quatre-vingt-sept millions cinq cent mille livres.

eut pas plus tôt accordée, qu'il eut lieu de s'en repentir : car le consul, au lieu d'une garde, se fit une petite armée, qui se monta environ à six mille hommes, tous gens d'élite, vieux soldats, anciens capitaines; en sorte que, sous couleur de s'affranchir d'une inquiétude qui était à peu près chimérique, il en donna de bien réelles aux trop crédules sénateurs.

Il fait trafic de faux actes distribués sous le nom de César.
Cic. Phil. II, 92-98.

En même temps il s'acquérait des créatures et faisait de prodigieux amas d'argent par le moyen de faux actes qu'il distribuait sous le nom de César. Comptant pour rien les décrets qu'il avait lui-même fait rendre sur cette matière, il produisait chaque jour une multitude de prétendues ordonnances de César qui accordaient des immunités, des graces, des priviléges de toute espèce; qui communiquaient le droit de citoyens romains non-seulement à des particuliers, mais à des villes entières; qui aliénaient le domaine de la république; qui rappelaient des exilés; en un mot, qui décernaient tout ce que les rois, les peuples, les citoyens, les étrangers, obtenaient d'Antoine par crédit, ou en achetaient par argent. Il avait perdu en ce point toute pudeur. Ayant à ses ordres un secrétaire de César nommé *Fabérius*, par qui ces sortes d'actes avaient coutume d'être contre-signés, il ne s'informait que du profit qu'il tirerait des lettres qu'on lui demandait; et l'imposture en était quelquefois si grossière, qu'on y faisait parler César d'événements postérieurs à sa mort.

Il amasse par cette voie, et par d'autres encore,

Ce genre de fraude fut pour lui une mine d'or. Il n'est rien, dont il se présentât un acheteur, qu'Antoine ne fût prêt à vendre [1]; aussi l'argent ne se comptait

[1] « Nemo ullius rei fuit emptor, cui defuerit hic venditor. » (Cic. *Phil.* II, n. 97.) — « Tanti acervi nummorum

plus chez lui, on le pesait. Ajoutez cent millions de sesterces[1] que Calpurnie lui avait remis immédiatement après la mort de César, et encore sept cents millions que le dictateur avait déposés dans le temple de la déesse Ops, et dont Antoine s'empara; on concevra quelle devait être alors sa richesse, et par conséquent quelle ressource il avait en main pour réussir dans tout ce qu'il lui plairait d'entreprendre. Il était d'ailleurs appuyé de ses deux frères, dont l'un était préteur, et l'autre tribun; et il avait gagné Lépidus en le faisant créer grand-pontife en la place de César.

des sommes immenses.

Plut. in Ant. Cic. Phil. II, 95.

Dio.

Quand il eut bien fait ses préparatifs, il résolut d'attaquer Brutus et Cassius, pour lesquels il avait témoigné jusque-là de grands égards. Ces deux chefs de la conspiration avaient toujours la faveur du sénat : mais, ne procédant que par les voies droites, et comptant sur la protection des lois, ils se trouvaient sans troupes et sans argent. Quelques-uns de leurs amis imaginèrent de leur faire une espèce de caisse militaire, dont les chevaliers romains, en se cotisant volontairement, fourniraient les fonds. La chose fut proposée à Atticus, qui, par ses richesses, par son crédit, par ses liaisons avec les plus illustres personnages de la république, tenait incontestablement le premier rang entre les chevaliers. D'ailleurs, il était de tout temps ami intime de Brutus, et il avait l'ame républicaine. Cependant il refusa d'entrer dans ce projet, se contentant d'offrir personnellement à Brutus tout ce qu'il possédait, mais voulant, dit-il, éviter tout air de faction et de cabale; raison bien faible dans un gouvernement

Brutus sans force et sans argent. Le projet d'une caisse militaire au service des conspirateurs manque par le refus d'Atticus.

Corn. Nep. in Att.

apud istum construuntur, ut jam appendantur, non numerentur pecuniæ. »

[1] 20 millions de francs. — L.

et dans des temps tels que ceux où il vivait. Le refus d'Atticus fit manquer l'affaire, et nuisit considérablement au parti des conspirateurs.

Cornélius Népos, seul auteur de ce fait, loue ici beaucoup la prudence et la gravité d'Atticus. Mais l'admiration excessive dont il paraît partout pénétré pour son héros diminue le poids de son jugement. Pour moi, je ne trouve aucune action de la vie d'Atticus qui donne plus de prise à ses censeurs, et qui autorise davantage les soupçons qu'un écrivain célèbre du dernier siècle a jetés sur lui, le faisant regarder comme un homme uniquement occupé de ses propres intérêts, et qui se ménageait entre tous les différents partis sans avoir d'affection pour aucun. Je ne prétends pourtant pas faire le procès à Atticus, ni adopter sur son compte les idées de l'abbé de Saint-Réal; peut-être Cornélius Népos n'a-t-il pas assez expliqué les circonstances du fait dont il s'agit pour nous mettre à portée d'en bien juger. Cet auteur a de l'élégance; mais ce n'est rien moins qu'un esprit du premier ordre; et en abrégeant les faits il peut souvent lui arriver de les tronquer, même sans le vouloir.

Ils songent à fortifier leur parti dans les provinces.

Quoi qu'il en soit, Brutus et Cassius, qui n'avaient aucunes forces sous leur main, voyaient avec inquiétude les progrès de la puissance d'Antoine, dont les intentions leur devenaient de jour en jour plus suspectes. Ils trouvaient encore un autre sujet de crainte dans le grand nombre de vieux soldats de César qui accouraient de toutes parts à Rome. Ils pensèrent donc de nécessité à mettre leur parti en état de défense; et, comme trois de leurs associés avaient des provinces assignées, dont rien ne les empêchait de prendre sur-

le-champ le gouvernement : savoir, D. Brutus la Gaule cisalpine; Trébonius, l'Asie proprement dite, Tillius Cimber la Bithynie, ils les déterminèrent à partir[1] en toute diligence pour aller s'en mettre en possession, leur recommandant à tous de se fortifier d'hommes et d'argent.

Quant à ce qui regardait leurs propres personnes, ils furent embarrassés. Se trouvant actuellement préteurs, ils étaient obligés de rester dans Rome, surtout Brutus, qui avait le département de la ville, et qui, par cette raison, ne pouvait s'en absenter plus de dix jours consécutifs. Les gouvernements de la Macédoine et de la Syrie leur étaient destinés, mais seulement pour le temps qui suivrait l'expiration de leur magistrature. Ainsi leur perplexité ne pouvait être plus grande. Demeurer dans Rome, c'était exposer leur vie au ressentiment des soldats de César. D'un autre côté, il y avait et irrégularité et indécence à en sortir. C'est pourtant à ce dernier parti qu'ils s'arrêtèrent. Antoine sauva l'irrégularité en faisant dispenser Brutus, par le peuple, de la loi qui l'obligeait à la résidence; et le sénat tâcha de couvrir la honte du départ, ou plutôt de la fuite de l'un et de l'autre, en les chargeant de la commission de faire, dans la Sicile et dans l'Asie, les provisions de blés nécessaires pour la ville.

Ils sortent de Rome. Cic. Phil. II, 31.

Cic. ad Att. XV, 9.

Dès qu'ils eurent quitté Rome, et dans le temps qu'ils se tenaient encore à portée d'y revenir, si l'oc-

[1] Appien les suppose déja partis, et dit que Brutus et Cassius leur écrivirent. Mais la suite des faits, et l'autorité de Cicéron par rapport à Trébonius en particulier (XIV ad Att., 10), m'ont conduit à arranger un peu autrement ma narration.

Antoine les dépouille de leurs gouvernements, fait donner la Syrie à Dolabella, et prend la Macédoine pour lui.

casion s'en présentait, Antoine leva le masque, et entreprit de les dépouiller de leurs gouvernements. C'étaient deux des plus beaux et des plus importants de l'empire; et il trouvait un double avantage à les ôter à ses adversaires et à s'en revêtir lui et les siens. Il ne voulut pas cependant commencer par agir directement pour lui-même, et il engagea son collègue à demander la Syrie, qui était le département de Cassius. Sur le refus du sénat, Dolabella, qui s'y était parfaitement attendu, recourut au peuple; et avec le secours d'Antoine, qui imposa silence par autorité à un tribun opposant, il emporta l'affaire. Après ce premier pas, Antoine devint plus hardi, et se fit donner par la même voie la province de Macédoine. Cependant, pour garder encore quelques mesures avec des hommes tels que Brutus et Cassius, il consentit que le sénat leur accordât, comme par forme de dédommagement, à l'un Cyrène, à l'autre l'île de Crète, faibles et chétives provinces en comparaison de celles dont on les privait.

Ses projets sont traversés par l'arrivée du jeune Octave à Rome.

C'est ainsi qu'Antoine développait ses projets et travaillait à détruire le parti républicain pour s'élever lui-même. Il est visible qu'il aspirait à se substituer en la place de César; et peut-être y aurait-il réussi, si un rival bien plus jeune, mais bien plus fin que lui, ne fût venu le traverser. On voit bien que je parle d'Octave, qui était absent de Rome lorque son oncle fut tué, et qui s'y rendit en toute diligence dès qu'il eut la nouvelle de sa mort. Son arrivee est une époque importante, qui augmenta le trouble des affaires, déja assez brouillées, qui multiplia les factions, qui confondit les intérêts

par des combinaisons tout-à-fait étranges. C'est une riche matière, mais embarrassante pour l'écrivain par la multiplicité des faits qui se croisent. Je tâcherai d'y répandre le plus de clarté qu'il me sera possible.

FIN DU TOME VINGT-TROISIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME VINGT-TROISIÈME.

HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM.

LIVRE QUARANTE-TROISIÈME.

LIVRE QUARANTE-QUATRIÈME.

LIVRE QUARANTE-CINQUIÈME.

LIVRE QUARANTE-SIXIÈME.

LIVRE QUARANTE-SEPTIÈME.

FIN DE LA TABLE DU TOME VINGT-TROISIÈME.

